NOT TO BE ISSUED
OUT OF LIBRARY.

00037660

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME V.

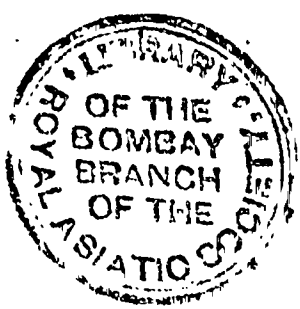

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS,

RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

—

TOME CINQUIÈME.

37660

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1826.

Fr
944
Lac/His
38660

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA QUATORZIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1092 JUSQUES EN 1147.

Quels grands résultats cependant cette première croisade devait-elle produire en Europe! On doit trouver dans ces résultats les causes premières des plus grands évènements des huit siècles écoulés depuis cette guerre extraordinaire.

Les chefs des croisés qui revinrent en Europe n'y retrouvèrent point leur fortune : ils avaient, en partant, vendu ou engagé leurs fiefs et leurs domaines à des rois, à des princes, à des églises, à des monastères, à des hommes opulents; les sommes qu'on leur avait prêtées sur ces domaines

et sur ces fiefs étaient depuis long-temps dissipées; la plupart, bien éloignés de pouvoir racheter leurs terres, étaient dans un dénuement qui exigeait de leurs parents et de leurs anciens amis des secours plus d'une fois refusés. D'autres croisés, au lieu d'engager leurs biens et de se réserver la faculté de les racheter, avaient fait, en partant pour la Terre-Sainte, non seulement des testaments, mais des donations irrévocables par lesquelles ils avaient cédé une grande partie de ce qu'ils possédaient à des couvents ou à des églises. On a écrit que tous les croisés avaient obtenu des droits particuliers. Ces droits avaient pu ajouter à tous les maux que les priviléges font naître; mais comment auraient-ils pu dédommager les croisés de leurs pertes énormes? D'ailleurs on prenait facilement des précautions à ce sujet, et, suivant l'auteur des *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*, lorsqu'un croisé voulait vendre, acheter ou contracter quelque obligation, on l'obligeait à renoncer aux priviléges et aux immunités attachés à la croix.

Combien la première croisade diminua donc la puissance ou le nombre des grands vassaux, et par conséquent délivra les monarques de rivaux redoutables, et les peuples d'oppresseurs tyranniques!

Et quel nouvel ordre de choses va nécessairement découler de cet affaiblissement du pouvoir des barons et de cette altération du système féodal? Les peuples commencent à espérer un meil-

leur sort; ils entrevoient des jours plus heureux; ils se tournent vers leurs rois, qui peuvent seconder plus efficacement leurs efforts. Les monarques aident cette force naissante des nations à se développer, leur prêtent un secours qu'ils doivent s'attendre à en recevoir à leur tour, et se préparent à secouer la tutelle des grands vassaux qui ont conservé ou recouvré leurs richesses et leur puissance, à reprendre l'autorité nécessaire à l'exécution des lois et au bonheur des peuples, à établir leurs trônes sur des bases durables, et à les entourer de défenseurs intéressés à maintenir ces trônes tutélaires, et non à les détruire.

On a écrit que des guerriers arrivés à Jérusalem, ou dans d'autres contrées de la Syrie et de l'Asie Mineure, y avaient acheté, de Syriens ou de Grecs avides et rusés, une quantité immense de reliques de saints ou de saintes dont les noms étaient encore inconnus en Europe, et qu'ils les avaient distribuées à un grand nombre d'églises ou de monastères d'Italie, d'Allemagne, de France et d'Angleterre. Plusieurs auteurs ecclésiastiques ont considéré la plupart de ces reliques comme des inventions d'une cupidité coupable, et ont regardé l'excès de vénération qu'on accordait à ces objets apportés de si loin comme la source d'une superstition funeste et dont les suites déplorables n'ont duré que trop long-temps. Hâtons-nous de dire qu'à la même époque, des croisés introduisent en Europe des manuscrits précieux arabes, grecs, syriaques; et, ce qui vaut mieux encore, une ten-

dance assez forte vers l'étude, l'instruction et les recherches utiles.

Les heureux produits de l'imagination des Orientaux et des Arabes, de leur poésie, de leur morale, de leur littérature, de leurs arts, deviennent plus familiers aux habitants de l'Occident; ils animent les chants des troubadours et des trouverres; ils inspirent aux troubadours du midi de la France de nouvelles romances consacrées à célébrer l'amour, la gloire, les triomphes ou les malheurs des chevaliers partis pour la Syrie; et aux trouverres, ces contes ou fabliaux qui ne doivent être inutiles ni à Bocace ni même à La Fontaine. Les riantes inventions des Persans, des Arabes, des Grecs, vivifiées par l'amour du merveilleux, le besoin d'évènements extraordinaires, la croyance aux prodiges, et auxquelles on ose allier des idées religieuses et des sentiments pieux, font naître cette nouvelle mythologie où les fées et les enchanteurs exercent un si grand pouvoir sur la nature entière, et qu'on adopte avec d'autant plus d'empressement dans un siècle de malheurs et d'oppression, que, promettant une protection constante à la justice et à la faiblesse, elle est la douce consolation d'un si grand nombre de victimes du sort.

De nouvelles relations commerciales donnent de nouvelles jouissances aux habitants de l'Europe. L'architecture syrienne embellit les monuments de l'Occident, leur imprime ses formes légères, les orne de ses fleurs, de ses feuillages, de ses courbes

élégantes, combinées avec tant de grâce ; les vitraux colorés, les émaux, ces vives et inaltérables images qui devaient amener les chefs-d'œuvre de la peinture moderne, décorent les temples, les palais, les châteaux, et même les humbles réduits des modestes retraites.

En rapprochant maintenant dans notre pensée tout ce qui s'est passé depuis l'assemblée de Clermont, nous voyons un grand rapport entre les Français, les Anglais, les Scandinaves, les Allemands, les Italiens, partis pour conquérir l'Asie sous l'étendard de la croix, prêts à répandre tout leur sang pour leur Dieu, assurés de vaincre ou d'arriver par la mort à un triomphe éternel ; et les Arabes musulmans, sortant de leurs contrées brûlantes pour soumettre la terre, le Coran d'une main, le glaive de l'autre, et sûrs de la victoire ou d'une éternelle félicité. Les divisions des musulmans et celles des croisés, comme celles des Scythes et des Germains, ont pu seules sauver le monde, en suspendant, détournant ou modérant ces grandes attaques, dont les résultats, quoique imparfaits, ont produit de si grands changements sur le globe. Mais les croisés, partis uniquement de leur patrie pour arracher aux Sarrasins la Palestine, la Syrie, la Natolie, le nord de l'Afrique, et n'ayant atteint leur but qu'en partie, reportent dans l'Europe occidentale des idées, des habitudes, des souvenirs, des arts, des besoins, des liaisons commerciales, dans lesquels il est impossible de ne pas voir le véritable commencement de la renaissance

des lumières, de l'affaiblissement du système féodal, de l'accroissement de l'autorité protectrice du monarque, de la régularité de l'administration générale, des garanties données aux faibles, de la reconnaissance de quelques droits des peuples, d'heureux progrès de la civilisation. Et combien tous ces nobles effets de communications plus intimes et plus souvent renouvelées devaient s'accroître et s'embellir à mesure que les peuples pourraient secouer les chaînes sous lesquelles ils gémissaient!

Mais presque tous ces résultats échappaient encore aux yeux du vulgaire; l'attention publique se portait sur les éclatants faits d'armes des croisés, sur ces actions héroïques dont la renommée avait rempli le monde. Les guerriers qui revenaient de l'Asie attachaient trop de prix aux hommages dont ils étaient l'objet, ils les avaient obtenus par trop de sacrifices, pour ne pas chercher à les perpétuer.

Ils plaçaient les bannières sous lesquelles ils avaient combattu, sur les tours les plus élevées, sur les donjons, au-dessus des grandes portes de leurs châteaux, comme des témoignages de leur gloire. Les familles conservaient avec soin ces marques d'honneur, ces signes éclatants de la valeur de leurs pères; les dames, toujours amies du courage, brodaient ces nobles et touchantes images sur leurs meubles, sur leurs robes, sur les habits de leurs époux ou de leurs frères. On les sculptait sur les remparts; on les peignait sur les lambris, on les représentait sur les écus, on les

plaçait sur les tombes, on les consacrait dans les sanctuaires, on en décorait les fêtes; on les retrouvait sur les habits des écuyers, des pages, des varlets, des hommes d'armes, de tous ceux qui dépendaient de la famille du guerrier. Une sorte de langue hiéroglyphique était née des divers signes employés pour rappeler les actions les plus mémorables du guerrier. La croix simple ou double, bordée, dentelée, crénelée, ancrée, fleurdelisée, pâtée, y paraissait sous différentes formes et les couleurs brillantes de l'or, de l'argent, du rouge, du bleu, du vert, du pourpre et de l'hermine; elle retraçait les combats livrés pour conquérir la cité sainte. Un palmier rappelait l'Idumée; une arche, un pont attaqué ou défendu avec valeur; une tour, un château pris de force; un casque, une armure enlevée à un ennemi redoutable; une étoile, une attaque de nuit; un glaive, un combat singulier; un croissant, la défaite d'un musulman terrible; un pal, une bande, une barre, un chevron, des barrières renversées et détruites; un lion, un tigre, le courage indomptable; un aigle, la bravoure sublime. Et voilà l'origine de tous les éléments de l'art héraldique, de celui dont les hérauts d'armes étaient chargés de maintenir les règles, et de tout le système des armoiries.

C'est à la même époque que l'on voit naître pour se réunir aux armoiries, et pour atteindre au même but, les emblèmes et les devises. Monuments de valeur, de courtoisie et de magnanimité, ces devises devenaient pour les descendants des preux,

des leçons sans cesse placées sous leurs yeux ; elles étaient pour ainsi dire l'abrégé des récits rimés que les troubadours et les trouvères allaient composant et chantant de château en château, accompagnés par les lyres, les harpes, et les autres instruments des ménestrels; elles s'identifient pour ainsi dire avec l'esprit de la chevalerie.

Ah! elle devenait plus nécessaire que jamais cette chevalerie, pour le maintien des vertus nobles et généreuses, le secours du faible, et la protection de l'innocence contre les violences féodales, et ces déplorables habitudes de brigandage, que les guerres d'outre-mer n'avaient rendues que plus fortes et plus terribles.

Plusieurs résultats de la croisade, réunis à tout ce qui reste en Europe de sentiments généreux, de dévouement sublime, d'ardeur guerrière, de loyauté fidèle, consacrés sous Charlemagne, achèvent de développer cette institution, dont les anciens n'avaient eu aucune idée, cette chevalerie qui, destinée à produire tant de hauts faits, et à inspirer tant de grandeur d'âme, dévoue le courage, le génie, les affections, la vie entière, aux objets les plus dignes de nos hommages, à Dieu à la patrie, à la beauté; rend inviolable la foi donnée, épure le sentiment, ennoblit même la gloire, imprime un noble caractère que les siècles ne peuvent effacer, présente le beau idéal des mœurs européennes, et aurait réparé tous les maux de la barbarie, si elle avait réuni l'éclat des lumières à celui des armes et des vertus.

Mais voici un effet particulier de la chevalerie, d'autant plus digne de l'attention du philosophe, qu'il a pénétré jusque dans l'essence du corps social.

Les femmes avaient été dans une servitude plus ou moins grande chez les peuples de l'Orient et de l'Afrique, en Perse, dans l'Assyrie, dans la Natolie, dans la Syrie, dans la Judée, dans l'Arabie, dans l'Égypte. La législation de la Grèce et même celle de Rome avaient laissé subsister plusieurs effets de cette servitude; les femmes n'étaient véritablement sorties de cet état de soumission particulière dans l'empire romain que lors de l'établissement du christianisme, dont le désir de leur émancipation n'avait pas favorisé faiblement les progrès. Ce grand changement, opéré par des nuances plus ou moins sensibles, s'était manifesté avec plus ou moins de rapidité dans les diverses contrées de l'Europe. Tous les résultats de cette libération s'étaient réunis aux opinions des anciens Gaulois, des anciens Germains, et des Celtes, si favorables aux femmes; ils s'étaient alliés avec les idées que les Gaulois et les Barbares du nord avaient eues d'une espèce de nature céleste, de vertu prophétique, de force morale, de puissance divinatrice, données à l'esprit ou au caractère des femmes. Toutes les pensées, toutes les affections particulières, créatrices ou produits de la chevalerie, se joignent à ces idées religieuses, et à ces grands résultats; de leurs nobles combinaisons naît cet amour ardent, généreux et fidèle, ce sentiment presque divin, que

les Orientaux ne connaissaient pas, que les anciens ont peu connu, qui associe aux transports des passions la félicité la plus douce de l'âme, mêle le charme des souvenirs et le sentiment d'un avenir enchanteur à la volupté du présent, double tous les plaisirs, anéantit toutes les peines par le partage, change les sacrifices en jouissances célestes, donne à des chaînes de fleurs la durée du diamant, n'établit pas d'empire, mais de deux volontés ne compose qu'un seul être, et fait descendre le bonheur du ciel sur la terre, lorsque l'estime le fortifie, que le devoir lui sourit, et que la vertu le couronne.

Dieu, l'honneur et les dames deviennent la devise de tous les chevaliers dignes d'être avoués par leur patrie. Ces mots magiques brillent dans ces fêtes galantes et guerrières, dans ces jeux militaires, dans ces réunions solennelles de braves et de belles, dans ces combats simulés, dans ces superbes tournois que l'on multiplie avec tant d'ardeur, où la loyauté reçoit tant d'hommages, la valeur tant d'applaudissements, l'adresse courtoise tant de palmes, et l'amour pur et fidèle, tant de douces récompenses, d'écharpes emblématiques et de dons mystérieux.

Des trois sentiments exprimés par la chevaleresque devise se forme une sorte d'affection, ou plutôt de passion et d'enthousiasme, dont dépendront plus ou moins, et pendant long-temps, l'éducation, les mœurs, les usages, le caractère, le génie, la religion, la politique, les talents, les

arts, la poésie, et l'opinion générale des peuples civilisés.

Quels effets importants nous devons tâcher de peindre!

Nous les observerons surtout dans ces contrées françaises, situées à une distance presque égale de l'équateur brûlant et du pôle glacé, où la nature a répandu ses dons, sous un si beau ciel, sur une terre si fertile, sur des rives si riantes, et où l'art a si bien secondé la nature.

Pendant cette première croisade dont nous venons de rappeler les principaux évènements, Philippe Ier régnait sur ces contrées françaises. S'il avait réuni les talents d'un grand monarque, quels avantages il aurait pu retirer de l'enthousiasme religieux qui avait transporté tant de Français au-delà des mers! Combien il aurait pu donner de stabilité à son trône, et de bonheur à ses sujets! Mais une passion aveugle paraissait le seul objet de ses pensées, le seul motif de ses actions.

Urbain II avait profité, pour donner une nouvelle force à l'autorité ecclésiastique, de cette assemblée de Clermont, où il avait armé tant de braves contre les musulmans. Il avait, avec le concile, confirmé le décret du synode d'Autun, qui excommuniait le monarque. Le roi n'ose point résister à l'autorité du pontife; et, ne voulant pas cependant se séparer de Bertrade qu'il aime et dont la beauté et le caractère l'ont facilement subjugué, il demande un délai; on le lui accorde, et il obtient même de paraître en habits royaux dans les

grandes solennités, malgré l'excommunication prononcée contre lui, et d'y porter la couronne qu'un évêque, suivant l'usage, devait y placer sur sa tête. Deux ans après néanmoins l'influence de Bertrade et la passion de Philippe ne purent lutter plus long-temps contre une théocratie usurpatrice, soutenue par l'ignorance et la superstition (1097). Bertrade fut renvoyée; le roi fut absous. La justice que Philippe avait violée, fut satisfaite; mais la dignité de la couronne, les droits du monarque, l'indépendance du pouvoir civil, la sainteté des lois, outragés par une puissance terrible, ambitieuse et sans frein, ne devaient reprendre leur éclat que sous le règne d'un descendant de Philippe, d'un des plus grands et du plus vertueux des rois.

De grands maux religieux et politiques n'étaient pas les seuls sous lesquels la barbarie faisait gémir l'humanité : le défaut de lumières, de soins, de précautions, laissait un libre cours aux maladies les plus funestes. Parmi ces maladies pestilentielles et dont les ravages étaient si redoutables, on comptait avec effroi, vers la fin du onzième siècle, celle à laquelle on donnait le nom de *mal des ardents*, ou de *feu Saint-Antoine*, à cause de l'ardeur dévorante dont les malades se sentaient consumés. Gaston de Vienne sur le Rhône, et son fils Guérin, se dévouèrent au service des malheureux attaqués de cette maladie violente; ils fondèrent, vers 1095, une association pieuse et libre, destinée au soulagement de ces infortunés. Leur exemple fut suivi

par un grand nombre de personnes; et leur institution si touchante dans son principe, si respectable dans son but, si louable dans son organisation, fut bientôt l'objet de dons multipliés, se répandit dans plusieurs royaumes, et fut l'origine de l'ordre de Saint-Antoine.

Peu de temps après l'admirable dévouement de Gaston et de Guérin, Robert, de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé du monastère de Molesme, en Bourgogne, imagina de fonder une congrégation nouvelle qui prospéra avec une grande rapidité, et dont l'accroissement hâta d'une manière remarquable l'amélioration des sociétés et les progrès de la civilisation, en défrichant des landes, des bruyères, des forêts trop nombreuses, en peuplant des déserts, en donnant de vastes terrains à la culture et à la salubrité (1098). Suivi d'une vingtaine de religieux, qui voulaient, comme lui, observer avec l'exactitude la plus sévère la règle de Saint-Benoît, il quitta l'abbaye de Molesme; il alla dans le diocèse de Châlons; il s'y retira dans une solitude écartée et sauvage, que l'on nommait *Citeaux*, et où l'on ne voyait que des buissons et des ronces; il la fertilisa. La réputation de son nouveau monastère devint bientôt si grande, que, dans toutes les contrées de l'Europe, on voulait avoir des colonies de la nouvelle abbaye. Les donations de terrains en leur faveur se multiplièrent. Des disciples zélés venaient se vouer au travail, à la règle de Saint-Benoît et à la discipline de Robert, dans ces nouveaux cloîtres; et la puissance de cet ordre de Cîteaux devait

monter à un si grand degré, et lui donner dans toute l'Europe une si grande influence, non seulement spirituelle, mais encore civile, que, dans le temps de son plus grand éclat, on a compté près de dix-huit cents abbayes dépendantes de celle de Cîteaux, et que, parmi les abbés dont le bâton pastoral se courbait devant la crosse abbatiale des généraux de l'ordre successeurs de l'abbé de Molesme, on comptait plusieurs prélats allemands, princes souverains de leur territoire, et membres de la diète germanique.

Philippe cependant ne pouvait plus se résoudre à ne plus voir Bertrade. Son amour l'emporta sur ses craintes; il la rappela auprès de lui. (1100) Un concile de Poitiers l'excommunia de nouveau. Bertrade parvint à rassurer Philippe; il résista pendant plusieurs années au décret du concile.

Mais combien de troubles furent suscités pendant ce temps déplorable, et par des prêtres qui ne pouvaient supporter que leur autorité fût méconnue, et par de grands vassaux qui, voulant réunir l'indépendance à leur grand pouvoir, ne pouvaient s'accoutumer à plier sous le sceptre d'un descendant de Hugues-Capet que leurs pères avaient vu leur égal avant de le couronner. Si la croisade n'avait pas enlevé à ces vassaux si redoutables une grande partie de leurs proches, de leurs alliés, de leurs amis, de leurs chevaliers, de leurs hommes d'armes, de leurs serfs, de leurs domaines, de leurs richesses, c'en était fait de la dynastie capétienne. L'imprévoyant et faible Philippe aurait été renversé

d'un trône sur lequel il était si vivement attaqué par l'ambition si dangereuse du sacerdoce, et si lâchement abandonné par la crédulité des peuples.

Un des grands vassaux de France aurait remplacé Philippe, jusques au moment où un autre grand vassal plus heureux se fût élevé à sa place. Il paraît que le choix serait tombé sur le chef de cette famille de Montmorency dont le pouvoir était immense, l'illustration si ancienne, la renommée si grande, et dont les vastes domaines, comprenant Montmorency, Luzarches, Écouen, Conflans Sainte-Honorine, Marly, Montlhéry, et d'autres places, s'étendaient sur une si grande partie de l'Ile-de-France, et enceignaient la capitale du roi des Français.

Ces vassaux rebelles étaient en armes. Philippe sentit le danger qui le menaçait. Son fils Louis-le-Gros osa chercher à dissiper ce violent orage. Il était né de Berthe de Hollande, qui portait toujours le titre de reine, quoique répudiée par le roi. Il n'avait pas encore vingt ans; mais il était brave, décidé, actif, capable de bien juger de sa position. Il attaqua avec audace les seigneurs révoltés, ne leur donna aucun relâche, les vainquit, les obligea à se soumettre à l'autorité de son père, et à cause de ses victoires fut surnommé le Batailleur. Philippe voulut et récompenser le noble dévouement de son fils, et donner une force nouvelle à l'héritier et au défenseur de sa couronne. Il crut d'ailleurs devoir suivre l'exemple de Hugues-Capet, de Robert et de Henri, et, pour assurer l'hérédité de son sceptre dans sa famille, faire reconnaître son

fils pour son successeur : il associa à la royauté le jeune prince victorieux.

Mais les succès de Louis, et la couronne que Philippe venait de placer sur sa tête inspirèrent une vive jalousie à Bertrade, qui élevait deux fils dans l'espérance de voir l'un d'eux monter un jour sur le trône de France. Cette jalousie d'une femme hautaine, aigrie par les outrages dont elle avait été l'objet, et incapable de résister à ses passions, devint bientôt une haine implacable. Elle fit éprouver tant de désagréments à Louis, que ce jeune prince se crut forcé de quitter la cour de son père trop asservi à Bertrade, de s'exiler même de la France, et d'aller chercher une sorte d'asile auprès de Henri I^er^, roi d'Angleterre.

Mais jusques où n'alla pas la fureur criminelle de Bertrade! Henri reçoit une lettre de France; elle n'est pas signée de Philippe, mais elle porte son cachet : on engage le monarque anglais à faire mourir son hôte, ou du moins à le retenir prisonnier. Henri montre la lettre au prince de France. Louis reconnaît le sceau de son père; il se hâte de traverser la Manche; il accourt auprès de Philippe. « Je remets entre vos mains, lui dit-il, un fils que » vous avez condamné sans l'entendre. » Philippe s'indigne d'une lettre dont il n'a eu aucune connaissance; il ne peut néanmoins se résoudre à punir Bertrade. Suivant même quelques historiens, Louis empoisonné n'échappe à la mort que par les soins d'un médecin habile et dévoué. Quoi qu'il en soit, Philippe lui donne ou lui conserve, comme

une place de sûreté, la ville de Pontoise, à laquelle est joint le Vexin français.

Bertrade cependant, n'espérant plus de voir régner un de ses fils, veut obtenir pour eux la protection, et même la bienveillance de celui qui doit être leur roi. Son ambition et sa tendresse maternelle font taire la haine qu'elles avaient excitée. Elle emploie toute son adresse pour faire oublier à Louis les torts qu'elle a eus, les crimes qu'elle a médités; elle parvient à le séduire; elle implore son appui; elle obtient que Louis consente à voir ses frères porter le titre de princes. Louis, bon, généreux et sans défiance, les reconnaît même pour héritiers du trône, s'il vient à mourir sans enfants mâles (1106).

Et quel mélange bizarre présentent les mœurs du siècle!

Vers le même temps, Philippe va dans la résidence du comte d'Anjou, de celui à qui il avait enlevé Bertrade. Il la mène avec lui, et le comte les reçoit de manière à paraître bien éloigné d'avoir conservé aucun ressentiment.

Cette même province d'Anjou vit se former dans la même année un établissement singulier, produit par les deux plus grandes causes qui pussent, à la fin du onzième siècle, influer sur les actions humaines, les idées religieuses et l'esprit de la chevalerie. Ces idées dominatrices, et cet esprit auquel il était si difficile de résister, acquirent une nouvelle force de l'imagination exaltée du fondateur de cette institution. Il se nommait Robert d'Ar-

brissel; il était né dans les environs de Rennes. Le pape Urbain II lui avait donné une mission particulière pour aller prêcher de province en province. Il avait parcouru les contrées angevines et celles du Poitou : il parlait avec chaleur; son éloquence était entraînante. Un grand nombre de personnes des deux sexes le suivaient avec zèle. Sa manière de vivre paraissait austère; il allait nu-pieds; mais ses paroles étaient douces et indulgentes : il voulait principalement ramener à une vie moins déréglée les femmes que la misère, des malheurs, des exemples pernicieux ou des passions funestes, avaient entraînées dans une honteuse dépravation. Il trouve dans l'Anjou, au milieu d'un bois, à une petite distance de la rive gauche de la Loire, une solitude nommée *Fontevrault*, et qui convient à ses projets : il y fait construire des cabanes. Le nombre de ces agrestes habitations augmente : on en compose deux monastères; l'un doit servir pour les hommes qui voudront suivre la règle établie par Robert; l'autre est destiné aux femmes. Le fondateur subordonne le premier de ces couvents au second : l'esprit de la courtoisie chevaleresque l'emporte sur tous les usages. Les religieux doivent être soumis à la supérieure générale des dames, à l'abbesse, qui sera le véritable successeur de Robert. Cet ordre de Fontevrault, si différent de tous les autres, subsistait encore en 1789, comme un monument de l'esprit du onzième siècle. Il avait reçu un grand nombre de donations dans le cours de sept cents ans; près de

soixante prieurés en dépendaient; et, parmi les abbesses qui l'avaient régi, on avait compté un grand nombre de princesses, dont cinq avaient été de la maison de Bourbon.

Deux ans après son voyage en Anjou, Philippe mourut à Melun, sans avoir révoqué un acte bien funeste, et qui prouverait seul combien à cette époque on était peu éclairé sur les vrais principes d'une bonne administration. C'est sous son règne qu'eut lieu la première altération des monnaies; il fit frapper des pièces d'argent qui contenaient un tiers de cuivre. La livre d'argent ne renferma plus que huit onces de ce métal; et voilà pourquoi dans les comptes on substitua le marc de huit onces à la livre de douze. Combien cette altération devait, avec le temps, en produire de plus grandes encore, et ruiner de possesseurs de rentes, intérêts ou autres redevances payables en argent!

(1108) Louis VI, dit le Gros, succéda à son père. On le sacra à Orléans. La nation l'adorait; mais les grands vassaux ne virent qu'avec peine la puissance royale remise à un prince dont la valeur et l'habileté les avaient plus d'une fois contraints à reconnaître l'autorité du monarque.

Cette disposition des grands ranima l'ambition de Bertrade, et lui rendit toutes ses espérances. Bien loin de réclamer de nouveau la protection de Louis pour ses enfants, elle osa lui opposer l'aîné de ses fils, Philippe, comte de Mantes, et réclamer pour lui la couronne; elle parvint à donner pour auxiliaires à Philippe plusieurs grands

vassaux de l'Ile-de-France ou d'autres provinces, plusieurs de ceux qui avaient déjà élevé des bannières rebelles contre le père de Louis. Bertrade leur avait promis que son fils favoriserait les prétentions que Louis ne voudrait jamais reconnaître. Ils avaient repris les armes : on comptait parmi eux le comte de Blois, celui de Montfort, celui de Coucy, le comte de Corbeil. Louis-le-Gros déploya fièrement son étendard royal : en défendant ses droits, il combattit pour ceux du peuple et pour l'avancement de la civilisation. Donnons rapidement quelques détails de cette guerre ; ils peindront l'état du corps politique et les malheurs de l'anarchie féodale.

Louis, avant de monter sur le trône, avait épousé la fille de Guy de Rochefort, dit le Rouge, et comte de Gournay-sur-Marne : elle n'était pas encore nubile. L'historien et abbé Suger dit que les grands du royaume, trouvant cette alliance disproportionnée, la firent annuler au concile de Troyes, en 1107. Guy de Rochefort avait conservé un vif ressentiment de la dissolution du mariage de sa fille ; il se hâta de se joindre aux partisans du comte de Mantes. Henri, roi d'Angleterre, redoutant la puissance d'un roi de France bien différent de Philippe, ne négligea rien pour animer contre leur roi de grands vassaux inquiets, factieux, et ne respirant que pour conquérir l'indépendance. Louis, que l'épaisseur de sa taille n'empêchait pas d'être aussi actif que brave, de porter avec célérité ses armes d'une contrée à une autre ; de combattre à pied et

à cheval dans les premiers rangs de ses guerriers, de tirer de ses succès le parti le plus avantageux, de passer rapidement d'une victoire à une autre, et de ne laisser jamais une expédition incomplète, n'est pas effrayé du nombre des rebelles réunis contre lui. Il ne veut pas leur donner le temps d'accroître leurs forces et leur audace (1108); il attaque Guy de Rochefort; il l'assiège dans Gournay. Thibaut, comte de Blois, vient au secours de Guy. Louis le défait, le contraint à prendre la fuite, et, peu de temps après, lui accorde la paix. Il attaque Mantes, le chef-lieu du comté de son frère; il la bat vivement avec des machines de guerre; il l'oblige à se rendre. Bertrade et son frère Amauri IV, comte de Montfort, marient Lucienne, fille du comte Amauri, avec Hugues de Crécy, fils de Guy-le-Rouge, et lui cèdent Montlhéry, que le feu roi Philippe avait acquis par échange d'un Montmorency, descendant de Thibaut-File-Étoupes; et qu'il avait donné à son fils, le comte de Mantes, né de Bertrade, après en avoir fait démolir les défenses, excepté la grosse tour que l'on voit encore. Louis-le-Gros arrive à Châtres, aujourd'hui Arpajon, y est reçu avec joie par tous les habitants, et veut assiéger Montlhéry; mais quoique cette ville eût été démantelée, et qu'il ne restât du château proprement dit que la grosse et haute tour, Hugues de Crécy avait si bien pourvu à la défense de la place et se défend avec tant de courage, que le roi ne peut s'en emparer.

Milon II de Brai, vicomte de Troyes, et arrière-

petit-fils de Thibaut de Montmorency, dit File-Étoupes, vient cependant au camp du roi, et lui demande Montlhéry comme un ancien patrimoine de ses pères, et comme un domaine dont la force seule avait dans le temps déterminé l'échange. Le roi mande les principaux habitants de Montlhéry; il leur montre Milon; il vient, leur dit-il, de lui rendre l'héritage de ses aïeux. Les habitants de la place assiégée forcent Hugues de Crécy à sortir de la ville: Montlhéry appartient de nouveau à un Montmorency; et Louis ne doute pas que la reconnaissance et le devoir ne lui répondent de la fidélité de Milon.

Ce même Hugues de Crécy avait pris les armes contre Eudes, comte de Corbeil, pour le punir de ce qu'il n'avait pas voulu le secourir contre le roi de France. Il l'avait surpris dans une embuscade, fait prisonnier, et renfermé dans le château de La Ferté-Baudouin. On dit à Louis que les principaux bourgeois de la Ferté livreront la ville et le château à ceux qu'il enverra. Il se hâte de faire partir son sénéchal, Anseau de Garlande; il ne lui donne que quarante archers; mais il lui promet de le suivre avec ses gendarmes. Anseau entre dans La Ferté au milieu de la nuit. Les habitants, éveillés par le bruit des chevaux, et ne sachant de quel parti sont les guerriers qui arrivent, courent aux armes, dispersent les archers, prennent Anseau et le renferment dans le château où l'on garde prisonnier le comte de Corbeil. Louis arrive; Hugues de Crécy se présente avec des troupes qu'il tâche en vain d'intro-

duire dans la place. Le château se rend. Louis remet le comté de Corbeil à Eudes; il retient prisonniers, ou prive de leurs fiefs, une partie des chevaliers qui ont défendu le château.

Eudes n'avait pas d'enfants, ses domaines devaient passer à un fils de sa sœur, Hugues dit le Jeune, sire du Puiset, en Beauce, et vicomte de Chartres. Le père de Hugues était parti pour la Terre-Sainte, après avoir passé sa vie à ravager les terres de ses voisins, à usurper leurs droits, à les accabler d'outrages. Hugues-le-Jeune s'était signalé par des actes semblables d'une avidité féroce. Louis-le-Gros avait voulu mettre fin à ces désordres et punir ses brigandages; il l'avait pris dans le château de Puiset, et l'avait fait renfermer dans celui de Château-Landon. Le fort de Puiset avait été démoli (1110). Henri, roi d'Angleterre, jaloux des succès de Louis, et craignant pour la Normandie, ne se contente pas d'exciter et de favoriser secrètement les rébellions des grands vassaux de l'Ile-de-France; il prend les armes contre le monarque français, passe sur le continent et conduit ses troupes vers les bords de la rivière d'Epte, qui servait de limite entre les provinces gouvernées directement par Louis et les contrées normandes. Il s'empare de Gisors. Les deux rois sont à la tête de leurs guerriers. Louis VI, rempli de cette bravoure chevaleresque si admirée dans le douzième siècle, parcequ'elle était alors si nécessaire, offre au roi d'Angleterre, pour épargner le sang de leurs braves, de décider leur différent par un combat de

trois contre trois, ou par celui des deux monarques. Sa proposition n'est pas acceptée.

Thibaut IV, comte de Blois, avait suivi Louis, son suzerain, contre Henri, malgré sa parenté avec le roi d'Angleterre, le frère de sa mère. Mais ce prince ayant voulu élever un château fort dans le voisinage des ruines de celui du Puiset, Louis s'y oppose. Thibaut, croyant ses droits blessés, ou ne cherchant qu'un prétexte, déclare la guerre au roi. Hugues, comte de Dammartin, réunit ses guerriers à ceux de Thibaut. Louis est obligé d'appeler à son secours un vassal fidèle; il réclame l'assistance du comte de Flandre, livre bataille aux deux comtes révoltés, les poursuit jusques aux portes de Meaux, où le comte de Flandre perd la vie, les atteint de nouveau vers les rives de la Marne et achève de les disperser.

Hugues du Puiset cependant était toujours renfermé dans le fort de Château-Landon. Son oncle Eudes, comte de Corbeil, vient de mourir. Louis ne croit pas de sa politique de rendre la liberté à Hugues, et de le laisser succéder au comte; il forme le projet de réunir à la couronne le comté de Corbeil. Quelle situation de la monarchie française! un prince aussi supérieur que Louis à la plupart des rois est obligé de considérer comme un de ses plus grands avantages la possession d'un comté de l'Ile-de-France. Quelle énorme différence entre la puissance de Charlemagne et celle de Louis-le-Gros! Mais Charlemagne était le fils de Pepin, le petit-fils de Charles-Martel, l'arrière-petit-fils de

Pepin d'Héristal; et quels princes représentent pour Louis ces trois grands hommes? Philippe Ier, Henri et Robert.

Voyons si malgré ses grandes qualités, sa vigilance, sa valeur et son titre de roi, Louis VI pourra aisément réussir dans cette entreprise et donner un comté à sa couronne.

(1112) André de Baudemont, beau-père d'Eudes, gardait le château de Corbeil; il est décidé à le défendre avec courage et à ne le céder qu'à Hugues, le neveu de son gendre. D'un autre côté, Thibaut, comte de Blois et de Chartres, prétend au comté de Corbeil. Louis verrait ce grand fief entre les mains d'un vassal aussi puissant que Thibaut avec plus de peine encore qu'entre celles de Hugues. On tient une conférence; on y amène le sire de Puiset. Hugues consent à tout; il cède au roi Corbeil et ses dépendances. Louis lui rend la liberté et son ancien domaine, à condition que ce vassal n'ajoutera aucune fortification à la grosse tour de Puiset, qui subsistait encore, qu'avec la permission du roi.

Mais à peine Hugues est-il libre qu'il se hâte de mettre son château en état de défense. Le comte de Blois et de Chartres, mécontent de n'avoir pas Corbeil, plusieurs autres grands vassaux de l'Ile-de-France, et le roi d'Angleterre, encouragent la nouvelle rébellion de Hugues et lui promettent des secours. Louis ne perd pas de temps et l'assiège de nouveau dans son fort. Le comte de Blois, Guy de Rochefort, Hugues de Crécy et Raoul de Beaugency,

accourent au secours du rebelle. La victoire se déclare pour le roi. Le comte de Blois, blessé dangereusement par celui de Vermandois, se retire dans sa résidence; les autres rebelles se dispersent. Le roi pardonne au sire de Puiset, mais détruit une seconde fois son château.

Avec quelle rapidité ces guerres civiles, ou plutôt ces brigandages, s'allument, s'éteignent, se renouvellent et s'éteignent encore! avec quelle facilité les enceintes des châteaux forts sont démolies, reconstruites par des serfs nombreux, détruites de nouveau et relevées sur leurs ruines!

Mais nous venons de rapporter assez de traits propres à représenter les mœurs féroces du douzième siècle; jetons les yeux sur une détermination royale des plus propres à modifier ces mœurs barbares et à favoriser la renaissance de la civilisation; voyons des actes solennels, tutélaires du trône et du peuple, et qui assurent à Louis VI la reconnaissance éternelle des nations.

Les ravages affreux que commettaient des guerriers avides et cruels, pendant des révoltes sans cesse renaissantes, avaient forcé les habitants des campagnes que la servitude n'attachait pas à la glèbe à chercher un asile dans les villes murées, où une enceinte plus ou moins forte les mettait à l'abri des irruptions soudaines de soldats dévastateurs. Mais ces villes étaient du domaine d'un seigneur féodal. Les vexations les plus tyranniques étaient souvent exercées sur ces réfugiés: on leur imposait des contributions toujours croissantes; on

exigeait d'eux des corvées multipliées; on gênait leur commerce; on leur faisait payer des priviléges; on les condamnait à de fortes amendes; ils n'obtenaient que difficilement justice, dans les affaires où le possesseur du fief était intéressé, devant des juges dépendants du seigneur; ils avaient recours à l'autorité du roi, leur suzerain. Louis établit dans les villes des tribunaux qui pouvaient réformer les jugements rendus par les juges des seigneurs; il institua d'abord ces tribunaux dans les villes dépendantes des évêques et des autres grands vassaux ecclésiastiques, moins capables de résister aux droits du roi et des Français; il en créa ensuite de semblables dans plusieurs autres villes. Les bourgeois d'un grand nombre de cités, ainsi protégés par la puissance du monarque, achetèrent ou obtinrent de leurs seigneurs une indépendance plus ou moins grande. Ils se réunissaient sous la sauvegarde du roi et la protection des tribunaux du monarque; ils se formaient en corps de communauté sous un maire ou sous des échevins qu'ils nommaient pour défendre leurs nouvelles franchises, juger leurs différents, maintenir parmi eux les règles de police dont ils étaient convenus. Le roi les défendait contre les seigneurs qui auraient voulu violer les conventions établies. Ils prenaient les armes à la voix du monarque protecteur; marchant sous leurs bannières particulières, ils combattaient avec autant de bravoure que de fidélité. La nation, à la voix de Louis, commençait pour ainsi dire de se relever de dessous des ruines funestes,

de secouer ses chaînes, de détruire les usurpations de la violence. Les droits civils des communes étaient reconnus; ils devaient conduire à la renaissance de leurs droits politiques.

Louis avait été élevé dans l'abbaye de Saint-Denys; il y avait connu Suger, qui était presque de son âge, et qui, au milieu d'un siècle de ténèbres, devait montrer le génie et les talents d'un des plus grands ministres qui aient gouverné des empires. Il l'avait beaucoup aimé. A peine fut-il sur le trône, qu'il l'appela auprès de lui, eut souvent recours à ses lumières, et écouta ses avis en prince digne d'avoir un grand homme pour ministre. On a écrit que Suger n'avait pas été peu utile à son roi et à son ami, pour l'exécution de ces grandes mesures qui devaient faire le bonheur du peuple, et donner au trône les plus fortes garanties contre l'ambition et l'audace des grands vassaux.

(1115) Louis-le-Gros, cependant, parvenu à l'âge de trente-quatre ou trente-cinq ans, désira de se remarier. Il épousa Alix ou Adélaïde, fille de Humbert II, comte de Maurienne ou de Savoie, et de Gisèle de Bourgogne. Cette princesse était jeune et belle; elle fit le bonheur du roi, et ne négligea rien pour celui des Français, en s'occupant avec le plus grand soin de l'éducation de ses enfants.

(1116) Mais à peine le roi a-t-il donné la main à Adélaïde, que la guerre recommence entre ce prince et Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Elle dure long-temps; et combien de pays sont de nouveau ravagés!

Pendant ces désastres, Hugues de Crécy, toujours ennemi acharné de son souverain, porte le fer et le feu dans les domaines du monarque. Il croit pouvoir reprendre Montlhéry sur son cousin Milon de Brai, à qui le roi l'avait cédé (1118). Il surprend Milon à Rochefort; il le fait prisonnier; il ordonne qu'on le lie comme un malfaiteur; il le traîne de château en château. Craignant de le garder dans les fers ou de lui rendre la liberté, il le fait étrangler; et voulant faire croire que Milon s'est tué en voulant se sauver, il fait jeter son cadavre par une fenêtre du château de Gommets. Mais le crime de Hugues est bientôt découvert. Le roi vient à Gommets; il ordonne que Hugues tâche de se justifier par un duel. Le sire de Crécy, troublé par ses remords, n'ose subir l'épreuve qu'on appelait encore *le jugement de Dieu*. Il se précipite aux genoux du monarque, implore sa grâce, et va dans l'abbaye de Cluny se consacrer à une vie pénitente. Louis réunit à la couronne la terre de Montlhéry.

(1119) La guerre durait toujours entre le roi d'Angleterre et celui des Français. Les deux rois se rencontrent dans la plaine du Vexin, appelée Brenneville. La bataille est peu meurtrière. L'auteur contemporain, Orderic Vital, dit que sur neuf cents chevaliers, il n'y en eut que trois de tués. Les guerriers de ce temps, couverts en entier de fer, étaient moins exposés aux blessures; mais d'ailleurs les Normands de Henri et les Français de Louis étaient unis les uns aux autres par trop

de liens, pour ne pas se ménager mutuellement; ils ne cherchaient qu'à faire des prisonniers auxquels ils pussent demander de fortes rançons. Les Normands sont plus heureux que les Français; ils prennent cent quarante chevaliers : les Français n'en prennent qu'un petit nombre. La valeur de Louis l'emporte au milieu des rangs ennemis. Un soldat anglais saisit la bride de son cheval; il s'écrie, « Le roi est pris. » Louis, en l'abattant à ses pieds d'un coup de cimeterre, « Apprends, lui dit-il, » qu'on ne prend pas le roi, même aux échecs. »

Égaré dans une forêt après le combat, il est ramené aux Andelys par un paysan qui ne le connaît pas. Il recueille bientôt le fruit de ses institutions et de l'amour de son peuple. Il voit arriver les habitants de plusieurs communes marchant sous leurs bannières et conduits par leurs curés. Il s'empare d'Ivry; il attaque en vain Breteuil. Mais le pape Callixte II, arrivé en Normandie après la fin du concile qu'il avait tenu à Reims, réconcilie les deux rois.

Deux ans s'écoulent cependant, et la guerre recommence entre Henri et Louis, qui redoute la puissance d'un vassal tel que le roi d'Angleterre, et qui croit devoir soutenir les prétentions au duché de Normandie, de Guillaume Cliton, fils de Robert et neveu de Henri.

Philippe, comte de Mantes, frère consanguin de Louis, se révolte de nouveau contre son souverain. Louis disperse ses guerriers et lui enlève son comté.

Henri ne se croyant pas assez fort pour résister à Louis-le-Gros, cherche à lui susciter de nouveaux ennemis. Il sait combien l'empereur Henri V a été offensé de l'excommunication lancée contre lui en 1119 par le concile de Reims; il anime son ressentiment; il le détermine à prendre les armes contre le souverain dans les états duquel a été tenu ce concile qui lui est odieux. Henri-le-Germanique, plus irrité que jamais, proclame qu'il veut détruire et effacer de la surface de la terre la ville qu'il regarde comme le monument de l'outrage qu'il a reçu. Il s'avance vers la Champagne, pendant que le roi d'Angleterre attaque le Vexin français. Louis convoque tous les vassaux et tous les arrière-vassaux de la couronne; il leur donne rendez-vous sous les murs de Reims. Il ne s'agit plus d'hostilités entreprises pour seconder des prétentions de vassaux français: l'étranger ose attaquer la France. La guerre devient nationale. Les vassaux accourent avec leurs chevaliers, leurs hommes d'armes, leurs soldats; les évêques, les abbés, les chefs des chapitres, conduisent leurs serfs; des abbesses même paraissent à la tête de leurs guerriers. La fierté française répond dignement à l'appel du monarque des Français: près de trois cent mille hommes, suivant certains historiens, vont se réunir dans les campagnes qui environnent la ville de Reims.

Louis avait une affection particulière pour l'abbaye de Saint-Denys, dans laquelle il avait été élevé avec Suger. La bannière de cette abbaye, appelé

oriflamme, parcequ'elle était de couleur rouge et suspendue à une lance dorée, était ordinairement portée à la guerre par le comte du Vexin, avoué de l'abbaye. Le Vexin avait été réuni à la couronne: Louis veut aller prendre sur l'autel de Saint-Denys l'étendard de l'église qu'il aime et le faire porter devant lui, au milieu des nouveaux combats qu'il va livrer. Mais l'empereur, effrayé de la fermeté de Louis et de l'enthousiasme des Français, se retire en Allemagne; et le roi d'Angleterre, abandonné par son allié, se voit obligé de faire de nouveau la paix avec Louis.

(1124) Le roi ne laisse échapper aucune occasion de faire respecter l'autorité des lois par les prélats et les vassaux les plus puissants de sa couronne. Il oblige Guillaume VI, comte d'Auvergne, à recourir au jugement de sa cour, au lieu d'employer la force contre l'évêque de Clermont. Guillaume IX, duc d'Aquitaine, le suzerain du comte d'Auvergne et son protecteur, est garant de la soumission du comte. Il fait saisir le temporel de l'évêque de Paris, qui veut disposer d'une prébende de son église sans le consentement du chapitre. Charles de Danemarck, comte de Flandre, ayant été assassiné, Louis fait punir les coupables; et, du consentement des états de cette province, donne le comté de Charles, mort sans enfants, à Guillaume Cliton, qui ne cessait de demander la Normandie à son oncle, le roi d'Angleterre.

(1127) Dès que son fils aîné Philippe est âgé de treize ans, il le fait sacrer à Reims, pour que l'as-

sentiment des grands, du clergé et du peuple, présents à la cérémonie, affermisse encore davantage sa dynastie sur le trône de Hugues-Capet.

(1029) Deux compétiteurs se disputaient le trône pontifical de Rome. Innocent II, l'un de ces prétendants, ayant été chassé de la ville pontificale par son rival, et étant venu chercher un asile en France, Louis, digne par de si hautes qualités de porter les diadèmes de tant de monarques français défenseurs des pontifes suprêmes, voulant avant tout être juste, et désirant, comme dans un si grand nombre d'autres circonstances, de s'entourer de toute l'influence de l'opinion publique, convoque à Étampes une assemblée solennelle. Il veut que cette assemblée prononce entre Anaclet et Innocent. Un homme d'un talent bien remarquable pour son siècle, d'une éloquence forte, d'une érudition peu commune, d'une piété austère, d'une activité infatigable, d'un esprit impérieux, d'un zèle ardent et dominateur, paraît avec éclat dans l'assemblée d'Étampes : c'était Bernard, abbé de Clairvaux. Deux hommes extraordinaires honoraient en même temps en France l'ordre de Saint-Benoît, Bernard et Suger; le premier, plus hardi, plus éloquent, plus propre à exalter les imaginations, à faire mouvoir les hommes, à remuer son siècle; le second, plus grave, plus profond, plus sage, plus homme d'état, plus capable de faire le bonheur de ses contemporains et de préparer celui des siècles à venir, par d'importantes institutions. La gloire de ces deux hommes a déjà brillé pen-

dant huit cents ans, mais n'a point éclipsé celle de Louis.

Bernard, dans l'assemblée d'Étampes, se déclare pour Innocent. L'assemblée adopte son suffrage. Louis envoie Suger, devenu abbé de Saint-Denys, vers Innocent, qui attendait à Cluny la décision de l'assemblée, et bientôt après il va lui-même au-devant du pape qu'il vient de reconnaître.

Innocent II était encore en France, lorsque le roi perdit son fils Philippe. Le monarque crut devoir se hâter de faire couronner son second fils Louis, que l'on devait appeler Louis-le-Jeune ; et le pape sacra à Reims ce prince, à peine âgé de treize ans.

(1131) On a écrit que ce fut au sacre de ce fils de Louis que l'on réduisit à douze le nombre des grands vassaux séculiers ou ecclésiastiques qui devaient, au nom des autres Français, et sous le nom de pairs de France, qui désignait l'égalité de leurs droits, porter la main au diadème pendant la cérémonie du sacre, et le placer, pour ainsi dire, sur la tête du monarque couronné. Ces douze pairs furent l'archevêque de Reims, les évêques de Laon, de Langres, de Noyon, de Châlons-sur-Marne, de Beauvais, le duc de Bourgogne, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, le comte de Champagne, le comte de Flandre, le comte de Toulouse.

L'un de ces douze pairs, le comte de Champagne, était ce Thibaut, comte de Blois et de Brie, dont nous avons vu Louis-le-Gros obligé plus d'une fois de réprimer l'audacieuse rébellion, et qui,

vers 1125, avait reçu le comté de Champagne, de Hugues, son oncle. Ce Thibaut, toujours entraîné par son ardeur pour l'indépendance, entretenait des liaisons dangereuses avec un autre de ses oncles, Henri Ier, roi d'Angleterre, l'ennemi déclaré ou secret du monarque des Français. Louis entra dans le pays chartrain, brûla Bonneval, fit raser Château-Renaud (1135). Et quelle époque terrible que celle où un roi tel que Louis croit ne pouvoir s'opposer aux projets de ses vassaux rebelles qu'en portant dans leurs domaines le fer, le feu et la destruction! Thibaut ne pouvant plus être secouru par le roi d'Angleterre, réconcilié de nouveau, au moins en apparence, avec le roi des Français, se soumit à Louis. Mais son oncle le monarque anglais étant mort, et son frère Étienne, comte de Boulogne, ayant succédé à Henri Ier sur le trône d'Angleterre, Thibaut voulut avoir une part dans l'héritage du frère de sa mère, et alla dans la Normandie, dont le plus grand nombre de seigneurs le demandaient pour leur duc. Mathilde, fille de Henri Ier, avait cependant épousé Geoffroy, comte d'Anjou, et duquel devaient descendre les Plantagenets. Elle réclame la Normandie pour elle et pour son époux; et Geoffroy et Mathilde ravagent la province qu'ils veulent soumettre. Thibaut aurait peu redouté les forces du comte d'Anjou (1137); mais son frère Étienne lui ayant promis une pension de deux mille marcs d'argent, il ne demande plus la Normandie, et accompagne dans l'Aquitaine le fils et l'héritier du roi de France, son suzerain.

Guillaume VIII ou X, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; il voulait obtenir le pardon des violences dont il s'était rendu coupable. Il n'avait pas d'enfant mâle; il avait, avant de partir, reconnu pour son héritière Éléonore, sa fille aînée, et l'avait recommandée à son suzerain, le roi des Français. Louis-le-Gros était trop habile politique pour ne pas voir quelle supériorité de puissance donnerait au monarque de France la réunion à la couronne des vastes fiefs possédés par Guillaume; il désira et obtint pour son fils la main d'Éléonore. Louis VII partit pour Bordeaux, où était la princesse, et où le mariage devait être célébré. Éléonore épousa Louis-le-Jeune. Son époux, avec l'agrément du roi son père, se hâta de la faire couronner reine des Français, et il fut lui-même couronné duc d'Aquitaine, dans la ville de Poitiers.

Ce duché d'Aquitaine dont il venait de recevoir la couronne comprenait alors les comtés particuliers du Poitou et du Limousin, la suzeraineté de l'Auvergne et de la seconde Aquitaine, la Novempopulanie, ou le duché de Gascogne, les comtés particuliers de Bordeaux et d'Agen.

Le Quercy, le Rouergue, le Velay, le Gévaudan et l'Albigeois dépendaient du comté de Toulouse; mais quelles belles et grandes contrées allaient augmenter le domaine particulier de la couronne! et de quel puissant vassal se trouvait délivrée la puissance royale!

A peine Louis-le-Gros put-il apprendre une union

aussi importante pour le bien de la France, et pour l'exécution des grandes vues qu'il avait conçues avec tant d'habileté, exécutées avec tant de courage et suivies avec tant de constance. Lorsque la nouvelle du mariage de son fils parvint jusques à lui, il était près de succomber à une longue maladie. Il ne reverra pas ce fils qu'il aime, il ne le pressera pas contre son cœur; mais quelles paroles éternellement mémorables que celles qu'il veut qu'on lui porte au nom de son père mourant! « Souvenez-» vous que la royauté est une charge dont vous ren-» drez un compte rigoureux à celui qui dispose seul » des sceptres et des couronnes. » Pouvait-il mieux terminer sa vie royale pour le bonheur de la nation et pour celui de son fils? Malheureusement le jeune Louis hérita de la valeur de son père; mais l'esprit supérieur de Louis-le-Gros ne passa pas jusques à son successeur.

Sa veuve Adélaïde de Savoie lui avait donné six fils et une fille; elle eut encore une fille de Matthieu de Montmorenci, connétable de France, avec qui elle se remaria.

Il n'est pas inutile de dire que, sous le règne de ce prince, les Français, lorsqu'ils n'étaient pas sous les armes, portaient des habits très longs, traînant jusques à terre, et serrés contre le corps. Les manches étaient larges et couvraient les mains; les souliers, nommés *pigaces*, et ensuite *à la poulaine*, finissaient par une pointe droite et recourbée, longue de quarante à soixante centimètres. Les laïques portaient les cheveux longs.

Les horloges à roues, inventées sous le règne de Hugues-Capet, ne comprenaient que deux roues dans chacun des deux rouages, dans celui du mouvement et dans celui de la sonnerie, et on les remontait quatre fois par jour.

Louis VII n'avait que dix-huit ans ou environ, lorsqu'il apprit à Poitiers la mort de Louis-le-Gros. Il se hâta de retourner à Paris. Peu de temps après il alla chercher à Bordeaux la jeune et belle reine. Des fêtes brillantes suivirent l'arrivée de cette princesse dans la capitale.

Des vassaux turbulents crurent pouvoir attaquer impunément le jeune roi. Un châtelain de Montgeai se fit remarquer parmi les plus séditieux. Louis, brave comme son père, dispersa ses guerriers, prit son château et le rasa; mais par une sorte d'usage féodal, auquel les rois mêmes se croyaient obligés le plus souvent de se soumettre, le roi laissa subsister la haute tour ou le donjon du château; donjon considéré comme le signe de la puissance seigneuriale.

(1137) Cependant le monarque se fit couronner le jour de Noël à Bourges, et y reçut l'hommage des grands vassaux du royaume.

Quelques années après cette solennité, il voulut faire valoir des réclamations de sa femme Éléonore sur le comté de Toulouse; il entra, à la tête d'un corps de troupes, dans les états d'Alphonse de Saint-Gilles, que l'on nommait Jourdain, parceque, né en Palestine, il avait été baptisé dans le fleuve dont on lui avait donné le nom. Ce comte de Toulouse était alors en Provence. Mais de mauvais succès ou

la justice de Louis, et les instances de plusieurs grands du royaume, engagèrent le roi à n'exiger du comte Alphonse que l'hommage dû au monarque suzerain.

Mais voici l'origine d'évènements bien plus importants.

Raoul Ier ou IVe du nom, dit le Vaillant, et fils d'Adélaïde, héritière de Vermandois et du Valois, et de Hugues dit le Grand, son mari, frère de Philippe, roi de France, avait succédé à son père et à sa mère dans les comtés de Valois et de Vermandois. Il était prince du sang de France, et avait été cousin germain de Louis-le-Gros. Toujours distingué par sa bravoure et par son dévouement à la maison régnante, il avait souvent combattu à côté de Louis-le-Gros, l'avait secondé dans la plupart de ses expéditions, avait failli à perdre la vie en attaquant un château fort avec le monarque. Nommé sénéchal du royaume, il avait paru en cette qualité au sacre de Louis-le-Jeune.

Il avait accompagné son neveu en Guyenne lorsque ce prince était allé épouser l'héritière de l'Aquitaine; il y avait vu Adélaïde Pétronille, sœur de la belle reine; il en était devenu amoureux. Son amour n'avait pas déplu à Adélaïde. Marié depuis quelque temps avec une Éléonore parente de Thibaut comte de Champagne, il résout de faire annuler son union avec cette princesse. Simon, son frère, évêque de Noyon, l'évêque de Laon et celui de Senlis, bien aises de le voir devenir beau-frère de la reine, affirment avec ser-

ment, devant le monarque, que Raoul et sa femme Éléonore sont parents au degré prohibé par les lois canoniques. Vers 1141 ils cassent le mariage d'Éléonore et de Raoul, et dès le lendemain ils unissent le comte de Vermandois avec Adélaïde ou Pétronille de Guyenne.

Le comte de Champagne cependant regarde comme un outrage l'annulation du mariage de Raoul avec sa parente. Vivement offensé, il s'adresse au pape Innocent II qui était encore en France; il réclame avec force son intervention. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, meilleur orateur que politique, favorise les plaintes de Thibaut. Le pape assemble un concile à Lagny. Raoul est excommunié, ses fiefs sont compris dans une interdiction ecclésiastique, et les trois évêques qui ont prononcé la cassation de son premier mariage sont suspendus de leurs fonctions (1142).

La reine Éléonore et Louis-le-Jeune conçoivent un vif ressentiment contre Thibaut; ils prennent avec chaleur le parti de Raoul leur beau-frère.

D'un autre côté, Innocent II avait nommé et sacré archevêque de Bourges Pierre de la Châtre, contre la volonté du roi, qui voulait donner ce siége à un de ses chapelains. Louis refuse de reconnaître la Châtre. Le pape, violant et les droits des fidèles, et ceux des églises, et ceux des nations, et ceux du monarque qui lui donne un asile, osé mettre tout le royaume en interdit. Louis apprend que le comte de Champagne maintient secrètement le pape dans son audacieuse résolution; il sait que

ce prince vient de donner une retraite à la Châtre. Il ne peut supporter la conduite de son vassal; il va faire tomber sur Thibaut tout le poids de sa colère. Il rassemble un grand nombre de guerriers; il entre dans les états du comte de Champagne, il ravage ses terres. Le comte, forcé de se soumettre, promet de ne rien négliger auprès du pontife suprême pour faire retirer l'excommunication lancée contre le roi. Louis congédie son armée. Le pape excommunie de nouveau le monarque. Louis se croit joué par le comte de Champagne; il rassemble de nouveau ses chevaliers et ses hommes d'armes; il rentre dans les états du comte, il y porte le fer et le feu; il prend et saccage Vitry: et de quelle barbarie, dans sa colère extrême, il va se rendre coupable envers des innocents pour punir la félonie d'un vassal dangereux! Plus de trois mille habitants se réfugient dans l'église: Louis, dans sa fureur, ordonne qu'on brûle le temple. Trois mille Français sont consumés.

Son délire cependant se dissipe; il voit toute l'énormité de son crime, il en frémit d'horreur; il ne déguise pas les remords qui le déchirent; il se refuse à toutes les distractions, il s'interdit tous les amusements; il ne peut pendant long-temps, dans son trouble extrême, s'occuper d'aucune affaire. On le surprend dans la solitude versant un torrent de larmes sur son forfait. Il accorde la paix au comte de Champagne; il promet de reconnaître l'archevêque de Bourges nommé par le pape, qui lève l'interdit jeté sur le royaume. Mais il ne peut

supporter le souvenir de son affreuse frénésie. Trop faible pour résister aux idées superstitieuses de son siècle, il croit ne pouvoir effacer ce souvenir qui le tourmente que par une solennelle et religieuse expiation. Il veut aller, à la tête d'une armée, jusque dans la Palestine, se dévouer à toutes les privations, à toutes les fatigues, à tous les dangers, et implorer son pardon du ciel sur la tombe sacrée de celui qui a tant pardonné (1144). Le pape et un grand nombre de membres du clergé entretiendront avec soin une résolution qui favorise leurs vues. Depuis près de cinquante ans, les pontifes de Rome n'avaient cessé d'envoyer dans toute l'Europe des prédicateurs chargés de rallumer ou de conserver cette ferveur religieuse et militaire pour la guerre contre les musulmans, cette ardeur qui ajoutait tant de force à leur puissance, tant d'influence à la domination du clergé, tant de richesses aux dotations des églises et des monastères. L'abbé de Clairvaux, cet orateur si éloquent pour son siècle, use de l'immense crédit dont il jouit, et dans les cours, où plusieurs grands personnages s'honorent d'être de ses parents, et dans les villes, et dans les châteaux, et jusque dans les chaumières des villages, pour seconder le vœu du pape et faire partir pour les rives du Jourdain un grand nombre de vaillants chevaliers; on ne cesse d'ailleurs de parler aux chefs des maisons les plus puissantes, de leurs frères, de leurs parents, de leurs alliés, qui ont conquis dans la Syrie ou dans l'Asie Mineure des principautés plus

ou moins considérables, et qui, environnés de Sarrasins et de Turcs belliqueux, obligés à chaque instant de se défendre contre ces implacables ennemis des croisés, réclament les secours les plus puissants et les plus prompts des chrétiens de l'Occident, et particulièrement de ceux avec lesquels les liens du sang les unissent d'une manière plus étroite.

C'est au milieu de ces prédications, de ces exhortations pressantes, des assurances de la victoire, des promesses de récompenses éternelles, que l'on apprend en France la résolution du monarque. Le clergé la célèbre; Suger, ministre de Louis, en redoute seul les sinistres effets: sa haute politique lui ferait voir sans peine les vassaux de la couronne, et surtout les rivaux les plus dangereux du monarque, user, dans ces longues, périlleuses et lointaines entreprises, leurs richesses et leurs forces encore si redoutées; mais il voudrait que le roi, au lieu de courir les mêmes hasards, restât dans ses états et profitât de l'absence et de l'affaiblissement des grands pour rétablir son autorité légitime, consolider l'établissement de sa dynastie, et préparer les progrès de l'affranchissement du peuple. Il s'oppose avec beaucoup d'énergie au projet de Louis; il ne néglige rien pour lui en montrer les suites funestes. Combien de malheurs son avis aurait épargnés à la France! Mais le crime de Vitry a frappé pour toujours l'imagination du monarque; il croit que ses tourments secrets ne pourront se calmer qu'au pied du Calvaire. D'ail-

leurs saint Bernard consulte avec solennité le pape Eugène sur la résolution du roi. Le pontife s'empresse de le louer. L'abbé de Clairvaux ne voit que l'avantage temporel des églises : bien loin de tâcher de dissiper les saintes terreurs de Louis, il l'engage à persister dans une détermination qu'il lui montre comme inspirée par le ciel, et l'ardent missionnaire l'emporte aisément sur le sage homme d'état.

(1145) Le roi, rempli de l'esprit de Bernard, convoque une assemblée à Bourges; il y tient une sorte de cour plénière. L'évêque de Langres monte en chaire devant cette nombreuse assemblée; il peint avec force l'état déplorable dans lequel sont en Orient les affaires des chrétiens; il touche profondément, par de vives images, les cœurs des guerriers braves et généreux qui l'entourent; il fait couler leurs larmes; et Louis congédie sa cour, plus décidé que jamais à combattre dans l'Asie sous l'étendard de la croix.

(1146) Bientôt après le roi réunit, à Vezelay en Bourgogne, une diète à laquelle on a donné le nom de parlement. Les grands du royaume y accourent à la tête des vassaux qui relèvent de leurs donjons. Ils sont en si grand nombre que l'église ne peut les contenir; ils se rassemblent dans une vaste prairie : on y dresse un théâtre sur lequel on élève le trône royal. Bernard y paraît à la droite du roi; il parle avec l'éloquence la plus persuasive. On est profondément ému : les soupirs, les sanglots, se mêlent au bruit des armes. Les Français jurent,

sur leurs glaives, de sacrifier leur vie pour préserver de l'oppression des infidèles leurs frères de l'Orient. Louis se lève transporté, s'avance vers l'abbé, se jette à ses genoux, lui demande la croix: tous les grands, tous les vassaux, la demandent à grands cris. Toutes les femmes, et la reine elle-même, éprouvent le même enthousiasme; elles ne veulent pas se séparer de ceux qui leur sont chers; elles se vouent à l'auguste pèlerinage; elles conjurent qu'on leur accorde, comme à leurs époux, le signe révéré de la sainte expédition. Saint Bernard donne la croix au roi, à la reine, aux grands, aux guerriers, à leurs compagnes. L'enthousiasme redouble; une sorte de délire s'empare de toutes les têtes: on veut que saint Bernard commande l'immense armée qui va se former. L'abbé de Clairvaux se hâte de refuser un honneur dangereux. On se sépare plein d'ardeur et d'espérance, et le roi annonce que tous les préparatifs du départ seront réglés à Étampes, dans une nouvelle assemblée.

(1147) Les croisés s'y réunissent en effet l'année suivante. Le roi confie la régence du royaume, pour tout le temps de son absence, à son ministre Suger, qui plaint son souverain et ne le servira qu'avec plus de zèle, et au brave et fidèle Raoul, comte de Vermandois, qui, après la mort de sa femme Éléonore, avait obtenu du pape Eugène, qui était encore en France, l'approbation de son mariage avec la belle-sœur de Louis.

On décide ensuite que l'armée chrétienne prendra la route de terre pour aller en Asie; et ce qui

est remarquable, les nouveaux croisés nomment, par acclamation, Louis VII leur général en chef, comme si le roi des Français devait perdre ses droits de monarque en quittant son royaume, et avait besoin des suffrages de ses guerriers pour s'avancer à leur tête vers les champs de la Syrie.

Cette armée qui va quitter la France est forte au moins de quatre-vingt mille combattants. On voit d'ailleurs se mêler dans ses rangs, ou marcher à sa suite, un grand nombre de femmes ou d'enfants de croisés, des prélats, des prêtres, des abbés, des moines, des abbesses, des religieuses, et des tourbes d'hommes sans armes, qu'entraîne le délire du siècle. Ils partent : la croix du Sauveur brille devant eux. Bernard les bénit, et va se renfermer dans les murs de Clairvaux.

Cinq ans auparavant était mort, dans un monastère voisin, cet Abailard, dont l'histoire et la gloire se lient avec celles de Suger et de Bernard, les deux Français qui, vers le milieu du douzième siècle, ont le plus mérité d'occuper la renommée. Ses talents, ses malheurs, et la tendresse si touchante d'une femme digne du plus grand intérêt, ont rendu immortels son nom et celui d'Héloïse. Quelques traits de sa vie doivent entrer dans la peinture des progrès de la civilisation renaissante. Le plus habile des dialecticiens dans un temps où l'art de l'argumentation scolastique, regardé comme le plus utile et le plus brillant, composait pour ainsi dire toute la science, il avait vu son école l'emporter sur celles de ses maîtres, Anselme et Guil-

laume de Champeaux, archidiacre de l'église de Paris. Tantôt persécuté comme tant d'hommes supérieurs, tantôt rappelé par l'estime publique, toujours suivi d'un nombre immense d'auditeurs enthousiastes, objet constant d'admiration et d'envie, ardent dans ses controverses sans cesse renouvelées, blessé profondément des traits de ses ennemis, fatigué de ses combats perpétuels, dominé par un caractère inquiet et par une imagination vive, aspirant malgré lui à de nouvelles victoires, voulant échapper aux divers évènements qui agitaient trop fréquemment sa vie, désirant et repoussant le calme et le repos, il avait cherché les plus fortes consolations dans la passion la plus propre à remplir et charmer son âme brûlante. Il avait inspiré l'amour le plus tendre à une de ses élèves, Héloïse, la nièce de Fulbert, chanoine de Paris: il naquit un fruit de leur amour. Abailard conjura la mère de recevoir sa main. Héloïse, qui adorait son amant, refusa une union qui devait priver Abailard de l'avancement qui l'attendait dans l'état ecclésiastique. Elle ne peut néanmoins résister longtemps à la volonté de celui qu'elle aime si vivement: elle l'épouse en secret. Mais la vengeance de Fulbert n'est pas satisfaite. Des assassins pénètrent, pendant la nuit, dans l'appartement d'Abailard; il subit un cruel outrage; il va désespéré s'ensevelir dans le cloître de Saint-Denys, et veut qu'Héloïse se renferme dans celui d'Argenteuil. C'est dans cette solitude qu'elle nourrit en secret l'amour qu'elle conserve pour le père de son en-

fant, pour l'époux qu'elle a perdu, et dont les hautes tours qu'elle voit de sa cellule lui montrent la retraite ou plutôt le tombeau.

Abailard cependant ne peut modérer la fureur qui l'agite. En vain il se livre chaque jour à des études nouvelles: ses connaissances, son talent, sa réputation, s'accroissent; mais sa tête est toujours exaltée, son cœur ulcéré, son caractère aigri. Il ne peut parvenir au repos: il veut réformer les moines qui l'entourent; il les offense par des opinions qui blessent leurs erreurs; il quitte leur monastère. Il s'éloigne de la douce et plaintive Héloïse; il erre: il trouve partout des admirateurs; mais les orages l'accompagnent. Thibaut, comte de Champagne et de Blois, est touché de son infortune; il lui donne un asile; et Abailard bâtit un oratoire qu'il nomme *Paraclet* ou *le Consolateur*. Sa renommée y attire un grand nombre de disciples. Ses persécuteurs l'y poursuivent; il est forcé d'abandonner le Paraclet.

Pourquoi sommes-nous obligés de dire qu'on a reproché à Suger d'avoir, à cette époque, chassé d'Argenteuil la triste Héloïse et les religieuses dont elle était devenue la prieure? Abailard s'empresse de céder le Paraclet à Héloïse: elle en est la première abbesse; et qu'il lui est cher cet asile qu'elle doit à son amant, et où elle trouve partout la trace de ses pas! Elle était aussi instruite que spirituelle et sensible: il y avait des jours dans l'année où ses compagnes, formées par ses leçons, célébraient avec elle les louanges de Dieu, en grec, qu'elle sa-

vait très bien; et un tendre respect pour sa mémoire devait pendant long-temps faire conserver cet usage dans cette abbaye.

Lorsque Abailard fut obligé de quitter le Paraclet, que son épouse et lui ont rendu si fameux, les moines de Saint-Gildas-de-Ruis, dans la Basse-Bretagne, l'élurent pour leur abbé. Leurs mœurs étaient très dépravées; Abailard voulut les réformer. Ils s'indignèrent, et, ne pouvant pas se soustraire à son autorité, quelques uns d'eux voulurent l'empoisonner.

Il échappa à ce danger; mais deux adversaires redoutables attaquaient sa doctrine. Saint Norbert et saint Bernard s'élevèrent avec force contre ses opinions sur un des mystères du christianisme; saint Bernard s'oublia au point de l'accabler d'injures. Deux conciles, celui de Sens et celui de Soissons, condamnèrent le malheureux Abailard; il fut obligé de jeter lui-même ses manuscrits dans les flammes. Héloïse toujours aimante, toujours fidèle, et alliant à la piété la plus fervente et aux vertus les plus pures dont elle brillait dans son cloître, ce sentiment profond et si vif dont elle devait brûler jusques au tombeau; consolait son époux; le défendait avec zèle; le protégeait de toute la vénération qu'elle avait inspirée; elle lui écrivit cette lettre fameuse, qui, traduite ou imitée par tant de poëtes, n'a pas peu ajouté à leur célébrité, et que Pope lui-même a pour ainsi dire adoptée.

Abailard trouva enfin un peu de calme dans le monastère de Cluny, auprès de Pierre, si justement

nommé le Vénérable. Ce bon et respectable abbé l'accueillit comme un fils, s'attendrit sur ses malheurs, honora sa gloire, fit descendre la plus douce consolation dans son cœur ulcéré, le réconcilia avec le pape, toucha en sa faveur l'abbé de Clairvaux, préserva des orages les derniers jours de sa vie, veilla avec une vive sollicitude sur sa santé altérée, voulut qu'il allât respirer sur les bords de la Saône un air plus salutaire, reçut ses derniers soupirs, et, d'après sa prière, fit parvenir religieusement ses cendres à celle que le sort venait de condamner au malheur de survivre à son amant. Ces cendres furent déposées dans une tombe où celles de son épouse devaient être aussi renfermées, et sur laquelle les pleurs de la pieuse et inconsolable Héloïse devaient couler pendant plus de vingt ans.

Quel contraste que celui de l'admirable douleur d'Héloïse et des vertus si douces de Pierre avec la férocité de tant de possesseurs de grands fiefs! Nous voyons parmi les grands vassaux de France Baudouin VII, comte de Flandre, et surnommé *à la hache*, parcequ'une hache redoutable était presque toujours dans ses mains, réprimer les assassinats et les brigandages dont plusieurs nobles de ses terres ne se rendaient que trop fréquemment coupables par de plus horribles cruautés. Une femme étant venue se plaindre à lui d'un chevalier qui lui avait enlevé deux vaches, il monte à cheval, l'atteint, l'amène garrotté jusque dans Bruges, et le fait jeter dans une chaudière d'eau bouillante. Dix autres nobles ou chevaliers, indignes de leur titre,

avaient pillé des marchands qui allaient à une foire voisine de Bruges. Le comte les poursuit avec plusieurs hommes d'armes. Ils se réfugient dans une maison isolée. Leurs parents accourent et demandent leur grâce. Le comte entre dans la maison. «Qu'à l'instant, dit-il aux coupables, celui qui veut »avoir la vie sauve pende ses camarades au plan»cher de cette chambre. » Un d'eux exécute l'ordre terrible du comte sur ses complices glacés de terreur. Baudouin lui ordonne de monter sur un banc, de s'attacher lui-même à une corde par le cou. Le misérable, hors de lui-même, obéit. Le comte renverse le banc : le malheureux expire; et Baudouin ne repart qu'après avoir adressé une cruelle ironie aux parents des victimes.

A cette barbarie s'alliait dans le comte de Flandre une grande fidélité envers Louis-le-Gros, son suzerain, et un courage intrépide. Il donne asile à Guillaume Cliton, son parent, contre Henri, roi d'Angleterre, et oncle de Cliton. Henri le menace de le poursuivre jusque dans Bruges. « Je lui en »épargnerai le chemin, » répond le comte. Il part, en effet, à la tête de cinq cents chevaliers (1118); il va à Rouen où est le monarque anglais; il trouve les portes fermées; il enfonce sa hache dans la porte dont il s'approche, et défie le roi. Henri ne répond rien. Le comte ne s'éloigne que pour aller faire le siége du château d'Eu : mais il est blessé d'un coup de lance dont il meurt, quelques mois après, au château d'Aumale.

Baudouin n'avait pas laissé d'enfants; il avait fait

un testament en faveur de son cousin Charles Ier, fils de Canut IV, roi de Danemarck, et d'une sœur de Robert II, père de Baudouin. Les états de Flandre reconnaissent d'autant plus aisément le prince danois pour leur comte, qu'il avait été élevé dans leur province (1119). Baudouin, comte de Hainaut, Hugues, comte de Saint-Pol, Thomas de Coucy, et quelques autres possesseurs de grands fiefs, veulent lui disputer le comté de Flandre; Charles les défait dans plusieurs combats, et les oblige à demander le paix.

Il est aussi fidèle à son suzerain que son prédécesseur; mais il fait naître de graves mécontentements, et il est assassiné dans une église de Bruges.

(1127) Louis-le-Gros engage les grands de la province à élire ce Guillaume Cliton de Normandie, neveu du roi d'Angleterre, et auquel Baudouin VII avait donné asile. Il l'investit lui-même de son comté, mais reprend le Vexin qu'il lui avait donné peu de temps auparavant.

Plusieurs concurrents disputent cependant à Guillaume son grand fief. Parmi ceux qui prennent les armes contre lui, on voit Arnoul de Danemarck, Baudouin, comte de Hainaut, Étienne, comte de Boulogne, et Thierry d'Alsace, seigneur de Bitche, et fils de Thierry, duc de Lorraine, et d'une fille de Robert-le-Frison.

Ils sont encouragés par le roi d'Angleterre.

Cliton force Arnoul à repartir pour le Danemarck. Baudouin et Étienne se rendent odieux par leurs brigandages. Cliton est tué en assiégeant Alost où

Thierry s'était renfermé. (1128) Thierry est reconnu comte de Flandre, inauguré dans les principales villes de la province, et rend hommage au roi des Français et au roi d'Angleterre, duc de Normandie, pour les divers fiefs dont ces princes étaient les suzerains.

Quelques années après l'inauguration du prince lorrain, un terrible désastre consterna la Flandre et l'Angleterre. La mer s'éleva à une telle hauteur dans le détroit de Calais, qu'elle inonda une grande partie des contrées maritimes flamandes et anglaises, engloutit une vaste étendue de rivages flamands, couvrit les terres basses voisines, et détruisit un grand nombre de villages et de bourgs.

Ce fut après cette affreuse inondation, que Thierry partit pour la Palestine. Il y demeura peu. Il était de retour en 1140, lorsqu'il fut attaqué par Étienne, qui avait remplacé Henri I^er^ sur le trône d'Angleterre; par Baudouin, comte de Hainaut; par Hugues, comte de Saint-Pol, et par Guillaume d'Ypres. Il leur résista avec courage, ravagea les terres du Hainaut et de Saint-Pol, contraignit Guillaume d'Ypres à passer la mer, et à se réfugier auprès du roi d'Angleterre.

Victorieux de ses ennemis, il voulut aller combattre de nouveau contre les musulmans (1147). Il partit pour la Syrie, comme son suzerain Louis-le-Jeune, le chef de la seconde grande croisade.

C'était le pape Pascal II qui avait, dans le temps, succédé à Urbain, l'auteur de ces guerres si extraordinaires des disciples du Christ contre les sec-

tateurs de l'islamisme, ou plutôt de ces immenses migrations de l'Occident vers l'Orient. Pascal II, héritier de toutes les prétentions de ses prédécesseurs, avait renouvelé tous les décrets de Grégoire VII contre l'empereur Henri IV. Mais Henri avait reçu les soumissions de tous les princes d'Allemagne. Conrad, son fils aîné, avait été déclaré, par une diète de Mayence, coupable du crime de lèse-majesté, déchu de son titre de roi des Romains, privé de ses droits à l'empire. Cette même diète avait élu à sa place Henri, son frère, qui avait juré à l'empereur de ne rien entreprendre qu'avec son consentement; et le rebelle Conrad, méprisé de ceux qui avaient été ses partisans les plus zélés, était mort à Florence, empoisonné, suivant quelques auteurs, par ceux même qui l'avaient entraîné dans la révolte. Guelfe, le mari de la comtesse Mathilde, ayant perdu l'espérance de recueillir la riche succession de sa femme, qui avait donné tous ses fiefs au siége de Rome, s'était séparé d'elle, pour retourner en Bavière. Il avait abandonné le parti pontifical auquel cependant son nom devait rester; il avait embrassé celui de l'empereur, et était même revenu en Italie avec le duc son père, pour faire la guerre à Mathilde et à ses alliés. Ferrare était encore en 1101 rebelle aux lois de la comtesse. Mais Mathilde avait déjoué les projets de son mari et de son beau-père; elle s'était mise à la tête de ses troupes, pour réduire Ferrare, et aidée par des bâtiments vénitiens et ravenates qui avaient remonté le Pô, elle avait obligé cette ville à se rendre.

Il y avait déjà vingt-cinq ans qu'elle avait fait sa fameuse donation à l'église de Rome. Pascal II désira qu'elle la renouvelât. Il supposa que l'acte de cette cession avait été égaré pendant les troubles, et il chargea le cardinal Bernard, abbé de Vallombrose (1102), et son nonce auprès de la comtesse, d'en demander le renouvellement à cette princesse. Mathilde avait alors soixante-trois ans; elle s'empressa de donner au pape un nouveau diplôme.

(1104) Ce cardinal Bernard, très dévoué au pontife, prononça à Parme, au milieu d'une fête solennelle, un discours plein de mépris contre l'empereur qui était toujours excommunié. Un grand nombre d'assistants, dévoués à Henri IV, s'indignèrent de la hardiesse du prélat, tirèrent leurs épées, s'emparèrent du cardinal, le conduisirent en prison, pillèrent sa chapelle; mais les Parmesans, effrayés des menaces de Mathilde, s'empressèrent de lui rendre la liberté.

Les succès de Mathilde contre Henri IV sont suivis cependant d'évènements bien autrement importants. L'empereur, après avoir pacifié l'Allemagne, veut se réconcilier avec Pascal. Il allait partir pour l'Italie, lorsqu'il apprend que son fils le roi des Romains vient de se révolter contre lui. Et combien de crimes et de parjures nous allons voir se succéder!

Le pape, n'écoutant que son ambition, délie le jeune prince du serment qu'il avait prêté à son père. L'évêque de Constance, légat du pape, entraîne tous les anciens factieux de l'Allemagne dans

le parti du roi des Romains. Ce fils rebelle déclare qu'il est prêt à reconnaître l'autorité de son père, si l'empereur veut mériter, par sa soumission à l'église, l'absolution de l'anathème lancé contre lui. Le clergé germanique, séduit par cette avilissante et perfide déclaration, se tourne vers un monarque dont le règne lui promet tant de pouvoir. En vain le malheureux Henri écrit-il à son fils les lettres les plus touchantes, le parjure roi des Romains ne veut pas reconnaître un excommunié ni pour son empereur ni pour son père. L'ambition effrénée et l'ignorance superstitieuse l'emportent sur les droits sacrés des trônes, des peuples et de la nature; le désordre est dans tous les esprits. Des envoyés du pape répandent dans toute l'Allemagne le feu de la discorde et de la rébellion. Les Saxons se déclarent contre l'empereur. Une conférence, cependant, a lieu à Bingen, entre Henri IV et son fils. Le roi des Romains abuse son père par un faux repentir et de feintes protestations; il lui promet de se soumettre à son pouvoir dans la diète générale qui doit se tenir à Mayence, et d'obtenir du pape l'absolution de l'empereur. Henri, trompé par sa tendresse pour son fils, congédie son armée; mais à peine ses guerriers se sont-ils éloignés de lui, que le roi des Romains, ne craignant plus de commettre le plus grand attentat, porte une main sacrilége sur son père et son souverain, l'arrête à Ingelheim, le dépouille des ornements impériaux, le force à renoncer à l'empire; et des prêtres factieux violent la sainteté des autels, en le couron-

nant solennellement à Mayence, en présence des envoyés du pape.

Le malheureux Henri IV s'échappe de sa prison; il se sauve à Cologne, il se réfugie à Liége; il écrit au roi de France, qu'il appelle son fidèle allié. Louis-le-Gros n'avait pas encore succédé à Philippe; il aurait soutenu, en digne monarque des Français, la cause des nations, des pères et des rois.

Henri parvient néanmoins à rassembler une nouvelle armée. Ses troupes remportent d'abord quelques avantages; mais bientôt elles sont défaites par celles de son fils. L'empereur n'entrevoit plus de ressource; il perd le courage avec l'espoir; sa tête s'égare; il s'abandonne lui-même: il tombe dans l'avilissement. On se refuse à croire que, courbant sans résistance sa tête humiliée sous l'infortune, il ait supplié l'évêque de Spire de lui donner une prébende laïque dans son église, où il pouvait, ayant étudié et sachant chanter, remplir une place de lecteur ou de sous-chantre. L'évêque le refuse: Henri était excommunié.

L'infortuné monarque meurt à Liége, sans assistance, sans consolation. Et que ne pardonne pas la tendresse paternelle? Au moment de terminer sa misérable vie, Henri ne maudit pas son fils dénaturé; il lui envoie tout ce qui lui reste au monde: il lui adresse son épée et son diadème. On l'enterre. Mais le pape inflexible fait arracher à la tombe, ce dernier asile du malheur, le corps de celui auquel il avait dû jurer obéissance comme à son souverain.

Mais telles étaient les erreurs funestes répandues par l'audace, l'intérêt, les préjugés, la confusion des idées, le mélange du pouvoir civil et de l'autorité ecclésiastique, l'oubli des préceptes de l'évangile, que, lorsque les passions humaines ajoutaient au délire du fanatisme, on regardait comme des crimes dignes d'anathème de manger avec des excommuniés, de commercer avec eux, de leur parler, de les saluer, de les soulager, de les secourir. Et quel était le délit reproché à Henri IV? D'avoir voulu conserver le droit que les empereurs avaient exercé pendant si long-temps, d'investir les prélats du temporel de leurs siéges, en leur remettant une crosse et un anneau.

(1106) Henri V succéda au père envers lequel il avait été si coupable. Pascal craignant que ce prince, n'ayant plus besoin de son secours, ne voulût faire valoir les droits de la couronne impériale que Henri IV avait soutenus avec tant de constance, se hâta de faire défendre aux princes séculiers, par un concile tenu à Guastalla, d'investir les prélats de leur temporel.

Il voulut donner encore plus de solennité à cette décision. Il vint en France; il s'arrêta à Cluny; il séjourna à Saint-Denys; il vit le roi Philippe; il disposa avec adresse les esprits de tous ceux qui pouvaient influer sur les grandes délibérations, et convoqua à Châlons un nouveau concile. Brunon, archevêque de Trèves, et Guelfe II, duc de Bavière, y vinrent de la part de l'empereur. En vain Brunon parla avec beaucoup d'éloquence et d'ha-

bileté en faveur du droit d'investiture qui appartenait au chef de l'empire, en vain prouva-t-il par l'histoire avec quelle justice ce droit avait été reconnu et exercé, le pape l'emporta. Le concile de Châlons confirma la résolution du concile de Guastalla; et le duc de Bavière ne vit plus d'autre moyen de sauver les prérogatives de l'empire, que d'en appeler à l'épée de Henri.

(1106) Le mécontentement de l'empereur effraya Pascal. Il tint un troisième concile à Troyes; et ajoutant une nouvelle disposition aux décrets de Châlons et de Guastalla, il fit ordonner qu'on déposerait les évêques qui se feraient investir par un prince séculier. Une partie du clergé s'obstinait à mêler l'autorité spirituelle et la puissance civile, et à les unir si intimement dans l'épiscopat, qu'on pût essayer de faire croire qu'en donnant la seconde on conférait la première, et que le souverain, en mettant en possession du temporel, portait une main profane à des attributions purement religieuses. On ne voulait pas voir dans l'anneau et la crosse les signes d'une délégation civile; mais les marques d'une juridiction spirituelle.

L'empereur protesta, dans une assemblée tenue à Mayence, contre les décisions obtenues par Pascal; et voilà, entre le chef de l'empire et le pontife de Rome, le commencement d'une guerre semblable à celle que Henri V, pour colorer sa criminelle ambition, avait tant reprochée à son père.

Il fut décidé qu'une grande ambassade porterait à Pascal les réclamations du corps germanique. Six

ambassadeurs furent choisis par les états provinciaux. La Lorraine et la province rhénane nommèrent Brunon; la Saxe lui adjoignit l'archevêque de Magdebourg; la Franconie, l'évêque de Bamberg; la Bavière, l'évêque d'Aichstett; la Souabe, l'évêque de Constance; et ce qui, de l'ancien royaume d'Arles, restait attaché au corps germanique, nomma l'évêque de Coire. L'empereur joignit ses délégués particuliers à ceux de ses états. Mais les partisans du pape trouvèrent le moyen de faire échouer une entreprise qui les alarmait. Les ambassadeurs ne passèrent pas les Alpes.

Henri V, cependant, avait conservé un vif ressentiment contre les princes qui étaient restés fidèles à son père. Il donna un des exemples les plus funestes aux peuples et aux souverains : il punit ce qu'il aurait dû honorer; il sévit contre la loyauté. Il ôta le duché de la basse Lorraine au comte de Limbourg, et le donna au comte de Louvain, Godefroy-le-Barbu. C'est de ce comte de Louvain, dont une sœur avait épousé Gilbert de la Ville-sur-Illon, cousin du duc de la Lorraine mosellane, que devait descendre la maison de Hesse.

Sous le règne de ce même Godefroy, le nom de basse Lorraine fit place au nom de Lothier, qui devait être remplacé insensiblement par celui de Brabant.

Magnus, duc de Saxe, ne laissa en mourant que deux filles qui héritèrent de ses biens allodiaux. L'aînée épousa Henri Guelfe, dit le Noir, frère de Guelfe II, duc de Bavière, et lui porta la

principauté de Lunébourg. La cadette donna le margraviat de Brandebourg à son mari Othon de Ballenstett, souche de la maison d'Ascanie ou d'Anhalt. Le duché de Saxe fut conféré à Lothaire comte de Supplenbourg, duquel Adolphe, comte de Schaumbourg, reçut l'investiture du comté de Holstein.

L'extension du régime féodal, et de misérables querelles sur des cérémonies au sujet desquelles il aurait été si facile de s'entendre, voilà le triste spectacle que présentent l'Allemagne et l'Italie.

Un Henri, fils de Gotschalk, roi des Obotrites, remonte cependant sur le trône de son père, et, par le rétablissement du christianisme, ranime les éléments de la civilisation dans les provinces des Slaves et des Venèdes (1108). Les Hongrois se soustraient, par leur courage, à la souveraineté des rois de Germanie; les Polonais sont obligés de le reconnaître et de payer un tribut à Henri V. Mais pendant que les bornes orientales de l'Allemagne sont ainsi déplacées par les armes, le pape, toujours plus ardent dans sa querelle avec l'empire, tient un concile à Bénévent, et lance les foudres de l'excommunication contre les évêques qui seraient nommés par des princes séculiers ou qui en recevraient l'investiture.

(1110) L'empereur ne peut plus supporter cette lutte obstinée; il craint pour son diadème; il rassemble une armée, et part pour l'Italie; il passe ses troupes en revue dans les champs de Roncale. La comtesse Mathilde, effrayée de cet appareil me-

naçant, se hâte de rendre hommage à l'empereur; quelques villes rebelles sont soumises, et Henri se dirige vers Rome.

Le pape appelle à son secours les princes normands de l'Italie méridionale; mais ils ne peuvent arriver assez tôt ni avec des forces assez imposantes pour sauver le siége pontifical. Pascal est contraint de négocier avec Henri; il signe le traité de Sutri, à quelques lieues de Rome. L'empereur renonce au droit de nommer et même d'investir les prélats; il cède ce grand triomphe au pontife romain. Le siége apostolique conserve la possession des terres qu'il a reçues des prédécesseurs de Henri; mais le pape s'engage à faire restituer à l'empire, par le clergé d'Allemagne et par celui d'Italie, les comtés, les fiefs, les châteaux forts, les vassaux, les péages, les avoueries des villes impériales, et en général tous les droits régaliens que ces deux clergés d'Italie et d'Allemagne avaient obtenus des empereurs depuis Charlemagne: les églises ne devaient conserver que leurs biens patrimoniaux.

D'abord, après la conclusion du traité, Henri se rend à Rome; le peuple et le clergé de cette capitale vont au-devant de l'empereur; le pape le reçoit à l'entrée de Saint-Pierre. Henri, prêt à déposer sur l'autel sa renonciation à la nomination et aux investitures des prélats, demande au pape de lui remettre le décret relatif à la restitution des fiefs et des droits régaliens possédés par le clergé. Pascal refuse le décret. Henri délibère avec ceux qui l'entourent; il fait arrêter le pape, taille en pièces une

troupe de Romains qui veulent le délivrer, et l'emmène prisonnier, ainsi que ses cardinaux, dans le château de Tribucco. Rome ferme ses portes; l'empereur l'assiège; les plus grands malheurs la menacent. Pascal adopte une nouvelle transaction; le traité de Sutri est révoqué: le pape consent à ce que l'empereur investisse, par la crosse et l'anneau, les évêques et les abbés élus canoniquement; et ce qui est digne d'une attention particulière, il s'engage à ne jamais excommunier Henri V, sous quelque prétexte que ce puisse être. La transaction est jurée d'un côté par le pape et treize cardinaux, et de l'autre par l'empereur et treize princes de l'empire, ecclésiastiques ou séculiers.

Pascal, de retour à Rome, couronne solennellement l'empereur, auquel les Romains confèrent la dignité de patrice; il lui remet un diplôme relatif aux investitures. Henri renonce aux nominations arbitraires des abbés et des évêques, et le pontife ne craignant pas de donner à la transaction le caractère le plus sacré aux yeux de l'Europe entière, partage avec Henri l'hostie avec laquelle il va communier, et au milieu des saints mystères, profère ces paroles redoutables : « Comme cette » partie est séparée du corps de Jésus-Christ, ainsi » soit séparé de son royaume celui qui violera le » traité. »

Henri satisfait repart pour l'Allemagne; il crée la comtesse Mathilde régente de l'Italie pendant son absence; il confère la dignité et les droits de comte de l'empire romain au comte Amédée III

de Savoie, et il renouvelle les anciens traités de l'empire avec la république de Venise.

Mais à peine s'est-il éloigné de Rome, que les cardinaux reprochent avec aigreur au pape d'avoir sacrifié lâchement les droits de l'église à la crainte de la mort ou de la servitude. Et quel nom donner au grand drame que vont donner en spectacle au monde le pontife suprême et le collége des cardinaux?

Le pape avoue sa faute; il veut, dit-il, aller pleurer sa coupable faiblesse; il se retire à Terracine. Les cardinaux se rassemblent; ils s'arrogent en l'absence de Pascal l'autorité pontificale, ils rendent des décrets, ils condamnent la transaction. Pascal, montrant le plus grand repentir, dépose les ornements pontificaux, dont il se déclare indigne; il sort de Terracine, il s'enfonce dans une solitude écartée, il dit qu'il va abdiquer le pontificat suprême, dont il a si mal rempli les devoirs. Les principaux Romains s'y opposent; on le presse de quitter sa retraite; on l'y oblige: il revient à Rome; il tient un concile; il oublie le redoutable mystère pendant la célébration duquel il a appelé sur lui le courroux céleste et l'éternelle réprobation, s'il manquait à sa foi; il révoque ce qu'il appelle le privilége accordé par la transaction à l'empereur; il lui interdit d'investir les prélats (1112). Voulant cependant se montrer fidèle à la promesse, ou plutôt au serment qui concerne plus particulièrement la personne de Henri, il ne veut pas l'excommunier. Mais le collége des cardinaux, même en sa présence,

suivant plusieurs auteurs, et des synodes présidés par le cardinal de Préneste, ou par d'autres de ses légats, lancent les plus terribles anathèmes contre leur souverain; la rébellion est portée au point de le déclarer déchu de l'empire; et, ce qu'on a de la peine à comprendre, Alexis Comnène, empereur de Constantinople, au milieu de toutes les alarmes que lui inspirent les Sarrasins, les Turcs et même les croisés, ne craint pas d'offrir au pape le secours de ses armes, pour faire exécuter la sentence ecclésiastique qui ôte la couronne impériale à Henri. Mais Alexis annonce qu'après avoir renversé du trône le monarque excommunié, il réunira l'empire romain à celui de Constantinople; et ses offres sont rejetées.

L'ambition des grands vassaux se réunit cependant à celle du pontife, et à la funeste influence de l'ignorance et du fanatisme; et quel affreux tableau vont présenter de nouveau les discordes civiles!

Sigefroy, comte palatin du Rhin, et Lothaire, duc de Saxe, sont à la tête des mécontents; ils sont proscrits dans une diète tenue à Erfurt. Le comte de Mansfeld, lieutenant général de l'empereur, surprend le comte palatin, lui donne la mort, et les autres vassaux rebelles sont obligés d'implorer la clémence du vainqueur.

Mais les vassaux de la Germanie avaient usurpé tous les droits des peuples : la nation n'avait plus de véritable existence politique; elle ne pouvait point donner au trône une base sûre, étendue, immuable. Ce trône, sans cesse agité par les tempêtes

des passions les plus audacieuses, ne recevait des hasards de la guerre, de l'assistance de feudataires indociles, et de la force des armes qu'il était si aisé de diriger en faveur de la révolte aussi bien que pour le maintien de la justice, que des garanties faibles, incertaines, et que la victoire ne relevait un moment que pour les renverser l'instant suivant. Et comment Henri aurait-il pu se confier à la foi de vassaux dont les plus puissants, entraînant avec tant de rapidité les autres, ne cessaient de nourrir le désir secret de supplanter leur suzerain?

Albert de Saarbruck avait été premier ministre de l'empereur; il avait conseillé à ce prince toutes les mesures que Henri avait prises contre le pape: l'empereur le recommande pour l'archevêché de Mayence. Albert est élu, et à l'instant il se jette dans le parti de Pascal. Henri le fait arrêter; il convoque à Worms une diète dans laquelle il confère le palatinat du Rhin à Godefroy, comte de Calb; il en réunit une seconde à Mayence, où, de l'avis et du consentement des princes, suivant Conrad d'Ursperg, il épouse Mathilde, princesse d'Angleterre. Mais au milieu des solennités du mariage, l'esprit de rébellion, le fanatisme, et les intrigues de Rome, ourdissent de nouvelles trames. Une ligue formidable se forme sous le prétexte de défendre la liberté germanique et la religion du Christ, c'est-à-dire l'indépendance des grands feudataires et la théocratie des pontifes de Rome. La révolte éclate dans la Saxe; le duc Lothaire se montre à la tête des rebelles. Henri ne désespère

pas du succès de sa cause; il tient une diète à Goslar: les rebelles sont proscrits, et les troupes de l'empereur ravagent la Saxe et la Westphalie.

(1115) L'armée impériale est cependant défaite par les révoltés, dans le comté de Mansfeld: l'ambition, la crainte, et surtout les machinations du cardinal Thierry, légat du pape, bouleversent toute la Germanie. Le légat préside un synode à Goslar; l'empereur y est excommunié de nouveau. Les évêques allemands, entraînés par les sollicitations du pape et par l'esprit de vertige qui règne dans la Germanie, osent rejeter les propositions que Henri leur fait parvenir; ils vont renouveler dans leurs diocèses les anathèmes lancés contre ce prince.

Au milieu d'une défection si générale et si effrayante, Henri ne s'abandonne pas; il se concerte avec Godefroy, comte palatin, et avec le fils de sa sœur Agnès, Frédéric de Hohenstauffen, duc de Souabe. Il donne le duché de la France rhénane à son autre neveu, Conrad de Hohenstauffen, frère de Frédéric; et pendant qu'il rallie ses troupes et ses vassaux fidèles, il apprend la mort de la comtesse Mathilde.

(1116) Cette princesse, si fameuse dans l'histoire de l'Italie pendant la fin du onzième siècle et le commencement du douzième, avait donné tous ses états au siége apostolique pendant le pontificat de Grégoire VII, et elle avait renouvelé sa donation sous celui de Pascal. Elle avait disposé de la Toscane, du duché de Spolette, de Parme, de

Plaisance, de la plus grande partie de la Lombardie, comme si ces grands fiefs n'étaient pas soumis aux lois féodales qui réglaient les successions des vassaux dans l'empire et dans le royaume d'Italie. Pascal veut se mettre en possession du riche héritage de la comtesse. Henri, malgré les troubles de la Germanie, réclame les droits de l'empereur et de l'empire sur les fiefs de Mathilde. Le pape persiste dans ses prétentions. L'empereur prend une résolution hardie : il nomme ses vicaires en Allemagne, ses deux neveux, Frédéric et Conrad de Hohenstauffen, l'un duc de Souabe, et l'autre de la Franconie, et il part pour l'Italie. Il s'empare de toutes les terres de la comtesse; il somme le pape d'observer, au sujet des investitures, la célèbre transaction de Rome (1117). Pascal refuse avec obstination; il se retire dans l'abbaye du Mont-Cassin, et de là à Capoue, et ensuite à Bénévent. L'empereur arrive dans la capitale de l'empire romain; il y tient une cour plénière, il s'y fait couronner une seconde fois; il reçoit le diadème des mains de l'archevêque de Brague, que le pape avait envoyé pour traiter avec l'empereur. Les Normands de la Pouille et de la Calabre accourent pour défendre les prétentions de Pascal; mais ils sont battus par les impériaux.

Pendant ces querelles sanglantes, la ville de Lucques et celle de Pise se donnent une véritable indépendance, sont gouvernées par leurs propres magistrats, deviennent des républiques; et les Pisans surtout vont, par un commerce étendu, ac-

quérir de grandes richesses et rivaliser avec d'autres peuples puissants.

Pascal cependant avait déposé, dans un concile, l'archevêque son infidèle légat. L'empereur s'était éloigné de Rome: Pascal y était revenu; mais il cessa de vivre vers la fin de janvier 1118.

A peine fut-il mort, que l'on nomma à sa place Jean de Gaëte, moine du Mont-Cassin, cardinal et chancelier de l'église romaine. Jean prit le nom de Gélase II. Son élection déplut à la faction de Cesio Frangipani. Ce chef de parti entra dans l'église où Gélase venait d'être nommé, traita le nouveau pape d'intrus, le maltraita, le conduisit chez lui et lui donna des fers. Intimidé néanmoins par le grand nombre de Romains qui réclamaient le nouveau pontife, il lui rendit la liberté. Henri fit faire à Gélase des propositions de paix; elles furent refusées. Il revint à Rome. Gélase s'enfuit à Gaëte. L'empereur lui envoya l'archevêque de Brague pour l'engager à reparaître dans son église; ses instances furent inutiles. Il fit alors nommer pape ce même archevêque de Brague, qui choisit le nom Grégoire VIII; et, par une bizarrerie que l'esprit du onzième siècle pourrait seul excuser, il désira d'être couronné une troisième fois, et il voulut que le bandeau impérial fût placé sur sa tête par le pontife qu'il venait de créer. Pendant que, dans cette singulière solennité, Grégoire VIII se montrait avec la tiare dans la première basilique de Rome et de la chrétienté, une cérémonie moins brillante avait lieu dans une église de Gaëte. Gé-

lase II n'était pas encore prêtre; on lui donna le sacerdoce, et le lendemain on le consacra évêque et pontife suprême.

Henri VIII cependant crut pouvoir s'éloigner de nouveau de Rome. Gélase y rentra secrètement; mais ses partisans furent attaqués et défaits, après un combat sanglant, par ceux des Frangipani; et le pape, ne croyant pas pouvoir résister à la violence d'une faction victorieuse et aux armes de l'empereur, s'échappa de la ville, parvint à s'embarquer, et se dirigea vers la France, où il espérait trouver un asile.

Louis-le-Gros, digne successeur des Pepin et des Charlemagne, ne vit rien dans sa politique ni dans ses devoirs qui l'empêchât de suivre son penchant généreux. Le fameux Suger alla lui-même au-devant de Gélase. Le pape vint jusques à Cluny; mais l'état de sa santé le contraignit à s'arrêter dans ce célèbre monastère, où il mourut peu de temps après. Les cardinaux qui l'avaient suivi en France avaient reçu de ceux qu'ils avaient laissés à Rome le pouvoir d'élire le successeur de Gélase, si ce pontife venait à succomber aux chagrins de l'exil et aux fatigues d'un long voyage (1119); ils nommèrent l'archevêque de Vienne, fils de Guillaume dit le Grand, comte de Bourgogne, et oncle d'Adélaïde, épouse du roi des Français. Ce pontife partit de Cluny peu de temps après son élection, pour aller se faire couronner dans son ancienne métropole de Vienne; il prit le nom de Callixte II. Fidèle aux principes de Grégoire VII et

de Pascal II, il fit tenir un synode national à Cologne. Le cardinal de Préneste présida l'assemblée, elle renouvela tous les anathèmes dont Henri avait été l'objet. Plusieurs princes d'Allemagne, encouragés par l'exemple du synode, se réunirent à Fritzlar, sommèrent l'empereur de faire droit à leurs réclamations, et le menacèrent de lui ôter la couronne si leurs demandes étaient rejetées. Henri était encore en Italie; il en confia le gouvernement à l'impératrice Mathilde d'Angleterre, et se hâta de partir pour l'Allemagne.

Une grande partie de cette Italie que Mathilde devait gouverner allait être le théâtre de guerres sanglantes, que le pouvoir de l'impératrice serait trop faible pour réprimer. Deux républiques célèbres devaient tourner leurs armes l'une contre l'autre. De grandes rivalités de commerce auraient seules fait naître ces discordes cruelles; mais une cause étrangère en apparence à ces rivalités commerciales, alluma l'incendie. Le pape Gélase avait érigé l'église de Pise en archevêché. Callixte II soumit la Corse à cette métropole. Les Génois, qui, dès le neuvième siècle, avaient enlevé cette île aux Sarrasins, ne purent souffrir qu'elle fût soumise à un prélat étranger, au métropolitain d'une ville dont ils jalousaient la puissance et la prospérité; et la guerre fut bientôt déclarée entre les deux républiques.

Pendant que ces terribles différents allaient ensanglanter les rivages de la Méditerranée, Henri V convoqua une diète à Tribur; il rendit aux mécon-

tents les fiefs et les terres qu'il avait réunis au domaine impérial; il voulut qu'on tînt des conférences à Strasbourg, au sujet des investitures: on parla même d'une entrevue entre Henri et Callixte; on espéra une véritable réconciliation. Mais le pape proscrivit, dans un concile tenu à Reims, les investitures données aux prélats par les princes. Il excommunia l'empereur avec l'appareil le plus propre à troubler les imaginations vives et les esprits craintifs. Il quitta la France, et partit pour la ville apostolique (1120). Grégoire VIII se réfugia à Sutri. Bientôt il fut assiégé, pris, dépouillé, revêtu d'une peau de mouton, placé à rebours sur un chameau, et amené dans Rome, où la populace l'aurait mis en pièces, si Callixte ne lui avait fait grâce de la vie, et ne se fût contenté de le reléguer dans un monastère! Il fit faire néanmoins un tableau où il était représenté foulant aux pieds l'archevêque de Brague; et peu de temps après, ne négligeant aucun des projets de ses prédécesseurs, il donna dans Bénévent l'investiture du duché de la Pouille et de la Calabre à Guillaume II, et lui remit solennellement un gonfalon ou étendard.

Les princes de Saxe, contents des dernières concessions de Henri, se soumirent à l'empereur; mais les évêques, qu'une souveraineté absolue pouvait seule satisfaire, persistèrent dans leur révolte et réunirent tous leurs efforts pour rallumer la rébellion des princes.

(1121) Henri redoubla de courage et de fermeté. La ville de Mayence était le foyer de la révolte; il

résolut d'y étouffer l'incendie. Heureusement pour l'humanité, une trève fut proposée; l'empereur l'accepta. Peu de temps après, il fit plus; il convoqua une diète à Wurtzbourg; il y proclama une paix publique universelle; et l'assemblée décida d'envoyer des députés à Rome, pour y travailler à un arrangement définitif, relatif aux investitures.

Des ambassadeurs de l'empereur et des états de l'empire arrivèrent, en effet, auprès de Callixte. Le pontife envoya trois cardinaux en Allemagne; il leur donna le titre de légats. Ils furent reçus à Worms par une assemblée générale de l'empereur, des princes et des états de la Germanie; et, après plusieurs conférences, on convint d'un concordat conciliateur.

Henri renonça à nommer aux bénéfices; il consentit au renouvellement des anciennes formes des élections canoniques; il promit de ne plus donner, dans les investitures, la crosse et l'anneau, qu'on voulait regarder comme des signes mystérieux d'une juridiction spirituelle. Et, d'un autre côté, il fut décidé que les élections des prélats auraient lieu en présence de l'empereur ou de son délégué; que le monarque prononcerait sur les nominations douteuses; qu'il investirait les évêques et les abbés, en leur remettant un sceptre; que ces abbés et ces évêques seraient obligés de remplir tous les devoirs imposés à leurs fiefs, et que les terres possédées par le pape seraient seules exemptes de la suzeraineté de l'empereur.

Le cardinal d'Ostie annula tous les anathèmes

lancés contre Henri; le pape ratifia le concordat, dans un concile tenu à Saint-Jean-de-Latran; et une diète, convoquée à Bamberg, adhéra avec joie à cet acte solennel et pacificateur.

(1122) La tranquillité publique fut rétablie en même temps dans l'Italie méridionale. Roger II, comte de Sicile, et petit-fils du Normand Tancrède de Hauteville, avait voulu profiter du départ pour Constantinople de son cousin Guillaume II; duc de la Pouille et de la Calabre; il avait assiégé un des châteaux de Guillaume. Le cardinal Hugues lui avait fait à ce sujet de vaines représentations de la part du pape. Callixte II était allé dans la Pouille. Une maladie épidémique avait enlevé Hugues et plusieurs autres cardinaux; il en avait été attaqué lui-même. Il s'était arrangé avec Roger; et l'année suivante (1122), Guillaume, de retour dans la Pouille, obligé de réclamer le secours de son cousin Roger, contre le comte d'Aviano qui s'était révolté, lui céda la moitié du duché de Calabre et la moitié de la ville de Palerme, qui faisait partie de ses états.

Henri, parvenu enfin à pacifier l'Italie et l'Allemagne, veut venger la splendeur de l'empire, ou plutôt satisfaire ses ressentiments secrets. La prudence l'abandonne; il ne voit pas qu'il va faire renaître tous les dangers qu'il a eu tant de peine à dissiper. Il ne peut pas oublier que la France a protégé le pape, son ennemi; il fait une alliance offensive et défensive avec son beau-père, le roi d'Angleterre, et croit pouvoir anéantir, sous les

ruines de Reims, le souvenir du concile qui l'a excommunié. Il lève une armée très nombreuse. Mais la ville de Worms secoue son autorité ; Lothaire, duc de Saxe, reprend les armes ; et nous avons vu tous ses projets s'évanouir comme une vapeur légère.

Il veut néanmoins les reprendre, après avoir contraint la ville de Worms à se rendre, à la suite d'un long siége ; mais il meurt à Utrecht (1125), au milieu de ses nouveaux préparatifs et sans laisser de fils.

L'archevêque de Mayence convoque les états On voit accourir vers sa ville métropolitaine les archevêques, les évêques, les abbés, les prévôts des chapitres, les ducs, les margraves et les comtes, accompagnés de leurs principaux vassaux et de l'élite des nobles, divisés, comme les vassaux, en brigades, et rangés sous leurs drapeaux particuliers. Cette assemblée, ou plutôt cette armée, comprend plus de soixante mille hommes, suivant plusieurs historiens. On forme un comité de dix princes de la France rhénane, de la Saxe et de la Bavière ; on le charge de présenter des candidats pour l'empire. Il propose quatre princes : le margrave Léopold d'Autriche, qui avait épousé la sœur de Henri V ; Frédéric de Hohenstauffen, duc de Souabe et neveu de cet empereur ; Lothaire de Supplenbourg, duc de Saxe ; et Charles-le-Bon, comte de Flandre. On paraissait disposé à nommer Frédéric de Hohenstauffen ; mais ce prince est absent : le duc de Bavière, qui le favorise,

n'est pas encore arrivé à la diète. L'archevêque de Mayence, ennemi acharné de toute la famille de Henri, qui cependant l'avait comblé de bienfaits, parvient à s'attacher un parti nombreux, et s'empresse de proclamer empereur Lothaire, duc de Saxe. Les évêques bavarois réclament en vain contre une élection précipitée ; ils rappellent inutilement les droits de leur nation, et la règle ou l'usage qui ne permettait pas de nommer le chef de l'empire sans la participation de leur duc. L'archevêque, secondé par le légat du pape, détermine le plus grand nombre de suffrages en faveur de Lothaire. Le duc de Bavière lui-même, entraîné par les promesses du duc de Saxe, consent à l'élévation de ce prince. Lothaire est élu par l'assemblée entière, et l'archevêque le sacre à Aix-la-Chapelle.

Lothaire envoya des ambassadeurs à Honoré II, pour lui faire connaître son avènement à l'empire. Cette notification devait être, avant peu de temps, regardée par les successeurs d'Honoré comme un devoir et un acte d'obéissance. Quel progrès dans l'usurpation la plus extraordinaire !

Lothaire, qui, n'ayant pas encore reçu le diadème impérial, ne s'appelait que roi des Romains, recherche des domaines royaux, que le duc de Souabe et Conrad, duc de Franconie, favorisés par l'empereur Henri V, leur oncle, avaient réunis à leurs fiefs. Il veut les faire restituer à la couronne. Frédéric, duc de Souabe, oppose la force à la volonté du roi. Les princes, ses pairs, réunis

dans une diète de Strasbourg, le condamnent, le déclarent ennemi de la patrie, et, dans une seconde assemblée, tenue à Goslar, ils le mettent au ban de l'empire. Frédéric, aidé par le seul duc de Bavière, se défend contre toute la Germanie. Mais Lothaire marie avec le duc de Bavière sa fille unique, héritière présomptive du duché de Brunswick, de celui de Hanovre et d'autres grands domaines de la maison de Henri-l'Oiseleur, et le duc de Bavière abandonne Frédéric.

Heureusement pour le duc de Souabe, son frère Conrad, duc de Franconie, revient de la Palestine. Les deux frères réunissent leurs forces; ils font lever à Lothaire le siége de Nuremberg; et Conrad, enhardi par ce succès, ne met plus de bornes à son ambition, prend le titre de roi des Romains, passe en Italie, se fait couronner par l'archevêque de Milan, et s'empare de la plus grande partie de la Lombardie.

Vers le temps de ces désordres, Guillaume V, comte de Bourgogne, fut assassiné. Renaud, son cousin germain, lui succéda sans recourir à l'autorité de Lothaire. Le roi, voulant conserver les droits ou les prétentions de la Germanie sur le comté de Bourgogne, cette partie importante de l'ancien royaume d'Arles, conféra ce comté à Conrad, duc de Kœhringen, et il le nomma son lieutenant dans le royaume de Bourgogne; mais Renaud se maintint contre le duc Conrad.

Un autre Conrad succéda à son oncle dans le margraviat de Misnie, et ce Conrad de Wettin est,

suivant plusieurs auteurs, la souche de la maison royale de Saxe.

Cependant Guillaume II, duc de la Pouille et de la Calabre, mourut sans enfants, en 1127. Son cousin Roger II, comte de Sicile, se hâta d'arriver à Salerne, avec quelques galères. L'archevêque et les Salernitains le reconnurent pour successeur de Guillaume. Les habitants d'Amalfi, de Troja, de Melfe et des autres villes de la Pouille suivirent leur exemple; mais le pape et les cardinaux ne virent qu'avec effroi l'accroissement de sa puissance; ils craignirent que le souverain de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille ne pût trop facilement commander dans Rome. Honoré résolut de réunir la Pouille au saint-siége, comme un fief qui devait revenir à son suzerain, ou de le donner à Boëmond, prince de Tarente et d'Antioche, et neveu de Robert Guiscard. Il alla à Bénévent et à Troja. Les habitants de ces deux villes lui prêtèrent serment. Roger lui envoya de riches présents, pour obtenir l'investiture des fiefs de Guillaume II. Le pape le refusa. Roger ordonna à ses officiers de commencer les hostilités contre Honoré. Le pontife excommunia le comte de Sicile. Plusieurs seigneurs réunis à Capoue se liguèrent contre Roger (1128); mais ce prince, revenant de Sicile, où il était allé rassembler une armée nombreuse, prit Otrante, Tarente, Brindes, et vint se poster en présence de l'armée pontificale, que les désertions réduisirent à un petit nombre de soldats. Le pape offrit alors à Roger l'investiture qu'il

avait refusée; il l'invita à venir à Bénévent. Roger conçut des soupçons; et ce fut sur le pont de cette ville que Roger et Honoré II eurent une entrevue, dans laquelle le pontife l'investit des duchés de la Pouille, de Calabre et de Naples.

Honoré, ne craignant plus les attaques de Roger, déclare nul le sacre de Conrad, et il excommunie ce prince. Lothaire continue la guerre contre ce duc de Franconie et contre son frère Frédéric, duc de Souabe; il leur enlève la Franconie presque tout entière. Il se ressouvient de l'opposition que son ambition avait trouvée, pendant le règne de Henri V, dans la fidélité d'Hermann, margrave de Thuringe. Il se dégrade par une lâche calomnie. Il accuse Hermann d'un crime capital, dans une diète de Quedlinbourg; il le fait condamner comme violateur de la paix publique. Hermann est dépouillé de tous ses fiefs et de toutes ses dignités.

Le roi des Romains confie le gouvernement de la Thuringe à un comte Louis, issu, suivant quelques historiens, de Charles de France, duc de la basse Lorraine, et rejeton de la race carlovingienne. Le nouveau comte prend le titre de *landgrave*, ou *comte provincial;* et, suivant le cérémonial adopté à cette époque dans la collation des fiefs princiers, il reçoit avec l'investiture, du roi son suzerain, autant d'étendards qu'il y a de comtés dans sa principauté.

Honoré II meurt en 1130; et ce sont des évènements curieux, relativement à l'histoire du siècle,

que ceux qui concernent l'élection de son successeur.

Le lendemain de la mort d'Honoré, de très grand matin, et avant qu'on sût dans Rome que le pape avait cessé de vivre, seize cardinaux qui avaient été les plus assidus auprès du pontife pendant sa maladie élisent pape un cardinal Grégoire, que l'on nomme Innocent II. Les autres cardinaux, plus nombreux que les seize, apprennent la mort d'Honoré; ils s'assemblent à Saint-Marc; ils élèvent sur la chaire apostolique Pierre de Léon, moine de Cluny, cardinal, et fils d'un juif converti, qui avait acquis par le commerce de très grandes richesses. Pierre prend le nom d'Anaclet. Les deux élus sont intronisés presque à la même heure; on consacre Innocent II dans Sainte-Marie-la-Neuve, et Anaclet dans la basilique de Saint-Pierre. Les largesses d'Anaclet augmentent le nombre de ses partisans. Innocent est obligé de se réfugier en France, dans cette terre hospitalière, dans cet asile si souvent ouvert aux grandes infortunes. Nous avons vu comment l'éloquence de saint Bernard le fait reconnaître, par l'assemblée d'Étampes, comme pape légitime. Presque tous les souverains de l'Europe suivent l'exemple de Louis-le-Gros. Roger, le duc de la Pouille, de Calabre et de Naples, s'attache au contraire au parti d'Anaclet, qui, par une bulle, lui confère le titre de patrice de Rome et de roi de Sicile, auquel ce prince ajouta peu de temps après celui de roi d'Italie, dans des chartes conservées par l'histoire.

Anaclet, pour plaire à Lothaire, avait renouvelé l'excommunication lancée contre Conrad; mais Lothaire n'en reconnaît pas moins Innocent II. Il a une entrevue avec ce pape à Liége; et comme s'il avait voulu donner un nouvel encouragement à l'ambition sans bornes des pontifes romains, il remplit auprès d'Innocent, pendant son entrée solennelle, les fonctions d'écuyer du pontife; il ne veut lui promettre néanmoins de le replacer par la force des armes sur la chaire romaine, qu'à condition que le pape renonce au concordat de 1122; mais, vaincu par l'éloquence de saint Bernard, il n'exige plus cette renonciation. Il passe les Alpes, soumet aisément toute la Lombardie, charge l'archevêque Norbert, le fondateur des Prémontrés, de remplir les fonctions d'archi-chancelier du royaume d'Italie, en l'absence de l'archevêque de Cologne, et tient une diète dans les champs de Roncale. Innocent II y assiste; il confirme la singulière donation faite aux Génois et aux Pisans, de l'île de Corse et de celle de Sardaigne, par Boniface VIII, et termine la guerre qui existait entre ces deux peuples, en érigeant l'église de Gênes en archevêché, et en attribuant à la juridiction de cette métropole deux des cinq évêchés de l'île de Corse.

Il arrive enfin à Rome avec Lothaire. Le roi des Romains tient une assemblée solennelle dans le palais de Latran, approuve l'élection d'Innocent II; et met au ban de l'empire Anaclet et ses partisans. Innocent lui donne la couronne impériale,

ainsi qu'à sa femme Richilde; mais Lothaire jure avant de la recevoir de défendre la personne des souverains pontifes et la gloire du saint-siége, de conserver aux papes leurs droits régaliens, et de les aider à recouvrer ceux dont on les avait dépouillés.

L'empereur et le pape s'arrangent, d'ailleurs, au sujet de la succession de la comtesse Mathilde, et, par un renversement d'idées que personne n'aurait pu prévoir sous le règne de Charlemagne, c'est le pape qui investit des fiefs de Mathilde, l'empereur lui-même, et le gendre de Lothaire, Henri, duc de Bavière, issu de la branche allemande de la maison d'Este, et qui leur impose envers le saint-siége un *cens* annuel de cent marcs d'argent.

Lothaire et Innocent II, continuant d'agir de concert, engagent plusieurs barons et plusieurs villes de la Pouille à se révolter contre Roger; mais le roi de Sicile oblige les insurgés à lui demander la paix, et s'approche de Capoue, dont les habitants viennent au-devant de lui, en chantant des hymnes et des cantiques.

(1133) Il repasse en Sicile. La mort de sa femme le plonge dans un chagrin profond: livré à la douleur la plus vive, il se renferme dans une sorte de solitude. On répand le bruit de sa mort. Le prince de Capoue prend les armes; il obtient des Pisans huit mille hommes et vingt navires, avec lesquels il se présente devant Naples, dont le duc joint ses étendards aux siens. Mais Warin, chancelier du roi, vient au-devant des Pisans et des Napolitains,

et Roger, arrivant de Sicile, débarque à Salerne et rassemble ses guerriers.

Le roi irrité abandonne au pillage et fait brûler la ville d'Averse, qui avait partagé la révolte; il prend Alife et San-Angélo; il réduit Cajazzo et Sainte-Agathe; il ravage les environs de Naples, ordonne de rebâtir Averse et Encolo, et veut qu'on y place des garnisons qui puissent inquiéter les Napolitains, non encore soumis.

Lothaire cependant était retourné en Allemagne. Il donne le margraviat de Brandebourg à Albert-l'Ours, comte de Ballensted, qui devait étendre les frontières de sa principauté par des expéditions heureuses contre les Slavés et les Venèdes. Il voit dans une diète, Magnus, roi de Danemarck, et dans une autre, Boleslas, roi de Pologne, qui lui avait rendu hommage pour la Poméranie, marchant devant lui dans une cérémonie solennelle, le front ceint du diadème royal, et portant élevée l'épée impériale, ou l'épée de Charlemagne. Il reçoit, dans une autre diète, les soumissions des deux frères, le duc de Franconie et le duc de Souabe. Il les rétablit dans tous leurs fiefs; il donne à Conrad, l'aîné des deux princes, la première place parmi les ducs de Germanie et lui confère le droit de porter la bannière impériale.

Mais pendant que tout s'abaisse devant lui en Allemagne, le parti d'Anaclet l'emporte à Rome sur celui d'Innocent. Le pontife reconnu par Lothaire se réfugie à Pise, et engage les citoyens de la république à continuer la guerre contre le roi de

Sicile, qui soutient Anaclet. Ils font partir vingt vaisseaux chargés de troupes, qui surprennent Amalfi, dont elles enlèvent un riche butin, qu'elles embarquent sur leurs bâtiments. Les Pisans veulent poursuivre leurs succès; mais Roger accourt, les attaque, en tue plusieurs et met les autres en fuite.

Le roi se transporte ensuite à Bénévent, met ordre aux affaires de la Pouille, crée chevaliers son fils aîné Roger, duc de la Pouille, et son second fils Tancrède, prince de Bari, investit par un étendard son troisième fils, Alphonse, de la principauté de Capoue, déclare son gendre Adam comte de Matéra, et, vainqueur de ses ennemis, se rembarque pour la Sicile.

Innocent II implore de nouveau le secours de Lothaire contre Anaclet et Roger. L'empereur revient en Italie. Les états du royaume de Bourgogne ajoutent à ses troupes un grand nombre de guerriers (1139). Il préside dans les campagnes de Roncale une assemblée générale, dont un des décrets défend aux vassaux d'aliéner ou d'engager leurs fiefs sans le consentement de leurs suzerains, et pendant que l'impératrice tient à Reggio des assises impériales, il soumet plusieurs villes insurgées.

Il entre ensuite dans la Pouille. Son gendre, le duc de Bavière, commande un corps séparé, auquel se réunissent les soldats levés par Innocent, les guerriers de Pise, Raïnulfe, comte d'Alife, Robert, prince de Capoue, et Sergius, duc de Naples. Lothaire s'empare de presque toute la Pouille; le

duc de Bavière prend Capoue et Bénévent. Les deux armées font leur jonction, et commencent le siége de Salerne. L'abbé Stavelot commande une flotte impériale. Les assiégés se défendent avec vigueur: les Salernitains néanmoins se rendent au pape et à l'empereur; mais la forteresse, ou la grande tour, dans laquelle la garnison se retire, résiste aux forces du pontife et de Lothaire.

L'empereur et Innocent II se rendent à Avellino; ils donnent le duché de la Pouille à Rainulfe, comte d'Alife. Lothaire veut investir Rainulfe de ce duché: le pape s'y oppose; il doit seul, dit-il, donner l'investiture d'une principauté qui est un fief du saint-siége. Lothaire et Innocent conviennent enfin de tenir ensemble l'étendard qui est donné à Rainulfe.

Lothaire, après cette investiture, fait reconduire Innocent II à Rome, et reprend le chemin de l'Allemagne.

(1137) Roger avait facilement prévu le départ de l'empereur et les effets de son éloignement: il avait levé de nouvelles troupes en Sicile. Dès qu'il apprend que Lothaire est en route pour la Germanie, il repasse la mer avec son armée; il reprend Salerne, Capoue et plusieurs autres places. Sergius, duc de Naples, implore sa clémence, et marche sous les drapeaux du roi. Rainulfe, au contraire, résolu de mourir plutôt que de céder à Roger, réunit aux troupes italiennes qui ne l'abandonnent pas celles que Lothaire lui a laissées, et va camper en présence de Roger.

Saint Bernard s'efforce en vain de faire consentir les deux rivaux à la paix. La bataille se donne: Roger est battu. Mais l'année suivante, 1138, il arrête les progrès de Rainulfe, et reprend une partie des places que le comte avait soumises après sa victoire.

Dès l'année précédente, Lothaire, revenant en Allemagne, était mort dans un village du Tyrol. C'est sous le règne de ce prince, et sous celui de ses prédécesseurs de la maison de Franconie, que la puissance des ducs était devenue plus que jamais une rivale redoutable de celle des empereurs. Les Othon l'avaient bien pressenti; mais au lieu de reconnaître la véritable source de l'indépendance de leur couronne, et de chercher à rendre à la nation ces droits sacrés qui garantissent la sûreté des trônes et l'autorité des monarques, en même temps qu'ils assurent la liberté et le bonheur des peuples, ils avaient imaginé d'accroître la puissance du clergé, et n'avaient pas douté de sa reconnaissance. Mais dès que les évêques partagèrent les prérogatives et les richesses des grands vassaux, ils en adoptèrent l'esprit d'indépendance, et furent des instruments terribles entre les mains des papes, ennemis constants du pouvoir impérial. Et quelle influence n'exerçaient pas des prélats aux genoux desquels la superstition précipitait un si grand nombre de fidèles, et qui, jouissant de duchés, de margraviats, de comtés, frappaient monnaie, percevaient des péages, établissaient des foires, accordaient des franchises, et réunissaient

sous leurs bannières un grand nombre d'hommes d'armes, de vassaux et de chevaliers!

Quels furent donc les résultats de la fausse politique des Othons, dont le but ne fut que trop facilement deviné par les ducs et les comtes?

Ces comtes et ces ducs, aidés par les évêques dont les intérêts étaient devenus semblables aux leurs, n'opposèrent qu'une barrière plus inébranlable à l'exercice de l'autorité légitime du souverain: ils épuisèrent les forces des deux derniers Henri par des révoltes sans cesse renouvelées, et par des secours qu'ils leur vendirent au plus haut prix; ils les livrèrent, pour ainsi dire, sans défense aux pontifes de Rome. Ils ne s'occupaient plus de la chose publique; ils ne pensaient qu'à consolider leur autorité usurpée. « Principes, dit un annaliste » de Hildesheim, nihil de republicâ agebant, sed » sua stabiliebant. » Henri V fut forcé de confirmer les droits qu'ils tenaient de la rébellion; Lothaire II paya son élection par de nouvelles concessions qui achevèrent d'affaiblir l'autorité royale, et de livrer les peuples à la merci des vassaux. Les princes ne voulurent plus souffrir dans leurs états de juges impériaux, à moins que le tribunal ne fût présidé par l'empereur lui-même. Le monarque ne pouvait plus faire grâce aux coupables condamnés par les états, c'est-à-dire par les grands vassaux réunis. L'hérédité absolue était plus que jamais attachée à tous les fiefs. Les grands vassaux faisaient la guerre et la paix, contractaient des alliances, envoyaient des ministres publics. Quelle confusion!

quel mélange hétérogène de forces irrégulières et insubordonnées, de pouvoirs indépendants, de mouvements opposés, de règles anarchiques, de droits contradictoires!

Quelle différence entre l'état de la Germanie à la mort de Lothaire II, et celui de la France lorsque Louis-le-Gros avait cessé de vivre! L'esprit de Hugues-Capet avait passé de monarque en monarque. Les succès militaires de Louis-le-Gros, son caractère, la conduite pacifique, mais ferme, noble et généreuse des rois des Français avec les pontifes de Rome, le départ d'un nombre immense de vassaux pour la croisade, un soin constant de relever insensiblement la force nationale et de l'opposer à l'ambition usurpatrice des grands, avaient porté les coups les plus terribles aux fondements du système féodal. Ce monstrueux système avait été ébranlé; on pouvait déjà concevoir quelque espérance de le voir un jour renversé, au moins en partie.

Henri V paraît avoir senti l'importance et la bonté de la politique des Capétiens. Les six grandes classes sociales, qu'on appelait les six *boucliers* de l'empire, comprenaient, premièrement, les ducs; secondement, les évêques et autres princes ecclésiastiques; troisièmement, les princes séculiers, les landgraves, les margraves, les comtes; quatrièmement, les dynastes, les seigneurs et les nobles indépendants; cinquièmement, les nobles attachés aux princes par des emplois ou par des fiefs civils; sixièmement, les hommes libres ou *ingénus*. Les

trois dernières classes n'étaient guère convoquées que pour les revues générales et pour les diètes d'élection. En examinant avec attention les actes de Henri V, on pourrait croire qu'il avait résolu de chercher des auxiliaires dans ces trois classes, particulièrement dans les deux dernières, et surtout dans la sixième dont il voulait augmenter l'influence. Les Othons avaient imprudemment confié aux évêques l'avouerie, ou la protection des villes les plus considérables du domaine impérial. Henri V révoqua ces impolitiques concessions; il rétablit plusieurs cités dans la dépendance immédiate de l'empire: il abolit les règlements qui distinguaient les citoyens libres des artisans; il affranchit ces artisans, les gens de métiers, les serfs qui se trouvaient dans Spire, dans Worms et dans plusieurs autres villes; il leur accorda la qualité et les droits de citoyen. On organisa des tribus et des communautés. Les nobles se réunirent sous le nom de *monnoyeurs*; d'autres habitants formèrent des associations de francs bourgeois. Les serfs qui se réfugiaient dans les villes immédiates, et qui y séjournaient pendant un temps déterminé sans être réclamés par leurs maîtres, recouvraient la liberté et étaient admis dans les tribus.

Mais indépendamment des avantages politiques qui devaient être le fruit de ces mesures, elles firent naître dans les idées un changement de la plus haute importance. Un des préjugés les plus funestes régnait encore en Allemagne: la profession des arts et métiers flétrissait ceux qui les exer-

çaient. Une opinion aveugle et barbare rabaissait les personnes libres qui s'adonnaient au commerce au-dessous de la condition des affranchis : ils tombaient dans une servitude pareille à celle que l'ignorance et la superstition avaient imposée aux juifs ; ils étaient entrés dans les donations que des empereurs avaient faites de certaines villes à des évêchés ou à des archevêchés. Les Slaves du Holstein, du Mecklenbourg et de la Poméranie avaient profité de ces sauvages et pernicieuses erreurs : dégagés de ces préjugés, ils faisaient presque seuls un grand commerce dans les ports méridionaux de la Baltique, et trafiquaient jusque dans la Russie. La liberté donnée par Henri V aux négociants et aux artisans changea la direction d'un grand nombre de branches du commerce. On vit naviguer sur tous les fleuves de la Germanie des barques chargées de richesses ; l'abondance pénétra dans les villes, et se répandit dans les campagnes : et si l'on veut savoir quelle était à la mort de Lothaire II la véritable étendue de ce royaume germanique, auquel le commerce promettait une si grande prospérité, on trouvera qu'il était alors limité par la mer d'Allemagne, la rivière d'Eyder, l'Oder du côté de la Pologne, la Leithe et la Wartha du côté de la Hongrie, le sommet des Alpes, le Rhône, la Saône, l'Escaut et la Meuse.

La mort imprévue de Lothaire II laissa pendant quelques mois cette vaste Germanie sans monarque. Deux concurrents demandèrent le trône, Conrad de Hohenstauffen, duc de Franconie ou de

la France rhénane, et le chef des Guelfes, Henri dit le Superbe, duc de Saxe et de Bavière. Henri avait pour lui la qualité de gendre de Lothaire, et, ce qui était quelque chose dans le douzième siècle, l'avantage d'avoir entre ses mains les ornements impériaux. Conrad était neveu et héritier de l'empereur Henri V, et l'on n'avait pas oublié que sans les intrigues d'un prélat intrigant et infidèle, les princes d'Allemagne lui auraient décerné la couronne, plutôt qu'à Lothaire II. On s'attendait cependant à voir Henri élu par les nombreux suffrages des vassaux dont il était le suzerain et qui l'accompagneraient à la diète. Mais plusieurs princes, comtes ou margraves craignirent de remettre la puissance royale entre les mains du possesseur de tant d'états héréditaires, du duché de Saxe, de celui de Bavière, de la principauté de Lunébourg, de celle de Brunswick, et de tant d'autres fiefs ou domaines, qui s'étendaient, pour ainsi dire, depuis la mer d'Allemagne jusques à la Méditerranée; on redoutait d'ailleurs son caractère fier, hautain, et porté au despotisme. Les envoyés du pape partagèrent ces alarmes; ils engagèrent l'archevêque de Trèves à convoquer à Coblentz une assemblée des états de son parti; et ce fut dans cette assemblée incomplète que Conrad, duc de Franconie, fut élu, sans la participation de la Saxe ni de la Bavière, et même à l'insu du duc Henri.

(1138) Conrad III fut couronné à Aix-la-Chapelle, par le cardinal légat. Les Saxons réclamèrent

contre son élection; mais ils le reconnurent dans la diète de Bamberg. Les Bavarois les imitèrent dans celle de Ratisbonne, et Henri présenta à Conrad les ornements impériaux, qu'il avait gardés jusques à ce moment.

Conrad néanmoins voulut que Henri ne conservât qu'un de ses deux duchés; Henri s'y refusa. Le duc était depuis long-temps l'objet de la jalousie ou du ressentiment de plusieurs princes ou comtes: Conrad crut pouvoir le faire proscrire dans une assemblée tenue à Wurtzbourg. Il le déclare déchu du duché de Saxe, dans une diète provinciale saxonne, réunie à Goslar; il disposa de ce grand fief en faveur d'Albert-l'Ours, margrave de Brandebourg, et petit-fils, par sa mère, de Magnus, duc des Saxons. Il tint ensuite une diète provinciale bavaroise, et conféra la Bavière à son frère utérin Léopold V, margrave d'Autriche.

Les Saxons, que la force, la surprise ou la séduction avaient fait consentir à la destitution de leur duc, ne la virent bientôt qu'avec mécontentement; ils s'en irritèrent; ils désirèrent de se soustraire au pouvoir de Conrad. Plusieurs princes, ou autres grands vassaux, se réunirent. Henri se mit à leur tête; il reprit la Saxe; il obligea Conrad à se contenter d'une trève d'un an, et il allait entrer dans la Bavière, pour la recouvrer, lorsqu'il mourut à Quedlinbourg, ne laissant qu'un fils, âgé de dix ans, qu'on devait appeler Henri-le-Lion, et qu'il recommande à l'archevêque de Magdebourg et aux autres princes de la Saxe.

Les Saxons se déclarèrent pour le jeune Henri. Ils chassèrent Albert-l'Ours, non seulement du duché, mais de ses terres patrimoniales. Welf ou Guelfe de Bavière, frère de Henri-le-Superbe, et oncle de Henri-le-Lion, défendit le duché de Bavière contre Léopold d'Autriche; le roi de Hongrie le seconda : Léopold fut repoussé. Guelfe accourt en Souabe, où le roi des Romains assiégeait un château fort. Il résolut de livrer bataille à Conrad; il donna à ses troupes, pour cri de guerre, son nom de *Welf*. Les guerriers de Conrad reçurent pour ce cri de bataille le mot de *Waiblingen*, nom d'une ville qui appartenait au duc de Souabe, frère et général de Conrad III; et ces deux mots devenus, à force d'être prononcés, *Guelfe* ou *Guelphe*, et *Gibelin*, furent bientôt adoptés pour désigner les ennemis et les partisans de l'autorité royale et impériale des souverains de la Germanie.

Welf fut battu par Conrad : les gibelins l'emportèrent.

Vers le même temps, Roger, roi de Sicile, est délivré d'un rival redoutable, par la mort de Rainulfe, comte d'Alife. Aidé de son fils Roger, qu'il avait fait duc de la Pouille, et à qui il avait confié une armée particulière, il soumet plusieurs villes qui avaient secoué sa domination. L'inquiétude s'empare de nouveau du pape. Innocent II rassemble des troupes; il vient jusques à San-Germano. Le roi lui envoie des ambassadeurs. On négocie pendant plusieurs jours; mais le pape veut que le prince Robert soit rétabli dans Capoue, et

les hostilités commencent. L'armée du pape tombe dans une embuscade ; elle est battue par celle du jeune duc Roger ; elle prend la fuite, et se disperse. Le pape est fait prisonnier : on ne peut le garantir du mépris et des railleries des soldats vainqueurs. On pille ses riches équipages ; on enlève sa caisse militaire, qui renfermait de grandes sommes d'argent ; on le conduit vers le roi, avec son chancelier et un grand nombre de cardinaux. Le roi de Sicile ordonne qu'on lui rende de grands honneurs ; il lui envoie des ambassadeurs pour lui demander de se réconcilier avec lui. La paix est bientôt conclue. Le pape annule toutes les excommunications lancées contre le roi Roger et ses adhérents. Le roi et son fils s'empressent d'autant plus de le reconnaître, qu'Anaclet était mort, et que le schisme était éteint. Ils lui prêtent serment de fidélité, ainsi qu'à ses successeurs ; ils se déclarent ses hommes liges ; ils promettent de lui payer un cens annuel, et de lui rendre Bénévent ; et Innocent II reconnaît Roger pour roi de Sicile, duc de la Pouille, prince de Capoue, et l'investit de ses états en lui remettant un étendard.

(1139) Le monarque accompagne le pape. Des députés de Naples viennent se soumettre à Roger, et lui demandent pour duc son fils Alphonse. Il prend congé d'Innocent, et conduit son armée au-delà de la haute chaîne des Apennins, vers Troja, dans la Capitanate. Par quelle lâche barbarie il va souiller le diadème des rois ! Les habitants de Troja déposent les armes qu'ils avaient prises contre

Roger; ils le prient d'entrer dans leurs murs. Roger leur répond qu'il n'entrera pas dans leur ville tant qu'elle sera profanée par un traître. Les malheureux habitants sont forcés de déterrer le corps de Rainulfe, qui avait été leur souverain, qu'ils avaient aimé, que plusieurs d'eux regrettaient encore. Quelques hommes, trop dignes de mépris, attachent une corde au cou de ce cadavre corrompu, le traînent dans les rues, le jettent dans un des fossés de la ville. Cette horrible et basse vengeance va faire détester Roger dans toute l'Italie. Son fils en gémit: il vient conjurer son père de permettre qu'il donne la sépulture aux restes de Rainulfe; Roger le lui accorde, et, comme s'il voulait fuir le déshonneur dont le menace la terrible exhumation de son ennemi, il part sans entrer dans Troja, s'approche des bords de l'Adriatique, et va mettre le siége devant la ville de Bari, insurgée contre lui.

Innocent II envoie l'évêque d'Ostie vers les habitants de cette ville, qui se prépare à se défendre jusques à la dernière extrémité. Il les exhorte à céder à la force, à ne pas irriter un vainqueur qui peut devenir implacable; mais ils ne veulent point recevoir le légat, et sont résolus de mourir plutôt que de se rendre.

Le roi fait dresser de grandes tours de bois contre les murs de la ville. Les pierriers lancent des grêles de pierres sur les remparts, les béliers détruisent les fortifications. Les assiégés continuent de se défendre avec la rage du désespoir; mais la

famine règne parmi eux; leurs forces s'affaiblissent; ils sont contraints de se rendre: ils acceptent une capitulation moins dure qu'ils ne l'avaient craint. Un soldat de Roger vient cependant réclamer sa justice contre Hyacinthe, prince de Bari, qui lui a fait crever un œil. Le roi furieux ordonne que des juges de Troja, de Trani et de Bari forment un tribunal pour juger Hyacinthe. Le prince de Bari est pendu avec dix de ses conseillers; dix autres conseillers d'Hyacinthe ont les yeux crevés; plusieurs des meilleurs citoyens de Bari sont emprisonnés et dépouillés de leurs biens; et Roger ne se rembarque pour Palerme qu'après avoir réuni, à des cruautés aussi impolitiques, la proscription de plusieurs de ceux qui avaient combattu contre lui.

Vers le temps de ces actes barbares, Innocent II convoque dans Saint-Jean-de-Latran un concile dont il importe de rapporter deux décisions: la première interdit aux souverains de succéder au mobilier des évêques; la seconde condamne les opinions d'Arnaud de Bresse, d'après lesquelles le clergé ne pouvait pas posséder ses droits régaliens, ni ses vastes domaines, sans déroger à son caractère.

L'empereur ne paraît faire aucune attention à la première de ces décisions, qu'il aurait pu considérer comme un véritable acte législatif de l'autorité civile. Léopold d'Autriche venait de mourir. Conrad rend le duché de Saxe à Henri-le-Lion, qui renonce à celui de Bavière; le duché de Bavière est

donné à Henri, margrave d'Autriche, et on restitue à Albert-l'Ours, pour le dédommager du duché de Saxe, le margraviat de Brandebourg, qui devait, sous son règne, prendre un grand accroissement et être placé parmi les premiers états de la Germanie.

Guelfe n'en continue pas moins la guerre contre le duc de Bavière, et même contre le roi. Il reçoit des secours puissants de Roger, roi de Sicile, qui craint les impériaux; et Conrad, irrité de ces secours donnés à un rebelle, et alarmé des succès de Roger, se ligue contre ce prince avec les Vénitiens et avec son beau-frère Emmanuel Comnène, empereur de Constantinople; qui ne redoute pas moins que l'empereur des Romains les forces et l'audace du souverain de la Sicile et de l'Italie méridionale.

Les Romains deviennent aussi, en quelque sorte, les auxiliaires de Conrad. Conservant toujours le désir secret de secouer le joug de leurs pontifes, ils saisissent avec ardeur le prétexte que leur fournit le traité conclu entre Innocent II et le roi de Sicile. Ils l'improuvent : mais ils ne se contentent pas de le blâmer avec aigreur, ils s'insurgent contre Innocent; ils rétablissent un sénat; ils nomment patrice de Rome le comte Jordan, le frère du feu pape Anaclet. Innocent II cesse de vivre. Célestin II, son successeur, refuse de confirmer le traité d'Innocent avec Roger. Peut-être aurait-il pu espérer de calmer les esprits; mais il ne survit pas long-temps à son élection.

37660

(1144) Lucius II le remplace. Il fait un nouveau traité avec le roi de Sicile; il confirme en quelque sorte les droits de légat du saint-siége, accordés par Urbain II au père de ce prince; il permet à Roger de porter les sandales, l'anneau, la dalmatique et la mitre, regardés comme les insignes de la dignité et de la puissance ecclésiastique. Ses dispositions favorables envers le roi augmentent l'animosité des Romains. Toujours excités par Arnaud de Bresse, ils somment Lucius d'abdiquer entre les mains du patrice Jordan tous les droits régaliens acquis par ses prédécesseurs, de suivre l'exemple des apôtres et des pontifes les plus pieux, et de vivre avec son clergé des oblations des fidèles. Le pape envoie des légats en Allemagne; il implore l'assistance de Conrad; il espère pouvoir, en attendant les troupes du roi des Romains, s'emparer à main armée du Capitole; mais ses soldats sont repoussés, et il meurt des suites d'une blessure qu'il reçoit dans cette expédition.

(1145) On élit à la place de Lucius un ancien moine de Clairvaux, un disciple de saint Bernard, qui s'appelait Bernard comme son maître, et qui prend le nom d'Eugène III. On le sacre dans le monastère de Farfe, où les troubles de Rome l'avaient obligé de se retirer avec les cardinaux. Il parvient à gagner les Tiburtains, anciens ennemis des habitants de Rome. Il bat les Romains, entre dans leur ville, abolit le sénat, destitue le patrice. Le feu de l'insurrection se rallume néanmoins avec plus de force (1146). Eugène sort de nouveau de

Rome, se retire à Sienne, va à Pise, traverse les Apennins, parcourt la Lombardie, et se détermine enfin à chercher en France l'asile ordinaire des pontifes malheureux.

(1147) Conrad cependant avait tenu une diète à Spire. Les légats du pape y réclament avec instance l'autorité et les forces impériales contre les habitants de Rome; et d'un autre côté, des députés envoyés par les Romains, d'après les conseils d'Arnaud de Bresse, l'invitent à se rendre à Rome, à y rétablir le siége impérial, et à détruire la puissance temporelle des papes.

Jamais une occasion plus favorable de rendre à l'empire tous ses anciens droits et de relever la dignité impériale, si souvent rabaissée et si indignement outragée par l'audace des pontifes romains, ne s'était présentée depuis Charlemagne. Conrad était près de la saisir. Mais saint Bernard, à qui Eugène, son ancien religieux, avait confié ses intérêts, use auprès de Conrad de toutes les ressources de son esprit, de toute la force de son éloquence; il le séduit, l'effraie, l'entraîne; et Conrad, hors d'état de résister à l'influence toute-puissante de l'abbé de Clairvaux, confirme tous les priviléges de l'église et du clergé de Rome, ratifie le concordat de 1122, et promet de passer incessamment en Italie pour ramener les Romains sous l'obéissance du saint-siége.

Eugène et Bernard cependant ne cessent de voir le danger qui vient de menacer si fortement la puissance temporelle des papes; ils craignent

avec raison de le voir renaître; ils veulent éloigner le monarque qui a tant de droits à réclamer et tant de forces pour les reprendre. Le bruit des victoires des Sarrasins contre les chrétiens de l'Asie retentissait dans l'Occident. Eugène espère de faire réussir facilement une seconde croisade, et d'engager Conrad à porter lui-même dans l'Orient l'étendard de la croix. Saint Bernard est déclaré l'apôtre de cette guerre. Nous avons vu avec quel enthousiasme les Français, et même leur roi Louis-le-Jeune, cédant à l'éloquence victorieuse de Bernard, résistent aux avis de Suger et se déterminent à partir pour la Terre-Sainte, en pèlerins armés. L'abbé de Clairvaux déploie le même zèle, parle avec la même chaleur, obtient les mêmes succès, allume la même ardeur dans la diète germanique. Le roi Conrad, le duc Guelfe, et un grand nombre de puissants vassaux de l'Allemagne, veulent partir pour l'Orient. Ils reçoivent la croix des mains de saint Bernard. Eugène III, ravi de voir Conrad engagé dans une expédition aussi longue que lointaine et périlleuse, répand sur les croisés toutes les grâces célestes; et voulant ne rien négliger pour écarter tous les obstacles, il permet que les domaines ecclésiastiques soient employés aux frais de la nouvelle guerre sacrée. Conrad et Louis-le-Jeune s'accordent sur le plan que les croisés devront suivre. On le présente à une diète tenue à Ratisbonne: tous les croisés de la Germanie l'adoptent; les Saxons seuls refusent de le suivre; et s'ils ont promis de combattre sous l'étendard de la croix, ils

veulent tourner leurs armes contre les Slaves et les Venèdes, qu'ils regardent comme des ennemis des chrétiens, aussi dangereux que les musulmans.

Mais quel nouvel et épouvantable effet d'un horrible fanatisme! Des Germains égarés ne veulent aller combattre les Sarrasins de l'Orient qu'après avoir immolé les juifs de leur patrie. On massacre dans presque toute l'Allemagne ces infortunées victimes d'une sanguinaire frénésie, et aucune d'elles ne peut échapper à la mort, qu'en se réfugiant dans les terres du domaine particulier du roi, où les juifs étaient serfs.

Le roi de Sicile cependant n'imite pas l'exemple des rois de France et de Germanie : bien loin de prendre les armes contre les Sarrasins, il attaque l'empire de Constantinople. Manuel Comnène, l'empereur des Grecs, réclamait la Sicile, la Calabre, la principauté de Capoue, la Pouille, tous les états de Roger, comme des souverainetés usurpées sur l'empire d'Orient. Roger pense que la meilleure manière de défendre, contre les Grecs, l'Italie méridionale, est de porter l'effroi dans les contrées qui obéissent à Comnène. Les généraux du roi surmontent facilement la résistance des impériaux; ils prennent l'île de Corfou, celle de Céphalonie, le Négrepont, Corinthe, Athènes, et leurs soldats reviennent chargés des plus riches dépouilles. Mais remarquons avec intérêt le soin qu'ont ces généraux victorieux d'amener avec eux, comme la conquête la plus précieuse, un grand nombre d'ouvriers en soie. Roger accueille ces

ouvriers de la manière la plus favorable; et bientôt des manufactures d'étoffes de soie s'élèvent dans la Sicile, comme dans l'Espagne et dans la Grèce.

(1146) Cette noble et féconde création ne fut pas le plus faible des avantages remportés par Roger sur l'empire d'Orient. Cet empire grec avait été gouverné pendant vingt-cinq ans par Jean Comnène, que d'illustres historiens ont cru pouvoir appeler le Marc-Aurèle de Constantinople. Ce prince avait su dissiper par sa prudence les complots formés contre lui, lors de son avènement au trône, par sa propre mère Irène Ducas, et par sa sœur Anne, mariée à Nicéphore-Bryenne (1118). Ces deux princesses avaient voulu lui ôter la couronne pour la faire passer sur la tête de Nicéphore. Combien on est fâché de voir Anne, ce célèbre auteur de la vie de son père Alexis, se laisser entraîner par les séductions de sa mère, celles de son mari, et son ambition passionnée, et conspirer contre son empereur et son frère! et combien on est affligé, en lisant dans l'histoire que cette Anne, réduite à l'impuissance de nuire à son souverain, se plaignait, dans sa fureur aveugle, de n'être pas homme et de n'avoir pas la force d'immoler son frère (1120)! L'empereur, que ses vertus, ses talents et sa beauté, devaient faire surnommer *Calo-Jean*, le *Beau-Jean*, avait marché contre les Turcs Seldjioucides, qui avaient rompu la paix. Il avait repris plusieurs places sur ces redoutables voisins; il avait aussi repoussé les Turcs Patzinaces, autres Tartares ou

Scythes, qui, après avoir fait le tour de la mer Noire, avaient traversé le Danube, et répandu de vives alarmes dans la Thrace (1145). Les Triballes ou Serviens avaient été également vaincus par ce grand prince, lorsque, chassant dans la Cilicie, il se blessa avec une de ces flèches empoisonnées dont on avait l'imprudente habitude de se servir contre les animaux des forêts, et cessa bientôt de faire le bonheur de l'empire. Il était veuf d'une fille de Géisa, roi de Hongrie. Il laissa deux fils, Isaac et Manuel. Au lit de la mort, il désigna pour son successeur son fils cadet Manuel Comnène, qui fut reconnu par la ville impériale, et couronné par le patriarche. Ce Manuel commença son règne par rendre la liberté à son frère et à son oncle Isaac, qu'un de ses grands officiers avait fait arrêter dans la crainte d'une sédition; et peu de temps après, ayant remporté plusieurs victoires contre le sultan d'Iconium, il l'obligea à demander la paix.

Cet empereur Manuel ne voyait pas avec moins de peine que son père Alexis les croisés de l'Occident, bien éloignés de se contenter de secourir les Grecs contre les Turcs et contre les Arabes, élever et étendre une puissance rivale et redoutable dans la Palestine et dans plusieurs autres contrées asiatiques.

Dès 1100, les Génois, dont les intérêts commerciaux ne pouvaient qu'être favorisés par les conquêtes des croisés, avaient équipé une flotte de six vaisseaux et de vingt-huit galères, pour aller au secours des chrétiens occidentaux ou latins, de la

Syrie et de la Judée. Ils avaient abordé au port de Laodicée. Baudouin, comte d'Édesse, qui venait de succéder sur le trône de Jérusalem à son frère Godefroy, et d'être sacré par le patriarche dans l'église de Bethléem, fut si reconnaissant des services des Génois, qu'il leur accorda des quartiers plus ou moins étendus dans plusieurs des places dont ils l'avaient aidé à s'emparer.

Des secours bien plus grands encore arrivèrent à Constantinople. Deux cent mille nouveaux croisés parurent sous ses murs, conduits par Hugues de France, comte de Vermandois, qui avait voulu faire une seconde expédition dans la Palestine; par Guillaume, duc d'Aquitaine, et par les comtes de Bourgogne, de Blois et de Vendôme. Raymond, comte de Toulouse, qui jouissait dans ce moment d'une grande faveur à la cour d'Alexis Comnène, se joignit à ses pairs Hugues, Guillaume et Étienne de Blois. L'empereur grec réunit à ces guerriers d'Occident un de ses généraux et cinq cents *turcoples*, ou soldats nés d'un Turc et d'une Grecque. Alexis pressa, autant qu'il le put, le départ de cette nouvelle armée, dont la force et l'insubordination lui donnaient de grandes inquiétudes. Elle s'avança dans la Natolie : mais cette multitude indisciplinée se livra à tant de débauches, et fut si indocile aux ordres de ses chefs, que les Turcs en détruisirent une grande partie dans plusieurs combats (1101). Ils lui livrèrent une grande bataille, lorsqu'elle fut parvenue dans les déserts de la Cappadoce; ils l'exterminèrent. Raymond, qui avait fait

inutilement des prodiges de valeur pour sauver ses compatriotes, tomba dans le désespoir après cette funeste défaite, s'enfuit pendant la nuit, et se retira à Constantinople. Le comte de Vermandois se sauva avec peine au travers des montagnes de l'Anti-Taurus, et vint mourir à Tarse en Cilicie, des suites de ses blessures.

Plusieurs de ceux qui n'étaient pas tombés sous le cimeterre des Turcs périrent misérablement dans les contrées inhospitalières où ils s'étaient dispersés; d'autres, moins malheureux, parvinrent à Constantinople, d'où ils devaient repartir pour la Palestine après la fin de l'hiver.

Des historiens latins, et que tant de calamités avaient pu aigrir, ont accusé Alexis d'une horrible perfidie. Ils ont écrit que ce prince avait trahi ces croisés qu'il n'avait cessé de redouter, et que ses agents secrets avaient averti les Turcs des marches et des divers projets des chrétiens occidentaux.

Quoi qu'il en soit de cette terrible accusation, les croisés qui, après la défaite de Cappadoce, avaient pu arriver jusques à Constantinople, parvinrent en Palestine le printemps suivant. Le comte de Toulouse, arrivé à Tarse, y fut arrêté par Tancrède, son ennemi personnel, qui lui reprocha d'avoir été la cause du désastre de la seconde armée des croisés. Plusieurs princes s'intéressèrent cependant pour Raymond; et le comte de Toulouse, à la tête de ces mêmes princes et des guerriers venus des bords du Bosphore, s'empara de Tortose, et alla assiéger Tripoli.

(1102) Une nouvelle défaite porta la consternation dans l'âme des croisés. Le roi Baudouin fut battu à Rama. Il s'échappa, rassembla quelques troupes, et alla se jeter dans Jafa ou Joppé, près de l'embouchure du torrent auquel on a donné le nom de Goas, et dont les sources sont peu éloignées de Jérusalem. Les Sarrasins l'assiégèrent dans cette place; mais, digne frère de Godefroy, il fit une sortie audacieuse, contraignit les musulmans à fuir en désordre, leur prit leur bagage et leurs machines de guerre, et releva le courage et l'espoir des chrétiens.

(1104) Il échoua néanmoins devant Ptolémaïde, ou Saint-Jean-d'Acre, dont il voulut s'emparer; mais l'année suivante, aidé d'une nouvelle flotte génoise, composée de soixante-dix bâtiments, il réduisit Ptolémaïde sous son obéissance.

(1105) Peu de temps après cette importante conquête, les croisés perdirent Raymond, comte de Toulouse. Il mourut, âgé de soixante-quatre ans, dans le château de Mont-Pèlerin, qu'il avait construit auprès de Tripoli. Il laissa les villes d'Archo, Giblet et Tortose, qu'il avait conquises sur les musulmans, à son neveu Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, qui lui parut le plus capable de les conserver.

Son fils aîné Bertrand de Saint-Gilles lui succéda dans le comté de Toulouse, le duché de Narbonne et le marquisat de Provence. Il céda bientôt au même enthousiasme religieux que son père, et abandonna les vastes et belles contrées dont il au-

rait pu faire le bonheur, pour aller combattre les infidèles (1109). Il s'embarqua avec son fils unique, nommé Pons, et qui n'avait encore que onze ou douze ans. Sa femme Hélène ou Alix, fille d'Eudes Ier, duc de Bourgogne, et princesse du sang de France, voulut braver toutes les fatigues du voyage et tous les dangers de l'expédition, pour ne se séparer ni de son fils ni de son époux. Sa flotte fut composée de quarante bâtiments; chaque vaisseau portait cent chevaliers. Quelle puissance redoutable pour leur roi, que celle des grands vassaux de France! et quelle anarchique indépendance, que ce droit de faire la guerre sans le consentement du souverain, et de transporter à son gré, au-delà des mers, des forces qui pouvaient devenir à chaque instant si nécessaires au monarque et à la défense de la patrie commune!

Quatre-vingt-dix bâtiments de Gênes ou de Pise se joignirent à la flotte du comte de Toulouse. Mais de nouvelles divisions vont régner parmi les croisés!

Bertrand s'enfonce dans l'Archipel; il débarque auprès de Constantinople; il voit Alexis Comnène; il renouvelle avec ce prince des arrangements adoptés par son père, relativement aux conquêtes qu'il pourrait faire sur les Turcs ou sur les Sarrasins. Il se rembarque; il arrive au port d'Antioche; il reçoit la visite du Normand Tancrède de Hauteville, qui gouvernait la principauté pendant l'absence de son oncle Boëmond; il réclame la portion de la ville d'Antioche dont son père Raymond s'était emparé le premier. Tancrède feint de reconnaître la

justice de sa demande; mais il l'engage à se réunir à lui pour reprendre Mamistra, que les Arméniens venaient de livrer à l'empereur de Constantinople. Bertrand allègue les engagements qu'il vient de renouveler avec Alexis; il refuse Tancrède. Le neveu de Boëmond défend qu'on donne des vivres à Bertrand; et le comte de Toulouse est contraint de tenter de nouveau les hasards de la mer.

Il aborde enfin à Tortose. Son parent Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, commandait dans cette ville et dans la Camotta, nom des contrées conquises par Raymond de Saint-Gilles. Il demande en vain à Guillaume l'héritage de son père; et, forcé de se rembarquer, il va, avec sa flotte fatiguée, faire le siége de Tripoli, dont son père et ensuite le comte de Cerdagne avaient inutilement tenté de s'emparer.

Baudouin, roi de Jérusalem, apprend l'arrivée et l'entreprise de Bertrand; il marche à son secours. Il ordonne à Tancrède et à Guillaume Jourdain de le joindre sous les murs de Tripoli. Cette ville ne peut résister à ces forces réunies; elle ouvre ses portes aux croisés; et Bertrand est reconnu comte de Tripoli, de ses dépendances et de quelques contrées que lui rend le comte de Cerdagne.

(1110) Peu de temps auparavant, le roi Baudouin avait pris Bérythe, nommée alors Baruth; et l'année suivante, ajoutant encore à l'étendue de son petit royaume, il s'empare de Sidon, que l'on nommait Sayette. Le comte de Tripoli ne cesse

de le servir avec zèle, dans les différentes expéditions que le roi est obligé d'entreprendre pour agrandir ou pour défendre ses états ; mais il meurt en 1112, et son fils Pons, abandonnant à son oncle paternel, Alphonse Jourdain, le comté de Toulouse et tous les autres états que son père avait possédés dans la France méridionale, lui succède, dans le comté de Tripoli, à l'âge de quatorze ou quinze ans.

Baudouin, privé de l'assistance du comte Bertrand, n'en continue pas avec moins d'ardeur de faire la guerre aux musulmans. Il bâtit des forts ; il remporte plusieurs victoires ; il entreprend de conduire jusques en Égypte ses guerriers victorieux ; il y fait le siége de Pharamia ; mais, tombé malade sous les murs de cette place, il repart pour la Palestine, et meurt dans le désert qui sépare la Judée de l'Égypte.

Il ne laisse pas d'enfants ; et un de ses parents, nommé Baudouin comme lui, fils du comte de Rethel, et qui l'avait remplacé dans le comté d'Édesse, est élu à sa place et couronné roi de Jérusalem.

(1118) Son règne, comme celui de ses deux prédécesseurs, devait être une suite d'expéditions militaires, d'attaques et de défenses, de batailles et de combats. Quelle valeur, quel dévouement, quelle vigilance, n'exigeaient pas, non seulement du monarque et des principaux chefs, mais encore de tous les croisés, l'agrandissement et la conservation de ces petits territoires, entourés d'ennemis

si nombreux, si aguerris et si actifs ! Les chrétiens ne pouvaient sortir des villes, ou s'éloigner de leurs flottes, qu'avec des escortes plus ou moins fortes ; et lorsque les plaines de la Palestine et de la Syrie ne présentaient pas d'armée musulmane, chaque vallée, chaque défilé, chaque gorge de montagnes était infestée de partis turcs ou sarrasins. Les croisés étaient à chaque instant obligés de défendre, contre ces Arabes et ces Turcs plus redoutables encore, les nombreux pèlerins qui abordaient de toutes parts sur les côtes de Syrie, pour aller visiter le tombeau du Sauveur dans la ville de Jérusalem redevenue chrétienne. Les dangers que couraient ces pèlerins, presque tous désarmés, excitèrent le zèle de plusieurs chevaliers qui avaient suivi Godefroy de Bouillon. A la tête de ces chevaliers parurent Geoffroy de Saint-Omer et Hugues, issu des comtes de Champagne, et seigneur de la terre des Païens (de Paganis), située entre Troyes et Méry-sur-Seine. Ils formèrent le projet d'établir un ordre de religieux militaires, consacré à la défense de la Terre-Sainte et des chrétiens qui en visitaient les monuments pieux. Le patriarche de Jérusalem reçut leurs serments. Ils joignirent aux vœux solennels que faisaient à cette époque tous les religieux, celui de porter les armes contre les ennemis du Christ ; ils jurèrent, devant le patriarche, de se dévouer particulièrement à maintenir la sûreté des routes si souvent infestées par des guerriers ennemis, avides et cruels, à protéger les pèlerins, à les garantir des

insultes des musulmans. Ils parurent décorés de la croix rouge, qui distinguait les croisés français et lorrains; ils la placèrent sur leur étendard, qu'ils choisirent partie de blanc et de noir, et qui fut appelé le *Beaucens* ou le *Beaucéant.*

Le roi Baudouin II, enchanté de voir naître une institution dont il prévit facilement les importants services et les exemples éclatants, favorisa de tout son pouvoir les nouveaux chevaliers; il leur donna le quartier méridional de l'enceinte du temple ou de son palais; et de cette concession vinrent les noms de *frères de la milice du temple*, de *chevaliers du temple*, de *templiers*, sous lesquels ils devaient acquérir tant de gloire.

(1119) Peu de temps après l'établissement de ces chevaliers, le Turc Ilghazi, roi de Marédin et conquérant d'Alep, défit le régent d'Antioche. Ce prince périt au milieu de la bataille. Baudouin et le comte de Tripoli marchèrent contre Ilghazi, et taillèrent en pièces une grande partie de son armée (1120). Non seulement les nouveaux templiers accompagnèrent leur roi dans cette brillante expédition, mais encore un autre ordre religieux et militaire y attacha le plus grand éclat à sa naissante bannière, et contribua puissamment au succès des chrétiens.

Pendant vingt ans, le célèbre et vénérable Gérard avait dirigé, sous le titre de prévôt ou de gardien, l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, destiné aux pèlerins. Ceux qui partageaient, sous ses ordres, ce touchant ministère de charité et de

bienfaisance s'étaient liés par les vœux des religieux, comme les templiers; ils suivaient la règle de saint Augustin. Leurs vertus, leur dévouement, leurs services, avaient attiré sur leur asile hospitalier de grandes libéralités des chrétiens d'Orient et d'Occident; on leur avait donné des terres, non seulement dans la Syrie et dans la Palestine, mais encore dans plusieurs contrées de l'Orient. Le patriarche de Jérusalem avait exempté de la dîme tous les domaines dont ils jouissaient dans son patriarcat. Le pape Pascal II, plein d'estime et de reconnaissance pour Gérard et pour ses frères, avait confirmé leur philanthropique et pieuse institution, étendu l'exception de la dîme à toutes les terres qu'ils feraient valoir dans le monde chrétien, et soumis à l'hôpital de Jérusalem les hospices déjà fondés sur les diverses routes que les pèlerins pourraient suivre, et établis sur le modèle de celui de Saint-Jean, à Messine, à Tarente, à Otrante, à Bari, à Pise, à Asti, à Saint-Gilles (1113).

Gérard avait été remplacé par Raymond du Puy (del Puch, de Podio), d'une maison puissante de la France méridionale. Raymond veut que ses frères, que ses chevaliers allient aux soins des pauvres, des malades et des pèlerins le dévouement des braves et les hauts faits des guerriers. Il se met à leur tête, réunit aux drapeaux de son souverain la bannière rouge sur laquelle brille la croix blanche à huit pointes, marche avec le roi contre Ilghazi, rivalise avec les templiers, fait

des prodiges de valeur, et assure la victoire des croisés.

(1123) Mais, malgré tous les exploits des chevaliers du temple et de ceux de Saint-Jean, la fortune ne favorise plus les armes des chrétiens. Josselin, comte d'Édesse, est fait prisonnier par le Turc Balah ou Balak, le chef des Ortokides, devenu souverain d'Alep; Baudouin, qui veut le délivrer, tombe lui-même au pouvoir des musulmans.

(1124) Eustache Garnier, seigneur de Sidon et de Césarée, nommé régent du royaume pendant la captivité du roi, tient les rênes du gouvernement avec habileté. La ville de Tyr elle-même, malgré sa triple muraille, tombe au pouvoir du régent, après cinq mois de siége. Raymond, le grand-maître des chevaliers de Saint-Jean, accourt de Jaffa, dont il avait fait lever le siége par les musulmans, que les Vénitiens avaient d'ailleurs battus sur mer, et arrive assez tôt pour partager la gloire des vainqueurs.

Le roi Baudouin, racheté la même année avec le comte d'Édesse, tente inutilement de s'emparer d'Alep, dont le souverain lui avait donné des fers; mais, en 1225, il chasse du territoire d'Antioche Bourski, général du sultan de Perse.

Cependant Hugues des Païens, toujours rempli de zèle pour la gloire et les succès des croisés, ne voulut rien négliger de ce qui pouvait augmenter le nombre de ces braves défenseurs des chrétiens de Syrie, de ces intrépides chevaliers du temple,

dont il était le chef ou le grand-maître (1127); il alla en Italie demander au pape la confirmation de son ordre. Adressé au concile de Troyes, il s'y présenta avec quelques uns de ses chevaliers (1128). Le concile approuva leur noble institution, leur donna une règle, leur ordonna de porter l'habit blanc. Hugues parcourut la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie; il recueillit d'abondantes aumônes pour les besoins des pauvres et des pèlerins de la Palestine; il admit dans son ordre un grand nombre de guerriers qui le suivirent en Syrie, impatients de combattre sous sa bannière contre les Sarrasins.

Baudouin reçut en digne monarque des croisés ces chevaliers pleins d'ardeur que Hugues lui amenait, et dont le bouillant courage lui était si nécessaire. Attaqué ou menacé sans cesse, souvent trahi par la victoire, avec quelle reconnaissance il vit Hugues et sa brillante troupe entrer dans les rangs de ses guerriers si renommés pour leur valeur, mais si souvent inférieurs en nombre à d'infatigables ennemis!

Tous ces chevaliers du temple ou de Saint-Jean, tous les preux, tous les braves qui s'étaient dévoués à la cause des chrétiens, tous les Occidentaux établis dans la Palestine, n'auraient pas pu avoir pour roi un prince plus estimé et plus chéri que Baudouin. Il réunissait à une taille avantageuse un visage agréable et une physionomie qui inspirait l'affection et le respect. Sa longue barbe blonde ajoutait à la majesté de ses traits; on ad-

mirait son habileté dans le maniement des armes, son expérience dans l'état de la guerre, sa prudence dans la conduite des affaires, sa douceur, sa bonté, sa tendre pitié pour le malheur, et cette constante activité que son âge avancé n'avait pu ralentir.

Il n'avait point de fils ; il se concerta avec le patriarche et les barons du royaume, pour donner à sa fille un mari qui pût lui succéder. Il avait connu Foulques, comte d'Anjou, qui, vers 1120, avait passé un an dans la Terre-Sainte, et s'y était distingué; il désira de l'avoir pour successeur et pour gendre : les barons et le patriarche partagèrent son vœu. Guillaume de Bures, chevalier français, fut mis à la tête de l'ambassade que Baudouin envoya à Foulques pour lui proposer la main de sa fille et la succession au trône de Jérusalem. Le comte se hâta d'accepter les offres du roi (1129); il arriva dans la Palestine à la tête d'un nombreux cortége ; il épousa la princesse Mélissende, et le roi le créa comte de Tyr et de Ptolémaïde.

(1131) Deux ans après ce mariage, Baudouin cessa de vivre, après avoir réuni au royaume de Jérusalem toute la Syrie, excepté Alep, Damas, Émèse, Hamach, et les territoires de ces quatre villes.

Foulques, son gendre, défendit avec courage ses états contre les attaques sans cesse renaissantes des Sarrasins.

(1136) Pendant son règne, Hugues, le grand-maître des templiers, termina sa carrière. On élut à sa place Robert dit le Bourguignon, fils de Re-

naud, sire de Craon, et descendant de Renaud Ier, comte de Nevers. Les templiers, sous sa conduite, et les chevaliers de Saint-Jean, ne cessèrent de se faire remarquer parmi les guerriers les plus intrépides de Foulques.

Vers ce temps, Pons, comte de Tripoli, et fils de Bertrand, comte de Toulouse, fut attaqué par le général de Damas ; il appela à son secours des Syriens du mont Liban. Trahi par ces Syriens au milieu du combat qu'il livra aux musulmans, il fut livré au chef de ces habitants de Damas, qui lui fit souffrir une mort cruelle (1137). Raymond, fils de ce prince infortuné, et de Cécile sœur de Philippe, roi des Français, voulut venger la mort de son père. Il rassembla les guerriers dispersés du malheureux Pons, pénétra dans le mont Liban, parvint à s'emparer des principaux traîtres, et leur fit subir de rigoureux supplices.

Sanguin ou Zenghi, sultan d'Alep, voulant profiter de la défaite et de la mort de Pons, vint mettre le siége devant Raphania. Le roi Foulques vola au secours de Raymond; ils marchèrent vers la ville assiégée; mais Zenghi les battit, fit prisonnier le comte de Tripoli, obligea le roi à se renfermer sans vivres dans un château à demi-ruiné, et se hâta de l'assiéger; la nouvelle de la détresse de Foulques parvint à Jérusalem et à Antioche. Le patriarche accourut avec tous les soldats qu'il put rassembler; il porta à leur tête la croix conservée depuis plusieurs siècles, comme celle à laquelle Jésus avait été attaché. Raymond, prince d'Antioche,

se met en route avec ses troupes; mais le roi qui ignorait qu'on venait à son secours, accepte les propositions de Zenghi; il céda la ville que désirait le musulman, et tous les prisonniers chrétiens lui furent rendus.

Baudouin III, fils aîné de Foulques et de Mélissende, succéda à son père en 1144; il fut couronné avec sa mère.

Bientôt de grands revers vinrent ajouter aux embarras des princes chrétiens de la Palestine et de la Syrie. La ville d'Édesse fut prise par les Turcs. La position des Occidentaux devenait chaque jour plus pénible. On ne pouvait remplacer tous les braves qui périssaient dans des combats aussi meurtriers que fréquents; les forces des croisés diminuaient, et celles des musulmans s'accroissaient avec leurs succès. Une seconde croisade était appelée par tous les vœux des chrétiens de l'Orient; les Turcs ni les Arabes ne paraissaient la redouter.

Saison, fils aîné du Turc Kilidge Arslan, nommé aussi Soliman-le-Jeune, et sultan d'Iconium, avait succédé à son père en 1107; son règne avait été une suite de malheurs. L'empereur de Constantinople lui avait enlevé une partie de ses états; ses émirs, révoltés contre lui, l'avaient livré à son frère Masoud. Ce barbare rebelle avait fait aveugler Saison par l'approche d'un fer rouge, passé devant les yeux de cette malheureuse victime de l'ambition et de la cruauté. Pendant près de trente ans, il avait soutenu la guerre avec des succès divers,

contre l'empereur des Grecs; mais en 1147 un traité de paix mit fin à ces scènes de carnage; et même Masoud s'était ligué avec Manuel Comnène, contre leurs ennemis communs, les anciens croisés de la Syrie, et les nouveaux croisés, dont les armées immenses se préparaient à traverser la Propontide ou la Méditerranée, et à inonder l'Anatolie et la Syrie.

Les états d'Alep et de Damas avaient été gouvernés, dès 1095, par deux frères seldjioucides. Le premier sultan d'Alep, malheureux dans ses guerres contre les chrétiens, s'était rendu odieux par son avarice, par ses cruautés, et surtout par deux horribles fratricides; son fils aîné fut assassiné; son second fils abandonna le pouvoir suprême à un indigne ministre; le favori fut massacré, et ses sujets l'abandonnèrent pour se soumettre à Ilghazi, roi de Marédin. Après plusieurs révolutions, les habitants d'Alep, mécontents de la famille d'Ilghazi, voulurent avoir pour sultan Bourski, roi de Mosul, qui venait de faire lever le siége de leur ville par les chrétiens.

Quelque temps après, Zenghi gouverna aussi les deux royaumes d'Alep et de Mosul; il fut fameux par ses victoires contre les chrétiens; mais elles furent ternies par d'affreuses cruautés. Le fer des assassins, qui termine presque toujours la vie des despotes, l'attendait à Mosul: son fils aîné lui succéda sur le trône ensanglanté de cette ville. Nouradin ou Noradin, le second de ses fils, fut proclamé sultan d'Alep, attaqua les croisés, et obtint de rapides succès.

(1145) Pendant que ce musulman préludait aux exploits glorieux qui devaient lui donner une si grande renommée, Modgir-Eddin était encore sur le trône de Damas, où il avait été élevé par Amar ou Ainard-Melmedino, ministre habile, qui, pendant la minorité du sultan son prédécesseur, avait tenu avec succès les rènes du gouvernement.

Vers le commencement du douzième siècle, un autre ministre avait usurpé ce trône de Damas, où il s'était soutenu par ses exploits guerriers; le fils et le petit-fils de l'usurpateur avaient été assassinés sur ce même trône, sur lequel le fer avait aussi tranché les jours du prédécesseur de Modgir-Eddin. Horribles preuves de cette vérité terrible, proclamée par tous les siècles et dans tous les pays, que les lois seules peuvent garantir la vie des princes, comme les droits des peuples, et que la puissance absolue n'est que le signal éclatant, mais funèbre, du plus grand des dangers.

Ce Modgir-Eddin était faible, incapable de tenir le sceptre; mais Amar gouvernait en son nom, et ce ministre était bien loin de craindre les chrétiens.

Bagdad avait obéi, dès 1118, au khalife Mostarched. La force et la violence commençaient de livrer ce malheureux empire des khalifes à de nouvelles et anarchiques divisions; de nouveaux pouvoirs s'élevaient contre celui du lieutenant du prophète; ceux qui l'usurpaient prenaient le titre d'*atabek*, qui signifiait père ou gouverneur. Quatre grands gouvernements s'établissaient sous la dépendance apparente du khalife. On comptait l'a-

tabek de l'Irak, l'atabek de la Médie ou de l'Aderbidjian, l'atabek du Far, ou de la Perse, et l'atabek du Laristan, près du golfe Persique.

L'atabek de l'Irak était ce Zenghi, sultan d'Alep et de Mosul, dont nous venons de rappeler les exploits. Le khalife, obligé d'employer la force des armes pour réprimer ses entreprises audacieuses, le défit dans une bataille livrée sur les bords du Tigre (1131), mais lui accorda l'année suivante une paix avantageuse.

Mostarched entreprit ensuite une expédition bien funeste contre Masoud, sultan seldjioucide, qu'il avait nommé émir-ol-omara, et dont ensuite il avait été mécontent. Masoud dispersa les troupes du khalife dans les plaines de Bagdad, le prit et le fit massacrer (1134). Il laissa proclamer khalife le fils de Mostarched, mais il retint le pouvoir suprême, déclara la guerre au lieutenant du prophète lorsqu'il commença de le craindre, le mit en fuite, le fit déposer, voulut qu'on inaugurât Moctafi, neveu du khalife proscrit, mais ne lui laissa prendre aucune part au gouvernement.

Vers ce temps, la dynastie des Gaurides ou Gourides était fondée dans la province de Gaur de l'Indostan, par Hossein-Eben-Sam. Ces Gaurides se disaient issus des anciens rois de Perse. Ils devaient, avant peu d'années, faire une grande et nouvelle révolution dans les gouvernements de l'Inde, s'élever sur les ruines de la dynastie des Gaznevides, s'emparer de Gazna, de Moultan, de Delhi, pousser leurs conquêtes dans le midi de la péninsule in-

dienne, y détruire, ou du moins y affaiblir la puissance de l'empire du Bahara.

Il est curieux de remarquer que, dans le temps où les successeurs du pape Grégoire VII employaient toute leur influence pour se soustraire à l'autorité des empereurs, réunir le pouvoir civil le plus étendu à la puissance spirituelle, et parvenir à commander aux rois et à disposer des couronnes, le grand lama, chef de la religion indienne de Boudha, de Fo, ou des samanéens, dans le Thibet et dans la Chine, réunit la puissance temporelle à l'autorité ecclésiastique.

Vers le milieu du onzième siècle, les Chinois avaient soumis le Thibet; et vers le commencement du douzième, ce grand lama ayant établi sa résidence dans le monastère de Sechia, l'empereur de la Chine l'investit des nouvelles prérogatives que ce chef des prêtres de Boudha devait bientôt chercher à étendre avec tant de zèle; il les lui conféra comme l'empereur des Romains confirmait les dons ou les concessions favorables aux pontifes de Rome. Il lui envoya un sceau d'or et un diplôme.

Pendant tous ces grands évènements de Perse, de l'Inde et du Thibet, les khalifes fatimites régnaient toujours sur l'Égypte. Aboul-Manzor-Amer avait succédé à son père Mostali, à l'âge de cinq ans (1101). La régence avait été confiée au visir Afdhal, à ce ministre qui, deux ans auparavant, avait voulu reprendre la Palestine sur les croisés, et malgré le nombre immense de ses soldats avait

été battu près d'Ascalon, par le duc de Normandie. Afdhal gouverne l'Égypte pendant vingt ans. Amer, lassé de l'esclavage dans lequel le visir le retenait, et trop faible pour réclamer ouvertement ses droits, fut assez lâche pour le faire assassiner (1121). Neuf ans après il fut massacré à son tour par les amis du visir.

Haphed, cousin d'Amer, fut proclamé khalife. Son visir, nommé Bahram, professa hautement la religion des chrétiens; il administra avec sagesse: mais un de ses rivaux, l'ambitieux Rédouan, se met à la tête de musulmans fanatiques, l'oblige à prendre la fuite et le remplace. Il ne cesse de persécuter les chrétiens de l'Égypte; il leur refuse toute justice; il les assujettit à des taxes excessives; il abandonne au pillage leurs maisons, leurs monastères, leurs temples. Les chrétiens, indignés de tant de tyrannie, forment un parti puissant et le contraignent à se réfugier en Syrie. Le khalife ne nomme pas de nouveau ministre, gouverne par lui-même, et on a loué sa modération.

La puissance des Arabes se maintenait dans les autres contrées du nord de l'Afrique; elle florissait à Tunis dans le Kirwan, et à Maroc dans la Mauritanie.

Le fondateur de cette ville de Maroc et de l'empire du même nom avait été appelé, avant la fin du onzième siècle, à une nouvelle et plus grande destinée.

Alphonse VI, dit le Vaillant, gouvernait encore les royaumes de Léon et de Castille, au commencement

de 1095. Il avait perdu, trois ans auparavant, Constance de Bourgogne, petite-fille de Robert, roi des Français. Cette princesse ne lui avait laissé qu'une fille nommée Urraque; il l'avait unie à Raymond, comte de Galice, et fils de Guillaume, dit le Grand, comte de Bourgogne, et il s'était remarié. Il venait d'obtenir un grand avantage sur les musulmans de l'Espagne méridionale. Le fameux Cid, ce héros si brave et si puissant, qui lui avait rendu de si grands services, qui, à la tête de ses vassaux, avait si souvent battu les Sarrasins, et qui, retiré sur les hautes montagnes d'Albarazin et de Téruel, se précipitait de ces sommités comme la foudre, renversait *tous* les obstacles, et portait *la terreur et la désolation* dans les fertiles campagnes du bassin du Guadalquivir, avait écrit au roi de Castille pour lui demander des troupes, et lui proposer d'assiéger Valence, située vers la mer, à l'extrémité de ce bassin si favorisé par la nature. Don Alphonse s'était empressé d'envoyer des guerriers à Rodrigue. Presque tous les chevaliers de l'Espagne chrétienne étaient venus se ranger sous les étendards de l'invincible. Valence avait été emportée. Le vainqueur avait fixé sa résidence dans cette ville, où il devait fonder un évêché, avec l'autorisation du roi et du primat, archevêque de Tolède; et toutes les Espagnes disaient la *Valence du Cid*, pour perpétuer le souvenir et de la glorieuse expédition et du séjour du héros.

La puissance d'Alphonse brillait d'un nouvel éclat. Le conquérant de Valence aurait été seul un rempart inexpugnable contre les musulmans. Il

avait d'ailleurs pourvu à la sûreté de ses provinces occidentales, en donnant au comte Henri, petit-fils de Robert Ier, duc de Bourgogne, la main de sa fille, dona Thérèse, et toutes les contrées qu'il avait conquises dans la Lusitanie.

(1096) L'amour, ou une politique nouvelle, le conduisent à une alliance extraordinaire, et qui devait produire des résultats bien différents de ceux qu'on avait espérés. Sa seconde femme était morte depuis plus d'un an; il demande et obtient aisément la main de Zaïde, fille de Mahomet-Ben-Abad, roi de Séville.

La princesse maure reçut le baptême avant la célébration du mariage. On lui donna les noms de Marie-Isabelle. Elle était belle et spirituelle; un nombreux cortége de Sarrasins, venu à sa suite, présenta au roi de Léon de riches présents; et elle porta en dot, à don Alphonse, Mora, Ocana, Guète, Cuença, et plusieurs autres places du haut bassin du Tage, ou de celui du Xucar, que le roi réunit avec leurs territoires à la Nouvelle-Castille.

Le roi de Séville ne pouvait soumettre à son sceptre les gouverneurs insurgés de Grenade, d'Alméria et de Murcie; d'un autre côté, don Alphonse voulait depuis long-temps s'emparer de Sarragosse et de Dénia.

Par un singulier arrangement, les deux rois se promirent de seconder mutuellement leurs projets et de réunir leurs forces. Des chrétiens et des Maures devaient marcher contre des musulmans, sous les drapeaux du croissant et de la croix; et

par des combinaisons militaires et diplomatiques, bien plus inattendues, ils résolurent, pour le succès de leur double et commune entreprise, d'appeler à leur aide, contre les musulmans du nord et du midi de la péninsule, Jousef-Aben-Terouſen, ce chef des mahométans almoravides que nous avons vu régner sur la partie occidentale de l'Afrique du nord. On a voulu expliquer cette association, hardie et bizarre, en disant que les *almoravides*, ou *morabites*, ou musulmans *attachés à l'observation de la loi*, formaient une secte particulière qui regardait les autres sectateurs de l'islamisme comme des hérétiques, et avait pour eux une haine très forte. Mais pourquoi cette antipathie devait-elle les porter à favoriser plutôt les Maures de Séville que ceux de Sarragosse, de Grenade, d'Alméria et de Murcie? et comment pourrait-elle être assez vive pour surmonter leur inimitié contre les chrétiens, et les engager à planter eux-mêmes, pour des intérêts bien faibles et bien passagers, l'étendard de la croix sur des remparts possédés depuis si long-temps par des enfants du prophète?

Quoi qu'il en soit, Jousef se hâte d'accepter les propositions des deux rois et de passer en Espagne. Il débarque à Malaga. Les gouverneurs insurgés contre Ben-Abad s'effraient et s'empressent d'envoyer des ambassadeurs à Jousef. Les députés lui représentent que Ben-Abad veut suivre l'exemple de sa fille, embrasser la religion de son gendre et détruire l'islamisme. Ils implorent sa protection; ils lui promettent de l'aider à conqué-

rir, non seulement le royaume de Séville et toute l'Andalousie, mais encore le royaume de Tolède et la Nouvelle-Castille, soumis par le roi don Alphonse. Jousef accueille avec joie des propositions qui favorisent son ambition, bien plus que les promesses des deux rois. Il réunit sous ses étendards les troupes des trois gouverneurs; il marche vers Séville. Les habitants de cette capitale, qui ne peuvent souffrir d'alliance avec leurs anciens ennemis, lui livrent leur monarque et le reconnaissent pour leur roi. Le prince détrôné est envoyé en Afrique, où sa fille le suit. Exemple des vicissitudes humaines, il tombe du faîte du pouvoir dans une dure captivité. Il ne laisse aucune affection dans les cœurs de sujets qui l'ont regardé comme un traître; et la politique de Jousef n'est ni assez éclairée ni assez généreuse, pour qu'il respecte dans Ben-Abad l'auguste caractère dont il a été revêtu et les droits sacrés du malheur. Mais il reste au monarque infortuné une fille, modèle touchant de la piété filiale, et le goût très vif qu'il avait toujours eu pour la poésie. Cette fille, dont le dévouement ne se lassa jamais, le nourrissait du travail de ses mains; sa constante tendresse adoucissait le sentiment des maux de son père: il charmait ses ennuis en faisant des vers arabes qu'on a loués dans le temps où il n'avait plus de flatteurs; et si ses fers avaient pu être rompus, son talent et l'attachement de sa fille bien-aimée lui auraient donné bien plus de bonheur que la couronne de l'Andalousie.

Cependant Jousef veut régner sur les contrées des gouverneurs qui l'ont aidé à vaincre le roi de Séville: il les soumet facilement à son empire. Mais il va être obligé de combattre un ennemi bien plus redoutable.

Alphonse veut venger son beau-père et éloigner de ses états un adversaire aussi puissant que le roi de Maroc. Il envoie une armée nombreuse contre les Almoravides. Jousef part d'auprès de Murcie, traverse les hautes montagnes, rencontre les chrétiens près de Ruéda, dans la Manche, et leur livre une bataille sanglante dont il sort victorieux.

(1097) L'année précédente, les armes de don Alphonse avaient été aussi très *malheureuses* vers la grande chaîne des Pyrénées. Pierre Sanche ou don Pèdre Ier avait succédé à Sanche, son père, sur le trône d'Arragon (1095). Assisté de Centule, comte de Bigorre, et d'autres vassaux de la Gascogne, il avait enlevé aux Maures la ville d'Ecija. Il s'était approché de Huesca au commencement du printemps de 1096, et en avait formé le siége. Abdérame, seigneur ou émir de Huesca, avait imploré le secours du roi de Sarragosse et s'était déclaré vassal du roi de Léon et de Castille. Les musulmans de Sarragosse et des environs étaient accourus au secours d'Huesca, et, à côté de leurs enseignes, on avait porté celles de don Alphonse, qui, prenant la défense de son vassal, avait envoyé contre les Arragonais une armée commandée par don Garcie, comte de Najéra. On avait vu les chrétiens de Castille, non seulement se réunir avec les

musulmans au nord des Espagnes, comme au midi de la péninsule, mais marcher, près des bords de l'Ebre, contre des disciples du Christ et pour ainsi dire leurs compatriotes. Cette politique si peu prévoyante et si subordonnée aux passions du moment avait menacé don Pèdre d'une grande catastrophe. Le roi d'Arragon et de Navarre, bien loin d'être effrayé du nombre de ses ennemis, n'avait laissé que peu de monde autour des murs de la ville assiégée, et s'était avancé à la rencontre des Maures et des Castillans. Les Arragonais et les Navarrois avaient fait de si grands prodiges de valeur, qu'ils avaient dispersé ou étendu sur le champ de bataille l'élite des Maures et des chrétiens, devenus les auxiliaires des musulmans. On a écrit que près de quarante mille hommes avaient été moissonnés par le glaive des soldats de don Pèdre. Le roi de Sarragosse, effrayé du carnage, avait pris la fuite; le général des Castillans avait été pris; et Abdérame avait rendu au vainqueur la ville de Huesca.

Don Alphonse voulut réparer tous ses désastres et attaquer de nouveau les almoravides. Les mahométans de Sarragosse avaient déserté son parti; ils étaient revenus vers leurs alliés naturels, ils s'étaient ligués avec le musulman Jousef. Alphonse fortifia Almazan, pour s'opposer à leurs efforts; il conduisit ensuite une nombreuse armée vers Séville. Le comte don Garcie Ordonez, mécontent du roi de Castille, avait passé du côté de Jousef. Le roi almoravide alla au-devant des Castillans jus-

ques à quelques lieues au-dessus de Séville; mais ne se trouvant pas assez fort pour livrer bataille au roi de Léon, il se retira dans sa capitale, s'y renferma, laissa don Alphonse ravager les environs de Séville, et porter ensuite le fer et le feu dans le Portugal musulman, d'où le roi de Léon retourna dans ses états avec un grand nombre de dépouilles et d'esclaves; il nomma, pour les différentes contrées de ses états espagnols, des gouverneurs dont il était sûr, monta sur ses vaisseaux, emmena avec lui les chrétiens mozarabes de son nouvel empire, anéantit ainsi dans l'Andalousie l'exercice de la religion chrétienne, dont les disciples lui étaient suspects, et alla en Afrique rassembler de nouvelles forces et se préparer à de nouvelles conquêtes.

(1098) Dès l'année suivante, son lieutenant Almohait-Hiaya, arrivé en effet d'Afrique avec des troupes nombreuses, y réunit celles que Jousef avait laissées dans l'Andalousie, franchit la Sierra-Moréna, traverse le bassin de la Guadiána, et va dans celui du Tage investir la ville de Tolède, cet ancien chef-lieu de la puissance musulmane, cette capitale de la Nouvelle-Castille. Il tente plusieurs fois d'escalader la ville; mais il éprouve une si grande résistance et il perd tant de monde dans les assauts qu'il donne, qu'apprenant l'arrivée d'Alphonse à la tête de ses vassaux, il renonce à son audacieuse entreprise, se retire vers l'Andalousie, se contente de soumettre Consuégra, et de laisser une forte garnison dans cette place, voisine

de Tolède, et qui commande au passage des montagnes situées au midi du Tage.

Et cependant combien ce succès de don Alphonse devait être troublé par un des plus grands malheurs que la fortune pût lui réserver! Il perd le grand homme qui était l'épée et le bouclier des chrétiens. Don Rodrigue Diaz de Bivar termine sa carrière. Ce Cid, devant lequel tremblaient les Sarrasins, que le sultan de Perse, frappé de sa renommée, avait envoyé féliciter sur ses merveilleux exploits, meurt couvert de gloire, à l'âge de soixante ans.

A peine la nouvelle de sa mort parvient-elle dans l'Andalousie, que les Maures, délivrés de leur ennemi le plus redoutable, croient pouvoir s'emparer de Valence, qu'ils n'avaient pas osé attaquer pendant la vie du héros. Ils accourent sous les murs de cette ville; ils battent les guerriers d'Alphonse, qui veulent leur disputer le passage. Le bras du Cid ne pouvait plus défendre Valence; mais sa veuve Chimène, la fille du comte de Gormaz, se montre digne de l'amour du Cid et du nom qu'elle porte. Secondée par Henri de Bourgogne, le gendre de don Alphonse, et par le gouverneur Alvar Fannez, cette héroïne contraint les Sarrasins à lever le siége de la place qui renferme encore les cendres de son époux.

(1100 et 1101) Don Pèdre, roi de Navarre et d'Arragon, déploie aussi son courage contre les Sarrasins; il leur prend Balbastro au-delà de Huesca; il s'empare de plusieurs autres places, et, suivant

les historiens espagnols, son glaive abat dans un combat les têtes de quatre chefs ou émirs maures, auxquels ces historiens donnent le titre de rois: et voilà pourquoi, disent-ils, on a vu quatre têtes noires sur l'écu des rois d'Arragon.

Vers le même temps les préparatifs des Sarrasins de l'Andalousie augmentent chaque jour: tous leurs efforts doivent être dirigés contre Valence. Don Alphonse craint que l'éloignement de cette place n'en rende la défense trop difficile, et n'exige le sacrifice d'un trop grand nombre de ses guerriers: il renonce à cette ville; il résout de l'abandonner aux musulmans; il ordonne à Chimène de l'évacuer et de se retirer en Castille.

(1102) C'est un grand spectacle que celui de cette veuve si fameuse, sortant de la ville qu'elle a défendue avec tant d'éclat, traversant tristement les montagnes, suivie des chevaliers de don Rodrigue, de l'évêque don Jérôme, du gouverneur Alvar Fannez, de plusieurs autres chrétiens, conduisant religieusement les restes sacrés du Cid, qu'elle va déposer sous un magnifique mausolée dans le monastère de Saint-Pierre de Cerdagne, et les peuples accourant en foule, bordant la route que suit Chimène, déplorant la perte de leur sauveur, et faisant des vœux pour sa digne et malheureuse compagne. L'admiration publique réunit les noms du Cid et de Chimène; le génie de Corneille devait les préserver à jamais de l'oubli.

Peu de temps après la retraite de Chimène, un si grand nombre de guerriers espagnols, entraînés

par l'esprit du siècle, leurs idées religieuses et leur passion pour les aventures extraordinaires, partaient pour la Palestine, que le souverain de Castille et celui de Navarre et d'Arragon en conçurent des alarmes (1105). Le pape Pascal II crut devoir se mêler de cette émigration, si dangereuse lorsque tant de forces sarrasines menaçaient la péninsule chrétienne : il défendit, par une bulle, aux Espagnols d'aller combattre dans la Syrie ; et il ordonna que ceux qui auraient déjà arboré la croix rempliraient leur vœu, non pas en cherchant au-delà des mers les musulmans de l'Orient, mais en portant les armes contre ceux des Espagnes.

Les effets de cette bulle n'empêchèrent pas les almoravides d'entrer dans les états de don Alphonse, et de tailler en pièces l'armée qu'il voulut leur opposer.

On aime à voir, au milieu des malheurs de la guerre, Alphonse favoriser les progrès encore bien lents de la civilisation, en ressuscitant, pour ainsi dire, une ville à jamais fameuse par la glorieuse défense de ses habitants, leur admirable constance et les vertus de Scipion leur vainqueur. (1106) Il fit relever les ruines de Numance ; il voulut qu'elle fût peuplée : la politique comme la justice, et l'admiration des siècles, lui dictaient cet hommage au noble amour de la patrie. Mais comment eut-il l'idée de changer le nom consacré de cette illustre et malheureuse cité ? comment put-il imaginer de substituer le nom obscur de *Garai* au nom si imposant de *Numance* ? Ce nom si célèbre aurait

seul garanti à jamais le souvenir de son ouvrage.

Quinze ans auparavant il avait fait régler, pour faciliter le commerce et les communications avec l'étranger, qu'on ne se servirait plus que des caractères latins un peu altérés qui étaient en usage en France et dans plusieurs autres contrées européennes. Les mozarabes conservèrent seuls la langue et les caractères des Visigoths.

Un grand désastre cependant devait marquer la fin de la carrière de ce monarque, que le sort des armes avait favorisé si souvent.

(1108) Jousef, roi de Maroc et de Séville, rassemble une grande armée en Afrique, la passe en revue près des rivages de la mer, vient en Andalousie, rallie tous les guerriers qu'il y a laissés, et veut que deux grands corps de troupes envahissent les états du roi de Castille. Don Alphonse réunit tous ses vassaux, et s'avance avec eux jusques à Tolède; mais son grand âge et ses infirmités ne lui permettent pas d'aller combattre de nouveau à leur tête. Il gémit en secret de sa destinée; il dévore son chagrin; il a auprès de lui son fils unique et bien-aimé don Sanche, jeune prince de dix ou onze ans, né de cette Zaïde de Séville qu'il avait perdue cinq ans auparavant, et dont la mémoire lui était si chère. Il veut que cet infant marche au premier rang de son armée, sous la conduite de son gouverneur qu'il nomme général; il veut le familiariser avec la victoire, le faire connaître de ses chevaliers, animer le courage des soldats par la présence de l'héritier présomptif de sa couronne.

Les comtes de Léon et de Castille partent avec leurs vassaux. Don Sanche est au milieu d'eux; il a reçu les vœux et les adieux de son père: Alphonse l'a béni. Ils traversent les montagnes; ils rencontrent Jousef campé auprès d'Uclès, à l'origine du bassin de la Guadiana; ils lui présentent la bataille, sans s'étonner du nombre immense des almoravides. On combat avec ardeur de part et d'autre. Combien la mort moissonne de victimes! Les musulmans sont si nombreux qu'ils réparent aisément leurs pertes: ils enfoncent les premiers rangs des chrétiens; ils pénètrent jusques à l'endroit où est l'infant don Sanche. Le jeune prince montre un courage digne du fils du roi de Castille; il se relève de dessous son cheval qui vient d'être tué; il continue de se battre. Les musulmans l'investissent: don Garcie de Cabra le couvre de son bouclier, fait des prodiges de valeur, mais tombe percé de coups à côté de l'infant, qui succombe aussi sous le fer ennemi.

Le bruit de leur mort se répand parmi les chrétiens: les musulmans jettent de grands cris de victoire. Une terreur panique saisit les soldats de Castille: plusieurs comtes, plusieurs chevaliers, meurent en héros; mais les guerriers d'Alphonse sont dispersés, ou faits prisonniers, ou immolés sur le champ de bataille.

Ceux qui peuvent se sauver apportent au roi de Castille la terrible nouvelle de la défaite de son armée et de la mort de son fils. Il est inconsolable; mais bientôt il veut venger les siens et ré-

parer tous ses malheurs. Sa fille dona Urraque, comtesse de Galice, et l'évêque de Saint-Jacques, se mettent à la tête d'une troupe nombreuse, et marchent à grandes journées vers Tolède. Don Alphonse convoque tous ceux qui peuvent porter les armes. Les vainqueurs effrayés n'osent poursuivre leurs succès, et se retirent vers l'Andalousie.

(1109) Alphonse distribue ses vassaux vers les frontières de la manière la plus propre à contenir les almoravides, et à se réunir lorsque le moment serait arrivé d'entrer dans le royaume de Séville. Son courage est plus admirable que jamais, sa prévoyance plus attentive, et sa constance plus difficile à ébranler. Mais il sent que sa santé se dérange chaque jour davantage: il compte ses années; il a soixante-quinze ans; il y a quarante-cinq ans qu'il règne. Il a perdu celui sur lequel il avait fondé toutes ses espérances; il n'a plus de fils. Sa fille Urraque est veuve du comte de Galice; mais elle est encore très jeune; et quoiqu'elle ait eu de don Raymond de Bourgogne un fils qui a survécu à son père, il désire de la remarier; il jette les yeux sur don Alphonse, roi d'Arragon et de Navarre, qui a succédé à son frère don Pèdre. Ce prince vient à Tolède, épouse l'infante, et l'emmène dans ses états.

Peu de temps après ce mariage, les infirmités du roi de Castille deviennent plus graves, sa santé s'altère de plus en plus; il sent qu'il n'a plus que quelques jours à vivre. Il convoque les comtes qu'il avait placés sur les frontières; il leur déclare le

désir qu'il a que dona Urraque sa fille hérite du Léon et de la Castille, que son petit-fils Alphonse Raymond, né de cette princesse et de Raymond de Bourgogne, conserve le comté de Galice, et qu'il succède à sa mère sur le trône de Castille et de Léon, si cette princesse n'a pas d'enfants de son second mariage.

A peine les almoravides apprirent-ils sa mort qu'ils s'emparèrent de Talavéra-de-la-Reina, auprès de Tolède. Le nouveau gouvernement de Castille ne songea pas à la reprendre : la division venait de naître entre Urraque et son époux.

La reine avait joui d'un grand ascendant sur Raymond de Bourgogne. Elle était fière; elle aimait le pouvoir; elle se regardait comme la seule souveraine de la Castille et du Léon (1110) : elle témoigna à son mari une hauteur qu'il ne put supporter. Don Pèdre Assurez, qui l'avait élevée, crut devoir lui faire des observations sur sa conduite; elle dépouilla ce respectable vieillard de toutes les places qu'il tenait du feu roi. On accusa Urraque de torts bien plus graves encore : on prétendit qu'elle avait oublié ses devoirs les plus sacrés avec un favori, don Gomez, bâtard de Castille. Alphonse, profondément blessé, fit enfermer Urraque dans un château d'Arragon, nommé Castellar. La reine parvint à s'échapper de sa prison; elle se retira en Castille auprès de partisans puissants. Le roi d'Arragon était son cousin issu de germain; elle demanda qu'on déclarât nul son mariage avec ce prince, à cause de leur parenté.

Les grands du royaume, voulant éviter les suites funestes d'une plus longue mésintelligence entre le roi et la reine, et craignant que les dissensions intestines de la Castille ne la livrassent aux armes des almoravides, parvinrent à obtenir d'Alphonse et d'Urraque l'oubli du passé; la princesse ne se refusa pas à retourner auprès de son mari, et le roi consentit à la recevoir (1111).

Cette réconciliation parut d'autant plus importante, qu'Ali, fils et successeur de Jousef, roi de Maroc et de Séville, venait de ravager l'Andalousie, d'insulter les villes de Tolède et de Madrid, dont il se serait emparé sans l'héroïque valeur de leurs habitants, et de prendre dans la Lusitanie Scalabis ou Sanetaren, le château de Sainte-Eulalie et celui de Soria.

Mais cette paix si nécessaire ne dura qu'un moment. L'animosité d'Alphonse contre la reine reparut avec tant de force, qu'il prit une résolution extrême. Il conduisit Urraque à Soria de Castille, vers les sources du Douro, la répudia publiquement, la renvoya, et voulant néanmoins se réserver la possession de la plus grande partie des états de la princesse, ne confia la garde des forteresses de la Castille qu'à des garnisons arragonaises, ou à des Castillans dont il se croyait sûr.

Cependant un grand nombre de seigneurs de Castille, de Léon et des Asturies ne voulurent reconnaître que l'héritière de leur dernier roi. Ils se réunirent; ils ordonnèrent que tous les commandants des forteresses des trois royaumes les remettraient

à leur souveraine; ils réglèrent qu'on lèverait des troupes pour y contraindre les commandants qui voudraient résister à la reine; et ce qui est remarquable, ce furent le comte don Gomez et le comte don Pèdre de Lara qu'Urraque chargea de rassembler ces troupes qui devaient faire respecter son autorité.

A peine ce signal d'une terrible guerre civile fut-il donné, que le roi d'Arragon s'avança avec son armée contre les soldats de la reine. Ils se rencontrèrent à Campo-de-Espina, auprès de Sépulvéda. Le comte de Lara commandait un corps d'élite à la tête de l'avant-garde castillane. L'avant-garde et le corps d'élite furent enfoncés par le roi d'Arragon, et don Pèdre fut obligé de prendre la fuite. Le comte de Gomez, qui commandait la seconde ligne, soutint les efforts des Arragonais avec la plus grande intrépidité; mais il périt en combattant. Un grand nombre des guerriers qu'il commandait reçurent aussi la mort sur le champ de bataille; l'effroi dissipa le reste de l'armée de la reine. Urraque fut obligée de se réfugier dans la Galice; et le roi entra en vainqueur dans Burgos, dans Carrion, dans Sahagun, dans la ville de Léon. Urraque fit lever des troupes dans toutes les contrées qui reconnaissaient encore son pouvoir. Les différents partis qui divisaient la Galice se réunirent contre le roi d'Arragon; ils résolurent de reconnaître pour leur monarque le jeune prince né d'Urraque et de son premier mari Raymond de Bourgogne; ils le conduisirent à Saint-Jacques de Compostelle.

L'évêque le sacra avec une grande solennité. La mère du nouveau roi s'était avancée jusques à un château voisin d'Astorga. Les grands qui venaient de couronner son fils désirèrent de le voir réuni à leur reine; ils partirent à la tête d'un grand nombre de guerriers, pour le conduire auprès d'Urraque (1112). Déjà ils avaient soumis la ville de Léon, déjà ils s'avançaient vers le but de leur expédition, lorsque le roi d'Arragon, brûlant du désir d'enlever le fils d'Urraque, arriva à l'improviste avec l'élite de ses troupes, et les attaqua avec impétuosité. Les Galiciens se défendirent vaillamment; mais ils furent obligés de céder au nombre et de se retirer dans Astorga, après avoir perdu beaucoup des leurs. Leur jeune roi fut sauvé néanmoins par l'évêque de Saint-Jacques, qui parvint, pendant le combat, à le dérober aux recherches des Arragonais, et à le conduire à sa mère.

Urraque, après avoir rassemblé une nouvelle armée en Galice, reparut dans le royaume de Léon, pour faire lever le siége d'Astorga, qui se défendait avec peine contre don Alphonse. Un grand nombre de seigneurs des Asturies et de Castille, et don Henri, comte de Portugal, vinrent la joindre avec leurs guerriers. Le roi d'Arragon ne crut pas pouvoir résister à tant de troupes réunies; il leva le siége d'Astorga : il crut même devoir dérober sa retraite; il décampa pendant la nuit. Mais son départ fut bientôt connu : on le poursuivit; on l'investit dans la ville où il se renferma, et il ne put reprendre librement la route de ses états, qu'en

promettant de rendre à Urraque toutes les places dont il s'était emparé dans les royaumes de Léon et de Castille.

Mais la question de la légitimité du mariage d'Alphonse et d'Urraque n'était pas encore décidée. Le pape Pascal II ne laissa pas échapper une occasion éclatante d'accroître ou de consolider les prétentions de son siége; il envoya en Espagne l'abbé du monastère de Classe, voisin de Ravenne. Ce légat consulta les principaux seigneurs des royaumes d'Urraque et d'Alphonse, et convoqua un concile qui devait se réunir dans la ville de Palencia, et prononcer sur le mariage du roi.

(1113) Don Alphonse cependant ne se pressait pas de rendre à Urraque les places dont il s'était emparé. Les grands de Castille étaient bien éloignés de le porter à remplir ses promesses; ils commençaient à être mécontents de la grande faveur que la reine continuait d'accorder au comte don Pèdre de Lara. Urraque eut même besoin de l'intervention de l'évêque de Saint-Jacques pour n'être pas abandonnée par les Galiciens, auxquels on était parvenu à rendre ses dispositions très suspectes. Ils la suivirent néanmoins, et avec leur secours elle s'empara de Burgos.

(1113) Pendant que les Galiciens, les Castillans, les Arragonais, tournaient ainsi leurs armes les uns contre les autres, les almoravides entrèrent dans le bassin du Tage, prirent plusieurs villes, ravagèrent les environs de Tolède, et l'année suivante ils portèrent de nouveau le fer et le feu dans la Nou-

velle-Castille. Il était temps que les chrétiens missent fin à leurs discordes sanglantes, et réunissent leurs efforts contre les Maures, leurs ennemis communs. (1114) Le concile de Placentia, le légat du pape, et peut-être le pontife lui-même, déclarèrent nul le mariage d'Alphonse et de la reine. Le roi parut renoncer à ses prétentions. Les royaumes de Navarre et d'Arragon furent de nouveau distincts de ceux de Léon, de Castille, des Asturies et de Galice; et don Alphonse ne songea plus qu'à chercher un dédommagement des couronnes qu'il perdait dans de nouvelles conquêtes sur les Sarrasins.

Ces musulmans étaient près d'éprouver un échec considérable. Don Raymond, comte de Barcelone, Aymery, vicomte de Narbonne, Guillaume, comte de Montpellier, d'autres puissants vassaux de France, et les Pisans, devaient bientôt s'emparer de l'île de Majorque où régnaient les Sarrasins. Don Alphonse crut le moment favorable pour agrandir son royaume d'Arragon, reprendre sur les Maures les contrées qu'ils avaient enlevées aux chrétiens, et s'emparer de l'importante place de Sarragosse, cette ancienne capitale de la Celtibérie; il rassembla toutes ses troupes, il convoqua tous ses chevaliers, il réunit ses *riches-hommes*, c'est-à-dire ceux des nobles, des seigneurs, des possesseurs de terres, qui pouvaient entretenir à leurs dépens une compagnie d'hommes armés; il annonça solennellement son expédition: il publia, pour ainsi dire, une croisade contre les musulmans du nord de l'Espagne. L'ardeur guerrière et le zèle religieux ré-

pondirent à son appel : on accourut de très loin sous ses enseignes. On vit arriver de France Gaston, seigneur de Béarn, Centul, seigneur de Bigorre, le comte de Comminges, le vicomte de Gavardan, l'évêque de Lescar, Rostron, comte du Perche, et un grand nombre d'autres vassaux ou chevaliers français. L'expédition commença par la prise de Tudéla, que l'on dut à l'audace et à l'habileté du comte du Perche.

(1116) Ne voulant pas craindre les invasions des Sarrasins de Valence, il fit bâtir la ville de Montréal vers les frontières de ces musulmans; et, pour la rendre une forteresse inexpugnable, il la donna à ces chevaliers du temple dont la renommée s'était répandue jusques au fond de l'Occident. Il leur accorda en même temps des domaines considérables, et il voulut qu'ils pussent conserver le cinquième du butin qu'ils enlèveraient aux mahométans.

Pendant la durée de cette guerre des Arragonais contre les Maures de Sarragosse, la conduite de la reine Urraque excite un grand mécontentement dans ses états. L'évêque de Saint-Jacques, dont la puissante influence lui avait été toujours si utile, et plusieurs autres grands personnages des quatre royaumes, veulent sauver l'état qu'Urraque leur paraît pousser vers un abîme dangereux. Ils forment la résolution de faire déclarer la Galice, les Asturies, la Castille et le royaume de Léon en faveur du jeune Alphonse Raymond. Ils le font proclamer roi dans Ségovie, dans Avila, dans Salamanque,

dans plusieurs autres villes, et le jeune prince reçoit de nouveau, dans la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle, le serment des seigneurs de Galice.

La reine marche vers Saint-Jacques, avec un corps de troupes considérable et plusieurs vassaux de Léon et de Castille. Les habitants l'introduisent dans la ville, dont le jeune roi et les guerriers qui étaient auprès de lui viennent de sortir. L'évêque se retranche dans son église. Quelques seigneurs pacifiques proposent une sorte d'arrangement que la reine s'empresse d'adopter.

Urraque part de Saint-Jacques avec son armée, pour soumettre ceux qui ne voulaient pas déposer les armes et reconnaître sa puissance. Elle est obligée de se renfermer dans Sobéroso, où l'assiège le comte don Pèdre Féolaz, aux soldats duquel s'étaient réunis les guerriers envoyés par la reine de Portugal, sœur mais ennemie d'Urraque. Plusieurs grands de Léon et de Castille obtiennent cependant de don Pèdre qu'il lève le siége de Sobéroso, et, après une nouvelle pacification apparente, la reine revient à Léon.

Tout annonçait néanmoins de nouvelles et sanglantes discordes entre les partisans de la mère et ceux d'Alphonse Raymond: de terribles conspirations allaient ensanglanter de nouveau la Galice. Une grande assemblée nationale est convoquée dans le monastère de Sahagun, pour conjurer l'orage. On rédige un traité de paix et de réconciliation: le jeune roi le signe, et soixante des princi-

paux seigneurs du parti de la mère et de celui du fils jurent qu'ils en garantissent la durée.

(1117) L'évêque de Saint-Jacques avait principalement contribué à un arrangement qui satisfaisait vivement la reine. Après être allée auprès de son fils, dont elle n'a qu'à se louer de l'accueil, elle désire de témoigner sa reconnaissance à l'évêque, et veut réprimer à Saint-Jacques les mouvements des nombreux ennemis du prélat. Ces Galiciens, dont les fluctuations politiques et peut-être l'ambition de l'évêque auraient seules, dans ces temps de troubles et de dissensions, allumé la haine, se réfugient dans des églises et dans des monastères. Ils animent la multitude : leur force et leur audace s'accroissent. La reine, qui n'était ni aimée ni estimée, l'évêque et toutes les personnes de leur suite, se réfugient dans la cathédrale, en barricadent les portes, en fortifient les issues. Les insurgés ne peuvent en forcer l'entrée : leur furie augmente ; ils mettent le feu au temple ; les flammes s'élèvent avec violence. On s'écrie : « Que la reine sorte, mais que l'évêque périsse » avec tous ses adhérents ! » L'évêque croit que la présence d'Urraque calmera la rage des factieux ; il l'engage à sortir de la cathédrale. La reine cède, se montre à la multitude égarée : on l'accable d'injures, on ose porter la main sur elle. Elle se sauve, au milieu du plus grand danger, dans l'église de Sainte-Marie. Le feu gagne les plus hautes tours de la cathédrale. Plusieurs de ceux qui étaient renfermés dans le temple se précipitent du haut des

murs, pour échapper aux flammes ; d'autres ouvrent les portes et cherchent, les armes à la main, à s'ouvrir un passage au travers de leurs ennemis. Le sang coule, l'incendie est terrible ; une horrible confusion règne autour du parvis. Le bruit se répand que l'évêque déguisé a pu sortir de la ville. On court auprès d'Urraque ; on la félicite, dans un affreux désordre, de ce qu'elle n'a pas été la proie de l'incendie ; et, dans son trouble extrême, elle se hâte d'accorder un pardon qu'on a l'air de lui demander.

Comment pourrait-on être surpris qu'au milieu de tant de guerres, de pillages, de dévastations, les champs arrosés de sang et couverts de ruines soient restés stériles, et qu'une grande famine ait comblé, en 1117, les malheurs de la Nouvelle-Castille ou du royaume de Tolède ?

Le roi d'Arragon avait continué avec constance la guerre qu'il avait entreprise avec les Maures de Sarragosse ; il s'était emparé de plusieurs places voisines de cette capitale, et, secondé particulièrement par les Français du Béarn et par ceux du Perche, il serrait de près la ville dont la conquête était l'objet de ses vœux. Les mahométans de Lérida, de Tortose et de Valence tremblent de voir tomber le boulevard de leur puissance dans le nord de l'Espagne ; ils prennent les armes, et marchent en grand nombre vers la ville assiégée. Leur secours est le dernier espoir des Maures de Sarragosse. Don Alphonse va au-devant de ses nouveaux ennemis. La fortune favorise son courage ;

il remporte une victoire complète, revient vers Sarragosse, et s'empare aisément d'une ville que les habitants consternés ne peuvent plus défendre.

(1118) La réduction de cette ville, l'une des cités espagnoles où le commerce des Maures avait attiré le plus de richesses de l'Orient et de l'Afrique, est suivie de celle de tant d'autres contrées, que Sarragosse se trouve, en quelque sorte, au centre du royaume d'Arragon, et devient la véritable capitale des états de don Alphonse. Ce prince y établit sa cour. Il veut l'embellir, il veut en augmenter la population, l'éclat, le commerce et la force; il y donne des propriétés à plusieurs des seigneurs de France et d'Espagne auxquels il doit sa nouvelle et si importante conquête.

(1119) Ce prince possédait encore quelques forteresses dans la partie de la Castille la plus voisine de l'Arragon. La reine Urraque lève des troupes pour les reprendre, s'avance vers Ségovie et veut attaquer Soria. Son fils Alphonse Raymond est avec elle. Mais quel nouvel effet elle va éprouver de la haine et du mépris qu'elle inspire! A peine est-elle à Ségovie, qu'un violent orage s'élève contre elle : on lui reproche la faveur qu'elle ne cesse d'accorder à don Pèdre de Lara. Un grand nombre de seigneurs, indignés contre le favori, se séparent d'elle et ne veulent reconnaître que l'autorité de son fils. On ose arrêter l'objet de ses funestes préférences; on le renferme dans un château fort. La reine est contrainte de se retirer à Léon; et don Alphonse Raymond, le petit-fils du comte de Bour-

gogne, digne du sang français qui coule dans ses veines et de l'honneur qu'il a de commander aux braves des quatre royaumes, poursuit l'entreprise commencée par sa mère, prend Soria et s'empare du district de cette ville.

A peine cette guerre est-elle terminée, que les principaux seigneurs de la Castille et de Léon, plus mécontents que jamais de la reine Urraque, l'assiègent dans le château de Léon, et l'obligent à l'abandonner à son fils. De combien de troubles, de dissensions, d'anarchie et de malheurs la conduite de la reine va continuer d'être la cause ou le prétexte, surtout dans le royaume de Galice!

Combien ces divisions auraient donné de l'avantage aux musulmans du midi de l'Espagne, si la discorde n'avait aussi régné parmi eux! Et quelle était la partie du monde qui, pendant la plus grande portion du douzième siècle, ne fût pas la proie de la force, de l'audace, de l'injustice, du brigandage, de la violence? Une nouvelle secte de musulmans s'était formée dans le royaume de Maroc; ceux qui la composaient portaient le nom d'unitaires ou d'almohades; ils avaient voulu répandre leurs opinions par la terreur de leurs armes. Un Mahomet, leur chef, rassemble quarante mille hommes, marche vers Maroc, et veut renverser l'empire des almoravides. Ali, le fils de Jousef, réunit à ses guerriers fidèles les chrétiens mozarabes: il disperse ses ennemis.

(1120) Cependant Ali meurt, et Texefin son fils lui succède. Le nouveau roi de Maroc et de l'An-

dalousie aspire à la renommée des conquérants; il veut signaler le commencement de son règne en reprenant sur les chrétiens ce qu'ils ont enlevé aux musulmans. Son armée s'avance par le royaume de Valence jusque dans le bassin de l'Ébre; elle arrive auprès de Daroca; elle y rencontre le roi d'Arragon, auprès duquel sont plusieurs seigneurs français, et particulièrement Guillaume, comte de Poitiers, qui lui a amené six cents hommes d'armes. La bravoure des chevaliers et des soldats de France et d'Espagne l'emporte sur le grand nombre et sur le courage de leurs ennemis (1121) : les Maures sont taillés en pièces. De riches dépouilles, deux cents chameaux, beaucoup de prisonniers, et la reddition de la ville de Daroca, sont le fruit de la victoire.

Si les Maures, au lieu d'attaquer le royaume d'Arragon, avaient porté leurs armes dans ceux dont la reine Urraque avait hérité, les résultats de leur grande expédition auraient pu être bien différents; les plus grands troubles y régnaient, et les sentiments ennemis qu'Urraque inspirait ne cessaient de produire ou d'accroître ces désordres. En même temps qu'elle apprend la révolte de plusieurs grands de Galice, on lui annonce que sa sœur, dona Thérèse, comtesse de Portugal, et régente de ce comté après la mort de son mari, attaque ses frontières. Elle convoque les principaux seigneurs de Castille et de Léon, réunit ses guerriers, passe en Galice, fait arrêter le comte don Dugue qu'elle regarde comme le fauteur de la rébellion, et ne lui rend la liberté que lorsqu'il a payé une forte contribu-

tion, et qu'il lui a rendu tous les châteaux qu'il tenait pour elle ou pour le roi son fils.

Mais à peine le comte est-il libre qu'il reprend les armes, et ravage plusieurs contrées. Don Diègue Gelmirez, cet évêque de Saint-Jacques que nous avons vu jouer un si grand rôle, et dont le pape Callixte II avait érigé l'église en métropole, montre le plus grand dévouement. S'empressant de se conformer à la prière de la reine, il lève des troupes à ses frais, les réunit à celles de plusieurs grands restés fidèles, attaque le comte, emporte d'assaut un château d'où Dugne ne se sauve qu'avec beaucoup de peine, le détruit, et fait également raser celui d'un autre rebelle. Il réunit ensuite ses soldats à ceux de la reine, du jeune roi et de quelques grands; et la princesse marche à la rencontre de dona Thérèse.

La comtesse de Portugal abandonne Tuy et quelques autres places qu'elle avait prises; elle campe sur la rive gauche du Minho. La reine arrive sur la rive droite. Les guerriers de l'archevêque passent le fleuve avec intrépidité, les uns dans des barques et les autres à la nage : les Portugais effrayés prennent la fuite. Toute l'armée d'Urraque entre en Portugal, y porte le fer et le feu, assiège Thérèse dans un château, et étend ses ravages jusques au Douro.

L'archevêque, n'approuvant pas la continuation de la guerre contre un ennemi repoussé, une armée chrétienne et la sœur de la reine, demande à Urraque la permission de se retirer avec ses sol-

dats. La reine oublie tous les services de don Diègue; elle ne songe plus aux dangers qu'il a bravés pour elle; elle imagine qu'il s'entend avec ses ennemis; elle veut le faire arrêter : mais elle a recours à la dissimulation; elle ne permet que le départ des soldats du prélat; elle assure qu'elle ne peut se passer des conseils de l'archevêque; elle exige qu'il reste auprès d'elle.

Son secret cependant est trahi. Dona Thérèse en est instruite; elle se hâte d'en informer don Diègue, qu'elle espère de détacher du parti de la reine. L'archevêque ne peut croire aux perfides intentions d'Urraque : il congédie ses guerriers; il ne veut se séparer ni de la reine ni de son fils; il reprend avec eux le chemin de Galice.

A peine le Minho est-il traversé, que la reine ordonne qu'on arrête l'archevêque, ses trois frères, tous leurs domestiques, et qu'on les enferme dans un château fort. Un ami de don Diègue en apporte la nouvelle à Compostelle. A l'instant toute la ville est en combustion; on profère contre Urraque les plus violents murmures : tous n'aimaient pas le prélat, mais tous détestaient la reine. Le clergé se réunit dans la cathédrale : on députe vers Urraque; on demande la liberté de l'archevêque. Urraque est inexorable. Le chapitre jure de délivrer son chef. La reine furieuse arrive à Compostelle : elle entre dans l'église; elle la voit tendue de noir. Le clergé et les principaux citoyens réclament leur pasteur; le peuple s'indigne et menace : rien ne paraît pouvoir ébranler la reine. Mais son

fils, qui avait fait de vains efforts pour empêcher l'arrestation de don Diègue, sort de Compostelle avec plusieurs seigneurs, et va faire dresser ses tentes et celles de ses troupes sur le bord de la rivière de Tambre, au nord de Compostelle. Ce départ consterne la reine et ses partisans; il donne une nouvelle audace aux habitants de la ville: ils se rendent en tumulte auprès d'elle; ils l'insultent; ils se saisissent de celui qui avait été chargé de la garde de l'archevêque; ils veulent qu'il réponde de la liberté de don Diègue. La reine effrayée ordonne qu'on ouvre les portes de la prison du prélat, déclare qu'elle ne l'a fait arrêter que sur de faux rapports; promet de faire punir sévèrement ceux qui l'ont trompée, et, comme tous ceux qui ont recours à la force pour violer les lois, et à qui la justice éternelle finit toujours par enlever la force, elle n'inspire aucune foi, se déshonore et brise son sceptre.

L'archevêque est reçu dans Compostelle au milieu des acclamations. Il veut profiter de cette faveur populaire, qu'il doit à la haine qu'on a pour Urraque: il va trouver la reine; il réclame les terres et les châteaux dont elle a dépouillé son église. Elle refuse. Don Diègue forme une ligue avec le jeune roi, plusieurs grands de Galice, et même la comtesse de Portugal. L'armée du roi et celle de la reine sont bientôt en présence; mais l'archevêque parvient à faire adopter un nouvel arrangement. On nomme des commissaires pour prononcer sur les réclamations de l'église de Saint-Jacques: ils condamnent la reine. Urraque se conforme à

leur décision, souscrit un acte de réconciliation, et donne pour garants du traité soixante des principales personnes de sa suite.

Les troubles devaient recommencer bientôt dans un état où tant de vassaux turbulents et ambitieux partageaient la puissance du monarque, où les droits du peuple étaient méconnus, où l'ignorance et la superstition donnaient tant d'influence à un clergé riche et nombreux, et où les rênes du gouvernement étaient tenues par une femme haïe et méprisée. Le fils de la reine voulut soutenir des grands qu'il aimait; il se brouilla avec sa mère: les discordes s'accrurent. Les musulmans de l'Andalousie auraient pu de nouveau ravager impunément la Castille; mais, dès 1123, le roi d'Arragon ne leur permit de penser qu'à se défendre. Ayant réuni de nouveaux soldats à ceux avec lesquels il avait reculé les frontières de ses états, et venant de recevoir de France de nouvelles cohortes de chevaliers et de guerriers avides de combattre contre les Sarrasins, il entreprit une grande et mémorable expédition: il parcourut en vainqueur le royaume de Valence, les terres de Dénia, les rivages maritimes de la Murcie; et, remontant le long des rives de la Ségura, il livra aux Maures une grande bataille auprès d'Alcaraz, et les tailla en pièces. Il ne regarda ces grands succès que comme le prélude de triomphes plus importants encore. Ses soldats allaient être exposés aux rigueurs de l'hiver, toujours très rude sur les hautes montagnes qui environnent Alcaraz, malgré le voisinage du

trente-huitième degré de latitude; il les distribua dans des quartiers choisis avec habileté (1124); et dès que la saison le lui permit, il descendit le long de la Guadarmena, parvint au Guadalquivir, répandit sans obstacle sa redoutable armée dans les différentes contrées qui composent le grand bassin de ce fleuve, ravagea les environs de Cordoue, de Jaën et de Grenade, vit accourir vers lui plusieurs milliers de chrétiens mozarabes réfugiés depuis long-temps dans les gorges les moins accessibles des monts les plus exhaussés, les emmena avec lui d'après leurs prières, revint dans ses états par les confins de la Castille et de la province de Valence, et ne licencia ses troupes, chargées de richesses, qu'après avoir signalé sa rentrée dans l'Arragon par la prise de Molina et de plusieurs autres places.

Les généraux des almoravides apprirent cependant que les Français, qui avaient été si utiles à don Alphonse pendant sa brillante expédition, avaient repassé les Pyrénées, et étaient retournés dans leur patrie (1125): espérant alors un sort plus favorable, et pleins du désir de réparer leurs défaites et leurs malheurs, ils fondirent sur l'Arragon, et, suivant l'horrible usage de ces temps si barbares, y portèrent la désolation. Don Alphonse se hâta de rappeler les Français ses alliés, et le comte du Perche, Gaston, vicomte de Béarn, et d'autres seigneurs de France, étant accourus à son secours, les musulmans furent facilement repoussés. Les contrées sarrasines furent à leur tour ravagées; et combien cette manière féroce de faire la guerre

avait d'horribles charmes pour des guerriers ignorants et avides! C'était en vain que les chevaliers dignes de leur nom s'efforçaient de s'opposer à ces sanguinaires violences; c'était en vain que tant de conciles tenus dans la péninsule avaient défendu d'inquiéter les pèlerins, de dépouiller les voyageurs, de piller les marchands, d'attaquer les laboureurs, de rompre la trève sacrée qui devait avoir lieu pendant certains jours, et particulièrement pendant les dimanches et les fêtes célébrées par l'église chrétienne : le pillage, la dévastation et l'incendie marquaient partout le passage des hommes armés.

(1126) Peu après ces dernières hostilités des Arragonais contre les Maures, la reine Urraque termina sa vie orageuse et si fatale à ses états. Presque tous les historiens de l'Espagne ont flétri sa mémoire.

Dès que don Alphonse Raymond eut appris la mort de sa mère, il se rendit à Léon, où il convoqua les prélats et les seigneurs du royaume, qui le proclamèrent leur roi. Néanmoins la funeste influence de sa mère n'était pas encore éteinte. Le favori d'Urraque, le comte don Pèdre de Lara, ne pouvait se résoudre à perdre le grand pouvoir dont il avait joui pendant si long-temps. Il s'empara de la citadelle de Léon, à la tête de quelques factieux. Le jeune roi prit d'assaut la citadelle, fit prisonniers les rebelles, et se contenta de les bannir de ses états. Il alla à Zamora, eut auprès de cette ville une entrevue avec sa tante dona Thérèse,

comtesse de Portugal, et reçut l'hommage des grands des Asturies, de la Galice et de Castille.

Don Pèdre de Lara, qu'il avait exilé, s'était cependant fortifié dans les montagnes de Santillane; et quelques autres seigneurs, impatients de toute autorité, s'étaient emparés d'un petit nombre de places de la Galice ou du royaume de Léon; mais toutes ces rébellions furent bientôt dissipées.

D'un autre côté, les peuples de Burgos, de Carrion et d'autres villes de Castille, lesquels avaient préféré l'autorité du roi d'Arragon à celle d'Urraque qu'ils détestaient, eurent à peine appris la mort de la reine, qu'ils chassèrent leurs garnisons arragonaises et se soumirent au fils d'Urraque. Alphonse VII, ou Alphonse Raymond, fut paisible possesseur des couronnes de Tolède, de Castille, de Léon, des Asturies et de Galice. Le roi d'Arragon ne crut pas devoir réclamer Burgos, Carrion et les autres places castillanes qui s'étaient déclarées contre lui; il préféra de faire une nouvelle invasion dans la province de Valence. Le comte du Perche et le vicomte de Béarn étaient dans son armée. Il s'engagea dans les hautes montagnes qui bordent cette province de Valence: une armée nombreuse de musulmans s'empressa de l'y suivre, et parvint à le renfermer dans les gorges où il avait trop audacieusement pénétré. Le roi fut investi pendant trois jours; mais il attaqua avec tant de courage les Sarrasins qui le tenaient assiégé, et il fut secondé si valeureusement par ses guerriers et les Français ses alliés, que les Maures furent

taillés en pièces, et qu'il put reprendre avec gloire le chemin de ses états.

Si les chrétiens de l'Espagne avaient à cette époque réuni leurs efforts contre les Sarrasins, les musulmans auraient peut-être été obligés de leur céder toute la péninsule et de se retirer dans le nord de l'Afrique; mais dès qu'une funeste dissension était apaisée, il en naissait une nouvelle, souvent plus déplorable encore.

On vit en 1128, Alphonse Henriquez, le fils du prince du sang de France, Henri de Bourgogne, et de dona Thérèse, tante du roi de Castille, prendre les armes contre sa mère, dont il voulait secouer l'autorité, se faire proclamer souverain de Portugal, par le plus grand nombre des seigneurs de la Lusitanie, battre les troupes de la princesse, et gouverner seul les Portugais, satisfaits de l'avoir pour leur chef.

(1130) Deux ans après la comtesse mourut. Les historiens d'Espagne lui ont reproché une vie aussi déréglée que celle de sa sœur la reine Urraque. Le roi de Castille voulut obliger le comte de Portugal à lui rendre hommage: Alphonse Henriquez s'y refusa, et soutint son indépendance les armes à la main. Guy, cardinal légat, parvint à réconcilier les deux princes. Le roi de Castille, de Léon et de Galice renonça à la suzeraineté du Portugal. Mais le ministre du pape n'oublia pas les grandes vues des pontifes de Rome; il substitua en quelque sorte le siége apostolique au trône de Galice et de Léon; et le comte de Portugal s'engagea à payer tous les

ans au pape, comme un don pieux, un tribut de quatre onces d'or.

(1131) Vers le temps où Alphonse VII signa avec le comte de Portugal le traité de paix négocié par le légat, il prit sur les Maures la ville de Calatrava, dans le haut du bassin de la Guadiana. Il la donna à l'archevêque de Tolède, qui la céda bientôt aux templiers, plus en état que ce métropolitain de la défendre contre les musulmans.

Un descendant des anciens rois mahométans de Cordoue, nommé Zafadola, gouvernait cependant la ville de Rhoda, dans la province de la Manche. Il apprend que les almoravides ont résolu sa mort, celle de ses enfants, de ses parents, de ses amis. Il ne voit qu'un moyen de sauver leur vie et la sienne. Il implore la protection du roi de Castille, lui livre sa ville, lui abandonne ses domaines, se déclare son vassal. Alphonse Raymond lui donne des châteaux et des terres dans les environs de Tolède. Mais Texefin-Ben-Ali arrive d'Afrique dans l'Andalousie avec un grand nombre d'almoravides. Il rassemble les guerriers de Séville et de Cordoue, campe auprès de cette capitale, et se prépare à entrer dans la Castille nouvelle, dont il veut raser Tolède et toutes les autres places. Quel coup impossible à prévoir va renverser ses redoutables projets! Des fantassins de Ségovie et d'Avila, et mille cavaliers castillans, avaient passé le Tage auprès de Talaveira. Ils avaient osé franchir la Guadiana; la Sierra-Moréna ne les avait pas arrêtés; ils étaient venus jusques auprès du Guadalquivir, ravageant les villes

et les campagnes musulmanes. Ils apprennent que Texefin est campé auprès d'eux, et que ses troupes sont déjà très nombreuses. D'abord, ils se croient perdus; mais ensuite, ne prenant conseil que de leur courage, ils conçoivent le plan le plus hardi. Ils partent vers la fin du jour; ils s'arrêtent à une petite distance du camp ennemi, sans avoir été découverts. La nuit arrive; elle devient obscure : ils se remettent en route; ils gardent le plus profond silence; ils se précipitent, vers minuit, dans le camp de Texefin. Combien de musulmans endormis sont égorgés par les Castillans! Ceux qui peuvent échapper à la mort s'enfuient dans le plus grand désordre. Texefin, blessé à la cuisse, ne peut que se sauver à la hâte dans Cordoue; son armée est dispersée, son entreprise au moins suspendue; et les tentes, les enseignes, les mulets, les chameaux, le bagage, le trésor des almoravides, tout tombe entre les mains des vainqueurs, qui reviennent dans leur patrie chargés de glorieux trophées.

Texefin prend quelques places, ou châteaux, dans les environs de Tolède. Mais les bandes victorieuses de Ségovie, celles d'Avila, et d'autres troupes castillanes, saccagent les environs de Séville, brûlent les maisons, coupent les arbres, enlèvent beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants, s'emparent de bijoux précieux, emmènent un nombre immense de chevaux, de bœufs et de brebis, et remportent une victoire éclatante sur les Sarrasins qui veulent défendre ou venger leur

pays. Malheureuse Andalousie, si favorisée par la nature, et condamnée aux plus horribles calamités par la férocité d'un siècle barbare! Et quelles funestes représailles succèdent à ces atrocités!

Des habitants de Salamanque et de plusieurs villes voisines s'étaient jetés sur le territoire de Badajoz. On voit briller de loin les flammes qui consument les villages et les hameaux dont ils s'approchent. Texefin marche contre eux. Quel nouveau crime l'histoire est forcée de raconter! Les chrétiens égorgent leurs captifs: mais cet attentat ne peut les sauver; la justice céleste les livre au fer des Maures; ils sont presque tous massacrés.

(1132) Texefin reprend le projet de s'emparer de Tolède. Alphonse, roi de Léon, accourt pour protéger cette capitale de la Castille; il va jusque dans le bassin du Guadalquivir; il le parcourt depuis Cordoue jusques auprès de Cadix. Texefin ne peut arrêter sa marche; et ce n'est qu'en frémissant qu'on lit dans les historiens d'Espagne les effets de ce torrent destructeur (1133). Détournons les yeux des moissons brûlées, des vignes arrachées, des oliviers abattus, des bestiaux enlevés, des villages réduits en cendres, des mosquées renversées, des imans égorgés, des vieillards, des femmes, des enfants courbés sous de pesantes chaînes.

Le roi d'Arragon voulut, à l'exemple de celui de Castille, ajouter de nouveaux succès à ceux qu'il avait déjà obtenus contre les musulmans. Toujours aidé par des Français, et particulièrement par Gas-

ton, vicomte de Béarn, Centule, seigneur de Bigorre, Guide, évêque de Lescar, il mit le siége devant la ville de Fraga près du confluent de deux rivières dans le fleuve de l'Ebre (1134). Il repoussa deux fois les Maures qui vinrent au secours de la place assiégée. Les habitants offrirent de lui rendre la ville, pourvu qu'ils pussent en sortir librement avec leurs propriétés. Le roi leur refusa cette capitulation. Une armée composée de Maures d'Afrique, de Séville, de Cordoue, de Grenade, de Valence, parut cependant près des rives de l'Ebre. Le roi d'Arragon sortit de ses retranchements pour aller au-devant de cette armée. Le combat fut terrible. La valeur des Arragonais et des Castillans ne put leur donner la victoire; leur perte fut immense. Gaston de Béarn, Centule de Bigorre, Alméric de Narbonne, l'évêque de Huesca, celui de Rhoda, furent tués en combattant. Don Alphonse vit périr autour de lui sept cents de ses gardes. Obligé de prendre la fuite, il alla se renfermer au milieu des montagnes dans le monastère de Saint-Jean de la Pégna, où il mourut de chagrin. Les Sarrasins pillèrent le camp, et conduisirent à Valence un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels était l'évêque de Lescar, qui fut obligé de payer une rançon de trois mille maravédis d'or.

La nouvelle de la défaite et de la mort du roi répandit la consternation dans l'Arragon et dans la Navarre. Les seigneurs des deux royaumes se hâtèrent de se réunir pour donner un successeur à don Alphonse. Ce prince n'avait pas laissé d'en-

fants. Dès 1131, il avait disposé par un testament de ses deux couronnes en faveur de l'ordre des templiers et de celui de Saint-Jean de Jérusalem. Les braves chevaliers de ces ordres lui avaient paru les meilleurs défenseurs qu'il pût donner à ses états contre les musulmans. Mais les Navarrois et les Arragonais eurent bientôt rejeté des dispositions qui auraient changé la forme de leur gouvernement, compromis leurs droits et soumis leur pays à des étrangers. Unanimes à cet égard, ils s'accordèrent si peu sur le choix d'un monarque, que les Navarrois se séparèrent des Arragonais. Les premiers se rassemblèrent à Pampelune, et les seconds à Jacca. Les Arragonais élurent don Ramire, troisième fils de Sanche Ramirez, et frère du roi qui venait de mourir. Ce prince s'était renfermé depuis long-temps dans un cloître; il était religieux du monastère de Saint-Pons de Tomières dans la province de Narbonne. On le couronna à Huesca; et peu de temps après il épousa Agnès, fille de Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, après avoir reçu l'abolition de ses vœux monastiques d'Anaclet, que le duc Guillaume reconnaissait pour pontife de Rome.

Les Navarrois donnèrent la couronne de Navarre à don Garcie Ramirez, descendant d'un de leurs anciens rois, et dont on avait admiré le courage à la funeste bataille de Fraga. Combien cette division de l'Arragon et de la Navarre devait faire couler de sang dans les combats! Mais combien ce désastre de Fraga, si fatal à la Navarre et à l'Arra-

gon, contribua à la puissance du Léon et de la Castille!

Dès que le roi des quatre royaumes de Castille, de Léon, des Asturies et de Galice, Alphonse Raymond de Bourgogne, apprit la victoire des musulmans, il rassembla ses troupes, franchit les montagnes, suivit le cours de l'Ebre, s'annonça comme le protecteur de Najéra, de Calahora, de Tarragone, et de plusieurs autres villes, y plaça de fortes garnisons, vint à Sarragosse, y fut reconnu suzerain du comte de Barcelone, dit au roi don Ramire, à ses grands, à ses évêques, qu'il n'était venu que pour les défendre contre les Maures, enorgueillis de leurs succès, mais n'en reçut pas moins de ce moine couronné, des seigneurs et des prélats de l'Arragon, cette même ville de Sarragosse dans laquelle il laissa un grand nombre de ses soldats.

Revenant ensuite en Castille, il trouva sur sa route le nouveau roi de Navarre, qui accourait pour implorer sa protection, et pour lui faire hommage de sa couronne. Tristes effets d'une fatale journée, et de la consternation qu'elle avait répandue! Deux royaumes se divisent et s'anéantissent, pour ainsi dire, devant leur prétendu protecteur; deux braves nations, égarées par une terreur panique, laissent tomber les armes de leurs mains, si habituées à les manier avec gloire; et leur indépendance s'évanouit. De tous les malheurs qui ont accablé l'espèce humaine, combien n'ont été produits que par cet effroi soudain et irréfléchi qui brise toutes les forces de l'âme!

Dès que le roi don Alphonse eut repassé les montagnes, il convoqua dans la ville de Léon les états de tous ses royaumes : les évêques, les comtes, les seigneurs, s'empressèrent de s'y réunir. Le roi de Navarre s'y trouva. Ils proclamèrent don Alphonse empereur des Espagnes chrétiennes (1135). L'archevêque de Tolède lui remit le sceptre et la couronne. Le roi de Navarre et l'évêque de Léon soutinrent le monarque pendant la cérémonie.

Mais don Garcie se repentit bientôt de tant de soumission ; il se ligua avec le prince de Portugal, qui refusa de reconnaître la suzeraineté de don Alphonse, et prit les armes contre le nouvel empereur. La paix termina cette guerre en 1137.

Le roi d'Arragon, regrettant la solitude où on était allé le chercher pour le porter sur le trône, et fatigué des soins et des soucis de la royauté, abdiqua la couronne. La reine lui avait donné une fille, nommée Pétronille. Cette jeune princesse n'avait encore que deux ans; il la fiança néanmoins avec don Raymond, comte de Barcelone ; et sur sa proposition, les états décidèrent qu'elle monterait sur le trône, lorsqu'elle serait dans l'âge d'être mariée; que le comte de Barcelone serait régent du royaume, et succèderait à l'infante, si elle venait à mourir avant d'être unie à don Raymond. Le nouveau régent obtint de don Alphonse, qui avait épousé sa sœur, que les places arragonaises où étaient des garnisons castillanes seraient rendues à l'Arragon, mais que l'empereur en recevrait l'hommage.

Les Maures cependant avaient fortifié le château d'Oréja, dans le voisinage de Tolède, et de ce château fort faisaient dans les environs de cette capitale des courses très fréquentes, pendant lesquelles les terres des chrétiens étaient horriblement ravagées. L'empereur don Alphonse voulut enlever ce fort aux musulmans (1139). Il en forma le siége, et l'entoura de béliers et d'autres machines propres à renverser les murailles les plus épaisses. Une armée de Sarrasins arriva de l'Andalousie pour secourir la place; mais ils n'osèrent pas attaquer les troupes de l'empereur, et essayèrent en vain de s'emparer de quelques villes ou châteaux.

Dans un de ces châteaux était l'impératrice. Peu effrayée de la tentative des Maures, elle leur fait dire combien elle est étonnée que des chevaliers renommés par leur valeur et par leur courtoisie attaquent une femme et une reine; que l'empereur les attend sous les murs d'Oréja, que c'est sous ces remparts qu'ils doivent signaler leur courage.

La galanterie chevaleresque des Maures applaudit aux paroles de la reine; ils ne réclament que le bonheur de la voir. Elle se montre sur le haut d'une tour; les Maures défilent devant elle, témoignant par leurs acclamations l'admiration que sa beauté leur inspire; et, n'ayant aucune espérance de vaincre don Alphonse, ils abandonnent leur entreprise et se retirent au-delà des monts, dans leur Andalousie.

Les habitants d'Oréja capitulent. L'empereur observe avec loyauté les conditions de l'arrange-

ment, traite les chefs des Sarrasins avec magnificence, et les fait conduire avec une escorte jusques à la première ville musulmane.

(1139) Peu de mois avant l'importante prise d'Oréja, les Maures avaient éprouvé dans l'Alentéjo un malheur bien plus grand. Alphonse Henriquez, ce prince de la maison de Bourgogne, et par conséquent ce prince du sang de France, qui régnait sur le Portugal, s'était jeté, à la tête de troupes valeureuses, sur les contrées musulmanes situées au midi de ses états; il était parvenu vers la province des Algarves, jusque dans les campagnes qui entourent la ville d'Ouriques. Les alcades ou gouverneurs de Béjà, d'Évora, d'Elvos et de Badajoz, avaient marché à sa rencontre. Ils l'attaquent sur une montagne où il s'était fortifié; ils le pressent sans pouvoir le forcer dans ses retranchements; et tout d'un coup il sort avec tant d'audace de ses lignes, et se précipite sur les Maures avec une si grande impétuosité, que les musulmans sont saisis de terreur. Un grand nombre de Maures succombent sous le fer des chrétiens; presque tous les autres sont faits prisonniers; et dans l'ivresse de la victoire, les Portugais, au milieu des plus vives acclamations, proclament roi de Portugal, le prince qui vient de montrer tant de valeur. Le nouveau monarque voit parmi les captifs plus de mille chrétiens mozarabes; il se hâte d'ajouter un nouvel éclat à sa victoire : il leur donne la liberté.

Cependant les rois chrétiens d'Espagne oublièrent de nouveau leurs véritables intérêts. Au lieu

de réunir leurs forces pour délivrer toute la péninsule du pouvoir des musulmans, ils tournèrent bientôt leurs armes les uns contre les autres. Don Raymond, comte de Barcelone, régent et héritier éventuel du royaume d'Arragon, souhaitait avec ardeur de recouvrer la Navarre. Il vint trouver l'empereur. Les deux princes convinrent d'attaquer don Garcie, et réglèrent entre eux la manière dont, après la défaite du roi de Navarre, ce royaume serait partagé entre la Castille et l'Arragon.

Don Garcie, informé du grand danger qui le menaçait, s'empressa de se liguer avec le nouveau roi de Portugal.

L'empereur entra dans la Navarre, s'empara de plusieurs places le long de la rivière et de la vallée d'Arga, et vint mettre le siége devant Pampelune. Don Garcie marcha contre les Arragonais et les Catalans, commandés par don Raymond; il les tailla en pièces: mais l'empereur, qui avait levé le siége de la capitale de la Navarre, ayant paru pendant que les Navarrois pillaient le camp des Arragonais, les vainqueurs prirent la fuite, et les dépouilles des vaincus furent prises par les Castillans.

L'approche des grandes chaleurs de l'été obligea cependant l'empereur à distribuer ses troupes jusques à l'automne dans des quartiers de rafraîchissement (1140). Le roi de Portugal, craignant d'être attaqué par les musulmans de l'Andalousie, se détermina bientôt à faire la paix avec don Alphonse; et les grands de la Castille, du Léon et de la Na-

varre portèrent l'empereur et don Garcie à s'arranger l'un avec l'autre.

(1141) Bientôt après, des chevaliers du temple vinrent en Arragon réclamer, au nom de leur ordre, l'exécution du testament du roi don Alphonse. Leur demande fut rejetée par les Arragonais; mais on leur accorda des terres, des domaines, des revenus considérables, et particulièrement une église du Saint-Sépulcre, qu'on fonda à Calatayud.

Les Arragonais se donnèrent par ces concessions de braves auxiliaires contre les Sarrasins (1143). Ces musulmans furent taillés en pièces auprès de Tolède, par Mugne Alphonse, célèbre général de l'empereur d'Espagne. Texefin crut devoir confier la défense du royaume de Cordoue à l'alcade de Valence, qu'il nomma gouverneur général des provinces de Séville, de Cordoue et de Grenade. L'empereur fit une nouvelle invasion dans l'Andalousie, brûla les moissons, les vignes, les oliviers, donna des fers ou la mort à un grand nombre de mahométans. Mais une troupe de Maures, commandée par Farar, alcade de Calatrava, que les musulmans avaient repris, se mit en marche pour aller ravager les environs de Tolède et jeter des renforts dans Mora, que les Castillans menaçaient (1143). Le valeureux Mugne Alphonse s'avance contre les Sarrasins; il fait des prodiges de valeur, et néanmoins ne peut vaincre des ennemis trop nombreux, tombe glorieusement avec tous les siens sous les coups des Maures, et expire percé de flèches. La tête du brave Castillan fut envoyée, comme un sanglant et barbare tro-

phée, à Cordoue, à Séville, et ensuite à Maroc.

L'empereur, après l'été de l'année suivante, rentra dans l'Andalousie, massacra ou fit prisonniers tous les musulmans qui ne purent pas se dérober à ses armes, enleva tous les troupeaux, pilla les objets précieux, détruisit les châteaux, les hameaux, les villages dans les campagnes de Séville, de Cordoue, de Grenade et d'Almérie. Fidèle à l'esprit féroce de son siècle, on aurait dit qu'il voulait partout allumer des bûchers et multiplier les hécatombes pour apaiser les mânes du général qu'il avait perdu.

(1144) Quelques mois auparavant, le roi de Navarre était venu à sa cour épouser sa fille dona Urraque. Une grande magnificence fut déployée dans les fêtes données à l'occasion de ce mariage. Remarquons qu'il y eut dans cette solennité des danses publiques, des concerts, des joutes, des tournois, et au milieu de ces nobles spectacles, des combats de taureaux, qui ne rappelaient que trop ces jeux sanglants des cirques romains, dont le renouvellement était au moins bien superflu pour des peuples aussi braves que ceux de l'Espagne, et un ridicule divertissement donné par de malheureux aveugles renfermés dans un parc, au milieu duquel on lançait un porc qu'ils étaient obligés de poursuivre à coups de bâton.

Quel affreux délire, cependant, va armer plus que jamais les musulmans les uns contre les autres! Quelle aveugle ambition, quelles discordes intestines vont ensanglanter de nouveau cette Es-

pagne méridionale, si souvent dévastée par la guerre étrangère!

On distinguait dans l'Andalousie et dans les contrées voisines, les mahométans indigènes, qu'on nommait *Agaréniens*, et ceux d'Afrique, auxquels on donnait le nom de *Morabites*. Les agaréniens, mécontents de Texefin, qui, occupé de guerres intérieures dans le royaume de Maroc, ne peut les défendre contre les forces des chrétiens, veulent se soustraire à sa domination; ils élisent pour leurs chefs, l'alcade Mahomet, issu des anciens rois de Cordoue, et ce Zafadola, qui avait reconnu l'empereur d'Espagne pour son souverain. Une horrible résolution succède au choix de ces deux chefs : tous les Africains doivent être massacrés. Cet épouvantable attentat leur paraît nécessaire pour assurer leur indépendance (1145). Mahomet, à la tête d'un corps de troupes, s'empare de Mortola, de Murcie, de Valence et de Tortose, près de l'embouchure de l'Ebre. Grenade, Jaën, Baëza, Ubéda et Andujar sont pris par Zafadola, et l'on passe au fil de l'épée les Africains qui habitaient dans ces places ou dans les pays voisins.

Aben-Gama, lieutenant de Texefin, veut en vain arrêter la fureur des agaréniens; il est vaincu et contraint de se renfermer dans le château de Cordoue. Les morabites qui peuvent se sauver, se réfugient dans Séville, dans Carmone, dans Almodovar.

Un musulman, nommé Aben-Fandi, fait armer en sa faveur les habitants de Cordoue. Aben-Gama

se retire à Séville. L'Espagne musulmane, bien loin de former une seule monarchie, se divise en plusieurs états. Aben-Gama ne conserve que Séville et ses dépendances ; Aben-Fandi règne à Cordoue et à Calatrava; Zafadola domine dans Grenade, Jaën, Murcie; et Mahomet commande dans Valence et Tortose.

Le roi de Portugal profite des troubles qui agitent l'Andalousie, pour surprendre Santarem. L'empereur fait une grande faute: il croit devoir accorder à Zafadola, son ancien vassal, le secours que ce musulman réclame pour agrandir ses états. Les Castillans obligent plusieurs Sarrasins qui n'obéissaient pas à Zafadola, à reconnaître l'autorité de ce chef; mais le Maure réclame avec hauteur le butin et les prisonniers qu'avaient faits les Castillans. Ses guerriers en viennent aux mains avec ceux de l'empereur; il est vaincu, fait prisonnier, conduit au camp des chrétiens, et massacré par des soldats qui se disputent sa possession.

(1146) Aben-Gama, le lieutenant de Texefin, part de Séville pour aller assiéger, dans Cordoue, l'agarénien Aben-Fandi. Ce dernier chef se sauve à Andujar, et, suivant l'exemple de Zafadola, implore l'assistance de don Alphonse. L'empereur passe lui-même en Andalousie; et Aben-Gama, trop faible pour lutter contre ses armes, le reçoit dans les murs de Cordoue, se soumet à sa puissance, et, comme Aben-Fandi, le reconnaît pour son suzerain.

Cette défection du général de Texefin est suivie

de malheurs bien plus grands encore qui se précipitent sur le roi de Maroc. Ce monarque avait confié la conduite de la guerre qu'il soutenait contre les almohades à un Barcelonais nommé Revertaine. Ce brave et habile général, qui avait remporté de grandes victoires contre les ennemis de Texefin, venait de mourir à Maroc. A peine la nouvelle de sa mort parvient-elle à Abdulménon, le chef des almohades, qu'il conçoit les plus grandes espérances, rassemble son armée, et met à feu et à sang plusieurs contrées du royaume de Maroc, qu'il parcourt en vainqueur. Texefin lève de nombreuses troupes, y joint un grand nombre de chrétiens d'Espagne qu'il a depuis long-temps à sa solde, et s'avance vers ses ennemis. Une grande bataille se donne: la victoire se déclare pour Abdulménon. Texefin court se renfermer dans un château fortifié. Abdulménon l'assiège. Des feux d'artifices sont lancés contre la tour qui renferme le roi; un feu terrible et soudain s'y développe: le monarque est brûlé vif avec plusieurs de ses guerriers, et Abdulménon poursuit la conquête du royaume.

Mahomet Aben-Zat, voyant l'empire des almoravides détruit en Afrique par les almohades, passe dans la péninsule; et, doué d'un grand courage, de beaucoup d'esprit, d'une fermeté inébranlable, d'un caractère doux, généreux, bienfaisant, des plus propres à faire naître et conserver l'affection des peuples, il parvint à se placer sur les trônes de Valence, de Murcie, de Guadix et de Baëza.

L'empereur d'Espagne ne laisse pas échapper l'occasion si favorable de vaincre les musulmans divisés par la guerre et le fanatisme. Il s'empare de Calatrava, se jette dans l'Andalousie, et forme le projet de prendre Almérie, port de mer où se retiraient de nombreux corsaires mahométans, qui portaient le ravage sur tous les rivages chrétiens de la Méditerranée. Mais il n'a point d'armée navale, et il croit ne pouvoir réussir dans l'expédition importante qu'il médite qu'avec le secours d'une flotte. Il a recours à son beau-frère don Raymond, comte de Barcelone et prince d'Arragon, à Guillaume, duc de Montpellier, à la république de Gênes et à celle de Pise. Il leur fait parler de tout l'intérêt qu'ils ont à la destruction d'Almérie; il les engage à réunir leurs vaisseaux et à tenir investi par mer l'asile des corsaires dont les courses leur sont si funestes. Pise, Gênes, le duc de Montpellier et le comte de Barcelone adoptent sa proposition avec empressement; et lorsque le moment convenable est arrivé, il se met à la tête des chevaliers, des vassaux et des autres guerriers de la Galice, des Asturies, de Léon, de la haute et de la basse Estramadure, de la Castille, de Tolède et de ceux que son gendre, le roi de Navarre, lui amène. Il réduit sous son obéissance plusieurs forteresses, Baëza, plusieurs autres places, et, traversant la haute chaîne de montagnes appelée Sierra-Névada, il paraît sous les murs d'Almérie, que les musulmans avaient fortifiée avec le plus grand soin. Dans le même temps, on voit les vais-

seaux de Barcelone, du duc de Montpellier, de Gênes et de Pise former autour du port une ligne formidable. On bat les remparts avec un grand nombre de machines de guerre. On donne plusieurs assauts, que les assiégés soutiennent avec une grande valeur; et, malgré la courageuse résistance des Maures, les chrétiens emportent la place, dans laquelle ils font beaucoup de captifs (1147). On trouve dans la ville des richesses immenses: l'empereur en distribue la plus grande partie à ses alliés. On a remarqué que les Génois avaient eu, dans leur partage, un vase précieux composé, suivant les uns, d'un superbe morceau de prase, et orné, suivant les autres, de riches émeraudes.

A l'exemple de l'empereur, le roi de Portugal s'empare de quelques places musulmanes, et met le siége devant Lisbonne. Les Maures la défendent avec intrépidité. Il commençait à désespérer de la prendre, lorsqu'on lui annonce que des guerriers français, allemands, flamands et anglais, partis d'Angleterre pour la Palestine sur une flotte de cent voiles, et ayant été retardés dans leur voyage par des tempêtes et des vents contraires, viennent de relâcher près de l'embouchure du Tage, pour y faire de l'eau et y prendre des rafraîchissements. Il va trouver ces valeureux croisés; il leur représente que la saison est peu favorable à la navigation qu'ils ont entreprise; il les engage à commencer, sous les murs de Lisbonne, la guerre sainte qu'ils ont promis de faire aux ennemis du Christ.

Les croisés se réunissent au roi de Portugal. La ville de Lisbonne est prise d'assaut, après un siége de quelques mois. Don Alphonse partage noblement avec les croisés les richesses que l'on trouve dans la ville, et bientôt Sintra, Almada, Palméla et d'autres places tombent, comme Lisbonne, sous la domination du roi.

Mais, depuis plus de cinquante ans, quelle était la contrée de l'Europe qui ne présentât pas le terrible spectacle de tous les abus de la force, de toutes les violences de la guerre, de tous les crimes, de toutes les misères humaines? Et quel demi-siècle fut, en effet, plus profondément plongé dans les ténèbres de l'ignorance et d'une honteuse superstition? L'Océan qui environne les îles britanniques n'avait pu les garantir, pendant cette époque désastreuse, du fléau si contagieux des plus grandes calamités.

Nous voyons, dès le commencement de cette période, Guillaume II ou le Roux, roi d'Angleterre, recevoir avec hauteur Malcolm, roi d'Écosse, refuser de suivre un ancien usage, ne pas vouloir s'en rapporter, relativement à leurs prétentions mutuelles sur le Cumberland, à une assemblée des nobles de l'Angleterre et de ceux de l'Écosse, réunie sur la frontière des deux royaumes, rompre les traités, et forcer, pour ainsi dire, à la guerre l'Écossais irrité.

Malcolm s'empressa d'assembler une armée. Il entra dans le Northumberland, le ravagea, alla mettre le siége devant Alnwick. Et de quelle hon-

teuse perfidie se rendit coupable le gouverneur de cette place! Il demanda à capituler, obtint des conditions avantageuses, fit ouvrir les portes de la ville, s'avança au-devant du roi, et, au moment où il lui présentait les clefs d'Alnwick, il enfonça son épée dans un des yeux de Malcolm, le tua et fit massacrer le fils du roi d'Écosse. La garnison se jeta à l'instant sur les Écossais surpris et consternés, les mit en fuite, les poursuivit, en fit un grand carnage; et le corps de l'infortuné monarque, mis sur une mauvaise charrette, fut remis par deux paysans à la reine d'Écosse, qui mourut de chagrin.

Ce prince fut vivement regretté, non seulement des habitants de l'Écosse, mais même des Anglais, qui avaient toujours trouvé dans son royaume un asile assuré contre la tyrannie de Guillaume II et celle de Guillaume Ier. Donald, frère de Malcolm, s'empara du trône, et contraignit à sortir de l'Écosse ses neveux, tous les réfugiés anglais que Malcolm avait protégés, et particulièrement Edgar Atheling. Il voulut néanmoins venger la mort de son frère, et porta le fer et le feu dans plusieurs contrées de la Grande-Bretagne. Guillaume II fit marcher contre lui Duncan, fils naturel de Malcolm, qui s'était retiré en Angleterre, et que le frère de Guillaume II, Robert, duc de Normandie, avait armé chevalier. Duncan dispersa les guerriers de Donald, qui se réfugia dans les îles occidentales de l'Écosse. La nation écossaise lui donna la couronne de son père. Mais il eut le

malheur de former une garde composée d'Anglais. Les Écossais furieux passèrent au fil de l'épée cette garde étrangère. Le roi effrayé prit la fuite; les Écossais ne le rappelèrent qu'en lui faisant promettre de ne jamais introduire d'étrangers armés dans son royaume. Un comte de Merns l'assassina, et Donald reprit les rênes du gouvernement.

Toutes ces révolutions délivrant Guillaume de la crainte de ces Écossais, il résolut de s'emparer des états de son frère Robert. Il conduisit en Normandie une armée nombreuse; il soumit plusieurs places ou châteaux fortifiés; mais Philippe, roi des Français, étant accouru au secours de Robert, son vassal, ces châteaux et ces villes furent bientôt repris. Guillaume recourut alors à un singulier expédient pour se procurer l'argent dont il manquait, et qu'il regardait comme nécessaire au succès de son expédition. Il ordonna une nouvelle levée de vingt mille hommes. Ses agents parvinrent facilement, par de nouveaux abus de l'autorité despotique du roi, à ne comprendre dans cette levée que des Anglais ayant un peu de fortune et un grand désir de ne pas quitter leur famille. Il fut permis à chacun des inscrits de rester dans ses foyers en payant dix schellings. Tous les Anglais appelés s'empressèrent de compter cette somme, et Guillaume eut l'argent dont il avait besoin.

(1094) Le roi d'Angleterre apprit bientôt cependant que les anciens Bretons du pays de Galles prenaient les armes contre Louis, et qu'une con-

spiration dangereuse était près de seconder leur attaque; il crut devoir suspendre l'exécution de ses projets sur la Normandie, et repassa dans son royaume.

Les établissements que Robert Fitzhamon, comte de Glocester, Roger, comte de Shrewsbury, et son fils Arnulph, avaient formés dans le comté de Glamorgan, dans celui de Pembrok, dans celui de Montgommery, avaient irrité les fiers Gallois, si justement jaloux de l'indépendance dont ils jouissaient au milieu de leurs sauvages montagnes. Ils étaient tombés de toutes parts sur les seigneurs normands qui avaient envahi une partie de leur territoire; ils avaient repris presque toutes les places dont ces Normands s'étaient emparés, soumis l'île d'Anglesey, passé au fil de l'épée la garnison de Montgommery, et s'étaient répandus dans les comtés de Chester, de Shrops, et d'Héreford, ravageant les campagnes, renversant les édifices, massacrant les habitants. Guillaume, de retour en Angleterre, marcha contre eux à grandes journées; il reprit la ville de Montgommery. Les Gallois refusèrent la bataille qu'il leur présenta, et se retirèrent dans leurs forêts impénétrables, au milieu des gorges de leurs monts escarpés. C'est de ces asiles qu'ils sortaient à l'improviste pour se jeter sur les guerriers de Guillaume qui osaient s'en approcher, et qui trouvaient une mort inévitable dans toutes les tentatives que ces soldats faisaient pour percer au travers de ces bois antiques et touffus. Tous les efforts de

Guillaume furent inutiles, et il ne put qu'élever sur les frontières des Galloïs des camps retranchés, des châteaux fortifiés, des espèces de forteresses, dont les garnisons devaient réprimer leurs redoutables excursions.

Il voulait d'ailleurs ne pas perdre de temps pour aller réprimer l'insurrection du comte Robert Mowbray. Ce courageux et habile capitaine n'avait pu supporter l'ingratitude de Guillaume, pour lequel il avait, avec ses propres forces, remporté contre les Écossais d'importantes victoires. Plein de ressentiment, et ne rencontrant que des Anglais indignés du despotisme et de la dureté de Guillaume, il avait conçu le projet de le renverser du trône, et d'y élever à sa place Étienne, comte d'Albemarle, neveu de Guillaume Ier. Un grand nombre de seigneurs et d'hommes puissants s'étaient ligués avec Mowbray. Le roi s'avança vers le château ou plutôt la ville de Bamburg, dans laquelle Mowbray s'était renfermé; une embuscade l'attendait sur la route, et il n'aurait pu y échapper, si l'un des insurgés ne l'eût averti du danger qui le menaçait. N'espérant pas pouvoir s'emparer de Bamburg, que la situation de ce château paraissait rendre imprenable, il ordonna de l'investir, renforça le blocus par la construction ou la réparation d'une forteresse voisine, et se retira avec plusieurs de ses guerriers.

Peu de temps après le départ du roi, Mowbray voulut surprendre Newcastle; mais, poursuivi par la garnison de la nouvelle forteresse, il ne put re-

gagner la ville de Bamburg, fut obligé de se sauver dans un monastère, et y fut pris avec ses officiers, malgré la résistance la plus courageuse. Un de ses parents, nommé Morel, continuait de défendre Bamburg, où la comtesse de Mowbray était restée. On amena sous les remparts le malheureux captif, et un héraut annonça à la comtesse et à Morel que l'on allait arracher les yeux au prisonnier, si la place ne se rendait pas à l'instant; la comtesse éplorée et Morel en firent ouvrir les portes (1095). Robert fut condamné à une prison perpétuelle.

Morel voulut sauver sa vie; il dévoila toutes les ramifications de l'insurrection. Un grand nombre d'insurgés furent punis avec la plus grande sévérité. Le comte de Shrewsbury n'obtint son pardon qu'en payant trois mille livres. Roger de Lacy étant parvenu à s'échapper et à passer en France, ses biens furent confisqués : on les donna à son frère le comte d'Eu. Mais quelque temps après, ce comte d'Eu fut accusé d'avoir trempé dans la conspiration; il demanda à prouver son innocence dans un combat singulier, d'après l'usage de France, introduit en Angleterre depuis la conquête. Le combat eut lieu à Salisbury. Le comte fut vaincu, déclaré coupable, et puni par la perte de la vue, et par une seconde et horrible mutilation. Guillaume d'Aldery, parent du monarque, et qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux, fut condamné à être pendu, malgré l'opinion générale des Anglais qui le regardaient comme innocent, et ce respec-

table vieillard n'arriva au lieu de son supplice qu'après avoir été traîné de place en place, en chemise, nu-pieds, sous la main infâme du bourreau, et tout couvert du sang innocent qui découlait de ses blessures.

Ce fut dans la même année que Robert, duc de Normandie, partant pour la Terre-Sainte, où nous l'avons vu déployer tant de valeur, engagea son duché à son frère Guillaume, pour une somme de dix mille marcs d'or, que le roi d'Angleterre s'empressa de lever sur ses sujets par un emprunt forcé qui ne devait pas être remboursé.

Il n'est pas surprenant que, victime de tant d'avarice et de cruauté, le peuple anglais ait voulu voir dans une aurore boréale, qui brilla pendant plusieurs nuits de suite, le signe effrayant de la colère céleste et de la vengeance terrible qui attendait une implacable tyrannie.

(1096) Pendant que Guillaume était occupé dans la Normandie ou dans le Maine, à combattre contre ceux qui ne voulaient pas reconnaître son autorité, un Gallois nommé Owen, irrité contre deux chefs ou rois de ses compatriotes, dont il était beau-frère, trahit son pays, et facilita aux comtes de Chester et de Salisbury l'entrée dans ce pays de Galles, pour la sûreté duquel il aurait dû sacrifier et ses ressentiments et sa vie. Les deux comtes ravagèrent la malheureuse patrie du coupable Owen, forcèrent les deux rois, qui n'avaient pas eu le temps de rassembler leurs guerriers, à se réfugier en Irlande, et portèrent les haches et les torches

de la destruction jusque dans l'île d'Anglesey. Des Norwégiens, sous la conduite de leur roi Magnus, s'étaient emparés de l'île de Man; ils débarquèrent dans celle d'Anglesey, mirent en déroute les soldats du comte de Shrewsbury qui fut tué, mais remontèrent bientôt sur leurs barques, et s'éloignèrent de ces malheureux rivages.

Les hommes d'armes avaient trop ravagé l'Angleterre, pour qu'elle ne dût pas éprouver une affreuse famine. Ce fléau ne put inspirer aucune pitié à Guillaume; il ne l'empêcha pas d'imposer de nouvelles taxes à un peuple expirant de besoin; et s'il en employa une partie du produit à construire une grand salle dans Westminster, et à relever pour l'utilité publique le pont de Londres, que les eaux avaient emporté, il s'en servit aussi pour donner une nouvelle force à son despotisme, en faisant environner d'une nouvelle muraille la fameuse tour de sa capitale.

(1097) Un traité de paix avait remis Guillaume en possession du comté du Maine; mais dès qu'il fut retourné en Angleterre, Hélie de La Flèche prétendit de nouveau à ce comté, se présenta devant le Mans, provoqua la garnison à une sortie, la mit en déroute, entra avec les fuyards dans la ville, et fut reçu par les habitants avec de vives acclamations. Guillaume était à la chasse lorsqu'il en reçut la nouvelle. « Qui m'aime me suive, » s'écria-t-il à l'instant. Il vola vers Darmouth, monta sur un vaisseau qu'il y rencontra, rassura les matelots effrayés par la violence du vent, les obligea à lever l'ancre,

arriva à Harfleur, rassembla des troupes, marcha au secours du château du Mans, et contraignit Hélie à lever le siége de cette forteresse; mais ayant reçu, en assiégeant une petite place, un coup de pierre si violent qu'il faillit à perdre la vie, il ravagea le Maine, et repartit pour l'Angleterre. La mort l'y attendait.

(1099) Peu de jours après son retour dans la Grande-Bretagne, il voulut chasser dans la forêt où était mort son frère Richard; il avait avec lui Walter Tyrrel, chevalier français, célèbre par son adresse à tirer de l'arc. Vers le soir ils se trouvèrent séparés du reste des chasseurs. Le roi mit pied à terre, pour attendre sa suite; un cerf passa près de lui. Guillaume le blessa et se mit à le poursuivre, un second cerf s'élança près du roi. Une flèche lancée par Tyrrel, et renvoyée par un arbre, rencontra Guillaume et le frappa au cœur. Le roi tomba mort. Tyrrel, effrayé quoique innocent, s'enfuit dans les états du roi de France.

Deux paysans rencontrèrent le corps du roi; ils l'emportèrent à Winchester. Ce n'était plus qu'un cadavre inanimé qui n'inspirait aucune crainte; on l'enterra, sans aucune cérémonie, sous la tour de la cathédrale: aucun courtisan n'assista à ces solitaires funérailles.

Bien loin de donner des regrets à son règne, sa mémoire fut maudite. On oublia que, par un édit singulier, monument de l'ignorance du siècle, un criminel pouvait racheter sa vie, en prouvant qu'il savait lire; on ne se souvint que de ses dé-

bauches avec des prostituées, de ses exactions, de ses emportements, de ses cruautés, de son mépris pour l'autorité des lois, de son horreur pour les libertés des Anglais; on ne parla plus de lui qu'avec l'expression de la haine.

Le trône appartenait au frère de Guillaume, à Robert, duc de Normandie, d'après le traité conclu entre les deux princes et garanti par les principaux seigneurs de la Normandie et de l'Angleterre. Mais Robert, qui avait quitté la Palestine après la prise de Jérusalem, s'était arrêté dans l'Apulie, où il avait reçu la main d'une princesse célèbre par sa beauté, Sibille, fille du comte de Conversana. Il y vivait dans les plaisirs avec sa compagne, et prodiguant à ses courtisans toutes ses richesses. Dès que Henri, le second frère de Guillaume, fut instruit de la mort du roi, il se hâta de profiter de l'absence de son frère et de se rendre à Winchester. Il demanda les clefs du trésor royal à Guillaume de Breteuil, à qui ce trésor avait été confié. Breteuil refusa de les donner, voulant les conserver, dit-il, pour Robert, le légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Henri était aimé : on l'appelait le Beau-Clerc, parcequ'il était bel homme et instruit pour son siècle. Il était né fils de roi; il avait vu le jour en Angleterre; il était véritablement Anglais; on craignait les prodigalités de Robert et son amour pour les plaisirs. Un grand nombre de seigneurs se déclarèrent pour Henri; le comte de Meulan surtout embrassa son parti avec chaleur. On força Breteuil

à remettre à Henri le trésor de Guillaume. Une élection tumultueuse eut lieu : Henri fut proclamé roi. Il courut à Londres : l'évêque Maurice le sacra; l'archevêque d'Yorck le couronna; et lorsque ces deux cérémonies furent terminées, à peine, suivant quelques historiens, soixante-six heures s'étaient-elles écoulées depuis la mort de Guillaume II.

Il redoutait cependant le retour de son frère, les droits de Robert au trône, et les sentiments de plusieurs Anglais. Il voulut se donner la plus grande des garanties, en obtenant l'amour de la nation. Il ne perdit pas un moment pour publier une charte dont il fit répandre un grand nombre de copies dans le royaume. Par cet acte solennel, il confirma ou renouvela tous les priviléges dont les Anglais avaient joui avant la conquête; il annula les abus sous lesquels la nation avait gémi pendant les règnes tyranniques de son père et de son frère; il renonça aux revenus des évêchés et des abbayes vacants, et à l'usage presque incroyable de les mettre publiquement en vente; il exempta les héritiers des nobles et de leurs vassaux des droits excessifs qu'ils étaient obligés de payer pour se mettre en possession de leurs terres; il permit à tous ceux qui relevaient de la couronne et à leurs veuves de se remarier ou de marier leurs enfants selon leur volonté; il céda la tutelle des mineurs à leurs mères ou à leurs plus proches parents; il supprima le droit de monnayage; il remit toutes les amendes dues à la cour de l'échi-

quier; les barons purent disposer, par un testament, de leurs biens personnels; on régla le partage des successions dont on n'avait pas disposé; on déchargea les cautions des personnes accusées de félonie; les terres des militaires vassaux de la couronne furent exemptées des tailles, des autres contributions, des dons prétendus gratuits; et enfin toutes les lois de saint Édouard, si chères aux Anglais, furent remises en vigueur.

Cette charte si remarquable venait de briser les instruments de la tyrannie. Le nouveau monarque voulut y ajouter encore, tant il lui importait de conquérir les cœurs de ses sujets. Il accorda des priviléges très étendus à la ville de Londres, qui venait de le reconnaître avec enthousiasme. Il abolit l'odieuse loi du *couvre-feu;* il chassa de sa cour les indignes fauteurs des débauches et du barbare despotisme de son frère. Ralf Flambard, infâme ministre des cruautés de Guillaume, perdit son siége de Durham, fut privé de ses revenus, emprisonné dans la Tour de Londres; et Henri rappela Anselme, archevêque de Cantorbéry, d'autant plus chéri du peuple, que le peuple avait détesté Guillaume.

Anselme apprit la nouvelle de son rappel avec des transports de joie, qui devinrent plus vifs encore lorsqu'on lui dit que le nouveau monarque désirait de lui confier la direction générale des affaires du royaume. A peine néanmoins l'archevêque fut-il arrivé en Angleterre, qu'une fâcheuse division faillit à éclater entre le monarque et lui.

Le prélat rappela une décision d'un concile de Bari, et refusa de rendre hommage au roi pour les fiefs attachés à son siége ; il exigeait même que Henri renonçât au droit de donner l'investiture aux évêques et aux abbés. Le roi, vivement irrité de l'audace d'Anselme, se repentit de l'avoir rappelé ; mais il ne se regardait pas encore comme très affermi sur son trône ; il craignit que l'archevêque et ses partisans ne favorisassent les prétentions du duc Robert. Il dissimula son mécontentement, et convint avec Anselme d'envoyer des députés au pape, pour être dispensé d'obéir à des décrets contraires aux usages de la nation. Henri d'ailleurs voulait épouser Mathilde, fille de Malcolm III, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur d'Edgar Athelin. Cet Edgar avait amené sa nièce en Angleterre et l'avait placée dans un couvent de Winchester : elle n'y avait pas fait de vœux, mais elle y avait pris le voile de religieuse. L'archevêque Anselme assembla un concile national à Lambeth, déclara Mathilde libre de tout engagement ecclésiastique, et Henri reçut la main de la fille de Malcolm.

Robert cependant arrive dans la Normandie, et reprend le gouvernement de son duché. Bientôt il annonce ses prétentions à la couronne d'Angleterre. Il se plaint de son frère qui, pendant son absence, lui a ravi le sceptre qui lui appartient. L'évêque de Durham, échappé de la Tour de Londres, et plusieurs seigneurs normands sont prêts à soutenir ses droits. Il apprend qu'un parti

puissant se déclare pour lui en Angleterre ; il s'embarque avec confiance. Une grande partie de la flotte anglaise le reconnaît pour roi; et à peine débarque-t-il à Portsmouth, qu'un grand nombre d'Anglais se réunissent autour de lui, lui jurent de sacrifier leurs fortunes et leurs vies pour le succès de sa cause, et lui annoncent que son frère doit être bientôt abandonné de toute la nation.

Henri cependant rassemble son armée. Anselme harangue les chevaliers et les autres guerriers ; il leur parle de toutes les lois que l'Angleterre vient de recevoir de Henri; il rappelle leurs serments, raffermit leur dévouement, anime leur zèle. Henri s'approche de Portsmouth, et les deux frères sont en présence ; mais chacun d'eux se méfie des dispositions des Anglais et du succès de ses armes. Anselme et presque tous les seigneurs et prélats des deux armées parlent de négociations. On a horreur d'une nouvelle guerre civile. Un traité solennel est conclu. Robert cède à son frère tous ses droits sur la couronne d'Angleterre. Henri s'oblige à lui payer annuellement trois mille marcs d'argent; il lui abandonne le Cotentin, à l'exception de Domfront. Les partisans des deux princes doivent être rétablis dans tous leurs biens et dans tous leurs honneurs, en Angleterre ainsi qu'en Normandie ; et il est convenu que si Robert ou Henri meurt sans enfants, son frère lui succèdera.

Henri cependant, peu fidèle à ses engagements,

n'attendait qu'une occasion de faire éprouver aux seigneurs qui s'étaient déclarés pour son frère le ressentiment secret dont il était animé contre eux. De lâches délations, et la résistance armée que plusieurs de ces vassaux opposèrent à ce qu'on méditait contre leur sûreté, lui donnèrent les moyens de satisfaire sa haine. Ils furent vaincus, dépouillés de leurs biens et bannis du royaume (1102). On compta parmi les proscrits le fils de ce vaillant Roger de Montgommery, qui avait rendu de si grands services à Guillaume, Robert de Bélesme, comte d'Arundel et de Shrewsbury. On vit aussi, parmi ces victimes, Roger, comte de Lancastre, Arnolphe de Montgommery, comte de Pembrok, Robert de Pontefract et Robert de Malet. Ces condamnations détruisirent la puissance rivale de celle du monarque, qu'avaient donnée à plusieurs seigneurs normands les immenses concessions de Guillaume Ier. L'anéantissement d'un pouvoir aussi dangereux devait amener, avec le temps, un ordre de choses favorable aux libertés et au bonheur des peuples comme à l'autorité légitime des rois. Mais ce n'est pas à la violation de la foi jurée, à une politique cruelle, à l'injustice et à la violence qu'on voudrait rapporter ce progrès de la civilisation.

Vers le même temps, revinrent de Rome les députés que le roi y avait envoyés. Le pape avait refusé de dispenser les Anglais de l'exécution des décrets de Bari. Henri persista dans le maintien de sa prérogative. Anselme refusa de consacrer les

évêques établis par le monarque. La dispute devint très vive. Henri eut besoin de rappeler tous les services qu'Anselme lui avait rendus, et le crédit dont il jouissait auprès du peuple, pour ne pas le faire descendre de son siége. Anselme voulut aller plaider sa cause auprès de Pascal II. Le roi envoya au pape l'évêque de Nordwich, celui de Litchfield, et un autre ecclésiastique des plus habiles de son royaume. Le pontife persista dans son refus, et menaça même d'excommunier Henri. On s'arrangea cependant, et on convint que le monarque n'accorderait plus l'investiture des bénéfices, mais que les évêques et les abbés lui rendraient hommage (1103).

Vers la même année, Guillaume de Warenne, comte de Surrey, avait été dépouillé de ses biens. Henri s'était trop souvenu que Guillaume avait embrassé la cause de son frère. Le comte de Surrey va en Normandie, et se plaint vivement auprès du duc de l'injustice qu'il vient d'éprouver. Robert, imprudemment, passe en Angleterre avec onze chevaliers; il reproche au roi la confiscation des domaines du comte. Henri s'irrite. Le comte de Meulan, premier ministre d'Angleterre, effraie Robert. Le duc de Normandie se hâte, pour sortir du danger dans lequel il s'est jeté, de faire présent à la reine de la pension annuelle de trois mille marcs qu'on lui avait promise. Henri rétablit dans ses biens le comte de Surrey, et le duc revient en Normandie en maudissant sa témérité.

Le comte de Mortagne et de Cornouailles, privé

par des juges vendus au roi de tout ce qu'il possédait en Angleterre, était venu dans le comté de Mortague, et, s'étant joint à Robert de Belesme, ravageait la Normandie à la tête de plusieurs aventuriers, sans que le duc Robert songeât à garantir ses états de tant de désordres et de violences. Livré dans Rouen à la plus honteuse débauche, le duc avait prodigué ses richesses et abandonné presque tous ses domaines.

(1104) Les seigneurs normands, n'espérant aucune protection de Robert, implorèrent l'assistance de Henri. Le roi, saisissant avec avidité une occasion aussi favorable d'enlever la Normandie à son frère, lui écrivit pour lui reprocher sa coupable indolence et le menacer de son intervention en faveur des Normands, qui avaient réclamé le secours de ses armes; et bientôt après, oubliant les promesses qu'il avait faites aux Anglais, dédaignant leurs droits, et n'imitant que trop le despotisme de son père et de son frère Guillaume, il leva avec rigueur, et sans le consentement de la nation, une taxe excessive, destinée à soutenir la guerre qu'il voulait porter en Normandie, quelque étrangère qu'elle fût aux intérêts de la Grande-Bretagne.

(1105) Arrivé sur le continent, Henri s'empara de Caen et de plusieurs autres places, sans que le bruit de ses conquêtes réveillât, pour ainsi dire, Robert de son honteux sommeil. Le duc de Bretagne et le comte d'Anjou ne crurent pas devoir s'opposer à ses succès. L'évêque de Séez, ennemi

implacable du comte de Mortagne et de Robert de Belesme, qui l'avaient chassé de son siége, et qui n'espérait que de Henri son rétablissement et la punition des deux comtes, ne cessait d'exciter l'ardeur du roi et de favoriser ses ambitieux projets. Et qu'on voie de nouveau quel était l'esprit du siècle. Cet évêque de Séez avait célébré la fête de Pâques à Carentan, en présence du roi. Henri et toutes les personnes de sa cour portaient des cheveux longs. Une application ridicule de passages vénérés par les chrétiens, et quelques unes de ces idées absurdes si communes dans le commencement du douzième siècle, avaient fait regarder à plusieurs membres du clergé comme une grande faute cet usage de porter de très longs cheveux. L'évêque prêche avec force contre cette mode, qu'il représente comme criminelle. Henri et ses courtisans, entraînés par son éloquence, consentent à y renoncer. L'évêque prend des ciseaux, et s'empresse de couper lui-même, dans l'église, les cheveux du roi et de ses chevaliers.

Mais ce qui est bien plus digne d'attention que ce zèle bizarre d'un évêque, c'est que, suivant Guillaume de Malmesbury, Henri avait beaucoup hésité avant de se déterminer à déposséder Robert, que ce fut le pape Pascal II qui dissipa ses scrupules, et que ce pontife lui montra la guerre qu'il ferait à son frère comme une expédition louable, et dont dépendait le salut de la Normandie.

Quoi qu'il en soit, Henri, continuant de s'avancer dans cette province, avait pris Bayeux et plu-

sieurs autres villes. Il repassa en Angleterre avant la fin de la campagne, y leva l'argent et les troupes qui lui étaient nécessaires pour terminer la conquête qu'il avait entreprise.

Robert, ne voyant aucun moyen de résister aux armes de Henri, imagina d'avoir recours à l'affection de son frère; il conçut l'espérance de l'engager à renoncer à la Normandie et à lui rendre les places dont il s'était emparé. Il passa pendant l'hiver dans la Grande-Bretagne. Mais combien son attente fut trompée! Henri le traita avec mépris. « Regardez-vous comme bien heureux, lui dit-il, » de pouvoir retourner en Normandie. » Robert repartit furieux contre son frère, en faisant entendre des malédictions et des menaces, qui d'abord ne parurent pas émouvoir le roi.

Mais bientôt Henri craignit que les plaintes de Robert n'inspirassent aux Anglais un grand intérêt en faveur de ce prince; il n'osa pas d'ailleurs imposer de nouveau de fortes taxes à la nation, sans l'assentiment des grands du royaume, et il avait besoin de beaucoup d'argent pour achever la conquête du duché de son frère. Il réunit donc une assemblée générale des évêques et des barons; il leur parla des débauches, de l'indolence, de toutes les fautes du duc, des lettres par lesquelles le pape l'avait exhorté à s'emparer des états de Robert, de tout ce qu'il avait cherché à faire pour les Anglais depuis son avènement au trône, de la charte qu'il avait donnée pour garantir tous leurs priviléges, de la volonté inébran-

lable où il était de ne les gouverner jamais que d'après les lois les plus équitables, de l'assurance que lui donnerait dans toutes les circonstances l'affection de ses sujets. L'assemblée crut à ses promesses, lui accorda des subsides considérables, et Henri, à la tête de nombreuses troupes, débarqua en Normandie.

(1106) Robert s'avance contre lui avec le comte de Mortagne, Robert de Belesme, et plusieurs autres grands vassaux normands qui détestaient la domination de Henri. La bataille s'engage. Robert, secondé par le comte de Mortagne, met en déroute le principal corps des Anglais; mais l'aile commandée par Belesme est mise en fuite par le comte du Maine, qui combat pour Henri; et, le monarque s'avançant avec la cavalerie de réserve, l'armée du duc, malgré tous les efforts de ce prince, est entièrement dispersée. Robert ne veut pas quitter le champ de bataille; il est fait prisonnier avec le comte de Mortagne et Edgar Athelin. Rouen ouvre ses portes au vainqueur; et Robert, transféré de prison en prison, commence de subir une effroyable captivité, que la mort ne termine qu'au bout de vingt-huit ans. Cette proscription accusera à jamais, auprès de la postérité, l'homme cruel qui a osé traiter avec tant de barbarie le frère qui lui avait sauvé la vie, et qui a cru expier ce crime en fondant l'abbaye de Reading. Et quelle était donc alors la faiblesse de Philippe Ier, de ce roi des Français qui ne peut défendre un prince dont il était le suzerain et devait être le protecteur, et qui ne peut

empêcher un voisin dangereux de devenir le vassal le plus redoutable? Triste effet de l'anarchie féodale, et d'une forme de gouvernement où rien ne garantit une nation fière, spirituelle et valeureuse contre les effets de la lâcheté, de la paresse ou de l'incapacité de son roi!

On n'a même recours en aucune manière à l'autorité suprême de Philippe, pour les règlements que le nouveau duc concerte à Lisieux avec les barons et les prélats normands, pour l'annulation des aliénations consenties par Robert, et pour la démolition de ces châteaux forts bâtis depuis le règne de Guillaume-le-Conquérant, que Henri regardait comme des retraites propres à seconder les révoltés, et que le roi de France aurait pu considérer comme des forteresses nécessaires à la défense d'une partie de son royaume.

Que l'on soit juste cependant envers Henri. Ce prince rendit à Robert de Belesme tous les biens et tous les honneurs dont le père de ce Robert avait joui, à condition qu'il restituerait l'évêché de Séez, Argentan et la forêt de Goular. Il fit bien plus.

Par une suite des droits féodaux réservés au monarque, les Anglais dont le domaine relevait de celui de la couronne étaient obligés de fournir au prince tous les vivres et toutes les provisions nécessaires au roi et à ceux qui l'accompagnaient. Les gens de la suite du prince, sous le prétexte de recevoir ou d'exiger ces provisions, se rendaient presque toujours coupables des excès les plus criminels; ils brûlaient ou vendaient publiquement

l'excédant de ce qu'on leur avait fourni sur la quantité qui leur avait été nécessaire; ils lavaient leurs chevaux avec les liqueurs qu'ils ne pouvaient consommer, et, ravageant toutes les contrées qu'ils traversaient, ils maltraitaient les hommes, et violaient avec tant d'audace les femmes et les filles, que les habitants du pays par lequel le roi devait passer abandonnaient leurs maisons, s'enfuyaient avec leurs familles au fond des bois encore si étendus dans la Grande-Bretagne, et y cachaient avec effroi tout ce qu'ils pouvaient emporter. Henri publia et fit exécuter avec sévérité un édit qui condamnait à perdre les yeux ou les mains ceux qui, à sa suite, se rendraient coupables de violences. Un autre édit ordonna que la perte de la vue et une honteuse mutilation seraient la punition des monnayeurs qui continueraient d'altérer les espèces d'or et d'argent sous la protection des nobles, dans les maisons desquels ils établissaient l'atelier de leur brigandage, et qui ne souffraient pas que les officiers de justice pussent pénétrer dans les repaires qu'ils avaient accordés.

La nature des peines infligées par ces deux édits montre la barbarie du siècle; mais ces édits paraissaient aux Anglais des preuves de la modération et de l'équité de leur roi.

Mais la confiance du peuple se dissipa bientôt. A peine Henri se crut-il paisible possesseur de la Normandie, qu'il ne dissimula plus ses véritables sentiments : remplaçant sa première affabilité par la plus grande hauteur, il gouverna

avec le despotisme le plus opposé à la charte qu'il avait promulguée.

(1109) Vers ce temps, Anselme, archevêque de Cantorbéry, assemble un concile, dans lequel il fut ordonné que tous les prêtres mariés quitteraient leurs femmes, sous peine d'excommunication; et, après la mort de ce prélat, Thomas, élu archevêque d'York, fut obligé, d'après la décision d'une assemblée de barons et de prélats convoqués par le roi, de signer une profession solennelle d'obéissance canonique à l'archevêque de Cantorbéry, primat du royaume, avant d'être sacré et de recevoir le pallium des mains du légat du pape.

Des ambassadeurs de Henri V, roi de Germanie et empereur des Romains, arrivèrent cependant en Angleterre, et demandèrent pour leur souverain la main de la princesse Mathilde, qui n'avait encore que huit ans. Le mariage fut arrêté, et, dès l'année suivante, la princesse partit pour l'Allemagne avec de riches présents, et une dot pour laquelle on établit une nouvelle taxe, qui n'ajouta pas faiblement au mécontentement de la nation.

Avant le départ de cette princesse, Henri conçut de nouvelles craintes sur la possession de la Normandie. Ce n'était plus Philippe qui régnait sur les Français; son fils, Louis VI, dit le Gros, lui avait succédé, et se montrait digne du trône par son courage, son caractère et son habileté. Il existait un jeune fils du duc Robert; il se nommait Guillaume. Henri avait remis la garde de son neveu à

Hélie de Saint-Saën; craignant la très grande affection d'Hélie pour Guillaume, il ordonna à Robert de Beauchamp de se saisir du prince et de l'emmener dans un château fort. Hélie sauva Guillaume, et se déclara pour lui. A son exemple, Robert de Belesme et plusieurs autres seigneurs normands embrassèrent le parti du fils de leur ancien duc; Foulques, comte d'Anjou, promit de l'unir avec sa fille, et Louis-le-Gros résolut de secourir le successeur légitime du duc Robert son vassal.

Henri revint en Normandie, et commença la guerre. Il obtint des succès, il éprouva des revers; il s'empara de Gisors. Le roi de France, qui était à la tête de son armée, fit proposer à celui d'Angleterre de terminer la guerre par un duel entre les deux rois, ou par un combat de trois chevaliers français contre trois chevaliers anglais. Henri refusa les deux combats. On ne peut qu'approuver la sagesse qui empêcha Henri d'oublier ses devoirs de monarque et de général; mais comment ne pas désirer de pouvoir applaudir à l'ardeur chevaleresque de Louis et à la haute idée qu'il avait de la valeur des Français?

Robert de Belesme remporta plusieurs avantages sur les troupes de Henri. Mais il fut surpris à Bonneville; et quoique Louis lui eût donné le titre de son ambassadeur, pour négocier avec le roi de la Grande-Bretagne, il fut arrêté, conduit en Angleterre, et condamné à une prison perpétuelle.

La ville d'Alençon se soumit à Henri. Tous les

funestes résultats de l'anarchie féodale, les révoltes coupables de plusieurs grands vassaux, les trames secrètes des autres, les négligences et la mauvaise volonté des moins puissants, ne laissèrent à Louis ni assez de temps ni assez de forces pour s'opposer aux succès chaque jour renouvelés du roi d'Angleterre ; et le valeureux roi d'une nation si renommée pour son courage, et que l'union aurait rendue invincible, fut obligé de consentir à la paix qui lui fut proposée. Il fut convenu que les barons normands qui avaient combattu sous les drapeaux de Guillaume seraient rétablis dans leurs biens, que le comte d'Anjou rendrait hommage au duc de Normandie pour le comté du Maine, et que la fille de ce comte, qui avait été promise au fils du duc Robert, épouserait un autre Guillaume, fils et héritier présomptif de Henri.

A quel malheureux arrangement l'insubordination et la rébellion des vassaux de France soumettent le généreux Louis et son peuple! Quel traité que celui qui doit augmenter un jour la puissance déjà si dangereuse du duc roi d'Angleterre!

L'infortuné fils de Robert, obligé de renoncer à ses états, à celle qui devait être sa compagne, à l'asile que lui avait donné le comte d'Anjou, erra, comme un fugitif, de province en province, et ne trouva un refuge, au moins momentané, qu'auprès de Baudouin VII, comte de Flandre.

Henri, revenu triomphant dans la Grande-Bretagne, crut pouvoir plus que jamais se livrer à

cette ardeur pour le despotisme qu'il avait dissimulée pendant quelque temps; et voilà pourquoi, voulant écarter tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à ses projets, et connaissant toute l'influence que les membres du clergé exerçaient sur la nation, il eut un grand soin de ne laisser monter sur les chaires épiscopales ou abbatiales que des étrangers, dont la résistance lui paraissait moins à craindre que celle des Anglais.

Cette époque cependant ne fut pas uniquement marquée par les évènements politiques que nous venons de retracer: de grands phénomènes physiques ont, vers le même temps, agité ou ravagé l'Angleterre et quelques contrées voisines. L'occident de la Grande-Bretagne éprouva un de ces ébranlements auxquels il devait être exposé, à cause de la nature du terrain de la côte voisine d'Irlande et des îles Hébrides. Un tremblement de terre fut ressenti dans les environs de Shrewsbury, et particulièrement dans la chaîne de montagnes qui séparent la vallée de la Saverne d'avec les sources du Trent (1110). On a écrit que ces sources avaient été momentanément dérangées par les secousses des montagnes, que la rivière fut en quelque sorte sans eau pendant près de deux heures, et qu'on la passa presque à pied sec auprès de Nottingham. Un hiver très rigoureux fit périr un grand nombre d'hommes et de bestiaux. Une grande sécheresse enleva ensuite à plusieurs rivières, et même à la Tamise, une très grande partie de leurs eaux. Nous avons vu de vastes inondations de la mer (1111),

dont les flots furent peut-être soulevés par un nouveau tremblement de terre, couvrit une grande partie des côtes des Pays-Bas. Un très grand nombre d'habitants de ces rivages submergés abandonnèrent leur patrie, envahie par l'Océan, et allèrent chercher un refuge en Angleterre. Henri les accueillit avec empressement. Il voulut d'abord les établir dans le comté d'York; mais voyant qu'ils ne pouvaient pas s'accorder aisément avec les anciens habitants de ce comté, il les transporta dans le pays de Pembroke et dans les contrées voisines et situées vers le midi du pays de Galles. Cette nouvelle colonie, dévouée à son fondateur, forma comme une barrière contre les excursions des Gallois, ces fiers habitants des montagnes, ces braves défenseurs de l'ancienne indépendance bretonne. Ces courageux Gallois attaquèrent des étrangers dont le voisinage ne pouvait pas leur convenir; ils étendirent leurs courses armées sur plusieurs comtés de l'Angleterre. Henri, irrité et croyant que le pays de Galles ne pourrait résister à ses armes victorieuses, entreprit une guerre qui n'avait pu réussir à aucun de ses prédécesseurs, et résolut de ne laisser aucun Gallois indépendant de son autorité. Vains projets! Ses soldats entrèrent dans le pays de Galles par trois vallées différentes; ils ravagèrent tous les endroits où ils purent pénétrer. Mais les anciens Bretons eurent la sagesse de ne pas hasarder de batailles; ils ne sortaient de leurs gorges et de leurs forêts inaccessibles que pour surprendre les corps détachés, cou-

per la retraite à ceux qui s'engageaient trop avant dans les étroits défilés des bois et des montagnes, enlever les vivres, tomber comme la foudre sur les Anglais imprudents qui s'écartaient trop de leurs enseignes. Cette manière de défendre la liberté de leur pays affaiblit à un tel degré l'armée de Henri, qu'il fut obligé de renoncer à son entreprise, et d'accorder aux Gallois une paix avantageuse (1114).

Quelque temps après, Henri désira de faire reconnaître, par les Anglais, son fils Guillaume, comme héritier présomptif de sa couronne (1116). Ce fut principalement pour ce grand acte que, suivant plusieurs auteurs anglais, il convoqua à Salisbury les états du royaume, où se trouvèrent, non seulement les grands vassaux séculiers et ecclésiastiques auxquels on a donné le nom de pairs temporels et spirituels, mais encore des députés des communes ou habitants libres, et que quelques historiens ont nommés le premier parlement de la Grande-Bretagne.

Louis-le-Gros cependant profita du premier moment où il crut pouvoir prendre les armes avec succès pour remplir ses devoirs de roi des Français, de suzerain de la Normandie, de protecteur du duc Robert et de son fils Guillaume (1118). Il céda et reprit Gisors; il s'empara de l'Aigle. Amauri de Montfort surprit Évreux; le comte d'Anjou réduisit Alençon; Baudouin VII, comte de Flandre, ravagea la Normandie jusques aux portes de Rouen, où Henri s'était retiré avec ses troupes,

n'osant pas risquer une bataille contre Louis VI et ses vassaux.

Tous ces vassaux du roi des Français ne furent pas long-temps fidèles à leur monarque. Foulques, comte d'Anjou, gagné honteusement par une forte somme que lui donna Henri, abandonna de nouveau le parti de son roi, s'attacha à celui du monarque étranger, et termina le mariage projeté dans le temps entre sa fille et Guillaume, prince d'Angleterre. Le comte de Flandre avait été tué d'un coup de lance. Le redoutable guerrier français Enguerrand de Chaumont venait de mourir. Henri conçut de nouvelles espérances.

(1119) Nous avons vu les deux rois combattre à Brenneville, et Louis y déployer toute sa valeur. Henri y montra aussi un grand courage. Attaqué par un brave chevalier normand, nommé Guillaume Crispin, il reçut deux coups de sabre, qui fendirent son casque et sa tête, et malgré sa grave blessure, désarçonna son adversaire et le fit prisonnier. Les Anglais avaient surpris les Français, qui avaient eu à peine le temps de former leur première ligne, et néanmoins, à l'exemple de Guillaume Cliton, prince de Normandie, ils combattirent avec tant d'audace, qu'ils culbutèrent l'avant-garde anglaise, la rejetèrent sur le corps principal, qui ne put soutenir leur choc, et auraient gagné la bataille, si, se croyant trop sûrs de la victoire, ils n'avaient pas abandonné leurs rangs et présenté une troupe en désordre aux nouveaux efforts des Anglais.

Nous avons vu aussi la guerre continuer avec des succès divers, et un traité ménagé par le pape Callixte II la terminer, ou du moins la suspendre. Les places prises furent rendues des deux côtés; les prisonniers recouvrèrent leur liberté; et le fils du roi d'Angleterre rendit hommage au roi de France, pour le duché de Normandie.

Un évènement terrible vint troubler ou plutôt anéantir la satisfaction que la paix avait donnée à Henri. Il s'était embarqué à Harfleur, pour retourner en Angleterre. Son fils Guillaume, qui avait alors près de dix-huit ans, monta sur un vaisseau de Thomas Fitz Stephen, dont le père avait conduit Guillaume-le-Conquérant lors de sa première expédition contre Harald. Trois cents jeunes nobles montèrent sur le même vaisseau, et par une déplorable fatalité, s'empressèrent de s'y livrer à la débauche. Les mariniers, à leur exemple, burent jusques à l'ivresse. Le prince ordonna qu'on tâchât d'atteindre le vaisseau de son père. Fitz Stephen était hors d'état de commander la manœuvre. Le bâtiment donna avec tant de violence contre un rocher couvert, qu'il s'ouvrit de tous les côtés. On mit la chaloupe en mer; on y précipita le prince, et elle touchait déjà le rivage, lorsque Guillaume entendit les cris de la comtesse de Perche, sa sœur naturelle, qui était restée sur le vaisseau. Le prince se hâta de retourner vers le bâtiment entr'ouvert; mais tant de passagers se jetèrent dans la chaloupe ramenée par l'ordre de Guillaume, qu'elle s'enfonça dans la mer; et tous ceux qui avaient cher-

ché leur salut sur cette embarcation périrent, comme les matelots et les passagers restés sur le vaisseau que l'Océan allait engloutir. On cacha, pendant trois jours, au roi ce funeste accident; il tomba évanoui lorsqu'il l'apprit à Southampton. La nation anglaïse ne regretta pas un prince qui avait annoncé le plus grand penchant pour la tyrannie; mais le roi resta inconsolable. La reine Mathilde était morte depuis deux ans. Ne voulant pas que sa couronne passât à son neveu le prince de Normandie, Henri se remaria avec Adélaïde, fille de Godefroy, duc de Louvain. L'archevêque de Cantorbéry officia au couronnement de la reine; et quel étonnement mêlé d'indignation on éprouve, lorsqu'on lit dans les historiens qu'au milieu de la cérémonie cet archevêque, voyant son souverain assis sur son trône, et la couronne sur la tête, osa regarder cet attribut de la royauté comme une atteinte à ses droits, que le monarque eut la faiblesse de lui demander pardon, et que le prélat porta l'audace jusques à détacher le diadème, l'ôter de dessus la tête de Henri, et le replacer ensuite comme pour lui permettre de le porter!

Les Gallois cependant, apprenant que le comte de Chester, dont ils redoutaient beaucoup la valeur, avait péri avec le fils du roi, firent une incursion dans le comté que ne pouvait plus protéger ce vassal, et le ravagèrent (1121). Henri pénétra avec son armée jusque dans le comté de Caernarvan; mais blessé dangereusement d'un coup de flèche, et prévoyant qu'il aurait trop d'ob-

stacles à vaincre pour poursuivre ses projets contre les Gallois, il fit la paix avec ces anciens Bretons, qui lui donnèrent des otages, et, en lui livrant cinq cents paires de bœufs, lui remirent une grande partie de leurs richesses.

Il est à remarquer que, vers ce temps, l'archevêque de Cantorbéry étant mort, les évêques prièrent le roi de trouver bon que ce prélat fût remplacé par un prêtre séculier, et non pas, suivant l'usage, par un régulier, les moines étant totalement dévoués au pape, et ennemis, non seulement du clergé séculier, mais encore de l'autorité du roi. Henri agréa et confirma l'élection du doyen d'un chapitre; mais le pontife de Rome ne lui accorda le pallium qu'avec peine, parceque le nouvel élu n'était pas du clergé régulier.

Quels singuliers évènements vont se succéder! et quelles mœurs vont continuer de nous présenter l'Angleterre et la Normandie! Un comte de Meulan, secrètement encouragé par son suzerain le roi des Français, prend les armes en faveur du brave Guillaume, fils de Robert. Le comte de Montfort le seconde. Henri est obligé de repasser la Manche, pour s'opposer aux efforts de ces deux vassaux. Il fortifie les châteaux de Rouen, de Caen et d'Arques, c'est-à-dire qu'il ajoute à la hauteur, à l'épaisseur et à la solidité de leurs tours et de leurs remparts, ainsi qu'à la profondeur de leurs fossés. Foulques, comte d'Anjou, irrité de ce que le roi d'Angleterre lui a renvoyé sa fille Sibille, devenue veuve par la mort du prince de la Grande-Bretagne,

et a gardé néanmoins les terres et les châteaux qui avaient formé sa dot, prend le parti des comtes de Meulan et de Montfort. Il fait venir auprès de lui Guillaume, fils de Robert, et lui donne la main de cette Sibille, qu'il lui avait destinée avant de la marier avec le fils de Henri. Mais les comtes de Montfort et de Meulan tombent dans une embuscade, et sont faits prisonniers. Henri s'empare aisément de leurs châteaux qu'ils ne peuvent plus défendre; et pour ne pas voir un ennemi dont il craint la valeur succéder un jour au comte d'Anjou, il obtient du pape que ce pontife casse le mariage de son neveu avec Sibille, veuve du cousin germain du prince de Normandie (1123).

Le brave et malheureux Guillaume est donc obligé de s'éloigner encore une fois de la cour du comte Foulques. Le roi des Français, qui l'aime et le protège, lui donne en mariage la sœur de la reine, une princesse de Maurienne, lui cède les villes de Pontoise, de Mantes et de Chaumont, et met à sa disposition un corps de troupes considérable, pour l'aider à conquérir le duché de Normandie.

Henri se voit contraint à se préparer à une nouvelle guerre; il lève des taxes très fortes sur les Anglais; et leur mécontentement est d'autant plus grand, qu'ils ne sont accablés sous ces impôts que pour des intérêts qui leur sont étrangers. Les habitants de la Grande-Bretagne gémissaient d'ailleurs sous les abus les plus odieux. Toutes les places de judicature étaient devenues vénales; quelques désordres que commissent les riches, ils se sous-

trayaient facilement à l'autorité des lois. De faux monnayeurs osaient presque publiquement altérer les monnaies, au point de leur ôter presque toute leur véritable valeur. Les soldats, qu'on ne payait qu'avec cette monnaie altérée, étaient presque sans solde lorsqu'ils combattaient hors de la Grande-Bretagne. Le roi ordonne que ces faux monnayeurs soient punis; mais tels sont et l'esprit du temps et l'autorité arbitraire du roi, qu'au lieu de juger les accusés d'après les formes tutélaires prescrites par les lois, un évêque de Salisbury, un commissaire du roi, fait conduire à Winchester ceux que la haine publique dénonce, et sans aucun jugement légal, sans les entendre, sans leur donner le moyen de se défendre, ordonne qu'on les prive de la vue, et qu'on les mutile honteusement.

(1124) Le pape cependant veut se mêler de nouveau des affaires ecclésiastiques d'Angleterre; il envoie un légat dans la Grande-Bretagne. Ce légat se place dans l'église au-dessus de l'archevêque de Cantorbéry. Les Anglais en sont indignés. Il va vers le nord de l'Angleterre; il a une conférence avec David, roi d'Écosse. Il revient à Londres, y convoque un concile national, et le préside sur un trône élevé au-dessus de celui du primat. Le mécontentement des Anglais redouble. Le prélat romain parle avec une grande force contre les mariages des prêtres, fait rendre un décret très sévère contre ces unions qu'il condamne, et déclare digne de mort le crime de ceux qui, en sortant du lit de leurs concubines, qu'il nomme des prostituées,

osent célébrer les saints mystères. Les auteurs anglais ajoutent qu'il officie solennellement; que la nuit suivante il est surpris dans les bras d'une courtisane; que, plein de confusion, il part secrètement le lendemain, et que le concile est rompu.

Les clameurs des Anglais irrités obligent l'archevêque de Cantorbéry à partir pour Rome, pour y défendre les droits et les anciens usages de l'église anglicane. Le primat se laisse séduire; il accepte le titre de légat. Il arrive dans la Grande-Bretagne; il convoque un nouveau concile à Westminster. On confirme les décrets rendus contre les prêtres mariés. Le roi approuve ces décrets, mais il paraît qu'il en suspendit l'exécution, en faveur de ceux qui payèrent chèrement cette sorte d'exception.

Henri cependant n'avait point d'enfants de sa seconde femme. Il désespéra d'en avoir. Il désira de transmettre sa couronne à sa fille l'impératrice Mathilde, qui était revenue en Angleterre, après la mort de son ami. Les Anglais la chérissaient, parcequ'elle descendait par les femmes de leurs anciens rois saxons; et les Normands devaient voir avec plaisir sur le trône la petite-fille de Guillaume-le-Conquérant. Henri convoqua donc une assemblée de tous les vassaux immédiats de la couronne. On y vit Étienne, comte de Boulogne, neveu du roi; et David, roi d'Écosse, y parut en qualité de prince de Cumberland. L'assemblée reconnut Mathilde comme héritière du trône de Henri, et lui prêta serment de fidélité.

La princesse passa ensuite en Normandie : le roi l'y suivit. Foulques, ce comte d'Anjou dont l'alliance ou l'inimitié avait si souvent influé sur les succès des armes de Henri, était allé dans la Palestine, où il avait remplacé Baudouin II sur le trône de Jérusalem. Son fils Geoffroy Plantagenet était en possession des états de son père : le roi d'Angleterre désira de le marier avec sa fille. Mathilde ne voyait qu'avec peine une union qui la faisait descendre du rang d'impératrice à celui de comtesse. Les seigneurs de la Grande-Bretagne et de la Normandie ne furent pas peu mécontents d'un projet qui renversait les espérances des uns et blessait l'amour-propre des autres. La nation anglaise ne voyait pas avec plaisir Plantagenet s'avancer vers le trône de ses rois. Mais Henri fit tout céder au besoin qu'il croyait avoir d'un gendre capable de résister aux entreprises de son neveu Guillaume Cliton, et à la puissance du roi des Français, qui soutenait Guillaume.

Ce neveu de Henri avait eu le comté de Flandre après la mort du comte Charles, qui n'avait pas laissé d'enfants. Le roi d'Angleterre, craignant les effets de cet accroissement de la puissance de Guillaume, incite les Flamands à se soulever contre son neveu, en faveur de Thierry, comte d'Alsace. Alost et quelques autres villes se déclarent pour Thierry. Une bataille se livre : Thierry est défait ; mais Guillaume est blessé mortellement d'un coup de lance, ou d'une flèche.

La mort de Guillaume Cliton, brave et habile

capitaine, dissipe les alarmes de Henri; il ne craint plus de rival pour la Normandie. Il donne la main de sa belle-fille Sibille au comte d'Alsace, qui succède au comté de Flandre. Il se ligue avec lui; il pardonne même à ceux qui ont combattu contre lui, et qui recourent à sa clémence. Mais un singulier et terrible spectacle l'attendait à son retour en Angleterre. Ceux qui possédaient des terres dans les domaines royaux payaient leurs rentes en nature. Les taxes énormes auxquelles on les avait soumis les avaient réduits à une extrême misère. Ils vont au-devant de Henri, qui revenait de Normandie, et lui remettent les socs de leurs charrues, comme des instruments inutiles. Cet acte de désespoir effraie Henri; il règle qu'on lui donnera chaque année, en argent, le prix auquel des commissaires évaluent les blés, les autres provisions, et les corvées qu'on était obligé de fournir; et comme les produits des terres étaient alors à un prix si bas que l'on avait une mesure de blé capable de nourrir cent hommes pour un schelling, la ration de vingt chevaux pour quatre sous, un bœuf gras pour cinq schellings, un mouton pour quatre sous, les charges des contribuables se trouvèrent bientôt soulagées.

La division se mit, peu de temps après, entre Mathilde et son mari, le comte d'Anjou, surnommé Plantagenet, suivant quelques auteurs, parcequ'il aimait à orner sa coiffure d'une petite branche de genêt. Henri, qui était alors en Normandie, la ramena en Angleterre (1131). Il convoqua à Northampton une assemblée des états, ou

un parlement, dans lequel les barons reconnurent de nouveau pour héritière du trône Mathilde, qui avait conservé le titre d'impératrice, quoiqu'elle eût épousé un comte. Plantagenet redemanda sa femme : on la lui renvoya ; et un an après elle accoucha d'un fils, qui fut nommé Henri, comme son aïeul.

(1133) Cet évènement causa une grande joie au roi d'Angleterre. Il convoqua de nouveau une assemblée générale, dont il reçut le serment en faveur du petit-fils que Mathilde venait de lui donner, et il repartit bientôt pour la Normandie, impatient de voir le jeune prince destiné à lui succéder un jour.

Vers le temps où il allait jouir d'une satisfaction qu'il avait tant désirée, celui dont il avait usurpé la couronne, son frère Robert, à qui le sort avait ôté jusques à l'espoir que lui avait donné la valeur de son fils Guillaume, terminait dans les fers sa malheureuse vie.

Henri devait bientôt suivre sa victime dans la tombe. On a écrit que ses derniers jours furent troublés par des terreurs qu'il ne pouvait repousser : il croyait voir un assassin dans chacun de ceux qui l'approchaient ; il croyait ne pouvoir dérober sa tête à un glaive vengeur, qu'en changeant plusieurs fois de lit dans la même nuit. Si ces alarmes ont été inventées, elles prouvent combien on a détesté sa mémoire ; si elles ont existé, que la mort du prisonnier Robert a été bien moins cruelle que celle du tyran.

Henri meurt en 1135.

Quel prince doit lui succéder? L'assemblée générale d'Angleterre avait prêté serment au fils de Plantagenet et à Mathilde sa mère. Mais Henri avait toujours comblé de faveurs son neveu Étienne, troisième fils du comte de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant; il lui avait fait épouser une princesse Mathilde, fille et héritière d'Eustache, comte de Boulogne. Ce mariage avait rendu Étienne possesseur de domaines très considérables situés dans la Grande-Bretagne. Henri avait fait nommer évêque de Winchester Henri, frère d'Étienne. Ces deux frères étaient devenus très puissants. Le roi les avait crus dévoués à l'impératrice et à son enfant; ils avaient juré d'être fidèles à cette princesse : mais à peine Henri eut-il cessé de vivre qu'Étienne voulut monter sur le trône de son grand-père maternel. Il se souvint de la facilité avec laquelle Henri avait usurpé la couronne de son frère absent; il crut son crédit assez grand pour se saisir aussi facilement de la même couronne, pendant l'absence de Mathilde et de Plantagenet. Il était entouré d'exemples de serments violés, de droits sacrés méprisés par l'audace et la témérité; il savait que son frère avait la plus grande influence sur le clergé anglican; il se hâta de quitter Boulogne et de passer à Douvres. Les habitants de ce port le reçurent mal; ceux de Cantorbéry l'insultèrent et lui fermèrent leurs portes; mais bien loin de s'effrayer, il alla à Londres, qui l'accueillit avec de grands honneurs, et le reconnut pour roi.

Encouragé par ce succès, il s'empressa d'aller à Winchester, dont l'évêque, son frère, engagea Guillaume de Pont-de-l'Arche à lui livrer les joyaux, la vaisselle du feu roi et le trésor, qui renfermait cent mille livres; il en distribua une grande partie parmi les nobles, les prélats et les militaires. L'évêque de Salisbury se rangea sous son étendard. Hugues Bigod, grand-maître de la maison du roi, jura à Guillaume, archevêque de Cantorbéry, que Henri, en mourant, avait déshérité Mathilde, dont il était mécontent, et nommé Étienne son héritier. Le primat couronne Étienne dans Westminster. Les membres de l'assemblée qui assista au couronnement déclarèrent qu'ils se regardaient comme dégagés de leurs obligations envers Mathilde, parcequ'elle avait épousé un étranger sans leur consentement, et parceque, dans le temps, ils avaient juré de ne reconnaître pour leur monarque qu'un prince issu de Guillaume Ier.

Étienne cependant crut devoir employer un grand moyen d'obtenir l'assentiment et même l'affection des Anglais. Il réunit tous les barons à Oxford; il prêta au milieu d'eux un serment solennel et inattendu. « Jamais, dit-il, je ne retiendrai l'ad» ministration des évêchés et des autres bénéfices » vacants; je m'empresserai de placer sur leurs sié» ges les ministres des autels qui auront été élus » canoniquement; je ne troublerai ni le clergé ni » les laïques dans la possession de leurs bois; je » ne poursuivrai personne devant les tribunaux, » ni pour les délits relatifs à la chasse, ni pour des

» contraventions commises dans mes forêts; je ren-» drai à leurs anciens propriétaires lès bois enle-» vés par mon prédécesseur; j'abolis pour toujours » la taxe du *dane gelt.* » La nation enchantée crut à ses serments, comme s'il n'avait pas violé ceux qu'il avait faits à l'impératrice.

A ces mesures, qui donnent une idée curieuse de l'état physique et moral de la Grande-Bretagne à cette époque, il crut devoir en réunir d'autres. Il voulut qu'on enterrât avec magnificence, dans l'abbaye de Reading, le corps de Henri, apporté de la Normandie. Il leva une armée de Bretons et de Flamands, et malheuréusement pour la nation, il permit aux seigneurs et aux militaires vassaux de la couronne de fortifier leurs maisons et leurs châteaux.

Étienne n'aurait pas pu différer plus long-temps les précautions qu'il venait de prendre. David, roi d'Écosse, arme pour sa nièce l'impératrice Mathilde; il la fait proclamer reine d'Angleterre : il entre dans le Northumberland, soumet les villes et les forteresses à Mathilde, et oblige les nobles et les habitants à jurer fidélité à cette princesse.

Étienne accourt au nord de la Grande-Bretagne. Les deux armées se rencontrent auprès de Durham; on négocie. Un traité termine la guerre : la cause de Mathilde est abandonnée. David rend les places dont il s'est emparé; il garde Carlisle comme portion du Cumberland; son fils Henri en fait hommage à Étienne, et le roi d'Angleterre donne à ce jeune prince le comté d'Huntingdon.

Le trône d'Étienne n'est pas néanmoins aussi affermi qu'il peut le paraître après cet arrangement.

Robert, comte de Glocester, et fils naturel du dernier roi, arrive en Angleterre: adoré de la nation anglaise, il aurait pu la soulever contre Étienne. Mais remarquons un admirable effet des vertus de ce prince: il ne pense qu'au bonheur de sa patrie; il jure à Étienne de lui être fidèle, tant que ce monarque observera les promesses qu'il a faites à son peuple; et presque tous les seigneurs de la Grande-Bretagne suivent son exemple, ou déclarent conforme au serment de Robert celui qu'ils ont déjà prêté.

Mais quelle indigne faiblesse va montrer Étienne! et comme il va violer les droits et du peuple et du diadème!

Il demande au pape de confirmer son élection. Le pontife de Rome s'empresse d'accorder une confirmation si favorable aux prétentions du siége apostolique; et ce qui doit montrer à Étienne combien il doit se repentir de sa démarche humiliante, plusieurs prélats ne promettent de lui obéir qu'autant qu'il maintiendra les libertés et la discipline de leur église.

Nous avons vu quelles funestes et sanglantes discordes suivirent en Normandie la mort de Henri. Étienne se rend dans cette province; la politique qui lui a été si utile avec le roi d'Écosse le sert aussi auprès du roi des Français; il parvient à faire un traité avec Louis-le-Jeune (1137). Il épouse Con-

stance, sœur de Louis : le roi de France lui donne l'investiture du duché de Normandie, et il marche contre Geoffroy, comte d'Anjou.

La jalousie du commandement met la division dans son armée. Les Boulonnais et les Flamands se battent contre les Normands; ces derniers, après le combat, abandonnent Étienne. Il est obligé de faire une trêve de deux ans avec Plantagenet; et pendant qu'il donne ou promet, ainsi que nous l'avons dit, une forte somme d'argent à son frère Thibaut, comte de Blois et de Champagne, qui avait des prétentions sur la Normandie, il s'engage à faire compter chaque année cinq mille marcs au comte d'Anjou.

Mais une grande conspiration force Étienne à revenir en Angleterre. Des mercenaires étrangers, dont la plupart trouvaient un asile dans les châteaux qu'Étienne avait permis aux seigneurs de fortifier, pillaient et brûlaient les villages et les villes, en massacraient les habitants, ou dépouillaient de leurs biens et chargeaient de fers des hommes nés libres, dont ils violaient les filles et les femmes. Un grand nombre d'Anglais prennent une résolution désespérée : ils veulent chasser les Normands, immoler les autres étrangers, et donner la couronne de la Grande-Bretagne au roi d'Écosse, le plus proche héritier des rois saxons. La conjuration est découverte : plusieurs conspirateurs reçoivent la mort, d'autres parviennent à sortir du royaume; les plus puissants traitent avec les Gallois et les Écossais. David, le roi de ces fiers

Écossais, fait une irruption dans les parties septentrionales de l'Angleterre. Le Northumberland est ravagé; les Écossais s'avancent jusques auprès d'York; ils rencontrent l'armée anglaise, commandée par le comte d'Albemarle (1138). La victoire va décider du sort de cette malheureuse Angleterre, si souvent déchirée par des guerres cruelles, et si tyrannisée par un despote étranger et ses deux successeurs. Mais voyez les usages militaires des habitants des îles Britanniques. Les Anglais élèvent sur un chariot une pique surmontée d'une croix et d'une bannière, qui devait faire donner à la bataille le nom de bataille de l'Étendard. Les guerriers du Galloway, armés à la légère, réclament le privilége de former l'avant-garde de David. Le prince d'Écosse commande la seconde ligne, formée des troupes des frontières et des provinces maritimes, parmi lesquelles on compte plusieurs Anglais irrités contre Étienne; le roi d'Écosse commande en personne le corps de réserve, composé de soldats de l'intérieur; et, ce qui est remarquable, une garde particulière d'Anglais et de Normands veille autour de lui.

Les guerriers du Galloway jettent trois grands cris de joie, chargent les lanciers anglais, et les culbutent sur la seconde ligne; mais, dénués de véritables armes défensives, ils sont si maltraités par les flèches et les piques de cette seconde ligne, que, voyant tomber leurs principaux chefs, ils fuient en désordre. Le prince d'Écosse s'élance alors avec impétuosité, pénètre jusques à l'arrière-garde an-

glaise, la rompt et la repousse. La bataille paraît gagnée par les Écossais; mais un vieux soldat anglais imagine de couper la tête d'un cadavre, de la mettre au haut d'une lance, de s'écrier : *Voilà la tête du roi d'Écosse.* A l'instant tout change; les Anglais se rallient; les Écossais trompés et consternés se dispersent, et David lui-même, qui combattait à pied avec la plus grande valeur, entraîné par les fuyards qui l'entourent avant qu'il ait pu désabuser ses autres guerriers et leur rendre leur intrépidité, est obligé de monter à cheval, et d'abandonner le champ de bataille.

Cependant il fait déployer son grand étendard royal. Ses guerriers savent bientôt qu'il n'a pas perdu la vie; ils se rallient en grand nombre autour de lui; il se retire vers Carlisle. Trois jours s'écoulent sans qu'il voie arriver son valeureux fils; il le croit tué, et sa douleur est affreuse. Le prince avait couru les plus grands hasards; il s'était trouvé engagé au milieu de l'armée anglaise avec un petit nombre de soldats. Jetant à la hâte tous les insignes qui auraient pu le faire reconnaître, il s'était échappé par des routes détournées; il arrive auprès de son père ravi de le revoir : les Écossais poussent des cris de joie.

La défaite de David ne l'empêche pas de penser à de nouveaux combats; il s'empare d'une forteresse importante. Un évêque d'Ostie, légat du pape Innocent II, ne peut obtenir de lui qu'une suspension d'armes; mais Mathilde sa nièce, et femme d'Étienne, est plus heureuse, et l'engage à

accepter la paix. Le traité est conclu à Durham. Étienne cède à Henri, prince d'Écosse, tout le Northumberland, excepté Newcastle et une autre ville.

Vers le même temps, Étienne, courroucé du mécontentement que témoignent plusieurs grands d'Angleterre, fait saisir sous divers prétextes leurs biens et même leurs personnes. Il s'empare de Douvres et de Leves, qui font partie de l'apanage accordé par le feu roi Henri à Robert, comte de Glocester : il attaque Bristol, que comprenait ce même apanage (1139). Robert se déclare ouvertement contre Étienne; il lui écrit de Normandie; il lui reproche son parjure envers l'impératrice Mathilde; il le traite d'usurpateur; il lui déclare la guerre. Étienne ordonne la confiscation de tous les biens de Robert; il prend plusieurs villes des insurgés; il marche contre la forteresse de Ludlow; il en ordonne le blocus.

Les expressions de la lettre de Robert ne lui permettent pas de douter qu'une grande tempête ne soit près d'éclater contre lui; il soupçonne particulièrement ceux qui avaient été attachés au feu roi. L'évêque de Salisbury, qui avait joui du plus grand crédit sous le roi Henri, et néanmoins avait abandonné la cause de Mathilde, la fille de son bienfaiteur, avait, d'après l'autorisation générale donnée par Étienne, fortifié plusieurs villes ou châteaux de ses domaines. Son neveu, l'évêque de Lincoln, avait suivi son exemple; ils inspirent l'un et l'autre une grande méfiance à Étienne. Le roi

les mande à Oxford, ainsi que l'évêque d'Ély, frère de celui de Lincoln. Il fait arrêter ceux de Lincoln et de Salisbury. L'évêque d'Ély se sauve à Devizes. Étienne ordonne qu'on assiège la place; elle résiste avec courage. On amène sous les remparts l'évêque de Salisburg: sa tête va tomber sous la hache, si les assiégés ne se hâtent d'ouvrir les portes. Le neveu du malheureux prisonnier capitule, se retire, livre la place, et ce qui est remarquable, on y trouve un trésor de quarante mille marcs.

La tyrannie d'Étienne révolte la nation. Mais quelles déplorables suites de l'ignorance et des préjugés! quelle funeste confusion de droits réels et de prétentions absurdes, de justice et d'oubli des lois, de principes sacrés et d'erreurs monstrueuses, de violence et d'anarchie, d'autorité régulière et de pouvoir despotique, de mouvements qui ébranlent le trône et de secousses qui accroissent les souffrances d'un peuple infortuné!

Henri, évêque de Winchester, oublie qu'il est le frère d'Étienne, et ne pense qu'à ce qu'on appelle les priviléges du clergé: il convoque un concile dans sa ville épiscopale, et somme le roi d'y comparaître. Aubri de Ver, orateur alors très renommé, y paraît pour le roi avec quelques comtes. Un Alain, comte de Dinan, avait, par ordre du roi, excité à Oxford un tumulte assez grand auprès de l'habitation des évêques. Étienne avait senti qu'il lui fallait un prétexte pour les faire arrêter; il n'avait pas eu honte d'avoir recours à ce

moyen vil, lâche et perfide; et Aubri de Ver va se servir, pour justifier Étienne, d'un indigne attentat qui rend le monarque bien plus criminel encore. Croyons, pour son honneur, qu'il ignorait la basse perfidie d'Étienne: écoutons cependant ce qu'il va dire en faveur du monarque en présence des évêques; et remarquons que telle était alors l'influence du clergé, qu'Aubri ne conteste pas la compétence du singulier tribunal devant lequel il consent à humilier la majesté royale. Il s'empresse de faire observer que l'évêque de Salisbury a élevé une sédition à Oxford. « Un chevalier de Bretagne » et plusieurs sujets du roi ont été tués ou blessés » sous les yeux du monarque. Combien de fois le » prélat factieux n'avait-il pas favorisé secrètement » les ennemis du roi! N'a-t-il pas même plus d'une » fois laissé voir son intention de se déclarer pour » l'impératrice lorsqu'elle viendrait en Angleterre? » Ce n'est point d'ailleurs comme évêque qu'il a » été arrêté, mais comme sujet du roi: ses châteaux » n'ont pas été enlevés par la force, mais livrés en » compensation des peines que l'auteur des trou- » bles d'Oxford n'avait que trop méritées; et quant » à son trésor, il avait été enlevé de l'*échiquier* du » dernier roi; et par conséquent ne devait-il pas » appartenir au monarque régnant? Quant à l'évê- » que de Lincoln, il a trempé avec son oncle dans » cette malheureuse rébellion d'Oxford. »

La plaidoirie d'Aubri n'empêche pas l'évêque de Winchester de réclamer la restitution des châteaux des prélats. L'archevêque de Rouen affirme

en vain que les canons des conciles défendent aux évêques d'avoir des châteaux : l'évêque de Winchester menace d'excommunier Étienne ou d'appeler de ses désordres à Rome. Aubri de Ver peint alors avec tant de force les suites terribles qu'aurait le ressentiment du monarque, que les évêques effrayés se séparent sans oser donner une décision. Étienne garde les châteaux ; l'évêque de Salisbury meurt de chagrin ; et tout le royaume se plaint du despotisme et de la violence du roi.

Ce fut dans ces circonstances si peu favorables à Étienne qu'expira la trêve conclue avec Geoffroy Plantagenet. A peine cette trêve eut-elle cessé d'exister, que le comte d'Anjou entra en campagne, s'avança dans le Cotentin, en soumit la plus grande partie. Robert, comte de Glocester, qui combattait pour lui, s'empara de Caen et de Bayeux. La Normandie était près d'être entièrement conquise par Geoffroy. Baudouin de Redwers descendit à Warcham sur la côte d'Angleterre : il prit le château de Corf. Étienne l'investit ; mais il apprend que l'impératrice Mathilde va paraître dans la Grande-Bretagne pour réclamer la couronne que la nation anglaise lui a donnée, et que déjà un grand nombre de ses partisans sont rassemblés auprès de Glocester.

Mathilde arrive en effet à Arundel. Adélaïde, veuve du dernier monarque et remariée au comte de Sussex, y reçoit la fille du feu roi son mari. Étienne accourt ; le comte de Glocester était parti pour Bristol avec douze chevaliers. Étienne sait

que le château d'Arundel est regardé comme imprenable; il ne veut pas diviser ses forces trop peu considérables: il reçoit les excuses d'Adélaïde; il consent au départ de l'impératrice pour Bristol. L'évêque de Winchester conduit lui-même cette princesse. De Bristol elle va à Glocester, où le comte Robert parvient à lever un corps de dix mille hommes, pendant que le clergé, toujours blessé de l'arrestation des deux évêques, travaille à disposer les esprits du peuple en faveur de la fille de Henri.

Étienne est obligé de se retirer à Londres. Les insurgés détruisent les forts qu'il avait élevés pour bloquer Wallingford et brûlent Worcester. Il manque et d'argent et de guerriers; il ne voit que trop combien a de suites funestes la permission qu'il a donnée aux seigneurs de fortifier leurs demeures: ils trouvent dans leurs châteaux une défense contre l'autorité royale, qu'ils peuvent braver impunément, pendant que, sortant de ces redoutables repaires pour piller et dévaster, ils ont réduit le peuple à une telle misère qu'aucune taxe ne peut être payée. Mais par quels moyens odieux, par quelles ressources criminelles, par quelles perfidies, il va tâcher de réparer sa déplorable imprudence! Il fait rogner et affaiblir les monnaies; il met en vente, ouvertement et sans pudeur, tous les postes, tous les emplois, tous les bénéfices; secondé par son frère l'évêque de Winchester, il fait arrêter les seigneurs qui ne peuvent pas se dérober à ses violences, et les contraint à lui céder leurs châteaux fortifiés.

Étienne devient à chaque instant plus odieux à la nation : on le déteste, on l'abandonne, on le fuit comme un tyran. Il attaque en vain Héreford; il se retire sans succès à Winchester.

(1140) Réginald ou Renaud de Dunstanville, frère du comte Robert de Glocester, épouse la fille du puissant Guillaume Fitz Richard, que Mathilde crée comte de Cornouailles. Guillaume livre à son gendre les châteaux du roi et la plus grande partie du comté. Étienne reprend quelques places de cette province; mais il échappe avec peine aux mesures prises par le comte de Glocester pour s'emparer de sa personne.

La confusion, l'anarchie, la misère, règnent sur toute la surface du royaume : les opinions les plus opposées agitent les esprits. Non seulement les habitants de la même province, mais encore les proches voisins et les membres de la même famille, sont partagés en factions : aucun hameau, aucun bourg, aucune ville, ne sont garantis du pillage ni du meurtre. Chaque baron, usurpant la puissance souveraine, fait frapper des monnaies altérées, et opprime les faibles impunément. Mathilde est obligée de tolérer les crimes de ses partisans pour ne pas perdre leur secours. Étienne, qui ne peut payer les étrangers réunis sous ses enseignes, leur permet de commettre d'horribles vexations. Tous les hommes modérés de la Grande-Bretagne désirent vivement la paix. L'évêque de Winchester propose des négociations; des conférences ont lieu dans le voisinage de Bath. On offre

l'arbitrage des évêques : l'impératrice l'adopte; Étienne craint le ressentiment des prélats, et refuse de s'en rapporter à leur décision. Le véritable tribunal était l'assemblée générale de la nation; mais on craint de la réunir. On propose et on accepte la médiation du roi des Français et de Thibaut, comte de Blois et de Champagne, frère aîné d'Étienne. L'évêque de Winchester, autre frère de Thibaut, part pour la France; il en revient avec un projet d'arrangement. Ce projet convient à Mathilde; Étienne le rejette, et la guerre recommence.

Le comte de Glocester prend Nottingham. Son gendre Ralf de Gernons, comte de Chester, surprend le château de Lincoln. Étienne accourt pour l'investir. Il arrive avant que Ralf ait pu être instruit de son approche et pourvoir à sa sûreté ainsi qu'à celle de sa femme et de son beau-frère, qui sont avec lui. Le comte de Chester parvient cependant à passer, pendant la nuit, au travers des soldats d'Étienne; il court prévenir son beau-père. (1141) Le comte de Glocester part à la tête de ses vassaux et de quelques Gallois; il traverse un marais qu'Étienne avait cru impraticable; il attaque le monarque : il commande lui-même l'infanterie qui est au centre de sa petite armée. Les vassaux de Ralf forment la cavalerie de l'aile gauche avec les Gallois armés à la légère; la cavalerie de la droite est composée d'un grand nombre de ceux que le roi a dépouillés de leurs biens et de leurs honneurs. Étienne est à pied au centre de ses troupes. Guil-

laume d'Ypres attaque les Gallois et les met en fuite; mais les rangs de ses cavaliers se rompent en poursuivant les Gallois. Le comte de Chester les prend en flanc et les disperse. Les cavaliers de la droite du comte de Glocester jettent leurs lances, tirent leurs glaives, et tombent avec tant d'impétuosité sur la cavalerie qui leur est opposée, qu'elle est mise en déroute dans la plus grande confusion. Le roi est environné d'ennemis; il se défend et fait manœuvrer son infanterie avec autant de courage que d'habileté. Mais ses soldats ne peuvent plus résister aux efforts des guerriers de Glocester; ils fuient. Étienne continue de combattre avec une sorte de fureur : sa hache d'armes se rompt, son épée se brise; il se défend avec le tronçon. Presque seul contre une multitude de guerriers, il refuse de se rendre. Une pierre l'atteint et le renverse; il se relève sur ses genoux. Un chevalier s'élance, lui présente la pointe de son épée, le menace de le percer. Étienne ne veut se rendre qu'à Glocester. Le prince se présente, et le fait son prisonnier, ainsi que quatre seigneurs qui n'avaient pas cessé de se battre aux côtés de leur souverain.

L'impératrice abusa honteusement de la victoire : elle souffrit que le roi fût traité ignominieusement; elle ordonna qu'on le chargeât de chaînes.

Dès qu'on connut la captivité d'Étienne, un grand nombre de châteaux fortifiés se rendirent à Mathilde. Le comte de Warwick la reconnut pour sa souveraine : son exemple entraîna presque toute

l'Angleterre, excepté la ville de Londres et le comté de Kent.

Mais l'impératrice avait encore à vaincre un obstacle bien puissant. Le frère d'Étienne, l'évêque de Winchester, avait, comme légat du pape, un grand crédit sur le clergé, dont l'influence sur la nation était immense. Mathilde alla le voir; elle lui dit qu'elle ne voulait se conduire que par ses conseils; elle lui promit de le laisser disposer de tous les évêchés vacants. Le légat ne put résister aux promesses de l'impératrice; il lui jura fidélité; il la reçut solennellement dans sa cathédrale; il excommunia les partisans du roi captif; et ce qui est un caractère bien remarquable de l'esprit du siècle, il offrit l'absolution à tous ceux qui abandonneraient la cause de son frère.

Il fit bien plus encore pour Mathilde; il convoqua à Winchester un concile national, et voici de quelle manière il parla aux évêques réunis : « C'est » avec la plus grande douleur que je suis obligé » de reconnaître que tous les malheurs qui affligent » l'Angleterre sont les résultats de la conduite » odieuse, de la tyrannie, de la mauvaise foi de mon » frère. Je lui ai promis mon assistance, lorsque les » circonstances ont rendu nécessaire son élévation » au trône. Mais combien je me suis trompé dans » l'opinion que j'avais conçue de lui! Quelque vive » que soit la peine que j'éprouve, je dois renoncer » à mes engagements. Rappelez-vous le premier » serment que vous avez fait à l'impératrice. Le ciel » se déclare en faveur de cette princesse : n'est-il

» pas bien plus juste d'obéir aux ordres du Très-
» Haut, que de sacrifier notre devoir à l'ambition
» d'un prince que nous avons sans succès tâché
» de ramener à la justice et de rendre fidèle à ses
» promesses ? La volonté du Tout-Puissant s'est trop
» manifestée; Dieu a montré trop évidemment celui
» qu'il a choisi, pour que je ne doive pas m'em-
» presser de reconnaître mon erreur, et de rendre
» la couronne à l'héritière légitime du trône de la
» Grande-Bretagne. J'ai conféré avec les principaux
» membres du clergé; j'ai cherché avec eux les vé-
» ritables moyens de fléchir le ciel, de faire cesser
» les horribles calamités sous lesquelles gémissent
» les Anglais; et en vertu du pouvoir apostolique
» dont je suis revêtu, je déclare que l'on doit re-
» connaître Mathilde, fille du dernier roi Henri,
» pour reine et souveraine d'Angleterre. »

Le discours du légat étonne une grande partie de l'assemblée : mais personne n'ose montrer son mécontentement; et l'évêque de Winchester veut qu'on regarde le silence du concile comme une approbation. Il avait appelé des députés de Londres; ils arrivent le lendemain. Loin de reconnaître Mathilde, ils demandent la liberté d'Étienne, qu'ils nomment leur souverain. Le légat leur reproche de s'être associés avec des barons qui ont abandonné le roi sur le champ de bataille, et qui veulent entretenir les troubles de la nation. Un chapelain de la reine, épouse d'Étienne, lit une lettre par laquelle cette princesse réclame, comme les députés de Londres, l'élargissement de son époux.

Le concile refuse de briser les fers du roi, et excommunie tous ses adhérents.

Les habitants de la capitale croient cependant devoir cesser de soutenir le parti du monarque prisonnier : le comte de Glocester les détermine à reconnaître sa sœur Mathilde. Elle arrive à Londres avec le roi d'Écosse, son oncle. On la reçoit en souveraine; on lui prête serment de fidélité; on prépare son couronnement. Combien elle va se montrer encore peu digne de ses succès!

L'épouse du roi captif implore sa pitié. « Rendez » la liberté à Étienne, dit-elle à l'impératrice; il se » soumettra aux plus grands sacrifices, il renoncera » à la couronne, il abandonnera le royaume, il se » liera par les serments les plus solennels, il don- » nera des otages. Si vous l'exigez même, il se sé- » parera de sa malheureuse compagne; il me quit- » tera, il se renfermera dans un monastère. » La reine fondait en larmes. L'impératrice rejette sa prière avec mépris, l'outrage, lui défend de l'importuner de nouveau par d'inutiles vœux.

Mais la justice céleste ne laissera pas impunies tant de hauteur et de dureté.

Le légat appuie les prières de la reine, sa belle-sœur; il demande pour Eustache, fils d'Étienne, le comté de Boulogne et celui de Mortagne. L'impératrice, égarée par la victoire, le refuse avec fierté; elle croit son triomphe assuré pour toujours; et déjà le légat, humilié par celle qui lui doit tout, blessé dans son amour-propre, offensé dans sa famille, et n'attendant plus rien de la reconnais-

sance de l'impératrice, médite dans son cœur des projets de vengeance. Il retirera le bras qui a soutenu Mathilde ; il renversera l'idole qu'il a élevée. Il dissimule, observe, et combine son plan. L'impératrice, comme si une main invisible et ennemie la poussait vers l'abîme qui va s'ouvrir sous ses pas, porte le délire du pouvoir jusques à traiter en esclaves nés pour obéir les peuples dont l'affection et la force lui sont si nécessaires. Les habitants de Londres la conjurent d'adoucir les lois sous lesquelles la Grande-Bretagne souffre depuis la conquête, et de leur rendre celles d'Édouard-le-Confesseur, qui leur sont chères ; elle a l'impolitique de repousser leur prière. Tant d'arrogance et d'inflexibilité inspire aux Anglais une haine qui éclate en murmures ; ils reconnaissent en frémissant, dans la conduite de Mathilde, l'esprit cruel et tyrannique de son grand-père Guillaume-le-Conquérant ; ils commencent de s'attendrir sur le sort d'Étienne et de sa famille.

Le légat fomente en secret tous les mécontentements. Il apprend que Guillaume d'Ypres est parvenu à réunir un corps de troupes dans le comté de Kent, et pour les intérêts de son frère, il envoie son neveu Eustache auprès de Guillaume. Leur petite armée s'avance dans le Surrey ; elle bloque Londres du côté de Southwarck. Des partis passent la Tamise, et ravagent la campagne jusques aux portes de la capitale.

Des habitants de Londres, excités par le légat, forment une conspiration contre l'impératrice. Ma-

thilde doit être arrêtée. Le hasard fait qu'elle est avertie du danger qu'elle court; elle s'échappe avec son oncle, le roi d'Écosse, son frère, le comte de Glocester, et Milon, qu'elle a créé comte d'Héreford. La populace pille ses meubles et vomit des injures contre elle. Le légat se fortifie dans son palais de Winchester; il prend les mesures les plus vigoureuses pour augmenter l'ardeur des mécontents et le nombre des soldats d'Eustache. L'impératrice, convaincue du nouveau changement du prélat, se rend à Winchester avec un corps de cavalerie, descend au château royal, et fait dire à l'évêque qu'elle a le plus grand besoin de le consulter. Le légat, au lieu de se rendre au château, se hâte de sortir de la ville, assemble des amis qui n'attendaient, pour le joindre, que son premier signal, envoie des courriers à l'armée de Guillaume d'Ypres et à la milice de Londres, qui était déjà en campagne; et tous ces guerriers marchent à Winchester avec tant de diligence, que l'impératrice, le roi d'Écosse, le comte de Glocester et le comte d'Héreford ont à peine le temps de se jeter dans le château avec quelques soldats.

Un grand nombre de jeunes nobles, pleins de courage et d'ambition, veulent réparer le tort qu'a fait à leur réputation la défaite de Lincoln; ils viennent se ranger autour du frère d'Étienne. Les habitants de Winchester témoignent de l'attachement à l'impératrice. Leur évêque, irrité, ordonne qu'on jette des feux et des substances combustibles sur la ville épiscopale. C'est la foudre qui part

d'une main consacrée pour bénir les fidèles. Vingt églises, une abbaye et presque toutes les maisons de la cité s'écroulent dans les flammes. Henri fait sauver néanmoins, du milieu des ruines, une coupe d'or massif, garnie de pierres précieuses, ancien présent du roi Canut, et trois diadèmes royaux d'un or très pur, d'un travail recherché, et apportés d'Arabie, suivant quelques écrivains.

Il est peu vraisemblable que l'armée du légat qui assiégeait le château de Winchester fût de soixante mille hommes, comme on l'a écrit, mais elle devait être nombreuse. Le roi d'Écosse et le comte de Glocester font néanmoins une si grande résistance, qu'après six semaines de tentatives hardies, l'armée du légat désespère de réduire le château par la force des armes. La fête de la Sainte-Croix arrive. Le légat fait publier une trêve : on annonce que les portes de la ville seront ouvertes, que les ennemis comme les amis pourront sans crainte célébrer la fête solennelle. Robert se méfie des promesses de celui qui a violé tant de fois ses serments, et qui a réduit en cendres sa ville épiscopale : mais il voit toutes ses provisions épuisées et la famine près de le forcer à se rendre à discrétion ; il se concerte avec David ; il résout de tout tenter pour sauver l'impératrice. Il la confie à Réginald, comte de Cornouailles, frère comme lui de Mathilde. Il lui donne pour escorte la portion la plus forte de la garnison ; il lui ordonne de se diriger vers Devizes ; il lui promet de le suivre et de le protéger avec deux cents hommes d'élite.

L'impératrice part à cheval avec le comte de Cornouailles. Guillaume d'Ypres la poursuit. Glocester et le roi d'Écosse attaquent Guillaume, et le combattent avec tant de valeur, que Mathilde a le temps de gagner un château dans le comté de Wilt. Elle s'y déguise en homme, et va jusques à Devizes. Le roi d'Écosse parvient à se retirer dans ses états; mais Glocester est fait prisonnier.

Mathilde ne se croit pas en sûreté dans Devizes; elle a recours, suivant plusieurs historiens, pour échapper à ses ennemis, à un stratagème bien singulier. On met dans une bière cette reine si hautaine. Ce n'est que dans cet humble cercueil qu'on laisse passer sans méfiance celle qui a traité si indignement et une reine infortunée et un monarque trahi par la fortune; et la nation anglaise tout entière peut se dérober à la captivité. On la transporte jusques à Glocester, où elle sort pour ainsi dire de sa tombe, et où elle voit arriver le comte d'Héreford, qui a traversé les postes ennemis, déguisé en mendiant.

Les partisans d'Étienne tâchent d'attirer dans leur parti le comte Robert, leur prisonnier. On lui offre le gouvernement du royaume; on le menace de le renfermer dans une prison de Boulogne. Les menaces ni les promesses ne peuvent rien sur lui; il conserve son noble caractère; il supporte ses fers avec courage; il reste fidèle à la cause de sa sœur. Il ne veut être échangé avec Étienne qu'à condition qu'on rendra la liberté à tous les prisonniers du parti de Mathilde. L'impératrice, qui

ne peut se passer ni de ses conseils ni de son épée, consent à faire ouvrir les portes de la prison d'Étienne, pourvu qu'on lui rende le comte de Glocester.

Étienne a une entrevue avec ce Glocester, le véritable appui du trône de Mathilde; il tâche en vain de le gagner.

Le légat cependant convoque un concile national. Étienne se plaint vivement de l'infidélité des Anglais. Quel singulier rôle va jouer l'évêque son frère! Il parle de la force des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé; il accuse l'impératrice d'avoir violé ses engagements; il dit qu'elle avait formé des complots contre sa vie; il demande qu'on excommunie les perturbateurs de la paix publique, qui favoriseraient encore la comtesse d'Anjou. Aucun évêque n'ose manifester une opinion contraire à celle de Henri; un laïque seulement se lève contre le légat au nom de Mathilde, le traite de parjure et de rebelle, et continuant de s'adresser au prélat confondu, qui garde le silence, « C'est vous, lui dit-il, qui avez invité l'impératrice à venir en Angleterre; c'est par vos conseils qu'elle a retenu votre frère dans les fers. »

Étienne cependant rassemble des troupes, s'avance vers Oxford et s'empare de la ville. L'impératrice était renfermée dans le château avec un petit nombre de gardes. Son frère Robert était passé en Normandie pour se concerter avec Plantagenet. Plusieurs seigneurs anglais qui avaient promis de défendre Mathilde s'avancent jusques à

Wallingford; mais ils n'osent assiéger Étienne dans la ville d'Oxford, qu'il occupe. Robert arrive en Angleterre avec son neveu Henri, le fils de Plantagenet et de l'impératrice. Quatre cents hommes d'armes l'accompagnent; il investit le château de Warcham. Il espère qu'Etienne lèvera le siége du fort où Mathilde est renfermée, pour venir au secours de celui qu'il menace; mais Étienne aime mieux laisser prendre Warcham. Le comte rassemble des guerriers (1142). Il brûle du désir de délivrer sa sœur. Pendant qu'il marche à son secours, l'hiver devient plus rigoureux : la Tamise est gelée devant Oxford; toutes les campagnes sont couvertes de neige; la discipline se relâche parmi les soldats d'Étienne; la vigilance des sentinelles diminue. L'impératrice conçoit un projet hardi : elle prend une robe blanche; quatre chevaliers qui doivent la suivre prennent un habit blanc. Elle attend la nuit; elle sort du château par une poterne, traverse la rivière sur la glace, n'est pas distinguée, sur la neige, par des soldats ennemis peu attentifs, arrive à pied à Abington, et se fait porter jusques à Wallingford. "

Son frère lui amène Henri, ce fils pour lequel elle a une tendresse si vive. Elle le confie à Robert; et Glocester conduit le jeune prince à Bristol, où il devait, pendant quatre ans, recevoir les leçons des meilleurs maîtres que les circonstances permirent de lui donner.

Étienne, dès le printemps suivant, parcourt plusieurs comtés occidentaux. Les étrangers qu'il a

sous ses drapeaux ravagent horriblement ces malheureux comtés. Il veut élever à Wilton un fort capable d'arrêter les excursions de la garnison de Salisbury; mais le comte de Glocester le surprend, met son armée en déroute, et avant même que l'action commence, Étienne et son frère le légat prennent la fuite, et abandonnent à l'ennemi leurs bagages, leur vaisselle et leurs provisions.

La facilité avec laquelle il soupçonne de trahison ses partisans les plus puissants et les plus dévoués, et notamment le comte d'Essex, Hugues Bigod, Ralf, comte de Chester, Gilbert, comte de Clare, la violence avec laquelle il exige qu'ils lui remettent leurs forteresses, les mesures perfides ou tyranniques qu'il emploie pour les faire arrêter, augmentent à chaque instant le nombre de ses ennemis.

(1147) Plantagenet cependant veut revoir son fils Henri. Glocester conduit son neveu jusques au rivage de la mer; et peu de temps après, le comte meurt à Bristol. Tout le pouvoir de Mathilde s'évanouit, pour ainsi dire, à l'instant où elle n'a plus ce généreux prince, ni dans ses conseils ni à la tête de ses troupes. Le plus grand nombre des seigneurs qui la reconnaissent pour souveraine ne donnent plus de frein à leur ambition; ils s'irritent lorsqu'elle rejette leurs prétentions insolentes, ou lorsqu'elle veut réprimer leurs brigandages et préserver le peuple de leurs rapines et de leurs cruautés. Elle désespère de se soutenir sur le trône de son père. Elle se croit obligée de quitter la Grande-

Bretagne, et vient en Normandie auprès de son mari.

Pendant que tant de calamités publiques et privées rendaient chaque jour plus cruels les remords que devaient éprouver les Anglais, de n'avoir pas opposé une union plus désintéressée, un dévouement plus généreux, une ardeur plus patriotique, et par conséquent une résistance invincible, à l'invasion de l'étranger Guillaume, Éric Ier, quatrième fils naturel de Suénon II, roi de Danemarck, avait succédé à son frère en 1095. Deux pirates avaient infesté les mers qui baignaient les rivages de sa patrie; ils avaient trouvé un asile chez les Vandales. Il prit et rasa Wollin leur capitale. Ils entrèrent dans le Danemarck; il se jeta dans leur pays, et y porta le fer et la flamme. Roi d'un peuple encore bien éloigné de la civilisation à laquelle il devait parvenir, il se conduit dans la Vandalie comme un chef de hordes sauvages, et néanmoins il fut surnommé le Bon. C'est de lui que d'anciennes chroniques ont dit qu'il vécut avec ses peuples comme un père avec ses enfants, et qu'aucun malheureux ne l'avait quitté sans consolation; mais à cette époque, dans quelle contrée de l'Europe la guerre n'entraînait-elle pas toutes les horreurs de la plus atroce barbarie?

Il obtint l'érection de Lunden en métropole des églises du Danemarck, de la Norwège et de la Suède, qui avaient jusques alors reconnu l'autorité spirituelle de l'archevêque de Brême.

C'était son fils, le brave Suénon, qui avait péri si

glorieusement en Asie, en combattant contre les Turcs après la prise de Nicée. Éric voulut aller venger ce jeune et valeureux prince; il partit pour la Terre-Sainte, mourut dans l'île de Chypre, et sa femme Botilde, qui l'avait accompagné, le suivit bientôt dans la tombe.

(1103) Les Danois offrirent sa couronne à Ubbon, son fils aîné; il la refusa. On la donna, après deux ans d'interrègne, à Nicolas, cinquième fils naturel de Suénon II (1105). Plus de vingt ans après son élévation sur le trône des Danois, Nicolas fut attaqué par un fils de sa sœur, Henri, prince des Vandales. Un autre de ses neveux, Pierre Canut, fils d'Éric Ier, était duc de Sleswick, et roi des Abodrites ou Slaves occidentaux; il marcha au secours de son oncle, et força Henri à demander la paix. Son frère Harald, que ses vices avaient fait exclure du trône de Danemarck, ravageait le royaume à la tête d'une troupe de guerriers, et infestait les mers par ses pirateries. Canut parvint à réprimer ses brigandages, et à rendre la tranquillité au royaume de Nicolas. Les exploits et les vertus de Canut inspirèrent de la jalousie à Magnus, fils de Nicolas. Canut devint roi des Vandales. Magnus persuada à son père que ce chef de la Vandalie voulait l'être aussi du Danemarck. Nicolas convoqua une assemblée générale; il accusa Canut: ce prince se justifia. Nicolas et Magnus parurent lui rendre leur amitié; mais la belle-mère du prince de Danemarck lui donna de nouveaux soupçons. Magnus conçut contre le roi des Vandales la haine

la plus violente, et forma le plus lâche complot; il engagea Canut à venir le trouver à Ringstadt en Zélande: ils devaient terminer tous leurs différents. Canut, sans méfiance, s'empressa de s'y rendre; Magnus le tira à part dans une conférence, et d'un coup de sabre lui abattit la tête.

(1131) Deux frères de Canut, Harald et Éric, ne respirèrent que vengeance; le peuple indigné demanda à grands cris la punition de l'assassin. Nicolas fut contraint de la promettre.

Magnus se sauva en Suède; mais peu de temps après, il osa reparaître au milieu des Danois irrités. Une grande partie de la nation déposa Nicolas, et plaça Éric à sa tête. Les deux rivaux prirent les armes. Lothaire II, roi de Germanie, en sa qualité de suzerain des Abodrites, des Slaves, des Venèdes, et d'autres peuples du nord de l'Allemagne, marcha au secours d'Éric; mais une somme que Nicolas et Magnus lui envoyèrent le détermina à se retirer.

Il est à remarquer que, suivant plusieurs historiens, cette somme fut de quatre mille marcs d'or. On ne peut comprendre comment une somme aussi forte pouvait, à cette époque, appartenir au chef d'un peuple peu nombreux, très peu éloigné de l'état sauvage, et dont le territoire peu étendu comprenait tant de marais, de terres inondées et de vieilles forêts, qu'en rappelant les courses maritimes des Danois, leurs descentes fréquentes dans des contrées plus riches que les leurs, et le butin dont leurs barques revenaient chargées.

Quoi qu'il en soit, Éric abandonné par Lothaire II, le fut aussi par son frère.

Harald réclama la couronne pour lui-même. Trois princes prétendirent à cette couronne, Harald, Éric et Nicolas. La guerre civile dura trois ans dans ces pays agrestes, environnés de l'Océan et de la mer Baltique.

Des Allemands établis à Roschild et dans les environs favorisèrent le parti d'Éric. Harald les fit massacrer. Cet acte de férocité, cet horrible attentat souleva la Germanie. Lothaire II, de retour d'Italie, passa en Danemarck pour venger le sang des Allemands; Nicolas apaisa sa colère, et cessa de l'avoir pour adversaire en s'humiliant devant lui, et en se reconnaissant pour vassal de l'empire, ou plutôt de la Germanie.

Éric ne cessa pas néanmoins de lui disputer le trône. Une bataille eut lieu entre ce prince et Nicolas (1134); Magnus fut tué dans le combat. Nicolas, désolé de la mort de son fils, ne voulut plus conserver le commandement, déclara Harald son successeur, et voulut se retirer dans le duché de Sleswick. Les habitants de ce duché, pour lesquels la mémoire de Canut était sacrée, virent avec horreur le protecteur du meurtrier de ce roi qu'ils avaient tant chéri, enfoncèrent les portes du château, et massacrèrent Nicolas.

Le crime continua de régner dans le sauvage Danemarck (1135). Éric II, reconnu par la plus grande partie du royaume, craignait à chaque instant de se voir enlever la puissance suprême par Harald son

frère aîné ; il suscita des traîtres qui immolèrent Harald, et onze fils de ce prince furent noyés ou massacrés. Olaüs, frère de ces onze victimes, échappa déguisé à ce carnage horrible ; il se sauva en Suède.

Éric, couvert du sang de ses proches, porta la guerre chez les Vandales, et en les obligeant à professer le christianisme, il osa leur prescrire les préceptes de la religion la plus douce et la plus pure, de cette même bouche qui avait commandé d'affreux assassinats.

Revenu victorieux, il parcourut les diverses contrées de ses états. Les fonctions des rois comprenaient encore celle de rendre la justice : souillé des plus grands crimes, il ne craignit pas de monter sur le tribunal. Un noble du Jutland, irrité d'un jugement que le roi avait prononcé contre lui, le tua d'un coup de lance, au milieu d'une assemblée générale.

On comptait trois princes du sang royal ; mais ils étaient si jeunes, que les Danois leur préférèrent Éric III, petit-fils d'Éric I^er^ par sa mère. Olaüs, ce fils de Harald, qui s'était sauvé en Suède, voulut disputer le diadème à Éric III. Entré dans la Scanie, qui dépendait alors du Danemarck, il gagna deux batailles contre l'archevêque de Lunden. Éric accourut, et battit les guerriers d'Olaüs ; le fils de Harald descendit dans la Zélande, et coupa lui-même la tête à l'évêque de Roschild qui voulait lui résister. Obligé d'abandonner la Zélande, il se soutint pendant quelque temps contre son rival ; mais il fut tué dans une bataille en 1143.

Éric III n'ayant pas réussi à réprimer des pirates de la Vandalie, et se voyant méprisé des Danois, abdiqua la couronne, se retira dans un monastère, et mourut peu de temps après.

La Bohême n'avait cessé d'être agitée comme la Scandinavie. Un peuple à demi sauvage, luttant contre les progrès de la civilisation, les souvenirs, les habitudes, les maximes de l'ancienne religion professée par ses ancêtres au milieu de leurs forêts épaisses, se relevant avec effort contre le culte évangélique que la force lui avait imposé; les violentes tempêtes des discordes civiles jetant pour ainsi dire sur un trône chancelant, et ensuite repoussant au loin les frères ou les cousins des ducs; le fer des assassins tranchant les jours des princes; la corruption se mêlant à la férocité de la barbarie; l'argent décidant souvent du succès des expéditions militaires, ou du choix du suzerain parmi les prétendants à l'autorité suprême: tels sont les traits du tableau qu'offre la Bohême, jusques à l'époque où le duc Sobieslas Ier marche à la tête d'une armée contre son rival Othon de Moravie, et contre l'empereur Lothaire II, qui soutenait Othon, remporte une victoire complète, voit périr sur le champ de bataille celui qui lui disputait la couronne, fait la paix avec Lothaire, en obtient l'investiture du duché, ravage les terres des Silésiens et des Polonais, qui n'avaient pas payé le tribut dû à la Bohême, bâtit des villes, et promulgue des lois.

Ayant reconnu l'empereur Conrad III après la

mort de Lothaire, Sobieslas lui envoya un corps considérable d'auxiliaires bohémiens; et à la diète de Bamberg, il obtint de Conrad, qu'il avait si bien servi, que son neveu Wladislas IV fût déclaré son successeur au duché de Bohème, et reçut la main de Gertrude, sœur de l'empereur et roi de Germanie.

Les Hongrois, ces valeureux voisins des Moraves et des Bohémiens, avaient eu pour roi, dès 1095, Coloman, fils de Ladislas Ier ou de Géisa. C'est pendant les premières années du règne de ce prince que la Hongrie avait été traversée par les nombreuses divisions de croisés, qui se succédant sous le commandement de Gautier, de Pierre l'Ermite, de Godescalque, d'Émilcon, et d'autres chefs, avaient ensanglanté les rives de la Save, jusques au moment où parut l'armée commandée par Godefroy de Bouillon.

Son frère Almus avait pris les armes contre lui. Ils s'étaient réconciliés. Almus s'était retiré en Allemagne : revenu en Hongrie, il était parti pour la Terre-Sainte. De retour dans les états de son frère, et craignant de nouveau son ressentiment, il avait engagé l'empereur Henri V à venir en Hongrie pour obliger Coloman à lui accorder la paix. Coloman avait paru céder aux désirs de Henri; mais à peine l'empereur s'était-il éloigné des deux frères, que Coloman ordonna qu'on arrêtât Almus et son fils Béla, leur fit crever les yeux, et les relégua dans le monastère qu'Almus avait fondé.

Peu de temps après il tomba malade; et sentant

que sa fin était prochaine, il termina sa vie par un horrible fratricide: il voulut qu'on allât égorger Almus.

Étienne II n'avait que treize ans à la mort de son père Coloman. Combien les Hongrois durent se repentir de l'avoir élu malgré sa grande jeunesse! Sa conduite atroce envers ses sujets et ses voisins le fit surnommer le Foudre. Il porta ses armes en Autriche, en Pologne, en Russie, en Bulgarie, en Grèce, laissa dans toutes ces contrées d'horribles traces de sa férocité, et devint aussi méprisable par ses débauches qu'odieux par ses cruautés. Se sentant en proie à une maladie mortelle, il se fit revêtir d'un habit religieux, et au lieu de laisser son sceptre à son fils Borich, il le fit remettre à ce Béla que son père avait privé de la vue.

(1131) Béla, quoique aveugle, non seulement gouverna la Hongrie avec sagesse, mais encore fit la guerre avec succès contre Borich qui voulait lui enlever la couronne, contre les Autrichiens qui soutenaient Borich, contre Henri-le-Superbe, duc de Bavière. Il conquit la partie de la Servie arrosée par la rivière de Rama, qui se jette dans le Naxo, dont l'embouchure est dans l'Adriatique; et il ajouta le titre de roi de Rama à ceux de roi de Hongrie, de Croatie et de Dalmatie.

(1138) Auprès des Hongrois et des Bohémiens, les discordes civiles avaient fait tomber leurs terribles fléaux sur les descendants des Sarmates. Wladislas-Herman, deuxième fils de Casimir Ier, avait succédé à son frère Boleslas sur le trône de Polo-

gne. Grégoire VII avait rejeté le royaume de la communion romaine. Wladislas n'ose prendre que le titre de duc. Il envoie une ambassade au pape; il le conjure de lever l'interdiction jetée sur la Pologne. Grégoire se laisse fléchir; mais il ne rétablit pas le titre de roi qu'il a supprimé.

Les Polonais cependant sont attaqués aux deux extrémités de leur vaste territoire. Les Russes s'emparent des forteresses occupées dans leurs états par des troupes polonaises; ils massacrent ces troupes, trop peu nombreuses pour leur résister; et bientôt après les habitants encore trop féroces de la Prusse et de la Poméranie orientale prennent les armes, secouent la domination de la Pologne, et veulent l'envahir. Les Polonais accourent pour défendre leurs provinces menacées, repousser et soumettre de redoutables ennemis. Les combats se succèdent pendant cinq ans; et ce n'est qu'en 1097 que le palatin de Cracovie remporte une victoire décisive sur les Prussiens.

Le libérateur de la Pologne devient le favori du duc: fier de son crédit et de ses succès, il outrage deux fils du monarque. Wladislas est obligé de l'exiler. Boleslas III, l'aîné de ces princes, succède bientôt à son père (1102); il n'a que seize ans. Et dans quelles circonstances le sceptre lui est-il confié? Lorsque l'autorité des gouverneurs des provinces ou des chefs des palatinats est devenue plus grande que jamais, et que leur pouvoir, presque indépendant, produit et fortifie cette anarchie féodale, si funeste aux peuples, et

contre laquelle les rois de l'Europe luttent avec tant de peine.

Le jeune duc peut d'autant moins prévenir, arrêter ou diminuer les maux sous lesquels doit gémir sa patrie, que Sbignée, son frère naturel, a pour son partage trois palatinats et la Poméranie. Ce Sbignée refuse de reconnaître l'autorité suzeraine de Boleslas. Vaincu, fait prisonnier, relâché plusieurs fois pendant quatorze ans, il est assassiné par ordre de son frère.

Ce crime n'empêche pas l'empereur Lothaire II de recevoir à Mersbourg l'hommage de Boleslas pour la Poméranie orientale (1135). Le duc lui paie douze années qu'il lui doit d'un tribut annuel de cinquante marcs d'argent; et, dans une cérémonie solennelle, il porte devant Lothaire l'épée impériale.

Il fait la guerre à la Russie. Il avait, pendant le cours de son règne, été vainqueur dans quarante-six combats: il est abandonné par un palatin; il est vaincu par les Russes; il en meurt de chagrin.

(1138) Wladislas II, fils aîné de Boleslas III, lui succède. Mais Boleslas avait partagé ses états entre ses quatre enfants: la nation ne s'était pas opposée à ce partage. Wladislas, suzerain de ses trois frères, ne règne que sur la Poméranie orientale, la Silésie, le palatinat de Cracovie, et deux autres palatinats (1146). Il prend néanmoins le titre de roi, attaque ses frères, les assiége dans Posnanie, voit ses troupes, surprises au milieu d'une imprudente débauche, tomber sous le fer des assiégés;

se sauve en Allemagne auprès de son beau-frère, l'empereur Conrad, et Boleslas IV s'empare du trône abandonné par son frère, que l'archevêque de Gnesne excommunie.

La Russie n'est pas moins agitée que la Pologne. Les usages de la barbarie, les craintes de la superstition, l'ignorance du peuple, son asservissement à la force, l'ambition des princes, le partage des états, le défaut d'institutions, l'anarchie sous toutes ses formes, y maintiennent la guerre, la violence et le brigandage plus que dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Qu'on était loin, dans ces régions septentrionales, des bienfaits et même de toute idée de civilisation!

L'opinion générale des Russes, quelque peu éclairée qu'elle fût, voulait, comme celle d'autres peuples de l'Europe, qu'à la mort du souverain l'on choisît pour le remplacer le plus âgé de la famille royale, comme le plus expérimenté et le plus capable de tenir le sceptre et l'épée. Voilà pourquoi Vladimir, après la mort de son père Vsévolod, consent à voir monter sur le trône son cousin Michel Sviatopolk II, comme l'aîné de la famille (1093). Les Poloutsi, ces Tartares descendants des Turcs, qui habitaient entre le Don et le Jaïk, demandent la continuation de la paix. Sviatopolk fait arrêter leurs ambassadeurs. Il apprend que ces Tartares s'avancent pour venger leur injure; il se hâte en vain de relâcher les envoyés et d'appeler à son secours son cousin Vladimir, qui arrive avec les guerriers de son apanage. Les Russes sont

battus par les Poloutsi, qui réduisent en cendres plusieurs villes ou villages, emmènent un grand nombre de prisonniers; et le prince de Kiew est trop heureux d'obtenir la paix qu'il a refusé d'accorder, et d'épouser la fille d'un des chefs des Poloutsi.

(1091) La guerre recommence bientôt. Vladimir indigne les Poloutsi par une noire perfidie. Ils sont successivement vaincus et vainqueurs. Les différents princes qui possèdent des états sous la suzeraineté du grand prince de Kiew ne cessent de se faire la guerre et de ravager la Russie; leur suzerain et son cousin Vladimir les engagent à se rendre à la diète qui doit se tenir, et où les principaux bourgeois des villes sont appelés avec les évêques et les abbés (1096). On y fait de nouveaux partages d'états ou de domaines entre les princes. Ils jurent de se conformer à ces partages; ils sont près de violer leurs serments. L'histoire ne présente que trop de ces violations de la foi jurée. Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est qu'avant la fin du onzième siècle, sur les bords du Niéper, au milieu de contrées encore sauvages, à une petite distance des hordes scythes ou tartares, les droits des cités ont été reconnus, que leurs libertés ont été garanties comme leurs propriétés, et que leurs représentants ont siégé avec le monarque, les puissants et les prélats, et concouru avec eux dans l'assemblée générale à l'exercice de l'autorité législative.

Et cependant quelles mœurs que celles au

milieu desquelles on voit s'élever ce grand monument de justice et de saine politique! Un frère du souverain est assassiné. David, un petit-fils de Vladimir-le-Grand, persuade à Sviatopolk que l'auteur du crime est un autre prince nommé Valsiko. D'accord avec le souverain, il fait arrêter ce Valsiko, le prive de la vue, le condamne à d'autres tourments, le fait traîner à Wolodimer, dans la Volhinie. Vladimir et d'autres princes russes veulent venger Valsiko: Sviatopolk est obligé de se joindre à eux contre David, que l'on dépouille de son apanage, et qui ne conserve que quelques petites villes dont le revenu devait le faire subsister.

Vers le même temps, le commerce de la Russie, presque toujours agitée par des guerres civiles ou étrangères, passe entre les mains des juifs. D'énormes usures leur procurent de grandes richesses: elles excitent l'envie et la haine des Russes chrétiens; ils accusent les juifs de la misère à laquelle plusieurs de leurs compatriotes sont réduits, se soulèvent contre eux, et en massacrent un grand nombre.

Vladimir II, qui venait de succéder à Sviatopolk, et que le souvenir de ses exploits avait fait élire, quoique moins âgé que son frère, arrête l'acharnement des chrétiens russes contre les juifs; mais il les bannit de la Russie.

(1115) Quatre de ses enfants se montrent dignes de diriger les guerriers qu'il avait conduits à la victoire: l'un remonte jusque vers les sources du Niéper et de la Duna, et conquiert une partie de la

Tchoude, aujourd'hui Livonie; l'autre défait les Turcs ou Tartares-Poloutsi auprès du Don, et leur enlève trois villes, ou plutôt trois camps retranchés; le troisième ravage les frontières de la Pologne, et le quatrième remporte sur les Bulgares une grande victoire.

Pendant le règne de son fils aîné Mstislaf, grand prince de Kiew, les Russes ont de nouveaux succès contre les Poloutsi, les habitants de la Tchoude et les Lithuaniens.

(1132) Jaropolk II est choisi pour succéder à son frère Mstislaf. Il donne des apanages aux fils de son frère. On répand le bruit qu'il va porter la guerre en Pologne. Un Polonais nommé Vlostovicz promet à son roi, Boléslas III, de détourner l'orage : il se rend à la cour de Jaropolk; il se dit persécuté par Boleslas; il peint son roi comme un tyran détesté que les Polonais livreront au premier qui voudra l'attaquer. Le grand prince de Kiew est séduit par ses discours; il l'admet dans son intimité; il lui confie ses plans; il désire qu'il l'accompagne dans ses chasses: le Polonais l'entraîne dans un bois écarté, où des hommes armés étaient cachés. Jaropolk fait prisonnier est conduit à Cracovie, et ne recouvre la liberté que lorsque ses frères ont payé une forte rançon.

C'est quelques années après cet évènement que Boleslas III, trahi par un palatin et battu par les Russes, meurt de chagrin de voir interrompre le cours de ses victoires.

Les princes fils d'Oleg, appartenant à la branche

aînée des descendants de Sviatoslaf Ier, petit-fils de Rurik, souffrent impatiemment de voir régner la branche cadette de ces mêmes descendants, issue de Vsévolod Ier. Ils soutiennent leurs prétentions par les armes. Après des succès divers, Vsévolod II, fils aîné d'Oleg, monte sur le trône (1140). Il veut dépouiller de leurs apanages tous les princes de cette branche cadette dont il redoute la puissance. De grands troubles bouleversent la Russie. La ville de Novogorod, qui peut faire valoir les droits des cités russes avec plus d'avantages que les autres villes de la principauté, oppose les plus grands obstacles à l'ambition de Vsévolod; elle craint de voir trop s'agrandir l'influence du souverain : elle soutient contre ses prétentions les princes que l'on veut dépouiller. Tous les projets de Vsévolod s'évanouissent : il apprend que ses guerriers, réunis à ceux de Wladislas II, roi de Pologne, ont été taillés en pièces par les princes polonais, armés, comme les princes russes, pour défendre leurs apanages; et, contrarié dans ses vues, au dedans et au dehors de ses états, il cesse bientôt de vivre.

QUINZIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1147 JUSQUES EN 1189.

La moitié du douzième siècle s'est déjà écoulée. L'Europe entière est divisée en un grand nombre de petits états, dont les chefs, plus ou moins indépendants, luttent contre des suzerains trop faibles pour leur résister et leur imposer des lois sans le concours des peuples. L'agriculture porte la hache dans de vastes forêts, agrandit et fertilise les champs qu'elle cultive; l'industrie commence de donner aux habitants des villes des produits, des échanges, des richesses, de la force, des armes, des lois protectrices. Mais, au milieu des premiers progrès de la civilisation renaissante, l'ignorance, les préjugés et les vieilles habitudes exercent encore un si grand empire, que, du haut des sept montagnes de la Rome chrétienne, la chaire pontificale suprême étend sur l'occident du monde un pouvoir immense, devant lequel tremblent les peuples, les princes et les rois.

Nous avons vu cette influence apostolique déterminer la nouvelle croisade qui va précipiter vers l'Asie une multitude de guerriers de tant de nations européennes.

Vers le milieu de juin 1147, Louis-le-Jeune, roi des Français, laisse le gouvernement de son royaume à l'abbé Suger et au comte de Vermandois, et part pour Constantinople, à la tête de plus de deux cent mille hommes armés ou non armés. La reine Éléonore, jeune, belle, vive, et avide de tout ce qui peut agir fortement sur l'âme, veut accompagner le roi.

Conrad III, empereur et roi de Germanie, avait convoqué les états d'Allemagne à Francfort. Il y avait fait élire roi des Romains son fils aîné Henri, lui avait confié la régence de la Germanie, et, devant précéder Louis-le-Jeune avec lequel il s'était concerté, il était parti avec ses guerriers pour les rives du Bosphore. Passant par la Hongrie à la tête d'une armée formidable, il avait obligé Geisa, roi des Hongrois, à lui rendre hommage. Il arrive à Constantinople. Son beau-frère Manuel-Comnène occupait le trône de l'Orient. Il affecte sur Manuel une supériorité qui indigne les Grecs; il exige que Comnène lui fasse la première visite; et, pour ajouter au ressentiment des Grecs dont l'orgueil est vivement blessé, les troupes allemandes, si nombreuses et si indisciplinées, commettent des dégâts affreux sous les murs de la capitale. Manuel irrité, et qui ne voyait les Latins dans ses états qu'avec la plus grande méfiance, résout la perte des croisés de Conrad. L'empereur des Romains part pour l'Asie : celui de Constantinople lui donne des guides, mais des guides infidèles. Conrad perd, par une suite de leur trahison,

une grande partie de ses troupes. Ses guerriers, égarés au milieu de défilés impraticables, sans vivres, sans eau sous un soleil brûlant, périssent en grand nombre, ou de fatigue, ou de misère, ou par le fer des soldats du sultan d'Iconium.

Les Français cependant se dirigent vers Constantinople par l'Allemagne, les rives du Danube et la Hongrie. Ils traversent des pays déjà épuisés par l'armée de Conrad. Et qu'on ne croie pas qu'avec la manière de faire la guerre produite par la barbarie et le régime féodal, il y eût, sur la longue et difficile route que parcourt cette multitude de croisés que Louis traîne à sa suite, des magasins préparés, des mesures prises pour le passage des rivières, des stations déterminées, une police établie; le désordre ne cesse de régner dans cet immense et bizarre rassemblement. Les vivres commencent bientôt à manquer; les riches croisés n'en peuvent acheter qu'à des prix très élevés; les autres pillent leurs hôtes, se répandent dans les campagnes, prennent tout ce qu'ils peuvent enlever. Les habitants poursuivent ceux qui s'écartent, les assomment, les massacrent; et le nombre des Français est très diminué lorsque Louis arrive sur les bords de la Propontide.

Manuel désire vivement de les voir s'éloigner de sa capitale. Ils demandent des habits, des vivres, des munitions; ils s'emparent de ce qu'on leur refuse, et quelques uns des plus impatients proposent de s'emparer de Constantinople, pour éviter toutes les difficultés qu'on oppose à leurs dé-

sirs. Manuel effrayé leur donne tous les objets qu'ils souhaitent et dont il peut disposer; il les comble de promesses; il assure qu'ils ne manqueront d'aucun secours lorsqu'ils auront passé la Propontide. Ils arrivent en Asie. Mais combien ils sont trompés dans leur attente! Les villes fortifiées refusent de leur ouvrir leurs portes; ce n'est que le long des murs de ces villes, qui leur sont fermées, qu'on fait descendre les vivres dont ils ont besoin, et qu'on leur vend très cher. Les habitants des campagnes, bien loin de leur fournir des subsistances et de les aider pour le transport des bagages, s'enfuient devant eux (1148).

Les Allemands cependant éprouvent une grande défaite; ils sont forcés de rétrograder. Les débris de l'armée de Conrad viennent à Éphèse se réunir aux soldats du roi des Français, qui s'empresse de les accueillir. L'empereur des Romains les confie à Louis, revient à Constantinople, s'embarque pour la Palestine, et ne désire plus d'arriver à Jérusalem que comme un simple pèlerin. Les Français veulent surmonter tous les obstacles et braver tous les dangers; ils persistent dans leur audacieuse entreprise; ils s'avancent avec les Allemands vers la terre sacrée.

Ils arrivent sur les bords du Méandre. Une armée de Turcs d'Iconium en défend le passage. Les croisés ont fait des marches pénibles, ils sont harassés de fatigue. Mais les Français n'ont pas perdu leur audace; ils se jettent dans le fleuve: Louis VII est à leur tête; les uns suivent au gué, les autres

passent le Méandre à la nage; ils s'élancent sur les Turcs étonnés, les frappent avec furie, les renversent, les dispersent.

Ils se reposent, pendant quelques jours, dans l'agréable vallée qu'arrose ce Méandre, devenu monument de leur valeur et de leur victoire. Ils s'engagent ensuite dans une chaîne de montagnes. Les musulmans se mettent en embuscade dans des ravines. L'armée française est divisée en deux corps. Le roi ordonne au général qui commande l'avant-garde d'attendre le reste de l'armée au sommet d'une montagne escarpée, contre laquelle les croisés doivent gravir. Ce chef ne trouve sur cette haute montagne ni eau ni fourrage; il voit à ses pieds un vallon délicieux; il oublie l'ordre du roi; il descend dans le vallon: à l'instant les Turcs sortent de leurs retraites, s'emparent du poste important que l'avant-garde vient d'abandonner, fondent avec impétuosité sur l'arrière-garde qui monte, et renversent les croisés les uns sur les autres. Au milieu du désordre, Louis est séparé des siens: des Turcs le poursuivent; il monte sur un arbre, se défend avec la plus grande intrépidité. Les musulmans, qui ne le connaissent pas, l'abandonnent. Le roi s'élance sur un cheval qu'il rencontre, erre pendant la nuit dans les détours de la montagne, et ce n'est qu'à la pointe du jour qu'il peut rejoindre les croisés inquiets que leur valeur avait sauvés, et qui étaient parvenus à se réunir.

Le malheur que vient d'éprouver l'armée chré-

tienne est suivi des plus grands embarras. Les Turcs ne cessent de harceler les croisés, au milieu de nombreux défilés que les Français ne connaissent pas. Les guides donnés par Comnène les trompent, suivant plusieurs historiens, les égarent, les entraînent dans les gorges les plus dangereuses, les livrent aux flèches des musulmans, et, multipliant sans cesse des marches et des contre-marches inutiles, leur font éprouver tous les maux d'une fatigue extrême. Le découragement est près de saisir les croisés. Heureusement un Français, nommé Evrard des Barres, élu grand-maître des templiers après la mort de Robert-le-Bourguignon, vient joindre son roi dans la Pamphilie, à la tête d'un grand nombre de chevaliers. Ce secours important est regardé comme un bienfait du ciel. Évrard dirige la marche des croisés, et on arrive à un petit port où Louis s'embarque avec une partie de son armée. Les bâtiments de transport manquent pour ses autres guerriers; ils sont forcés de continuer leur route par terre; ils rejoignent Louis à Antioche; mais combien leur nombre a été diminué par les fatigues, les maladies ou le fer des musulmans! Raymond de Poitiers commandait à Antioche. Il reçoit le roi avec tous les égards qu'il doit à un ancien suzerain qui vient à son secours, a bravé tant de dangers pour lui, et mérité l'enthousiasme des guerriers par sa constance et sa valeur héroïque. On a écrit que la belle Éléonore, oubliant ses devoirs, avait répondu à la tendresse d'un jeune et beau musulman nommé Saladin, et

même à celle de son oncle Raymond. D'autres auteurs ont cherché à la justifier. Quoi qu'il en soit, Louis VII, ou irrité de la conduite scandaleuse de la reine, ou seulement offensé de la manière dont elle soutient des projets de Raymond, qui ne peuvent pas lui convenir, veut qu'Éléonore sorte d'Antioche pendant la nuit, se retire avec elle dans son camp, et la conduit à Jérusalem. L'empereur Conrad y était arrivé de Constantinople. Louis se concerte avec ce prince. Ils se décident à attaquer la puissance musulmane la plus dangereuse pour les chrétiens de Syrie; ils entreprennent le siége de Damas. Baudouin III, roi de Jérusalem, avait réuni ses guerriers à ceux de Louis et de Conrad. Une indigne trahison des chrétiens de Syrie fait échouer l'entreprise des trois souverains. Louis, justement irrité, reprend la route de la France; il s'embarque. Une flotte des Grecs attaque avec perfidie celle de Louis, dont l'empereur Manuel paraissait être l'allié; elle la met en déroute; elle s'empare du vaisseau qui porte le roi; elle l'emmène prisonnier. Une troisième flotte, commandée par un amiral de Roger, roi de Sicile, ennemi irréconciliable des empereurs de Constantinople, se précipite sur celle de Manuel, brûle ou coule à fond plusieurs vaisseaux des Grecs, et délivre le roi des Français.

(1149) Louis arrive enfin dans ses états, et cette grande croisade décidée avec tant de solennité, embrassée avec tant de zèle, préparée avec tant d'efforts, a couvert une partie de l'Europe et de l'Asie

Mineure de cadavres, de ruines, de sang, de vains trophées, sans avoir procuré aucun avantage durable à la cause des chrétiens de la Palestine et de la Syrie. Lorsqu'on compte le peu de guerriers qui reviennent avec Louis, lorsqu'on voit ces tristes restes d'une immense armée, la France entière gémit sur tant d'infortunes. Des reproches amers s'élèvent de tous côtés vers le principal auteur d'une entreprise qui a coûté tant d'hommes et d'argent. Saint Bernard ne sait que répondre à ces désolants murmures; il ne peut que rejeter ces déplorables revers sur la dissolution, le brigandage, les crimes des croisés; et ce qui peint d'une manière frappante l'esprit du douzième siècle, c'est qu'il exhorte les peuples à réformer leurs mœurs corrompues, et à se rendre dignes par ce grand changement de succès plus heureux dans une autre croisade.

A peine Louis était-il arrivé de l'Orient, qu'il alla en Normandie mettre en possession de ce duché Geoffroy Plantagenet. Le nouveau duc le cède à son fils Henri, et ce jeune prince rend à Louis un hommage *plein et lige*.

Quelle grande faute politique va cependant commettre le roi des Français! Il avait, avant son retour en Europe, dissimulé le mécontentement que lui avait donné la conduite de la reine; revenu en France, il veut le faire éclater, et demande qu'un divorce le sépare d'une épouse qu'il ne peut souffrir: il en parle à Suger. Ce grand homme parvient à modérer un ressentiment d'autant plus fort qu'il

a été long-temps retenu ; il lui montre les suites funestes d'un divorce, qui priverait la couronne du duché d'Aquitaine et du comté de Poitiers, qu'on serait obligé de rendre à Éléonore ; il obtient même une sorte de réconciliation du roi avec la reine, qui donne une seconde fille à Louis. Mais Suger devait bientôt cesser de vivre, et la mort du ministre, que la nation reconnaissante honora du titre de *père de la patrie*, devait réveiller tous les mécontentements et toutes les résolutions du monarque.

Louis demanda son divorce avec la reine à une assemblée d'évêques qu'il convoqua, et qui, sous le prétexte de la parenté des deux époux, ordonnèrent ce divorce par une sentence ecclésiastique. Si les préjugés du siècle avaient permis de suivre les véritables principes des monarchies, la demande du roi aurait été soumise à la décision des états ; l'Aquitaine et le Poitou n'auraient pas passé entre les mains des Anglais : et combien de calamités auraient été épargnées à la France et à l'Europe !

Éléonore ne mit aucune opposition à son divorce ; elle le désirait. Bien loin d'aimer Louis, elle méprisait ce prince ; elle oubliait sa grande valeur : *Il est plus moine que roi*, disait-elle souvent.

Le jeune Henri Plantagenet et la reine Éléonore s'étaient vus à la cour de Louis : ils s'étaient convenu ; et le divorce d'Éléonore n'était prononcé que depuis quelques semaines, lorsqu'elle donna sa main à ce Henri, comte d'Anjou, duc de Normandie et héritier du royaume d'Angleterre. Plan-

tagenet réunit donc la Normandie, l'Anjou, une grande partie de la Touraine, le Poitou, l'Aquitaine. Quel vassal redoutable pour le roi des Français!

(1154) Deux ans après Louis épousa Constance, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille. Il était de retour depuis peu de temps d'un voyage qu'il avait fait en Espagne avec la nouvelle reine, lorsqu'il lui survint une aventure que nous devons rapporter comme un trait de l'histoire du siècle dont nous nous occupons. Il revenait à Paris; la nuit le surprit à Créteil; il s'y arrêta, et se fit défrayer par les habitants, qui étaient *serfs* de l'église de Paris. A peine les chanoines de cette église en furent-ils informés qu'ils cessèrent le service divin, et déclarèrent qu'ils ne le reprendraient que lorsque le roi aurait rendu à leurs *serfs de corps* ce que ces serfs avaient dépensé pour lui. Le roi alla à la cathédrale; il en trouva les portes fermées: on lui en apprit la cause. Il fit venir l'évêque et les chanoines, et, rendant hommage aux droits sacrés de la propriété, il promit d'indemniser les habitants de Créteil.

Louis ne cessait de voir avec inquiétude la grande puissance de son rival Henri Plantagenet: il ne voulut rien négliger pour augmenter la force de ses armes. Les guerres continuelles que les grands et les petits vassaux de sa couronne soutenaient les uns contre les autres les empêchaient de lui fournir les secours qu'il avait le droit d'en exiger; il imagina de les réunir à Soissons. On y vit parmi

un grand nombre de comtes, de barons, de châtelains, qui se regardaient tous comme indépendants et presque souverains dans leurs domaines, le duc de Bourgogne, le comte de Flandre et celui de Champagne. Il leur parla avec force; il leur montra combien l'emploi des armes pour soutenir leurs droits était funeste au royaume, et aux peuples, et à eux-mêmes; il les conjura de préférer des arbitres pour terminer leurs différents. Ils jurèrent une trève de dix ans. Mais ce qui fut bien plus utile à l'autorité légitime du monarque, à son pouvoir, aux droits du peuple et à la prospérité de la France, ce fut le soin avec lequel Louis continua la grande et importante entreprise commencée par son père, et favorisa cet établissement politique des communes, qui donnait aux cités leurs revenus, leurs lois, leurs magistrats, leurs guerriers, leurs libertés, leurs garanties.

Cependant Louis perdit la reine Constance de Castille, et, très peu de jours après, il se remaria avec Alix, fille de Thibaut, comte de Champagne.

(1160) Vers le même temps mourut Pierre Lombard, évêque de Paris, connu sous le nom de Maître des Sentences. Un des ouvrages que l'on a dus à ce célèbre théologien, et qui est intitulé *des Sentences*, a été regardé comme la source de la théologie scolastique de l'église latine. Un chanoine de sa cathédrale, nommé Léonius, avait mis le nouveau Testament en vers nommés *léonins*, et dont chaque premier hémistiche rimait avec le second.

(1161) Dès l'année suivante Henri II, devenu roi d'Angleterre, assiégeait Toulouse, qu'il regardait comme une dépendance du duché de sa femme Éléonore. Louis avait donné à un de ses parents le comté dont cette ville était la capitale. Toujours plein de bravoure, il pénétra au travers de l'armée ennemie, se jeta dans la ville, fit plusieurs sorties heureuses. Henri leva le siége : il fit dire au roi des Français que le respect qu'il devait à son suzerain l'empêchait de continuer l'attaque d'une place défendue par Louis en personne; mais à peine fut-il rentré en Normandie qu'il ravagea la Picardie et le Beauvoisis. La guerre entre les deux rois allait devenir sanglante, lorsqu'un légat d'Alexandre III les engagea à signer la paix. Cette paix n'était pas peu nécessaire au pape chassé de Rome par la faction de son rival, et obligé de chercher un asile en France. Les deux rois de France et d'Angleterre allèrent au-devant du pontife jusque sur les bords de la Loire, et ils le conduisirent à la tente qu'on lui avait préparée, en tenant chacun de son côté les rênes de son cheval (1162).

(1163) Alexandre III, arrivé à Paris, y posa solennellement la première pierre de l'église de Notre-Dâme, laquelle, élevée par saint Denys, avait été rebâtie par Childebert Ier, en 556, et que Maurice de Sully, le successeur de l'évêque Pierre Lombard, avait entrepris de faire reconstruire telle qu'on l'admire aujourd'hui.

L'année suivante, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, vint en France, fuyant la colère du

roi d'Angleterre. Louis le reçut avec bonté. Des ambassadeurs de Henri se plaignirent de cet accueil. Rapportons la noble, généreuse et touchante réponse de Louis : « Si Henri est si jaloux des coutumes de son royaume, il ne doit pas trouver étrange que je conserve le droit héréditaire que j'ai reçu des rois mes aïeux, celui de protéger les personnes affligées, surtout lorsqu'elles souffrent pour la justice. »

(1165) La reine Alix donna un fils au roi. La naissance de cet enfant causa une grande joie dans toute la France ; on le nomma Philippe Dieudonné : on devait le surnommer Auguste.

La paix avec l'Angleterre avait été plus d'une fois troublée par des hostilités, et ramenée par des trèves, lorsqu'un traité célèbre fut conclu à Montmirail dans le Maine.

(1169) Le roi d'Angleterre y vient avec ses deux fils, Henri et Richard. C'était la fête de l'Épiphanie. « Dans ce jour, dit-il à Louis, où trois rois ont offert des présents au Roi des rois, je me mets sous votre protection avec mes deux enfants et mes états. » Il lui renouvelle son hommage pour la Normandie ; Henri, son fils aîné, rend le sien pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne, et Richard pour l'Aquitaine, que sa mère Éléonore vient de lui céder. On conclut le mariage de ce même Henri d'Anjou avec Marguerite, fille de Louis VII et de sa seconde femme Constance de Castille, et celui de Richard avec Alix, fille du roi des Français et de sa troisième femme, Alix de Champagne. Les deux

rois règlent leurs prétentions, déterminent leurs droits, fixent les limites de leurs domaines. Une amnistie entière est accordée aux vassaux qui ont porté les armes; les prisonniers sont rendus, les villes et les châteaux sont restitués. Il y a un banquet solennel, et le jeune Henri sert le roi des Français, en qualité de comte d'Anjou et de grand sénéchal de France.

Le roi d'Angleterre avait emmené à sa cour la princesse Marguerite, encore trop jeune pour être réunie à son époux. Il avait associé à son trône le jeune Henri, celui à qui la princesse était destinée; et néanmoins lorsque le moment de l'unir à Marguerite fut arrivé, le roi anglais refusa si fortement d'y consentir, qu'on soupçonna l'affection que lui avait inspirée sa belle-fille. Le jeune Henri réclama avec force et sa femme et la Normandie. Son frère Richard demanda la Guyenne qu'Éléonore lui avait cédée. Cette reine, peu contente des sentiments et de la fidélité du second mari qu'elle avait tant aimé, soutenait les prétentions de ses enfants. Geoffroy, troisième fils du roi d'Angleterre, et qui avait épousé l'héritière de la Bretagne, avait embrassé le parti de ses deux frères. Louis VII, comme leur suzerain, secourut le jeune Henri, Richard et Geoffroy. Les succès furent partagés; les hostilités se prolongèrent. Enfin, un nouveau traité termina cette guerre. Marguerite fut remise à son jeune époux. La ville de Bourges fut cédée au roi d'Angleterre, comme si ce grand feudataire de la couronne de France n'était pas assez puissant. « Et

» telle sera désormais notre amitié, dirent les deux » rois dans le traité, que chacun défendra la vie de » l'autre, ses membres, sa dignité, ses biens. Je se- » courrai de toutes mes forces, moi Henri, Louis » roi de France; et moi, roi de France, de tout mon » pouvoir, le roi d'Angleterre, mon homme et mon » vassal. »

Le jeune Philippe s'était cependant égaré en chassant dans la forêt de Compiègne; la nuit était survenue: Un grand homme noir, armé d'une hache, et soufflant du charbon embrasé dans un vase, s'était présenté à lui. Philippe avait éprouvé une secrète horreur, et néanmoins il avait ordonné au charbonnier, qu'il regardait comme un spectre, de le conduire au château. Arrivé dans son appartement, il avait été saisi par une fièvre très forte, qui bientôt parut dangereuse. Louis se souvint des obligations que lui avait eues dans le temps l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket. On ne parlait que des miracles opérés par l'intercession de cet archevêque. Louis, rempli de confiance, part pour l'Angleterre, se prosterne auprès du tombeau du prélat qu'on vénère, couvre cette tombe si respectée de présents magnifiques, se hâte de revenir en France, et ressent la plus grande joie que puisse éprouver un père, en apprenant que son fils lui est rendu. Il résout alors de le faire sacrer: il veut que cette grande cérémonie ait lieu à Reims, dont le frère de la reine est archevêque. Les douze pairs y assistent en personne, ou y sont représentés (1179). Le jeune Henri d'Angleterre

porte la couronne comme duc de Normandie, et le comte de Flandre l'épée royale. Une maladie assez grave retient Louis dans son lit; il ne peut ni assister à l'acte solennel qui unit son fils avec la nation, ni au mariage de ce même Philippe. Le jeune prince épouse Isabelle, fille de Baudouin V., comte de Hainaut (1180). Elle descendait d'Ermengarde, fille de Charles, duc de la basse Lorraine, et oncle de Louis X, dernier roi de la race carlovingienne. Combien elle avait dégénéré cette race qui avait commencé par quatre grands hommes! et cependant les Français, toujours épris de l'immense et nationale renommée de Charlemagne, voient avec plaisir monter sur le trône de leur roi une petite-fille du grand empereur.

Peu de temps après ce mariage Louis cessa de vivre; son corps fut porté à l'abbaye de Barbeaux, située auprès de Melun, et qu'il avait fondée et richement dotée; il y fut renfermé dans un tombeau revêtu de lames d'argent, et placé au milieu du chœur. On a écrit que Charles IX, passant par cette abbaye quatre cents ans après la mort de Louis VII, fit ouvrir la tombe de ce roi. Le corps était encore entier. Charles IX prit une croix d'or qui était suspendue au cou de Louis; il distribua à ceux de ses courtisans qui étaient avec lui les bagues qu'il trouva aux doigts du monarque dont il descendait, et dont il aurait dû, plus qu'un autre, respecter le dernier asile.

Pendant les tempêtes politiques de la fin du dernier siècle, les restes de Louis VII furent sauvés de

la profanation, et conservés religieusement par un respectable pasteur de Barbeaux. Quelques années après, cette abbaye fut donnée à la légion d'honneur, dont j'étais alors grand chancelier; elle servait à l'éducation d'un grand nombre de filles des braves de cet ordre. Le pasteur souhaita de voir replacer dans le temple de cette abbaye la dépouille royale qu'il avait préservée de la destruction; la supérieure générale de Barbeaux seconda son vœu. Je ne négligeai rien pour remplir ce désir pieux; et les cendres de Louis ont reposé de nouveau dans l'église qu'il avait fondée, jusques au moment où elles ont été transférées à Saint-Denys.

Quels heureux tableaux cependant la France commençait de présenter vers la fin du règne de Louis-le-Jeune! Quels nombreux effets de l'établissement des communes, de leurs lois, de leur police, de leurs tribunaux, de leur force, de leur industrie, de leur commerce, de leurs propriétés, de leurs richesses! L'agriculture devenait chaque jour plus florissante; on défrichait des forêts, on assainissait des vallées; on desséchait des marais; la population s'accroissait; on augmentait l'étendue et le nombre des hameaux, des villages, des bourgs et des villes; on relevait d'anciens édifices; on en construisait de nouveaux; on commençait de vastes églises; on attirait en France un grand nombre d'ouvriers étrangers; on appelait surtout de l'Espagne des constructeurs arabes; et les temples sacrés, les demeures des grands, les édifices publics, les portes des cités, les enceintes des villes, présentaient

cette architecture si déliée, si gracieuse, si élégante, si ornée, si aérienne et si hardie, apportée de la Syrie, ou d'autres contrées orientales, par les musulmans, et qui, au lieu de recevoir le nom d'arabe, a été pendant si long-temps nommée gothique, ou gothique moderne.

Et remarquez avec attention, dans cet exemple si mémorable, quelle salutaire et admirable puissance ont de sages institutions pour lutter contre tous les fléaux, en réparer les suites, en effacer les traces. A quelle époque voit-on cet accroissement de l'agriculture, de l'industrie, des arts, des richesses, de la population? Lorsque plusieurs grandes croisades ont entraîné dans les champs de la Syrie ou de l'Asie Mineure tant de milliers de combattants qui y sont restés engloutis, lorsque la France a été couverte de guerriers mal payés, mal nourris, mal disciplinés, et auxquels il semblait qu'on n'avait remis des armes que pour piller, détruire, brûler et massacrer.

Ce fut sous les heureux auspices de la prospérité des communes, de leur dévouement et de leur fidélité, que Philippe-Auguste monta sur le trône. Louis-le-Jeune avait nommé régent Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en qui il avait toujours eu beaucoup de confiance, et qui était son beau-frère. Le jeune roi avait d'ailleurs pour guide et pour gouverneur Robert de Clément, maréchal de France. La reine douairière, Alix de Champagne, fut mécontente de ces dispositions; elle se retira en Normandie. Mais bientôt après, elle s'arrangea

avec Philippe d'Alsace : elle eut la tutelle de son fils, et le comte de Flandre la régence du royaume.

Plusieurs grands, et particulièrement les frères de la reine douairière, n'avaient vu qu'avec envie, pendant le dernier règne, le crédit du comte de Flandre, et les dons du monarque en sa faveur. Ils s'élevèrent avec force contre lui, lorsqu'il voulut exercer la régence. Philippe d'Alsace ne parut pas attacher un grand prix à sa nouvelle dignité; il ne fit pas de grands efforts pour la défendre; il se retira dans son comté.

Les confédérés conférèrent la régence au maréchal de Clément. Il mourut un an après. On lui donna pour successeur son frère, qui ne vécut pas long-temps; et Philippe-Auguste ayant déjà dix-huit ans, prit les rênes du royaume, aidé par son oncle l'archevêque de Reims.

Avec quelle peine on voit un jeune roi se croire obligé de commencer son règne par un acte cruel, injuste, et subversif de tous les principes des sociétés humaines! On reprochait aux juifs des usures énormes. Le conseil de Philippe-Auguste lui persuade qu'il doit les bannir de la France. Plusieurs grands du royaume sollicitent en leur faveur. On accuse ces grands de partager les indignes profits de leurs protégés les juifs : on impute de grands crimes à ces juifs qu'on veut absolument proscrire; on assure qu'ils crucifient secrètement des enfants chrétiens. On ne prend aucun soin de vérifier ces horribles attentats; on laisse la haine publique s'animer contre des malheureux qui ne peuvent pas

se justifier. Le conseil reste inexorable (1182). On ne leur donne que trois mois pour sortir du royaume et emporter leurs meubles, et un temps dérisoire pour vendre leurs propriétés immobilières. Leurs créances sont déclarées illégitimes, et les Français dispensés de remplir leurs obligations, en payant au trésor le cinquième de leurs dettes.

Hâtons-nous de parler de tous les soins que se donne Philippe-Auguste pour la sûreté, la salubrité et l'embellissement de la ville de Paris.

(1184) Il fait élever autour d'une partie des faubourgs septentrionaux un mur épais, garni de grosses tours; il ordonne, non seulement que les rues de la capitale soient débarrassées des immondices qui infectaient l'air, mais encore qu'elles soient pavées; et un financier, nommé Gérard de Poissy, donne généreusement onze mille marcs d'argent pour cette seconde et importante opération.

L'ignorance, la superstition, la misère, la malpropreté, avaient rendu la lèpre très commune. On avait établi un grand nombre de léproseries; mais, mal surveillées, elles propageaient la contagion, au lieu de contribuer à la guérir. Philippe décide qu'elles seront entourées de murs et dirigées par une police exacte; il donne des édits sévères contre les prostituées, et fait bâtir près de la nouvelle enceinte de la capitale le monastère de Saint-Antoine, pour recueillir celles qui voudraient renoncer à leur triste et infâme métier. Il ne montre pas moins de zèle pour soutenir les droits de sa couronne contre de grands vassaux rebelles. Le comte

de Flandre veut conserver par les armes le comté de Vermandois, que le roi des Français lui redemande; il entre dans la Picardie, la ravage; vient jusques à Dammartin, en prend le château, et le duc de Bourgogne le seconde. Philippe-Auguste part avec un grand nombre de guerriers. Le comte de Flandre s'arrête intimidé; il demande un arrangement. Un légat du pape sollicite Philippe en sa faveur. Le comte de Flandre obtient de garder, pendant sa vie, la ville de Pérone et celle de Saint-Quentin; mais il restitue au roi le pays d'Amiens ainsi que les autres dépendances du Vermandois; et le jeune monarque tombant sur le duc de Bourgogne, lui prend deux châteaux très forts, et les garde comme des gages de la fidélité que le duc s'empresse de lui jurer.

Le valeureux Philippe pouvait bien vaincre les vassaux infidèles à leurs serments, mais il ne pouvait tarir la source de ces guerres continuelles contre leurs rivaux ou contre leur monarque. De sages et fortes institutions auraient pu seules détruire les nombreux foyers de ces terribles et si fréquentes explosions. Que pouvait cependant en faveur de ces institutions un roi plein d'ardeur et de magnanimité, mais dont l'autorité royale, en comptant pour peu de chose de vaines suzerainetés, ne s'étendait réellement que sur quelques petites provinces, où elle se trouvait interceptée, combattue, ou affaiblie par tant de comtes, de barons, de châtelains, de vassaux subalternes, fiers, grossiers, indociles, et accoutumés, pour ainsi dire, à ne

subsister que par la guerre ou la chasse, et, en quelque sorte, à ne vivre que de proie? Il aurait fallu un Charlemagne pour suppléer à la marche invincible mais lente des siècles; il aurait fallu un homme précédé d'un père, d'un grand-père, d'un bisaïeul, pleins de force et de génie, un prince accoutumé à mesurer tous ses projets sur une grande échelle, disposant des forces de l'Europe presque entière, et les transportant comme avec un sceptre magique des Pyrénées au confluent du Raab, et des marais de la Hollande aux murs du Capitole. Le vrai royaume de Philippe-Auguste n'aurait été qu'une province du grand empire de Charlemagne. Il ne terminait une guerre par une victoire, que pour en voir naître une nouvelle; et voilà pourquoi, malgré ce grand nom de France, malgré les immortels souvenirs attachés à ses belles contrées, malgré les grandes qualités de Philippe, malgré son caractère héroïque, un si grand nombre d'événements de son règne paraissent peu dignes de figurer dans les tableaux de l'histoire.

Les habitants des campagnes, chassés de leurs chaumières par le fer et le feu des guerriers, étaient devenus errants, vagabonds, pillards, et, sous le nom de *pastoureaux*, des brigands si redoutables, que le roi se crut obligé d'aller les combattre lui-même, qu'ils se défendirent avec acharnement, qu'ils ne furent dissipés qu'après de grands massacres; et les véritables auteurs de leurs crimes restèrent impunis. C'est en lisant certaines pages de l'histoire, que l'âme, profondément blessée, sent

surtout le besoin d'adorer cette justice éternelle, tardive, mais inévitable.

Plusieurs seigneurs du midi de la France furent effrayés de tant de maux; ils jurèrent entre les mains des évêques, et sous peine d'excommunication, de s'abstenir de leurs guerres mutuelles, ou plutôt de leurs brigandages, pendant quatre jours de la semaine, le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche. Le résultat de cette convention, comme beaucoup d'autres résultats semblables, fut appelé *la paix de Dieu*. Mais quelle profanation, que d'employer un nom aussi sacré pour un arrangement qui ne devait donner, pendant les trois jours funestes, qu'une activité plus destructive encore aux violences dont les fureurs s'accumulaient pendant que leur cours était arrêté!

Au milieu de tous ces désordres, de nouvelles discussions avaient eu lieu entre la France et l'Angleterre, au sujet des limites des provinces françaises soumises au roi de la Grande-Bretagne, sous la suzeraineté de Philippe. Le roi des Français descend en Angleterre, a des succès, s'avance dans la Grande-Bretagne. Un légat du pape obtient des deux rois d'entrer en négociation. Philippe se plaint de sa partialité; il l'accuse d'être gagné par les florins anglais. Mais l'arrangement se termine, une trêve de deux ans est acceptée; et Philippe revient en France.

Cependant un grand évènement se prépare. Les profondes commotions politiques qui agitaient l'Europe entière et la soulevaient contre l'Asie étaient

bien loin d'être calmées; elles devaient durer encore plus d'un siècle.

On voit arriver des bords de la Syrie consternée Guillaume, archevêque de Tyr. Il annonce tous les malheurs sous lesquels gémit la Palestine. Les chrétiens tombent sous le fer des musulmans, ou s'enfuient dispersés devant les étendards du croissant. Il peint avec force ces horribles calamités; il implore avec ardeur les secours les plus puissants. On est effrayé de ses récits, on est touché de ses larmes: chacun croit apprendre la mort ou la captivité plus cruelle encore d'un frère, d'un parent, ou d'un ami. Les esprits s'exaltent, les imaginations s'échauffent: toutes les idées de gloire, d'ambition, de conquêtes, de trésors, de religion, se réveillent. On demande des armes; on veut partir pour la cité sainte. Les deux rois Philippe et Henri se réunissent auprès de Gisors. Un grand nombre de seigneurs français et anglais se rassemblent dans une vaste campagne, autour des deux monarques; ils jurent de les suivre jusques aux bords du Jourdain. Le comte de Flandre est présent à l'assemblée; il fait le même vœu. Tous ses nobles profèrent les mêmes serments. Le champ témoin de leurs promesses prend le nom de *champ sacré*. On arbore la croix: elle est blanche pour les Anglais, rouge pour les Français, verte pour les Flamands. Et Philippe, enchanté d'une entreprise où son bouillant courage pourra se développer, dont les résultats ne pourront que favoriser ses vues politiques, et qui paraît devoir lui donner une si bril-

lante renommée, s'empresse de convoquer une assemblée générale dans Paris (1187). On y décrète un subside extraordinaire pour la nouvelle croisade. On le nomme *dîme saladine*, à cause de Saladin, le redoutable chef des ennemis du Christ; on ordonne que cette dîme, qui égalera le dixième de tous les revenus, sera payée par tous ceux qui ne pourront pas s'enrôler sous les drapeaux de Philippe, sans aucune distinction de séculier ou d'ecclésiastique, de noble ou de roturier. L'assemblée autorise d'ailleurs tous ceux qui partent à engager pour trois ans les produits, non seulement de leurs biens patrimoniaux, mais encore de leurs bénéfices; les prêtres sont garantis de toute opposition, et la France entière applaudit à ces décrets.

C'est dans l'époque suivante que nous présenterons les résultats de cette nouvelle et remarquable croisade, et que nous suivrons Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, fils de Henri, dans les champs de la Syrie. D'autres évènements réclament encore notre attention.

On avait vu, dans le nord de l'Europe orientale, les habitants de Kiew chasser un Igor qui, malgré ses promesses, avait maintenu des impôts odieux, et dont les ministres corrompus avaient accablé les peuples et vendu la justice (1147). Isiaslaf II, qu'on élit à sa place, envoie des troupes pour le prendre. On trouve Igor caché dans un marais. On le conduit au nouveau prince, qui le fait jeter dans un cachot. Et quelles scènes se succèdent!

Le trône attaqué par des princes ambitieux; le

captif Igor obtenant en vain la permission de se faire moine; le peuple l'arrachant au sanctuaire de son couvent, et, malgré tous les efforts qu'on fait pour le sauver, le massacrant sans pitié; le frère d'Igor voulant venger son assassinat; la victoire couronnant ses succès; l'armée d'Isiaslaf II mise en déroute; ce prince obligé d'aller loin de sa capitale chercher un asile avec sa femme et ses enfants; (1149) Iouri, fils de Vladimir, placé sur le trône du prince fugitif; ce même Isiaslaf revenant avec ses alliés les rois de Hongrie et de Pologne; Iouri battant ses ennemis; la paix offerte et acceptée; chaque prince conservant ce qu'il possédait au moment de l'arrangement; Iouri se livrant à la débauche; les Kiewliens, indignés, rappelant Isiaslaf; Iouri obligé de s'éloigner, malgré tous ses efforts; Isiaslaf reprenant la couronne de Russie, mais obligé de combattre jusques à sa mort, soit contre les entreprises sans cesse renaissantes de Iouri et de son fils André, soit contre les incursions des Poloutsi; Iouri ramené par ces Tartares dans les murs de Kiew, et laissant pour monuments de son règne si agité deux villes qu'il a fait construire, Wolodimer, sur la Kliasma, et Moscou, qu'il avait voulu qu'on élevât sur la rive solitaire où une cabane avait, suivant quelques historiens, servi d'asile à ses amours secrets (1157).

André, ce fils courageux et dévoué, qui avait si souvent combattu pour Iouri, avait reçu, du vivant de son père, la principauté de Suzdal. Il y avait réuni Wolodimer, et y avait fait construire

une de ces vastes demeures royales que les historiens se sont empressés d'appeler des palais. A la mort de Iouri, les habitants de Wolodimer et de Suzdal voulurent qu'il fût leur souverain indépendant. D'autres villes et plusieurs princes apanagés lui déférèrent le même titre. Bientôt il règne sur de vastes états. Ils comprennent Wolodimer, Rostof et Moscou; ils s'étendent depuis Kiew jusques à la grande Bulgarie, à l'est du Volga.

Des guerres intestines sans cesse renaissantes, et de fréquentes invasions des Poloutsi, affaiblissent la province de Kiew; et, ce qui lui est peut-être plus funeste encore, c'est que, dans l'espace de quatre ans, elle est successivement gouvernée par neuf souverains. Elle cesse d'être regardée comme la capitale de la Russie; on en donne le titre à Wolodimir.

André, devenu véritable grand prince des Russes, imagine de faire la guerre aux grands Bulgares, chez qui une sorte d'industrie et les caravanes du commerce avaient accumulé des richesses, et dont les Russes étaient devenus jaloux. Il réduit en cendres la capitale et plusieurs autres villes de ces Bulgares. Il revient chargé de butin; mais il n'a pu leur enlever ni leur esprit d'industrie, ni leurs caravanes, ni leur position commerciale; et il leur a laissé une juste et terrible haine contre les Russes.

Il craint que Kiew ne reprenne son ancienne prééminence; il marche vers cette ville. Onze princes apanagés joignent leurs guerriers aux siens. La ville se défend avec vigueur; mais elle est prise

d'assaut (1168): les Russes la pillent pendant trois jours. La femme et un des fils du souverain restent à la merci du vainqueur, qui leur donne des fers.

Deux ans plus tard, André Ier est assassiné. L'anarchie, toujours si terrible, et surtout dans un pays encore trop voisin de la barbarie, règne pendant cinq ans.

Vsévolod III, un des frères d'André, devient enfin grand prince de Wolodimer, ou plutôt de Russie. Il découvre les assassins de son frère et les fait noyer dans des corbeilles d'osier. Il remporte plusieurs victoires sur le prince de Rostof et sur plusieurs autres princes russes. Le bruit de ses exploits porte l'effroi dans la ville de Novogorod. Cette cité, si fière de sa puissance, se soumet à Vsévolod. L'enthousiasme qu'il inspire se change en horrible férocité. Le peuple veut arracher les yeux aux princes que son souverain a vaincus: Vsévolod ne les sauve qu'avec peine de la fureur qui les menace.

Les Russes cependant voient arriver les grands Bulgares, qui, au travers du Volga et du Don, viennent, le fer et la flamme à la main, venger leurs anciennes injures. Les Russes, surpris, ne peuvent arrêter ces dangereux ennemis. Les Bulgares ne se retirent qu'après avoir assouvi leur haine par le pillage et le massacre.

Le grand prince, irrité des atrocités dont il a été le témoin trop impuissant, veut en être le vengeur. Il lève une armée considérable; il y réunit les soldats de plusieurs princes russes et un corps

de Poloutsi; il se présente devant la capitale de la grande Bulgarie; il emporte les premiers retranchements : mais son neveu, aussi habile chef que guerrier courageux, et qui avait la confiance de l'armée, est tué dans une sortie. La consternation s'empare des Russes : on parle de paix; elle se termine; et les Russes se retirent.

Ils n'avaient pas eu peu de part aux guerres de leurs voisins les Polonais; ils avaient combattu avec ces derniers, ainsi qu'avec les Prussiens et les Poméraniens, lorsque, en 1157, l'empereur Frédéric Ier, dit Barberousse, avait passé l'Oder et poursuivi les troupes de Boleslas IV, duc de Pologne. La grande Pologne fut ravagée par Frédéric, Boleslas obligé de demander grâce; et la paix ne lui fut accordée qu'à condition de payer deux mille marcs d'argent à l'empereur, mille autres marcs aux princes de la suite de Frédéric, et vingt marcs d'or à l'impératrice. Il paraît, par la correspondance de Barberousse avec l'abbé de Stavel, qu'il ne fut reproché à Boleslas, dans le traité, que de ne s'être pas rendu à la cour impériale pour y prêter le serment de fidélité.

Quelque temps après, Boleslas s'étant réconcilié avec son frère, lui céda la Silésie.

Les Prussiens avaient porté les armes sous ses drapeaux lors de l'expédition de Barberousse, et cependant il veut leur faire la guerre. Plusieurs fois les Polonais avaient tenté de subjuguer ces fiers habitants des bords de la Baltique, où ils avaient toujours défendu avec le même courage et

leur indépendance et les dieux de leurs ancêtres. Les deux peuples se battent pendant près de quatre ans (1167). Après tant de combats, des guides infidèles engagent au milieu des marais l'armée de Boleslas : elle est entièrement détruite ; Boleslas n'échappe qu'avec peine ; et les suites de cette malheureuse entreprise réduisent les Polonais à une longue inaction.

Boleslas IV avait laissé un fils, qu'il avait fait duc de Mazovie (1173) ; mais la nation préfère à ce jeune prince Miécislas III, frère de Boleslas. La dureté de son gouvernement lasse les Polonais. Un évêque de Cracovie les engage à le déposer (1177). On proclame à sa place son frère Casimir II. Miécislas veut remonter sur le trône : Casimir lui oppose avec succès ses armes et ses bienfaits.

Toutes les nations du Nord, trop peu civilisées, abandonnées sans institutions tutélaires à tous les orages politiques, ne cessaient de gémir sous les discordes sanglantes de ceux qui attaquaient ou défendaient le monarque préféré.

Géisa II avait été couronné roi de Hongrie, après la mort de son père Béla II (1141). Il n'avait encore que onze ans, et néanmoins, bientôt après, il avait repoussé avec courage les attaques de Borich, qui prétendait à son trône. L'empereur Conrad traversa la Hongrie pour aller en Asie, à la tête des croisés de la Germanie (1147). Il paraissait disposé en faveur de Borich : les présents de Géisa changèrent ses résolutions. Il fut suivi par Louis-le-Jeune, roi des Français. Borich avait envoyé une

députation au parlement d'Étampes, pour implorer l'assistance de Louis. Lorsqu'il vit les Français en Hongrie, il se glissa parmi eux pour chercher le moment de pouvoir parler à leur monarque. Géisa vint au-devant de Louis avec de riches présents; il lui offrit des habits, des chevaux, des ustensiles. Les deux rois se séparèrent en se promettant l'amitié la plus durable. Borich cependant était toujours caché dans l'armée française. Géisa l'apprit; il écrivit à Louis, pour le prier d'ordonner qu'on livrât son rival à ses ambassadeurs. Il était nuit: on chercha Borich. Le bruit l'éveilla; il se sauva en chemise. Il rencontra hors du camp un cavalier dont le cheval lui parut propre à favoriser sa fuite; il l'attaqua. Les cris du cavalier attirèrent les gardes avancées. On saisit Borich sans le connaître; on le conduisit à Louis. Le roi de France n'avait dans ce moment aucun interprète auprès de lui : Borich ne savait pas le français ; il parvint néanmoins à se faire connaître. Louis ordonna qu'on lui donnât des habits et qu'on le gardât jusqu'au jour. Géisa envoya une seconde ambassade pour réclamer le rebelle; mais ni l'humanité de Louis ni la dignité suprême du roi des Français ne lui permirent de livrer le prisonnier à une mort certaine. Louis VII fit faire des excuses à Géisa; et, suivant un témoin oculaire, Odon de Deuil emmena Borich hors de la Hongrie.

Borich, sauvé par la magnanimité de Louis, trouva un asile à Constantinople, auprès de l'em-

pereur Manuel, qui l'employa dans ses armées et lui fit épouser une de ses parentes.

Deux ou trois ans après, ce même Manuel attaqua les Serviens. Ils appelèrent à leur secours leurs voisins les Hongrois. Géisa leur envoya un corps de troupes. Manuel atteignit les alliés sur les bords du Drino, qui sépare la Servie de la Bosnie, fondit sur eux avec impétuosité (1159), renversa tout ce qui s'opposait à son passage, parvint au général hongrois, en reçut un coup de sabre qui lui emporta la visière de son casque, mais le fit son prisonnier et remporta la victoire. Il apprit que Géisa faisait la guerre contre les Russes (1151). Il crut l'occasion favorable pour entrer dans la Hongrie; il s'avança entre la Save et le Danube; il fit prisonnière l'arrière-garde de l'armée hongroise, qui prit la fuite; il porta le ravage dans toutes les contrées qu'il parcourut.

Géisa revenait de Russie, chargé de trophés : il apprend les malheurs de ses guerriers; il ordonne à Bélosis, son oncle, de le précéder avec un corps de troupes, et il se hâte de le suivre avec un second corps. L'empereur va au-devant de Bélosis, qui campe dans un endroit de difficile accès. Borich, qui était dans l'armée de Manuel, reçoit l'ordre de passer le Témès et de porter le fer et le feu au-delà de cette rivière. Géisa le poursuit; mais Borich lui échappe, et revient au camp des Grecs avec de riches dépouilles. Géisa cependant redoute l'armée de Manuel, et craint de lui livrer bataille. Il ne peut empêcher l'empereur de prendre et de

piller plusieurs villes. Il demande la paix; il n'obtient qu'une trève très courte; et Manuel repart pour Constantinople, avec un grand nombre de prisonniers.

(1152) Bientôt après, Géisa, encouragé par un cousin de l'empereur grec, rompt la trève, et taille en pièces une armée impériale; mais l'année suivante, consterné des grands préparatifs de Manuel, il rend aux Grecs ce qu'il leur a pris, et obtient la paix.

Géisa étant mort en 1161, les Hongrois élurent pour son successeur Étienne III, son fils aîné. La politique du nouveau monarque fut différente de celle de son père; il se ligua avec l'empereur de Constantinople, que Géisa avait tant combattu. Il entra dans la Dalmatie, et s'empara de Spalatro, de Zara, et de deux autres places.

Mais le désir de posséder le trône va faire naître une nouvelle guerre, qui répandra d'autant plus de malheurs sur la Hongrie, que l'empereur de Constantinople voudra réunir ce royaume à l'empire d'Orient.

Étienne III est obligé de céder la couronne à son oncle Étienne dit le Vieux, que soutient l'empereur Manuel. Ce nouveau monarque irrite les Hongrois par ses vexations; il est chassé du trône, ramené par les Grecs, chassé une seconde fois, abandonné par l'empereur.

Manuel imagine alors d'accorder la main de sa fille Marie à Béla, frère d'Étienne III, et de le déclarer héritier de l'empire, auquel la Hongrie se-

rait réunie. Étienne III attaque l'apanage donné par son père à son frère Béla: Manuel marche au secours de celui qui doit être son gendre. Étienne III consent à rendre à son frère l'apanage qu'il lui a enlevé. La paix se fait, et Manuel reprend la route de sa capitale.

La guerre cependant recommence. Manuel reprend une place importante, après un siége aussi long que meurtrier; un général d'Étienne bat l'armée impériale. Deux chefs des troupes grecques osent, malgré cette défaite, pénétrer dans la Hongrie septentrionale qu'ils ravagent. Une grande bataille a lieu entre Denys, général d'Étienne III, et Andronic Contostéphane, neveu et général de l'empereur grec. Les impériaux remportent la victoire; presque tous les guerriers hongrois périssent, et cette terrible catastrophe termine la guerre de Hongrie.

(1168) Manuel, depuis deux ans, était père d'un fils: il ne voulut plus que Béla se mariât avec sa fille, qui n'était encore que fiancée; il lui retira le titre d'héritier présomptif de l'empire, et l'impératrice Marie d'Antioche fit épouser à Béla sa sœur utérine, fille de Renaud de Châtillon.

(1174) Ce Béla était à la cour de Constantinople, lorsqu'il apprit la mort de son frère Étienne III. Manuel lui fit jurer de n'être jamais infidèle au service de l'empereur et de l'empire, et le fit partir pour la Hongrie, avec un cortége magnifique. La couronne fut déférée à Béla III, d'un consentement unanime.

(1181) La ville de Zara voulut de nouveau se soustraire à la domination des Vénitiens, et se donna pour la quatrième fois à la Hongrie. Le roi Béla divisa son royaume en comtés; mais combien les comtés abusèrent, dans les règnes suivants, de leur trop grande autorité! Béla III, en les établissant, ne vit pas qu'il créait ce que les autres souverains de l'Europe s'efforçaient de détruire, cette autorité rivale, si funeste aux peuples et aux rois.

(1185) Après la mort d'Agnès de Châtillon, il épousa Marguerite de France, fille de Louis-le-Jeune, et veuve de Henri Plantagenet dit au Court-Mantel, et fils de Henri II, roi d'Angleterre. Lorsque cette princesse eut perdu son second mari, le roi Béla, elle vendit son douaire, voulut aller dans la Terre-Sainte, conduisit avec elle un grand nombre de chevaliers et de sergents d'armes, arriva à Saint-Jean-d'Acre, et y mourut au bout de huit jours.

(1186) Des tableaux presque semblables reparaissent souvent dans l'histoire des Russes, des Polonais, des Hongrois, des Bohêmes. L'ignorance des vrais principes de la stabilité des trônes, de la liberté des peuples, de leur prospérité; la mobilité des bases de la législation; le peu de progrès de l'agriculture, au milieu de bois, de marais, de montagnes et de plaines exposés à un climat rigoureux, et presque toujours ravagés par la guerre; le défaut d'industrie; la langueur d'un commerce arrêté dans ses communications par le mauvais

état des routes et des rivières, par le grand nombre de péages, par les violences des hommes armés; une sorte de besoin affreux de substituer des brigandages réguliers et périodiques aux ressources du commerce et de l'agriculture: toutes ces causes déplorables, tous ces restes de la barbarie, agissaient avec plus ou moins d'influence sur les quatre nations du nord-est de l'Europe.

Wladislas IV gouvernait la Bohême en 1158; il reçut dans la diète de Ratisbonne le titre personnel de roi, que lui conféra l'empereur Frédéric Barberousse.

Sobieslas II, fils de Sobieslas Ier, fut choisi pour duc de Bohême après la mort de Venceslas IV. Les Bohémiens portèrent des plaintes contre lui à Frédéric, Barberousse: l'empereur le cita à la diète de l'empire. Sobieslas refusa de s'y rendre; l'empereur le déclara déchu de son duché, et en investit Frédéric, fils aîné de Wladislas.

Sobieslas gagna une bataille contre son successeur, fut ensuite défait et blessé par Frédéric, et mourut en exil.

(1178) Les frais de cette guerre civile obligèrent Frédéric à établir de nouveaux impôts. Les Bohémiens mécontents appelèrent Conrad, margrave de Moravie; qui s'empara de Prague. L'empereur mit Conrad au ban de l'empire, et rétablit Frédéric. Mais les fils de Sobieslas Ier, et le margrave de Moravie, ne cessèrent d'exciter des troubles dans la Bohême.

La même ambition pour le pouvoir suprême

avait fait naître des discordes semblables dans la Scandinavie.

Vers 1150, les Suédois élisent pour leur roi Éric IX, ou Henri, fils de Jeswar, et les Goths élèvent sur le pavois Charles, fils de Suercher. Les trompettes guerrières et le bruit des armes font retentir les bois, les rochers, et les bords des lacs de la Scandinavie: un arrangement dissipe la tempête et réunit les partis. Les Goths et les Suédois ne formeront plus qu'une seule nation; Éric règnera sur eux; Charles lui succèdera, et le trône scandinave appartiendra alternativement aux descendants de l'un et de l'autre prince.

(1154) Les Finlandais attaquent le roi Éric; il gagne sur eux une grande bataille; il s'empare de leur pays. Ils étaient idolâtres. Éric veut radoucir leurs mœurs, et leur donner des lumières; il leur envoie saint Henri, archevêque d'Upsal. Les Finlandais donnent la mort à l'archevêque.

Éric cependant ne néglige rien pour civiliser les peuples qu'il gouverne; il veut leur donner de bonnes lois; il compose et publie un code, divisé en plusieurs chapitres, sous le titre de *Gardstrœtte*; il fait rédiger le code d'Upland, qu'on a appelé *la loi de Dieu et de saint Éric*. Ses vertus et ses bienfaits ne peuvent néanmoins le garantir du fer du fanatisme; il tombe sous le poignard de féroces assassins.

(1162) Charles, fils de Suercher, lui succède. Il tâche de marcher sur les traces de son prédécesseur. Mais Canut, fils de saint Éric, l'accuse d'avoir

trempé dans le meurtre de son père ; il lui déclare la guerre ; il remporte la victoire (1168). Charles périt dans le combat, et Canut règne sur les Suédois. Le roi de Danemârck fait de grands efforts pour lui ôter la couronne. Canut défait les Danois, et gouverne paisiblement la Suède.

Ces Danois, dont la destinée a toujours été si liée avec celle des Suédois, n'avaient pas été d'accord dans le choix du successeur d'Éric III (1147). Les uns avaient élu Suénon III, fils naturel d'Éric Émund, et les autres avaient nommé Canut, fils de Magnus. Les deux rivaux s'étaient livré plusieurs combats : l'avantage était presque toujours resté à Suénon (1152). Les deux princes conviennent enfin de s'en rapporter au jugement de l'empereur Frédéric Ier ; ils paraissent devant lui à la diète de Magdebourg. Frédéric adjuge l'île de Zélande à Canut, et la couronne à Suénon ; mais il exige du nouveau roi qu'il se reconnaisse vassal de l'empire, et veut placer lui-même le diadème sur sa tête.

A peine Suénon est-il de retour en Danèmarck qu'il proteste en faveur de l'indépendance de son royaume : il ne tient aucun compte du jugement de l'empereur, et il oblige Canut à se contenter de terres qu'il lui offre dans trois provinces danoises.

La guerre civile est suspendue. Les passions de Suénon n'ont plus de bornes ; il accable les Danois d'impôts pour satisfaire son luxe et ses prodigalités. Une sédition éclate dans la Scanie : la vie du roi

est dans le plus grand danger. Tichon, un des hommes les plus puissants de la province, sauve le roi, et apaise le tumulte en promettant de supprimer les nouveaux impôts. Suénon, l'année suivante, conduit une armée dans cette Scanie, dont il veut, dit-il, punir l'insurrection; il la couvre de cendres; il porte l'ingratitude et le délire jusques à faire immoler Tichon son libérateur. Il soupçonne la fidélité de Waldemar, fils de saint Canut; il veut le perdre. Le jeune prince se range sous les étendards de Canut, fils de Magnus: l'un et l'autre prennent le titre de roi de Danemarck. Suénon appelle à son secours Henri-le-Lion, duc de Saxe, l'archevêque de Brême, et même les Vandales, ces cruels ennemis des Danois (1157). Un traité succède aux hostilités; on le signe à Roschild. Suénon a la Scanie, Canut les îles, et Waldemar le Jutland, qu'il réunit au duché de Sleswick. Mais voyez l'horrible caractère de Suénon, de l'ingrat et féroce assassin de son libérateur. Le traité est suivi d'un festin; au milieu de ce banquet solennel Suénon fait assassiner Canut: Waldemar s'échappe à la faveur des ténèbres; il court dans le Jutland, rassemble ses guerriers, attaque son perfide ennemi, et Suénon, mis en fuite, trouve dans un marais où on le massacre la fin de son exécrable vie.

Waldemar Ier est reconnu roi de tout le Danemarck.

Les Vandales, ne pouvant s'accoutumer à cultiver la terre, ne voulaient vivre que de brigandage. Marins audacieux, ils infestaient les rivages

danois : Waldemar coule à fond ou disperse leurs barques.

(1160) Aidé par Henri-le-Lion, duc de Saxe, il porte le ravage dans leur territoire. Tel était l'esprit du siècle, qu'on ne croyait pouvoir opposer aux meurtres et aux incendies que des incendies et des meurtres.

L'empereur Frédéric Barberousse l'invite à la diète de Metz. Waldemar s'y rend sans méfiance; mais à peine l'empereur le voit-il en son pouvoir qu'il veut le contraindre à se reconnaître vassal de l'empire. Le roi refuse avec courage, et tout ce que Frédéric peut obtenir de lui, c'est qu'il reconnaisse tenir de l'empire, mais sans aucune obligation (1162), la Vandalie que l'empereur lui promet de l'aider à conquérir.

(1164) Deux ans après Waldemar fait une descente dans l'île de Rugen, pendant que le duc de Saxe, le comte de Holstein et le margrave de Brandebourg attaquent les Vandales dans la partie du continent voisine de cette île. Il continue la guerre avec constance. Quatre ans s'écoulent : il soumet l'île des Vandales, la rend tributaire, et tâche d'y établir le christianisme.

(1175) Les habitants de Julin en Poméranie viennent ravager les côtes de Danemarck. Waldemar leur donne la chasse, assiège leur ville, l'emporte d'assaut, la pille, en brûle une partie, et fait abattre les murs, que la flamme n'a pas détruits.

L'archevêque des Scaniens veut en exiger des dîmes : ils se soulèvent contre le prélat. Le roi les

oblige à déposer leurs armes, mais il exige que l'archevêque renonce à ses prétentions.

(1181) L'empereur Frédéric parvient à le séduire. Waldemar oublie ce qu'il doit au duc de Saxe son ancien allié; il se ligue avec l'empereur, et l'aide à dépouiller le duc de Saxe de la ville de Lubeck.

(1182) Bientôt après il cesse de vivre. Le souvenir de ses vertus, de ses lois, de son courage, de ses succès militaires, lui fait donner le nom de Grand par les Danois reconnaissants.

Douze ans avant sa mort il avait associé à la royauté son fils Canut. Ce jeune prince lui succède, sous le nom de Canut VI.

Le nouveau roi prend la défense du prince de Rugen, son vassal, contre le duc de Poméranie; il oblige le duc à venir lui demander grâce (1187), suivant plusieurs auteurs danois, et à le reconnaître pour suzerain. Deux frères se disputent le Mecklenbourg: Canut ordonne au duc de Poméranie et au prince de Rugen d'entrer dans cette province, et de la soumettre à sa couronne. Les deux frères sont faits prisonniers; on les amène au roi. Canut partage entre eux le Mecklenbourg, et les oblige à lui prêter serment de fidélité comme à leur souverain. On voit dans ce prince l'esprit des anciens Danois conquérants de l'Angleterre. Mais combien d'évènements bien autrement importants pour l'Europe que ceux que nous venons de rappeler s'étaient passés dans cette Grande-Bretagne!

Le comte de Glocester était mort dès 1147. Quel

grand nombre d'Anglais son mérite, son zèle, son crédit, avaient réunis en faveur de sa sœur l'impératrice Mathilde, la femme de Geoffroy Plantagenet! Dès qu'il eut cessé de vivre, la plupart des partisans de cette princesse n'écoutèrent plus que leur ambition, construisirent des châteaux forts, opprimèrent le peuple, menacèrent de vengeances terribles ceux qui voulurent s'opposer à leurs violences. Mathilde crut devoir se retirer en Normandie, auprès de son mari.

Étienne cependant s'était rendu odieux à la nation : les grands ne pouvaient plus compter sur sa foi. Il se livra néanmoins à une entreprise pour laquelle il aurait eu besoin de l'affection et de l'assentiment des Anglais. Le chapitre d'York se plaignit au pape Étienne III de ce que Guillaume, neveu d'Étienne, avait été élevé sur le siége archiépiscopal de leur église, par la seule autorité royale et sans élection canonique. Le pape convoqua un concile à Reims, pour déposer Guillaume ; il y appela son légat Théobald, archevêque de Cantorbéry, que le roi haïssait et qui détestait le roi. Étienne défendit au métropolitain de sortir du royaume: les ports étaient gardés par ordre du roi. Théobald s'embarqua dans une petite barque, et parvint sur le continent. A son retour à Cantorbéry le légat trouva ses revenus saisis, et reçut d'Étienne l'ordre de quitter la Grande-Bretagne. Théobald se retira dans le comté de Suffolk, y fut accueilli par Hugues Bigot, comte de Norfolk, et publia un interdit contre toutes les églises qui re-

connaissaient Étienne (1148). Une grande partie du royaume fut plongée dans la consternation, et, pour employer les expressions d'un historien anglais, dans une horreur superstitieuse. Un grand nombre de seigneurs, de chevaliers et de simples soldats, quittèrent une terre qu'ils regardaient comme maudite, et voulurent faire partie de la croisade que saint Bernard avait prêchée. Les forces militaires d'Étienne se trouvèrent tout d'un coup comme paralysées.

(1149) Geoffroy Plantagenet désira que son fils Henri, déjà âgé de seize ans, reçût la chevalerie des mains de David, roi d'Écosse. Le jeune prince se rendit à Carlisle, accompagné de Ralf, comte de Chester, de Roger, comte d'Héreford, et d'une suite nombreuse de chevaliers et de soldats. La cérémonie eut lieu avec une grande solennité.

Vers le même temps Étienne arma chevalier son fils Eustache; et la guerre civile faite par ce prince ne consista plus que dans des exactions, des pillages, des surprises de châteaux, des incendies de villes.

Deux ans plus tard mourut Geoffroy Plantagenet. Henri, son fils aîné, qui avait reçu de Louis-le-Jeune l'investiture de la Normandie, prit possession de l'Anjou, du Maine et de la Touraine; et nous l'avons vu épouser Éléonore d'Aquitaine (1151), dont le mariage avec le roi Louis VII avait été déclaré nul par un concile ou synode tenu à Beaugency.

Cette union ayant ajouté à tous les états qu'il

possédait déjà en France, sous la suzeraineté de Louis, un grand nombre de provinces situées entre la Loire et les Pyrénées, Étienne trembla pour sa couronne; il voulut faire déclarer son successeur son fils Eustache. Il convoqua à Londres une sorte de grand conseil : les seigneurs et les nobles présents ayant approuvé l'association d'Eustache à la royauté, Étienne voulut faire couronner son fils; mais l'archevêque de Cantorbéry, qui avait reçu des instructions du pape, et les autres évêques, refusèrent d'obéir au monarque (1152). Étienne les fit enfermer dans un appartement. Toutes ses menaces furent inutiles. L'archevêque s'échappa, vint en France, menaça de lancer sur l'Angleterre un nouvel interdit. Étienne fit saisir ses revenus; et néanmoins, effrayé des démarches du pape qui soutenait son légat, il permit à l'archevêque de revenir dans son église.

Henri Plantagenet n'avait perdu de vue aucun des mouvements qui avaient agité l'Angleterre; il sait combien Étienne est détesté, combien le clergé est irrité contre lui : il croit ne pouvoir pas trouver de moment plus favorable pour descendre dans la Grande-Bretagne, et conquérir le trône où l'on a élevé l'impératrice sa mère. Il s'embarque avec cent cinquante chevaliers et trois mille hommes d'infanterie. A peine est-il sur le rivage d'Angleterre, que la plus grande partie des barons du royaume accourent sous ses bannières (1153). Il voit céder à ses armes, ou se soumettre volontairement, Malmesbury, Norwich, Reading, près de trente

autres forteresses. Bientôt il se trouve en présence d'Étienne. Le comte d'Arundel et quelques autres seigneurs font des propositions de paix. Des négociations commencent. Eustache, fils d'Étienne, cesse de vivre. Henri s'empare des châteaux de Stamfort et de Nottingham; mais Étienne se rend maître d'Ipswich. Plantagenet perd le comté de Northampton. Presque tous les seigneurs qui avaient embrassé sa cause l'abandonnent; il est près de succomber à ce revers inattendu, lorsque son frère, l'évêque de Winchester, parvient à s'accorder avec l'archevêque de Cantorbéry; et les deux rois adoptent un traité que les prélats et les nobles ratifient.

D'après cet arrangement, Étienne règnera pendant sa vie; la justice sera administrée en son nom; mais aucune affaire importante ne sera décidée que du consentement de Plantagenet. Henri succèdera à Étienne; il recevra des otages pour les châteaux de la couronne, que l'on devra lui livrer à la mort de son prédécesseur. Guillaume, fils d'Étienne, héritera de tous les domaines d'Angleterre, ou de Normandie, qui avaient appartenu à son père, avant qu'Étienne montât sur le trône, aura une pension de sept cents livres, rendra hommage à Henri, et lui donnera des otages de sa fidélité.

La paix répand la plus grande joie dans toute l'Angleterre (1154). Les deux princes font une entrée solennelle dans Londres; ils reçoivent à Oxford, dans une assemblée générale, les serments des nobles et des évêques; Étienne congédie les

troupes étrangères, qui, pendant si long-temps, avaient opprimé les peuples de la Grande-Bretagne; mais bientôt après ce prince meurt à Cantorbéry.

Henri apprend, en Normandie, qu'Étienne a cessé de vivre; il traverse la Manche, et se rend à Winchester, où il reçoit les serments des seigneurs. Théobald, archevêque de Cantorbéry, le couronne ainsi que la reine Éléonore à Westminster, en présence de tous les prélats et de tous les barons, avec lesquels le monarque délibère sur les mesures les plus propres à réparer les maux sous lesquels l'Angleterre a gémi.

(1155) Henri ordonne que les étrangers qui avaient inondé l'Angleterre sous le règne précédent, en sortent dans l'espace de trois mois. Il fait démolir les châteaux construits depuis Henri I^er^, et qui avaient servi d'asile aux auteurs de tant de vexations et de brigandages. Il décrie les monnaies altérées, et en fait frapper de nouvelles. Les domaines qu'Étienne avait concédés sont réunis de nouveau à la couronne; on annule les dons faits par le même prince aux églises et aux monastères. Le roi abandonne le comté de Huntingdon à Malcolm, le jeune roi d'Écosse; mais il oblige ce prince à lui rendre ceux de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland. Il appelle dans son conseil Théobald, archevêque de Cantorbéry. Il nomme chancelier du royaume Thomas Becket, archidiacre de la même église. Il convoque une assemblée générale, ou un parlement. Les an-

ciennes coutumes et les lois d'Édouard-le-Confesseur, que Henri Ier avait adoptées, sont remises en vigueur par l'assemblée générale; et une charte confirme aux églises, aux barons et aux vassaux toutes les donations et tous les priviléges dont ils ont joui sous Henri Ier, le grand-père du monarque régnant.

Henri II cependant fut obligé de parcourir plusieurs provinces de la Grande-Bretagne, pour réduire à l'obéissance plusieurs seigneurs qui refusaient, les armes à la main, de rendre à la couronne ou de laisser démolir les châteaux qu'ils avaient fortifiés, et dont plusieurs étaient regardés comme imprenables.

Peu de temps après, il alla dans ses domaines de France, apaisa les mouvements que son frère Geoffroy avait excités dans l'Anjou, rendit sa bienveillance à ce prince, reçut les hommages des nobles d'Aquitaine, et repassa en Angleterre, où il avait formé le projet de réduire les Gallois sous son obéissance.

(1156) Il entra dans le comté de Flint, l'un des plus septentrionaux du pays de Galles; il arriva auprès du camp d'Owen Guynath, l'un des princes ou chefs des Gallois septentrionaux. L'armée de Henri s'engagea dans un bois. Guynath se précipita sur l'avant-garde avec tant de furie, que plusieurs des premiers officiers qui la commandaient perdirent la vie. L'armée entière fut ébranlée, et le roi eut d'autant plus de peine à la rallier, que le comte d'Essex avait jeté l'étendard royal, crié

que Henri venait d'être tué, et pris indignement la fuite. C'est pour cette lâcheté que le comte d'Essex fut accusé de haute trahison par Simon de Montfort, vaincu par ce Simon dans un combat singulier, et obligé de se faire moine et de se retirer dans l'abbaye de Reading.

Henri II sentit toutes les difficultés de l'expédition qu'il avait entreprise; il vit combien il serait dangereux, pour ses guerriers, de s'engager dans des bois et des marais. Il se conduisit avec les plus grandes précautions, faisant abattre les arbres, frayer de larges routes, et éclairer sa marche par des détachements. Il s'avança ainsi si avant, que Guynath et ceux qui combattaient sous ses ordres demandèrent la paix, jurèrent obéissance au roi, donnèrent des otages, et rendirent les domaines dont ils s'étaient emparés sous le règne précédent.

Henri, néanmoins, n'avait soumis qu'un petit nombre de ces anciens Bretons, si illustres par leur amour pour l'indépendance, leur valeur, leur noble caractère et leur héroïque constance (1157). Il alla à Chester, où Malcolm, roi d'Écosse, lui rendit hommage pour le comté d'Huntingdon.

Un an ou deux après il s'était encore plus enfoncé dans les contrées septentrionales. Il était à Carlisle, sur les frontières du Cumberland et de l'Écosse. Le roi Malcolm vint l'y trouver; il désirait d'être armé chevalier par le monarque anglais. Henri le força à lui rendre hommage pour toute l'Écosse. Malcolm ne reçut pas la che-

valerie, et se retira avec le plus vif ressentiment dans le cœur.

(1159) Henri II, apprenant la mort de son frère Geoffroy, se hâta de repasser en France. Il est remarquable que dans l'entrevue qu'il eut avec Louis-le-Jeune, et où l'on convint du mariage du jeune Henri, son fils, avec Marguerite de France, ce monarque anglais qui venait d'obliger le roi Malcolm à lui rendre hommage pour l'Écosse fut très aise de recevoir de Louis, son suzerain, le titre de grand sénéchal de France; ce titre lui parut favoriser le projet qu'il avait formé de réclamer, comme héritier de Geoffroy, le comté de Nantes, dont les habitants avaient choisi son frère pour leur seigneur. Conan, comte ou duc de Bretagne, avait pris possession du comté de Nantes à la mort de Geoffroy; mais il craignit la puissance de Henri II, qui pouvait le dépouiller du riche comté de Richemond qu'il possédait en Angleterre. Il sacrifia ses droits aux prétentions de Henri, et consentit à voir dans le temps sa fille Constance épouser un fils de Henri II, qui se nommait Geoffroy comme son oncle, et qui était encore au berceau.

L'ambition de Henri ne fut pas néanmoins satisfaite par la réunion du comté de Nantes à ses vastes et nombreux états, et par l'espoir de voir un de ses fils avoir un jour le comté ou le duché de Bretagne. Guillaume VIII, comte de Poitiers, grand-père de la reine Éléonore, avait épousé Philippine, héritière de Guillaume IV, comte de Toulouse. Les états de Guillaume avaient été aliénés en faveur de

son frère Raymond de Saint-Gilles. Le comte de Poitiers avait consenti, en recevant une somme d'argent, à confirmer l'aliénation. Louis-le-Jeune ayant épousé Éléonore, fille et héritière de Guillaume IX, comte de Poitiers, avait prétendu que l'aliénation faite en faveur de Raymond de Saint-Gilles n'avait été qu'une collusion entre ce prince et son frère; qu'on avait abusé de la faiblesse de Guillaume VIII, comte de Poitiers, pour l'engager à confirmer cet arrangement, et que par conséquent sa femme Éléonore devait jouir de l'héritage de sa grand'mère Philippine, en rendant la somme reçue par son grand-père le comte de Poitiers. Un arrangement avait terminé les hostilités commencées par Louis, et le comte de Toulouse n'avait plus été troublé par le roi de France, son suzerain, dans la possession de ses états. Henri II, devenu époux d'Éléonore, voulut, après l'acquisition du comté de Nantes, réclamer le comté de Toulouse au nom de la reine. Il imagina d'autoriser tous les vassaux du duché de Normandie, et des autres grands fiefs qu'il avait en France, à remplacer par des sommes d'argent le service personnel qu'ils lui devaient pour l'expédition qu'il voulait entreprendre. Ces rachats, connus sous le nom de *scutage*, lui donnèrent les moyens de lever un corps nombreux de guerriers soldés, dont la durée du service devait être illimitée, au lieu d'être bornée à un nombre de jours déterminé, comme la présence sous les bannières des hommes d'armes conduits par les vassaux. Il perçut en Angleterre une contribution semblable

à celle qu'il avait établie dans le continent; et bientôt après il parut dans l'Aquitaine, accompagné de Guillaume, comte de Boulogne, et d'un grand nombre de seigneurs anglais qui l'avaient suivi comme volontaires. On ne doit pas passer sous silence que ce Malcolm, roi d'Écosse, qui s'était séparé si mécontent du roi de la Grande-Bretagne, parut dans les rangs de l'armée de Henri, et fut armé chevalier par ce monarque.

Le seigneur de Montpellier, le vicomte de Béziers et de Nîmes, vinrent trouver le roi d'Angleterre; et Raymond Bérenger, comte de Barcelone, dont la fille devait épouser Richard, le second fils du roi, envoya à Henri un renfort considérable.

Le roi commence alors les hostilités. Il s'empare de Cahors et de plusieurs autres places. La ville de Toulouse est bloquée; elle est près de se rendre, lorsque Louis-le-Jeune accourt pour défendre son vassal et son beau-frère, et pénètre dans la ville menacée. Louis n'avait encore qu'un petit nombre de guerriers avec lui. Le chancelier Thomas Becket presse Henri d'attaquer Toulouse, et de faire prisonnier le roi des Français. Henri ne veut point donner d'assaut à une place défendue par son suzerain en personne; il laisse un corps de troupes au comte de Barcelone et au vicomte de Béziers; il les charge de conserver les conquêtes qu'il vient de faire, et il marche vers la Normandie, dans laquelle étaient entrés Robert, comte de Dreux, et le frère de Louis VII, Henri, évêque de Beauvais.

Le roi d'Angleterre tombe sur le Beauvoisis, dé-

truit des forteresses, met en cendres plusieurs villes et plusieurs villages, infeste les environs de Paris. La guerre est suspendue par un traité. Le jeune Henri, fils de Henri II, rend hommage au roi des Français pour la Normandie. Il n'a encore que six ans, et néanmoins il fiance Marguerite de France. Henri se hâte de s'emparer de Gisors et des autres places qui doivent former la dot de Marguerite. (1160) Les hostilités recommencent entre les deux rois; un nouvel arrangement les fait cesser de nouveau. On célèbre le mariage de Marguerite et du jeune Henri (1161). Ce prince est conduit en Angleterre par Becket. Les nobles et les prélats le reconnaissent pour héritier de la couronne de la Grande-Bretagne (1162). Henri II et Éléonore reviennent en Angleterre. Owen Guineth, prince des Gallois du nord, et Rèce, prince des Gallois méridionaux, rendent hommage à Henri II et à son fils; et Malcolm, roi d'Écosse, rend le même hommage au roi d'Angleterre et à son héritier présomptif.

Cependant le siége de Cantorbéry était devenu vacant. Nous avons vu que le chancelier Becket était archidiacre de cette église métropolitaine. On lui avait donné un grand nombre de bénéfices; on lui avait confié le gouvernement de la Tour de Londres et de plusieurs autres forteresses: ses revenus étaient immenses. Il est curieux de lire dans plusieurs historiens anglais que les mets les plus exquis étaient servis sur sa table; que ses appartements étaient meublés avec magnificence; que ses

buffets étaient couverts de vases d'or et d'argent; que ses équipages étaient somptueux; qu'il avait à son service un nombre prodigieux de chevaliers; que les nobles désiraient que leurs enfants fussent élevés comme pages dans sa maison; que plus de cinquante clercs tenaient les registres des bénéfices vacants et de ses biens ecclésiastiques; qu'il recevait tous les jours des présents de chevaux, d'habits, de vaisselle et d'argent; et que ses amusements favoris étaient la chasse à l'oiseau et la joute.

(1163) Henri II voulut lui faire avoir l'archevêché de Cantorbéry. Sa mère l'impératrice Mathilde semblait prévoir les malheurs qui pouvaient en résulter; elle s'y opposa. Il n'en persista pas moins dans son projet. Thomas Becket fut élu d'après une invitation, ou plutôt, suivant plusieurs auteurs anglais, d'après un ordre du monarque. A peine fut-il placé sur la chaire archiépiscopale, qu'il changea sa manière de vivre, se soumit à toute la sévérité des règles ecclésiastiques, et annonça la fierté, la hauteur et les prétentions qu'on avait reprochées à plusieurs de ses prédécesseurs. Henri était dans ses états de France. Le nouveau primat n'attendit pas le retour du roi, et lui renvoya les sceaux de chancelier. Bientôt après il alla au concile de Tours, où le pape le reçut avec des honneurs extraordinaires, et lui accorda de grands priviléges. Revenu du concile, et en vertu d'un décret de cette assemblée, il demanda que le roi fît rendre à son église plusieurs fiefs et plusieurs châteaux dont, suivant lui, ses prédécesseurs n'avaient pas pu ap-

prouver l'aliénation. Cette démarche irrita en vain les nobles d'Angleterre. Il confia à une de ses créatures la direction d'une église qui, d'après des lois existantes, devait être conférée par un Guillaume, seigneur du fief où l'église était située. Guillaume chassa les agents de l'ecclésiastique nommé par l'archevêque. Thomas excommunia Guillaume. Le roi, blessé de la conduite du primat, lui écrivit pour l'engager à retirer l'excommunication. Thomas refusa le monarque. Il se décida néanmoins, peu de temps après, à donner l'absolution à Guillaume, dans la crainte d'une loi qui déclarait coupables de haute trahison ceux qui oseraient excommunier à l'insu du roi un vassal militaire de la couronne.

Un noble du comté de Worcester fut tué par un clerc qui avait débauché sa fille. Le roi voulut que le coupable fût traduit devant les juges séculiers : Becket s'y opposa, et le fit renfermer dans les prisons de la primatie. Un autre clerc vola un calice d'argent dans une église de Londres. Le roi le réclama en vain : l'archevêque le fit juger; et quoique les cours ecclésiastiques n'eussent pas le droit d'infliger de peine corporelle, il voulut que le coupable fût marqué au visage avec un fer chaud. Tant de résistance à la puissance du monarque, non seulement irrita Henri, mais encore alarma toute la nation. On voyait l'autorité royale près d'être envahie par un clergé qui serait bientôt le maître de la Grande-Bretagne.

En peu de temps, disent les historiens d'Angleterre, plus de cent personnes furent tuées par des

ecclésiastiques, et les meurtriers furent soustraits à la punition qu'ils n'avaient que trop méritée. Henri ne crut pas pouvoir tolérer plus long-temps tant de rébellions. Il assembla les évêques à Westminster; il leur parla avec force des désordres et des crimes des clercs; il se plaignit de la corruption des tribunaux ecclésiastiques; il demanda que lorsqu'un clerc serait accusé d'un meurtre, un juge royal assistât au procès par lequel l'archidiacre, s'il y avait lieu, dégraderait et livrerait le clerc à un tribunal séculier. Le primat et les autres prélats délibérèrent sur la proposition du monarque. Les évêques la trouvèrent juste; mais le primat cita des canons et des décrets des pontifes de Rome; il soutint qu'un coupable ne pouvait pas être soumis à deux punitions pour le même délit; il prétendit que, les ecclésiastiques ne pouvant concourir à aucun jugement qui ordonnerait l'effusion du sang, ils ne pouvaient exposer aucun clerc à une peine capitale.

Henri, mécontent du refus des évêques, leur demanda s'ils voulaient obéir aux lois et aux coutumes du royaume. Le primat répondit qu'ils s'y soumettraient dans ce qui ne porterait aucune atteinte aux droits de leur ordre. Le roi indigné, et redoutant le caractère entreprenant de l'archevêque, obligea Becket à rendre les châteaux forts dépendant de la place de chancelier, et que le primat avait conservés après avoir renvoyé les sceaux, et se hâta de quitter Londres. Le départ du monarque irrité alarma les évêques; ils pressèrent l'ar-

chevêque de consentir aux volontés du roi, Becket fut long-temps inflexible. Philippe, légat du pape, joignit cependant ses instances à celles des prélats; il l'exhorta, au nom du souverain pontife, à préférer les mesures pacifiques. L'archevêque fut ébranlé; il céda : il alla trouver Henri, et lui promit d'observer scrupuleusement les lois et les coutumes de la Grande-Bretagne. Henri convoqua à Clarendon une assemblée des nobles et des prélats de la Grande-Bretagne, pour recevoir solennellement la promesse du primat et celle des évêques. Becket avait changé d'avis : lorsque l'assemblée fut réunie, il refusa ce qu'il avait promis. Les principaux seigneurs le pressèrent néanmoins avec tant de force de se conformer aux lois du royaume, et de ne pas irriter plus vivement que jamais le caractère de Henri, qu'il changea de nouveau, et jura entre les mains du roi, ainsi que tous les évêques, d'obéir aux lois et aux coutumes établies sous l'aïeul de Henri. On rédigea ces coutumes, et voici les dispositions de cet acte qui peuvent le plus servir à faire connaître les mœurs et les usages anglais du douzième siècle.

Les juges royaux devaient prononcer sur tous les procès relatifs à des présentations à des bénéfices, prendre connaissance des crimes commis par des membres du clergé, et décider sur les dettes contractées uniquement par serment. Aucun évêque ni aucun clerc ne pouvait quitter l'Angleterre qu'avec la permission du roi, et en donnant caution qu'il n'entreprendrait rien contre le roi ni le

royaume. Aucun vassal ou officier ministériel du roi ne pouvait être excommunié sans le concours du monarque, et, en son absence, de son justicier. Les archevêques, évêques et autres ecclésiastiques qui tenaient leurs possessions à titre de baronnies étaient obligés de comparaître devant les juges et les officiers du roi, au sujet des devoirs attachés à leurs domaines, et d'assister, comme les autres barons, aux cours royales, à moins que le jugement ne dût ordonner la perte de la vie ou celle d'un membre. Le roi jouissait des revenus de tous les évêchés et des abbayes ou prieurés fondés par un monarque anglais. L'élection des évêques, abbés ou prieurs était faite par le chapitre ou par le couvent, avec le consentement du roi, et l'ecclésiastique élu devait, avant sa consécration, rendre hommage et jurer fidélité au roi, comme au seigneur lige, de sa vie, de ses membres et de ses honneurs temporels. Les enfants des vassaux et des serfs ne pouvaient être ordonnés sans le consentement de leur seigneur.

(1164) Ces coutumes ou constitutions déplurent au pape, qui en condamna plusieurs articles comme contraires aux canons ecclésiastiques. L'archevêque, toujours changeant dans ses résolutions, se repentit d'avoir juré d'observer les coutumes, se concerta avec les évêques pour en empêcher l'exécution, s'imposa quarante jours de pénitence; et ne voulut remplir les fonctions du sacerdoce qu'après avoir reçu l'absolution du pontife de Rome.

Le pape prévoyant la tempête qu'allaient exci-

ter la rébellion du primat et le ressentiment du fier Henri, envoya l'archevêque de Rouen en Angleterre, pour tâcher de conjurer l'orage : mais le roi ne voulut entendre parler d'aucun arrangement, tant que le pape s'opposerait à l'exécution des constitutions royales.

La querelle entre le monarque et le primat devient cependant plus vive que jamais. L'archevêque craint qu'on ne le poursuive devant les tribunaux, à cause de sa désobéissance aux lois du royaume; il veut quitter l'Angleterre : il s'embarque à Rumney; il est repoussé par les vents contraires. Mais ce n'est pas contre sa rébellion que les tribunaux vont sévir; ce n'est pas la sainteté des lois et les droits sacrés des rois et des nations que la justice va faire respecter : le prélat va être attaqué pour une faute particulière, pour un délit bien moins important, pour une désobéissance bien moins éclatante. L'esprit du douzième siècle explique ce procédé.

Un seigneur anglais, nommé Jean Mareschal, avait plaidé devant la cour de l'archevêque pour un bien dont l'église de Cantorbéry était en possession : sa demande avait été rejetée. Il appelle du jugement à la cour du roi. On somme le prélat de paraître : il prétexte une maladie, et envoie à sa place quatre chevaliers qui présentent une lettre d'excuse, et un acte du shérif qui indique les nullités des titres de Jean Mareschal. La cour du roi rejette l'excuse, fait arrêter les chevaliers comme ayant présenté des faussetés, et ordonne

que l'archevêque soit sommé de se présenter devant le conseil royal à Northampton.

On accuse le primat dans ce conseil. On lui reproche d'avoir méprisé l'autorité du monarque, et d'avoir manqué à la fidélité qu'il devait au roi en ne paraissant pas après l'appel de Jean Mareschal. Le prélat insiste en vain sur la pureté de ses intentions : il dit que sa partie adverse a juré sur un livre d'hymnes, et non sur l'Évangile. Il est condamné : l'évêque de Winchester prononce le jugement. Les châteaux et les biens du prélat sont confisqués. Il est obligé de se soumettre à sa condamnation, et presque tous les évêques se déclarent ses cautions.

Un second procès succède à celui que l'archevêque vient de perdre. On lui redemande trois cents livres qu'il n'avait pas eu, disait-on, le droit de conserver. Il répond qu'il n'a pas été cité à ce sujet, et qu'il a employé une somme plus forte à réparer des châteaux du roi. Mais Henri n'ayant pas admis son excuse, le prélat donne caution pour le paiement de trois cents livres.

Le lendemain on intente un troisième procès à l'archevêque. On réclame le paiement de mille marcs qu'il avait empruntés du monarque, et on veut qu'il rende compte, non seulement des revenus de l'archevêché, mais encore de ceux des évêchés et des abbayes qui avaient été vacants pendant qu'il était chancelier. Le primat dit que n'ayant pas été cité pour ces objets, il n'a pas pu préparer le compte qu'on exige, mais qu'il ne refuse pas

de le rendre. Le roi veut que l'archevêque donne une caution pour les sommes qu'il pourrait être forcé de rendre. Ces sommes, suivant plusieurs écrivains anglais, pouvaient monter à deux cent trente mille marcs. Le primat ne trouve pas de caution. On lui accorde de consulter son clergé et ses suffragants. L'évêque de Winchester l'engage à offrir au roi deux mille marcs, qu'il promet de lui prêter: ces deux mille marcs sont refusés. Quelques évêques conseillent à Becket de renoncer à l'archevêché, et d'implorer la clémence du roi. Mais d'autres prélats veulent qu'il réclame les priviléges ecclésiastiques, et qu'il soutienne que son élection à l'archevêché l'a déchargé de toute poursuite civile relative à ce qui avait pu précéder son élévation, et de toutes les dettes qu'il avait contractées pendant qu'il tenait les sceaux du royaume. Le primat paraît adopter leur avis. Deux jours après il se plaint d'une incommodité douloureuse qui l'empêche de paraître devant la cour du roi. Henri envoie un grand nombre de comtes pour le visiter. Le primat promet de présenter sa défense. Sachant cependant qu'il lui est impossible de rendre compte de tout ce qu'il a reçu, il se résout à réclamer les priviléges ecclésiastiques. Désirant d'émouvoir le peuple en sa faveur, il célèbre la messe avec solennité, et veut aller à la cour revêtu de tous les ornements pontificaux. Le clergé l'engage à quitter son pallium et sa mitre; mais il se rend au palais précédé de la croix, la prend dans sa main pour entrer dans le palais, et s'arrête dans

une des salles qui précèdent l'appartement du roi. Henri se plaint aux évêques et aux barons de ce qu'il regarde comme un défi. Les évêques lui répondent que le primat leur a reproché d'avoir concouru à la confiscation de ses châteaux et de ses domaines, qu'il avait appelé de ce jugement au pape, et qu'il leur avait défendu, au nom du saint-siége, de prendre part à aucun jugement relatif à la conduite qu'il avait tenue avant d'être archevêque. Le roi, plus irrité que jamais, charge les barons de demander au primat s'il a réellement formé un appel aussi contraire au serment de fidélité qu'il avait prêté à Clarendon. L'archevêque répond que ce serment avait renfermé la réserve de ce qu'il devait à Dieu, à la dignité qu'on lui avait conférée, à l'honneur de l'épiscopat. Il n'était obligé, ajoute-t-il, à rendre aucun compte de ce qui avait précédé son élection; il n'avait pas de caution à donner; il n'avait fait aux évêques que les défenses nécessaires à sa sûreté; et il avait appelé au pape pour mettre sous la protection du souverain pontife et sa personne et son église.

Le roi rappelle aux évêques qu'en vertu de l'hommage qu'ils lui ont rendu ils doivent siéger avec les barons, pour prononcer sur la rébellion du primat. Les prélats supplient le roi de permettre qu'ils obéissent à la défense du prélat, dont ils redoutent le caractère, et qui ne leur paraît que trop prêt à les excommunier, ou du moins à les suspendre de leurs fonctions. Ils se réunissent, avec le consentement du monarque, séparément des

barons; ils envoient à l'archevêque des députés. On lui représente que, d'après les constitutions de Clarendon, les évêques sont obligés de juger avec les barons; on lui rappelle qu'il a juré le premier de se conformer à ces constitutions; on lui déclare que néanmoins les évêques obéiront provisoirement à sa défense, mais qu'ils vont appeler au pape de sa décision. « Jamais aucun prélat, répond » le primat, n'a été lié par les constitutions, en ce » qui peut blesser la dignité et les droits ecclésias- » tiques; elles ont été d'ailleurs condamnées par » le pape. Je me défendrai devant le souverain pon- » tife. »

Henri ordonne alors aux comtes, aux barons, et à quelques grands shérifs, de juger le primat. On le déclare coupable de parjure et de trahison. Le comte de Leicester, l'un des justiciers du royaume, le somme de se défendre devant la cour royale. L'archevêque répond que lorsqu'il a été nommé au siége de Cantorbéry, il a été dégagé de tous ses rapports avec la cour; qu'il ne peut répondre à aucune accusation relative à sa conduite antérieure, et qu'il ne reconnaît d'autre juridiction que celle du pape, sous la protection duquel il veut se retirer. Il s'avance alors avec sa croix vers la porte du palais: on l'ouvre devant lui; mais en traversant les salles, il s'entend traiter de parjure et de traître. A l'instant où le roi en est informé, il fait publier dans toutes les rues une défense royale d'insulter l'archevêque. Le primat arrive sans aucun accident au couvent de Saint-

André; il envoie trois évêques pour demander la permission de sortir du royaume. Henri remet sa réponse au lendemain. L'archevêque craint d'être arrêté; il part secrètement pendant la nuit, accompagné de deux domestiques. Il va d'abord vers Lincoln, change ensuite de route, se tient caché pendant le jour, arrive à Sandwich sans être reconnu, s'embarque et descend en Flandre, auprès de Gravelines.

Henri apprend la fuite de Thomas Becket; il assemble son conseil: on décide qu'on ne déplacera aucun des officiers du primat, qu'on ne saisira pas ses revenus; et Henri se contente d'envoyer au pape une députation chargée de l'engager à déposer Becket, et composée de l'archevêque d'Yorck, de quatre évêques, de trois des chapelains du roi, de deux comtes et de plusieurs barons.

Ce prince écrit cependant à Louis VII, roi des Français, et à Philippe, comte de Flandre, pour les prier de ne point accorder leur protection au fugitif, et de ne pas lui permettre de séjourner dans leurs états. Malgré ces lettres, le comte de Flandre traite l'archevêque avec bonté, et Louis le visite à Soissons et lui promet sa protection.

Le pape était à Sens. Les députés de Henri y étaient arrivés avant Becket. Le pontife de Rome ne veut examiner l'affaire de l'archevêque qu'après l'arrivée de ce prélat. On leur avait ordonné de ne pas attendre la réponse du pontife suprême pendant plus de trois jours. Ils le prient d'envoyer en Angleterre des légats chargés de terminer défi-

nitivement l'affaire du primat. Le pape ne veut pas accorder de légats, à moins qu'on ne puisse appeler au siége apostolique. Les députés repartent, et rencontrent sur leur route le primat, escorté de trois cents cavaliers. Les cardinaux viennent au-devant de l'archevêque; il entre dans Sens en triomphe et au milieu des acclamations du peuple: le pape se lève à son approche, et l'embrasse avec les plus grandes marques d'affection.

Continuons de présenter, dans l'histoire des démêlés de Henri et de l'archevêque, les traits les plus remarquables du douzième siècle.

Henri, blessé de la réception faite à Becket, renonce à la décision qu'il attendait du pape. Il assemble les barons, et, d'après leur avis, il fait séquestrer les revenus de l'archevêché de Cantorbéry, et des églises, châteaux et domaines des partisans de Thomas Becket, et il publie un édit qui bannit tous les parents et les domestiques du prélat.

L'archevêque déclare au pape que son élection n'a pas été canonique, qu'il a été élevé sur son siége par l'autorité royale; il se démet de l'archevêché entre les mains du pontife. Le pape le rétablit dans ses droits d'archevêque, annule l'acte qui avait confisqué les châteaux et les biens de Becket, sous prétexte que les biens des ecclésiastiques ne sont que les domaines de l'église, et après avoir ainsi usurpé et violé l'autorité temporelle des monarques et des représentants des nations, il recommande Becket à l'abbé du monastère de Pontigny, où le prélat se retire. Becket y est entretenu

aux dépens du monastère. Il désire d'y prendre l'habit religieux; il écrit à ce sujet au pape, et Alexandre III lui envoie un habit de moine, béni de sa main.

(1165) Henri désire d'avoir une conférence avec le pape : il passe en Normandie. Le pontife de Rome, par une résolution bien extraordinaire, ne veut voir le roi d'Angleterre qu'en présence de l'archevêque. Henri rejette cette proposition avec une juste fierté; et toute espérance d'arrangement paraît s'évanouir.

Il promulgue en conséquence trois constitutions avant de quitter la Normandie. D'après ces actes, nul ne peut, sous peine d'emprisonnement, appeler au pape ni au primat. La confiscation des terres des partisans de Thomas Becket est renouvelée. Les titulaires des bénéfices ecclésiastiques, absents de l'Angleterre, sont sommés d'y retourner dans trois mois, sous peine de la saisie de leurs biens. Ceux qui apporteraient dans la Grande-Bretagne des lettres du pape ou du primat, portant interdiction de la totalité ou d'une partie du royaume, doivent être punis comme des traîtres. Et remarquez les mœurs et les idées du siècle : si le coupable est un prêtre séculier, il doit perdre les yeux, et subir une mutilation honteuse; s'il est régulier, on doit lui couper les pieds; s'il est laïque, il doit être pendu; et s'il est lépreux, le feu doit être son supplice. Les évêques, abbés, prêtres ou laïques qui obéiraient à des lettres d'interdiction du primat ou du pape seraient chassés du royaume

avec leurs parents. Personne ne peut entrer dans la Grande-Bretagne ni en sortir sans la permission du roi; et la taxe connue sous le nom de denier de Saint-Pierre ne doit pas sortir de l'échiquier.

Le pape cependant excommunie Hugues Bigot, comte de Norfolk. Les évêques de Londres et de Norwich publient la bulle; le monarque ordonne de les poursuivre comme désobéissant aux constitutions de Clarendon, que Henri fait envoyer à tous les tribunaux d'Angleterre.

Le roi bientôt après appela en Normandie la reine Éléonore pour lui remettre le gouvernement de ses états du continent, passa en Angleterre, marcha contre les Gallois qui avaient ravagé un comté voisin de leurs montagnes, les mit en déroute, fit prisonniers les fils de plusieurs de leurs chefs, prit le château de Cardigan, revint en France combattre des seigneurs turbulents du Maine et de la Bretagne, les vainquit (1166), arrêta le mariage de son fils Geoffroy avec Constance, fille de Conan, duc des Bretons, reçut de ce prince la souveraineté de toute la Bretagne, excepté du comté de Guingamp, que Conan se réserva, se fit reconnaître par les nobles bretons, visita les châteaux fortifiés, et fut joint au mont Saint-Michel par Guillaume, roi d'Écosse, successeur de Malcolm, et par Ninian, prince des îles Westerns, qui venaient l'un et l'autre servir sous ses enseignes en qualité de volontaires.

Dans le commencement de l'année précédente

un tremblement de terre avait répandu l'alarme dans les provinces de Cambridge, de Norfolk et de Suffolk. De grands éboulements encore assez fréquents à cette époque dans certaines contrées, ou de fortes secousses, produites par l'action de volcans plus ou moins éloignés, pouvaient occasioner ces terribles commotions; mais une de ces tempêtes politiques; toujours bien plus funestes que les orages des airs ou ceux de l'intérieur du globe, menaçait la Grande-Bretagne. Le pape Alexandre III, qui n'était pas reconnu par l'empereur roi de Germanie, et qui ne se croyait pas encore entièrement affermi sur la chaire apostolique, modérait le ressentiment, l'ardeur et la fierté rebelle du primat; mais, malgré tous ses efforts, l'archevêque tâche par ses lettres et par ses émissaires de soulever tous les esprits contre le roi d'Angleterre. Il soutient que sa cause est celle de Dieu même; il ose dire que Jésus-Christ a été jugé dans sa personne par le tribunal laïque qui l'a condamné; il porte l'audace jusques à écrire à Henri que toute la puissance du monarque ne vient que de l'église; que les prêtres ne sont pas soumis aux lois humaines; que les laïques doivent obéir à la puissance ecclésiastique, et que le roi doit renoncer aux anciennes coutumes et aux prérogatives de sa couronne.

Sa révolte devient bientôt d'autant plus violente, que le pape, rassuré sur sa propre position, ne retient plus ses mouvements désordonnés. Alexandre III confirme même la primatie de Becket sur toute

l'Angleterre, et ordonne aux évêques de la Grande-Bretagne, sous peine d'excommunication, de procurer la restitution de tous les bénéfices qui appartenaient aux partisans de l'archevêque.

Le primat, animé par la protection du pape, va d'abord à Soissons, où il passe une nuit auprès des reliques d'un saint très vénéré dans cette ville; de là il se rend à Vezelay, et se prépare à lancer les foudres spirituelles contre le roi et ses ministres. Mais il apprend que Henri est malade; il se hâte de lui écrire; il le menace des censures ecclésiastiques, s'il ne répare pas promptement les injustices dont le clergé a été l'objet: il excommunie plusieurs ministres du roi, tous ceux qui ont confisqué les revenus de son siége, tous ceux qui ont obéi aux constitutions de Clarendon; et, ne mettant plus de frein à des prétentions aussi absurdes que coupables, il annule ces constitutions, et le serment que les barons et les évêques ont prêté de les observer.

Le pape ratifie l'acte séditieux du primat; et néanmoins, cet acte produit peu d'effet dans la Grande-Bretagne: malgré les préjugés et l'ignorance générale, il révolte la plupart des esprits. Mais Henri écrit aux religieux de Cîteaux, qui occupent l'abbaye de Pontigni, que s'ils continuent de garder Becket dans leur cloître, il fera saisir dans tous ses états les biens de leur congrégation.

(1167) L'archevêque va à Sens. Louis-le-Jeune lui accorde une pension. Becket se retire dans le monastère de Sainte-Colombe; il trouve le moyen

de faire parvenir sa censure à l'évêque de Londres, à qui il ordonne, sous peine d'excommunication, de rétablir dans leurs bénéfices tous ceux qui en ont été privés. L'approbation donnée par le pape à la censure de l'archevêque jette l'évêque de Londres dans une grande perplexité; mais bientôt le pape, ayant entendu les députés du clergé d'Angleterre, suspend les effets de l'acte de Becket, et envoie en Normandie deux légats chargés de tout arranger.

Becket prétend qu'ils sont trop attachés au roi pour qu'il puisse se soumettre à leur décision. La cour de France, qui n'aime pas Henri, réunit ses instances à celles de l'archevêque : les pouvoirs des légats sont limités avant qu'ils arrivent en Normandie. Ils trouvent à Caen un grand nombre de prélats, et le roi d'Angleterre, qui n'apprend qu'avec un mécontentement très vif que le primat ne sera pas obligé de se conformer à leur décision. Ils vont cependant auprès de l'archevêque; ils lui parlent des dispositions pacifiques du roi; ils lui proposent de se démettre de son archevêché, à condition que le monarque renonce aux constitutions. Il refuse tout arrangement jusques au moment où ses adhérents et lui seront rétablis dans leurs bénéfices et dans leurs domaines.

Ils reviennent auprès de Henri, qui les charge de faire connaître au pontife suprême l'obstination de Becket. Il demande que l'archevêque soit privé de toute communication avec ses états, et il ne dissimule pas que si Alexandre III se refuse à sa

demande, il pourra céder aux instances de l'empereur en faveur de l'antipape.

Des rébellions d'une autre nature que celle de Becket occupèrent bientôt le roi de la Grande-Bretagne. Il avait enlevé des priviléges aux barons de la Guyenne et du Poitou ; ces barons résolurent de prendre les armes pour les recouvrer. Ils s'adressèrent au suzerain du Poitou et de l'Aquitaine ; ils firent un traité avec Louis-le-Jeune, ils lui donnèrent des otages, et levèrent l'étendard de l'insurrection (1160). Henri marcha contre eux, prit plusieurs de leurs châteaux, laissa le gouvernement des deux provinces à la reine Éléonore et au comte de Salisbury, et vint auprès de Mantes, où dans une conférence avec Louis il obtint le renouvellement d'une trève qui était près d'expirer.

Gui de Lusignan et les autres barons du Poitou profitèrent de l'absence de Henri pour s'insurger de nouveau : ils immolèrent le comte de Salisbury : Henri fut obligé de suspendre les effets de sa vengeance, et d'aller faire la guerre aux barons de Bretagne qui avaient refusé de lui obéir, et avaient, comme ceux du Poitou, fait un traité avec Louis VII et donné des otages. Henri ravagea les campagnes et prit les châteaux forts des environs de Porhoet, de Dinan, de Saint-Malo ; mais il tâcha en vain, dans une nouvelle entrevue qu'il eut avec le roi des Français, auprès de la Ferté-Bernard, d'obtenir une seconde prolongation de la trève.

Louis et Henri furent tous les deux à la tête de leurs troupes. Les champs furent ravagés, plu-

sieurs villes furent brûlées, tant la manière de faire la guerre était encore barbare; mais il n'y eut d'ailleurs que des escarmouches, et les deux monarques évitèrent un combat général.

L'empereur et les princes d'Allemagne offrirent à Henri d'entrer en France, à la tête d'une armée nombreuse, s'il voulait reconnaître l'antipape. Mais le roi d'Angleterre voulait encore ménager Alexandre, de qui il avait obtenu une dispense pour le mariage de son fils Geoffroy avec Constance, héritière de Bretagne.

Le refus de Henri n'empêcha pas cependant de célébrer avec beaucoup de solennité l'union dont il était convenu depuis long-temps, ainsi que l'empereur, celle du duc de Saxe avec Mathilde, princesse d'Angleterre, qui eut pour sa dot une somme immense produite par une taxe générale et par un impôt établi sur les juifs.

Malgré ce même refus, Alexandre, entraîné par les importunités de Becket et par les sollicitations de Louis VII, l'ennemi de Henri, permit à l'archevêque de publier ses censures contre le roi et le royaume d'Angleterre.

En conséquence de la bulle du pape, l'archevêque excommunie quelques uns des ministres du roi, malgré leur second appel, et sans employer les formes et les citations juridiques. Deux nonces arrivent auprès de Henri, à Domfront en Normandie; ils présentent au roi des lettres d'Alexandre. Le pape presse le monarque de rétablir le primat sur son siége. Henri rassemble à Bayeux les pré-

lats de Normandie; il consent, par égard pour Alexandre, à se réconcilier avec Becket et son clergé : mais il demande que les nonces absolvent ceux de ses ministres qui sont avec lui, et qu'ils passent la mer pour aller absoudre ceux qui sont en Angleterre. On dresse un acte pour cet arrangement; le roi y fait insérer cette réserve, *sauf les droits et la dignité de son royaume.* On s'oppose à cette addition, qui néanmoins est un devoir sacré pour le monarque. L'archevêque de Rouen propose de dire que l'archevêque et son clergé seront rétablis dans leurs bénéfices, comme avant leur expulsion. Le roi insiste pour le maintien de sa réserve. Les partisans de l'archevêque s'y opposent avec une obstination que l'on ne peut concevoir qu'en rappelant toutes les erreurs superstitieuses et funestes produites par l'ignorance. Les nonces partent sans avoir pu terminer aucune convention.

Les évêques de Normandie, fidèles à leur devoir, écrivent au pape pour soutenir le droit du roi, et des envoyés du monarque vont demander au pontife d'absoudre ceux que Becket a excommuniés, et d'empêcher que les démarches séditieuses de l'archevêque ne soient ni renouvelées ni imitées, afin que le roi ne soit pas obligé de garantir par son autorité royale, et son honneur et sa sûreté.

Peu de temps après, le départ de Gui de Lusignan pour Jérusalem, dont il venait d'être nommé roi, affaiblit les forces des barons insurgés du Poitou. Les armes du monarque anglais détruisi-

rent leur ligue, et Henri s'arrangea avec le roi des Français, dans une conférence tenue à Montmirail.

Ce fut après cette pacification que le roi d'Angleterre céda le Maine et l'Anjou à son fils aîné Henri, qui avait déjà la Normandie; la Guyenne et le Poitou, à Richard, et la Bretagne à Geoffroy, qui cependant ne dut la garder que comme un fief dépendant de la Normandie, et qui jura d'être fidèle à son frère aîné.

Louis VII, en qualité de suzerain de tous les fiefs que nous venons de nommer, confirma les arrangements de famille agréables à Henri. Le jeune Henri avait déjà rendu hommage pour la Normandie, à Louis VII son beau-père; il lui jura fidélité, ainsi qu'à Philippe, fils du roi des Français, et qu'on devait surnommer Auguste, pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Richard, fiancé avec Alix, princesse de France, rendit hommage pour le Poitou et pour la Guyenne. Le roi d'Angleterre fut rétabli dans la charge de grand-maître de la maison du roi de France, charge héréditaire dans la famille des comtes d'Anjou, et le jour d'une fête solennelle, il servit en cette qualité Louis VII au banquet royal.

La paix qu'il venait de faire avec le roi des Français lui permit d'achever de soumettre le comte d'Angoulême, celui de la Marche, et presque tous les nobles qui avaient pris les armes contre lui. Il détruisit leurs châteaux; et étant allé ensuite en Normandie, dans le Maine et dans l'Anjou, non

seulement il y fit élever des fortifications redoutables, mais encore il établit des pêcheries sur la Mayenne, et fit faire des levées sur la rive septentrionale de la Loire, pour contenir les eaux de cette belle rivière.

Louis s'étant sincèrement réconcilié avec Henri, bien loin d'animer contre le roi d'Angleterre et le pape et le primat rebelle, fait tous ses efforts pour faire cesser la division funeste qui existait toujours entre Henri et l'archevêque. Les évêques déterminent Becket à se jeter aux pieds de son roi, et à s'en rapporter à sa volonté pour les conditions de la réconciliation. Il est introduit devant Henri, en présence de Louis VII; il lui fait ses soumissions. Mais une nouvelle réserve va de nouveau éloigner la paix: le primat ajoute, *sauf l'honneur de Dieu, et la liberté de l'église.* Le roi d'Angleterre se tourne vers celui de France, se plaint de l'obstination du primat, et cependant il offre de le faire remonter sur le siége de Cantorbéry, et de le faire jouir de tous les priviléges et de toute l'autorité des plus célèbres de ses prédécesseurs, à condition qu'il promette de ne pas refuser à son roi les respects rendus par les plus puissants des primats aux plus faibles monarques de la Grande-Bretagne (1169). Le roi des Français, les seigneurs et les prélats qui étaient présents pressent Becket d'accepter la proposition de Henri. Le primat ne veut y consentir qu'en conservant sa réserve: plusieurs nobles français condamnent hautement ce qu'ils appellent son orgueil; ils s'écrient qu'il ne

mérite plus aucune protection, et qu'il ne doit plus résider ni dans les états du roi d'Angleterre ni dans ceux du roi de France. Les deux monarques se séparent: l'archevêque paraît abandonné. Louis-le-Jeune cesse non seulement de le visiter, mais encore de lui faire donner les objets nécessaires à son entretien. Il lui rend néanmoins sa faveur, et lorsque Henri lui adresse des députés pour lui rappeler combien peu Becket mérite son appui, il répond que si le roi d'Angleterre désire de maintenir les coutumes de ses prédécesseurs, il veut conserver les maximes hospitalières dont il a hérité. Quelque coupable que fût l'archevêque, on ne peut que louer les sentiments de Louis.

La protection du roi des Français ranime le ressentiment de Becket. Le pape en avait contenu les effets; mais, offensé de la dernière lettre de Henri, il écrit au primat, que s'il n'est pas incessamment rétabli dans ses droits, ainsi que son clergé, il peut exercer ses pouvoirs de légat dans toute leur plénitude.

L'archevêque se hâte d'excommunier les ministres du roi d'Angleterre, les évêques de Londres et de Salisbury, quelques autres personnes qui avaient soutenu les constitutions de la Grande-Bretagne, contre les décisions ecclésiastiques, et d'interdire la province de Cantorbéry, à moins que Henri ne lui fasse une satisfaction convenable avant une époque très prochaine.

Le roi demande au pape d'annuler une sentence aussi irrégulière que téméraire, et l'évêque de

Londres, qui avait appelé au pontife suprême de l'excommunication de Becket, est chargé de porter à Alexandre III la lettre de Henri.

Ce prélat veut traverser la Bourgogne; mais les partisans de Becket parviennent à lui interdire cette route. L'évêque de Londres est obligé de passer par la Provence; mais à peine est-il à Milan, qu'il apprend par une lettre du pape que l'archevêque de Rouen a reçu l'ordre de l'absoudre.

Alexandre cependant sait que les sentences d'excommunication sont méprisées par la plus grande partie de la nation anglaise. Il connaît le caractère de Henri; son influence sur les Anglais, son zèle pour soutenir ses prérogatives; il craint de voir le siége apostolique perdre sa puissance dans la Grande-Bretagne: il a recours à la modération; il envoie de nouveaux députés à Henri. De nouvelles conférences ont lieu à Montmirail. Le roi de France veut bien y assister. Ce monarque, ainsi que les seigneurs et les prélats qui l'ont accompagné, se joignent aux députés d'Alexandre, pour engager l'archevêque à se soumettre à Henri. Becket veut conserver ses anciennes restrictions: Henri les repousse. Le primat propose alors de jurer l'observation des anciennes coutumes, avec les mêmes clauses que les prélats anglais avaient employées en prêtant serment de fidélité au couronnement du roi d'Angleterre. Henri fait une grande faute; il imite trop l'inflexibilité de Becket; il rejette l'offre du primat: il est blâmé par toute l'assemblée. L'opinion paraît favorable à l'arche-

vêque, et plusieurs prélats français vont jusques à engager le pape à le protéger.

Henri sent le tort qu'il a eu; il envoie à Rome des agents chargés de demander la suspension des censures; et néanmoins il ordonne, en renouvelant les anciens règlements, qu'après le terme qu'il indique, tous les membres du clergé anglais se trouvent dans la Grande-Bretagne; que l'on regarde comme un crime d'état d'appeler au pape ou au primat, et d'obéir à leurs sentences; que ceux qui porteraient des lettres ou mandats d'Alexandre ou de Becket soient punis comme coupables de trahison envers le roi et le royaume; que toutes les personnes qui observeraient un interdit soient bannies avec leurs parents, et privées de leurs biens; et que tous les Anglais âgés de plus de quinze ans jurent d'observer la règle qu'il prescrit.

Malgré cette ordonnance, Henri hésite dans l'exécution du plan qu'il paraît avoir adopté. Il a une nouvelle entrevue, à Montmartre, avec Louis et ses prélats. Les évêques français engagent l'archevêque à présenter une requête au roi d'Angleterre, à lui exposer tous ses désirs pour son rétablissement et pour celui de son clergé. Henri reçoit cette requête sans peine. Quelques difficultés s'élèvent au sujet des bénéfices dont on a disposé pendant l'absence de Becket. Le roi de la Grande-Bretagne consent à donner mille marcs d'argent pour les frais du retour de l'archevêque, et s'en rapporte pour le fond des prétentions du primat à la décision des pairs de France, de l'église gal-

licane, ou de l'université de Paris. Les Français applaudissent à la modération du roi d'Angleterre. Becket demande que ce prince donne une caution de sa promesse : on s'écrie qu'il manque de respect à son souverain. L'archevêque désire que du moins Henri lui accorde le baiser de paix. Henri le refuse; il a juré dans sa colère de ne jamais embrasser le primat: il ne fait aucune nouvelle proposition, et prend congé du roi de France.

Il envoie néanmoins des prélats au pape. Il offre de faire donner le baiser de paix à l'archevêque par son jeune fils Henri. Alexandre approuve cet arrangement, et charge l'archevêque de Rouen et l'évêque de Nevers de conclure le traité de réconciliation.

(1170) Henri II cependant était repassé en Angleterre. Il n'y avait pas paru depuis près de quatre ans; son absence avait fait naître de grands désordres dans l'administration. Les shérifs avaient été continués dans leurs fonctions ; les dissensions ecclésiastiques avaient empêché qu'on ne s'occupât de leur conduite ; les revenus de l'état avaient été dissipés; on avait opprimé le peuple. Henri assembla un grand conseil à Windsor. On ordonna que les shérifs, leurs baillis et leurs autres officiers s'engageraient, sous caution, à venir devant le roi rendre compte de leur administration. Presque tous furent condamnés à perdre leurs places.

Vers le même temps, le roi désire que son fils, le jeune Henri, âgé de seize ans, soit couronné comme héritier du royaume d'Angleterre. A peine

Becket est-il informé du projet du monarque, qu'il écrit à l'archevêque d'York et aux autres évêques de la Grande-Bretagne, pour leur défendre d'assister au couronnement. Personne n'ose remettre ses lettres aux prélats. Il charge le couvent de Christ-Church de publier une défense semblable, adressée à tous les suffragants de Cantorbéry. On ne fait aucune attention à ses ordres. Il a recours à l'évêque de Worcester, qui était en Normandie; il l'engage à porter lui-même ses défenses en Angleterre. La reine Éléonore et le justicier de la Normandie s'opposent au départ de l'évêque, et mettent un embargo sur les bâtiments du port de Dieppe, où ce prélat s'était rendu. Becket, traversé dans toutes ses démarches rebelles, implore l'intervention du roi de France. Louis se décide à menacer la reine Éléonore de toute la puissance de ses armes, si sa fille n'est pas couronnée en même temps que son époux. Mais, pendant tous ces mouvements, le jeune prince est couronné dans Westminster par l'archevêque d'York, légat du pape pour l'Écosse, en présence de l'assemblée la plus nombreuse. Guillaume, roi d'Écosse, son frère David, tous les barons, tous les prélats qui assistaient à la cérémonie, jurent fidélité au jeune prince, sauf ce qu'ils doivent au roi leur souverain. Un banquet solennel suit le couronnement: le roi veut présenter le premier plat. « Vous devez être » bien glorieux, dit-il à son fils, d'être servi par un » grand monarque. » Le prince ne répond rien à son père, mais il dit tout bas à l'archevêque d'York:

« Il n'est pas surprenant que l'héritier d'un grand » roi soit servi par le fils d'un petit comte. » Ces paroles sont répétées : elles attristent et indignent les Anglais.

Becket apprend le couronnement du jeune Henri. Dans ses premiers transports, il écrit au pape que le prince n'a pas prêté le serment de conserver les libertés de l'église, et qu'il a juré de maintenir les constitutions de Clarendon. Le pontife irrité suspend et excommunie tous les prélats qui ont assisté au couronnement; mais sachant, par l'évêque d'Évreux, que le prince n'avait pas parlé des constitutions et qu'il avait juré de maintenir la liberté de l'église, il modifie sa bulle, ne suspend que l'archevêque d'York, l'évêque de Londres, celui de Salisbury; et néanmoins on n'a aucun égard, en Angleterre, à la décision d'Alexandre.

Une scène bien remarquable va succéder à ces évènements.

Henri II avait repassé la mer. Il avait eu une entreyue avec le roi de France, qui venait de lui déclarer la guerre, parceque sa fille n'avait pas été couronnée avec son jeune époux. Il s'était justifié auprès de Louis, et les deux monarques s'occupaient des moyens de rendre la paix durable. Les légats vont à Sens visiter l'archevêque; ils l'engagent à renoncer au baiser de paix qu'il avait exigé; ils le mènent à Henri. Louis VII est absent, mais un grand nombre de seigneurs français assistent à l'entrevue. Le roi accueille Becket de la

manière la plus favorable; ils passent une grande partie du jour ensemble. L'archevêque accompagne Henri; il lui demande une satisfaction pour le siége de Cantorbéry, dont l'archevêque d'York a usurpé les droits en couronnant l'héritier présomptif du trône. Le roi l'accorde, et dit au primat que ce serait lui qui couronnerait sa belle-fille, et que, pendant la cérémonie, il mettrait le diadème sur la tête de son fils. L'archevêque, enchanté se jette aux pieds du monarque, qui le relève et accorde un grand nombre de grâces aux ecclésiastiques qui ont suivi le primat dans son exil; et cependant l'archevêque diffère, sous divers prétextes, de ne plus montrer de ressentiment contre ceux qui sont restés fidèles au roi, et n'accepte pas l'invitation du monarque qui veut l'engager à le suivre en Normandie.

Une maladie très grave que Henri II éprouve retarde les signatures que le monarque devait donner pour faire terminer l'arrangement projeté avec l'archevêque. Ce prélat conçoit des soupçons, et, reprenant toute la chaleur de son caractère, il presse le pape de donner un libre cours aux censures ecclésiastiques. Une bulle d'Alexandre renouvelle toutes les excommunications et l'interdit de tous les états de Henri, à moins que ce prince ne satisfasse entièrement l'archevêque. Le roi s'effraie; il propose une nouvelle entrevue à Amboise. La médiation du roi de France est acceptée. L'archevêque consent à recevoir du jeune Henri le baiser de réconciliation. Ses agents sont autorisés

à prendre possession de son siége ; son clergé recouvre tous ses bénéfices. Il part pour l'Angleterre ; il fait publier ses pouvoirs de légat, et, d'après plusieurs historiens, c'est avec la plus grande hauteur qu'il s'empresse de les exercer. Il parcourt avec faste la province de Kent : un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes l'accompagnent. Les habitants des villes qu'il traverse viennent en procession au-devant de lui, et célèbrent son retour par des hymnes. Il traite avec mépris les officiers du roi, et néanmoins il envoie un présent au jeune Henri, et part pour se rendre auprès de lui. Mais ce prince, offensé de l'audace de l'archevêque, qui, bien loin de remplir les conditions de l'arrangement, viole les lois, insulte au pouvoir royal, suspend ou dépouille plusieurs ecclésiastiques, et excommunie les laïques qui, malgré les décrets du pape, ont adhéré aux lois du royaume, lui fait dire de retourner dans son diocèse. Le primat, comme pour braver l'autorité du prince, passe plusieurs jours dans le comté de Middlesex. De retour à Cantorbéry, il monte en chaire le jour de Noël, prononce un discours qui ne peut qu'irriter les esprits contre ceux qui se sont opposés à ses prétentions, et excommunie solennellement plusieurs ministres, ainsi qu'un grand nombre d'officiers de la maison du roi, de justiciers et de seigneurs.

Le devoir de Henri II était de faire punir un prêtre factieux et un sujet rebelle ; mais, au lieu de n'employer que la sainte autorité des lois, il se

livre à la colère en apprenant, en Normandie, la nouvelle révolte de Becket; il lui échappe une sorte de vœu irréfléchi, mais terrible, et un grand crime va être commis. Le monarque, entraîné par une vivacité funeste, va jusques à dire qu'il n'aura jamais de repos tant que Becket sera vivant: il se plaint de n'avoir pas d'amis. Quatre chevaliers de la maison du roi s'engagent en secret et par serment à venger sa querelle. Henri apprend qu'ils sont partis pour l'Angleterre; il soupçonne leur résolution; il dépêche des courriers pour leur interdire toute violence, et se détermine à faire arrêter le primat. Richard du Hommet traverse la Manche, envoie des députés au jeune Henri, engage ce prince à envoyer secrètement un corps de chevaliers pour se saisir de l'archevêque, et garde la côte pour empêcher le prélat de s'échapper.

Les ordres du roi cependant n'étaient pas parvenus aux quatre chevaliers. Ils arrivent à Cantorbéry; ils chargent douze autres chevaliers qui s'étaient joints à eux de contenir le peuple; ils vont au palais du primat, s'emparent des portes, les font garder par les hommes de leur suite, marchent vers l'appartement de l'archevêque, lui adressent de violents reproches, s'irritent de ses réponses, sortent furieux pour rentrer avec de nouvelles armes. Les moines conjurent en vain Becket de s'échapper; il brave le fer des meurtriers: on aurait dit qu'il désirait la gloire du martyre. Il veut assister aux vêpres; il passe par le cloître du couvent; les assassins le suivent, fondent sur lui,

armés d'épées et de masses. Il reçoit quatre blessures à la tête, et tombe mort devant un autel qui est arrosé de son sang.

A l'instant le rebelle, haï de tant d'Anglais, devient un martyr vénéré. Le peuple entre en foule dans le cloître. On se croit sanctifié en trempant un doigt dans le sang de la victime.

La nouvelle de cet assassinat arrive en France. Le crime inspire une juste horreur à Louis VII; mais il oublie que l'autorité civile doit seule punir les meurtriers. Il trahit ses devoirs de roi: bien éloigné de prévoir tous les maux que produira un jour le souvenir de sa démarche, il s'adresse au pape; il le presse de venger la mort du primat. L'archevêque de Sens, légat du siége apostolique en France, interdit tous les états du continent qui obéissent à Henri. Alexandre confirme la décision de l'archevêque, et les moines d'Angleterre enflamment à un tel degré l'imagination d'un peuple ignorant et superstitieux, que l'autorité du monarque est presque méconnue.

Henri était à Argentan lorsqu'il apprit la mort de Becket; il en fut frappé comme d'un coup de foudre. Il prévit avec tant de force tous les malheurs que cet attentat devait faire naître, qu'il ne voulut, pendant trois jours, sortir de sa chambre ni recevoir aucune consolation. Les barons et les prélats qui étaient auprès de lui le déterminèrent enfin à prendre des mesures pour prévenir les suites funestes de l'évènement qu'il déplorait. Il envoie à Rome des ambassadeurs. Ils furent obligés de

jurer, au milieu d'un consistoire, que leur roi se soumettrait au jugement du pape (1171). Alexandre, apaisé par cette déclaration, se contenta d'excommunier les assassins du primat et leurs fauteurs; mais il envoya deux cardinaux pour examiner les circonstances de la mort de l'archevêque, et ce qui est remarquable, pour lui rendre compte de la pénitence du roi; et Henri fut obligé de payer pour le voyage de ces légats cinq mille marcs d'or et quarante mille marcs d'argent.

Le roi d'Angleterre cependant crut devoir détourner l'attention des Anglais, toujours occupés du malheureux assassinat. Il crut devoir tenter quelque grande entreprise qui occupât fortement les esprits; il imagina de conquérir l'Irlande. Le pape Adrien IV, sous le prétexte de favoriser la propagation de l'évangile, avait donné cette île à Henri II. Dans quelque ignorance que fût plongé le douzième siècle, Henri ne crut pas pouvoir se contenter de l'absurde donation d'Adrien. Des habitants de l'Irlande avaient pris plusieurs Anglais et les avaient vendus comme esclaves: Henri annonça l'intention de venger ces Anglais. D'ailleurs, quelque temps auparavant, un petit roi de Leinster, dans cette même Irlande, avait enlevé la femme d'un chef voisin de son territoire. Vaincu par ceux qu'il avait offensés, il s'était d'abord réfugié en Angleterre, était ensuite allé en Guyenne, auprès de Henri, avait imploré sa protection, et lui avait offert de lui rendre hommage de la couronne qu'il voulait recouvrer. Le roi de la Grande-Bretagne

avait permis aux Anglais, par des lettres patentes, de secourir ce roi de Leinster, qui se nommait Dermot. Le prince irlandais avait reçu un corps de troupes de Richard Strongbow, comte de Pembroke, lui avait promis sa fille en mariage, et l'avait déclaré son successeur. Aidé de plusieurs autres seigneurs anglais, il s'était emparé, avec le comte de Pembroke, d'une grande partie de l'Irlande. Richard, après la mort de Dermot, avait défendu avec succès, et contre les Irlandais, et contre les Danois établis en Irlande, des conquêtes qu'il avait offert de remettre entre les mains du roi de la Grande-Bretagne. Henri II voulut compléter ces conquêtes, et soumettre toute l'Irlande à son sceptre. Il fit venir son fils en Normandie, passa la mer, assembla une nombreuse armée, ordonna que les ports fussent gardés de manière que les actes du pape ne pussent pas pénétrer en Angleterre, et partit pour la ville de Pembroke. Il rencontra, dans le comté de Glocester, le comte de Pembroke qui venait au-devant de lui, et qui mit à sa disposition tout ce qu'il possédait en Irlande, du chef de sa femme, et tout ce qu'il avait conquis.

Pendant qu'il traversait une partie du pays de Galles, il reçut l'hommage des fils d'Owen Guineth, entre lesquels il s'était élevé une guerre civile. Ces discordes sanglantes avaient répandu tant de calamités dans ce fameux pays de Galles, qu'un des fils de Guineth, nommé Madoc, résolut de quitter sa patrie avec ses partisans. Il équipa plusieurs

vaisseaux, vogua vers le nord de l'Irlande, et se dirigeant ensuite vers l'ouest, arriva à des terres inconnues qu'il est impossible de ne pas regarder comme faisant partie de l'Amérique septentrionale. Il y forma un établissement avec ses compagnons. Ils revinrent dans leur pays, et firent un rapport si avantageux de la contrée qu'ils avaient découverte, que lorsqu'ils repartirent pour la colonie qu'ils venaient de fonder, un grand nombre de familles se joignirent à eux. Nous avons déjà vu des Samanéens arriver de l'Asie sur les rivages occidentaux de ce grand continent qui devait immortaliser Colomb et Américo Vespuce; et nous ne terminerons pas notre histoire sans parler de la découverte récente qu'on a faite dans ce même continent, d'un peuple qui peut-être descend des Gallois conduits en Amérique par leur prince Madoc.

A peine Henri fut-il arrivé à Pembroke, qu'il s'embarqua pour l'Irlande, à la tête d'une flotte de quatre cents bâtiments. Les Irlandais et les Danois s'empressèrent de se soumettre. Le roi donna au comte Richard, comme un fief relevant de la couronne, une grande partie de la province de Leinster, quelques autres contrées, plusieurs villes et châteaux fortifiés. Il reçut les hommages de ce Richard, comte de Pembroke; de Dermot Maccarty, roi de Corke; de Donald, roi d'Ossory; de Mélachlin O'Phelan, roi de Décie; de Reynald, prince ou roi de Waterford; de Donald O'Brian, roi de Thomond ou de Limerick; de Richard O'Carol, roi d'Uriel; et enfin de Roderic O'Connor, mo-

narque suprême de l'île. Il leur fit de riches présents; ils lui jurèrent fidélité, lui promirent des tributs annuels, et assistèrent à la cour plénière qu'il tint à Dublin avec beaucoup de magnificence, pendant les fêtes de Noël.

Les évêques l'avaient félicité à Waterford, et avaient juré de lui être fidèles. Depuis le règne des Saxons dans la Grande-Bretagne, on n'avait cessé de voir des Anglais dans le cœur desquels la misère étouffait la voix de la nature, vendre leurs enfants comme esclaves à des Irlandais. Les prélats d'Irlande, qu'affligeait depuis long-temps cette conduite barbare, s'assemblèrent à Armagh, et, par un généreux mouvement que partagèrent les nobles et les autres Irlandais libres, abolirent, d'accord avec eux, la servitude de tous les esclaves anglais.

Henri convoqua ces dignes prélats à Casliel. Le concile fut présidé par l'évêque de Lismore, légat du pape; il régla la liturgie pour l'administration des sacrements et pour la célébration des offices. Il en avait le droit. Mais ce qu'il faut remarquer, et ce qui prouve l'ignorance, la superstition et la confusion des idées qui régnaient encore vers la fin du douzième siècle, c'est que ce concile usurpant l'autorité temporelle, et se mettant à la place d'une assemblée de la nation, défendit la polygamie, abolit ce reste de la barbarie, donna aux Irlandais la faculté de faire des testaments, régla la manière dont ils pourraient partager leurs biens entre leurs femmes et leurs enfants, et re-

connut Henri et ses héritiers comme souverains de l'Irlande (1172).

Les actes du concile furent confirmés par le roi, et, ce qui est très remarquable, furent envoyés au pape, qui, voulant donner une nouvelle force aux prétentions du siége de Rome, renouvela la donation de son prédécesseur Adrien, et reconnut Henri comme roi de toute l'Irlande.

Le roi d'Angleterre avait résolu de passer l'été dans son nouveau royaume, et, lorsque la belle saison aurait rendu les routes praticables au milieu des bois, des marais, des lacs, et des rivières mal contenues et fréquemment débordées, de faire une expédition dans la province de Connaught et dans celle d'Ulster, pour achever de soumettre l'île entière. Mais il apprit qu'un grand nombre de mécontents préparaient des mouvements contre lui, non seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore dans ses états du continent, qu'on cherchait à lui enlever jusques à l'affection et au dévouement de ses enfants, et que les cardinaux légats du pape, qui l'attendaient depuis plusieurs mois en Normandie, menaçaient de l'excommunier, s'il ne se présentait promptement devant eux pour se justifier du meurtre de l'archevêque. Il renonça à son projet, fit embarquer ses troupes à Waterford; parvint à détacher plusieurs seigneurs très puissants des intérêts du comte de Pembroke, dont le pouvoir commençait à lui donner de l'ombrage, confia à des officiers dont il était sûr les places fortes où il avait mis des garnisons, et par-

ticulièrement Waterford, Werford et Dublin, chargea Jean de Courcy d'achever la conquête de l'Irlande, et partit pour Saint-David, dans le pays de Galles.

Il traversa l'Angleterre sans s'arrêter, se rendit en Normandie avec son jeune fils Henri, et eut une conférence avec les cardinaux, en présence de l'archevêque de Rouen, de plusieurs autres prélats et d'un grand nombre de nobles. Les cardinaux commencèrent par faire des propositions si révoltantes, que le roi entra dans une grande colère, et menaça de repartir pour la Grande-Bretagne, sans attacher aucune importance à leur décision. Ils n'osèrent pas insister; et, après plusieurs altercations, Henri, qui n'avait eu la force ni de faire exécuter les décrets des assemblées nationales, ni de maintenir l'autorité des lois, ni de réprimer cette colère funeste dont l'expression avait armé le bras des assassins de Becket, montra de nouveau une lâche et coupable faiblesse.

Il consentit à payer aux templiers une somme suffisante pour entretenir, pendant un an, trois cents chevaliers chargés de la défense de la Terre-Sainte, à prendre lui-même la croix, à servir en personne contre les musulmans, soit en Asie, soit en Espagne, à ne jamais arrêter les appellations par lesquelles on réclamerait l'autorité du pontife de Rome dans les affaires ecclésiastiques, à n'obliger personne à suivre les *mauvaises coutumes* introduites depuis son avènement au trône, à restituer toutes les terres de l'église de Cantorbery,

aliénées depuis l'exil du primat, et à remettre tous les partisans de l'archevêque en possession de leurs biens.

Le roi et son fils jurent solennellement, dans la cathédrale d'Avranches, d'observer ces conditions. L'assemblée croit la cérémonie terminée; mais Henri s'avance de son propre mouvement, et levant la main, devant l'autel du Très-Haut : « Je proteste » avec serment, dit-il, que je n'ai eu volontaire» ment aucune part à la mort du primat : elle m'a » pénétré d'une douleur profonde; cependant l'ex» pression du mécontentement que sa conduite » m'avait inspiré a, malgré tous mes efforts, fait » répandre son sang. Je veux me soumettre à la » pénitence qui me sera imposée. »

Les légats saisissent avec empressement l'occasion que le monarque leur offre; ils conduisent le roi hors de l'église. Henri fléchit les genoux : ils lui donnent l'absolution et le ramènent dans l'intérieur du temple.

Les assassins s'étaient retirés dans le comté d'York. Ils y passèrent un an, cachés dans un château solitaire. Le roi, par une résolution aussi remarquable que les précédentes, leur ordonna de se soumettre au jugement du pape. Ils allèrent à Rome. Alexandre les traita avec une grande indulgence; il se contenta de leur prescrire d'aller en pèlerinage à Jérusalem.

Ainsi parut finir la déplorable histoire de la rébellion et du meurtre de Becket.

Vers le même temps, le pape désira la réconci-

liation de Henri avec Louis VII, irrité de ce que sa fille Marguerite n'était pas encore couronnée. Alexandre recherchait une occasion de faire regarder comme nul et de voir renouveler le couronnement du jeune Henri, qui avait eu lieu pendant l'exil de Becket. Les légats s'empressèrent de travailler à cette réconciliation, et l'obtinrent sans peine. La princesse et le jeune Henri repassèrent en Angleterre; l'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Worcester et d'Évreux, les couronna l'un et l'autre dans Winchester; et les deux époux revinrent auprès de Louis VII, qui aimait tendrement sa fille.

Le jeune Henri était faible, vain, ambitieux, prodigue; ses dépenses excessives dépassaient de beaucoup les revenus qu'on lui avait attribués. Gêné par l'économie de son père, jeté dans les plus grands embarras, il osa former le projet de devenir indépendant. Ses favoris et ses flatteurs, non seulement approuvèrent sa coupable résolution, mais ne négligèrent aucune des insinuations perfides qui pouvaient irriter son amour-propre et donner à son ambition une nouvelle force. Des historiens anglais ont même prétendu que Louis VII, toujours jaloux de la puissance du roi d'Angleterre, n'avait pas été étranger aux conseils des favoris du jeune prince.

La reine Éléonore oublia ses devoirs jusqu'à favoriser les projets rebelles de son fils. Depuis longtemps la jalousie avait éteint dans son cœur l'amour qu'elle avait eu pour son époux; elle voyait

chaque jour de nouvelles preuves de l'infidélité du roi et de son ingratitude pour celle qui lui avait apporté en dot la souveraineté de tant de contrées.

De toutes les femmes auxquelles Henri avait prodigué sa tendresse, celle qui avait allumé le plus fortement la haine de la reine était Rosemonde, fille de lord Clifford. Elle était la plus belle; et combien ses charmes avaient éclipsé ceux de la reine, dont les années avaient flétri la beauté! Henri redouta pour celle qu'il adorait le terrible ressentiment d'Éléonore. Des historiens se sont plu à décrire le château que le roi fit bâtir pour elle, au milieu d'un riant paysage; ils n'ont oublié ni aucun des ornements de ce séjour, ni aucune des précautions que l'amant royal avait prises pour en rendre l'accès impossible aux ennemis de la fille de Clifford; ils ont écrit que, malgré tous ces soins, Éléonore avait trouvé le moyen de pénétrer dans ce château, qu'elle avait vu Rosemonde, qu'elle l'avait traitée avec une affection apparente, mais que cet objet de l'amour de Henri avait bientôt cessé de vivre, et qu'on avait soupçonné la reine d'avoir empoisonné Rosemonde.

Quoi qu'il en soit de ce terrible soupçon, qui peut-être a été uniquement l'ouvrage des ennemis d'Éléonore, cette princesse partagea d'autant plus les vœux d'un fils coupable, qu'elle avait pour lui une tendresse aveugle, et qu'elle était vivement offensée de n'avoir pas une très grande part dans le gouvernement des états dont elle avait hérité.

Le jeune prince alla trouver son père, et porta

la hardiesse jusqu'à lui demander la cession du gouvernement de l'Angleterre et de celui de la Normandie. Le roi le refusa. Dès le commencement de l'année suivante, il alla avec la reine et son fils à Limoges; il y traita avec Humbert, comte de Savoie, du mariage de son fils Jean avec Adélaïde, fille de Humbert. La mort de la princesse annula le traité; mais, d'après cet arrangement, les châteaux de Loudun, de Mirebeau et de Chinon devaient être cédés au prince Jean. Le jeune Henri ne voulut pas consentir à remettre ces châteaux à son frère. Le roi éloigna de son fils des chevaliers qu'il regardait comme des conseillers dangereux; et néanmoins, dès que la cour fut revenue à Chinon, le prince s'échappa secrètement, et se rendit auprès du roi de France, son beau-père.

Un grand nombre de barons normands, privés de terres pour lesquelles on n'avait pas trouvé leurs titres suffisants, suivirent le jeune Henri à la cour de Louis; beaucoup d'autres barons de la Normandie, de l'Anjou, de la Bretagne et de la Guyenne se déclarèrent en sa faveur; on vit briller parmi leurs bannières celles de Guy et de Geoffroy de Lusignan, de Ralf de Fougères, et du vicomte de Porhoet.

Richard, second fils du roi d'Angleterre, réclamait avec force le gouvernement du comté du Poitou, dont il avait été investi; Geoffroy, son frère, n'avait encore que quinze ans, et néanmoins il demandait la Bretagne. Éléonore, entraînée par

l'orgueil, la jalousie, la haine et l'ambition, enflammait les jeunes cœurs de ses fils Richard et Geoffroy. Elle les porta à se rendre auprès de Louis et à se réunir à leur frère aîné : elle voulut s'échapper aussi, aller se mettre à la tête des insurgés, chercher un refuge auprès de Louis, et présenter un spectacle remarquable et bizarre, en implorant, contre son roi et l'époux qu'elle avait adoré, le secours du premier mari qui l'avait repoussée de son trône et de sa couche; mais elle fut reconnue et renfermée dans une étroite prison.

Louis se déclare cependant en faveur des trois fils du roi de la Grande-Bretagne. Quels dangers environnent Henri ! Une grande partie de l'Angleterre se soulève comme ses états du continent. Il apprend que le comte de Chester et celui de Leicester ont levé l'étendard de la révolte contre lui. Sa femme, ses enfants, les plus puissants de ses vassaux, l'ont trahi. Il ne s'abandonne cependant pas lui-même; il reprend tout son courage. Il envoie des ambassadeurs au pape; il nomme au siége de Cantorbéry un prieur de Douvres, d'un caractère pacifique et agréable au pontife de Rome. Un grand nombre de guerriers nés en France, en Allemagne ou dans les Pays-Bas, et nommés *brabantins* et *bandits*, vivaient de pillage dans ces temps de désastres, après avoir servi sous différents drapeaux. Endurcis aux dangers, aux fatigues, aux privations, la guerre leur était nécessaire; ils ne pouvaient se livrer à aucun des travaux de la paix. Henri II en prend vingt mille à son service.

Louis VII, au milieu d'une assemblée de prélats et de nobles réunis à Paris, jure solennellement d'assister les trois fils du roi d'Angleterre : il ne posera les armes que lorsque leur père aura été détrôné ; et les trois princes rebelles jurent de ne faire de paix avec l'auteur de leurs jours, que du consentement du roi de France et de ses barons.

Le jeune Henri voulant s'attacher de plus en plus ses alliés, leur prodigue les concessions les plus impolitiques et les plus dangereuses. Il donne au comte de Flandre le château de Douvres et celui de Rochester, qu'on regardait comme les clefs du royaume ; au comte de Boulogne, Kirketon, dans le Lindsey, et le comté de Mortagne à Théobald, comte de Blois ; le château d'Amboise et tous les domaines du roi d'Angleterre, dans la Touraine, à Hugues Bigot, Eye et Norwich ; au roi d'Écosse, qui avait embrassé son parti, le Cumberland et le Northumberland ; et à David, frère du monarque écossais, le comté de Cambridge et celui d'Huntingdon.

La tempête excitée contre Henri II devient à chaque instant plus terrible... Elle éclate avec plus de violence dans la Guyenne, dans l'Anjou, dans la Bretagne, dans la Normandie. Philippe, comte de Flandre, et Matthieu de Boulogne son frère, s'emparent d'Aumale et de Neufchâtel ; ils pénètrent dans le comté d'Eu. Matthieu est tué d'un coup de flèche, et Philippe est obligé d'aller dans ses états régler la succession de son frère. Mais Louis VII attaque la Normandie et assiège Verneuil. Le comte,

de Pembroke et plusieurs chevaliers sont dans la place. Les habitants soutiennent plusieurs assauts avec intrépidité. Réduits à l'extrémité par le défaut de vivres, ils obtiennent une trève de trois jours, envoient des députés au roi d'Angleterre, et promettent de se rendre s'ils ne sont pas secourus. Henri reçoit les députés à Conches. Il part à l'instant, et s'avance jusques à Breteuil. Il y trouve l'archevêque de Sens, le comte de Dreux et celui de Blois. Ils lui proposent un traité avec ses fils. On convient d'une suspension d'armes. Henri se rend le lendemain à l'endroit indiqué pour les conférences : il voit les flammes qui consument Verneuil. Louis s'en était emparé, sous le prétexte des trois jours écoulés sans que la ville eût été secourue. Quel temps que celui où un roi des Français se permet de violer sa foi!

Il semble que Louis se reproche sa faute; il s'éloigne à la hâte de la ville qu'il a voulu réduire en cendres. Mais la vengeance céleste le poursuit: son bagage tombe entre les mains des Anglais, et Henri taille en pièces une aile de l'armée de Louis. Le roi d'Angleterre entre ensuite dans Verneuil, donne des ordres pour qu'on répare les ravages de l'incendie, s'empare de Damville; et comme les quarante jours de service que les vassaux du roi de France devaient à leur suzerain étaient expirés, il va vers Rouen.

Les brabantins, cependant, surprennent à Fougères les insurgés de Bretagne, les mettent en fuite, leur enlèvent un riche butin, les rencontrent

bientôt réunis en plus grand nombre, remportent sur eux une grande victoire, font prisonniers plus de vingt barons, investissent le château de Dol; et Henri, arrivant à la hâte, oblige cette forteresse à se rendre. Ralf de Fougères est pris dans ce château fort, avec près de cent barons ou chevaliers. Le roi ordonne qu'ils soient renfermés comme rebelles. Ces succès anéantissent la confédération de Bretagne; ils alarment les partisans des jeunes princes. On fait à Henri des propositions de paix; il consent sans peine à une conférence. Il se rend à Gisors, où se trouvent ses fils, Louis VII et un grand nombre de seigneurs et de prélats. Le roi de la Grande-Bretagne propose de céder à son fils aîné la moitié du revenu de l'Angleterre et quatre forteresses de ce royaume, ou la moitié du revenu de la Normandie, six châteaux et la totalité du revenu de l'Anjou. Richard aurait la moitié des revenus de la Guyenne avec quatre châteaux; Geoffroy posséderait toutes les terres de Conan, dans la Bretagne. Il fait plus: il déclare que si ces concessions ne paraissent pas suffisantes, il s'en rapportera à la décision arbitrale des légats du pape. Il ne demande en quelque sorte qu'à conserver les prérogatives de la royauté. Combien Henri devait se méfier de l'affection de ses peuples et redouter les forces des partisans et des alliés des princes, pour se résoudre à tant de cessions en faveur de fils révoltés!

La politique de Louis VII le porte néanmoins à vouloir affaiblir encore plus un vassal qui réu-

nissait sous son sceptre un si grand nombre d'états, pendant que le roi des Français ne régnait véritablement que sur quelques provinces et n'exerçait, comme suzerain, qu'un si faible pouvoir sur le duc de Bourgogne, le comte de Flandre, le comte de Champagne, celui de Toulouse et les autres grands vassaux de sa couronne. On a écrit que le monarque français avait fait naître des difficultés contre l'adoption des propositions de Henri. Les princes rejettent les offres de leur père. Le comte de Leicester, un des chefs les plus violents de leur parti, laisse échapper de coupables invectives contre son souverain : il ose porter la main sur son épée. Henri indigné rompt la conférence. Le roi d'Angleterre et ses fils se séparent plus irrités que jamais.

Bientôt les troupes de Henri remportent un assez grand avantage. Mais Guillaume, roi d'Écosse, entre dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre, pénètre dans le comté d'York et le ravage.

Une armée royale poursuit le roi d'Écosse et brûle Berwick, auprès d'Édimbourg. Cette même armée apprend que le fougueux comte de Leicester vient de descendre dans le comté de Suffolk à la tête d'un corps nombreux de Flamands, et que Hugues Bigot l'a joint avec plusieurs de ses vassaux et de ses hommes d'armes. Elle accorde une trève à Guillaume, accourt vers le pays de Suffolk, rencontre Leicester dans un terrain marécageux, taille en pièces ses troupes, donne la mort, sur le champ de bataille, à près de dix mille Flamands, et fait prisonniers le comte de Leicester et sa

femme. Henri ordonne que Leicester soit conduit en Normandie; il veut qu'on le renferme à Falaise, dans la même prison que le comte de Chester; et, désirant de profiter de l'impression produite sur les révoltés par le succès de ses armes, il marche vers l'Anjou avec ses brabantins, réduit les châteaux des barons rebelles, et conclut une trêve avec le roi de France.

Cette trêve cependant est bientôt près d'expirer. Louis VII rassemblait une grande armée pour envahir la Normandie. Le comte de Flandre équipait une flotte nombreuse, et menaçait les côtes de la Grande-Bretagne (1174). Un grand nombre de barons anglais se préparaient à soutenir le parti des princes, et une vaste insurrection allait s'étendre dans les contrées orientales de l'Angleterre, depuis le comté de Suffolk jusques aux frontières de l'Écosse.

Les autres provinces et les évêques du royaume, excepté un seul, restent fidèles à Henri II. Mais Guillaume, après la fin de la trêve qu'il avait obtenue, entre dans le nord de l'Angleterre. Ses soldats n'épargnent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants, ni les ecclésiastiques, dont plusieurs sont massacrés au pied des autels qu'ils embrassent.

Un évêque de Lincoln, fils naturel de Henri II, prend les armes pour la cause de son père et pour la défense de sa patrie. Très aimé du peuple, il est suivi d'un grand nombre de guerriers. Il s'empare de plusieurs châteaux des révoltés, et fait lever aux Écossais le siége de Bowes.

D'un autre côté les rebelles prennent Northampton, Huntingdon et Norwich. Richard de Lacey, lieutenant général du royaume, leur résiste à la tête d'une armée. Il appelle à son secours des chefs des Gallois. Henri II s'embarque à Harfleur, pour l'Angleterre, conduisant avec lui la reine Éléonore, le comte de Leicester, celui de Chester, et plusieurs autres de ses prisonniers. Il imagine, pour regagner l'affection du peuple, de rendre un hommage solennel à l'archevêque que tant d'Anglais vénèrent comme un saint. Il traverse nu-pieds la ville de Cantorbéry; il entre dans l'église où reposent les cendres du primat; il se soumet à recevoir des coups de discipline de la main des moines; il passe tout le jour en prières; il veille pendant la nuit auprès de la tombe du prélat. Il ordonne que le couvent reçoive, chaque année, trente livres pour l'entretien des lampes qui doivent brûler sur le monument, et ne quitte ce tombeau, devenu si respecté, qu'après avoir reçu une absolution générale.

A peine est-il de retour à Londres qu'il apprend un événement bien heureux pour le succès de sa cause. Guillaume, roi d'Écosse, avait détaché presque toute son armée pour ravager les contrées anglaises. Ralf de Glanville et plusieurs autres barons forment le projet de le surprendre; ils prennent avec eux quatre cents chevaux, arrivent auprès d'Alnwich, où était le monarque écossais, s'avancent à la faveur d'un épais brouillard, rencontrent dans la plaine Guillaume accompagné

seulement de cent cavaliers, l'enlèvent malgré son héroïque résistance, et le conduisent au château de Richemont.

Pendant que David, frère de Guillaume, reconduit tristement en Écosse les troupes du monarque prisonnier, on célèbre en Angleterre, par des réjouissances publiques, la prise de Guillaume. La consternation se répand parmi les insurgés. Henri profite de leurs alarmes, se montre avec audace, et bientôt Hugues Bigot, l'évêque de Durham, Roger de Mowbray, le comte de Ferrers, et, à leur exemple, les autres chefs des insurgés, remettent au roi tous leurs châteaux fortifiés, paient des sommes considérables, donnent des otages, et tout le royaume paraît pacifié.

Le jeune Henri et le comte de Flandre, longtemps retenus par les vents contraires, avaient entrepris de faire traverser la Manche à leurs nombreux vaisseaux: une tempête violente disperse leurs flottes, et, repoussés vers le port dont ils étaient partis, ils y apprennent la captivité de Guillaume et tous les succès de Henri II. Ils vont joindre Louis VII qui assiégeait Rouen. Henri II revient en Normandie avec ses brigantins et plusieurs Gallois; il s'avance vers la capitale assiégée. Une trève est conclue entre les deux rois de France et d'Angleterre: Louis promet de ne plus soutenir le jeune Henri contre son père; le prince se soumet à son roi; Henri II lui pardonne et le reçoit avec tendresse.

Instruit par le malheur, il écoute les conseils

d'une sage politique; il use avec la plus grande clémence des faveurs dont la fortune vient de le combler; il rompt les fers de plus de neuf cents chevaliers, sans leur demander de rançon. Aucun des insurgés ne subit la peine la plus légère; il oublie et leurs fautes et ses malheurs.

Guillaume recouvre sa liberté; mais, suivant les auteurs anglais, il rend hommage au roi pour l'Écosse et pour tous ses autres états. Il promet que l'église d'Écosse sera soumise à celle d'Angleterre; il remet à Henri les châteaux d'Édimbourg, de Berwick, de Sterling et plusieurs autres; il donne, comme otages, son frère David, quatre comtes, seize barons; et les prélats et les seigneurs écossais jurent de défendre Henri, même contre leur propre roi, si Guillaume violait ses promesses solennelles.

Peu de temps après il a une entrevue avec le roi de France: et tous les sujets de division entre les deux monarques sont terminés par un arrangement qui paraît satisfaire les deux rois.

(1175) Il va à York, où le roi Guillaume, les prélats, les barons, les chevaliers, les seigneurs de franc-fiefs de l'Écosse, viennent lui rendre un nouvel hommage. Quelques châteaux sont rendus au monarque écossais: la paix paraît établie entre l'Écosse et l'Angleterre.

Différentes insurrections avaient agité l'Irlande. Roderic O'Connor, roi de Connaught, est obligé de demander la paix, de venir à Windsor renouveler son serment de fidélité, et de promettre un tribut

annuel d'*un cuir sur cent*, en son nom et au nom de tous ses vassaux. Les autres chefs insurgés sont bientôt forcés de mettre bas les armes.

Il paraît que c'est vers le même temps que Henri commença de faire bâtir sur la Tamise un pont de pierre, pour la construction duquel on a écrit qu'on fut obligé de détourner le cours du fleuve. Cette nécessité aurait prouvé combien peu était avancé encore l'art des travaux hydrauliques, cet art que l'on n'a pu porter au degré où il est maintenant élevé que par le concours des plus grands progrès des sciences physiques et des sciences mathématiques.

(1176) Ce fut bientôt après la pacification de l'Angleterre que Henri tint à Northampton un grand conseil ou parlement, dans lequel on corrigea et l'on confirma les constitutions de Clarendon, relativement aux affaires criminelles et séculières. On y rétablit quelques unes des anciennes lois saxonnes; on prit des mesures contre les incendies, les meurtres, les vols, la fabrication des fausses monnaies; on donna plus de régularité à l'administration de la justice, en divisant le royaume en six districts, et chaque district en trois juridictions que les juges devaient parcourir tous les ans; on statua qu'on rechercherait toutes les usurpations qui auraient pu avoir lieu depuis le dernier retour du roi; on ordonna de recevoir le serment de fidélité de tous les barons, chevaliers, vassaux de la couronne et propriétaires de terres. Mais remarquez dans les autres actes de l'assem-

blée et les préjugés qui régnaient encore avec force, et l'esprit soupçonneux auquel le monarque ne pouvait se soustraire, malgré la politique habile et prévoyante qui lui avait inspiré, après la victoire, une clémence entière.

On décida dans ce même grand conseil que ceux qui cacheraient des criminels perdraient la main droite et le pied droit; que les personnes des classes les plus inférieures de la société ne seraient pas déchargées des accusations intentées contre elles, quoiqu'elles eussent subi avec succès l'épreuve de l'eau; qu'elles seraient bannies du royaume, si leurs voisins les considéraient comme coupables; que l'on poursuivrait criminellement ceux qui avaient quitté l'Angleterre, à moins qu'ils ne vinssent, dans un temps déterminé, défendre leur démarche devant la cour du roi; et que ceux qui ne se présenteraient pas devant cette cour seraient déclarés bannis du royaume.

Le roi d'Écosse avait été appelé à ce parlement de Northampton, ainsi que plusieurs prélats de son royaume. Ils refusèrent de déclarer leur soumission à l'église d'Angleterre; ils soutinrent leur indépendance avec chaleur. L'archevêque d'York parla pour la suprématie de son siége sur ceux de l'Écosse. Henri, fatigué de prétentions ecclésiastiques, permit aux prélats écossais de retourner dans leur patrie sans faire la déclaration qu'on leur avait demandée.

Cependant les barons de l'Aquitaine refusaient de remettre leurs châteaux forts. Richard les battit

et s'empara de Limoges, d'Angoulême, de plusieurs autres forteresses. Pendant cette expédition le jeune Henri, que ses flatteurs n'avaient cessé d'animer contre son père, attacha à sa personne un grand nombre de chevaliers de Normandie ou d'autres contrées de la France, ennemis déclarés du roi d'Angleterre. Adam de Chercheduu, chancelier du prince, crut devoir rendre compte à son souverain de la conduite du jeune Henri : sa lettre fut interceptée. Le prince irrité voulait lui faire donner la mort. Le chancelier réclama les priviléges du clergé; l'évêque de Poitiers soutint avec fermeté sa réclamation. Adam ne perdit pas la vie; mais on le dépouilla, on lui lia les mains derrière le dos, on le traîna tout nu, on le fustigea dans toutes les rues de Poitiers. On lui fit subir le même supplice dans toutes les villes où il passa pour être conduit à Argenton, et il y resta renfermé dans un cachot jusques au moment où quatre chevaliers, envoyés par Henri II, vinrent le délivrer pour le conduire en Angleterre.

(1177) Revenu à son système de clémence, Henri II avait rendu leurs domaines au comte de Leicester et au comte de Chester; il donna à Philippe, comte de Flandre, cinq cents marcs d'argent pour les frais de son expédition dans la Terre-Sainte, et il en fit compter mille au comte d'Essex, Guillaume de Mandeville, qui s'embarquait pour la Palestine avec plusieurs seigneurs et chevaliers de la Grande-Bretagne.

Il réunissait très souvent le grand conseil de la

nation. Ce fut dans une de ces assemblées, dont ses malheurs lui avaient appris à connaître l'importance et l'utilité, qu'il reçut un nouveau serment de fidélité de deux chefs ou princes des Gallois. Mais comment excuser l'injustice de Henri distribuant à plusieurs de ses barons les terres des Irlandais, qui ne s'étaient insurgés que pour se soustraire aux horribles vexations des Anglais?

On a vu le pontife de Rome prononcer comme arbitre suprême dans l'affaire de l'archevêque de Cantorbéry : la nature apparente de cette affaire, la conservation des usurpations ou des droits du clergé, pouvaient lui servir de prétexte, et le mélange des idées religieuses, alors si puissantes, avec des idées politiques obscurcies par l'ignorance, lui avait donné la confiance du succès; mais il va élever bien plus haut ses prétentions, et, dans une affaire purement temporelle, se déclarer le modérateur absolu des rois.

Louis VII et Henri II étaient sur le point de reprendre les armes pour l'exécution des arrangements dont ils étaient convenus. Ils s'accusaient ou se soupçonnaient mutuellement de ne pas vouloir, l'un marier son second fils Richard avec Alix, fille du roi de France, et sœur de Marguerite, épouse du jeune Henri, et l'autre céder le Vexin à ce jeune Henri, et la ville de Bourges à Richard. Le cardinal Peter, nommé évêque de Meaux, et légat du saint-siége en France, fait dire au roi d'Angleterre que, d'après les ordres du pape, il mettra tout le royaume de la Grande-Bretagne en interdit, si le mariage

d'Alix et de Richard n'est pas promptement terminé; et Henri ne voit d'autre moyen de s'opposer à cette excommunication, que d'engager l'archevêque de Cantorbéry, celui d'York, et plusieurs autres prélats, à réclamer contre le projet du légat auprès du pontife qui l'avait dicté.

Henri, résistant cependant aux menaces de Peter, et les deux rois n'ayant pas pu s'arranger dans une entrevue qu'ils ont ensemble, le légat parvient à obtenir des deux monarques une suspension des hostilités, et, toujours fidèle aux vues secrètes de la cour romaine, il engage Louis et Henri dans une nouvelle croisade.

Dès que cette détermination fut prise, Henri alla à Verneuil, où une assemblée générale adopta un règlement très favorable au peuple, en décidant que les effets des vassaux ne pourraient pas être saisis pour les dettes de leurs seigneurs, à moins qu'ils n'eussent été donnés en gages, et que les rentes seules seraient payées aux créanciers. Il apaise ensuite des soulèvements dans le Berry et dans le Limousin. Et combien l'autorité du roi des Français était faible devant le pouvoir des grands vassaux et les règles du système féodal! Louis VII et Henri II se rendent en Auvergne: les états de la Province déclarent, en présence de Louis, que l'Auvergne relève du duché de Guyenne, que l'évêché de Clermont est seul sous le patronage du roi de France. Louis s'oppose à cette décision; il est obligé de s'en rapporter au jugement de douze arbitres.

Le comté de la Marche était situé entre le Poitou, le Limousin et l'Auvergne, qui faisaient partie des états de Henri. Audibert possédait ce comté; il avait promis de prendre la croix, et d'aller porter les armes dans la Terre-Sainte; il vendit la Marche à Henri, qui lui donna quinze mille livres d'argent, vingt mulets et vingt chevaux.

Le roi d'Angleterre continuant de faire ses préparatifs pour la croisade, reçut de Louis VII, pour son duché de Normandie, de ces lettres de protection que s'accordaient mutuellement les princes qui avaient pris la croix ensemble.

Pendant que le jeune Henri ne pensait qu'à montrer sa force et son adresse dans les tournois, que Geoffroy soumettait des insurgés de la Bretagne, et que Richard dispersait les Basques, les Navarrois, et d'autres montagnards descendus des Pyrénées pour ravager la Guyenne, qu'il soumettait le comte de Bigorre et le seigneur de Pons, et qu'il emportait d'assaut la forteresse de Taillebourg, regardée auparavant comme imprenable, Henri II s'occupait en Angleterre à réprimer les vexations, et à détruire les abus qui pesaient sur le peuple.

Le grand justicier du royaume fit revivre en 1180 quelques lois d'Édouard-le-Confesseur, et particulièrement celles qui ordonnaient que les veuves innocentes des crimes de leurs maris ne perdraient pas leurs douaires, et qu'on n'enlèverait pas leurs héritages aux enfants qui n'auraient pas vu la lumière avant que leurs pères eussent

commis les crimes pour lesquels ils auraient été condamnés.

(1180) Dans la même année, Henri ordonna par une proclamation à tous les possesseurs de fiefs et à tous les bourgeois de se pourvoir d'armes offensives et défensives. Un chevalier devait avoir une cotte de mailles, un casque, un bouclier et une lance pour chacun de ses fiefs. Un laïque libre et propriétaire d'un bien dont les rentes ou le revenu montaient à soixante marcs était obligé d'avoir aussi une lance, un bouclier, un casque et une cotte de mailles; ceux dont le revenu ne dépassait pas dix marcs pouvaient n'avoir qu'une légère cotte de mailles, une lance et une calotte de fer. Les bourgeois ou habitants des villes devaient être armés d'une lance, d'un chapeau de fer et d'une cotte piquée, que l'on nommait *wambois*.

(1182) Ce fut quelque temps après que le roi fit un testament par lequel il légua vingt mille marcs pour la défense de la Palestine, et qu'il envoya aux chrétiens qui combattaient dans la Terre-Sainte cinq cents marcs d'or et quarante-deux mille marcs d'argent.

Le jeune Henri ne cessait cependant de renouveler ses coupables prétentions. Il envoya à son père une députation insolente; il lui fit demander la cession absolue de la Normandie. Il fut refusé; mais il obtint du roi une année des appointements de cent chevaliers de sa suite, et une pension de cent dix livres par jour. Bientôt il eut une discus-

sion très vive avec son frère Richard. Ce dernier prince se retira dans la Guyenne, et fortifia ses châteaux (1183); mais il gouverna ses états avec une si grande sévérité, et blessa si fortement ses barons en séduisant leurs femmes et leurs filles, qu'ils conspirèrent contre lui. Le jeune Henri et Geoffroy se joignirent aux barons insurgés. Richard eut recours à son père : le roi marcha à son secours; il entra dans Limoges. Le jeune Henri et Geoffroy feignirent de se soumettre; mais ils tramaient le plus grand des crimes, la mort de leur père et de leur souverain. Le monarque sans méfiance était sorti à cheval; des soldats complices de ses enfants lancèrent contre lui un grand nombre de flèches: un chevalier fut tué à son côté, un dard perça le front de son cheval; il échappa cependant à l'affreux complot dirigé contre lui.

Le jeune Henri, effrayé des suites de son attentat, prend la croix, et veut partir sans délai pour l'Orient. Henri II, non seulement consent à cette expédition, mais encore il la favorise; il promet à son fils un équipage militaire plus magnifique que celui d'aucun prince déjà parti pour la Syrie; et néanmoins, suivant plusieurs auteurs anglais, ce fils dénaturé, ce sujet déloyal et perfide, médite un forfait plus exécrable encore: il veut attaquer son père, tirer contre lui une épée parricide, et lui ôter la vie au milieu du combat. Le jour est fixé pour le crime; mais la justice céleste venge la nature et les lois. Le prince tombe malade à Martel, dans le vicomté de Turenne: une fièvre vio-

lente le saisit; il sent qu'il touche au terme de sa vie. Le remords le déchire; il témoigne un ardent désir de voir celui qu'il a tant offensé; ses perfidies le privent du triste soulagement qu'il souhaite. Le roi craint une nouvelle trahison; il lui envoie un évêque. Le pontife trouve le prince mourant. Henri fait supplier le roi de lui pardonner son horrible ingratitude; il recommande à sa clémence royale ses chevaliers et les barons d'Aquitaine; il implore la miséricorde divine, ordonne qu'on le tire hors de son lit avec une corde, qu'on le revête d'un cilice, qu'on l'étende sur des cendres et des pierres, et meurt en confessant ses délits et ses fautes. Le roi, qui n'avait jamais cessé d'avoir pour lui la plus vive tendresse, s'évanouit de douleur en apprenant la mort de son fils, et rien ne peut calmer les regrets qu'il éprouve.

Cette mort fit disperser les troupes des insurgés: les barons d'Aquitaine se soumirent, et leurs châteaux forts furent rasés.

Tant de crimes et de malheurs inspirèrent à un Normand, nommé Jean de Hauteville, et un des moines de l'abbaye de Saint-Albans, une sorte de poëme, où, cherchant à imiter les lamentations du prophète Jérémie, il déplora les vices de son siècle et leurs effets si funestes.

Richard étant devenu l'héritier présomptif de la couronne, Henri II voulut qu'il remît la Guyenne à Jean, le plus jeune des fils du roi. Richard refusa. Jean et Geoffroy, par une politique aussi ridicule que barbare, ravagèrent l'Aquitaine, sur laquelle

Jean voulait régner. Richard porta le fer et le feu dans la Bretagne. Le roi leur commanda de cesser les hostilités, les réconcilia, et Richard céda l'Aquitaine à son frère.

Vers la même époque, l'archevêque de Cologne vint en Angleterre pour faire ses prières auprès du tombeau du primat assassiné; il proposa un mariage entre Richard et la fille de l'empereur. Cette princesse mourut bientôt après; mais nous devons faire remarquer que l'union proposée par l'archevêque de Cologne avait été agréée par Henri, et que néanmoins ce monarque retenait toujours Alix, la sœur de Philippe-Auguste, que Richard avait dû épouser.

Une amitié très étroite se forma, à peu près dans le même temps, entre Philippe-Auguste et ce prince Richard, qui devait être son beau-frère. Ils avaient quelque ressemblance l'un avec l'autre, dans leur taille, dans leurs traits, dans la couleur de leur teint, dans celle de leurs cheveux, dans leur air plein de grâce et de majesté; ils se ressemblaient bien davantage par leur goût pour la magnificence, par la vivacité de leur amour pour les femmes, par cette valeur admirable qui fit donner à l'un le surnom d'Auguste, et à l'autre celui de Cœur-de-Lion, et par leur ardeur pour la gloire des guerriers. Pendant les premiers moments de leur affection mutuelle, ils ne pouvaient, suivant les historiens, vivre l'un sans l'autre, et d'après l'usage des chevaliers très attachés l'un à l'autre, ils avaient non seulement la même table, mais encore le même lit.

Le séjour de Richard à la cour de Philippe déplaisait à Henri II. Le roi d'Angleterre craignait que des insinuations étrangères n'inspirassent à Richard des sentiments contraires à ce qu'il devait à son père et à son roi; et à ces alarmes se mêla bientôt une assez grande inquiétude sur les affaires d'Irlande.

Une forte jalousie s'était élevée, dans ce royaume, entre les officiers du roi et les propriétaires des terres conquises; leurs querelles avaient beaucoup retardé la réduction totale de cette île, et favorisé l'inconstance qu'on reprochait alors aux Irlandais. Plusieurs meurtres, plusieurs insurrections, plusieurs combats, avaient ensanglanté l'Irlande. Hugues de Lacey était cependant parvenu à établir des colonies dans le pays de Meath; il avait construit plusieurs châteaux pour défendre ces colonies; il avait rétabli dans leurs biens ceux que la violence en avait dépouillés. La fermeté et la justice de son gouvernement avaient rendu si heureux les peuples confiés à son administration, que, renonçant à leurs habitudes sauvages, ils avaient consenti à se réunir en communautés et à vivre dans des villes et dans des villages. Ayant succédé au grand justicier, en qualité de seul gardien du royaume, il avait fondé dans le pays de Leinster des colonies semblables à celles du Meath, continué d'encourager l'industrie et la civilisation, obtenu l'affection des Irlandais par son équité, son affabilité, sa munificence, et, devenu de plus en plus populaire, épousé la fille de Roderic O'-Connor, roi de Connaught.

Henri, sujet à concevoir des soupçons quelquefois très difficilement et d'autres fois avec une facilité funeste, redouta les suites des succès de Lacey. Il envoya deux commissaires pour examiner sa conduite; mais, d'après leur rapport, il lui rendit toute sa confiance.

Presque en même temps, Jean de Courci, renommé pour sa taille gigantesque, sa force prodigieuse et son courage à toute épreuve, désira d'étendre dans l'Irlande la domination de l'Angleterre. Henri lui accorda par des lettres patentes la jouissance des terres qu'il conquerrait. Jean marcha vers le nord, entra dans la province d'Ulster, avec deux cents chevaliers, et arriva à la résidence du roi Dunlève, qui prit la fuite. Un légat du pape désira de rétablir la paix entre ce prince et Jean de Courci. Dunlève offrit de payer un tribut, si Jean consentait à se retirer; sa proposition fut refusée. Il rassembla un corps de dix mille hommes, et attaqua Courci. La bataille fut sanglante; mais les Irlandais à demi nus furent contraints de céder aux armes et à la discipline militaire des Anglais. Revenus en plus grand nombre, ils furent défaits une seconde fois. Jean fit élever deux forts pour garantir ses conquêtes; il en donna le commandement à un Irlandais qui avait juré de lui être fidèle; et néanmoins, à peine se fut-il éloigné, que l'Irlandais rasa les forts jusques à leurs fondements. Courci irrité ravagea le territoire du traître. Il emmenait un nombre immense de bœufs dont il s'était emparé; il suivait des chemins creux, environnés de fon-

drières et de bois, lorsque les Irlandais sortirent d'une embuscade en poussant de grands cris. Les bœufs, effrayés et tournant leurs redoutables cornes contre leurs conducteurs, mirent un tel désordre parmi les Anglais, que les guerriers de Courci furent taillés en pièces. Jean, soutenu par un petit nombre de soldats, put à peine, malgré son courage, gagner un fort où se rallièrent quelques portions de ses troupes dispersées. Les Irlandais l'investirent : la victoire les avait rendus confiants ; ils négligèrent les précautions nécessaires à leur sûreté. Courci tomba sur eux pendant la nuit, les trouva endormis, et en fit le plus grand carnage. Il épousa ensuite la fille du roi de l'île de Man, et acheva bientôt la conquête de l'Ulster.

Mais quelle leçon l'histoire donne ici à ceux qui gouvernent les empires ! Pourquoi ont-ils oublié tant de fois que ce que les peuples pardonnent le moins, c'est d'être blessés dans leur amour-propre, ou plutôt outragés dans leur noble orgueil ?

Henri croit que la présence de son fils Jean hâtera la réduction totale de l'Irlande ; il l'envoie dans ce royaume avec quatre cents chevaliers, huit cents hommes d'armes et un corps nombreux d'archers. Le prince arrive à Waterford. Les nobles irlandais établis dans les environs de cette ville y vivaient paisibles et soumis au pouvoir du roi d'Angleterre ; ils s'empressent de visiter le fils du monarque. Combien peuvent être funestes d'insolents courtisans ! Les Normands qui ont suivi le prince ne

craignent pas de faire de ces nobles irlandais l'objet d'insultantes dérisions; ils les raillent sur leurs habits, sur leurs usages; ils osent les prendre par leurs longues barbes. Les Irlandais, indignés de ces outrages, s'éloignent de Waterford; ils emmènent leurs familles et tous leurs troupeaux dans les territoires de Linmerick, de Corke, ou de Connaught; ils apprennent à leurs compatriotes les traitements injurieux qu'ils ont subis: leur courroux est bientôt partagé, et la vengeance résolue. Les chefs des territoires où ils ont porté leur haine rejettent le projet qu'ils avaient formé de se soumettre au gouvernement anglais: ils forment une ligue pour leur défense. Guidés par ceux qui ont été insultés, ils se jettent au milieu des quartiers anglais. Leurs guerriers ne sont plus uniquement armés de lances courtes, de dards légers et de petites haches; ils ont déjà adopté de longues et redoutables lances: ils forment des embuscades dans les bois et dans les marais; ils tombent sur les corps détachés, embarrassés par leurs armes pesantes au milieu de terres noyées et de forêts touffues. Jean avait avec lui des Gallois pleins de courage, élevés au milieu des montagnes, des rochers, des forêts épaisses, et endurcis à toutes les fatigues. Le prince, partageant le délire de ses favoris, traite avec mépris ces braves Gallois, et, au lieu de les opposer aux Irlandais, il n'emploie que des Normands, plus occupés de leurs débauches que de travaux militaires. Chaque escarmouche donne l'avantage aux Irlandais et diminue le nombre des

Normands. Le prince prodigue à ses flatteurs l'argent destiné à la subsistance de ses soldats; et sa troupe, toujours battue par l'ennemi, ne peut plus tâcher de se procurer les fourrages et les autres provisions qui lui sont nécessaires qu'au milieu des plus grands dangers.

Le roi, informé de ces malheurs, rappelle auprès de lui son fils et ses funestes favoris. Et que ne peut pas la sagesse et l'habileté d'un chef? Jean de Courci, chargé de continuer la guerre, parvient à réduire à l'inaction les ennemis des Anglais.

(1185) Quelque temps avant cette expédition, on avait vu arriver en Angleterre Héraclius, patriarche de Jérusalem et le grand-maître des chevaliers de Saint-Jean. Ils venaient implorer le secours de Henri, et lui offrir, de la part de Baudouin IV, un royaume affaibli par de malheureuses rivalités, et menacé d'une destruction totale par l'ennemi le plus redoutable. Ils présentèrent au roi d'Angleterre la bannière royale et les clefs du saint sépulcre. Il convoqua une assemblée des nobles et des prélats de la Grande-Bretagne: le roi d'Écosse y assista avec ses barons. Ils décidèrent que si Henri acceptait la couronne de Jérusalem, et partait pour la Palestine, il exposerait ses états d'Europe aux plus grands dangers. Les ambassadeurs demandèrent pour roi un des fils de Henri. Le prince Jean conjura son père de l'envoyer dans la Palestine: le roi refusa de consentir au désir de son fils. Il passa cependant en Normandie, et y eut avec Philippe-Auguste une conférence dans

laquelle ces deux monarques convinrent d'envoyer aux chrétiens de la Terre-Sainte de grands secours d'hommes et d'argent.

La reine Éléonore, à laquelle Henri avait rendu la liberté, vint aussi en Normandie. Le roi, qui craignait le caractère de Richard, lui ordonna de rendre le duché de Guyenne à Éléonore, héritière de cette province, et qui était aimée de ses habitants. Richard s'empressa de remettre ce duché aux officiers de la reine, pour laquelle d'ailleurs il avait toujours eu une grande tendresse, et revint à la cour de son père.

Le roi, de retour en Angleterre, fit célébrer avec beaucoup de pompe le mariage de Guillaume, roi d'Écosse, avec Ermengarde, petite-fille de Roscelin, vicomte de Beaumont-le-Roger, et de Constance, fille naturelle de Henri premier du nom, roi d'Angleterre. Il donna pour dot à la princesse une rente de cent marcs, avec quarante fiefs de chevalier, et remit à Guillaume le château d'Édimbourg.

Mais avant ce mariage Geoffroy, fils de Henri, était descendu dans la tombe. Ce prince ambitieux, dissimulé, perfide, irrité de n'avoir pas obtenu le comté d'Anjou qu'il avait demandé à son père, était passé à la cour de France, avait fait hommage de la Bretagne à Philippe-Auguste, et promis de renoncer à toute soumission envers Henri, si Philippe lui donnait une armée pour s'emparer de la Normandie. Sa mort avait prévenu sa rébellion dénaturée : désarçonné dans un tournoi, il avait succombé aux effets de sa chute.

Pendant que les orages politiques grondaient autour de Henri, et menaçaient la Grande-Bretagne, elle était agitée par une de ces terribles secousses physiques qui ont si souvent bouleversé sa surface, pendant une longue suite de siècles, et dont la fréquence étonnerait les naturalistes lorsqu'ils lisent tout ce que les historiens ont écrit à ce sujet, s'ils ne rappelaient ces grands monuments élevés par la nature sur tant de rivages de l'Irlande et de l'Écosse, comme pour attester la redoutable puissance des volcans qui ont lancé sur ces bords leurs laves enflammées. Peut-être est-ce aux foudres souterraines produites par les foyers encore brûlants de ces volcans qu'il faut rapporter le tremblement de terre signalé par plusieurs auteurs, et qui, au mois d'avril 1186, renversa la cathédrale et plusieurs autres édifices de Lincoln. L'ignorance, la superstition, et un sentiment secret de la justice éternelle, firent regarder cette commotion effrayante comme un signe de la colère céleste et le présage de nouvelles calamités.

La guerre ralluma bientôt ses torches dévastatrices. Henri II avait eu une conférence avec Philippe-Auguste : le roi de France avait réclamé, en qualité de suzerain de la Bretagne, la tutelle de la fille de Geoffroy. Il demandait que Henri lui rendît Gisors, qui n'avait été donné au roi d'Angleterre, comme dot de Marguerite sœur de Philippe, que sous la condition que si cette princesse mourait sans enfants, cette place, après la mort de son mari le jeune Henri, serait rendue au roi des Français.

Les deux monarques ne purent convenir d'aucun arrangement, malgré les soins de deux légats du pape, empressés d'écarter tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à une nouvelle et grande croisade. Philippe-Auguste, aidé du comte de Nevers, entra dans le Berri, et assiégea Châteauroux. Richard, malgré son affection pour Philippe, et son frère Jean accoururent au secours de la place. Les deux armées allaient combattre l'une contre l'autre. Des prélats et des barons des deux royaumes proposèrent une trève de deux ans. Les légats, dont cette trève favorisait les projets, osèrent menacer de l'excommunication le prince qui la refuserait. Personne ne réclama contre un acte aussi attentatoire aux droits des couronnes: on ne vit pas ou on ne voulut pas voir combien cet exemple pouvait ébranler les trônes. La trève fut acceptée.

(1187) Une nouvelle guerre civile faillit à succéder, dans les états de Henri, à la guerre étrangère. Richard, qui espérait d'être soutenu par son ami Philippe, alla à Chinon, s'empara des trésors de son père, passa en Guyenne, ordonna qu'on fortifiât ses châteaux, et fit connaître à Henri qu'il ne pourrait avoir confiance dans ses promesses qu'autant qu'il consentirait à son couronnement. Henri craignit de donner trop d'influence à un fils facilement rebelle, fier, actif, impatient de régner, et étroitement lié avec ses ennemis. Il le refusa: il lui reprocha avec force ses révoltes, ses liaisons, son ingratitude. Richard parut se soumettre : il rendit hommage à Henri, et néanmoins, peu de

temps après, il reçut la croix des mains de l'archevêque de Tours, à l'insu de son père.

Mais voilà que les désirs du pontife de Rome vont être accomplis: l'Occident va de nouveau s'élancer vers l'Orient. Nous avons vu les deux rois de France et d'Angleterre réunis auprès de Gisors, à l'ombre d'un orme immense, Richard, le comte de Flandre, les prélats, les barons, les chevaliers des deux royaumes, entourant les deux monarques, l'archevêque de Tyr se jetant aux pieds des deux princes et leur peignant avec chaleur les malheurs des chrétiens de la Palestine, les succès de Saladin, les exploits éclatants, les victoires mémorables de ce conquérant extraordinaire; l'assemblée entière, profondément émue de ses récits, de ses prières, de ses larmes; Philippe et Henri oubliant leur animosité, la croix demandée à grands cris, et reçue avec enthousiasme, et Philippe-Auguste obtenant en France de l'assemblée générale *une dime saladine.*

Henri court en Angleterre; il y convoque un parlement. L'assemblée décide qu'on lèvera la dîme de tous les revenus, et même des biens mobiliers. On n'exempte que les ecclésiastiques et les laïques qui auront pris la croix, et auxquels on accorde la liberté d'engager leurs biens pour des emprunts. On veut engager l'Écosse à suivre l'exemple de l'Angleterre; mais les prélats, les comtes, les barons et les possesseurs des francs-fiefs de ce royaume s'y refusent malgré les instances des ambassadeurs de Henri.

De nouvelles divisions suspendent cependant le départ des croisés. Richard attaque le comte de Toulouse, et fait une irruption dans ses états. Le comte implore le secours du roi des Français, son suzerain. Philippe est trop intéressé à ne pas laisser réunir aux vastes états que les Plantagenets ont en France, ce comté de Toulouse, si souvent désiré et attaqué par eux, pour ne pas s'empresser de secourir le vassal qui réclame sa protection. Il entre dans le Berri, reçoit les soumissions des principales villes et des forteresses de cette province, et s'empare avec rapidité de la plus grande partie de l'Auvergne et de la Touraine. Henri s'avance vers Mantes, ravage les contrées voisines, brûle plusieurs cités. Des conférences commencent pour une nouvelle paix. Le comte de Flandre, celui de Blois et plusieurs autres grands vassaux déclarent qu'ils ne veulent plus porter les armes contre des chrétiens d'Europe, avant d'avoir secouru ceux d'Asie. Une nouvelle conférence a lieu : Philippe, Henri, Richard, y assistent. Henri demande qu'on rende toutes les places dont on s'est emparé de part et d'autre depuis que l'on a pris la croix. Richard refuse de renoncer à ses conquêtes. Philippe consent à céder les siennes; mais il veut que sa sœur soit sans délai mariée à Richard, et que ce prince reçoive le serment de tous les sujets d'Angleterre, de Normandie et des autres états de Henri II. Le roi d'Angleterre rejette ce serment; et à l'instant Richard furieux se précipite aux pieds de Philippe, lui fait hommage de la Normandie et

de toutes les provinces qui relèvent de la couronne de France. Philippe lui en donne l'investiture. Henri reste immobile d'étonnement; et le roi des Français se retire avec Richard.

Un légat excommunie le fils de Henri. Un autre légat, chargé d'écarter tous les obstacles qui retardent la croisade, négocie avec succès auprès des deux monarques. Les deux rois consentent à prendre pour arbitres ce plénipotentiaire de Rome et les archevêques de Reims, de Bourges, de Rouen et de Cantorbéry. Mais Richard, persuadé ou faisant semblant de croire que son père veut le déshériter en faveur de son frère, repousse toute conciliation. Un grand nombre de seigneurs d'Aquitaine, d'Anjou, de Bretagne et de Normandie se déclarent pour lui. Il fait plusieurs courses dans les états de son père; il consent à une nouvelle trève. Les deux rois et Richard se réunissent à La Ferté-Bernard. Philippe ajoute une condition à celles qu'il a déjà proposées : il demande que le prince Jean accompagne son frère à la Terre-Sainte. Henri veut garder son second fils auprès de lui. La jalousie de Richard s'en augmente. Philippe reste inflexible. Le légat, qui craint de voir la croisade s'évanouir, menace le roi de France de mettre son royaume en interdit. Philippe se contente de garder un silence dédaigneux; mais Richard, furieux de l'insulte faite à son suzerain et à son allié, tire son épée, et en aurait percé le légat, si on ne se fût jeté au-devant de ses coups.

La conférence est rompue. Philippe et Richard

vont à Nogent-le-Rotrou; ils assemblent leurs troupes, ils prennent plusieurs villes, et se dirigent vers le Mans, où le roi d'Angleterre n'avait avec lui que cent chevaliers et un petit nombre de guerriers. Henri n'échappe qu'avec peine à l'armée de Philippe et de Richard; il se sauve du côté d'Angers. Philippe soumet plusieurs places, et s'empare de la ville de Tours.

Des négociations avaient cependant continué à Azay, où étaient le cardinal légat et un grand nombre de nobles et de prélats des deux royaumes. Hugues III, duc de Bourgogne et prince du sang de France, le comte de Flandre et l'archevêque de Reims présentent au roi des Français les articles de paix qu'on avait projetés (1189). Philippe les approuve. On les porte à Henri qui était alors à Saumur, et qui les ratifie. Il s'engage à renouveler son hommage à Philippe, à remettre Alix entre les mains de cinq personnes choisies par Richard, qui devait épouser cette princesse à son retour de la Palestine; il permet que tous ses vassaux prêtent serment de fidélité à Richard; il consent à payer vingt mille marcs d'argent à Philippe; et le monarque français promet de rendre tout ce qu'il a pris dans le Berri, mais garde le Mans, Tours et le château du Loir, jusques après l'exécution du traité.

Henri était depuis long-temps infirme; mais lorsque, après le traité d'Azay, il rappelle tous les malheurs qui ont assailli sa vie, que toutes les révoltes de ses enfants se retracent avec force à sa mémoire, qu'il se voit dépendant, pour ainsi dire, d'un fils

rebelle, dépouillé de ses droits, privé de sa puissance, abandonné même par ce Jean qu'il avait tant chéri, errant, fugitif, presque suppliant dans ses propres états, condamné à traîner une vieillesse infortunée, il ne peut résister au chagrin qui l'accable; la fièvre le saisit. On le transporte à Chinon. A peine deux jours sont-ils écoulés, qu'il succombe à sa douleur mortelle. Geoffroy, qu'il avait eu de la belle Rosemonde, ne l'avait pas quitté. Il fait porter les restes du père qu'il regrette à l'abbaye de Fontevrault, dont Henri II avait fait bâtir le monastère, et où ce monarque avait désiré d'être enterré. Et voyez comme la nature et les lois vont être vengées. On expose dans l'église le corps de Henri: le respect et la tendresse filiale l'avaient revêtu des habits royaux. Le visage du malheureux roi était découvert. On venait en foule le contempler, et prier autour de son lit funèbre. Richard arrive; il veut pénétrer dans le temple; il hésite; il entre comme poussé par une main invisible, il voit le père dont sa conduite vient d'abréger les jours, il voit le roi contre lequel il a osé lever un étendard coupable: une secrète horreur le rend immobile. Par un de ces hasards que l'on se plaît à regarder comme le signe de la colère céleste, des gouttes de sang tombent de la bouche livide et entr'ouverte du cadavre. Les assistants sont frappés de terreur. Le remords s'empare de Richard; il tombe au pied du cercueil de son père; il ne peut s'en éloigner, il assiste aux funérailles, dans l'attitude du repentir et d'un sombre désespoir.

Les peuples que Henri avait gouvernés donnèrent des larmes à sa mort. Il avait souvent montré combien il désirait leur bonheur. Le dixième des provisions de sa maison était toujours donné aux pauvres; et pendant une famine qui régna dans le Maine et dans l'Anjou, il nourrit dix mille indigents, depuis le commencement du printemps jusques à la fin de l'automne. Les rébellions de ses enfants et la révolte d'un archevêque causèrent tous ses malheurs. Nous allons voir l'insurrection des grands vassaux et les absurdes prétentions des pontifes de Rome condamner les rois de Germanie à des malheurs aussi déplorables. Henri Welf, dit le Lion, fils de Henri-le-Superbe, et duc de Saxe, espérant le secours des princes de la maison de Zœhringen, avait rallumé les feux mal éteints de la guerre civile (1149); il avait été battu par le jeune roi des Romains, Henri, fils de Conrad III.

Ne redoutant plus que Roger, roi de Sicile, Conrad avait fait avec Manuel ou Emmanuel Comnène, empereur de Constantinople, une alliance défensive et offensive. Il se préparait à partir pour l'Italie à la tête d'une armée. Les Vénitiens réunis aux Grecs s'emparèrent de l'île de Corfou; ils menaçaient Roger, qui avait conquis cette île, et pendant qu'ils méditaient de nouvelles attaques contre le monarque sicilien, Dominique Morosini, fils du nouveau doge (1150), alla à la tête de cinquante galères, et aidé de Marin Gradénigo, enlever à des corsaires plusieurs villes d'Istrie, et faire rentrer sous la domination de la républi-

que d'autres places qui avaient voulu se soustraire à son pouvoir.

Vers le même temps mourut le roi des Romains; et dès le mois de février 1152, Conrad cessa de vivre. On a écrit qu'il avait succombé au poison que lui avait fait donner le roi de Sicile, inquiet des grands préparatifs de l'empereur pour la guerre d'Italie. La postérité doit des éloges à ce malheureux prince, pour la fidélité avec laquelle il observa la constitution de son pays. Il consultait sans cesse les diètes; il n'accordait ou ne confirmait aucun privilége que de leur consentement; il maintenait avec soin l'ancien usage d'après lequel les procès criminels étaient portés devant des juges de la même province ou du même duché que l'accusé.

Ne croyant pas que le sceptre de l'empire pût être confié aux mains débiles de son fils Frédéric de Rothenbourg, duc de Franconie, lorsque Henri-le-Lion, duc de Saxe, paraissait prêt à redemander, les armes à la main, le duché de Bavière, et que l'Italie s'efforçait de secouer le joug des rois de Germanie, il fit appeler, quelques moments avant sa mort, son neveu Frédéric de Hohenstauffen, duc de Souabe; il lui remit les ornements de l'empire; il lui fit promettre de donner son duché de Souabe au jeune Frédéric de Rothenbourg, si on lui conférait le diadème; il le recommanda aux suffrages des états.

Frédéric était déjà fameux par son intrépidité. Il aimait avec passion la gloire, qui était alors la plus recherchée. Il était parent très proche du duc de

Saxe et du margrave d'Autriche, qui possédait le duché de Bavière. Les Allemands le regardaient comme le prince le plus capable de pacifier la Germanie et de rendre à l'empire son ancienne splendeur. La diète d'élection fut convoquée à Francfort. Les ducs d'Allemagne et les trois archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, y parurent avec une supériorité remarquable. Leurs suffrages, ceux des autres princes, et les vœux des nobles se réunirent sur Frédéric de Souabe. Il fut proclamé roi des Romains et de Germanie, et sacré à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne.

(1152) Le chapitre de Magdebourg s'étant divisé pour la nomination d'un archevêque, Frédéric Ier, que l'on a aussi nommé Barberousse, nomma au siége métropolitain, conformément au concordat de 1122, et le pape Eugène III s'y opposa en vain. Frédéric investit vers la même époque son cousin le duc Welf, frère de Henri-le-Superbe, du marquisat de Toscane, du duché de Spolette, de la marche d'Ancône, de tous les fiefs connus sous le nom d'héritage de la comtesse Mathilde.

Mais s'il usa sans crainte de ses prérogatives, il sut respecter les droits de la nation qui l'avait élevé sur le trône. Il proposa à la diète réunie à Ratisbonne de porter la guerre dans la Hongrie, qui refusait de reconnaître la suzeraineté de l'empire. La diète refusa d'adopter la proposition du monarque. Frédéric reconnut solennellement le droit de la diète, et la guerre projetée ne fut pas entreprise.

Cependant les ambassadeurs que le roi avait envoyés au pape revinrent avec un traité souscrit par Eugène. Le pontife de Rome s'était engagé à couronner Frédéric empereur, à condition que le monarque l'aiderait à rétablir son autorité dans Rome, lui ferait rendre les domaines usurpés sur le saint-siége, et ne consentirait pas à voir les Grecs former des établissements en Italie.

D'un autre côté, des députés de Lodi viennent réclamer le secours de Frédéric contre les Milanais. Le roi ordonne aux chefs de la ville de Milan de réparer les torts soufferts par les Lodésans. Le peuple milanais massacre le héraut de Frédéric et déchire son ordre. Une diète de Wurtzbourg décrète qu'une armée passera en Italie, non seulement pour le couronnement de l'empereur, mais encore pour apaiser les troubles de la Lombardie.

Une nouvelle diète, tenue à Goslar, rejette les excuses du margrave d'Autriche, qui avait refusé de paraître devant elle, parcequ'il n'avait pas été cité par trois diètes consécutives, et par le ministère de ses pairs (1154). Elle le condamne à rendre le duché de Bavière au duc de Saxe Henri-le-Lion, fils de Henri-le-Superbe; et après avoir terminé cette affaire, Frédéric se prépare à traverser les Alpes.

Ses fourriers vont recueillir les contributions extraordinaires imposées à cause de son expédition aux états de Lombardie. Il les suit à la tête d'une armée nombreuse; et ce qui est remarquable, c'est qu'il promet aux princes et aux autres vas-

saux de la Germanie qui composent cette armée de ne pas les forcer à traverser les Apennins. Tel était à cette époque l'empire des règles et des usurpations féodales. Mathieu, premier du nom, et duc de Lorraine, accompagne Frédéric, dont il a épousé la sœur, et qu'il aime à suivre dans toutes ses expéditions. Ce valeureux prince conduit avec lui son parent, le brave Savari de la Ville-sur-Illon, dont la postérité devait s'établir à Quiers, dans le Piémont.

Frédéric passe ses troupes en revue entre Crémone et Plaisance. Un bouclier est élevé devant sa tente. Ses guerriers se présentent divisés en six brigades, et dans l'ordre prescrit par le règlement relatif *aux boucliers militaires*. Les vassaux et les arrière-vassaux qui n'ont pas fourni leur contingent en hommes ou en argent, et qui ne sont pas à la tête de leurs chevaliers ou de leurs hommes d'armes, sans en avoir été légalement dispensés, sont condamnés par leurs pairs, que président les seigneurs immédiats. Ils perdent leurs fiefs ; et on compte parmi eux l'archevêque de Brême et l'évêque de Halberstadt.

Le roi assemble ensuite une diète lombarde. Les consuls de Milan ne peuvent parvenir à calmer son ressentiment. Ils cherchent à intercepter les subsistances de son armée ; il leur déclare la guerre, prend et saccage Chiézi, Aste et Tortone, se fait couronner à Pavie et ensuite à Monza, et marche vers la capitale de l'empire.

Les Romains ne veulent le recevoir dans leurs

murs qu'à condition qu'il reconnaisse leur république, et qu'il leur fasse remettre cinq mille marcs d'argent. Ils n'osent résister cependant à la force de ses armes. Mais il ne lui est pas aussi facile de s'arranger avec Adrien IV, qui avait succédé à Anastase. Ce pape, conservateur fidèle de toutes les prétentions de ses prédécesseurs, va trouver Frédéric à Sutri, et ne veut consentir à le couronner que lorsque le roi aura rempli auprès de lui les fonctions d'écuyer, qu'il lui aura tenu l'étrier, et qu'il aura, pendant quelques moments, conduit son cheval par la bride. L'intrépide Frédéric-Barberousse n'ose pas rejeter la demande du pape; il ne voit pas combien il prépare de nouvelles querelles, et encourage d'absurdes et funestes prétentions. Mais ce que la postérité ne cessera de lui reprocher comme une indigne faiblesse, c'est d'avoir livré Arnaud de Bresse au pape, mortel ennemi de ce Bressan. Cet Arnaud, disciple du célèbre et malheureux Abailard, avait réuni autour de lui un parti nombreux qui avait adopté ses opinions et ses maximes. Il s'était fait de violents ennemis, en soutenant que tous les biens ecclésiastiques appartenaient aux princes. Repoussé par la force des armes, et condamné par un concile de Latran, sous Innocent II, il s'était retiré dans les montagnes de la Suisse, où ses disciples l'avaient suivi. Plus tard il était venu à Rome, où, à la tête des républicains, il avait fait chasser le pape, et où il avait voulu rétablir l'ancien sénat. Obligé de céder aux troupes d'Eugène III, il avait trouvé un asile auprès de Fré-

déric. Adrien IV le réclame avec force. Frédéric a la lâcheté d'abandonner un homme dont l'opinion la plus détestée du clergé était si favorable aux droits de sa couronne. L'infortuné Arnaud est arrêté par ordre du roi, condamné par les cardinaux, qui ne craignent pas d'être juges et parties, et remis au préfet de Rome, qui le fait pendre et brûler. Presque dans le même jour, on voit élever le bûcher d'Arnaud et le pape poser sur le front de Frédéric, dans l'église de Saint-Pierre, le diadème des empereurs romains.

(1155) Pendant que Frédéric s'en retournait en Allemagne, après avoir si mal soutenu les droits et la dignité des couronnes, le feu des discordes civiles s'animait et s'étendait dans les royaumes de Naples et de Sicile. Dès l'année précédente, Roger, le souverain de ces deux royaumes, avait terminé sa carrière. Elle avait été remarquable, cette carrière de Roger, non seulement par ses victoires et ses conquêtes, mais encore et bien plus par la protection qu'il avait accordée aux sciences, aux arts, à l'industrie. C'est pour ce monarque que le musulman Shérif Aldrisi avait fait un globe d'argent, du poids de huit cents marcs, et sur lequel il avait gravé la carte de tous les pays connus à cette époque. Ce fut aussi sous le règne de ce prince que des marchands siciliens apportèrent de l'Asie des cannes à sucre, qu'ils plantèrent dans leur pays. Ces cannes se multiplièrent, et ce sont des rejetons de ces plantes qui, transportés dans l'Espagne méridionale, dans les Canaries, dans

l'île de Madère et dans le continent américain, devaient changer le monde par le commerce et une nouvelle civilisation.

Guillaume Ier, son fils, lui avait succédé. Le pape Adrien avait refusé de le reconnaître pour roi. Le monarque avait chassé le légat. Adrien avait soulevé contre Guillaume les mécontents et les exilés. Robert de Lorotello, cousin du roi et prince dépouillé de Capoue, s'était mis à leur tête ; l'empereur de Constantinople leur avait envoyé de l'argent. Une flotte grecque, commandée par Jean l'Ange, avait pris Brindes et plusieurs autres places maritimes. Robert était rentré dans ses états. Les insurgés s'étaient emparés de plusieurs villes ou châteaux ; il ne restait, en quelque sorte, au roi que Naples, Salerne, Amalfi, Troja, Melfe, Sorrente. Le pape, arrivé à San-Germano, y avait reçu le serment de fidélité d'un grand nombre de barons. Une maladie retenait le monarque dans la Sicile ; mais enfin il passe la mer, à la tête d'une armée, remporte une grande victoire sur les Grecs et sur les barons, fait rentrer la Pouille sous sa puissance, oblige Adrien à lui demander une paix que ce pontife aurait pu conserver, en reçoit l'investiture de ses états, lui promet ce qu'il ne lui avait pas refusé avant cette guerre qui avait fait répandre tant de sang, et se soumet à l'hommage et à un cens annuel (1156).

Frédéric-Barberousse cependant tint une diète à Ratisbonne. Il y appela les états de Bavière, et prononça, de l'avis de l'assemblée, sur les préten-

tions de Henri-le-Lion, duc de Saxe, et de Henri Jasomergor, margrave d'Autriche, relativement au duché bavarois. Le margrave se démit de ce duché entre les mains de l'empereur; il lui rendit les sept étendards qui en désignaient les principaux fiefs. Frédéric les donna à Henri-le-Lion, pour l'investir du duché. Le nouveau duc présenta au monarque les deux étendards de la Haute-Autriche; et le margrave reçut ce symbole de la possession d'un état qui ne devait plus relever de la Bavière, et qui devenait une principauté immédiate de l'empire.

Un nouveau décret fut ensuite adopté par la diète et publié à haute voix par le duc de Bohême. Voici les principales dispositions de ce décret, rendu par l'empereur, de l'avis des états, et très-important relativement à l'organisation politique de la Germanie. Le margraviat d'Autriche fut érigé en duché héréditaire et patrimonial, dont le titulaire pouvait disposer, en cas du défaut d'héritiers légitimes. Les ducs d'Autriche furent dispensés de se transporter au-delà des frontières de leur duché, pour en recevoir l'investiture, et d'assister aux diètes qui ne se tiendraient pas dans une ville de Bavière. On détermina qu'ils seraient compris parmi les ducs nationaux que l'on nommait palatins archiducs (*palatini archiduces*); et enfin on décida qu'ils prendraient rang immédiatement après les grands vassaux, qui exerçaient une sorte de prérogative électorale, en faisant un premier choix lors de la nomination des rois de Germanie,

et qu'on nomma formellement, par ce décret, *princes électeurs*.

Une diète tenue à Worms déclara l'archevêque de Mayence, le comte palatin du Rhin, onze comtes, et leurs autres partisans ou amis, coupables d'avoir troublé la paix publique. Suivant un ancien usage ou une ancienne loi des Francs et des Souabes ou Allemands proprement dits, ils furent condamnés à la peine dite du *harnescar* ou de la hachée, et obligés en conséquence à porter un chien sur leurs épaules à la distance de deux lieues. L'archevêque fut seul dispensé de subir cette punition, à cause de son grand âge et du caractère de sa dignité pontificale.

L'empereur, peu de temps après, épousa Béatrix, fille unique et héritière de Renaud, comte de Bourgogne; et, l'année suivante, il tint à Besançon une diète, dans laquelle il reçut les serments des états du comté de Bourgogne et des principaux vassaux de l'ancien royaume d'Arles. Ces vassaux et ces états lui promirent de lui payer un tribut annuel et de le suivre dans toutes ses guerres. Il confirma les droits régaliens dont ils étaient en possession, ne se réserva que les salines, les douanes maritimes, le droit de battre monnaie, nomma l'archevêque de Vienne archichancelier du royaume d'Arles, et donna la lieutenance générale de ce royaume à l'archevêque de Lyon (1157).

Mais voici un nouveau différent entre l'empereur et le pape, que font naître les prétentions sans cesse renaissantes des pontifes de Rome.

L'archevêque de Brême, ancien métropolitain des églises du Nord, ne supportait qu'avec beaucoup de peine l'érection de l'archevêché de Lunden, dans la Scanie. Le nouveau titulaire de ce siége suédois était allé à Rome recevoir le pallium de la main du pape; en revenant en Suède, il avait été arrêté par ordre de l'archevêque de Brême. Le pape, irrité de cet attentat, charge deux cardinaux légats de porter à ce sujet un bref à Frédéric-Barberousse. Il exhorte l'empereur à faire mettre le prisonnier en liberté; il lui demande cet ordre comme une marque d'égards pour le saint-siége; et, oubliant la juste fierté de Frédéric, il attend, dit-il, la délivrance de l'archevêque de la reconnaissance de l'empereur, de l'empressement avec lequel il lui a *conféré* la couronne impériale et lui a *accordé* le *bénéfice* de l'empire. Les cardinaux, de leur côté, prétendant à être les égaux du roi, donnent à Frédéric le titre de *frère*. Ces expressions offensent la diète de Besançon. Mais combien son indignation augmente, lorsque le cardinal Roland, l'un des légats, a l'audace, pour justifier les cardinaux et le pape, de soutenir, au milieu de l'assemblée des états, que l'empire n'est qu'un fief du saint-siége! L'imprudent ministre de Rome n'échappe qu'avec peine au courroux des membres de la diète. Frédéric sauve les jours des légats, les fait reconduire jusques à la frontière, et déclare, par un manifeste, que la couronne de l'empire est entièrement indépendante; il ne la porte que par le *bénéfice* de Dieu seul, et

en vertu de la libre élection des états: les droits du pontife de Rome se réduisent à sacrer l'empereur; il déposerait son diadème plutôt que de consentir à le voir avili; et si le pape ne veut pas conserver un sujet éternel de haine et de discorde entre Rome et l'empire, Adrien doit révoquer son bref et faire détruire un tableau dans lequel Lothaire II est représenté rendant hommage au siége pontifical.

Les membres des états manifestent aussi leur ressentiment; ils écrivent au pape qu'ils ne recevront jamais de lois du saint-siége, qu'ils ne reconnaîtront que celles que les empereurs auront promulguées, et qu'ils n'admettront que les usages transmis par leurs pères et leurs prédécesseurs.

Adrien, effrayé de cette résistance, reconnaît toute l'imprudence de ses démarches. Il envoie de nouveaux légats en Allemagne; il déclare, à une nouvelle diète réunie à Augsbourg, qu'il désavoue le sens qu'on a donné à son bref: il n'a entendu, par *conférer la couronne*, que *couronner l'empereur*; en employant le mot de *bénéfice*, il n'a pensé qu'à rappeler le plaisir avec lequel il a sacré Frédéric; il n'a jamais voulu traiter l'empire comme un fief de son siége, et il fera enlever le tableau dans lequel on voit Lothaire II.

Frédéric paraît se contenter de ces explications. Les Milanais résistaient à son autorité: il va en Italie, à la tête d'une armée nombreuse, prend la ville de Bresse, fait mettre Milan au ban de l'empire, l'assiége, l'oblige à se rendre à discrétion,

lui ôte ses priviléges, et se fait couronner une troisième fois à Monza.

Combien il faut qu'à cette époque les idées fussent confuses, relativement à la nature et aux effets des sacres et des couronnements des monarques, puisqu'un prince du caractère de Frédéric-Barberousse se fait sacrer ou couronner comme roi des Romains à Aix-la-Chapelle et ensuite à Ratisbonne, comme empereur à Rome, comme roi d'Italie à Pavie, et deux fois à Monza! Voilà un monarque sacré ou couronné six fois.

Mais voyons les résultats de la fameuse diète tenue par Frédéric dans les champs de Roncale; actes funestes si souvent cités par de serviles fauteurs de la tyrannie, et dont tant de despotes se sont servis pour anéantir les droits de leurs peuples, et les enchaîner sous le terrible joug du pouvoir arbitraire.

Frédéric veut faire revivre les anciennes prérogatives de la couronne d'Italie. Plusieurs années auparavant on avait vu fleurir à Ravenne et à Bologne un célèbre jurisconsulte, nommé Irnérius, ou Wernérus, ou Guarnérus. On l'avait surnommé le *fanal du droit* (*lucerna juris*). Chancelier de l'empereur Lothaire II, il avait déterminé ce prince à ordonner que le droit romain reprendrait son autorité dans les tribunaux, et que le code de Justinien ainsi que le recueil nommé *Digeste* seraient enseignés dans les écoles publiques. Il était mort avant 1150. Quatre jurisconsultes bolonais, élèves de cet Irnérius, sont choisis par Frédéric pour re-

chercher les anciennes prérogatives royales qu'il veut rétablir. Ils proclament les résultats de leurs travaux. Tous les fiefs immédiats, disent-ils, tout ressort, toute juridiction, émanent de l'autorité impériale. Le domaine de l'empereur comprend tous les droits régaliens utiles, la fabrication des monnaies, les douanes maritimes, les péages, les pontonages, la pêche, les corvées, les fournitures militaires, les contributions de guerre. L'empereur peut ajouter une capitation générale aux tributs annuels, aux impôts ordinaires. Ces décisions étaient conformes aux usurpations du despotisme, aux effets de la violence, aux usages d'une nation presque toujours courbée sous le glaive d'un vainqueur. Mais voyez ce que leur inspire une basse flatterie. Ils argumentent, disent-ils, d'après la jurisprudence romaine; ils disent solennellement à Frédéric : « Que » ta volonté soit la loi suprême! Tout ce que veut » le prince a toute la force de la loi. » Ils ne se contentent pas de consacrer ainsi le despotisme absolu; rien n'arrête leurs extravagantes décisions; ils donnent à Frédéric l'empire du monde entier.

L'empereur n'a ni assez de lumières ni assez de force pour repousser une doctrine qui lui donne des trésors et la monarchie universelle. De nouveaux impôts accablent les Italiens. Les commissaires impériaux augmentent de vingt mille talents d'or les revenus du domaine de Lombardie. Le pape, alarmé pour les prétentions du saint-siége par celles de Frédéric, s'oppose aux nouveaux actes de souveraineté que se permet ce prince. L'empereur

et le pape veulent tous les deux commander au monde. Frédéric, dans cette lutte absurde et qui menaçait l'Europe de tant de nouveaux orages, commence par donner à sa chancellerie une règle que dicte la vengeance, et que la raison seule aurait dû introduire depuis long-temps : il ordonne que dans les lettres adressées aux pontifes de Rome, on ne les nomme qu'après l'empereur. Bientôt il apprend que les vexations de ses officiers allument dans la Lombardie un vaste incendie qu'animent le pape et les Milanais. A quel degré de violence funeste n'entraîne pas la tyrannie ? Frédéric, affectant toujours ce respect pour les lois qu'il a manifesté si hautement dans la Germanie, convoque de nouveau, dans les champs de Roncale, les états de Lombardie. Mais ces états tremblent devant lui. On somme quatre fois les insurgés de se présenter devant l'assemblée ; on condamne les Milanais par contumace ; on les déclare chefs de la révolte, et criminels de lèse-majesté. Les Milanais s'emparent de Lodi, et le réduisent en cendres. Frédéric détruit Crème, Plaisance, Mantoue, prend Milan, n'accorde aux habitants que la vie, fait raser presque toute la ville, veut que la charrue passe au milieu des ruines, ordonne que du sel soit semé dans les sillons d'une terre qu'il maudit. L'Italie, consternée et tremblante, courbe sa tête sous l'épée du vainqueur : mais quel calme et quel silence sinistres !

La mort d'Adrien IV est suivie de nouveaux troubles. Ce légat Roland Bandinelli, dont la hau-

teur et les prétentions avaient irrité la diète de Besançon, est élu pape par la majorité des cardinaux : la minorité se conforme au vœu des Romains, et nomme Octavien, cardinal du titre de Sainte-Cécile, et issu des comtes de Frescati. Des scènes scandaleuses ont lieu entre les deux contendants; ils s'arrachent mutuellement la charge pontificale. Des hommes armés entrent dans l'église. On chasse Roland et ceux de son parti. Il se retire dans le fort de Saint-Pierre, et prend le nom d'Alexandre III. Assiégé par les Romains commandés par Octavien, que l'on nomme Victor, il parvient à se sauver, s'éloigne de Rome, va dans la Campanie, s'y fait sacrer par l'évêque d'Ostie. Victor est sacré par l'évêque de Tusculum. Frédéric, qui haïssait Alexandre et qui aimait Victor qu'il avait connu en Allemagne, convoque un concile à Pavie. Les deux pontifes sont sommés de paraître devant cette assemblée. Victor se conforme à la sommation. Alexandre refuse de se soumettre à la décision du concile. L'assemblée prononce en faveur de Victor. L'empereur, l'empire, le roi de Hongrie, celui de Bohême et celui de Danemarck le reconnaissent pour pape légitime.

Les autres états chrétiens adhèrent à Alexandre. Mais les Romains favorisant son compétiteur, il se réfugie en France, tient un concile, et excommunie, non seulement Victor, mais encore Frédéric, et fixe son séjour à Sens.

(1164) Il apprend la mort de son antagoniste: mais on lui annonce bientôt après que Victor a été

remplacé par l'évêque de Crème; que cet évêque a pris le nom de Pascal III, et que tous les membres de la diète de Wurtzbourg ont juré avec Frédéric de ne jamais reconnaître que Pascal. Ce nouveau pontife canonise Charlemagne. Frédéric assiste à la fête qu'on célèbre à ce sujet à Aix-la-Chapelle, et déclare cette ville la métropole, en-deçà des Alpes, de la monarchie française fondée par le grand empereur que la piété des fidèles vénère, et ordonne que les empereurs y soient sacrés et couronnés.

Dans la même année les juges ou chefs de Torre et de Cagliari, dans l'île de Sardaigne, ayant à se plaindre de Barason, grand-juge d'Arboréa ou d'Oristognano, obtinrent le secours des Pisans, et firent la guerre à Barason. Ce grand-juge eut recours aux Génois, si souvent ennemis ou jaloux des Pisans. Il leur fit de magnifiques promesses, et portant son ambition jusques à la couronne de Sardaigne, il parvint à les engager à la demander pour lui à Frédéric. Les Génois, séduits par les avantages que paraissait promettre à leur commerce l'élévation de Barason, le conduisirent à Pavie, où était Frédéric-Barberousse. L'empereur avait besoin d'argent: Barason lui offrit quatre mille marcs. Frédéric le couronna roi de Sardaigne dans une église de Pavie. On exigea le paiement des quatre mille marcs; les Génois les avancèrent. Le nouveau monarque ne put les rendre; les Génois le retinrent dans une prison.

Pendant sa captivité les Pisans, réunis aux juges qu'ils soutenaient, ravagèrent les environs d'Ar-

boréa ; ils envoyèrent même un de leurs consuls à Frédéric, et parvinrent à obtenir de ce prince l'investiture du nouveau royaume, dont le monarque paraissait ne pouvoir pas être délivré avant longtemps des fers que les Génois lui avaient donnés. Ce nouveau diadème fut disputé par les Pisans et les Génois, qui se regardaient comme les successeurs de Barason. La guerre s'alluma avec vivacité entre ces deux rivaux.

Mais l'incendie va s'étendre de nouveau sur presque toute l'Italie. Les Milanais rebâtissaient leur ville. Les Romains, qui voulaient se soustraire à la puissance des pontifes quels qu'ils fussent, rejetaient l'autorité de Pascal III, aussi bien que celle d'Alexandre. Frédéric revient en Italie (1166). Les Romains s'avancent contre lui ; ils sont battus. L'empereur prend Ancône, oblige Rome à se rendre, promet aux Romains de maintenir leurs priviléges, et d'augmenter les prérogatives de leur sénat, à condition qu'il nomme leurs sénateurs, et qu'ils s'engagent à l'assister dans toutes ses guerres ; et comme si ce n'était pas assez pour lui d'avoir été sacré ou couronné six fois, il veut que le pape Pascal III le couronne, ainsi que sa femme Béatrix.

Les succès de l'empereur ne découragent cependant pas les villes les plus considérables d'Italie, qui s'étaient liguées avec les Milanais pour la défense de leurs droits, pour repousser les vexations toujours croissantes des commissaires impériaux, et pour conserver l'espèce d'indépendance et la liberté qu'elles avaient proclamées. Frédéric les

met au ban de l'empire dans une assemblée d'états, fait pendre leurs otages, et leur déclare la guerre en jetant un gantelet. Ses troupes ravagent le Plaisantin et le Milanais. Mais bientôt les peuples croient voir le ciel courroucé lancer contre lui ses foudres invisibles. Une maladie contagieuse, à laquelle les historiens ont donné le nom de peste, se répand avec rapidité dans son armée, moissonne le plus grand nombre de ses guerriers, la détruit presque tout entière. Frédéric se voit livré sans défense aux insurgés armés contre les injustices et les violences de ses agents. Il s'échappe avec peine d'un pays qui déteste son despotisme, et ne parvient à se sauver dans le comté de Bourgogne qu'au milieu des plus grands dangers.

Plusieurs grands vassaux et plusieurs princes d'Allemagne ou d'Italie avaient succombé sous le fléau de la maladie pestilentielle. On avait compté parmi les morts le jeune Guelfe, fils unique de celui qui possédait les états de la comtesse Mathilde. Le père, inconsolable, et mécontent de son neveu Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, se démit, entre les mains de l'empereur, de la propriété de tous ses fiefs, et ne s'en réserva que la jouissance.

On avait vu aussi périr en Italie le fils de Conrad III, Frédéric de Rothenbourg, duc de Franconie et de Souabe. Il n'avait pas laissé d'enfants : l'empereur disposa du duché de Franconie en faveur de son fils Conrad, en conservant à l'évêque de Wurtzbourg son titre de duc et tous ses priviléges.

Son fils aîné Henri n'avait encore que cinq ans, et néanmoins il désira de lui assurer la succession à l'empire. La diète de Bamberg déclara unanimement le jeune prince roi des Romains, et Henri fut sacré et couronné à Aix-la-Chapelle.

Vers le temps de cette solennité, Frédéric ayant recueilli la succession de son beau-frère Renaud, comte de Bourgogne, obligea le duc Conrad de Zœhringen à se démettre de la lieutenance générale du royaume de Bourgogne, que l'empereur Lothaire II lui avait conférée.

Cependant un nouvel ennemi, qui devait devenir bien redoutable, se montra contre Frédéric. Le pape Alexandre III s'était réfugié à Venise. Du milieu des lagunes où il avait trouvé un asile, il excommunia de nouveau Frédéric qui ne voulait pas le reconnaître, et, osant s'arroger une puissance sans limites, il délia tous les sujets de l'empereur de leur serment de fidélité. Son compétiteur, Pascal III, fut remplacé par Jean, abbé de Strume en Hongrie, et qui prit le nom de Callixte III. Mais l'influence d'Alexandre s'accroissait chaque jour; il avait pour lui, et la république de Venise, et les villes confédérées d'Italie. La régente de Sicile et de Naples secondait les efforts de cette alliance. Ce n'était plus Guillaume Ier qui occupait le trône de ces fertiles contrées: il était descendu dans la tombe, au milieu des malédictions d'un peuple que son avarice, sa cruauté, sa confiance aveugle dans des ministres perfides, avaient forcé plusieurs fois à s'insurger contre lui. On l'avait surnommé

le Mauvais. Guillaume II, son fils, lui avait succédé à l'âge de douze ans. La régente, sa mère Marguerite, fille de Garcie Ramire, roi de Navarre, avait appelé auprès d'elle plusieurs Français, son cousin Étienne du Perche, Robert IV, comte de Meulan, qu'elle nomma archevêque de Palerme et chancelier; le célèbre Pierre de Blois, qui fut précepteur du jeune monarque; Hugues Foucault ou Falcand (*Fulcaudus* ou *Falcandus*), auteur d'une histoire des troubles arrivés en Sicile de son temps, et surnommé le Tacite sicilien. Il n'est pas surprenant que la régente ait cru de sa politique de favoriser Venise et les autres confédérés.

Les Milanais, plus fiers que jamais, non seulement achevèrent de reconstruire leur ville, mais encore en bâtirent une nouvelle, à laquelle ils donnèrent le nom d'Alexandrie, en l'honneur d'Alexandre III. Frédéric envoya une armée contre les confédérés. L'archevêque de Mayence, l'archichancelier de l'empire, à qui il en donna le commandement, parvint à ramener une grande partie de la Lombardie sous l'obéissance de l'empereur. Frédéric alla alors en Italie pour la septième fois. Il s'empara de plusieurs places; il fit le siége de la nouvelle ville d'Alexandrie. Les confédérés demandèrent la paix: il la leur accorda; il congédia la plupart des princes germains qui l'avaient suivi.

Les Italiens désiraient que les Alexandrins fussent compris dans l'amnistie générale; ils furent refusés. Ils se déterminèrent d'autant plus facilement à reprendre les armes, que Frédéric n'avait

gardé auprès de lui qu'un petit nombre de guerriers (1175). Les confédérés avaient cependant perdu de puissants alliés; les Vénitiens avaient repris Zara, Trau et Raguse, que les Hongrois leur avaient enlevés. Des quatre grandes cités d'Italie qui faisaient un commerce plus ou moins florissant avec l'Orient, par la voie de Constantinople, Venise avait été la plus favorisée par les Grecs. Au lieu d'avoir un simple comptoir dans la capitale de l'empire d'Orient, comme Gênes, Pise et Florence, les Vénitiens y avaient obtenu une rue entière; ils étaient seuls exempts de payer des droits, soit pour l'entrée, soit pour la sortie de leurs marchandises. Irrités de la conduite de l'empereur Manuel envers un grand nombre de leurs compatriotes, ils avaient armé cent galères et vingt vaisseaux de transport. Le doge Vital Michéli II, à la tête de cette flotte, avait pris l'île de Scio et assiégé Négrepont. Les Grecs avaient demandé la paix. La peste avait répandu ses ravages parmi ses troupes. Obligé de ramener à Venise ceux de ses guerriers et de ses marins qui n'avaient pas succombé à ce terrible fléau, il y avait apporté la contagion : la mortalité avait été très grande dans la ville. Le peuple, furieux, s'était soulevé contre le doge, et lui avait donné la mort. Ceux des Vénitiens qui désiraient depuis long-temps de diminuer l'influence du peuple, d'affaiblir l'autorité du chef suprême de la république, et de concentrer le pouvoir dans les mains des citoyens les plus riches, avaient profité de l'effroi et de tous les autres sen-

timents qu'avaient fait naître un grand crime et une insurrection redoutable, pour changer la forme du gouvernement (1173). Douze électeurs, tirés des six quartiers de Venise, avaient choisi quatre cent soixante-dix conseillers pour prononcer sur les affaires qu'on avait portées jusques alors à l'assemblée générale du peuple. Les électeurs du doge ne devaient plus être tirés que d'un nombre limité de citoyens; le doge ne devait plus pouvoir rien entreprendre que de l'avis de six conseillers nommés tous les ans par le grand conseil.

Mais cette révolution n'avait pas diminué l'animosité des Vénitiens contre les Grecs. Ancône et son territoire étaient sous la protection de l'empire de Constantinople. Les Vénitiens, qui voulaient depuis long-temps étendre leur pouvoir sur toute l'Adriatique, en dominant sur ses rivages, désiraient vivement de s'emparer d'Ancône : l'intérêt des confédérés de l'Italie avait cédé à leur intérêt particulier; ils s'étaient concertés avec l'archevêque de Mayence; ils avaient fait avec les impériaux le siége d'Ancône; et lorsque Guillaume des Adélard et la comtesse de Bertinoro les avaient obligés à lever le siége, leur alliance ne s'était pas dissoute (1174).

La défection des Vénitiens n'avait pas diminué néanmoins l'ardeur des confédérés. Frédéric ne put résister à leur grand nombre; il se replia sur Chiavène; il demanda des secours aux princes d'Allemagne; ils les promirent. Mais le danger était pressant. Henri-le-Lion, duc de Saxe et de

Bavière, pouvait seul sauver la petite armée impériale; il exigea la cession de la ville de Goslar pour prix du grand service qu'il pouvait rendre. Frédéric ne voulut lui promettre que de faire examiner ses droits : Henri resta inflexible. L'empereur le conjura en vain de ne pas l'abandonner. Henri partit pour l'Allemagne avec ses guerriers. Frédéric ne put opposer qu'un trop petit nombre de soldats aux troupes confédérées; il fut battu à Lignano près de Côme. Il ne vit plus d'autre ressource, pour ne pas perdre sa couronne d'Italie, que d'accepter toutes les conditions que voulurent lui imposer Alexandre III et les Italiens insurgés. Il promit de reconnaître Alexandre, et de rendre au saint-siége les biens allodiaux de la comtesse Mathilde. Une trêve de six ans devait avoir lieu entre le prince et les confédérés; une autre trêve de six ans fut conclue avec le roi de Sicile, allié des villes confédérées. Alexandre donna une absolution générale à l'empereur, à Callixte III, aux partisans de son compétiteur. Les princes d'Allemagne consentirent au traité, et Frédéric se rendit à Venise, où était Alexandre.

(1177) Trois cardinaux, le doge et un grand nombre de premiers fonctionnaires de la république vinrent au-devant de l'empereur; ils le conduisirent, au milieu de princes d'Allemagne et d'Italie, jusques au portail de Saint-Marc, où il trouva le pontife de Rome. Il se prosterna aux pieds du pape, qui le releva et l'embrassa. Combien le successeur de Charlemagne dut sentir profondément cet état

d'abjection où l'avait réduit le mécontentement des peuples! et quels regrets plus profonds encore il aurait éprouvés si l'on devait croire au récit copié par tant d'auteurs, si le pape, abusant de la victoire, et se livrant aux mouvements de l'orgueil le plus insolent et le plus coupable, eût osé mettre le pied sur la gorge de son souverain prosterné devant lui, s'il avait, dans un délire sacrilége, profané en les répétant ces paroles sacrées: « Il est » écrit: Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, » et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon! » Dans quel abîme peut être précipité un monarque qui n'est pas défendu par l'amour de son peuple!

Frédéric revient en Allemagne, le ressentiment dans le cœur; il accuse Henri-le-Lion de tous ses malheurs; il le cite successivement devant la diète de Worms, devant celle de Magdebourg, devant celle de Goslar. Le duc de Saxe et de Bavière, aveuglé par la prospérité, ne paraît devant aucune de ces assemblées. Frédéric, étonné et peut-être effrayé de tant de résistance, lui fait dire qu'il réduira à une amende de cinq mille marcs d'argent la réparation qu'il a le droit d'exiger: Henri le refuse avec hauteur. Une quatrième diète se réunit à Wurtzbourg. Les membres des états, offensés de la désobéissance du duc, et depuis long-temps blessés de son orgueil et jaloux de sa puissance, le somment de comparaître devant eux: Henri persiste dans ses refus. La diète alors le condamne par contumace; elle le déclare coupable du crime de lèse-

majesté au premier chef; elle le dépouille de ses honneurs, de ses fiefs, de ses domaines.

Frédéric s'immortalise : il oublie les revers, les défaites, les humiliations que la défection de Henri lui a fait subir; il fait tout ce qu'il peut pour tempérer les effets de la terrible sentence, pour adoucir le sort de son parent. Mais les états, rassemblés d'abord à Gelenhausen et ensuite à Ratisbonne, ne s'occupent que du partage des domaines et des fiefs du prince qui leur avait fait ombrage, et dont la chute rassure leur pouvoir et satisfait leur amour-propre (1180). On confère le duché de Saxe à Bernard III d'Anhalt, fils puîné d'Albert-l'Ours, margrave de Brandebourg; l'archevêque de Cologne, ennemi implacable de Henri, obtient le duché de Westphalie et celui d'Angrivarie; le comté de Holstein, qui relevait du duché de Saxe, est déclaré fief immédiat de l'empire. On donne l'Eisfeld à l'archevêque de Mayence, et des domaines considérables à l'archevêque de Magdebourg, à celui de Brême, à l'évêque de Hildesheim, à celui de Munster, à celui d'Halberstadt. Le landgrave de Thuringe reçoit le comté palatin de Saxe; le duché de Bavière revient à un prince de la maison d'Arnoul-le-Mauvais : il est le partage d'Othon de Wittelspach, qui était déjà comte palatin de Bavière. Le margrave de Styrie et le comte de Tyrol cessent de relever du duché qu'acquiert Othon de Wittelspach; ils deviennent ducs et vassaux immédiats de l'empire. On érige en principautés ecclésiastiques les évêchés fondés par Henri-le-Lion

dans le Mecklenbourg et dans la Poméranie. Les princes slaves, qui avaient été soumis au duc de Saxe, recouvrent en partie leur ancienne indépendance; le titre de ducs de Poïnéranie leur est attribué : d'autres chefs de Slaves sont faits comtes de Schwerin ou de Mecklenbourg; et ce qui est plus important pour les droits des peuples et les progrès de la civilisation, la ville de Lubeck et celle de Ratisbonne obtiennent la qualité de villes impériales.

Voilà donc plus de neuf princes séculiers, quatre archevêques et un grand nombre d'évêques qui partagent les dépouilles de Henri. La face de la Germanie est pour ainsi dire changée.

Le duc va cependant présenter un beau spectacle; il va déployer un caractère qui pourrait lui faire pardonner bien des torts; il va lutter contre le malheur avec un noble courage. Il ne craint pas de résister seul à toute la Germanie; il soutient que sa proscription est injuste; il accuse les formes de sa déposition; il récuse le tribunal qui l'a prononcée; il prétend que sa famille étant originaire de la Souabe, il n'a pu être jugé que dans cette province, et que ses juges ont dû être choisis parmi ses compatriotes. Malheureusement pour lui les états avaient, par une loi solennelle, autorisé l'empereur à faire juger les princes accusés d'un crime contre l'état par ceux qu'il choisirait parmi les pairs du prévenu, et dans l'endroit qu'il désignerait, pourvu que le tribunal ne fût pas convoqué hors de l'Allemagne. Cette loi néanmoins ne peut

lui être appliquée que par la plus grande des injustices : elle était postérieure aux délits de Henri.»

Le duc n'est qu'irrité par cette violation de la justice éternelle : il prend les armes contre l'empereur et l'empire; il se défend avec courage; il se maintient long-temps avec succès; il est enfin obligé de céder au nombre et à sa destinée : il a recours à la clémence de Frédéric. L'empereur exige qu'il voyage pendant trois ans hors de l'Allemagne, et qu'il se contente des terres de Brunswick et de Lunébourg, biens allodiaux de sa maison. Henri est obligé de s'y soumettre; et Othon de Wittelspach va s'établir sur les ruines des Guelfes, dans la ville de Munich, que Henri-le-Lion avait fait bâtir.

Henri, exilé de la Germanie, va en Angleterre avec sa femme, ses enfants, et ceux de ses vassaux qui s'étaient attachés à sa fortune. Son beau-père, le roi Henri II, l'accueille avec intérêt; il intercède en sa faveur auprès de Frédéric; il obtient de l'empereur que le temps de l'exil du prince soit abrégé, que la duchesse jouisse de tout son douaire, que les vassaux errants avec leur ancien duc puissent reparaître dans leur patrie : il fait de riches présents à ces Germains qui vont revoir leurs châteaux, et, suivant les historiens anglais, il veut qu'une somme de trois cent quarante livres d'Anjou soit employée chaque jour à l'entretien de sa fille et de son gendre.

Le successeur du prince déposé n'avait ni la puissance ni le caractère de Henri-le-Lion. Bernard

d'Anhalt était trop faible pour défendre ses états contre l'entreprenant Canut VI, qui venait de monter sur le trône de Danemarck. Offensé du renvoi de sa sœur, qui avait été fiancée au roi des Germains, et saisissant avec ardeur une occasion d'agrandir ses états, non seulement il refuse à Frédéric-Barberousse l'hommage que ses prédécesseurs avaient rendu au roi de Germanie, mais encore, craignant peu les armes du nouveau duc de Saxe (1182), il entre dans le Holstein, pénètre dans les provinces des Slaves et les soumet à sa domination. Frédéric dénonce à la diète cet envahissement de la Saxe septentrionale, ces victoires remportées sur des peuples tributaires de sa couronne. Les membres des états ne veulent pas que l'empereur tente une nouvelle guerre étrangère, quelque juste qu'elle parût, et toute l'influence du monarque s'évanouit devant l'autorité constitutionnelle de la diète.

Un an auparavant, Alexandre III avait cessé de vivre. Exemple frappant des vicissitudes humaines, il avait été de nouveau forcé de sortir de Rome par un peuple qui le haïssait; il était mort, à vingt milles de son église, dans un domaine obscur dont l'histoire n'a pas conservé le nom. On voulut apporter son corps dans la ville. Le peuple alla au-devant du convoi funèbre, chargea Alexandre d'imprécations, couvrit le cercueil de pierres et de boue; et à peine permit-il qu'on enterrât dans l'église de Saint-Jean de Latran les restes de celui qui avait osé délier les peuples de leurs serments

envers leurs rois, et qui avait vu à Venise son empereur humilié à ses pieds.

Lucius III (Ubalde, cardinal de Sainte-Praxède et évêque d'Ostie) succéda au pape Alexandre. On suivit, pour sa nomination, les décrets qu'Alexandre III avait fait adopter par un concile de Latran. Les cardinaux seuls élurent le souverain pontife, et les autres membres du clergé, ainsi que le peuple, furent exclus du droit d'y prendre part.

Les mêmes décrets avaient déclaré que les deux tiers des voix des cardinaux seraient nécessaires pour le choix d'un pape : Lucius III les avait obtenus. Ce pontife, déjà vieux, n'osa pas se faire couronner dans Rome, dont le peuple avait témoigné tant d'aversion pour son prédécesseur ; on le sacra à Vellétri. Il voulut néanmoins paraître ensuite dans la capitale du monde chrétien ; mais la manière dont il y fut accueilli l'obligea à préférer au séjour de cette grande ville celui du paisible Vellétri. Il essaya, quelque temps après (1183), de revenir dans cette Rome où était élevé le trône du successeur des apôtres ; il y reçut de nouveaux outrages. Les Romains insurgés, portant jusques à la fureur et à une horrible cruauté leur haine contre le pape ou plutôt contre la papauté, prirent, dans les environs de Tusculum, des clercs attachés au pontife ; ils eurent la barbarie de leur crever les yeux, et de faire conduire à Lucius ces malheureux mutilés, montés sur des ânes et ayant sur leurs têtes des mitres épiscopales. Le pape,

saisi d'effroi, s'éloigna de Rome et de ses environs.

Cependant la trève de six ans, conclue entre l'empereur, roi d'Italie, et les villes confédérées de la Lombardie, était expirée. Un traité durable la remplaça; il fut conclu à Constance, dans une diète solennelle. L'empereur rendit aux villes confédérées l'exercice des droits régaliens que, dans le temps, elles avaient légalement acquis. On fixa la quotité des impôts qu'elles paieraient et la nature des contributions qu'elles fourniraient pour l'entretien des armées et de la cour impériale; et l'empereur conserva le droit de nommer leurs magistrats, de les renouveler tous les cinq ans, et d'établir en Italie un juge d'appel impérial.

(1185) Un ou deux ans après ce traité, Frédéric alla dans cette belle et si malheureuse Italie pour la huitième fois. Son fils Henri avait vingt ans ou environ: l'empereur voulait le faire couronner roi des Romains, et terminer le mariage de ce jeune prince avec Constance, fille de Roger II, roi de Sicile. Cette princesse était tante du roi Guillaume II, qui, régnant par les lois, observant la justice, maintenant la tranquillité publique, soulageant les pauvres, consolant les malheureux, mérita le glorieux titre de Bon. Le pape Lucius et son successeur Urbain III, effrayés de l'alliance de l'empereur avec le monarque de Sicile et de Naples, élevèrent un grand nombre d'obstacles contre les projets de Frédéric. Osant espérer que, dans un siècle ignorant, l'on aurait oublié les exemples contraires à leurs prétentions, ils refu-

sèrent d'abord de sacrer le roi des Romains, sous le prétexte qu'il ne pouvait pas y avoir deux empereurs à la fois. Ils exigèrent ensuite qu'on rétablît Henri-le-Lion dans ses états, que les membres du clergé fussent dispensés à jamais des devoirs féodaux, qu'on rendît à l'église les dîmes que des laïques possédaient. L'empereur prit le parti le plus conforme aux lois fondamentales de la Germanie : il porta les propositions du siége de Rome à la diète de Gelenhausen ; elles furent rejetées avec indignation. Les esprits s'animèrent. De terribles résolutions allaient être prises. Le pape Urbain avait préparé ses foudres spirituelles, encore si redoutables ; il allait les lancer contre l'empereur, lorsqu'il apprit les grands et nouveaux désastres des chrétiens dans la Palestine. Il vit tout le besoin qu'il avait des armes de Frédéric contre les musulmans de l'Orient ; il changea de projet ; il ne négligea rien de ce qui pouvait déterminer l'empereur à partir pour l'Asie.

(1187) Frédéric tint une diète à Nuremberg : on y proclama une paix générale ; on défendit les guerres d'un état germanique contre un autre ; on ne permit les combats particuliers que lorsqu'ils seraient précédés d'un défi solennel fait trois jours d'avance, et lorsqu'on les entreprendrait pour venger sa propre injure, celle de son père et celle de son allié.

Henri-le-Lion était revenu en Allemagne, après l'expiration de son ban. Frédéric ne lui laissa que le choix de l'accompagner en Asie ou de retour-

ner en exil. Henri-le-Lion quitta la Germanie.

Bientôt après, l'empereur prit la croix au milieu de la diète de Mayence; une grande partie de la noblesse allemande suivit son exemple; et, dans une autre diète tenue à Ratisbonne, il remit à son fils Henri, roi des Romains, les rênes de l'empire et de la Germanie.

(1188) Grégoire VIII avait succédé à Urbain III; et, un ou deux mois après l'exaltation de Grégoire, Clément III était monté sur la chaire apostolique. Les Romains, toujours pleins d'ardeur pour la conquête de leur indépendance, s'étaient emparés des droits régaliens: leur sénat les exerçait. Clément III parvint à faire un traité avec eux; il confirma les priviléges du sénat. On lui rendit ces droits régaliens qu'il désirait si vivement; et ce qu'on lit avec effroi dans les historiens, c'est qu'il abandonna la ville de Tivoli et celle de Tusculum à la vengeance des Romains, leurs implacables ennemis.

Combien la guerre et les discordes civiles avaient aussi couvert de sang et de ruines la péninsule espagnole, dans ce douzième siècle où l'ignorance et les préjugés donnaient tant de force aux passions et leur imprimaient tant de barbarie!

Dès 1148, Raymond Bérenger, prince d'Arragon et comte de Barcelone, avait pris sur les musulmans la ville de Tortone. Les Génois l'avaient secondé avec une flotte dont les bâtiments avaient pu remonter dans l'Ebre; il leur avait cédé une partie de la ville conquise. L'année suivante (1149),

il s'empara de Fraga et de Lérida. Mais les mahométans furent plus heureux dans l'Espagne méridionale.

Abdulménon, devenu maître de l'empire de Maroc, passa en Europe à la tête des almoravides. A peine eut-il débarqué dans l'Andalousie, que toutes les villes depuis Séville jusques à Grenade le reconnurent pour leur souverain. Cordoue suivit leur exemple. Don Alphonse, empereur des Espagnes, se hâta de rassembler ses troupes à Tolède. On vit paraître sous ses étendards les Navarrois, conduits par leur roi don Garcie, et les guerriers de la Galice, des Asturies, de Léon, de la Castille et de l'Estramadure. Il s'avança vers Cordoue, battit les musulmans, saccagea la ville de Jaen, et revint dans ses états avec un grand nombre de prisonniers, ou plutôt d'esclaves.

(1150) Ce succès fut suivi de la mort de don Garcie, de l'élévation de don Sanche, son fils, sur le trône de Navarre, du mariage de l'infante dona Blanche, fille de don Garcie, avec don Sanche, fils aîné de l'empereur d'Espagne, et de celui de Raymond Bérenger, avec dona Pétronille, héritière d'Arragon, qu'il avait fiancée plusieurs années auparavant.

(1151) Ce même comte Raymond Bérenger fut obligé bientôt après de traverser les Pyrénées, pour aller combattre Trencavel, à qui il avait confié plusieurs places de la province narbonnaise, et qui s'était révolté contre lui. Trençavel se soumit: Raymond Bérenger non seulement lui pardonna,

mais encore lui donna le gouvernement de Carcassonne, de Rhodez, et de quelques autres villes ou châteaux.

Abdulménon ayant cependant ordonné à ses généraux de réduire sous son obéissance Mahomet Aben-Lop ou Lot, roi de Murcie et de Valence, ce dernier monarque, aidé par des troupes chrétiennes, battit celles d'Abdulménon, et croyant assurer encore davantage son indépendance, eut recours à Raymond Bérenger, dont les musulmans redoutaient la puissance, implora son appui, et pour l'obtenir plus facilement, se déclara son tributaire. Raymond Bérenger lui promit de le défendre, lui envoya des soldats, et avec leur assistance le roi de Valence et de Murcie remporta une seconde victoire sur les troupes de l'empereur de Maroc.

(1154) L'empereur des Espagnes battit aussi les almoravides, et s'empara d'Alarcos, d'Almodovar, et d'Andujar auprès de Cordoue. Heureusement pour les souverains musulmans, les princes chrétiens tournaient souvent leurs armes les uns contre les autres (1155). Raymond Bérenger alla en Provence, pour faire mettre bas les armes à Hugues de Baux et à ses partisans, qui ne voulaient pas reconnaître son autorité; il entra ensuite dans la Navarre, et s'empara de Val Roncal (1156). L'empereur d'Espagne crut devoir le seconder dans cette expédition, et passa peu de temps après en Andalousie, avec don Sanche son fils, et un grand nombre de guerriers. Il tailla en pièces les musulmans; mais sen-

tant les premières atteintes d'une très grave maladie, il laissa le commandement de son armée à don Sanche, repartit pour la Castille, fut bientôt obligé de s'arrêter, et cessa de vivre.

(1157) Il avait, en 1149, partagé ses états entre ses deux fils. Don Sanche, en conséquence de cette disposition, fut roi de Castille, de Tolède et des montagnes de Burgos; don Ferdinand régna sur le Léon, les Asturies et la Galice.

Ce partage des états, et par conséquent de la puissance de l'empereur don Alphonse, ranima le courage et l'espoir des musulmans; ils reconquirent tout ce qu'ils avaient perdu dans l'Andalousie, et demandèrent des renforts à l'empereur de Maroc, pour recouvrer, au moins en grande partie, le royaume de Tolède. Le roi de Castille, effrayé de leurs projets, rechercha l'alliance du roi de Navarre, son beau-frère, et celle de Raymond Bérenger. Il eut une entrevue avec ce prince; il convint avec lui que les contrées arragonaises situées à la droite de l'Ebre appartiendraient au comte de Barcelone, qui rendrait hommage au roi de Castille, et assisterait à son couronnement, l'épée nue à la main, et Raymond Bérenger promit de réunir ses guerriers à ceux du roi don Sanche.

D'un autre côté, saint Raymond, abbé de Fitero, et qui s'était chargé de la défense de Calatrava, rendu par les templiers au roi de Castille, parvint, par ses exhortations et la grande confiance qu'il inspirait, à rassembler plus de vingt mille hommes, décidés à vaincre ou mourir. Il les conduisit à Ca-

latrava, suivi de plusieurs religieux de son couvent; il fit entrer dans cette place forte un grand nombre de bestiaux, destinés à la nourriture des braves guerriers qui devaient la défendre jusques à la mort; et pour ajouter à toute l'ardeur de l'amour de la patrie l'enthousiasme de la religion, il lia ses chevaliers par des serments pieux, leur donna des règles religieuses et militaires, et fonda l'ordre auquel on donna le nom de la forteresse dont ils devaient garantir les remparts.

Les habitants de l'Estramadure, à la voix de don Sanche, fondirent sur le territoire de Séville. Aben-Jacob, fils de l'empereur Abdulménon, et deux autres généraux musulmans, réunirent leurs forces contre eux. On livra une bataille; elle fut sanglante (1158). Les chrétiens furent victorieux; mais peu de temps après, don Sanche mourut à Tolède. Son fils don Alphonse lui succéda; il n'avait encore que trois ans. La régence fut confiée à don Gutière de Castro, que don Sanche avait nommé régent par son testament. Ce choix blessa l'orgueil et l'ambition de don Manrique, chef de la maison de Lara. La guerre civile était près de s'allumer. Don Gutière confia l'éducation du jeune roi à don Garcie d'Aza, qui remit la personne du prince entre les mains de son frère utérin, le comte don Manrique. Don Gutière réclama comme régent la garde de la personne du monarque. Les esprits s'échauffèrent; les partis se formèrent avec rapidité. Aucun bras ne fut assez fort pour arrêter les mouvements impétueux des factions: on courut aux armes. Au

milieu de ce désordre menaçant, don Gutière mourut: les Lara crurent triompher; ils persécutèrent les Castro; ceux-ci eurent recours au roi de Léon (1159). Don Ferdinand réclama la tutelle de son neveu, se déclara régent de ses états, entra dans l'Estramadure et la Castille nouvelle qui le reconnurent, et allait se rendre à Soria, où les Lara devaient lui remettre la régence du royaume, et la personne du roi mineur, lorsqu'il apprit que ces mêmes Lara avaient fait enlever le jeune Alphonse.

Le roi de Léon s'était emparé comme tuteur régent de la plupart des villes de la Castille; l'enlèvement de son neveu l'avait irrité. Les Lara osèrent néanmoins lever des troupes; mais Ferdinand les attaqua et les défit.

(1160) Ces terribles discordes produisirent les effets funestes qu'entraînent toujours les guerres civiles. Les mahométans ravagèrent plusieurs contrées chrétiennes, et don Sanche, roi de Navarre, recouvra Logrono et plusieurs autres places.

Les dangers auxquels la division de leurs forces exposait les chrétiens alarmèrent plusieurs nobles du royaume de Léon et de celui de Galice; ils résolurent de se consacrer d'une manière particulière à la défense des malheureuses contrées menacées de tant de ravages par les musulmans. Ils réunirent leurs forces; ils s'associèrent sous la règle religieuse de saint Augustin; ils la modifièrent par les règlements militaires qui leur étaient nécessaires, à l'imitation des chevaliers du temple, de Saint-Jean, de Calatrava, d'Alcantara, prirent pour leur protec-

teur l'apôtre saint Jacques, le patron de la Galice, et, avec l'approbation de Ferdinand qui leur donna des terres, formèrent l'ordre religieux et militaire de ce même saint, dont l'épée, placée sur leurs manteaux en forme de croix, devint la marque distinctive de leur pieuse et guerrière institution.

(1161) Vers le midi de la péninsule, Abenlop, roi de Murcie et de Valence, bien loin de penser à attaquer les chrétiens, demanda contre les Almohades de l'Andalousie le secours du roi de Navarre. Don Sanche lui amena un grand nombre de guerriers. Les musulmans de Cordoue et de Séville furent battus; la ville de Grenade fut prise, et le roi de Navarre, de retour dans ses états, donna le château d'Albarracin à un guerrier alors célèbre, don Pèdre Ruiz d'Azagra, qui s'était distingué dans cette expédition.

(1162) Le prince d'Arragon, comte de Barcelone, don Raymond Bérenger, mourut l'année suivante; il laissa trois fils et une fille. Il avait, dès l'année précédente, obtenu de l'empereur Frédéric-Barberousse la confirmation de la possession de la Provence en faveur de son neveu Raymond Bérenger II. Sa veuve Pétronille, héritière de l'Arragon, partagea les états de son mari entre ses deux fils aînés, Alphonse et don Pèdre; elle donna l'Arragon et le comté de Barcelone à don Alphonse; et don Pèdre eut le comté de Cerdagne et la partie de la Gaule ou province narbonnaise qui avait obéi au prince d'Arragon.

Un nouvel ordre militaire et religieux fut fondé

dans le Portugal : on lui donna des règles analogues à celles qui dirigeaient les ordres de Calatrava, d'Alcantara et de Saint-Jacques ; sa destination fut la même, et l'infant don Pèdre, fils du roi, en fut élu le premier grand-maître.

Les généraux de ce même roi don Alphonse surprirent la ville de Béja ; mais, malgré les succès des chrétiens, ils ne durent leur salut qu'aux discordes des musulmans. Les habitants de Grenade s'insurgèrent contre le roi de Murcie et de Valence ; les Almohades les secondèrent, et reprirent Almérie. Abdulménon, leur empereur, rassembla auprès du port africain de Salé une armée puissante, à la tête de laquelle il allait passer en Espagne ; mais la mort mit fin à ses projets de conquête.

(1163) La jalousie et l'animosité qui régnaient en Castille entre les Lara et les Castro, pendant la minorité du monarque, firent plusieurs fois couler le sang des Espagnols. Les succès de ces deux partis si funestes au royaume furent très divers ; mais le jeune roi était gouverné par les Lara, le pouvoir était entre leurs mains, et bientôt ils parvinrent à enlever aux Castro la ville de Tolède.

(1166) Une division qui pouvait devenir bien plus funeste éclata entre le roi de Portugal et celui de Léon (1167). Le premier de ces deux monarques s'était emparé de plusieurs contrées de la Galice, qu'il regardait comme faisant partie de la dot de sa mère ; il voulut ajouter aux conquêtes

qu'il avait faites sur le royaume musulman de Séville; il s'empara de Badajoz. Le roi de Léon prétendit que cette ville devait appartenir à ses états, et marcha contre don Alphonse, à la tête de ses troupes. Les Léonois firent prisonnier le roi de Portugal. Don Alphonse céda Badajoz à don Ferdinand, lui rendit ce qu'il avait pris dans la Galice, et recouvra sa liberté.

(1168) Le roi de Castille et celui d'Arragon s'emparèrent de plusieurs villes musulmanes, et crurent ne pouvoir mieux en assurer la conservation, qu'en les confiant aux templiers, aux chevaliers de Calatrava et à ceux de Saint-Jacques.

Jousef, empereur de Maroc, roi d'Andalousie, et successeur d'Abdulménon, voulut arrêter le cours des victoires des chrétiens (1171). Il vint en Espagne; il réunit un grand nombre de guerriers; il attaqua en même temps et le roi de Portugal et celui de Castille : il fut battu en Portugal, et obligé de lever le siége de Huète, dans la Nouvelle-Castille; mais la mort de Mahomet Abenlop (1172), roi de Murcie, ayant rempli ce royaume de troubles, Jousef s'en empara.

(1173) La guerre éclata cependant de nouveau entre le roi de Navarre et ceux de Castille et d'Arragon, et, peu de temps après, entre le roi de Léon et celui de Castille. Les Castro étaient alors tout-puissants auprès du roi don Ferdinand, et commandaient ses armées.

(1176) Les rois d'Arragon, de Castille et de Navarre convinrent de s'en rapporter à la décision de

Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. Une suspension d'armes fit cesser les horribles hostilités qui avaient ravagé tant de contrées des trois royaumes du nord de la péninsule.

Le roi d'Arragon profita de cette trève pour aller dans ses états de la France méridionale. Raymond V, comte de Toulouse, vint le trouver sur les bords du Rhône: ils eurent une entrevue dans une île située entre Beaucaire et Tarascon. Raymond V céda à don Alphonse tous les droits qu'il pouvait avoir sur le comté d'Arles ou de Provence, pour une somme de trois mille dix marcs d'argent. On célébra à Beaucaire cet arrangement, si heureux pour la tranquillité de la Provence, par une fête solennelle. On a écrit que près de dix mille chevaliers y assistèrent; et il est curieux de rappeler que, pour témoigner la joie publique, le chevalier Bertrand-Raimbaud fit labourer les cours de son château avec douze paires de bœufs, et semer des deniers dans les sillons jusques à la valeur de trente mille sous; Guillaume-Gros-de-Martel, qui avait avec lui trois cents chevaliers, voulut que tous les mets de son banquet fussent cuits au feu de torches et de bougies; Raymond de Venoul fit allumer un grand feu de réjouissance dans lequel furent brûlés, comme des victimes opimes, les cadavres de trente de ses chevaux immolés; Raymond d'Agout distribua à cent chevaliers cent mille sous qu'il venait de recevoir du comte de Toulouse.

Don Alphonse, revenu en Espagne, alla au se-

cours du roi de Castille qui assiégeait Cuenca. Les musulmans furent battus auprès de Tolède; Cuenca fut pris. Le roi de Castille reconnaissant releva les monarques d'Arragon de l'hommage qu'ils devaient pour Sarragosse et quelques contrées voisines (1177). Le monarque arragonais entra dans le royaume de Valence, et, par la terreur de ses armes, contraignit un grand nombre des habitants de ce royaume à devenir ses tributaires.

(1179) Les rois de Castille, d'Arragon et de Navarre n'avaient pas voulu se conformer à la décision du roi de la Grande-Bretagne; mais ils eurent une entrevue dans laquelle ils convinrent de la paix. Le roi de Navarre licencia ses troupes: plusieurs de ses guerriers *vascons* (gascons) ou navarrois, accoutumés aux ravages que commandaient à cette époque barbare tous ceux qui faisaient la guerre, firent une terrible irruption dans la Guyenne, et portèrent le fer et le feu jusques à Bordeaux, dont ils pillèrent les faubourgs.

Le roi d'Arragon avait hérité du Roussillon par le testament du comte Guillaume, mort sans enfants. Le vicomte de Nîmes lui donna à Béziers tous ses états, que le roi lui rendit après avoir reçu son hommage. Le vicomte de Carcassonne déclara que si son frère et son héritier, Raymond Trencavel, mourait avant lui, et que lui-même ne laissât pas d'enfants légitimes, un de ses parents serait désigné par le roi d'Arragon pour son successeur.

Quelque temps après cet accroissement de sa puissance, don Alphonse apprit que son frère, le

comte Raymond Bérenger III, qui gouvernait la Provence en son nom, et la tenait en *commende*, suivant l'expression employée à cette époque, avait été lâchement assassiné. Il s'empressa d'aller assiéger le château de celui dont le fils avait commis le crime : la place fut prise et rasée. Mais on ne lit qu'avec effroi que le roi, entraîné par son profond ressentiment, confondit dans sa vengeance les innocents avec les coupables; il fit passer au fil de l'épée tous les habitants du château (1181). Le jugement de l'impartiale et inflexible postérité a puni cet attentat contre cette justice éternelle qu'on ne blesse jamais en vain.

Le roi d'Arragon voulut que son frère don Sanche remplaçât en Provence le comte don Raymond Bérenger.

(1184) Trois ans après il repassa en France, eut une entrevue avec Raymond V, comte de Toulouse, renouvela ou termina avec ce prince d'anciens arrangements cimentés par une ligue offensive et défensive, dans laquelle on doit remarquer qu'ils exceptèrent le roi de France et celui de Léon.

Mais de nouveaux combats vont couvrir de sang, de cendres et de ruines cette belle Andalousie et plusieurs provinces voisines. La nature les avait destinées à la paix et au bonheur; les passions humaines les condamnent aux plus horribles calamités.

Le roi de Castille et celui de Portugal avaient pris quelques places sur les musulmans. L'empe-

reur de Maroc et des Almohades veut renverser l'étendard des chrétiens de dessus les remparts des villes qu'ils ont conquises : il rassemble des troupes nombreuses ; il entre en Portugal, pénètre jusque sur les bords du Tage, le passe, assiège Santaren au-dessus de Lisbonne, bat les murs de la place avec ses béliers et ses autres machines de guerre, fait une large brèche, donne l'assaut et s'empare de la ville.

Ce succès va être suivi de grands désastres. Don Sanche, infant de Portugal, arrive la nuit suivante avec l'évêque de Porto ; il fond sur les musulmans, et près de quinze mille Maures, surpris par les Portugais, tombent sous ses coups avec un de leurs généraux. Le roi don Alphonse Henriquez avait réclamé et obtenu facilement le secours du roi de Léon. L'archevêque de Saint-Jacques se montre à la tête des guerriers de Galice, trouve les Maures consternés de leur défaite, en fait un grand carnage, et force l'empereur Jousef à se retirer vers Alcubas. Le combat recommence : les musulmans se défendent avec un grand courage ; mais un grand nombre de leurs guerriers et trois de leurs généraux sont moissonnés par le fer. Une troisième armée vient attaquer Jousef : le roi de Léon paraît à la tête de troupes redoutables. Jousef frémit à la vue des dangers qui le menacent : le désespoir le rend furieux ; corrompu par un trop long usage du pouvoir arbitraire, il va commettre un crime horrible. Il faisait traîner dans les fers, à la suite de son armée, dix mille femmes ou en-

fants des chrétiens; il redoute tout; il craint jusques à leur faiblesse : ils peuvent nuire à la rapidité de ses manœuvres; il ordonne qu'on les égorge. Mais leur sang innocent crie vengeance, et la justice céleste va éclater. Jousef égaré, hors de lui-même, donne le signal du combat contre le roi de Léon : trois fois il tombe de cheval, et, fracassé par sa dernière chute, il expire à la tête de son armée. Les musulmans, saisis d'effroi, s'enfuient en désordre, abandonnent leurs bagages; et les Léonois, les Galiciens et les Portugais, victorieux sans combat, poursuivent les guerriers dispersés de leur barbare ennemi.

Jacob-Aben-Jousef, fils ou frère de l'empereur qui a expié son forfait sur le champ de bataille, succède à ce Jousef qu'on a aussi nommé Aben-Jacob.

(1184) Le roi de Castille crut devoir profiter de la défaite des Maures : il entra dans l'Estramadure musulmane; il la parcourut la flamme et le fer à la main. On est saisi d'horreur, lorsqu'on pense à tous les ravages dont les provinces de la péninsule ont été le théâtre pendant tant de siècles. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, le monde entier, étaient sans cesse livrés à ces terribles fléaux : chaque année voyait se renouveler ces épouvantables calamités; chaque printemps donnait le signal de nouveaux meurtres et de nouveaux incendies. On ne conçoit pas comment les villes ne disparaissaient pas pour toujours englouties sous leurs cendres, comment les populations

entières n'étaient pas dévorées. La nature l'emportait néanmoins sur la barbarie et la férocité : de malheureuses générations remplaçaient celles qui avaient péri; elles cultivaient tristement des champs arrosés du sang de leurs pères, relevaient leurs chaumières sur des débris, redoutaient à chaque instant de nouveaux désastres : mais, pour les soutenir au milieu de tant d'infortunes, le modérateur suprême des destinées humaines laissait dans le fond de leurs cœurs l'espérance d'un meilleur avenir.

Don Alphonse prit Truxillo, Médelin, quelques autres places. Les musulmans de l'Andalousie vinrent au-devant lui, battirent son armée, et le roi de Castille ne sauva qu'avec peine les débris de ses troupes.

Don Alphonse Henriquez, premier roi de Portugal, mourut la même année; son fils don Sanche lui succéda. Celui de Léon mourut deux ans après: Alphonse IX, fils de Ferdinand II, monta sur le trône.

(1187) Le nouveau roi de Léon et celui de Castille réunirent leurs forces contre les musulmans. Ils reprirent plusieurs châteaux de l'Estramadure, et, traversant les hautes montagnes de la Sierra-Moréna, ils ravagèrent l'Andalousie, depuis les environs de Séville jusques à la mer.

Les Mohavides ou Mowaheddins régnaient cependant, non seulement dans le bassin du Guadalquivir et dans presque toutes les contrées méridionales de la péninsule espagnole, mais encore

leur domination ou leur puissante influence s'étendait sur l'empire de Maroc, le Keirwan, et toute l'Afrique septentrionale, jusques aux confins de l'Égypte.

Cette fameuse et fertile Égypte avait eu pour khalife Dhafer, fils d'Haphedh (1147). Ce prince fatimite avait été proclamé à l'âge de dix-sept ans; il ne s'occupa que d'infâmes débauches; il livra son pays au premier ambitieux. Un émir d'Alexandrie rassembla des forces considérables, se présenta devant le Caire, y entra sans résistance, chassa le visir, s'empara de la personne du khalife, et le contraignit à le reconnaître pour son collègue.

Bientôt après, le fils du gouverneur de Belbeis ou Peluse tua l'émir, et fit donner la place de visir à son père. Dhafer, esclave du nouveau ministre, comme il l'avait été de l'émir d'Alexandrie, l'était encore plus de sales voluptés. Il était devenu l'objet du mépris public. Le visir, son fils et d'autres courtisans l'assassinèrent au milieu d'un repas, et firent jeter son corps dans un puits (1155). Le fils de Dhafer, Fayez-ben-Nesrilhah, n'avait que cinq ans. Le visir le plaça sur la chaire du khalife. Il eut l'audace d'accuser de l'assassinat qu'il avait commis, et qu'il voulait cacher, deux frères de Dhafer. Il les fit mettre à mort en présence de Fayez, et l'horreur de ce spectacle troubla pour toujours l'esprit du jeune prince. Il gouverna en tyran exécrable. On rechercha les véritables auteurs de la mort de Dhafer : le père et le fils furent convaincus d'avoir commis ce crime. Un

cri général demanda leur tête. Ils parvinrent à se sauver; ils s'enfuirent en Palestine. La sœur de Dhafer les réclama. Des croisés voulurent les arrêter: le père fut tué en se défendant; le fils fut conduit à la sœur du khalife assassiné; il périt dans des tourments horribles.

Les places d'Ascalon et de Gaza venaient d'être fortifiées par le roi de Jérusalem. Le nouveau visir du khalife encore enfant, s'obligea, au nom de son souverain, à payer un tribut aux chrétiens, pour les empêcher de ravager les terres que les Égyptiens possédaient encore dans les environs de ces deux villes.

Fayez mourut à l'âge de dix ans. Son cousin germain, Adhed ou Adhad-le-Dinillah, fut placé sur la chaire des fatimites. Le visir exerça seul le pouvoir suprême. Aucune loi ne tempérait la force. Le ministre régnant fut chassé par Shauver ou Schaour, qui à son tour fut attaqué et vaincu par Dargham. Schaour alla en Syrie implorer le secours de Noradin ou Noureddin, sultan de Damas. Le sultan lui donna des troupes, dont le commandement fut confié à l'émir Schirkouh ou Syracon, et à un neveu de cet émir, que l'on nommait Saladin, et que la fortune destinait à tant de puissance et de renommée.

Dargham est battu; il appelle les chrétiens en Égypte. Schaour les redoute moins que les musulmans de Damas, auxquels il a dû sa victoire. Il se ligue avec eux contre les Syriens restés sur le bord du Nil. Syracon se hâte de revenir de Damas; il

s'empare de Belbeis et d'Alexandrie. Schaour n'obtient la paix qu'en payant des sommes énormes au général syrien. Quelque temps après il se déclare de nouveau contre les guerriers de Damas. Syracon entre sans obstacle dans le Caire; il fait arrêter le ministre: le khalife, que Schaour tenait dans l'esclavage, demande lui-même la tête d'un visir qui lui est odieux et qu'il n'avait pu ni faire punir ni destituer. La tête de l'usurpateur tombe; et, par un de ces évènements bizarres dont rien ne peut garantir les despotes et les peuples asservis, c'est le vainqueur syrien qui reçoit du khalife la patente de visir. Le prince ne fait que changer de maître: il obéit à un étranger; ses fers ne sont que plus honteux; son trône va être renversé et sa dynastie dégradée.

(1169) Syracon meurt; son neveu Saladin le remplace. Visir de nom et souverain de fait, il chasse les chrétiens de l'Égypte (1171). Bientôt il ose bien davantage: ennemi de la secte des fatimites, il veut faire cesser le schisme qui la sépare de celle des abassides; il veut la détruire. Il ne reconnaît plus de khalife égyptien; il ordonne que le nom d'Adhed ne soit plus prononcé dans les prières publiques; il prescrit d'y substituer celui du khalife abasside de Bagdad. Adhed meurt pendant qu'on le raie de la liste des khalifes. Saladin fait enfermer ses enfants dans des sérails avec leurs concubines; il fait proclamer Noradin sultan de l'Égypte; mais il garde l'autorité souveraine. Il va habiter le *Cars* ou palais des Fatimites; il y trouve d'immenses richesses; et

ce qui est remarquable, une nombreuse bibliothèque. Noradin, irrité, le rappelle en Syrie. Aidé par les conseils de son père Ayoub, il élude les ordres qu'il reçoit.

(1173) Noradin meurt. Saladin ne dissimule plus ses projets; il prend le titre de sultan d'Égypte. Il porte ses prétentions plus loin; il veut régner sur la Syrie. Il se met à la tête d'une armée. Renaud de Châtillon le surprend auprès de Ramlah (1177). Saladin, battu par Châtillon, est obligé de ramener son armée en Égypte; mais plus heureux dans les années suivantes, il réunit Damas à son empire; il conquiert Édesse, Racca, Pesiben (1183); il prend d'assaut Amide en Mésopotamie; il force le sultan Zenghi II à capituler dans Alep; il accorde aux chrétiens une trève de quatre ans. Renaud de Châtillon la viole; il maltraite et pille une caravane qui allait à la Mecque (1185). Saladin, indigné, recommence la guerre. Il va faire revivre, et avec plus d'éclat encore, la gloire militaire de Noradin. A peine Louis-le-Jeune, roi des Français, et Conrad III, empereur des Romains, avaient-ils quitté la Terre-Sainte, que Noradin était entré dans le territoire d'Antioche et avait remporté une grande victoire sur le prince Raymond, qui avait péri dans le combat (1149). Un an ou deux après, le sultan avait surpris Jokelin, le jeune comte d'Édesse, l'avait fait prisonnier, avait achevé de se rendre maître de ses états (1154). Plus tard il avait réuni le royaume de Damas à celui d'Alep. Un de ses généraux avait délivré les musulmans de leur ennemi

le plus redoutable : il avait pris le fameux Renaud de Châtillon (1160); et la liberté n'avait été rendue à cet infatigable guerrier qu'après plusieurs années de captivité et le paiement d'une forte rançon.

L'empire de Constantinople paraissait pouvoir lutter avec avantage contre celui que Saladin venait de fonder; mais ses frontières asiatiques étaient loin de celles de la Syrie, et d'ailleurs il en était séparé par celui de Roum ou d'Iconium, où l'islamisme lui opposait une forte barrière. Les guerres si souvent renouvelées en Europe, entre les rois de Sicile et le gouvernement impérial de Constantinople, devaient encore montrer au sultan de la Syrie et de l'Égypte combien peu il avait à redouter l'empire d'Orient. Le vainqueur de Damas était loin du temps où son prédécesseur Noradin, malgré sa puissance, avait paru craindre de combattre l'empereur Manuel Comnène, et avait préféré de l'engager à s'éloigner de la Syrie, en remettant entre ses mains tous les prisonniers chrétiens qu'il avait en son pouvoir, et particulièrement le grand-maître du temple, Bertrand, fils du comte de Saint-Gilles, et cinq ou six mille Occidentaux, presque tous Français ou Allemands, déplorables restes des guerriers de la seconde croisade.

(1159) A cette époque, où Manuel avait répandu l'alarme dans le royaume de Damas, cet empereur d'Orient fut attaqué en revenant vers Constantinople, par Kalidge Arslan II, surnommé Azzeddin, fils et successeur de Masoud, sultan de Roum ou

d'Iconium. Les musulmans furent battus. Dès l'année suivante, Manuel revint avec son armée vers Iconium; il obligea Kalidge Arslan à demander la paix. Le sultan, estropié et infirme, était obligé de se faire traîner sur un char; mais la force de son âme suppléait à la faiblesse de son corps. Il réunit à ses états ceux que son père avait donnés à ses frères; et, devenu plus puissant, il déclara de nouveau la guerre aux Grecs. L'armée de Manuel s'était engagée dans un de ces défilés si dangereux et si communs dans l'Asie Mineure. Le sultan la surprit. Il pouvait la détruire; il se montra grand et généreux : il offrit une nouvelle paix à l'empereur.

(1176) Manuel se hâta de l'accepter; mais elle fut rompue dès l'année suivante. Les Turcs d'Iconium portèrent le fer et le feu jusque sur les bords fameux de l'Hellespont. Les généraux des Grecs parvinrent à leur couper la retraite. Forcés de livrer bataille, les musulmans furent, en grand nombre, détruits par les chrétiens. Kalidge accepta une troisième paix.

Trois ans après, Manuel cessa de vivre. Il laissa peu de regrets: ses fréquentes guerres l'avaient obligé à surcharger d'impôts ses sujets. Se regardant comme l'arbitre suprême des idées théologiques et des controverses ecclésiastiques les plus futiles, il avait blessé la liberté la plus sacrée et la plus chère aux hommes, celle des croyances religieuses; il avait persécuté, déposé, exilé ceux qui ne voulaient pas conformer leur foi à ses décisions;

et, par une erreur de politique et une fausse vue d'économie, il avait, en supprimant pour ainsi dire la marine impériale, blessé l'opinion et l'amour-propre des Grecs.

Alexis II, fils de Manuel et de Marie, fille de Raymond, prince d'Antioche, succéda à son père, sous la tutelle de sa mère (1180). L'impératrice associa à la régence Alexis, neveu de Manuel. Cet Alexis souleva presque tous les grands contre lui. Un Andronic, cousin du dernier empereur et petit-fils d'Alexis Ier, fut appelé par les mécontents; il entra en maître dans Constantinople, fit crever les yeux au régent, et s'empara du gouvernement.

Il va montrer un nouveau monstre sur les marches du trône.

Il fait massacrer tous les Latins établis à Constantinople; il n'épargne ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants; il fait couronner l'empereur Alexis, ainsi qu'Agnès, fille de Louis-le-Jeune, roi des Français, avec laquelle ce jeune prince avait été fiancé; il oblige cet enfant de dix ans à signer l'ordre d'étrangler sa mère. L'ordre fatal est promptement exécuté. Il se fait associer à l'empire par le tremblant Alexis, qu'il fait étrangler quelques mois après, comme l'infortunée Marie. On lui apporte le cadavre de sa nouvelle victime; il l'outrage, il le pousse du pied; il s'écrie froidement : « Sa mère était une impudique, son père un par-» jure, et lui un imbécile. » Les villes de Pruse et de Nicée refusent de le reconnaître; il en punit les habitants par d'horribles supplices (1183). Il épouse

cette Agnès de France, qui avait été fiancée au prince qu'il avait immolé.

Guillaume II, roi de Sicile, avait conçu un grand projet; il croit le moment favorable pour l'exécuter. Il tente la conquête d'un grand nombre de contrées européennes de l'empire d'Orient. Le sultan d'Iconium avait repris les armes contre ce même empire depuis la mort de Manuel; il s'était avancé sur les provinces grecques de l'Asie Mineure. Guillaume II fait partir une flotte considérable; son armée de terre s'empare de Duros, soumet Thessalonique et marche vers Constantinople. Andronic envoie un corps de troupes contre les Siciliens; il est dispersé. Irrité par des revers qui l'effraient, il accuse plusieurs grands de l'empire de favoriser ses ennemis. Leur innocence ne peut les sauver: il ordonne qu'on leur donne la mort.

Isaac l'Ange, nommé aussi Cursath, et issu, par les femmes, d'Alexis Comnène, était aimé du peuple; Andronic le détestait. Il doit être du nombre des victimes du tyran. Le terme des fureurs d'Andronic est arrivé. Isaac se réfugie dans l'église de Sainte-Sophie. Le peuple indigné se soulève et le proclame empereur. Andronic, épouvanté, veut se sauver par mer: on le prend, on le charge de chaînes. Il a renouvelé les crimes des féroces despotes de Rome et de Constantinople, il va subir leur sort. On le conduit aux pieds d'Isaac, qui l'abandonne à la populace. On l'accable d'outrages; on le torture; on prolonge son supplice pendant plusieurs jours: on le place sur un chameau; on le

conduit dans les différentes rues de la capitale; on le mène au théâtre, et il y expire dans l'ignominie, suspendu par les pieds.

Peu de temps après, Constantinople est délivrée de la crainte des Siciliens: ils perdent une bataille, et la Thessalie, dont ils s'étaient emparés.

Combien les guerres de ces Siciliens contre les Grecs, et la jalousie secrète des empereurs de Constantinople contre les chrétiens occidentaux établis dans la Palestine, avaient été funestes aux états fondés par les croisés dans la Terre-Sainte et dans les contrées voisines! Et comment ces états, abandonnés si souvent à leurs propres forces, auraient-ils pu se maintenir contre les musulmans, lorsque, d'ailleurs, ils étaient en proie à tous les malheurs des discordes civiles?

Baudouin III, fils de Foulques d'Anjou, régnait depuis quelques années à Jérusalem, lorsque sa mère Mélissende, que l'on avait couronnée avec lui, oublia ses devoirs les plus sacrés, jusques à entretenir des intelligences avec les princes musulmans. Elle voulut s'emparer de toute l'autorité; elle fit fermer les portes de Jérusalem à son fils. Baudouin fut obligé d'employer la force pour rentrer dans sa capitale; il assiégea sa mère dans la citadelle, et ne put rétablir un peu de calme dans son royaume qu'en lui abandonnant la ville de Naplouse (1152).

(1153) Régnant seul dans ses états, il entreprit le siége d'Ascalon. Les chevaliers des deux ordres du temple et de Saint-Jean accompagnèrent le roi.

La ville reçut par mer un renfort presque aussi nombreux que l'armée des assiégeants. Le courage de Baudouin n'en fut pas cependant ébranlé. Il fit approcher des remparts une immense tour de bois. Les assiégés jetèrent entre cette tour et leurs remparts une grande quantité de matières combustibles; ils y mirent le feu. Le vent poussa les flammes contre le mur avec tant de violence qu'une partie en fut calcinée, et s'écroula. Bernard de Tramelai, né dans le comté de Bourgogne, et grand-maître des templiers, voit la brèche qui vient de se former, y vole avec quarante de ses chevaliers, pénètre dans la place, met en fuite la garnison, qui se hâte de gagner le rivage de la mer: mais les musulmans s'apercevant bientôt du petit nombre des templiers, reviennent sur eux, les massacrent, suspendent leurs cadavres au haut de leurs remparts, et s'empressent de réparer la brèche.

Cet échec n'empêcha pas néanmoins la prise d'Ascalon, que le roi donna à son frère Amauri.

Six ans plus tard, il s'empara de Césarée, qu'il céda à Renaud, prince d'Antioche (1159). Ce prince mourut sans enfants (1162). Son frère Amauri Ier, comte de Jafa et d'Ascalon, monta sur le trône. Vainqueur des Égyptiens auprès de Belbeis, dont il se serait peut-être emparé si son camp n'avait pas été inondé par les eaux du Nil, dont on lâcha les écluses; ayant conquis Alexandrie quelques années après, et oubliant tous les mauvais succès qu'il avait éprouvés dans plusieurs autres circonstances, il imagine de rompre le traité qu'il avait

fait avec les Égyptiens, et que les musulmans avaient observé avec fidélité, et d'aller tenter de soumettre l'Égypte entière à sa domination (1168). Le grand-maître du temple refusa de prendre part à une guerre qu'Amauri ne pouvait entreprendre sans violer sa foi; le grand-maître des hospitaliers suivit le monarque. Amauri emporta d'assaut Belbeis. Mais les Syriens vinrent au secours de l'Égypte. La flotte grecque, alliée d'Amauri, fut consumée par des feux grégeois, dans un bras du Nil, ou détruite en pleine mer par les tempêtes. Le roi de Jérusalem fut obligé de reprendre la route de la Palestine (1169). Les chevaliers de Saint-Jean perdirent Belbeis, qu'Amauri leur avait donné. L'ordre resta endetté de deux cent mille ducats, qu'il avait empruntés de la banque de Florence pour cette malheureuse expédition, et les reproches que le grand-maître Gerbert d'Assales essuya à ce sujet le contraignirent de donner sa démission.

L'avènement de Saladin à la puissance suprême effraya trop Amauri pour qu'il ne crût pas devoir se presser d'en prévenir les effets. Le nom de Saladin avait retenti vivement dans Constantinople : l'empereur grec partagea les craintes du roi de Jérusalem. Manuel fit taire de nouveau la secrète envie qui avait si souvent animé les chrétiens orientaux contre ceux d'Occident; il fournit une nouvelle flotte au roi; et les armées de terre et de mer s'étant réunies dans le port d'Ascalon, Amauri se mit à la tête des troupes et alla faire le siége de Damiette. Ses efforts furent inutiles. Il demanda la

paix, et ne put obtenir qu'une trêve, dont il profita pour se retirer dans la Palestine.

Cependant la terreur que répandait le nom de Saladin s'accroissait chaque jour. Les chrétiens, malgré leur admirable courage, n'osaient jeter les yeux sur l'avenir; il leur semblait voir le trône de Jérusalem près d'être renversé : les plus grands secours de l'Europe leur paraissaient pouvoir seuls les maintenir. Un évènement terrible agit d'ailleurs avec force sur leurs esprits déjà vivement frappés, et redoubla leurs noirs pressentiments. La terre trembla dans la Syrie et dans la Palestine (1170) : plusieurs villes furent renversées. Ce grand bouleversement fut regardé comme l'annonce de la catastrophe que l'on redoutait. En vain, luttant avec une valeur héroïque, et contre la terreur qui les poursuivait, et contre les lances de leurs ennemis, les chrétiens, et particulièrement les chevaliers du temple, défendirent-ils avec acharnement Gaza et Ascalon, les deux boulevards de leur territoire contre l'Égypte; les remparts de ces deux forteresses s'écroulèrent devant Saladin; il y entra en vainqueur.

L'espérance revint cependant dans l'âme des chrétiens. Amauri était mort; son fils Baudouin IV lui avait succédé. Saladin menaçait la cité sainte. Le jeune roi marcha au-devant de lui avec le prince d'Antioche, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, plusieurs grands du royaume, Odon de Saint-Amans, chevalier français et grand-maître du temple, le grand-maître de Saint-Jean, un grand nom-

bre de braves chevaliers des deux ordres. On portait dans leurs rangs la croix qu'ils vénéraient comme celle de Jésus. Ils rencontrèrent les musulmans dans la plaine de Ramlah. Ils eurent la gloire de battre Saladin. Mais avec quelle rapidité leur espoir s'évanouit! l'ambition, les rivalités, les passions, la discorde, avaient porté une atteinte mortelle à la monarchie de Jérusalem.

Saladin, dont la puissance s'était accrue à un si haut degré par la réunion à l'Égypte des états de Noradin, surprit Baudouin auprès de Sidon, au milieu des rochers; il battit ses troupes (1178); il faillit à le faire prisonnier. Il défit de nouveau les chrétiens, près des rives du Jourdain; il prit une forteresse importante, construite pour défendre un passage de ce fleuve, connu sous le nom de Gué de Jacob.

Un malheur plus grand encore tomba sur le royaume : une division funeste s'éleva entre l'ordre du temple et celui de Saint-Jean. Le pape leur ordonna de se réconcilier. Ils signèrent un traité de paix; mais cette paix fut peu durable; ils ne se réunirent en quelque sorte que pour s'opposer aux prétentions des évêques. Les prélats les accusaient d'abuser de leurs priviléges, et de rejeter l'autorité de l'église; les chevaliers reprochaient aux évêques de traiter trop durement les lépreux. Un concile de Latran ordonna que les chevaliers ne dépassassent pas les bornes des droits qui leur avaient été accordés, et que les évêques donnassent un prêtre, une église et un cimetière aux lépreux,

réunis en communauté. Quelle époque pour des divisions intestines! Par quel fatal effet des passions humaines, voit-on ces déplorables divisions, tristes précurseurs de la chute des empires, s'envenimer et s'accroître lorsqu'elles devraient disparaître à la voix de la patrie expirante?

Le courage des chrétiens se montra cependant plus redoutable que jamais. Saladin lui-même, à la tête de vingt mille hommes, est battu près de Tibériade, par Baudouin, qui, suivant plusieurs historiens, n'avait avec lui que quatre mille fantassins et sept cents cavaliers. Le jeune beau-fils de Raymond III, comte de Tripoli, fait des prodiges de valeur, et renverse trois fois les escadrons des musulmans (1182). Ah! les chrétiens auraient été invincibles s'ils avaient pu immoler leurs intérêts privés au plus sacré des devoirs.

(1183) Dès l'année suivante, Baudouin fut attaqué d'une lèpre qui ne lui permit pas de tenir les rênes du gouvernement. Il maria sa sœur Sibylle, veuve de Guillaume de Montferrat, à Gui de Lusignan, fils de Hugues-le-Brun.

Gui fut pendant quelques moments régent du royaume et tuteur du fils de Sibylle, héritier présomptif de la couronne. Les barons du royaume lui ôtèrent la régence pour la confier au comte de Tripoli, et la tutelle du prince pour la donner au comte d'Édesse.

Le roi même, prévenu contre Lusignan, voulut faire casser le mariage de ce chevalier avec Sibylle. Gui se retira de la cour. On l'accusa de susciter

des mouvements. Il eut ordre de paraître devant les prélats et les barons réunis; il prétexta une maladie pour ne pas obéir.

(1185) Le roi succomba à la lèpre; son neveu, Baudouin V, monta sur le trône: mais bientôt il cessa de vivre, et on crut que ce jeune prince avait été empoisonné.

(1186) Gui de Lusignan, mari de la reine Sibylle et beau-père de Baudouin V, fut porté sur le trône par l'influence de la reine et par celle des templiers. Le comte de Tripoli crut pouvoir lui disputer une couronne qu'il avait défendue avec courage: plusieurs barons le soutinrent.

Comment la monarchie pourra-t-elle résister à ces nouvelles discordes? Le fameux Renaud de Châtillon va d'ailleurs, par un funeste refus, hâter le renversement du trône des chrétiens. Il avait enlevé une caravane de musulmans qui allaient à la Mecque. Saladin réclame leur liberté: Châtillon veut garder ses prisonniers. Le sultan rappelle en vain la trève jurée par Baudouin V. Il saisit avec ardeur une occasion qu'il attendait avec impatience; il veut venger la foi violée; il entre sur les terres des chrétiens avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Non seulement il régnait sur l'Égypte et sur la Syrie, mais encore il commandait à la Mecque. Il avait soumis l'Arabie-Heureuse; la conquête de la Palestine lui était nécessaire pour réunir tous ses vastes états. Le moment est venu de tenter cette conquête; il ne doute pas du succès de ses armes; tout doit céder à son redoutable cimeterre.

Son fils Afdhal marche en avant, à la tête d'un corps détaché. Le roi de Jérusalem, voyant plus que jamais combien il a besoin du secours de tous les chrétiens, envoie le grand-maître du temple, et Roger de Moulins, grand-maître des hospitaliers, pour négocier avec le comte de Tripoli. Ils arrivent à Nazareth. Le comte leur fait dire d'éviter la rencontre d'Afdhal. Le courage des grands-maîtres se refuse à cette précaution; ils rassemblent à la hâte tous ceux de leurs chevaliers qui peuvent se trouver dans les forts voisins; ils en réunissent cinq cents : ils osent, à la tête de ces braves, aller attaquer sept mille musulmans que commande le fils du sultan; ils combattent avec un acharnement supérieur peut-être à tous les exploits qui ont jusques à cette époque illustré les croisés. Le chevalier du temple Jacquelin de Maillé se fait remarquer par des prodiges de valeur : les musulmans étonnés le prennent pour saint George, descendu du séjour céleste pour défendre les guerriers chrétiens dont il est le protecteur. Mais le nombre l'emporte : presque tous les chevaliers restent sur la place (1187). Le grand-maître des hospitaliers expire sur un tas de Sarrasins que son bras a immolés.

Saladin apprend la victoire de son fils, et s'avance vers Tibériade; il prend la ville d'assaut, et assiège la citadelle. Gui de Lusignan, les grands-maîtres et les barons chrétiens volent au secours de ce boulevard de la Palestine. Une bataille terrible a lieu auprès de Tibériade; elle dure trois jours. Les chrétiens, accablés par la fatigue, la faim et une soif dé-

vorante, ne peuvent plus résister au nombre qui les presse; ceux qui ne périssent pas sous le fer des vainqueurs n'ont plus la force de soutenir leurs armes, et sont faits prisonniers. A la tête de ces braves et malheureux captifs, sont le roi de Jérusalem, le prince d'Antioche, le grand-maître des templiers. Leur désespoir redouble lorsqu'ils voient les musulmans porter en triomphe une moitié de la croix de Jésus, qu'ils viennent d'enlever.

Saladin veut qu'on amène devant lui les principaux des prisonniers. Le roi peut à peine respirer; sa soif est ardente. Le sultan ordonne qu'on étanche cette soif, qui va terminer les jours du monarque. Gui de Lusignan présente à Renaud de Châtillon la coupe qui vient de le désaltérer. Saladin s'y oppose, accable Châtillon de reproches, et souillant sa gloire, l'immole de sa main, et ordonne qu'on donne la mort aux chevaliers du temple et de Saint-Jean.

Les autres prisonniers sont envoyés dans les prisons de Damas.

Le sultan ne marche plus que de conquête en conquête; il prend un grand nombre de places; il soumet Saint-Jean-d'Acre ou Ptolémaïde; il va pour s'emparer de Tyr. Cette ville, fameuse, encore si commerçante, si riche, si fière de son ancienne puissance, et rappelant avec orgueil le noble courage qu'elle a déployé dans tant de circonstances mémorables, veut seule arrêter les succès du sultan; elle veut résister à Saladin, comme quinze siècles auparavant elle a résisté au vainqueur des Perses. Le sultan l'assiège. La valeur de ses habitants al-

lait cependant céder à la destinée; ils allaient capituler, lorsqu'un vaisseau paraît sur la mer, arrive à pleines voiles, entre dans le port. Le valeureux chevalier Conrad, marquis de Montferrat, débarque, s'enferme dans la ville, et la défend avec tant d'ardeur et d'habileté que Saladin est contraint de lever le siége.

Ascalon était rentré depuis quelque temps sous la domination des chrétiens. Le sultan veut s'en emparer avant d'attaquer la capitale du royaume. L'exemple des Tyriens enflamme les habitants d'Ascalon; ils se défendent long-temps; ils ne se rendent qu'en obtenant la liberté de leur roi. Lusignan fait serment de ne plus combattre contre les musulmans, et ses fers sont brisés.

La plupart des villes du royaume sur les tours desquelles flottent encore les étendards des chrétiens ouvrent leurs portes au sultan. Saladin en traité les habitants avec douceur; il leur laisse le choix de quitter leurs demeures, ou de vivre paisibles auprès de leurs foyers. Il s'approche de la capitale. On ordonne dans Jérusalem des prières publiques, des jeûnes, des processions solennelles. Mais on dirait que celui qui règne sur l'univers veut manifester sa justice, et venger tout le sang qu'ont versé, tous les feux qu'ont allumés des croisés trop indignes de leur vœu. C'est ainsi que les chrétiens le disent eux-mêmes avec effroi, et que les musulmans le répètent avec confiance. Les prières des croisés vont être rejetées. Saladin investit la cité sainte; il l'attaque de plusieurs côtés: le quatorzième jour il entre triomphant dans Jérusa-

lem. Quatre-vingt-huit ans s'étaient écoulés depuis que les chrétiens l'avaient enlevée aux mahométans. Pourquoi l'historien fidèle qui compare les deux conquêtes est-il obligé de déplorer plus que jamais les horribles excès commis par les croisés, lorsque le destin des combats leur livra Jérusalem? Non seulement Saladin ne souffre pas que ses soldats dégradent leur victoire par des massacres, mais encore il leur interdit le pillage de la ville conquise. Il fait ôter les signes du christianisme des anciennes mosquées, il fait laver avec de l'eau-rose ces édifices qu'il rend à l'islamisme; mais il cède l'église du Saint-Sépulcre aux Grecs et aux Syriens. Il renvoie sans rançon ceux des Européens qui sont hors d'état de payer leur liberté; il leur fait des présents, il leur donne une escorte, il les fait conduire sur les terres d'Antioche, où ils veulent se retirer. Et combien l'indigne conduite du prince de cette ville, Boëmond III de Poitiers, va rendre plus admirable encore la modération et la magnanimité du sultan! Qui croirait que Boëmond et Saladin ont vécu à la même époque, dans le même pays, que Saladin était musulman, et que Boëmond était chrétien?

Les prisonniers renvoyés par le vainqueur de Jérusalem arrivent auprès d'Antioche; ils voient la croix du Sauveur briller sur les remparts; ils versent des larmes de joie; ils ne doutent pas qu'ils ne soient accueillis par des frères. Quelle trompeuse espérance! On ferme les portes de la ville, devenue tout d'un coup inhospitalière; on les repousse comme des ennemis; on les outrage; on les

chasse du territoire ; on les poursuit les armes à la main ; on leur enlève jusques à leurs habits ; on les abandonne, hommes, vieillards, femmes, enfants, sans vêtements, sans asile, sans subsistance. Une mère tenait son jeune fils dans ses bras, on lui arrache le peu de vivres dont elle le nourrissait : furieuse, égarée, hors d'elle-même, elle précipite son enfant dans la mer, et accable de malédictions le cruel prince d'Antioche.

Indépendamment de cette cité déshonorée, il ne restait plus de place considérable aux chrétiens de l'Orient que Tyr et Tripoli. Gui de Lusignan n'avait recouvré sa liberté qu'en jurant de ne jamais combattre contre Saladin ; il se fait dégager de sa promesse. Le clergé, en l'absolvant de son serment, donne un de ces exemples impies et funestes, où l'homme ose, au nom du saint des saints, dissoudre le lien indispensable de toutes les sociétés, l'inviolabilité des serments, et la confiance dans la foi jurée.

Lusignan, se croyant libre d'attaquer de nouveau Saladin, rassemble une petite armée. La mort de sa femme Sibylle lui avait ôté le titre de monarque d'un royaume qui n'existait plus ; mais rempli de courage et animé par cette ardeur qu'inspire le désespoir, il fait des courses dans la Syrie, il en ravage plusieurs contrées, il entreprend même le siége de Saint-Jean-d'Acre (1189), et il prélude, pour ainsi dire, aux grands évènements militaires dont la Syrie et la Palestine vont être encore le théâtre.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME VI.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

—

TOME SIXIÈME.

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1826.

HISTOIRE

GENÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SEIZIÈME ÉPOQUE

DEPUIS 1189 JUSQUES EN 1270

Le génie de Saladin dominait sur l'Asie occidentale; son bras redoutable ne cessait de renverser les enseignes des chrétiens. Toutes les traces des croisades allaient être effacées, et le vainqueur de Jérusalem, n'ayant bientôt plus d'ennemis à combattre dans la Palestine et dans la Syrie, allait reprendre les grands projets des premiers successeurs de Mahomet, traverser l'Anatolie, s'avancer vers les rives du Bosphore, et menacer les contrées orientales de l'Europe. La terreur de son nom

avait ébranlé de nouveau cette Europe qui deux fois avait inondé l'Asie. Une troisième et grande croisade se forme : on veut aller combattre, avant qu'il soit devenu invincible, cet homme extraordinaire, ce Turc, ce Tartare dont le grand caractère a déjà fondé une puissance terrible sur les débris de plusieurs trônes.

Les trois plus grands monarques de l'Europe alarmée vont prendre part à cette guerre politique et religieuse, tous les trois sont renommés par leur bouillant courage ; tous les trois sont destinés à remplir les entretiens des siècles à venir. Ces trois rois si valeureux sont Philippe-Auguste, l'empereur Frédéric-Barberousse et Richard Cœur-de-Lion. Quel spectacle imposant se prépare ! les quatre capitaines les plus remarquables du siècle vont combattre pour l'empire de l'Europe et de l'Asie Mineure. Quels seront les résultats de cette lutte mémorable relativement aux progrès de la civilisation ?

Si chacun des trois monarques européens dirige seul l'expédition qui se prépare, Saladin peut être attaqué avec avantage, et la victoire relever le trône de Godefroy. Mais que pourront des efforts mal combinés contre l'homme qui seul va disposer de tant de forces ?

(1189) Frédéric-Barberousse n'attend pas de pouvoir concerter ses attaques avec celles des Français et des Anglais : il part avant Philippe et Richard ; il conduit, sous sa bannière impériale, Frédéric, duc de Souabe, son fils, et plus de soixante vassaux

ecclésiastiques ou séculiers. Il trouve son armée rassemblée à Presbourg ; il suit les rives du Danube, entre dans la Bulgarie, traverse le Bosphore, parvient sur les rivages d'Asie. L'empereur d'Orient Isaac l'Ange, ou plûtôt les ministres de ce prince indolent, faible et débauché, redoutent le succès des armes de Frédéric, et traversent ses projets. Le sultan d'Iconium, Kilidge Arslan II, oppose aux croisés allemands une valeureuse résistance : Frédéric remporte deux grandes victoires sur le sultan, l'assiège dans sa capitale, prend d'assaut Iconium. Les obstacles s'aplanissent devant sa constance et son habileté : l'Arménie et la Cilicie se soumettent ; il était près d'atteindre les frontières de la Syrie. Un de ces évènements imprévus, qui ont tant de fois dérangé tous les calculs de la politique la plus prévoyante et décidé du sort des nations, arrête Frédéric au milieu de ses brillants succès : il se baigne imprudemment, auprès de Séleucie, dans la rivière de Saleph, où il se noie, suivant quelques historiens, ou dont la grande fraîcheur des eaux, contrastant avec la température élevée de l'atmosphère et la chaleur vive dont il est pénétré, lui fait éprouver un refroidissement subit, une révolution intérieure et violente dont il meurt quelques heures après (1190). Il trouve ainsi la mort très près d'une autre rivière où un accident semblable à celui qu'il vient d'éprouver avait failli à faire périr Alexandre.

La consternation commence à se répandre dans l'armée. Le duc de Souabe, digne fils de l'empe-

reur, parvient à dissiper les alarmes des braves croisés, rallume leur courage, prend le commandement, rend à son père les derniers devoirs, fait porter ses entrailles à Tarse et ses os à Tyr, que les chrétiens occupent encore, et, rempli d'ardeur et de fermeté, s'avance vers la Palestine à la tête des valeureux Germains.

Il parvient à se réunir à Gui de Lusignan et aux autres chrétiens qui depuis un an assiègent la ville de Saint-Jean-d'Acre. Pendant qu'il signale sa valeur sous les murs de cette place dont les habitants s'immortalisent par leur courageuse résistance, il apprend que, dès l'année 1128, un riche Allemand et sa femme, établis à Jérusalem, ont élevé dans la cité sainte deux hôpitaux pour les pauvres pèlerins de leur patrie qui venaient, non seulement visiter le tombeau de Jésus, mais encore combattre les musulmans : plusieurs autres Germains ont réuni de nouveaux dons à ceux des deux premiers fondateurs. A leur exemple, quelques citoyens de la ville de Brême et de Lubeck, désirant vivement de soulager les souffrances des malades et des blessés allemands qui faisaient partie de l'armée des croisés pendant le mémorable siége de Saint-Jean-d'Acre, venaient de former dans le camp des chrétiens de grandes tentes, composées de voiles de vaisseaux, et sous lesquelles ils donnaient les soins les plus assidus à leurs compatriotes. Le duc de Souabe, touché de cette bienfaisante charité, veut ajouter à l'étendue et à la durée de ces utiles établissements ; il imagine d'in-

stituer un nouvel ordre de chevalerie, à l'imitation de celui du temple et de celui de Saint-Jean. Le patriarche de Jérusalem et tous les chefs de l'armée applaudissent au noble et vertueux projet de Frédéric. Des évêques, comme les plus instruits du camp, sont chargés de rédiger les statuts du nouvel ordre: on lui donne une règle tirée de celle des hospitaliers pour le soin des malades, et de celle des templiers pour la discipline militaire. Le duc de Souabe l'érige solennellement; il le distingue par le titre de l'hôpital allemand ou *teutonique* de la sainte Vierge de Jérusalem; il envoie des légats à son frère Henri VI, roi des Romains, et au pontife de Rome, pour les prier de confirmer son ouvrage. Les nouveaux chevaliers doivent porter sur leur manteau blanc une croix noire, lisérée d'argent. Henri de Walpof, d'une maison illustre des bords du Rhin, est élu le premier grand-maître. Et peu de temps après avoir élevé ce monument de sa bravoure et de ses vertus, le duc de Souabe termine ses jours au milieu de ses frères d'armes et sous les drapeaux du Christ.

Richard Cœur-de-Lion se préparait cependant à passer dans la Palestine. Il avait de grandes précautions à prendre pour assurer la tranquillité de ses états pendant son absence de l'Europe. Le premier usage qu'il avait fait de sa puissance, en montant sur le trône, avait répandu la méfiance et le mécontentement parmi ses sujets. Étienne de Tours remplissait depuis long-temps les fonctions de sénéchal dans le comté d'Anjou; il lui fit don-

ner des fers jusques au moment où Étienne lui aurait remis, non seulement les sommes qui lui avaient été confiées par le feu roi, mais encore sa fortune personnelle, évaluée à quarante-cinq mille livres d'Anjou. Cette violence dut paraître d'autant plus tyrannique, qu'il ne le fit accuser d'aucune malversation, reconnut la fidélité avec laquelle il avait servi le roi son père, lui laissa son emploi, et voulut qu'il continuât d'administrer les revenus de la province (1189). En même temps il força ce même Étienne à se séparer de sa femme, parce-qu'elle était noble et qu'il ne l'était point; et, sans penser combien il allait blesser profondément l'amour-propre du plus grand nombre de ses sujets, il déclara qu'il annulerait ainsi tous les mariages disproportionnés.

Richard donna bientôt après néanmoins une grande preuve d'une saine politique : il accorda sa confiance à ceux qui étaient restés fidèles à son père dans le temps où lui-même portait contre son roi des armes parricides ; il écarta des emplois et exila de sa cour tous ceux qui, soit laïques, soit ecclésiastiques, avaient abandonné leur souverain pour favoriser sa rébellion. Ils tombèrent, disent les historiens anglais, dans le mépris que méritait leur perfidie; et quelques barons qui l'avaient servi pendant sa révolte ayant réclamé les terres et les châteaux qu'on leur avait confisqués, il ordonna qu'on les leur rendît, mais, dès le lendemain, il les fit chasser honteusement, comme des traîtres et des parjures.

Venu en Normandie, il ne put, malgré sa fermeté et son audace, se soustraire à l'influence de l'esprit du siècle, et il fut obligé de recevoir à Séez une absolution solennelle de l'archevêque de Cantorbéry et de celui de Rouen, non pour avoir combattu contre son père et contre son souverain, mais pour avoir pris les armes contre *un prince croisé*.

Ce ne fut qu'après cette cérémonie qu'il reçut l'investiture du duché par l'épée et la bannière ducale, et que la noblesse normande lui rendit hommage.

Il confirma à son frère Jean la possession des quatre mille marcs qui lui avaient été accordés en Angleterre, du duché de Mortagne, de celui de Glocester dont ce prince venait d'épouser l'héritière; il approuva l'élection de Geoffroy, son frère naturel, pour l'archevêché d'York; et il vint auprès de Chaumont, où il eut une entrevue avec le roi des Français.

Philippe-Auguste lui céda ses prétentions sur Gisors et les places prises pendant la dernière guerre, et Richard promit à son suzerain d'ajouter quatre mille marcs d'argent aux vingt mille par lesquels le feu roi d'Angleterre s'était engagé à dédommager Philippe des frais de la guerre.

Richard alla ensuite dans la Grande-Bretagne, que gouvernait sa mère Éléonore de Guyenne, depuis la mort de Henri II. Il avait fait publier une amnistie en faveur de tous les prisonniers et de tous les criminels; il n'en avait excepté, par une

restriction qui fait honneur à ses sentiments, que les coupables qui avaient fourni des preuves contre leurs complices. Tous les habitants des villes lui avaient prêté serment de fidélité. Il fut couronné dans l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry, ou, comme le disent quelques auteurs, par le doyen de Saint-Paul, le siége épiscopal de Londres étant vacant; et il y reçut les hommages des nobles et des prélats. Mais avant cette reconnaissance formelle qui ratifiait les serments déjà prêtés, combien les droits de la nation anglaise furent maintenus avec fermeté! Richard, qui, suivant Polydore Virgile, venait d'être créé roi par l'assemblée générale (*convocato concilio rex creatus*), et qui, selon un autre historien (Radulphus de Diceto), avait été élu solennellement par le peuple et le clergé (*post tam cleri quam populi debitam et solemnem electionem*), ne fut sacré que par l'avis et du consentement des archevêques, des évêques, des comtes, des barons, des chevaliers ou députés des provinces. Avant que le sacre commençât, le prélat ou le doyen conduisit le duc, dit l'historien Hoveden, auprès de l'autel, lui rappela le serment qu'il avait prêté d'observer et de garder les lois, l'exhorta à ne pas accepter la royauté s'il n'était pas résolu à tenir de bonne foi tout ce qu'il avait promis; et Richard lui répondit qu'il espérait, avec l'aide de Dieu, accomplir son serment sans fraude et dans toute son étendue.

Remarquons cependant un événement déplora-

ble, dont les progrès des lumières n'ont pas pu empêcher de trop fréquents et trop coupables retours chez les peuples les plus humains et les plus policés, tant il est difficile d'anéantir des préjugés entretenus par des passions trop peu réprimées.

Richard, voulant prévenir la confusion et le désordre inséparables d'une grande foule, avait fait défendre aux juifs d'entrer dans l'église pendant son couronnement. De riches hébreux, poussés par une curiosité trop vive, se glissèrent au milieu des nombreux assistants. Ils avaient espéré de n'être pas remarqués ; mais on les reconnut, et on les repoussa avec tant de violence, que plusieurs de ces juifs furent foulés aux pieds et perdirent la vie. Une sorte de fureur se répandit parmi les plus basses classes des habitants de Londres : ils prirent les armes en tumulte, tuèrent tous les juifs qu'ils trouvèrent dans les rues, et assiégèrent les autres dans leurs maisons. Le grand justicier et plusieurs seigneurs accoururent en vain, de la part du roi, pour apaiser le trouble ; ils furent obligés de s'enfuir pour sauver leurs jours. Les révoltés mirent le feu aux maisons qu'ils assiégeaient ; les flammes se répandirent dans plusieurs quartiers ; un grand nombre d'hébreux furent brûlés ou massacrés au moment où ils se dérobaient à l'incendie. Richard ordonna qu'on arrêtât et qu'on jugeât suivant les lois les auteurs de cette criminelle émeute. Ceux qui furent convaincus furent punis de mort. Le roi déclara par une proclamation royale qu'il prenait les juifs sous sa protection royale, et néanmoins

un grand nombre de juifs furent massacrés à York, à Stamford, à Lyne. Plusieurs nobles de la province d'York, débiteurs des juifs, eurent la lâcheté de se réunir avec les assassins. Plus de cinq cents de ces malheureux israélites furent immolés. Leurs indignes bourreaux osèrent profaner le temple du Dieu de paix, de justice et de bonté, entrer avec leurs armes ensanglantées dans la cathédrale, forcer les officiers de l'église à leur remettre leurs obligations, qui avaient été déposées dans le sanctuaire, et les brûler devant les autels avec une solennité sacrilége.

Le roi, justement irrité de cet attentat, ordonna à l'évêque d'Ély, justicier du royaume, de faire punir sévèrement les coupables. L'évêque se hâta de se rendre à York; mais les assassins qui s'étaient si indignement dégradés et avilis s'étaient sauvés en Écosse; et le justicier ne put que destituer le gouverneur et le premier shérif, et condamner à des amendes les plus riches habitants.

Richard tint, bientôt après, une assemblée générale des barons, des prélats et des chevaliers, dans l'abbaye de Pupewell, du comté de Northampton. Il cherchait à réunir les sommes nécessaires pour la grande croisade qu'il avait résolue. Le dernier évêque d'Ély étant mort sans faire de testament, le roi s'était emparé des grands biens que le prélat avait laissés; il avait d'ailleurs trouvé dans le trésor que son père avait déposé à Westminster, de l'or, de l'argent, des pierreries et des joyaux, d'une valeur de plus de neuf cent mille

livres: mais ces ressources étaient bien inférieures aux dépenses qu'exigeait la grande expédition qu'il méditait. Il adopta, pour y suppléer, les moyens les plus impolitiques, les plus ruineux, les plus destructifs de la puissance royale. Il vendit le comté de Northumberland et les droits honorifiques de Sudberg à l'évêque de Durham; il mit en vente un grand nombre de places et de dignités lucratives, et particulièrement celles de forestiers et de grands shérifs; il reçut des barons du comté de Bedfort et des chevaliers du comté de Surrey des sommes considérables, pour lesquelles il leur permit de faire arracher les arbres des forêts réservées de ces territoires; il fit payer très chèrement des chartes portant concession de priviléges; il fit mettre à l'enchère les châteaux et les fiefs de la couronne. Quelques conseillers lui représentèrent combien les effets de ces aliénations pouvaient être funestes. « Je vendrais la ville de » Londres, leur répondit-il, si je pouvais trouver » un acquéreur. » On pouvait voir aisément combien on serait obligé, lorsque les revenus de la couronne auraient été presque entièrement dissipés et ses trésors épuisés, d'accabler la nation anglaise sous de nouvelles taxes. Les états ou le parlement auraient pu s'y opposer; mais la voix des habitants des villes était encore trop faible; ceux des campagnes étaient plus ou moins dans la servitude, et les nobles, les barons et les prélats préféraient trop le présent à l'avenir et retiraient trop d'avantages des cessions imaginées par le roi,

pour s'opposer à ces ventes, si contraires aux véritables intérêts du trône et de l'état. Ralf de Glanville cependant, voyant que tous ses avis, au sujet de ces aliénations, étaient rejetés par Richard, se démit de sa place de justicier, s'engagea dans la croisade, et l'évêque de Durham donna mille marcs pour partager les fonctions de Ralf de Glanville avec Guillaume de Mandeville, comte d'Essex.

Richard obtint aussi du pape Clément III la permission de dispenser du départ pour la Terre-Sainte tous ceux dont il jugerait la présence nécessaire pour la garde de son royaume. Un grand nombre de personnes qui, dans un premier enthousiasme, avaient pris la croix et dont la ferveur s'était refroidie, payèrent très cher la faculté de ne pas quitter leur patrie; et, par tous les divers moyens que nous venons d'indiquer, Richard rassembla des sommes beaucoup plus fortes qu'aucun de ses prédécesseurs.

A peine ces grands préparatifs étaient-ils terminés, qu'on voit arriver auprès de Richard, Rotrou, comte du Perche, et d'autres ambassadeurs de France. Ils viennent annoncer au monarque que Philippe-Auguste et ses barons ont juré, dans une assemblée générale tenue à Paris, de se trouver, vers les fêtes de Pâques, au rendez-vous général de l'armée des croisés, à Vézelay, dans la Bourgogne. Richard convoque une grande assemblée; le comte d'Essex s'avance, et au nom du monarque anglais: « Je jure, dit-il, que Richard joindra Philippe au temps et au lieu indiqués. »

Le roi de la Grande-Bretagne va à Cantorbéry. Guillaume, roi d'Écosse, vient le trouver; il donne à Richard dix mille marcs sterling; et non seulement Richard lui rend les châteaux de Berwick et de Roxburg, mais encore il renonce à toute supériorité sur le royaume d'Écosse, remet au monarque écossais l'acte de soumission adopté par ce prince ainsi que par ses barons, et se contente, pour des provinces septentrionales de l'Angleterre, cédées dans le temps à l'Écosse, d'un hommage tel que l'avaient rendu les prédécesseurs de Guillaume.

Il confie l'administration de l'Angleterre à quatre conseillers, à la tête desquels il place l'évêque d'Ely et l'évêque de Durham, judiciaire des comtés septentrionaux. Il passe la mer; il trouve à Gravelines le comte de Flandre qui l'accompagne en Normandie. Et à quel honteux artifice n'a-t-il pas recours pour se procurer de nouvelles sommes d'argent! Il feint d'avoir perdu le grand sceau de l'état; il ordonne de faire un nouveau sceau; il déclare nuls tous les actes, tous les contrats, toutes les concessions qui ne présenteront pas l'empreinte de ce sceau nouvellement fabriqué, et qu'on n'y appose qu'en exigeant un droit considérable.

Tout ce que Richard a pu recueillir pour sa lointaine expédition ne satisfait pas néanmoins son avarice ou son inquiète prévoyance; il oblige les titulaires des abbayes et les propriétaires des seigneuries relevant de la couronne à lui fournir chacun un cheval de bataille et un cheval de

somme ; et il ordonne que chaque ville lui envoie deux chevaux de somme et deux chevaux de bataille.

Il a une entrevue à Nonancourt avec son suzerain Philippe-Auguste. Un grand nombre de barons et de prélats des états de Philippe et de ceux de Richard y jurent de maintenir la paix, et de défendre les territoires des deux princes. Les rois promulguent une loi de police, obligatoire pour les deux armées. Et quels restes de barbarie ne retrouve-t-on pas encore dans les mœurs de ce siècle! Voici quelques dispositions de cette loi terrible.

« Celui qui tuera sera, suivant le lieu où le délit aura été commis, jeté dans la mer, ou enterré vivant et lié avec le cadavre du mort; celui qui blessera aura le poing coupé; celui qui frappera sera plongé trois fois dans la mer; on enduira de poix chaude la tête de celui qui dérobera, son corps sera poudré de plumes, et on l'abandonnera sur le premier rivage. »

On convient que, si l'un des monarques meurt dans l'expédition, l'autre aura le commandement des deux armées et la disposition des deux trésors; et nous croyons devoir rappeler, pour donner une idée plus précise des rapports qui existaient alors entre les deux souverains, une partie du second article de la convention de Nonancourt, tel que le rapporte l'anglais Thomas Rymer, dans sa collection des actes publics. « Chacun de nous a promis à l'autre bonne foi et bonne affection; » moi Philippe, roi des Français, à Richard, roi des

» Anglais, comme à mon ami, et à mon féal ou » fidèle; et moi Richard, roi des Anglais, à Phi- » lippe, roi des Français, comme à mon seigneur et » ami. (*Uterque nostrum alteri bonam fidem et bo- » num amorem se servaturum promisit, ego Phi- » lippus, rex Francorum, Richardo, regi Anglorum, » tanquam amico et fideli meo; et ego Richardus, » rex Anglorum, Philippo, regi Francorum, tan- » quam domino meo et amico.*) »

Quelque temps après, Richard fait venir d'Angleterre sa mère Éléonore, sa femme Alix, sœur de Philippe, son frère le prince Jean, son frère naturel Geoffroy, archevêque d'York, l'archevêque de Cantorbéry, et plusieurs autres prélats. Il exige que ses frères Jean et Geoffroy promettent avec serment de ne point aller dans la Grande-Bretagne pendant trois ans; il publie, de l'avis des états, un règlement pour le maintien de l'ordre et de la discipline sur la flotte qui vient d'être armée, et chargée de toutes sortes de provisions de guerre et de bouche; il nomme cinq justiciers pour faire exécuter ce règlement, et il ordonne que tous ses vaisseaux fassent le tour de la péninsule espagnole, et aillent se réunir dans le port de Marseille.

Il reçoit solennellement des mains de l'archevêque de Tours les marques de pèlerin, la panetière et le bourdon que le prélat avait bénis, et suivant ses promesses, il part pour Vézelay.

Philippe était allé à Saint-Denys prendre l'oriflamme, que l'on porte devant lui, à côté de l'étendard royal. Il avait fait son testament; il avait dé-

terminé les mesures qui devaient être prises s'il venait à mourir ou s'il était fait prisonnier. Il donne la régence du royaume à sa mère Alix de Champagne, et à son oncle Guillaume, archevêque de Reims. Il avait perdu sa jeune, belle et vertueuse compagne, la reine Isabelle, fille de Baudouin comte de Flandre; elle lui avait laissé un fils nommé Louis, et qui n'avait pas encore trois ans; il en confie le soin à sa mère et à son oncle Guillaume. Hugues III, duc de Bourgogne, qui avait déjà combattu dans la Palestine, et qui, pour remplir le vœu qu'il avait formé au milieu de tous les dangers d'une violente tempête, avait ordonné la construction de la sainte chapelle de Dijon ainsi que l'établissement de son chapitre, réunit ses troupes à celles de Philippe-Auguste son parent, et marche sous la bannière bleue parsemée de fleurs de lis.

L'armée que commandent les deux rois s'élève à plus de soixante-dix mille hommes. Les deux monarques vont ensemble jusques à Lyon. Un pont établi sur le Rhône s'écroule sous un grand nombre de croisés, qui tombent dans le fleuve, et sont engloutis dans ses eaux impétueuses. A une époque où l'agriculture était opprimée par tant de vexations et de tyrannies, où la science de l'administration était entièrement inconnue, où les ressources d'une sage prévoyance n'existaient pas, où les disettes et les famines étaient si fréquentes, les deux rois croient devoir séparer leurs armées l'une de l'autre, pour qu'elles puissent arriver plus

facilement jusques aux rivages de la mer. Philippe, à la tête de ses guerriers, traverse les Alpes, trouve sa flotte à Gènes, s'embarque, et parvient à Messine.

Richard va à Marseille; il y rencontre un grand nombre de pèlerins qu'il admet dans son armée. Sa flotte n'était pas encore arrivée; elle avait été jetée par des vents terribles sur les côtes de Portugal. Cinq cents Anglais avaient voulu secourir le roi don Sanche, assiégé dans Santarem par les musulmans; ils n'avaient pas peu contribué à sa délivrance. Cette flotte britannique paraît bientôt cependant à la vue de Marseille. Le roi d'Angleterre prend avec lui trois vaisseaux et vingt galères, entre dans le port de Salerne, et se rend ensuite à Messine, lorsqu'il sait que tous les autres bâtiments anglais y sont réunis. Le roi de France était logé dans la ville. Richard s'établit dans les faubourgs: devant passer l'hiver dans l'île de Sicile, il s'empare de deux forts situés auprès du Phare; il fait un magasin d'un de ces forts, et destine l'autre à servir d'asile à sa sœur, veuve du dernier roi de Sicile. On a écrit que d'ailleurs il avait demandé aux Messinois pour ses troupes une plus grande quantité de vivres qu'ils ne pouvaient en donner sans craindre la famine. Quoi qu'il en soit, la guerre se déclare entre les Messinois et les Anglais. Richard assiège la ville, la prend, la laisse piller par ses troupes, ordonne de respecter le quartier du roi de France, mais fait planter ses étendards sur les murs de la ville. Philippe s'offense de voir son

vassal affecter ainsi la souveraineté, en présence de son suzerain : les enseignes françaises sont arborées à la place ou au milieu des bannières anglaises.

Tancrède, comte de Leccio, fils naturel de Roger duc de la Pouille, et petit-fils du roi Roger, avait été élevé sur le trône par les Siciliens, après la mort de Guillaume-le-Bon; ils l'avaient préféré à Constance, fille de Roger, et femme de Henri, roi des Romains. Il s'indigne de l'entreprise de Richard; il se plaint avec d'autant plus de force de la prise et du pillage de Messine, que pendant cet évènement un grand nombre d'esclaves musulmans s'étaient retirés dans les montagnes, d'où ils descendaient pour porter le ravage dans les pays voisins. Philippe-Auguste et les prélats, qui voient avec peine ce grand débat retarder l'expédition pour laquelle on était parti de France, parviennent à réconcilier Tancrède avec Richard. La ville de Messine est rendue à Tancrède. Richard ordonne qu'on restitue aux Messinois ce qu'on leur a enlevé. Tancrède remet à Richard la reine douairière, fille de Henri II; il promet de donner une de ses filles en mariage au jeune Arthur, duc de Bretagne, que Richard a désigné pour son successeur, en cas qu'il meure sans enfants, et il s'engage à déposer vingt mille onces d'or pour la dot de la princesse.

La saison cependant était trop mauvaise, les vaisseaux et les galères pouvaient lutter trop difficilement contre le gros temps, et l'art de la navigation était trop imparfait, pour que les croisés

osassent se rembarquer encore pour la Terre-Sainte. Tancrède, inquiet du long séjour de tant de guerriers étrangers dans son royaume, oublie par quelle noble et chevaleresque loyauté se sont distingué plusieurs de ses aïeux, et se déshonore par une noire perfidie. Il veut faire naître la discorde entre les deux rois; il suppose une lettre, par laquelle Philippe l'aurait invité à se jeter sur les Anglais, que les Français devaient attaquer en même temps. Philippe ne répond que par le mépris à cette calomnie; mais le soupçon ne peut sortir de l'âme de Richard.

Le mariage du prince anglais, arrêté depuis long-temps avec Marguerite de France, sœur de Philippe-Auguste, n'avait pas été terminé. La jeune princesse avait été conduite auprès de Henri II, son futur beau-père: ce monarque n'avait pas voulu la remettre à celui qui devait être son époux; il l'avait gardée auprès de lui avec une telle persévérance, que, malgré son âge, on avait soupçonné la nature de l'affection que Marguerite lui avait inspirée. La jalousie naturelle et la politique d'Éléonore l'avaient portée à répandre ou confirmer les soupçons nés de la résistance de Henri. Cette reine désirait vivement de rompre cette alliance de Richard avec la maison de France, était parvenue à obtenir de son fils qu'il renoncerait à la main de Marguerite. Elle était allée en Guyenne, où elle avait négocié et conclu le mariage de Richard, avec la belle Bérengère, fille de Sanchez, roi de Navarre; elle arrive en Italie avec sa future belle-fille, traverse le

royaume de Naples, s'arrête à Brindes, et écrit à Richard.

Le roi d'Angleterre déclare à Philippe que Marguerite ne peut être sa femme, qu'il va épouser la princesse de Navarre, et que, si le roi de France s'oppose à cette union, il repartira pour la Grande-Bretagne. Philippe s'indigne; mais, ne voulant rien négliger pour le succès de la guerre qu'il a cru devoir entreprendre, et redoutant tous les troubles que pourrait faire naître en France, pendant qu'il combattrait en Asie, la présence d'un prince tel que Richard, il accepte les conditions que lui propose son vassal; il consent à reprendre sa sœur, à laisser Richard libre de se marier avec Bérengère, à lui donner le Quercy, excepté les deux abbayes royales de Figeac et de Souillac; et Richard lui cède Gisors, Neauffle, Neufchâtel, Saint-Denys, tout le Vexin normand, et s'oblige à payer dix mille marcs d'argent.

Le traité est signé et ratifié. Philippe s'embarque avec son armée pour la Palestine: Richard l'accompagne pendant quelques milles avec ses galères, va à Reggio, prend sur son bord Bérengère et Éléonore, et retourne à Messine. Éléonore part quelques jours après pour l'Angleterre. Richard rassemble un grand nombre de vaisseaux, s'embarque avec sa sœur, la reine douairière de Sicile, et la princesse de Navarre, et sort du port de Messine à la tête de plus de deux cents vaisseaux ou galères. Une tempête disperse sa flotte. Le roi, forcé de relâcher dans l'île de Crète ou de

Candie, met ensuite à la voile pour Rhodes. Deux de ses gros vaisseaux échouent contre les rivages de Chypre: son vice-chancelier et plusieurs chevaliers périssent dans les flots. Un Isaac, révolté contre l'empire d'Orient, et qui, s'étant emparé de l'île, prenait le titre ridicule d'empereur de Chypre, a la barbarie de dépouiller et d'emprisonner ceux des guerriers de Richard qui peuvent échapper à la fureur des flots; il défend de recevoir, dans le port de Limerol, un troisième vaisseau qui portait la reine de Sicile et la princesse de Navarre. Richard vole à leur secours avec ses galères, et veut venger ses guerriers. Il trouve le vaisseau sur lequel étaient les princesses ancré auprès d'un rivage découvert et exposé à la violence des vents et des vagues. Il fait demander à Isaac ses guerriers et tout ce qu'on leur a pris. Isaac répond insolemment. Richard descend avec ses troupes, bat Isaac, oblige la ville à capituler, fait entrer sa flotte dans le port, remporte une seconde victoire sur le prétendu empereur, le contraint à se rendre à discrétion, et reçoit les soumissions de toutes les villes et de tous les châteaux de l'île.

C'est dans sa nouvelle conquête qu'il s'unit à Bérengère, que couronné à Limerol l'évêque d'Évreux, assisté de l'archevêque d'Apamée, de celui d'Auch et de l'évêque de Bayonne. Il reçoit les hommages et confirme les lois, les coutumes et les priviléges des Cypriotes, qui, dans la joie d'être délivrés d'un despote qu'ils haïssaient, font de riches présents à leur nouveau souverain, et en-

voient un secours de vivres aux chrétiens qui assiégeaient la ville de Saint-Jean-d'Acre. Il fait partir les deux reines pour le camp de ces chrétiens, donne le gouvernement de l'île de Chypre à Richard de Camville et à Robert de Turnham, remonte sur sa flotte et cingle vers la ville assiégée.

Saladin avait fait construire à Baruth ou Bérythe un vaisseau d'une grandeur extraordinaire, relativement à ceux qu'on osait alors diriger sur les mers. Ce vaisseau était sorti de Baruth, pour porter aux musulmans renfermés dans Saint-Jean-d'Acre d'abondantes munitions de guerre et de bouche, et quinze cents hommes d'élite. Richard attaque cet énorme bâtiment, le coule à fond, et arrive vainqueur sous les murs de Saint-Jean. La prise du grand vaisseau de Baruth répand la consternation parmi les assiégés. Philippe n'avait pas voulu permettre qu'on donnât l'assaut à la ville avant l'arrivée de Richard, avec lequel il voulait partager l'honneur et tous les autres fruits de la victoire. Dès que le roi d'Angleterre est dans le camp des croisés, le siége est poussé avec une nouvelle ardeur. Robert III, seigneur de Sablé, qui avait commandé la flotte de Richard, entre, devant Acre, dans l'ordre des templiers, et sa grande réputation militaire lui fait donner, par les chevaliers, la place de grand-maître vacante depuis plus d'un an.

Les maladies cependant commencent de régner dans le camp : le climat de la Palestine et les fatigues de la guerre altèrent la santé des chrétiens

occidentaux. Les croisés perdent Philippe d'Alsace, comte de Flandre. La discorde, plus funeste que les fatigues, les dangers et les climats brûlants, répand ses poisons parmi les chrétiens. Conrad, marquis de Montferrat, qui avait épousé, comme Gui de Lusignan, une des filles d'Amaury, s'était fait proclamer roi de Jérusalem : Gui de Lusignan lui disputait ce titre, quelque vain qu'il fût encore. Richard favorisait Lusignan ; Philippe soutenait les prétentions du marquis de Montferrat. Léopold, margrave d'Autriche, se réunit à Philippe-Auguste, en faveur du marquis de Montferrat. Richard, impatient, impérieux et hautain, ordonne qu'on arrache les enseignes du margrave et qu'on les traîne dans la boue ; sa fierté ne ménage aucun des croisés qui croient devoir lui résister : Philippe-Auguste lui-même se plaint de la conduite de son vassal. Les divisions les plus déplorables s'accroissent chaque jour entre les Français et les Anglais. Les templiers et les Génois embrassent le parti des Français et des Allemands ; les Pisans, les hospitaliers, et même un grand nombre de Flamands et Henri, comte de Champagne, se réunissent à Richard. La ville d'Acre allait être sauvée par ces dissensions, lorsque la sagesse de plusieurs chefs de la croisade apaise l'effervescence des esprits. Les deux rois de France et d'Angleterre promettent d'oublier leurs sujets de querelle. Richard reste seul souverain de l'île de Chypre, dont Philippe réclamait la moitié, en vertu de leur traité de confédération. Les deux monarques doivent

partager toutes les autres conquêtes. Gui de Lusignan conserve le titre de roi de Jérusalem: les revenus du royaume appartiendront à Gui et au marquis de Montferrat, qui lui succèdera, et qui garde la principauté de Tripoli.

La ville assiégée ne peut plus résister aux armes des chrétiens: le redoutable Saladin désespère de la délivrer. Elle allait être emportée de vive force, lorsqu'elle demande à capituler. Les musulmans s'engagent à remettre la place entre les mains des chrétiens, avec tout l'or, l'argent, les armes et les munitions; Saladin devait, dans quarante jours, donner la liberté à quinze cents prisonniers chrétiens, au choix des rois d'Angleterre et de France, remettre la croix de Jésus qu'il avait prise dans Jérusalem, et compter deux cent mille besants ou pièces d'or frappées à Bysance.

Les habitants d'Acre sont retenus prisonniers jusques après l'accomplissement du traité. La croix ne se retrouve pas; et les historiens ont accusé Richard du crime horrible d'avoir fait immoler les musulmans qui étaient en son pouvoir.

Philippe cependant, ne pouvant plus supporter la conduite de Richard, et désespérant de voir régner entre eux l'union si nécessaire pour le succès de leur expédition, forme le projet de renoncer à la croisade et de revenir dans ses états; sa santé d'ailleurs était très affaiblie: une maladie dangereuse lui avait fait perdre les ongles et les cheveux. Il fait connaître à Richard sa détermination; le roi d'Angleterre la combat, et réclame l'exécution

du traité conclu lors de leur départ pour l'Orient. Mais, d'après le caractère de Richard, on pourrait croire qu'il ne fut pas très fâché de voir partir son suzerain, et de se trouver seul à la tête d'une guerre dont les résultats lui paraissaient encore devoir être très avantageux. Quoi qu'il en soit, Philippe promet avec serment, non seulement de ne pas attaquer les états du roi d'Angleterre, mais encore de les défendre. Il reçoit deux des meilleures galères de Richard, lui laisse dix mille fantassins et cinq cents gendarmes, commandés par Hugues III, duc de Bourgogne, s'embarque à Saint-Jean-d'Acre, passe par Rome, et arrive dans sa capitale.

Le marquis de Montferrat, peu content de l'arrangement adopté au sujet du royaume éventuel de Jérusalem, fut soupçonné d'avoir recherché l'alliance de Saladin et d'entretenir avec ce soudan une correspondance secrète. Richard ne s'en occupa qu'avec plus d'ardeur à relever les murailles de Saint-Jean. A peine ce travail fut-il terminé, que le roi se mit en marche pour Joppé. Il s'avançait le long du rivage de la mer, pour pouvoir nourrir son armée avec les provisions dont sa flotte était chargée. Saladin suivait les hauteurs, cherchant sans cesse l'occasion la plus favorable d'attaquer les croisés. Ils traversaient une petite rivière auprès de Césarée : le soudan se précipite sur eux. Richard mérita son surnom de Cœur-de-Lion : il se battit avec valeur, il dirigea avec habileté les mouvements de ses guerriers ; le vainqueur de l'Égypte, de la Syrie, de l'Euphrate et de l'Arabie

fut vaincu à son tour. La perte des musulmans fut même si grande, que Saladin se crut obligé de renoncer à la défense des trois villes maritimes que Richard allait attaquer, Césarée, Joppé et Ascalon; il ordonna qu'on en démolît les tours et les remparts. Joppé et Césarée cédèrent sans résistance au roi d'Angleterre, qui se hâta d'en rétablir les fortifications, et y transporta une partie des habitants de Saint-Jean-d'Acre.

Vers le même temps, ayant besoin d'argent pour continuer la guerre, il vendit ou engagea aux templiers, pour la somme de vingt-cinq mille marcs d'argent, le royaume de Chypre, qu'il avait conquis. Le grand-maître Robert de Sablé envoya plusieurs chevaliers pour gouverner leur nouvelle possession. Les Cypriotes, ennemis des Latins ou Occidentaux, formèrent une conjuration contre les templiers, dont ils redoutaient d'ailleurs l'administration. Les chevaliers devaient être massacrés; avertis du danger qu'ils couraient, ils se retirèrent dans Nicosie, capitale de l'île. Les Grecs les assiégèrent. Les templiers allaient manquer de vivres; aimant mieux périr glorieusement les armes à la main qu'éprouver toutes les horreurs de la faim, ils sortirent de Nicosie, tombèrent sur les assiégeants, les remplirent de terreur, les mirent en fuite, et, oubliant trop les devoirs sacrés des disciples de Jésus, dont la croix brillait sur leurs manteaux, ils firent un massacre horrible, non seulement des Grecs qui avaient investi les remparts, mais encore des habitants de Nicosie. L'ordre du

temple ne voulut plus garder un royaume où déjà tant de sang avait été versé; ils le rendirent à Richard, qui le donna à Gui de Lusignan.

Cependant Richard remontait la longue vallée qui, des environs de Joppé, conduit sur les hauteurs voisines de Jérusalem; il suivait presque la même route qu'avait suivie Godefroy de Bouillon lorsqu'il s'était emparé de la cité sainte, près d'un siècle auparavant; il espérait le même succès, il aspirait à la même gloire. Mais Saladin régnait sur les musulmans, et dirigeait les efforts des soldats de l'islamisme; il livra une nouvelle bataille à Richard. L'impétuosité du roi d'Angleterre, la valeur héroïque des templiers, des hospitaliers, des Français, des Anglais, des Allemands, arrachèrent une seconde fois la victoire au soudan; mais ce succès doit avoir été funeste à des vainqueurs qui pouvaient si difficilement réparer leurs pertes et pourvoir à leur subsistance au milieu de collines stériles d'un pays ennemi. Sans ce résultat, que tant de considérations rendent si vraisemblable, tous les conseils perfides, les fausses vues, les intrigues inspirées par l'envie, les passions honteuses, que des historiens ont supposés, n'auraient pas détourné un capitaine tel que Richard du désir ardent d'atteindre le but pour lequel il avait quitté l'Angleterre, d'acquérir une grande renommée, de délivrer la ville consacrée, de relever glorieusement la croix sur le tombeau du Sauveur. Quoi qu'il en soit, Richard revint vers les rivages de la mer, se rapprocha de sa flotte, et voulut, avant de

tenter de nouveau les hasards des combats, assurer les subsistances nécessaires à son armée et garantir ses communications. Il alla vers Ascalon, et ordonna qu'on réparât les fortifications d'une place que sa position, à l'entrée de l'Égypte, rendait si importante pour lui.

Pendant que Richard affrontait les tempêtes de la Méditerranée, prenait l'île de Chypre, partageait avec Philippe-Auguste la gloire de la prise de Saint-Jean-d'Acre, et combattait sur les rivages de la Palestine en valeureux chevalier, son royaume d'Angleterre présentait un spectacle bien digne de l'attention de l'observateur philosophe, et bien propre à montrer l'état des mœurs et de la civilisation vers la fin du douzième siècle. Guillaume Longchamp, chancelier et évêque d'Ely, était régent de la Grande-Bretagne. Le pape l'avait nommé son légat. Réunissant deux pouvoirs immenses à cette époque, Guillaume ne put résister à la violence de ses passions. Son élévation porta le trouble dans toutes ses idées; il s'abandonna sans prévoyance et sans réserve à tout son orgueil, à toute son avarice, à toute son insolence : ne voulant en aucune manière partager la puissance suprême avec l'évêque de Durham que Richard lui avait donné pour collègue, il avait fait arrêter ce prélat, qui n'avait pu recouvrer sa liberté qu'en livrant à Guillaume des otages, le château de Windsor, celui de Newcastle, une grande seigneurie et le comté de Northumberland. Cet évêque avait porté ses plaintes à Richard, pendant que le mo-

narque anglais était encore à Marseille. Le prince s'était empressé d'ordonner à Guillaume, de rendre à l'évêque de Durham les places qu'il lui avait enlevées. Le régent avait refusé d'obéir : « Je connais » mieux, avait-il dit, les véritables intentions du roi » qu'il ne peut les exprimer par écrit. » Il mettait en vente, de la manière la plus scandaleuse, les objets les plus respectables et les plus sacrés ; il dépouillait les ecclésiastiques et les laïques de leurs églises, de leurs domaines, de leurs emplois, pour enrichir ses parents et ses flatteurs; il s'emparait des abbayes vacantes. Il parcourait les monastères avec une suite si nombreuse de prêtres, de chevaliers, d'hommes d'armes, de valets, de joueurs d'instruments, de chiens et chevaux; que le triple du revenu des couvents suffisait à peine pour payer les dépenses d'une seule nuit. Les nobles, effrayés, recherchaient ses bonnes grâces par de viles bassesses. Son insupportable fierté s'accroissait chaque jour, et son audace alla jusques à traiter avec indignité le prince Jean, comte de Mortagne, le frère de son souverain.

Richard, avant de quitter Messine, envoya en Angleterre l'archevêque de Rouen et le comte de Strigul. Ils étaient porteurs d'un ordre, d'après lequel Guillaume ne devait rien faire sans leur avis; mais la terreur qu'inspirait le légat était si grande, qu'ils n'osèrent pas lui communiquer l'ordre du roi.

Cependant Guillaume s'était mis à la tête d'un corps de troupes, pour contraindre Gérard de Cam-

ville à lui abandonner la place de shérif du comté de Lincoln. Le prince Jean, irrité contre le prélat, lui fit dire qu'il allait marcher à la tête d'une armée pour protéger Camville; et bientôt après l'autorité de légat s'évanouissant entre les mains du régent par la mort du pontife de Rome, Guillaume découvrant d'ailleurs que la plupart des seigneurs qui l'avaient suivi étaient attachés au comte de Mortagne, crut devoir s'arranger avec ce prince. Il fut convenu que Guillaume conserverait l'administration des affaires, mais qu'il s'empresserait, si le roi mourait sans enfants, de remettre cette administration et tous les châteaux forts au prince Jean, successeur naturel de Richard; et cet arrangement fut sanctionné par le serment des nobles et des prélats.

Guillaume, dans le temps, avait été nommé archidiacre par Geoffroy, frère naturel du roi, et qui occupait alors le siége métropolitain de Rouen. Geoffroy ayant été élu archevêque d'York, Baudouin, archevêque de Cantorbéry, avait prétendu que les métropolitains d'York ne pouvaient être sacrés que par lui. Geoffroy n'avait pas voulu reconnaître ce droit. On avait défendu aux suffragants d'York de sacrer leur archevêque; et le temporel du siége métropolitain avait été séquestré entre les mains du chancelier régent. La reine Éléonore, étant à Messine auprès de Richard, avait engagé ce prince à demander au pape la confirmation de l'élection de Geoffroy. Le pontife de Rome, non seulement s'était empressé de confirmer cette no-

mination, mais encore il avait envoyé le pallium à Geoffroy, chargé l'archevêque de Tours de le consacrer, et par une bulle particulière déclaré le siége d'York indépendant de tous les légats qui n'auraient pas le titre de *légats à latere*. Geoffroy arrivé en Angleterre avait été emprisonné par l'ordre du régent, son ancien archidiacre. Parvenu à s'échapper, il s'était retiré dans une église qui avait droit d'asile. Des hommes armés avaient pénétré dans l'église, arraché de l'autel l'archevêque revêtu de ses habits pontificaux, pillé ses bagages, envoyé ses chevaux au régent, et renfermé Geoffroy dans un château.

La nation anglaise fut d'autant plus révoltée de cette violence que Geoffroy était aimé. L'évêque de Lincoln excommunia tous ceux qui avaient pris part à l'arrestation du prélat. Le prince Jean embrassa avec chaleur la cause de son frère; les évêques qu'il convoqua à Reading confirmèrent l'excommunication lancée par celui de Lincoln; l'évêque de Londres et ceux de Coventry et de Norwich menacèrent de jeter un interdit sur leurs diocèses. Le régent fut obligé de remettre Geoffroy en liberté. Walter, le successeur de Geoffroy dans l'archevêché de Rouen, lut au milieu de l'assemblée des prélats les lettres par lesquelles le roi l'avait nommé pour assister Guillaume dans l'administration du royaume. Le régent fut accusé d'avoir opprimé le peuple et traité indignement l'archevêque d'York. Walter demanda que, conformément à des ordres du roi, qu'il montra, Guil-

laume fût privé de l'administration générale. Le régent était allé à Windsor: on le somma de se présenter. Il se mit à la tête d'un corps de troupes pour venir à Lodbrige, où on avait voulu qu'il comparût; mais à peine eut-il fait quelques milles, qu'effrayé de la hardiesse de son entreprise, il courut se renfermer dans la tour de Londres, dont il avait fait réparer les fortifications. Investi par un grand nombre de nobles et de citoyens, près de manquer de vivres, et ayant eu en vain recours au prince Jean, il se soumit au jugement des états. On lui ôta la régence, les fonctions de chancelier et de justicier, et tous les châteaux forts qu'il n'avait pas possédés avant le départ du roi. Guillaume ne voulut pas rendre ses châteaux; il se réfugia à Douvres, d'où il essaya de passer sur le continent, en habit de femme. Découvert par le peuple, qui le haïssait, il fut maltraité, outragé, jeté dans un cachot obscur. L'archevêque de Rouen eut pitié de lui; il lui permit de sortir du royaume. Guillaume alla en Normandie; partout on le traitait comme un excommunié: le service divin cessait dans tous les endroits où il se présentait.

Il parvint néanmoins à tromper le pape et à l'intéresser en sa faveur. Le pontife suprême le nomma son légat; il ordonna aux évêques d'Angleterre d'excommunier ceux qui avaient contribué à son exil. Guillaume envoya à l'évêque de Lincoln la lettre du pape et la liste des Anglais qui devaient être excommuniés. Non seulement cet évêque ne voulut pas exécuter les ordres du pontife de Rome,

mais encore les justiciers firent saisir les revenus de l'évêché d'Ély, en indemnité des revenus royaux que le régent avait dissipés.

Guillaume s'arrangea cependant avec le prince Jean; il vint à Douvres, déploya son caractère de légat, et fit annoncer son arrivée à la reine douairière. Éléonore assembla son conseil, s'indigna de la partialité que son fils le comte de Mortagne témoigna en faveur de l'évêque d'Ély, tira de l'échiquier deux mille marcs, les donna au prince, changea sa résolution, réclama auprès du pontife de Rome contre la légation de Guillaume, et fit ordonner à ce prélat, comme à un perturbateur de la paix publique, de quitter sans délai le royaume.

Le roi Richard commençait à craindre que son absence d'Europe ne pût devenir funeste à la Grande-Bretagne et à ses propres intérêts; il s'occupait déjà de retourner dans ses états : il voulait faire cesser parmi les chrétiens d'Asie ces divisions si déplorables et qui les livraient à la merci des musulmans; il désirait de réunir sous une seule bannière tous les croisés qu'il laisserait dans la Palestine. Gui de Lusignan, à qui il avait donné le royaume de Chypre, semblait ne plus penser au titre de roi de Jérusalem. Conrad de Montferrat, souverain de Tyr, paraissait par sa valeur et son activité mériter de commander les guerriers du Christ; mais Richard le croyait trop attaché aux Français et à Philippe-Auguste, pour qu'il pût le voir sans peine monter au rang suprême.

Conrad dissipa néanmoins, suivant quelques

historiens, le craintes de Richard. Le roi d'Angleterre convoqua à Ascalon les chefs de l'armée; il leur demanda à qui devait être confié le gouvernement des contrées conquises et de celles qui pourraient céder encore aux armes des chrétiens. Quelques voix indiquèrent Gui de Lusignan, d'autres Henri II, comte de Champagne; mais le plus grand nombre des suffrages se réunirent sur Conrad. Toute l'armée applaudit à l'élection du prince de Tyr; et Richard l'invita à venir recevoir la couronne et les ornements royaux.

Un crime inattendu renversa cependant le projet de Richard. Un musulman régnait au milieu des montagnes de la Phénicie : on le nommait le Vieillard de la Montagne. Ses états étaient bien peu étendus, mais son pouvoir était redouté; il entretenait une troupe de fanatiques qui obéissaient aveuglément à ses ordres, se précipitaient sans réflexion au milieu des plus grands dangers, et ne doutaient pas d'avoir le paradis pour récompense de leur dévouement, si leur audace les conduisait à la mort. Il les envoyait pour immoler les princes dont il avait reçu quelque offense, et son nom seul faisait trembler les souverains de l'Asie occidentale. Un de ses sujets, jeté par la tempête sur le rivage de Tyr, avait été tué par ordre de Conrad. Le Vieillard de la Montagne demanda vengeance : on rejeta le meurtre sur un Réginal, seigneur de Sidon. Le cheik ou prince musulman ne crut pas au crime de Réginal; il envoya de nouveau demander justice à Conrad; il fut refusé. Des satellites du

Vieillard vinrent alors à Tyr (1192). Conrad expira sous leurs coups, le jour où il avait reçu la lettre de Richard qui lui annonçait son élévation sur le trône. Les assassins arrêtés montrèrent l'ordre de leur prince, et le manifeste par lequel il voulait justifier sa conduite auprès des princes chrétiens.

Henri de Champagne fut élu pour gouverner à la place de Conrad les contrées chrétiennes de la Palestine. Il devait épouser la veuve de Conrad; il s'empressa de conduire ses troupes à Richard, qui venait de s'emparer de Darum, place alors très fortifiée. Le roi d'Angleterre s'approcha de nouveau de Jérusalem, mais l'impossibilité de faire parvenir au milieu de nombreux partis ennemis, et jusques auprès de la ville sainte, les provisions qui lui étaient nécessaires, le força de nouveau à renoncer à la conquête de cette capitale. Le duc de Bourgogne venait d'ailleurs de partir pour ramener à Tyr, et de là en Europe, les troupes françaises qui étaient sous son commandement. Richard se dirigea donc vers Saint-Jean-d'Acre. A peine y était-il arrivé, que Saladin, descendant de ses hauteurs, prit Joppé ou Jafa, et assiégea le château de cette ville. Il y courut, parvint à faire lever le siége. Mais la fatigue et les combats diminuaient chaque jour son armée, et celle de Saladin pouvait à chaque instant recevoir de nombreux renforts. D'un autre côté, des lettres d'Angleterre le pressaient vivement de venir préserver ses états des désordres sanglants dont ils étaient menacés. Il se détermina à signer avec le soudan une trêve de trois

ans. Les chrétiens devaient conserver Saint-Jean-d'Acre, Joppé, Acca, Ron, Azof, et démolir les fortifications d'Ascalon.

Dès que cette trêve fut conclue, Richard fit embarquer à Saint-Jean-d'Acre les deux reines et la princesse de Chypre; il régla quelques affaires, donna ses derniers ordres, et peu de temps après il monta sur un gros vaisseau et fit voile pour Corfou. Il y préféra un vaisseau plus léger, et partit pour l'Angleterre. Une tempête furieuse le poussa vers le fond du golfe Adriatique. Le bâtiment qui le portait ne put résister à la violence des vagues; il fut brisé contre des rochers, entre Venise et Aquilée. Il crut devoir traverser l'Allemagne, tâcher d'arriver jusques à un port de Flandre, et s'y embarquer pour la Grande-Bretagne. Il se souvint néanmoins de la manière dont il avait traité dans la Palestine Léopold, margrave et duc d'Autriche. Il devait passer par ses états; il craignit son ressentiment; il se déguisa en marchand dont le vaisseau avait été englouti dans la mer, et qui n'avait échappé qu'avec peine à la fureur des flots : il vint jusques à Vienne, capitale de l'Autriche (1193). Il n'avait été découvert que très rarement, et ceux qui l'avaient reconnu avaient respecté son rang, son malheur et son secret. Le duc cependant n'avait pu oublier l'outrage qu'il avait reçu; il avait appris que Richard était déguisé dans ses états; il le faisait chercher. L'imprudence de ceux qui avaient suivi le roi, et qui montrèrent trop souvent plusieurs pièces d'or, trahit leur souverain. Des gardes envoyés

par Léopold avaient reçu l'ordre d'arrêter Richard. Le roi d'Angleterre ne voulut rendre son épée qu'au duc d'Autriche; il reçut d'indignes fers. Mais Léopold ternit bien plus encore que par cette violence la gloire militaire qu'il avait pu acquérir dans l'Orient. L'empereur Henri VI prétendait au royaume de Sicile, à cause de son mariage avec Constance, fille du roi Roger; il n'avait pas été peu offensé de l'alliance que Richard avait contractée avec Tancrède, qui occupait ce trône de Sicile sur lequel il voulait monter. Léopold lui livra son prisonnier le roi d'Angleterre, pour une somme de soixante mille marcs d'argent. La nouvelle de la captivité de Richard se répandit bientôt en Europe. L'Angleterre en conçut les plus vives alarmes. Philippe-Auguste voulut en profiter: cédant à l'envie de se délivrer d'un vassal redoutable, et peut-être à celle d'humilier un rival dont l'orgueil ne l'avait que trop blessé, il viola les droits sacrés de la justice et du malheur. On a écrit qu'il envoya son parent Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, pour engager l'empereur à ne pas rendre la liberté à Richard. Jean, comte de Mortain, espéra de monter sur le trône d'Angleterre. Il vint en France, céda à Philippe-Auguste une partie de la Normandie, rendit hommage à ce prince pour tous les états que son frère possédait dans le continent, et se hâta de revenir dans la Grande-Bretagne, afin de tâcher d'exécuter les projets que son ambition lui avait fait concevoir, et que le roi des Français, son suzerain, devait favoriser.

Mais la reine Éléonore, qui aimait tendrement son fils Richard, veillait à ses intérêts. Le plus grand nombre des Anglais étaient restés fidèles à leur monarque infortuné : on s'empresse de députer vers lui les abbés de Borelai et de Pont-Robert. Ces prélats arrivent sur les bords du Rhin, au moment où on conduisait leur roi captif à Spire ou à Haguenau, où il devait voir l'empereur; ils rencontrent dans un village leur monarque prisonnier. Les gardes qui escortaient Richard permettent aux abbés d'entrer dans sa chambre. Les députés arrosent de leurs larmes les fers de leur roi; ils lui rendent compte de l'état de l'Angleterre. Richard les accueille avec affection, les écoute avec calme, et se montrant dans son malheur supérieur encore à ce qu'il a été les armes à la main, et couronné par la victoire : « Je suis consolé, leur dit-il, par la » fidélité que je trouve dans mon peuple. Je ne crains » rien d'un ennemi étranger; et quant à mon frère, » je le connais, il n'est pas homme à entreprendre » la conquête d'un royaume où il devra trouver de » la résistance. »

Quelques jours après, Richard est amené, comme un criminel, devant la diète germanique, à la tête de laquelle est l'empereur. Henri VI lui reproche son alliance avec Tancrède, qu'il appelle l'usurpateur des états de l'impératrice, ses démêlés avec le roi de France, sa conquête du royaume de Chypre, l'insulte faite au duc d'Autriche, l'assassinat du prince de Tyr, roi de Jérusalem, des intelligences perfides avec le sultan Saladin. Richard,

plus grand que dans aucune autre circonstance de sa vie, conserve toute la dignité du trône et du malheur : sa réponse est mémorable. « Je suis né » dans un rang, dit-il, où je ne connais d'autre supé- » rieur que Dieu. Je ne dois qu'à lui compte de » mes actions ; mais elles sont d'une telle nature, » que je suis bien aise d'en rendre compte au monde » entier. Les traités que j'ai faits avec le roi de Si- » cile n'ont rien de contraire aux droits des gens ; » et (en s'adressant à l'empereur) ils n'ont rien » dont vous puissiez vous plaindre avec justice. Le » roi de France ne peut rien me reprocher au sujet » de notre voyage dans la Terre-Sainte, si ce n'est » peut-être d'avoir été plus heureux que lui. Quant » à la conquête de Chypre, je ne vois pas comment » on pourrait m'en faire des reproches. J'ai vengé » mes injures et celles du genre humain, en punis- » sant un traître, en renversant un usurpateur ; et » j'ai fait connaître, par le don que j'ai fait de ma » conquête à un prince digne du trône, que ce n'est » pas un désir avide d'avoir le bien d'autrui qui me » la fit entreprendre ; aussi l'empereur de Constan- » tinople, qui seul aurait droit d'y trouver à re- » dire, ne s'en plaint pas. Le duc d'Autriche a eu » tort de se souvenir si long-temps d'une injure » qu'il devait avoir oubliée ou vengée sur-le-champ, » et dont, au reste, il a pris une trop cruelle re- » vanche pour n'être pas encore satisfait. Il n'est » pas besoin que je me justifie de la mort du mar- » quis de Montferrat ; il m'en a justifié lui-même, » et personne ne me croira jamais capable d'un as-

» sassinat. Mes prétendues intelligences avec Sala-
» din ne sont pas mieux fondées : mes combats, mes
» victoires, mes conquêtes, tout parle pour moi ;
» et si je n'ai pu le chasser de Jérusalem, qu'on
» accuse le roi de France, le duc de Bourgogne, le
» duc d'Autriche, qui m'ont abandonné. Peut-on
» dire, au reste, que j'ai été corrompu par les libé-
» ralités du sultan, moi qui distribuai toutes les
» richesses de la caravane de Bagdad, qui ne me
» suis rien réservé de toutes mes conquêtes, et à
» qui, pour tout trésor, il ne reste que la bague
» que j'ai au doigt? Faites-moi justice, seigneur;
» ayez compassion de la mauvaise fortune d'un roi
» si indignement traité, et ajoutez plus de foi à mes
» paroles, à ma conduite et à mes actions, qu'aux
» calomnies de mes ennemis. »

Ces paroles remarquables, la vue des fers d'un roi naguère si puissant et vainqueur de Saladin lui-même, cet exemple terrible du plus grand des revers et de l'inconstance de la fortune, émeuvent l'assemblée entière. L'empereur ne peut retenir ses larmes; il se lève, embrasse Richard, lui dit que désormais il sera traité en roi, lui promet sa liberté, et s'engage même à le réconcilier avec le roi de France.

Mais la résolution de Henri VI est bientôt ébranlée. On a écrit que Philippe-Auguste, inquiet des résultats de la dernière diète, avait envoyé à Henri des ambassadeurs pour lui représenter tous les avantages que la Germanie et la France pourraient retirer de la captivité de Richard, leur ennemi commun.

Jean, ambitieux, mais faible, avait amené en Angleterre un grand nombre de soldats étrangers; il attendait de nouvelles troupes, composées de Français et de Flamands. Il s'empare des châteaux de Windsor et de Wallingford, annonce la mort de Richard, et ordonne à Walter, archevêque de Roüen, ainsi qu'aux autres justiciers du royaume, de lui prêter serment de fidélité et de faire tout préparer pour son couronnement. Les justiciers, bien loin de lui obéir, ordonnent à des troupes anglaises de se rendre sur les côtes, de garder avec soin tous les ports, et d'empêcher le débarquement des guerriers étrangers attendus par le comte de Mortagne; ils rassemblent d'ailleurs une petite armée, et reprennent Windsor. L'archevêque d'York, le frère naturel du roi, en réunit une autre dans le nord de l'Angleterre. Hugues, évêque de Durham, investit Tikehill. Jean, toujours vacillant dans ses résolutions, se décourage, s'effraie, demande une trêve, l'obtient en cédant des châteaux fortifiés, et repasse en France.

Philippe, son allié et son protecteur, s'était emparé de Gisors, de tout le Vexin, d'Évreux, d'Aumale; il vient assiéger Roüen. Le comte de Leicester défend la place avec courage, offre une somme à Philippe, et le roi de France lève le siége.

Cependant plusieurs princes de l'empire s'intéressent pour Richard auprès de l'empereur. La rançon du roi d'Angleterre est réglée : il doit donner cent mille marcs d'argent, et des otages pour le paiement de cinquante mille.

Hubert, qui venait d'être élu, par les évêques et les moines, archevêque de Cantorbéry, avait fait le voyage de la Terre-Sainte avec son roi ; il était venu voir Richard encore captif. Ce prince le charge d'une commission pour lever l'argent nécessaire au premier paiement de sa rançon et trouver les otages qu'il avait promis.

D'après les lois féodales anglaises, tous les vassaux soumis au service militaire étaient obligés de contribuer à la rançon de leur seigneur. On lève, en conséquence, un droit sur les vassaux du royaume tenus de servir militairement : des justiciers ambulants imposent un subside extraordinaire sur toutes les villes, bourgades et terres seigneuriales appartenant à la couronne ; des sommes bien plus fortes encore sont offertes volontairement par la nation ; les paroisses donnent le dixième de leurs dîmes ; les évêques, les abbés, les nobles, cèdent le quart de leurs revenus ; les moines de Cîteaux abandonnent une année de leur récolte en laines ; les églises fondent jusques à leurs vases sacrés ; les cathédrales et les monastères emploient une partie de leurs trésors à prêter trente mille marcs d'argent au monarque que la nation entière désire de délivrer.

Philippe-Auguste n'apprend qu'avec peine ces dispositions du peuple anglais ; il veut rompre la convention arrêtée entre l'empereur et Richard. Il va à Vaucouleurs ; il a une entrevue avec Henri. Quelques historiens ont dit qu'il avait proposé à l'empereur une somme égale à la valeur de la ran-

çon convenue, à condition que la captivité du roi d'Angleterre durerait encore pendant un an. Henri hésite; les instances des princes d'Allemagne le déterminent : il maintiendra l'arrangement adopté avec Richard. Il se rend à Spire avec son prisonnier. La reine Éléonore, impatiente de revoir le fils qu'elle aime si tendrement, y accourt avec les otages et plusieurs seigneurs anglais; elle porte la rançon déterminée. Un message de Philippe-Auguste arrive à Spire. On propose à l'empereur, de la part du roi de France et du comte de Mortagne, des sommes plus fortes que celles qu'on lui a déjà offertes. Henri est tenté de les accepter ; il renvoie la conclusion de l'affaire; il veut qu'une nouvelle assemblée générale se réunisse; il balance de nouveau. Les observations de l'assemblée en faveur de Richard le déterminent à rejeter les propositions de Philippe et de Jean. On lui livre l'archevêque de Rouen et les autres otages ; on lui compte l'argent qu'il doit recevoir : le roi d'Angleterre est mis en liberté.

Richard prend la route de Cologne; il va se rendre au port de Swyne ou de Shoulven, auprès de l'embouchure de la Scheld, aujourd'hui Escaut. Henri se repent d'avoir brisé les fers de son prisonnier; il envoie l'ordre d'arrêter Richard dans le port où ce prince doit s'embarquer; mais le roi trouve des vaisseaux anglais à Swyne, et, prévenu par un ami du nouveau danger qu'il court, il se hâte de mettre à la voile, et parvient à Sandwich.

L'empereur, irrité de voir son captif échappé,

fait tomber sa colère sur les otages, les renferme dans une prison, les traite avec rigueur.

Des fêtes pompeuses célèbrent cependant à Londres le retour de Richard; les habitants de la capitale y déploient beaucoup de magnificence.

Les justiciers avaient fait arrêter un chapelain que le prince Jean avait envoyé de France: on avait saisi ses papiers; on avait découvert les projets hostiles du prince et de ses adhérents; on avait assiégé ses châteaux; on s'était emparé de ses domaines. Les évêques avaient excommunié le comte de Mortain et tous ses partisans. Il ne restait au prince que Nottingham et Tikehill: le roi s'empresse d'en faire le siége, et les contraint à se rendre à discrétion.

(1194) Pendant la captivité de Richard, celui qui avait résisté avec tant de gloire à ses armes et à celles de tous les autres croisés avait terminé sa brillante carrière. Saladin était mort à Damas, au mois de mars 1193, à l'âge de cinquante-sept ans: il avait gouverné avec justice et générosité les vastes états que sa valeur avait conquis. Sa libéralité avait eu souvent l'apparence de la profusion. Les chrétiens et les juifs avaient eu part à ses dons comme les musulmans: il ne s'était jamais informé de la religion de ceux dont il soulageait la misère. Tous ses sujets l'avaient chéri autant qu'admiré: ils pleurèrent sa mort. Il avait donné, quelques moments avant de cesser de vivre, une grande leçon au monde; il avait voulu qu'on portât dans les rues de Damas le linceul destiné à

l'ensevelir, et qu'on criât : « Voilà tout ce qu'em-» porte de ses conquêtes Saladin, vainqueur de »l'Orient. » Le souvenir de ses bienfaits existe encore dans l'Asie.

Philippe-Auguste, l'un des deux rois de l'Europe qui avaient balancé les succès de ce fameux Saladin, avait repris depuis long-temps les rênes de son royaume; il avait perdu de vue les affaires de l'Asie. Veuf depuis près de trois ans d'Isabelle, fille de Baudouin V, comte de Hainaut, il désira de contracter une nouvelle alliance; il demanda la main d'Ingelberge ou Isemburge, sœur de Canut VI, roi de Danemarck. Il paraît que la politique lui avait fait préférer de s'allier avec un monarque dont les flottes et les guerriers pouvaient lui être utiles dans ses projets d'attaque ou de défense contre l'Angleterre. D'ailleurs la princesse était jeune, belle, digne à tous égards de son affection. Étienne, évêque de Noyon, fut chargé d'aller chercher la sœur du roi de Danemarck : elle fut amenée avec pompe, accueillie avec joie par les Français, reçue avec empressement par Philippe. Le roi de France voulut que sa nouvelle épouse fût couronnée avec solennité dans la cathédrale d'Amiens; et, suivant plusieurs historiens, la cérémonie n'était pas encore terminée qu'une répugnance des plus fortes s'éleva dans l'âme de Philippe. Cette antipathie invincible devint avec tant de rapidité une sorte de haine contre la jeune et innocente princesse, que l'ignorance et la superstition la regardèrent comme l'effet d'un noir maléfice. Il ne

voyait plus qu'avec horreur le lien qu'il avait contracté; il convoqua à Compiègne, trois mois après le couronnement de la reine, une assemblée nombreuse d'évêques et de vassaux. On trouva une parenté plus ou moins éloignée entre Philippe et Ingelberge : leur mariage fut cassé. On lut à la sœur de Canut la fatale sentence : elle aimait le roi autant que Philippe la détestait; elle fondit en larmes; elle voulait avoir recours au pape; elle s'écria en français, qu'elle savait encore à peine : *Male France, male France, Rome, Rome.* Elle se retira dans l'abbaye de Cisoin, auprès de Tournai; elle y vécut triste, délaissée, manquant souvent du nécessaire, obligée de vendre ses robes ou ses joyaux pour vivre, conservant toujours son amour pour Philippe, et ne trouvant de consolation que dans la prière.

Philippe, occupé de protéger ses états contre le roi d'Angleterre, eut bientôt entièrement oublié Ingelberge.

A peine Richard avait-il repris les places dont son frère s'était emparé, qu'irrité contre ce prince, et voulant garantir sa personne, ses états et les droits de son neveu Arthur, contre de nouvelles tentatives de l'ambitieux comte de Mortagne, il convoqua un parlement à Nottingham. Sa mère Éléonore y assista assise à la droite du monarque; à la gauche étaient l'archevêque de Cantorbéry, l'archevêque d'York, et les autres prélats d'Angleterre; les comtes et les barons, parmi lesquels, suivant Tyrrel et d'autres auteurs anglais, il faut compter non seu-

lement les lords ou pairs temporels, mais encore les députés des provinces, étaient placés, selon leur rang, à la suite de la reine mère. Le prince Jean fut dénoncé à l'assemblée. Le parlement ordonna que le comte de Mortagne serait sommé de comparaître dans quarante jours pour se justifier, et que, s'il ne se présentait pas, il serait déclaré incapable de succéder à la couronne. On fixa un jour pour un second couronnement de Richard à Winchester. Le roi avait désiré d'effacer, en quelque sorte, par cette cérémonie, les traces des fers qu'il avait portés en Allemagne.

Voulant accroître des revenus devenus plus nécessaires que jamais, il fit adopter par le parlement la révocation des concessions présumées temporaires qu'il avait faites avant son départ pour la Terre-Sainte, et dont les engagistes avaient déjà retiré des sommes considérables; il reçut de plusieurs villes des dons gratuits que l'on nomma *dons de joyeux retour*; il engagea les couvents de l'ordre de Cîteaux à lui abandonner de nouveau les produits d'une tonte; et enfin le parlement lui accorda un subside pour qu'il pût aller combattre avec avantage, sur le continent, le comte de Mortagne et le roi de France qui le soutenait.

Richard mit à la voile aussitôt que les vents le lui permirent. Débarqué auprès de l'embouchure de la Seine, il marche contre ses ennemis. Philippe-Auguste avait pris Vaudreuil, Neubourg, Évreux, et assiégeait Verneuil; il avait cédé au comte de Mortagne la possession d'Évreux, et laissé

dans le château de cette ville trois cents chevaliers français. Le prince Jean, effrayé de l'approche de son frère, voulut se réconcilier avec lui, espéra obtenir son pardon en lui livrant la ville d'Évreux, et, pour y parvenir, imagina une horrible trahison: il invita à un repas les trois cents Français du château, les fit égorger au milieu du banquet par des assassins qu'il avait fait placer en embuscade, et voulut que leurs têtes fussent placées au bout de longues piques sur les remparts de la ville qu'il voulait offrir à Richard.

Philippe, furieux d'une si cruelle perfidie, s'élança à cheval, partit à la tête de sa cavalerie, arriva à Évreux, n'y trouva pas le traître dont il voulait punir l'affreuse déloyauté, et, n'étant pas assez maître de son ressentiment pour distinguer les innocents du coupable, fit tomber sa vengeance sur le théâtre du crime, et réduisit la ville en cendres.

L'absence du roi avait cependant inspiré une sorte de terreur panique à son infanterie; elle abandonna le siége. Philippe employa en vain les ordres, les prières, les menaces, pour la ramener sous les murs de Verneuil. Les suites du désordre duraient encore, lorsque l'arrière-garde du roi de France fut attaquée par Richard, entre Blois et Fréteval; elle fut battue, et les Anglais enlevèrent, non seulement tout le bagage de l'armée française, mais encore les sceaux du roi, les cartulaires et tous les autres papiers de la couronne, que, par un usage bien singulier, on transportait toujours à la

suite des monarques de France, en temps de guerre comme en temps de paix. Ces archives de France furent portées à la Tour de Londres, et, pour en réparer la perte, Philippe-Auguste fit rechercher avec soin tous les actes, toutes les chartes et tous les renseignements qui pouvaient remplacer les papiers enlevés. Il ordonna d'ailleurs que ces actes ou documents fussent transcrits sur de grands registres, dont l'autorité serait égale à celle des originaux, et qu'ils seraient renfermés ensuite dans un dépôt, auquel on devait donner le nom de trésor des chartes.

D'abord après son succès, Richard marcha dans la Guyenne, contre le duc d'Angoulême et le sire de Pons, qui avaient excité un soulèvement en faveur de Philippe; il réduisit leurs villes et leurs châteaux, fit un très grand nombre de prisonniers, dissipa l'insurrection, et convint d'une trêve avec Philippe-Auguste (1194).

Cette trêve fut bientôt rompue : la guerre recommença avec toutes les horreurs dont elle était suivie à cette époque de carnage, de destruction et d'incendies. Les succès furent assez partagés pour qu'on parvînt à calmer, au moins pour quelque temps, l'animosité des deux monarques, et un traité entre les deux rois fut ratifié à Louviers, dans une assemblée nombreuse de prélats et de nobles des deux royaumes. Philippe garda Gisors, le Vexin normand et plusieurs autres places. Richard recouvra le comté d'Eu et celui d'Aumale; il renonça à ses prétentions sur l'Auvergne; et, par

une condition singulière, celui des deux monarques qui manquerait le premier au traité devait faire payer à l'autre quinze mille marcs d'argent.

(1196) Il est curieux de savoir que, peu de temps après cet arrangement, Hubert, archevêque de Cantorbéry, et qui gouvernait l'Angleterre pendant que Richard combattait sur le continent, eut occasion d'écrire à ce prince, et de lui rappeler que depuis deux ans il lui avait envoyé d'Angleterre onze cent mille marcs d'argent. Quelles pertes causaient à la Grande-Bretagne les nombreux états possédés par Richard sous la suzeraineté du roi de France!

Constance de Bretagne, veuve de Geoffroy, frère de Richard, ne voulait pas cependant céder au roi d'Angleterre la tutelle de son fils Arthur. Richard la réclamait, non seulement comme oncle du jeune prince, mais encore comme duc de la Normandie, dont relevait ou avait relevé le duché de Bretagne. Elle implora le secours du suzerain. Philippe, voulant soutenir la demande de Constance, se crut obligé de recommencer les hostilités. Richard fit saisir en Angleterre les revenus des domaines qu'y possédaient l'abbé de Saint-Denys, l'abbé de Marmoutier, l'abbé de Cluny et le prieur de la Charité, garants du dernier traité et du paiement des quinze mille marcs que devait faire compter celui des deux contractants qui prendrait les armes le premier.

Le roi de France prit Aumale et plusieurs autres places de Normandie. Les Bretons furent obligés de se soumettre au roi d'Angleterre, et Constance

ne conserva la tutèlle d'Arthur qu'en promettant de se conformer aux avis de Richard.

Une peste terrible vint joindre ses ravages à ceux de la guerre. Richard entra dans la Picardie, prit Saint-Valery-sur-Somme, et battit un corps de troupes, commandé par un prince du sang de France, cousin du roi, Pierre de Dreux, évêque de Beauvais. L'évêque fut fait prisonnier. Richard ordonna qu'on le mît aux fers; il prétendit qu'il en avait reçu des offenses dans l'Orient, et que c'était à ses conseils qu'il devait les mauvais traitements que l'empereur Henri VI lui avait fait subir. Le pape supplia le roi de délivrer l'évêque *son très cher fils*. Richard lui envoya la cuirasse de Pierre, et lui écrivit ces mots de l'Écriture, cités par tant d'auteurs : *Reconnaissez-vous la robe de votre fils?*

Vers le même temps Philippe et Richard se rencontrèrent auprès de Gisors, par un de ces hasards que la manière dont on faisait alors la guerre devait rendre peu rares. Philippe avait à peine avec lui trois cents chevaliers ou hommes d'armes et six cents fantassins; l'armée anglaise était nombreuse. Philippe ne veut pas reculer devant son vassal; il croit pouvoir tout entreprendre avec des Français; il s'élance sur l'ennemi, l'enfonce, écrase tout ce qui veut lui opposer un obstacle, et pénètre fièrement jusque dans Gisors.

Richard parvient néanmoins à détacher de Philippe le comte de Flandre, Baudouin de Hainaut, et le comte de Saint-Gilles et de Toulouse, auquel

il céda les prétentions qu'il avait formées sur les états de ce prince.

Baudouin entra dans l'Artois, s'empara de plusieurs places, assiégea la ville d'Arras. Philippe accourut et le repoussa. Les rois de France et d'Angleterre eurent une entrevue : les nobles et les prélats les engagèrent à conclure une nouvelle trève, pendant laquelle Richard ordonna, d'après les conseils de Hubert, archevêque de Cantorbéry, qu'il fût établi un système de poids et de mesures uniformes pour tout le royaume. A cette disposition si utile, si honorable pour Hubert, si digne d'un siècle bien plus éclairé que le douzième, succéda l'établissement d'un nouvel impôt. Cette nouvelle taxe allait porter sur une nation épuisée; et néanmoins elle fut la plus forte de toutes celles qui avaient été imposées depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume Ier : elle fut portée à cinq schellings par *hide* de terre. Le clergé refusa d'abord de se soumettre à ce sujet à la décision du parlement ou de l'assemblée générale; mais, peu de temps après, il consentit à payer la taxe.

(1198) Richard rassemblait ainsi le plus d'argent qu'il pouvait pour entreprendre ou soutenir avec succès une nouvelle guerre. L'orage grondait de toutes parts sur l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Henri VI était mort : Othon de Saxe, fils de Mathilde d'Angleterre, sœur de Richard, avait été nommé roi des Romains; la couronne de Germanie et celle de l'empire lui étaient disputées par Philippe, frère de Henri VI et fils de Frédéric-

Barberousse. Philippe-Auguste avait embrassé la cause du frère de Henri. Richard voulait combattre pour son neveu; il était à la tête d'une confédération redoutable. Le comte de Toulouse, le comte de Flandre, le duc de Louvain, l'archevêque de Cologne, les comtes de Braine, de Boulogne, de Guisnes, du Perche et de Blois, s'étaient ligués avec Richard contre les deux Philippe. De grands mouvements allaient agiter trois royaumes. Il semble au premier coup d'œil que la victoire ne devait décider que des intérêts de quelques princes; mais en examinant avec plus d'attention les causes secrètes de ces redoutables agitations, et les divers résultats que peuvent amener les hasards de la guerre, on voit se développer les éléments d'une grande lutte entre la monarchie et le système féodal. Philippe-Auguste ne perd jamais de vue l'abaissement des grands vassaux dont la puissance, presque toujours ennemie, est rivale de la sienne; il défend la cause des rois, et par conséquent celle des peuples, quelque peu présents que puissent être à sa pensée les intérêts de ces peuples encore si opprimés. Tout ce qui ne tend pas à détruire ou diminuer le pouvoir des grands qu'il redoute n'est pour lui qu'un prétexte, un voile pour ses véritables projets. C'est le vaste plan de Hugues-Capet et de Louis-le-Gros que Philippe s'efforce d'exécuter, pendant que Richard, n'étant roi qu'en Angleterre où les seigneurs les plus influents ne peuvent l'effrayer, et n'étant que grand vassal dans ses états du continent, combat pour la féodalité, se lie

avec les possesseurs des grands fiefs, et ne craint pas de compromettre les droits d'un trône royal, inébranlables à ses yeux, pour faire triompher les prérogatives ou plutôt les usurpations du duc de Normandie et d'Aquitaine. Dans le spectacle remarquable qui se déploie devant nous, c'est la féodalité, cette fille de l'ignorance et de la barbarie, qui se défend avec violence contre la civilisation dont les progrès la menacent. L'Anglais Richard est son champion; le Français Philippe-Auguste a pris les armes pour seconder son ennemie.

La trève venait d'expirer. Le comte de Flandre s'empara de Saint-Omer; Philippe-Auguste ravagea les frontières de la Normandie. Quel siècle que celui où un prince tel que Philippe se croit obligé à d'horribles représailles, et fait crever les yeux à tous les prisonniers! et, malgré la férocité des mœurs de cette époque, quelle tache pour la mémoire d'un roi des Français!

Les deux monarques se rencontrent auprès de Vernon. On combat avec fureur: Richard l'emporte; il se rend maître de plusieurs châteaux. Philippe répare auprès de Mantes les pertes de son armée; il revient à la tête de quatre cents chevaliers, de mille écuyers à cheval, et d'une troupe nombreuse de milices ou fantassins. Il engage un nouveau combat: le sort lui est encore contraire; il est forcé de se retirer vers Gisors. Ses guerriers sont en désordre; ils se pressent autour du roi sur un vieux pont de la rivière d'Epte: le pont se

rompt; un grand nombre de guerriers périssent; Philippe-Auguste n'échappe qu'avec peine au danger. Ceux des Français qui n'avaient pas encore passé la rivière se défendent en vain avec un courage héroïque, ils sont presque tous tués ou faits prisonniers; et parmi ces derniers, on compte Matthieu de Montmorency, Matthieu de Mailly, Alain de Boussi, et Foulques de Gilerval, que Richard désarçonne.

Philippe lève de nouvelles troupes; les hostilités continuent, les ravages se multiplient. Des conférences ont lieu entre les deux rois: on convient d'un arrangement. Le jeune Louis, fils de Philippe, doit épouser Blanche de Castille, nièce du roi d'Angleterre; elle aura pour dot Gisors et vingt mille marcs d'argent: Philippe rendra les places prises sur Richard, et lui cèdera le droit de nommer à l'archevêché de Tours.

(1199) Combien Philippe était encore loin d'avoir abattu la puissance si redoutable d'un vassal qui d'un côté régnait sur la Grande-Bretagne, et de l'autre commandait presque à la moitié de la France! Mais ce vassal qui avait échappé à la mort dans tant de combats terribles, et sous les remparts de villes si fameuses, va trouver la fin de sa carrière au pied des murs d'une obscure forteresse.

Un noble limousin avait découvert un trésor considérable, enfoui depuis long-temps; il en avait fait part à son seigneur immédiat, le vicomte de Limoges. Richard, comme duc de Guyenne et suzerain du vicomte de Limoges et de tous ses vas-

saux, réclame le trésor. Le vicomte et le noble limousin refusent de le céder, se renferment, avec leur or, dans le fort de Chalus, et osent se défendre contre le roi d'Angleterre.

Richard les assiège; il s'avance pour reconnaître le fort. Un autre noble, nommé Antoine Gourdon, le voit, le reconnaît, et lui lance une flèche qui pénètre profondément dans le corps du monarque. La plaie n'était cependant pas très dangereuse; mais la maladresse du chirurgien, l'intempérance du roi, et l'extrême imprudence avec laquelle ce prince continue de se livrer à sa passion pour la débauche, enveniment la blessure; la gangrène se manifeste, et tout annonce que Richard va périr.

Le fort, pendant ce temps, est pris de vive force; Gourdon est amené devant le roi. « Quel mal vous » ai-je fait, lui dit Richard, pour avoir voulu at» tenter à ma vie? — Vous avez, lui répond Gour» don, fait mourir mon père et mes deux frères; » j'ai voulu venger leur mort par la vôtre; vengez» vous à votre tour par la mienne, je la souffrirai » avec joie. — Je vous pardonne, dit Richard près » d'expirer; j'aime mieux que vous soyez un exem» ple de ma clémence que de ma justice. » Le roi ordonne qu'on le mette en liberté; il veut même qu'on lui donne de l'argent; mais son ordre n'est pas exécuté. Marcade, un chef de ces Brabançons que Richard avait à sa solde, se saisit de Gourdon et le fait écorcher tout vif.

Richard fait son testament. Non seulement il avait depuis long-temps pardonné à son frère, le

comte de Mortagne, mais encore, entraîné par les sollicitations de sa mère, la reine Éléonore, qui craignait de voir la grande influence qu'elle avait dans les affaires passer à Constance de Bretagne, il avait changé de résolution relativement à son successeur. Il ne voulait plus que la couronne appartînt, après lui, au jeune Arthur, fils de feu son frère Geoffroy et de la princesse de Bretagne. Il déclare, par l'expression de sa dernière volonté, qu'il désigne le prince Jean pour héritier du trône d'Angleterre et de tous ses états de France. Il lui donne les trois quarts de ses trésors, veut qu'on partage l'autre quart entre ses domestiques et les pauvres des contrées qu'il avait régies, et envoie ses joyaux à son neveu l'empereur Othon. Il meurt après avoir terminé ces dispositions. Son cœur est déposé dans la cathédrale de Rouen, et son corps, d'après le désir qu'il avait manifesté, est enterré dans l'église de Fontevrault, aux pieds du père dont il avait rendu la vieillesse si malheureuse.

Le jeune Arthur n'avait que douze ans. Il était resté en France sous la tutelle de sa mère, Constance; il n'était pas connu en Angleterre; il n'avait ni argent ni armée: on pense peu à lui dans la Grande-Bretagne; et l'archevêque de Cantorbéry, assisté du comte grand maréchal et du chef justicier, ne négligeant rien de ce qui pouvait déterminer les grands, le clergé et le peuple à favoriser les intérêts de Jean, se hâte de promettre au nom du prince le rétablissement des droits de la nation et la diminution de ces impôts sous lesquels

le feu roi avait fait gémir les Anglais. Jean court à Chinon, dont le gouverneur lui livre les trésors de son frère, va à Rouen, dont l'archevêque lui donne avec solennité la couronne et l'épée de duc de Normandie, et passe en Angleterre, où on doit placer sur sa tête le diadème royal.

Il va être couronné au milieu de l'assemblée générale des comtes, des barons et des autres nobles ou principaux du royaume, suivant Brompton. Il est élu, dit un autre historien, le célèbre Matthieu Pâris, par toute la nation (*universitate regni*). L'archevêque de Cantorbéry, le plus zélé de ses partisans, lui dit avant de commencer la cérémonie du sacre : « Vous tenez la couronne du » choix des seigneurs et des communes, et non pas » de votre naissance. Je vais vous sacrer comme un » roi que la providence et les suffrages de la nation » appellent au gouvernement de l'état. Songez, en » exerçant la puissance royale, que c'est un dépôt » sacré que Dieu et le peuple vous confient, et non » pas un patrimoine qui vous vienne de la succes- » sion de vos aïeux. Telles ont été l'institution et » l'onction de tous les rois dans leur origine; ainsi » ont été choisis de Dieu, et sacrés ensuite par ses » ministres, Saül et David. Le peuple d'Angleterre, » à l'exemple de celui des Juifs, conserve la cou- » ronne à la famille royale, mais, à son exemple, » il ne s'astreint pas à la mettre sur la tête de l'hé- » ritier le plus proche; il ne se fait pas scrupule » de lui préférer le plus digne. Cette capacité se » trouve dans votre personne; vous êtes le frère du

» feu roi Richard; votre élection est légitime : je » suis prêt à vous sacrer, dès que vous et le peuple » aurez témoigné que vous y donnez un plein con- » sentement. » A peine ce discours si remarquable et rapporté par tant d'auteurs est-il terminé, que l'assemblée applaudit, le prince marque son adhésion; le temple retentit des cris de *vive le roi*, et le sacre commence.

Quelque temps après son couronnement, le roi Jean revint en Normandie, et y rassembla une armée. Arthur n'avait pas été abandonné sur le continent comme dans la Grande-Bretagne : on lui avait remis la ville et le château d'Angers; les prélats et les nobles de l'Anjou, de la Touraine et du Maine l'avaient reconnu. Sa mère Constance avait obtenu de Philippe-Auguste que son fils serait élevé auprès de Louis, fils du roi des Français; elle avait envoyé à la cour de France cet Arthur qu'elle aimait si tendrement : Philippe s'était déclaré son protecteur, et avait porté le fer et le feu dans la Normandie.

Baudouin, comte de Flandre, et quinze comtes ou seigneurs, anciens adhérents de Richard, vinrent trouver le roi d'Angleterre, renouvelèrent avec ce monarque l'alliance qui les avait unis à son frère, et reçurent les subsides qui leur avaient été promis. L'empereur Othon écrivit à Jean pour l'engager à continuer la guerre avec la France. Une entrevue eut lieu cependant à Gaillon, entre les deux rois. La reine Éléonore, après la mort de son fils Richard, avait fait hommage au roi

des Français pour le duché de Guyenne ; mais Jean, bien loin de se presser de remplir le même devoir de vassalité pour la Normandie, paraissait peu disposé à reconnaître la suzeraineté du roi de France. Philippe irrité de cette prétention fit des propositions de paix que Jean ne voulut pas admettre. Les deux monarques se séparèrent. Ils se réunirent néanmoins de nouveau après quelques hostilités ; et voici les principales conditions du traité qui fut conclu dans la première année du treizième siècle.

(1200) Évreux fut cédé au roi de France. Les limites entre les états de Philippe et de Jean furent placées entre Évreux et Neubourg. On convint de la démolition des places ou châteaux fortifiés entre les Andelys et Gamaches. Le mariage de Blanche, fille du roi de Castille, et nièce de Jean, avec Louis, fils de Philippe, fut arrêté définitivement. On assigna pour la dot de la princesse les villes d'Issoudun, de Grassai et de Châteauroux. Jean promit de tenir de la couronne de France ses états du continent, de payer vingt mille marcs d'argent à Philippe, de recevoir l'hommage d'Arthur pour le duché de Bretagne, et de n'accorder aucune assistance à son neveu Othon, sans le consentement de Philippe. Le comte de Flandre, celui de Boulogne, celui d'Angoulême, furent compris dans le traité de paix, et l'acte fut garanti par les nobles de France, de Normandie et d'Angleterre.

Éléonore alla elle-même en Castille chercher la princesse Blanche et l'amena à Fontevrault, où elle

la remit à l'archevêque de Bordeaux, qui la conduisit à Rouen. Le mariage de Blanche eut lieu auprès des Andelys. Mais Philippe avait encore à soutenir une guerre bien différente de celle qu'il venait de terminer.

Ce prince, après la cassation de son mariage avec Ingelberge, avait épousé Agnès, princesse issue, disait-on, du sang de Charlemagne, jeune et belle comme Ingelberge, et fille du duc de Méranie du Tyrol. Mais les instances du roi de Danemarck et celles du roi d'Angleterre avaient obtenu du pape que l'on reviendrait sur la dissolution du mariage d'Ingelberge. L'autorité ecclésiastique avait depuis long-temps conservé un droit que la faiblesse des rois, l'ignorance des grands et la superstition des peuples lui avaient laissé usurper, celui de prononcer sur la légitimité des mariages. Un concile avait été réuni à Paris : sa décision avait été vague et dilatoire. Innocent III, bien autrement audacieux et entreprenant que son prédécesseur, Célestin, troisième du nom, avait convoqué un troisième concile pour juger définitivement cette affaire d'Ingelberge et de Philippe, au sujet de laquelle il avait soupçonné de partialité et de condescendance les conciles ou assemblées de Compiègne et de Paris. Il avait voulu que cette troisième réunion des évêques eût lieu dans une ville indépendante du roi de France. Ce concile avait prononcé de la manière la plus opposée au vif désir de Philippe. Il l'avait condamné à renvoyer Agnès, et à reprendre Ingelberge, sous peine d'être ex-

communié, et de voir l'interdit jeté sur son royaume. Des peines canoniques avaient même été infligées par les prélats à des évêques: les conciles de Compiègne et de Paris: on les avait punis comme coupables de négligence ou de prévarication.

Le roi, aussi ferme que courageux, appelle au pape de la décision des évêques. Innocent III est inflexible: avide de faire trembler des têtes couronnées et de les contraindre à s'humilier devant la chaire pontificale, il lance toutes ses foudres spirituelles; il excommunie le roi, il interdit le service divin dans tout le royaume. Deux cents ans s'étaient écoulés depuis le roi Robert. Mais les ténèbres de l'ignorance, qui couvraient l'Europe, étaient presque aussi épaisses que sous le fils de Hugues-Capet. La France présente sous Philippe le même spectacle que sous Robert : les prêtres cessent leurs fonctions; les offices sont suspendus; on interrompt l'auguste sacrifice; on refuse les sacrements, on ne donne que le baptême; on voile les statues et les tableaux; on ôte les reliques vénérées des châsses qui les renferment, on les étend sur de la cendre; les portes du temple se ferment, les chants religieux cessent; un silence lugubre remplace les sons variés des nombreuses cloches des églises. La prière se réfugie dans la solitude, le recours public à Dieu est en quelque sorte interdit.

Philippe s'indigne; il menace ou punit les prêtres, les grands et les citoyens qui se prêtent à l'observation de ces cérémonies funèbres. Les grands, les prêtres et le peuple s'agitent; les es-

prits s'aigrissent : des soulèvements succèdent aux désordres. Deux légats viennent trouver le roi ; ils ménagent sa fierté ; ils lui parlent avec respect ; ils s'insinuent dans son esprit ; ils le touchent, ils le persuadent. Il se détermine à rappeler Ingelberge. Cette malheureuse princesse reparaît à la cour, mais après quarante jours, Philippe la renvoie dans son monastère.

Le roi cependant demande un nouvel examen de son mariage avec la princesse de Danemarck. Des évêques se rassemblent à Soissons : Philippe s'y rend lui-même ; un grand nombre de jurisconsultes et de canonistes le suivent : ils sont prêts à le défendre avec zèle. Les discussions commencent ; elles s'animent. On ne peut encore prévoir le résultat des délibérations. Tout d'un coup on apprend l'évènement le plus inattendu. Philippe-Auguste va au couvent dans lequel Ingelberge s'est retirée, embrasse sa femme, la place derrière lui, sur son cheval, part pour Paris, et fait dire aux évêques que tout est terminé, et qu'ils peuvent se retirer dans leurs diocèses.

La belle Agnès, séparée à son tour du roi qu'elle adorait, ne peut survivre à son malheur. Elle laisse deux enfants que l'on déclare légitimes, comme nés d'un mariage contracté de bonne foi, mais qui moururent bientôt après leur mère.

Le roi d'Angleterre cependant, embarrassé pour payer à Philippe les sommes qu'il lui avait promises, oublia tellement le serment qu'il avait prêté à son sacre, que, de sa propre autorité et

sans le consentement du parlement, il imposa une taxe de trois schellings sur chaque *hide* de terre.

Bientôt après cette usurpation de l'autorité publique, il montra combien il était faible et peu politique. Il était depuis long-temps dégoûté de sa femme; il avait demandé que son mariage fût cassé: il avait donné pour motif de son désir la stérilité de la reine. Il espérait voir son vœu rempli.

Il envoya une ambassade en Portugal pour solliciter la main de la fille du roi; il l'obtint. L'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Poitiers et celui de Saintes prononcèrent la dissolution de ses premiers liens. Mais il venait de voir Isabelle, fille d'Aymar-de-Taillefer, comte d'Angoulême, et fiancée à Hugues-le-Brun, comte de la Marche. Épris de sa beauté, il la demande au comte d'Angoulême: Aymar n'ose pas le refuser; il l'épouse. Le comte de la Marche, qui adorait Isabelle, jura avec fureur de venger son injure. Le roi de Portugal témoigna un vif ressentiment, et le pape lui-même fut mécontent d'un second mariage contracté sans qu'on lui eût demandé de consentir à la dissolution du premier.

La nouvelle reine fut couronnée à Westminster par l'archevêque de Cantorbéry. Jean reçut l'hommage solennel de Guillaume, roi d'Écosse, pour les fiefs que ce prince possédait ou réclamait en Angleterre. Il renouvela un ancien usage des rois de la Grande-Bretagne; il voulut que le jour de Pâques l'archevêque de Cantorbéry, assisté de plusieurs évêques, plaçât une couronne sur sa tête

et sur celle de la reine; et pendant long-temps il célébra son union avec la belle Isabelle par des réjouissances, des fêtes et des festins (1201).

Un violent orage se formait cependant contre lui dans le duché de Guyenne: La haine du comte de la Marche était montée à son comble; secondé par son frère, Ralf d'Issoudun, qui possédait le comté d'Eu en Normandie, il excita une insurrection qui menaçait de s'étendre au loin. Jean ordonna au sénéchal de Normandie de ravager les terres de Ralf. Philippe-Auguste marche à son secours. Le roi d'Angleterre, effrayé, ordonna aux comtes et aux barons de se réunir à Portsmouth avec leurs vassaux et leurs hommes d'armes, pour passer avec lui en France. Quel dut être son étonnement lorsqu'il apprit que ces barons et ces comtes, fatigués des expéditions d'outre-mer, et désapprouvant les actes oppressifs par lesquels le roi avait allumé la guerre qu'il voulait éteindre, avaient désobéi à son ordre, et s'étaient réunis à Leicester! Ils refusèrent d'accompagner le monarque hors du royaume, à moins qu'il ne rétablît leurs anciens priviléges. N'ayant pas eu le temps néanmoins de concerter leur résistance, ils adoptèrent une sorte d'arrangement. Quelques uns promirent de partir, les autres payèrent une somme pour chaque fief de chevalier.

Le roi et la reine vinrent aux Andelys. Jean eut une entrevue avec Philippe. Le roi de France lui déclara qu'il avait dû accorder sa protection de suzerain aux vassaux d'Aquitaine qui l'avaient récla-

mée contre les oppressions, les spoliations et les violences dont ils avaient été les victimes. Jean parut ébranlé par la déclaration de Philippe; mais il n'en refusa pas moins aux barons de Guyenne la justice qui leur était due.

Philippe le pressa de nouveau de tenir ses promesses en faveur de ces vassaux. Jean les renouvela, et au lieu de les observer il envoya dans la Guyenne des scélérats renommés par leur force et leur adresse, qui osèrent se dire les champions du roi, et offrir aux barons de décider leurs prétentions dans des combats singuliers.

Le comte de la Marche et les autres barons refusèrent le défi avec indignation; ils se plaignirent de cette nouvelle insulte à Philippe, qui adressa de vifs reproches à Jean, et le menaça de toute la force de ses armes.

(1202) Pendant ce temps Constance de Bretagne, la belle-sœur de Jean, mourut à Nantes. Son fils se hâta de partir de Paris pour aller à Rennes prendre possession du duché, et recevoir le serment de ses vassaux. Non seulement ensuite il appuya auprès du roi des Français, son suzerain, les plaintes des vassaux d'Aquitaine, mais encore il réclama les provinces de Guyenne, d'Anjou et de Normandie comme fils unique de Geoffroy, fils aîné de Henri II et de la reine Éléonore. Philippe rassembla des troupes pour soutenir Arthur et les barons de Guyenne. Jean consentit à livrer le château de Tillières et celui de Boutavant comme des gages des assurances qu'il avait données. Philippe se

rendit devant ces forteresses : les gouverneurs en firent fermer les portes, et déclarèrent qu'ils n'avaient pas reçu l'ordre de les remettre à Philippe.

Le roi de France ne pouvant plus compter sur la bonne foi de Jean, allait recommencer la guerre, lorsque le roi d'Angleterre demanda et obtint encore une entrevue avec Philippe. Le roi des Français exigea que Jean cédât à son neveu tous les états qu'il possédait sous la suzeraineté de la France, ou qu'il promît de se conformer au jugement de la cour des pairs, devant laquelle il avait été cité comme grand vassal de la couronne. Jean refusa la proposition de Philippe: le roi des Français s'empara de Tillières, de Boutavant, de plusieurs châteaux, assiégea Gournay, fit rompre la levée qui retenait les eaux d'un grand étang, et lorsque la terrible masse d'eau qui inonda la ville à une très grande hauteur se fut écoulée, il entra sans obstacle dans la place, que les habitants et la garnison avaient été obligés d'abandonner pour se dérober au torrent.

Ce fut dans cette place ainsi conquise que Philippe-Auguste remit solennellement l'épée de chevalier au prince Arthur, alors âgé de seize ans, lui donna l'investiture de la Bretagne, de l'Anjou, de la Guyenne, le fiança avec sa fille Marie, qui était encore dans l'enfance, et le fit partir à la tête d'un grand nombre de chevaliers, pour aller se mettre en possession de la Guyenne.

Le jeune prince traverse le Poitou, apprend que

sa grand'mère Éléonore est dans le château de Mirebeau, et emporte d'assaut cette forteresse. La reine se réfugie dans une tour; des barons bretons viennent se réunir à leur duc. Jean accourt avec ses brabantins. Arthur attaque avec intrépidité les guerriers de son oncle. On se bat avec acharnement. La troupe du roi Jean, plus nombreuse que celle du prince, finit par remporter la victoire. Arthur est fait prisonnier avec Hugues, comte de la Marche, Geoffroy de Lusignan, André de Chavigni, Savari de Mauléon, et plusieurs autres barons ou chevaliers. Philippe irrité abandonne le siége d'Arques, veut venger la défaite de son vassal, accourt vers les rives de la Loire, s'empare de Tours, fait brûler un grand nombre de maisons, démolit les murs, démantelle le château.

Jean, bien loin de chercher à repousser la force par la force, se retire à Rouen, donne, par un motif qu'on ne peut deviner, la liberté au comte de la Marche et à Geoffroy de Lusignan, envoie presque tous les autres prisonniers en Angleterre, et les fait renfermer dans des forteresses où plusieurs de ces braves périssent d'une faim cruelle. Cet acte de barbarie est suivi d'un crime bien plus atroce encore. Il avait fait conduire son neveu au château de Falaise; il s'y rend: il veut, suivant quelques historiens, le détacher de Philippe. Arthur, plein de courage et de constance, non seulement, selon ces mêmes historiens, lui répond avec une noble fermeté; mais encore le traite avec hauteur, lui reproche son usurpation, ses violences, sa tyran-

nie, le menace des armes de Philippe, son suzerain et son futur beau-père.

Quoi qu'il en soit, Jean conçoit l'affreux projet de trancher les jours du fils de son frère. En vain Philippe-Auguste et les barons de Bretagne sollicitent avec les instances les plus vives la liberté d'Arthur; il ne pense qu'avec effroi aux talents, au courage, aux qualités héroïques de son rival; il ordonne qu'on mutile et qu'on aveugle son neveu. Hubert de Burgh, gouverneur du château de Falaise, n'exécute pas un ordre aussi cruel; il veut sauver Arthur; il répand le bruit que le jeune prince a cessé de vivre: le son funèbre de toutes les cloches de la Normandie annonce la mort du fils de Constance. Les Bretons se persuadent qu'il a été tué par les ordres de Jean qu'ils méprisent et détestent; ils jurent de le venger. La clameur publique s'élève avec tant de force dans toute la France, contre le roi d'Angleterre, qu'Hubert, pour prévenir une insurrection générale, croit devoir démentir le bruit qu'il a fait répandre.

Une nouvelle terreur saisit le roi d'Angleterre; au lieu de le porter au repentir, à la justice, à l'humanité, il s'abandonne à la plus fausse politique, et se résout à consommer le crime qu'il a conçu. Arthur est conduit à Rouen : le roi presse Guillaume de Brai d'assassiner Arthur. Guillaume répond qu'il est chevalier, et non pas bourreau. Jean s'adresse à d'autres guerriers; il reçoit le même refus; il se livre à sa lâche férocité. Le château de Rouen était sur la rivière; il attend que les ténè-

bres de la nuit soient très épaisses; il va dans une barque jusques au pied des murs du château. On conduit devant lui son neveu enchaîné; il le perce lui-même de plusieurs coups d'épée, et fait jeter dans la Seine son cadavre, attaché à une pierre pesante.

(1203) Un pêcheur néanmoins trouve le corps du jeune Arthur, et on enterre secrètement, dans une église écartée, les restes de ce prince infortuné.

Jean se hâte de faire courir le bruit qu'Arthur s'est noyé dans la Seine, en voulant se sauver de la tour; mais personne ne doute que le roi d'Angleterre n'ait fait trancher les jours du prince; on le croit d'autant plus, qu'on vient d'apprendre la mort d'Éléonore, qui seule pouvait arrêter le bras homicide de son fils dénaturé. Jean se hâte de repasser en Angleterre: le remords le poursuit; il espère échapper à ses agitations secrètes, par un nouveau couronnement: il lui semble que l'huile sainte, en coulant de nouveau sur son front, lavera le sang dont il s'est couvert; il se fait couronner à Cantorbéry. Cet abus, cette profanation d'une cérémonie auguste, familiarise les peuples avec le sacre qui avait toujours obtenu leur respect; mais rien ne peut effacer le sang d'Arthur, rien ne peut soustraire ce sang accusateur aux regards effrayés de son oncle coupable.

Le jeune prince avait laissé une sœur: on la nommait Éléonore, comme sa grand'mère d'Aquitaine. Elle était héritière de la Bretagne; elle réunissait

les droits de son frère à la couronne d'Angleterre; elle représentait, comme Arthur, Geoffroy, le frère aîné de Jean. Le roi d'Angleterre la fait renfermer dans le château de Bristol; il la fait garder à vue, de peur qu'elle ne contracte un mariage clandestin, et ne trouve dans un époux un protecteur redoutable.

Il demande l'administration du duché de Bretagne, au nom de cette nièce qu'il tient dans les fers; les états du duché ne reçoivent sa proposition qu'avec horreur. Constance, la mère d'Arthur, avait eu pour son second mari Gui de Thouars. Ils le nomment chef du conseil de régence; ils désignent Alix, fille de Gui et de Constance, pour leur duchesse; ils jurent de la reconnaître, si l'on ne peut briser les fers d'Éléonore, sœur aînée d'Alix. Fatigués de solliciter en vain la liberté de cette jeune Éléonore, de leur princesse chérie, ils dressent contre Jean un acte terrible: ils l'accusent de parricide; ils le dénoncent, comme duc de Normandie, à la cour des pairs de France; ils chargent l'évêque de Rennes, et Richard de Mareschal, de poursuivre l'accusation. La cour des pairs s'assemble. Jean est sommé de comparaître; il refuse de venir se défendre. Les pairs, à l'unanimité, rendent le jugement suivant: « Attendu que Jean, » duc de Normandie, oubliant son serment envers » le roi Philippe son seigneur, a tué le fils aîné de » son frère, vassal de la couronne de France, et » cousin du roi, et a commis ce crime dans l'éten» due de la seigneurie de France; il est déclaré

» coupable de félonie et de trahison, et il est or-
» donné que toutes les terres qu'il tient par hom-
» mage seront confisquées. »

Philippe-Auguste prend les armes pour l'exécution du jugement de la cour suprême; il marche vers Angers. Les barons de l'Anjou et du Poitou se déclarent contre Jean, et se placent sous la protection de Philippe. Le roi d'Angleterre devient furieux, et, entraîné de crime en crime, il ordonne lâchement que l'on donne la mort aux otages de ces barons.

Philippe plante l'étendard royal de France sur un grand nombre de forteresses situées au-delà de la Loire, ou près des confins de la Normandie; il congédie ensuite ses guerriers, d'après les règles ou les usages du système féodal. Jean investit Alençon. Un grand nombre de chevaliers français étaient rassemblés pour un tournoi, auprès de Moret. Philippe se rend auprès d'eux, leur propose de le suivre; ils acceptent avec enthousiasme cette occasion de montrer leur courage sous les yeux d'un roi dont ils aiment et admirent la valeur. Jean lève le siége avec tant de vitesse, qu'il abandonne ses machines, ses tentes, ses bagages. Philippe s'avance dans la Normandie, à la poursuite du vassal condamné; il s'empare d'un grand nombre de forts; il assiège Château-Gaillard, que Richard avait bâti sur les bords de la Seine, et qu'on regardait comme imprenable.

Jean avait rassemblé une armée plus nombreuse que celle de Philippe; mais il n'ose livrer bataille

aux Français. Sa lâcheté, le souvenir de son forfait, la crainte d'être abandonné par des soldats qui le méprisent et le haïssent, tout paralyse sa force.

Il se détermine néanmoins à faire marcher le comte de Pembroke avec un gros corps d'infanterie et de cavalerie; il ordonne que trois mille Flamands remontent la Seine sur soixante-dix barques ou bateaux plats, chargés de munitions de guerre et de bouche pour la forteresse assiégée. Les matelots de cette flottille ne peuvent avec leurs rames que faire avancer lentement des barques retardées par la marée et par des vents contraires. Le comte de Pembroke n'attend pas l'arrivée des Flamands; il attaque les Français pendant la nuit. Le désordre règne parmi les troupes de Philippe, qui a trop négligé les précautions nécessaires pour éviter de fâcheuses surprises : mais les brabantins se jettent avec avidité sur les tentes; ils se désunissent pour les piller. Les Français se rallient sous leur monarque intrépide, tombent sur les brabantins dispersés, et les contraignent à fuir dans la plus grande confusion. La flottille paraît alors; mais voyant qu'ils ne peuvent ni démolir le pont ni faire entrer des secours dans la ville en présence des Français victorieux, les Flamands redescendent la Seine avec précipitation.

Philippe prend les Andelys et Radepont. Jean, retiré dans Rouen, ne s'occupe que de plaisirs. Sa lâcheté devient une inconcevable apathie, et lorsque, par une jactance ridicule, il a dit à ses courtisans,

qui lui parlent avec inquiétude des succès de Philippe, « Laissez-le faire ; j'en reprendrai plus en un » jour qu'il ne pourra en conquérir dans une an- » née, » il fait démanteler plusieurs places fortes, livre la Normandie aux incursions de ses ennemis, fait préparer secrètement quatre vaisseaux, et repasse en Angleterre.

Philippe profite habilement de la retraite, ou plutôt de la fuite de Jean, élève de nouvelles machines contre les murs de Château-Gaillard, fait saper les fondements des remparts par un grand nombre de mineurs, entre en vainqueur dans le château, et n'y trouvant plus qu'une garnison de moins de deux cents hommes, admire leur courage, loue leur belle défense, et témoigne les plus grands égards à leur brave gouverneur, Roger de Laci, constable de Chester.

Falaise et plusieurs autres places se soumettent au roi de France. Gui de Thouars, à la tête d'une armée de Bretons, s'empare pour Philippe de plusieurs autres villes. Tout le duché de Normandie reconnaît l'autorité du monarque français, excepté Rouen, Arques et Verneuil (1204). Ces trois places se liguent pour leur défense commune. Philippe commence par investir Rouen. Cette capitale était déjà très peuplée ; ses habitants n'aimaient pas le gouvernement français : la populace massacre des sujets de Philippe qui se trouvent dans la ville. Les Rouennais envoient demander du secours au roi d'Angleterre ; ils n'en reçoivent aucun. Les Français prennent le fort de Barbacan qui défen-

dait le pont. La place capitule, Arques et Verneuil suivent son exemple. Philippe-Auguste réunit à sa couronne la grande et belle province de Normandie, qui avait obéi, pendant près de trois siècles, à un grand vassal, presque toujours rebelle ou indépendant.

Trop actif, trop prévoyant et trop brave pour poser les armes avant d'avoir profité de toutes les faveurs de la fortune, il conquiert avec rapidité le Maine, l'Anjou, la Touraine, s'empare du château de Loches, prend la ville de Poitiers, et range presque tout le Poitou sous ses lois.

Ayant ainsi, par la victoire, élevé sa puissance au-dessus de celle de tous ses prédécesseurs depuis Hugues-Capet, il pourra bientôt s'occuper d'en fonder la durée sur de sages institutions, tâcher de la garantir de toute atteinte par la liberté, la force, l'affection du peuple, et continuer heureusement d'exécuter le plan conçu par l'auteur de sa race.

Jean cependant se réveilla de son honteux sommeil; il équipa une flotte, et alla à Portsmouth, où il voulait s'embarquer pour le Poitou. L'archevêque de Cantorbéry lui représenta qu'il ne devait pas s'éloigner de son royaume dans un moment où le duc de Louvain et le comte de Boulogne, soutenus par Philippe-Auguste, menaçaient de faire une descente en Angleterre. Jean, aussi bizarre que faible, et ne montrant une sorte de courage et d'activité qu'à contre-temps, résista aux conseils de l'archevêque. Le primat, croyant devoir parler au nom de la nation, lui dit qu'on le retiendrait par

force plutôt que d'exposer le royaume à sa ruine. Le monarque céda, congédia la plus grande partie de ses troupes et de ses vaisseaux, retourna à Winchester, et, flottant d'incertitude en incertitude, obéissant à tous ses mouvements secrets, suivant sans réflexion tous les projets qui se présentaient à ses esprits troublés, il revint à Portsmouth, s'embarqua, changea d'avis, se fit mettre à terre dans le comté de Dorset, leva de grosses sommes d'argent, sous le prétexte de punir ses vassaux de n'avoir pas voulu l'aider à recouvrer ses états de France, et mécontenta plus que jamais les Anglais irrités contre lui.

Vers le même temps l'enthousiasme chevaleresque et religieux qui avait déjà déterminé un si grand nombre de chrétiens occidentaux à partir pour la Terre-Sainte ne fut pas inutile à Philippe-Auguste. Un prêtre, nommé Foulques de Neuilly, moins courageux que Pierre l'Ermite et moins éloquent que saint Bernard, mais renommé pour sa piété et l'ardeur de son zèle, n'avait pas peu contribué par ses exhortations à faire entreprendre la troisième croisade par Philippe-Auguste et par Richard Cœur-de-Lion. Il avait imaginé d'en provoquer une quatrième. Il n'aurait pas pu engager Philippe à quitter de nouveau son royaume : l'expérience et la réflexion avaient éclairé ce monarque ; mais la politique du roi de France devait lui faire voir avec plaisir de grands vassaux trop puissants traverser les terres et les mers, pour aller combattre sur des rives étrangères, et ne retrouver à leur retour dans

leur patrie que des trésors vides, des châteaux délabrés, des terres engagées. Thibaut III, comte de Champagne, prince riche et magnifique, aimait à donner des fêtes pompeuses; il avait réuni un grand nombre de barons, de seigneurs et de chevaliers, pour un tournoi annoncé avec solennité. Foulques de Neuilly s'était rendu à ce tournoi; il n'avait cessé de parler avec chaleur des malheurs des chrétiens de l'Orient à tous ces chevaliers, aussi superstitieux que braves; il avait promis la victoire à ces guerriers, avides de gloire et de conquêtes; il les avait enflammés de l'ardeur la plus belliqueuse; il avait fait retentir jusques au fond de leurs âmes les noms de Dieu, d'honneur et d'héroïsme. Ils avaient suspendu leurs divertissements, leurs festins, leurs joutes, leurs combats simulés, pour se revêtir du signe révéré, élever l'étendard du Christ, et jurer de porter cette enseigne sacrée jusque sur les bords du Jourdain. Thibaut n'était âgé que de vingt-trois ans, et néanmoins il fut nommé généralissime de l'expédition. Il envoya à Venise Geoffroy de Ville-Hardouin, pour négocier avec le doge et la république, relativement à l'embarquement des nouveaux croisés. Il était tombé dangereusement malade, lorsque Ville-Hardouin revint et lui annonça le succès de ses démarches. Thibaut, transporté de joie, voulut se lever, s'élancer sur son palefroi et partir : mais sa force l'abandonne; il fut obligé de renoncer à son entreprise, et cessa de vivre très peu de temps après.

Baudouin, comte de Flandre, ses frères, Henri

et Eustache, et les autres nouveaux croisés traitent avec la république de Venise. Ils se rendent en foule au fond de l'Adriatique, montent sur des vaisseaux vénitiens, débarquent sur le rivage de la Dalmatie, d'après leur convention, et s'emparent, pour la république, de la ville de Zara, que le roi de Hongrie lui avait enlevée.

Cependant le crime avait continué d'ensanglanter le trône de Constantinople (1195). Isaac l'Ange s'était rendu odieux par ses débauches et par ses cruautés. Son frère Alexis l'Ange l'avait détrôné et jeté dans une prison, après lui avoir fait crever les yeux. Alexis-le-Jeune, fils de cet Isaac précipité du trône, s'était sauvé en Italie; il avait imploré à Rome l'assistance du pape. Il était passé en Allemagne auprès de l'empereur Philippe de Souabe, son beau-frère; il était venu à Venise; il était allé à Zara demander du secours aux croisés. Il avait fait avec eux un traité, auquel avaient pris part des légats du pape. Il avait promis de verser dans leur caisse deux mille marcs d'argent, de leur fournir des vivres abondants pendant une année, de leur donner dix mille hommes qu'il entretiendrait, et de soumettre l'église grecque à l'église latine, lorsqu'il serait paisible possesseur du diadème de son père.

Les Vénitiens ne doutent pas que les résultats du traité n'augmentent l'étendue de leurs états de terre ferme. Un nouvel enthousiasme s'empare de tous les croisés; les légats l'augmentent par leurs promesses : tous s'écrient, Constantinople! Constantinople! On met à la voile. On arrive sous les

murs de la capitale de l'empire d'Orient; de hautes tours en fortifient les remparts menaçants, et plus de quatre cent mille hommes en état de porter les armes peuvent garnir ces murailles redoutables. Quel est le nombre de ceux qui vont attaquer ces murs et cette grande armée? On compte parmi les croisés six mille Français et quatorze mille hommes soldés par la république de Venise. Mais que ne peuvent l'audace de ces soldats de Venise et la furie des Français? Ils veulent escalader les remparts; on les repousse; ils remontent avec une ardeur plus vive, pénètrent dans la ville consternée (1203), délivrent l'aveugle Isaac, chassent son frère, et placent la couronne impériale sur le front de celui pour lequel ils viennent de combattre avec tant de courage et de succès.

En vain le nouvel empereur établit des impôts et s'empare de l'argenterie des églises, pour remplir ses engagements avec les croisés. Il mécontente ses sujets, et surtout le clergé, qui d'ailleurs ne peut lui pardonner d'avoir voulu le soumettre au pape. Il ne peut satisfaire ses alliés, qui le soupçonnent de mauvaise foi, et sont près d'abandonner sa cause. Alexis Ducas, surnommé Murzuphle à cause de l'épaisseur de ses sourcils, profite de l'irritation d'un peuple que depuis si long-temps les institutions ne protègent plus contre le despotisme; il le soulève. Le peuple se réunit en tumulte, et demande un nouvel empereur. On choisit un Nicolas Canabé. Ce n'était pas pour ce Nicolas que Murzuphle avait suscité l'insurrection. Lorsque le

pouvoir et même le nom des lois fondamentales sont oubliés, on renverse les trônes plus facilement encore qu'on n'opprime la liberté. Murzuphle précipita Canabé dans un cachot. Isaac l'aveugle venait de succomber à ses maux; il ne restait plus que le jeune Alexis. Murzuphle se joue avec cruauté de ce prince, que la haine du peuple poursuit, et qu'aucune loi ne protège. Il le dépouille de la pourpre; il le renferme dans une affreuse prison. Ayant essayé en vain de l'empoisonner, il l'étrangle, et va s'asseoir sur cette chaire impériale, horriblement souillée depuis tant de siècles, et dont il vient de chasser deux fantômes d'empereurs.

Les croisés, témoins de ces honteuses révolutions, voient combien leur position peut devenir périlleuse, et combien il peut être facile de combattre et de vaincre un lâche assassin qui profane le diadème, et un peuple dégradé par une longue servitude; ils prennent la résolution de s'emparer de l'empire. Les évêques latins, qui ne pensent qu'au triomphe de l'église de Rome, les encouragent vivement. Les Français et les Vénitiens font un traité pour le partage de leur conquête (1204). Ils prennent Constantinople par escalade. Murzuphle s'enfuit et cherche à dérober sa tête, menacée par les Grecs comme par les Latins. Mais quel abus de la force va suivre la victoire! par quelle barbare impolitique les croisés vont-ils mériter la haine d'un peuple, dont l'affection peut seule légitimer et maintenir leur nouvelle puissance!

Le lendemain de la prise de Constantinople, on

permet le pillage de cette riche et immense capitale. On règle froidement cet acte de violence, comme on aurait disposé d'un droit sacré; on défend de donner la mort aux habitants, d'attenter à l'honneur des femmes, de s'emparer des choses sacrées; on ordonne, sous peine de perdre la vie, de porter dans trois églises désignées tout le butin, qui doit être partagé avec impartialité entre tous les vainqueurs. Quel horrible tableau n'ont pas fait les historiens grecs des désordres dont les Latins se sont rendus coupables pendant ce pillage d'une ville si grande et si opulente!

Nicétas rapporte qu'on fondit, pour faire de la monnaie, des statues de bronze, ouvrages des plus habiles statuaires; on brisa de superbes statues de marbre; et, suivant cet historien de la ville de Chone, en Phrygie, les amis des arts perdirent la statue colossale de Junon, celle de Pâris offrant à Vénus la pomme du jardin des Hespérides, celle de Bellérophon domptant la Chimère, celle de l'*Hercule pensif*, qu'on devait à Lysippe, le seul artiste auquel Alexandre de Macédoine eût permis de sculpter ses traits, et l'*admirable* statue de la belle Hélène.

Les églises de Constantinople renfermaient un grand nombre de reliques : les croisés en envoient beaucoup en France et dans les autres royaumes de l'Europe.

Ils se rassemblent cependant pour terminer tous leurs arrangements et donner un gouvernement à l'empire. Les Vénitiens ont en partage l'île de Crète

ou de Candie, plusieurs autres îles voisines du Péloponèse et des villes maritimes de la Phrygie. Plusieurs provinces situées au-delà du Bosphore doivent appartenir à Boniface, marquis de Montferrat; Jacques d'Avennes du Hainaut a l'île d'Eubée, autrement Négrepont. Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, et un des historiens de cette époque, reçoit la souveraineté de l'Achaïe, ou de la Grèce proprement dite. Une grande partie de la capitale doit dépendre des Français, une autre des Vénitiens. L'empire ne doit comprendre, en quelque sorte, que les autres portions de Constantinople, la Thrace et la Mésie.

Les croisés nomment douze électeurs, six français et six vénitiens. Ces électeurs choisissent, pour régner sur Bysance, Baudouin, comte de Flandre. On le couronne empereur dans Sainte-Sophie. De nouvelles distributions de territoire sont adoptées par les croisés. Le marquis de Montferrat cède les provinces asiatiques qu'on lui avait données; il reçoit à la place de ces provinces la Thessalie, qu'on érige en royaume. Un noble de Bourgogne, nommé la Roche, a le duché d'Athènes, et le comte de Blois est créé duc de Bithynie.

Bientôt on découvre l'asile de Murzuphle: on l'arrête, on le conduit au nouvel empereur. Baudouin, de l'avis de son conseil, ordonne qu'on le précipite du haut d'une colonne très élevée.

Cependant un grand nombre de Grecs ne supportaient qu'avec impatience le joug des Latins; ils s'arment; ils appellent à leur secours Joannice,

roi des Bulgares. L'illustre doge de Venise, Henri Dandolo, était près de terminer sa carrière dans Constantinople, à l'âge de quatre-vingt-dix ans; il ne peut accompagner l'empereur, qui marche contre les Bulgares. Baudouin, malgré son courage et celui des croisés, est battu et fait prisonnier par Joannice. Il meurt dans les fers (1205). Henri Ier, son frère, lui succède, continue la guerre contre les Bulgares, et les contraint à demander la paix.

Pendant ces vicissitudes de la fortune, le suzerain des comtes de Flandre, le roi des Français, continuait de faire la guerre pour soutenir ou recouvrer les droits de sa couronne.

Gui de Thouars, gouverneur de la Bretagne, ne voyait qu'avec crainte les grands accroissements de la puissance de Philippe-Auguste: il résolut de tout faire pour la contre-balancer et la diminuer; il alla jusques à imaginer de rétablir le roi Jean dans ses états du continent. Il adopta d'autant plus aisément ce projet, qu'il le crut le plus propre à consolider sa propre autorité, à conserver sa place, à augmenter son crédit. Il se ligua avec son frère Aimery, vicomte de Thouars et sénéchal de Bretagne, ainsi qu'avec plusieurs barons de sa province. A peine eurent-ils signé un traité avec le roi d'Angleterre, qu'il débarqua, à la tête d'une armée, à La Rochelle; où les confédérés lui amenèrent leurs troupes. Mais au lieu d'aller en Bretagne, suivant le premier plan de la ligue, Jean imagina de marcher contre son beau-frère, le comte de Toulouse, qui était fidèle à Philippe. Il prit d'as-

saut Montauban, où il fit un butin immense et un grand nombre de prisonniers. Le roi de France, qui s'était emparé de Nantes et avait forcé une grande partie de la Bretagne à se soumettre, avait aussi fortifié, dans le Poitou, Mirebeau, Loudun et quelques autres places. Jean marcha de Montauban vers Angers, qu'il réduisit en cendres. Philippe s'avança pour le combattre. Jean lui fit faire des propositions de paix. On convint d'une entrevue entre les deux monarques; mais, au lieu de se rendre dans l'endroit désigné, Jean, toujours incertain dans ses plans, inconstant dans ses résolutions, et peu jaloux d'observer ses promesses, s'embarqua pour l'Angleterre avec son armée. Philippe, néanmoins, cédant aux instances du pape, consentit à une trève.

Le pontife suprême désirait vivement que Philippe, débarrassé de toutes les guerres qui venaient d'occuper ses armes, pût employer son pouvoir à réduire des insurgés que la politique romaine regardait comme les ennemis les plus dangereux de la puissance pontificale, et dont les exemples la faisaient trembler sur les droits immenses dont elle jouissait depuis tant de siècles.

Il y avait déjà plusieurs années qu'un grand nombre de dissidents s'étaient élevés dans les environs d'Albi, ville du haut Languedoc, contre plusieurs points de la croyance de l'église romaine. Ils rejetaient particulièrement plusieurs de ceux sur lesquels était fondé le pouvoir du pape et des autres membres du clergé catholique. Un concile

tenu à Albi les avait condamnés comme hérétiques. La haine qu'ils avaient inspirée à ceux dont leur croyance menaçait les prérogatives et les prétentions leur fit attribuer des opinions différentes de celles qu'ils avouaient et des vices bien plus condamnables dont on s'empressait, dans ce siècle ignorant, superstitieux, et par conséquent crédule, d'accuser avec acharnement tous ceux qu'on voulait perdre.

Au lieu de chercher uniquement à les éclairer, à les instruire, à les calmer, à les ramener, par la raison, l'indulgence et la douceur, dans le sein de l'église, on eut recours à la violence. Ceux qui gouvernaient alors la terre étaient bien loin, au milieu des ténèbres qui la couvraient, d'entrevoir cette vérité si nécessaire à la paix du monde, que les actes et les provocations doivent seuls être réprimés par l'autorité publique. On traita des opinions comme des crimes. Les Albigeois furent condamnés, tourmentés, proscrits. La persécution rendit leur foi plus vive et leur zèle plus ardent: n'espérant plus ni repos, ni grâce, ni justice, ils opposèrent la force à la force; ils se répandirent dans un grand nombre de contrées voisines d'Albi. Le pape Innocent III, qui ne trouvait aucun projet trop audacieux, envoya dans le Languedoc des légats chargés de réclamer les armes des seigneurs contre ceux à qui l'on n'aurait pas pu persuader d'abandonner leur croyance et d'adopter celle de Rome; et, afin que ces feudataires ne pussent pas refuser le secours de leurs glaives aux envoyés du

pape, les légats devaient excommunier tous les vassaux qui n'exécuteraient pas aveuglément les sentences sacerdotales. Le comte de Toulouse se révolta contre l'idée barbare d'immoler ou de proscrire des sujets qui ne seraient coupables que d'une erreur. Les légats s'élevèrent avec force contre une tolérance si justement louée par l'impartiale postérité, si remarquable au commencement du treizième siècle, et si criminelle aux yeux de Rome alarmée; ils menacèrent Raymond de tout le courroux du pontife suprême. Il trembla pour la tranquillité de ses états; il céda à la violence: il fit serment de chasser de ses comtés les hérétiques et les *routiers*, c'est-à-dire les Albigeois. Un des légats, Pierre de Castelnau ou de Châteauneuf, se transporta au-delà du Rhône. Il parvint à réconcilier un grand nombre de vassaux qui se faisaient la guerre: il tourna leur animosité contre les Albigeois; il leur fit conclure un traité de paix. Ils promirent de prendre les armes contre les hérétiques, contre ceux que Rome avait proclamés ses ennemis (1207). Ce traité si désiré fut porté à Raymond: son cœur ne lui reprochait que trop le serment qu'on lui avait arraché; il refusa de signer la convention. Le légat, passant toutes les bornes de la prudence comme de la justice, osa parler au nom du ciel, excommunia le comte de Toulouse, mit ses terres en interdit. Le pape adressa à Raymond une lettre foudroyante. Le malheureux prince ne vit que trop l'empire terrible que les préjugés et la superstition laissaient

exercer aux évêques de Rome ; il voulut en vain résister : il fut contraint de signer le traité.

Bientôt après, Pierre de Castelnau fut assassiné, sur les bords du Rhône, par deux inconnus qui disparurent. Les amis du pape cherchaient, depuis long-temps, des prétextes contre un comte dont la puissance et les sentiments les embarrassaient dans leur marche. Ils s'empressèrent d'imputer à Raymond le meurtre du légat. Le pape se hâta d'écrire des lettres très pressantes à tous les évêques, à tous les barons; il les engagea à s'armer contre un prince assassin d'un légat et fauteur des hérétiques; il les exhorta à s'emparer des domaines d'un ennemi de l'église. Il adressa à Philippe-Auguste ses instances contre Raymond. Il compara les Albigeois et leurs adhérents aux musulmans destructeurs du christianisme; il ordonna qu'on prêchât dans toutes les églises une croisade contre ces Albigeois excommuniés. Un grand nombre de vassaux, de chevaliers et d'autres personnes, entraînés par l'ambition ou le fanatisme, prirent la croix : ils la portèrent sur la poitrine, pour se distinguer des croisés de l'Orient, qui la portaient en très grand nombre sur l'épaule ou sur le côté.

Le pape nomme légats, pour diriger cette nouvelle croisade, l'évêque de Riez, celui de Conserans, l'abbé de Cîteaux, et Milon, notaire du siége apostolique; il leur donne des instructions. On les trouve dans le recueil des lettres d'Innocent III. Il importe, pour l'histoire de l'esprit humain ou de la civilisation, de rapporter une partie

de ces instructions. « Vous demandez, dit le pape, » de quelle manière les croisés doivent se conduire » à l'égard du comte de Toulouse. Nous vous con- » seillons, avec l'apôtre, d'employer la ruse, qui, » dans une occasion semblable, doit plutôt être ap- » pelée prudence. Ainsi, après en avoir délibéré » avec les plus sages de l'armée, vous attaquerez » séparément ceux qui sont séparés de l'unité. Vous » ne vous en prendrez pas d'abord au comte de » Toulouse, si vous prévoyez qu'il ne s'empressera » pas de secourir les autres et s'il est plus réservé » dans sa conduite ; mais, le laissant pour un temps, » suivant l'art d'une sage dissimulation, vous com- » mencerez par faire la guerre aux autres héréti- » ques, de crainte que, s'ils étaient tous réunis, il » ne fût plus difficile de les vaincre. Par là, ces » derniers étant moins secourus par le comte, se- » ront plus aisément défaits ; et ce prince, voyant » leur défaite, rentrera peut-être en lui-même. S'il » persévère dans sa méchanceté, il sera beaucoup » plus facile de l'attaquer lorsqu'il se trouvera seul » et hors d'état d'être secouru par les autres. »

L'influence terrible du pontife de Rome, les prédications des évêques, les menaces des légats, les forces des barons armés contre leurs propres droits, mais égarés par l'ignorance et l'ambition, avaient entouré de dangers le comte de Toulouse. Il est prêt à tout entreprendre pour écarter ces dangers ; il est prêt à sacrifier sa vie pour des sujets qu'il aime, et auxquels il croit ne pouvoir reprocher qu'une erreur. Mais que pourra-t-il contre

tant d'ennemis conjurés? que pourra-t-il contre des hommes armés par le fanatisme, et combattant au nom du Très-Haut? Quand on le contemple assailli par tant d'adversaires furieux, on croit le voir sur une frêle barque, luttant avec courage contre les flots déchaînés, et contraint néanmoins de s'abandonner à la violence de l'Océan soulevé jusques aux nues (1209). Milon le cita à un concile convoqué à Valence. Raymond obéit : il parut devant les évêques; il subit la loi de la nécessité : il accepta, pour obtenir l'absolution, toutes les conditions qu'il plut au légat de lui imposer. On le conduisit ensuite à Saint-Gilles : on le mène à l'entrée de l'église; on l'oblige à se dépouiller de tous ses habits jusques à la ceinture; on porte avec solennité un autel que l'on place devant lui; on expose sur cet autel un soleil d'or, au milieu duquel est l'hostie sainte, redoutable et sacré mystère du christianisme : Raymond se prosterne; il renouvelle devant Milon, trois archevêques et dix-neuf évêques, le serment qu'il a déjà prêté; il promet, à la face du ciel, d'obéir au pape et aux légats, au sujet des quinze chefs d'accusation pour lesquels il a été excommunié. Le légat passe une étole autour du cou de Raymond, le relève, le conduit par cette étole, l'introduit dans l'église, le fouette avec des verges, et lui donne l'absolution au nom du pontife suprême.

Le comte de Toulouse, réconcilié avec Rome et non avec sa conscience, privé du secours de tous ceux qu'il a abandonnés, tombe d'humiliation en

humiliation. Quatre jours après son absolution, il est forcé de prendre la croix à laquelle on a eu recours contre lui, et de se joindre à des ennemis qui ont juré sa perte, contre ceux qui l'aiment et qui auraient donné leur vie pour lui. Fatal effet des déplorables restes d'une cruelle barbarie!

Les croisés, cependant, avaient pris Carcassonne et plusieurs autres places; ils voulurent se donner un chef qui pût anéantir toute l'influence du comte de Toulouse. Eudes III, duc de Bourgogne, qui avait noblement repoussé le don qu'on avait voulu lui faire des terres des vaincus, refusa le poste de généralissime, ainsi que le comte de Nevers et le comte de Saint-Pol; les croisés choisirent alors Simon de Montfort-l'Amaury, issu, suivant plusieurs historiens, d'un fils naturel de Robert, roi de France. Simon voulut en vain cacher ses vues secrètes; l'ambition qu'il manifesta malgré lui inspira de la défiance à Raymond; sa hauteur le blessa, son ton impérieux le révolta. Les légats ajoutèrent chaque jour au ressentiment du comte de Toulouse, qui ne pouvait se résoudre à seconder leurs tyranniques persécutions. Ils ne cessaient de l'accabler d'opprobres. Il n'obtint qu'avec beaucoup de difficulté la permission de revoir sa capitale; et à peine est-il rentré dans ses murs, qu'on lui donne l'ordre inique et cruel de livrer tous les Toulousains suspects d'hérésie.

Il ne peut plus modérer son indignation; il refuse d'obéir; il appelle au pape des décisions des légats. Les habitants de sa capitale et plusieurs ba-

rons partagent son courroux et adhèrent à son appel. Il fait son testament; il va à Paris, dépose dans les archives de l'abbaye de Saint-Denys cet acte qui prononce sur le sort de sa famille; et tranquille sur tous ceux qui lui sont le plus chers, il part pour Rome, accompagné de quelques vassaux et des députés de Toulouse.

Il apprend que Montfort a pris Albi, Pamiers et Mirépoix, et que le pape, non seulement a félicité ce chef de ses conquêtes, mais encore lui en a confirmé la possession. Innocent III, néanmoins, qui redoute encore Raymond, lui donne audience, paraît touché des malheurs du Languedoc, et donne l'absolution au prince.

Raymond fait ensuite une faute dont la politique seule aurait dû le détourner : il oublie, en quelque sorte, que le roi de France est son suzerain, son cousin germain, son protecteur naturel; il va jusque dans la Germanie implorer, contre Montfort, vassal du monarque français, la protection de l'empereur Othon, l'ennemi de Philippe-Auguste.

Il revient ensuite dans le Languedoc. Il montre en vain à l'abbé de Cîteaux et au général des croisés les ordres que lui a remis le pontife suprême; on ne lui permet pas même de se justifier devant le concile convoqué à Saint-Gilles. Toutes les idées étaient bouleversées, toutes les passions déchaînées, toutes les ambitions exaltées, tous les pouvoirs confondus; les règles féodales elles-mêmes étaient violées. L'anarchie était complète; partout régnaient le désordre, la violence et l'usurpation.

Raymond cependant imagina d'attacher plus que jamais à ses intérêts Pierre II, roi d'Arragon, dont il avait épousé la sœur en cinquièmes noces. Il avait de sa quatrième femme, Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard Cœur-de-Lion, un fils qui avait déjà quatorze ans; il obtient pour lui la main d'une sœur de Pierre II. Les légats et Montfort, effrayés de cette alliance, veulent perdre Raymond avant que le roi d'Arragon ait pu le secourir. Ils le citent devant un concile qu'ils réunissent dans la ville d'Arles (1211). Raymond rejette les indignes conditions qu'on veut lui imposer. On l'excommunie. Innocent III confirme le décret du concile, ordonne à ses légats de se saisir des domaines du comte, et veut qu'ils fassent garder d'une manière particulière le comté de Mergueil, qu'il réclame comme appartenant à saint Pierre.

La guerre continue néanmoins entre les croisés et les Albigeois; elle devient horrible: les cruautés allument la vengeance, les excès produisent les excès, les crimes enfantent les crimes; le fanatisme secoue ses torches; les cœurs se dessèchent; les esprits sont égarés; on ne suit qu'une fureur aveugle. Les Albigeois, irrités contre les prêtres et les moines, qu'ils regardent comme leurs mortels ennemis, les massacrent sans pitié sur les débris fumants des églises et des monastères. Les croisés assiègent une ville qui renferme un grand nombre de catholiques. On vient demander à l'abbé de Cîteaux comment on pourra les distinguer. On a retenu son exécrable réponse: « Tuez-

» les tous; Dieu reconnaît ceux qui sont à lui. »

Montfort avait pris les principales villes du vicomte de Béziers et de Carcassone; il s'était emparé, après un siége trop fameux, de celle de Lavaur, et en avait massacré les habitants. Raymond était dans sa capitale. Quel spectacle y présentent les coupables prétentions du clergé! Foulques, évêque de Toulouse, était perfidement d'intelligence avec Montfort. Il avait formé une confrérie particulière, à laquelle il avait accordé des indulgences. On la nommait la confrérie blanche; elle dominait dans la cité. La partie de la ville appelée le bourg lui opposa la confrérie noire. Les deux confréries se battirent souvent l'une contre l'autre avec acharnement. L'évêque ayant ordonné aux confrères blancs d'aller seconder les croisés qui assiégeaient Lavaur, le comte le leur défendit. Ils bravèrent le comte et obéirent à l'évêque.

Foulques, devenu plus audacieux par ce succès, ajouta l'outrage à la rébellion. Les légats avaient mis en interdit tous les endroits ou résiderait Raymond, qu'ils avaient excommunié. Les églises de Toulouse étaient fermées; l'exercice du culte était suspendu; l'évêque, voulant consacrer des prêtres, envoya prier Raymond de sortir de la ville comme pour une promenade. Le prince regarda cette prière comme une insulte. Il ordonna à l'évêque de sortir de ses états. « Ce n'est pas le comte qui » m'a fait évêque, répondit fièrement le prélat; je » suis élu suivant les lois ecclésiastiques; je ne sor- » tirai point. Qu'il vienne, s'il l'ose; je suis prêt à

» mourir : j'arriverai à la gloire *par le calice de la* » *passion;* qu'il vienne, le tyran, accompagné de » ses satellites, il me trouvera seul et sans armes ; » j'attends ma récompense du ciel, et je ne crains » rien des hommes. » L'évêque brava pendant trois semaines son souverain dans sa capitale, et n'en sortit que pour répandre dans le Languedoc l'esprit de révolte et de perfidie.

Bientôt il parut sous les murs de Toulouse avec l'armée des croisés. « On ne vous assiège, déclara-» t-il aux Toulousains, que parceque vous souffrez » qu'un prince excommunié réside parmi vous. » Chassez-le de vos murs ; renvoyez tous ses parti-» sans; attendez avec soumission le seigneur que » l'église doit vous donner, et vous n'aurez aucun » danger à craindre. Mais si vous conservez à Ray-» mond une foi que vous ne lui devez plus, trem-» blez! Vous allez être traités comme hérétiques et » fauteurs d'hérésie. »

Les Toulousains repoussent avec fermeté ces conseils criminels. L'évêque ordonne à son clergé d'abandonner une ville contre laquelle il lance une excommunication. Les prêtres, partageant la révolte et le fanatisme de Foulques, s'empressent d'obéir ; ils sortent en procession, nu-pieds, revêtus de leurs habits sacerdotaux, chantant des psaumes, et portant avec pompe les augustes mystères.

Les habitants néanmoins, fidèles à Dieu, à leurs devoirs, à leurs serments, défendent leurs remparts avec courage. Raymond est à leur tête, et les anime par son exemple. Le comte de Foix et celui de

Comminges, alarmés des prétentions de Montfort et de celles du clergé, viennent le joindre avec leurs vassaux; les trois comtes font une sortie terrible, et Montfort est obligé de lever le siége.

Les hostilités ou plutôt le carnage continuent; la fortune favorise successivement les deux partis. Pierre II, roi d'Arragon, réclame fortement auprès du pape, en faveur du comte de Toulouse (1214). Innocent III suspend la croisade; mais les légats et les évêques, réunis à Lavaur, ne calment pas leur haine; ils refusent de recevoir la justification de Raymond. On reprend les armes; le sang inonde de nouveau ces belles et malheureuses contrées languedociennes. Le roi d'Arragon, le comte de Toulouse, le comte de Foix, le comte de Comminges, assiègent la ville de Muret, près des Pyrénées. Simon de Montfort accourt pour secourir la place; la bataille s'engage. Le roi d'Arragon est tué; sa mort répand la consternation parmi les Albigeois; ils se dispersent ou sont massacrés. Raymond désespérant du succès de sa cause, et croyant Philippe-Auguste trop prévenu en faveur de Montfort, se retire un moment en Angleterre; mais bientôt ramené par le devoir et la politique dans ses états, couverts de cadavres et de cendres, il vient défendre de nouveau ceux de ses sujets qui lui sont restés fidèles. Pourquoi le ressentiment étouffe-t-il dans son âme ulcérée le sentiment sacré de la nature? Et quelle barbarie nous allons retrouver dans de grands vassaux, renommés par leur valeur!

Baudouin, frère du comte de Toulouse, l'avait trahi, et combattait depuis long-temps sous les drapeaux des croisés; on le prend, on le conduit à Raymond. Le comte de Toulouse ordonne son supplice, et le comte de Foix son fils, et Bernard de Portelle, ne rougissant pas d'exécuter eux-mêmes l'arrêt de mort, pendent de leurs propres mains Baudouin à un noyer.

Les comtes de Toulouse, de Foix, et de Comminges, éprouvent cependant de nouveaux revers. Le découragement les saisit; ils offrent de se soumettre à tout ce que décidera le cardinal Pierre de Bérievent. Ce légat les amuse par de pieuses fraudes, dit un historien contemporain; et le comte de Montfort achève d'envahir les domaines de Raymond.

Les prétentions du clergé se développent alors dans toute leur étendue; il se croit tout permis. Les princes, les barons ont combattu pour lui; le prix de leur victoire va être la déclaration solennelle de leur dépendance de l'église. La force a souvent détrôné des vaincus; pour la première fois peut-être, les vainqueurs vont être détrônés par ceux qu'ils ont fait triompher.

(1215) Un concile se rassemble à Montpellier; il ôte le comté de Toulouse à Raymond; il le donne à Montfort. Les barons, les grands vassaux, les souverains, se taisent; et tel est l'aveuglement du siècle, que Philippe-Auguste lui-même, le suzerain des comtes de Toulouse, se croit forcé de garder le silence.

C'est au nom de l'église romaine que le légat

Pierre de Bénevent fait prendre possession de Toulouse, et c'est le rebelle évêque de cette capitale qu'il choisit pour représenter le pape dans cette audacieuse cérémonie. Foulques se saisit du palais du comte; le prince, ses enfants et leurs femmes sont obligés de se retirer dans une petite maison écartée. Raymond ne voit plus qu'un moyen d'éviter l'abîme dans lequel on l'entraîne; il ne pense ni à son suzerain, ni à l'empereur, ni à son beau-frère le roi d'Angleterre, ni à aucun nouvel allié. Les passions que la superstition a déchaînées, et qu'elle excite sans cesse, sont trop redoutables; aucune puissance temporelle ne lui paraît pouvoir le sauver. Au milieu de la nuit de la barbarie, encore si épaisse, il ne voit que le pape qui puisse le secourir; il veut l'implorer une seconde fois; il va à Rome avec son fils et les comtes de Foix et de Comminges. Le pape les reçoit au milieu d'un concile, assemblé dans Saint-Jean-de-Latran; ils se prosternent aux pieds du pontife; ils exposent tous les sujets de plainte qu'ils ont contre Montfort et contre le légat. Le pape et le concile conservent à Simon la possession de toutes ses conquêtes, et du comté de Toulouse; ils ne réservent au fils de Raymond que les autres états de ce prince si indignement traité (1215).

Cependant le courage du comte de Toulouse a pu se plier devant la nécessité, mais le désespoir le relève et lui donne une nouvelle ardeur. Qui n'admirerait la constance avec laquelle ce prince résiste à tous les coups du sort? Sa fermeté hé-

roïque lui donne des amis ; il arrive à Marseille avec son fils. Les nombreux habitants de cette ville si commerçante, les riches et valeureux descendants des Phocéens, sont touchés de ses malheurs ; ils le reçoivent avec des transports de joie. Avignon l'accueille avec le même intérêt, la même allégresse, et le même respect. Un sentiment secret leur montre dans leur prince une auguste victime du zèle avec lequel il a combattu pour les droits les plus sacrés des peuples. On s'écrie de toutes parts : « Vive » Toulouse, vivent Raymond et son fils ! » Les deux princes parviennent à rassembler une nouvelle armée (1216). Les Toulousains les ont toujours chéris ; ils détestent Montfort ; ils rappellent leur comte. Raymond accourt dans sa capitale ; elle retentit des cris de l'enthousiasme.

(1217) Le comte repousse plusieurs partis de croisés. Montfort vient lui-même l'assiéger dans Toulouse ; la place résiste, et, après plusieurs mois de siége, une pierre lancée des remparts par une des machines de guerre encore en usage rencontre Simon, et venge les Albigeois.

(1218) La mort de Simon répand le trouble parmi les croisés ; son fils Amauri lève le siége. L'année suivante, pendant qu'Amauri assiège Marmande près d'Agen, le jeune fils de Raymond, aidé des comtes de Foix et de Comminges, attaque près de Baziéges, et non loin de Toulouse, un corps considérable de croisés ; il perce de sa lance Jean de Brigier, un des chefs ennemis. Il s'écrie : « Francs » chevaliers, frappez ; l'heure est venue ; nos enne-

» mis vont être défaits. » Les Albigeois redoublent de courage; les croisés s'enfuient en désordre.

Marmande néanmoins fut obligée d'ouvrir ses portes à ceux qui l'assiégeaient; mais elle ne se rendit qu'aux armes de son roi. Philippe-Auguste venait enfin de pouvoir déployer toute la puissance du monarque des Français, pour mettre un terme aux affreuses calamités du midi de la France, et prononcer en suzerain entre ses deux vassaux, le comte de Toulouse, et celui de Montfort. Louis, dit le Lion, ce brave et digne fils de Philippe, commandait les guerriers du roi. Ce fut ce prince qui entra dans Marmande; mais combien de grands évènements avaient empêché jusques à ce moment Philippe-Auguste de conjurer les terribles tempêtes de ses provinces méridionales!

Lorsque Jean, roi d'Angleterre, était revenu dans la Grande-Bretagne, en 1207, il avait obtenu du parlement, ou de l'assemblée générale de la nation, un subside montant au treizième de tous les revenus et de tout le mobilier, et qui devait être levé sur les fiefs ecclésiastiques comme sur ceux des séculiers. Geoffroy, archevêque d'York, non seulement avait refusé de se soumettre à cette taxe, mais encore il avait excommunié tous les officiers du fisc qui la lèveraient dans sa province ecclésiastique; il avait étendu son excommunication sur ceux qu'il appelait des usurpateurs des biens du clergé, et il était sorti du royaume. On avait confisqué les biens meubles de Geoffroy; mais les évêques avaient fait des remontrances si vives

contre un impôt inconnu, suivant eux, dans les siècles précédents, que le roi avait consenti à le remettre au clergé.

Bientôt s'éleva un orage dont les effets devaient être bien funestes à la Grande-Bretagne. L'archevêque de Cantorbéry venait de mourir. Les plus jeunes des moines de l'église du Christ s'assemblèrent à la hâte pendant la nuit. Ils élurent primat Réginald, leur sous-prieur, le placèrent sur la chaire pontificale, chantèrent le cantique d'actions de grâces, jurèrent de garder le secret sur cette élection; et, dès le lendemain matin, le nouvel élu partit, avec quelques moines, pour aller à Rome solliciter la confirmation du pape. A peine Réginald fut-il arrivé sur le continent, qu'oubliant sa promesse et entraîné par sa vanité, il divulgua sa nomination et le but de son voyage. Les suffragants de l'archevêque s'empressèrent de réclamer le droit qu'ils avaient à l'élection du primat. Le pape décida en faveur du couvent; mais les moines, irrités de l'indiscrétion de Réginald et de son manque de foi, déclarèrent que son élection n'avait pas été faite par un assez grand nombre de religieux, et demandèrent au roi la permission de procéder à un nouveau choix. Jean la leur accorda. Le couvent nomma Jean de Grey, évêque de Norwich; et le nouveau primat, confirmé par le monarque, fut mis en possession du temporel de l'archevêché. Douze moines furent députés auprès du pape, pour obtenir son assentiment à la nomination de l'évêque de Norwich. Les suffragants

s'y opposèrent. Le pape crut trouver une occasion favorable d'étendre son pouvoir : il cassa les deux élections, voulut que les douze moines en fissent une nouvelle, et leur ordonna, sous peine d'excommunication, de choisir un cardinal de famille anglaise nommé Étienne Langton. Onze religieux cédèrent à la volonté du pape, et Innocent III consacra le nouvel archevêque.

Langton partit pour l'Angleterre. Le pape écrivit en sa faveur au roi; il le recommanda aux principaux barons; il ordonna aux moines de le reconnaître, par suite de l'obéissance qu'ils devaient au saint-siége. Mais Jean, qui passait avec la plus grande rapidité de la condescendance à l'obstination, de l'indolence à la colère, de la lâcheté à l'audace, de la faiblesse à la violence, s'abandonna à un très grand courroux. Il chassa du royaume tous les moines de Cantorbéry, les obligea à s'embarquer sans délai pour la Flandre, fit saisir leurs effets, les remplaça par des religieux d'une abbaye de Saint-Augustin, et écrivit au pape que, résolu de maintenir les droits et la dignité de sa couronne, il soutiendrait l'élection de l'évêque de Norwich, et que, s'il éprouvait quelque obstacle de la part du siége de Rome, il ne souffrirait plus que, dans les affaires ecclésiastiques, on appelât à un tribunal étranger. Innocent III connaissait trop bien le caractère de Jean pour être arrêté par ces menaces. Il chargea les évêques de Londres, de Winchester et d'Ély, de dire au roi que, s'il ne recevait pas l'archevêque Langton et ne

rappelait pas les religieux de l'église du Christ, tout son royaume serait mis en interdit. Jean, surpris de cette déclaration, consentit à se conformer à la volonté du pape, sauf les droits, la dignité et les prérogatives de la couronne. Le pape rejeta toute restriction. Jean alors reprit toute sa colère; il devint furieux. Il jura, dit Matthieu Paris, que si son royaume était mis en interdit, il chasserait de ses états tous les prélats, prêtres et autres ecclésiastiques, qu'il confisquerait leurs biens, qu'il ferait arracher les yeux et couper le nez à tous les Romains qui se trouveraient sur ses terres.

Les trois évêques prononcèrent néanmoins l'interdit, et se retirèrent sur le continent. Les évêques de Bath et d'Hereford les y suivirent (1208). Le service divin fut suspendu dans un grand nombre de diocèses. On y ferma les portes des églises; on y refusa d'administrer les sacrements, excepté celui de baptême; on y enterra les morts sur les grands chemins, sans aucune cérémonie religieuse. On ne vit que les cisterciens, l'évêque de Winchester, celui de Norwich, et quelques pasteurs des églises paroissiales, continuer de célébrer les offices divins; et peu de théologiens osèrent prêcher contre la conduite du pape.

On annonça au roi que le pape allait l'excommunier et délier ses sujets du serment de fidélité. Son ressentiment n'eut plus de bornes. Mais quels terribles obstacles il devait rencontrer dans la superstition toujours croissante d'une nation qui le haïssait!

Une terreur religieuse régnait sur les esprits. Trois ans auparavant, un hiver des plus rigoureux avait duré jusques à la fin de mars, fait périr les semences et produit la famine. L'année suivante, de violentes tempêtes bouleversèrent les mers; d'effrayants orages se succédèrent; une grêle extraordinaire détruisit les récoltes; des torrents inondèrent les campagnes; un grand nombre de maisons furent renversées; les troupeaux périrent dans les champs; la foudre frappa plusieurs voyageurs; des maladies pestilentielles mirent le comble à ces calamités. L'effroi troubla toutes les têtes et réveilla les idées les plus bizarres. On parlait de monstres qu'on avait vus; des voix s'étaient fait entendre pendant la nuit dans le fond de vastes forêts; on annonçait la fin du monde. L'épouvante précipitait les peuples vers l'obéissance aveugle au pontife de Rome.

Jean était néanmoins bien éloigné de partager cette crainte superstitieuse. Il prévit les attaques du pape; il prépara de nombreuses défenses. Il demanda des otages à tous les seigneurs dont il soupçonnait l'affection. Les Écossais, en possession de Berwick, que l'on regardait comme une des clefs de l'Angleterre, faisaient des courses dans le Northumberland et détruisaient les fortifications qu'on essayait d'élever à Twedemouth. Guillaume, roi d'Écosse, donnait un asile à tous les mécontents de l'Angleterre. Jean fit la paix avec Guillaume. On convint que Henri et Richard, fils du monarque anglais, épouseraient Marguerite et Isa-

belle, filles du roi d'Ecosse. Elles furent remises à Jean pour être élevées à sa cour. On lui compta quinze mille marcs d'argent pour la dot de ces deux princesses. Guillaume céda à Jean les terres qu'il possédait en Angleterre. Jean en investit Alexandre, fils et héritier du roi d'Écosse; et ce jeune prince en fit hommage au roi Jean.

Après avoir conclu ce traité, qui lui laissait la libre disposition de ses forces, le roi d'Angleterre, pour rappeler avec plus d'avantage le serment qu'il avait reçu de ses vassaux, demanda un nouvel hommage à tous les possesseurs de fiefs qui avaient plus de douze ans. La prudence avait pu lui dicter toutes ces mesures; mais quel inconcevable despotisme il fit succéder à ces dispositions!

Les nobles comptaient parmi leurs jouissances les plus vives le plaisir de la chasse. Il fit publier une défense sévère de chasser, soit avec le faucon, soit avec d'autres oiseaux de proie, soit de toute autre manière. Il ordonna de détruire les leyées qui renfermaient les bois, et les fossés qui les environnaient. Il voulut que les bêtes fauves pussent vaguer librement et se nourrir des blés et des fruits des campagnes.

Voici néanmoins un plus grand acte de tyrannie ou plutôt de délire. Il apprit qu'une femme avait été tuée, par accident, auprès d'Oxford: il fit emprisonner trois clercs innocents de ce meurtre, et ordonna qu'on les pendît sans jugement. Tous les esprits furent révoltés; le roi fut plus exécré

que jamais. Trois mille étudiants abandonnèrent l'université d'Oxford.

Jean, peu de temps après, rejeta les propositions des évêques de Londres, d'Ély et de Worcester, délégués par le pape (1209). Les négociations avec le saint-siége furent rompues. Les trois évêques délégués passèrent sur le continent, et prononcèrent une sentence d'excommunication contre la personne de Jean. Aucun ecclésiastique d'Angleterre n'osa publier cette sentence; mais un archidiacre de Norwich, qui était en même temps baron de l'échiquier, crut ne pouvoir pas continuer de servir un prince excommunié, se retira de la cour, et entraîna avec lui ses collégues. Jean, toujours extrême ou plutôt insensé dans ses résolutions, au lieu de faire traduire l'archidiacre devant un tribunal, le fit arrêter, renfermer dans une prison, et charger d'une lourde chape de plomb, sous le poids de laquelle on dit que le prisonnier expira.

Hugues, archidiacre de Wels, et nommé à l'évêché de Lincoln; avait obtenu du roi la permission de passer en France, pour se faire sacrer par l'archevêque de Rouen : mais au lieu de tenir sa promesse, il alla à l'abbaye de Pontigny, où était Étienne Langton, reçut la consécration épiscopale de cet Étienne, et lui promit de lui obéir comme à son primat. Jean fit aussitôt saisir les revenus de Hugues, et donna sa place de chancelier à Walter de Grey.

Cette résistance du roi aux prétentions de Rome

et du clergé ne déplaisait pas cependant aux nobles d'Angleterre; et quelques sujets de plainte qu'ils eussent contre le monarque, ils se rendirent en très grand nombre à Windsor pour y composer sa cour pendant la solennité des fêtes de Noël.

Jean bientôt après demanda des sommes considérables pour recouvrer la Normandie et apaiser les troubles de l'Irlande; il n'imposa pas de taxe régulière sur le clergé, mais il se fit payer comme résultats d'une composition des subsides énormes par les monastères, les chapitres, les maisons de l'ordre du Temple, et celles des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean. Les juifs furent contraints de donner un argent immense. Jean leva une assez grande armée, et s'embarqua pour l'Irlande; il soumit les états de Cathol, roi de Connaught, s'empara des châteaux du comte d'Alster et de son frère, les força à quitter leur patrie, donna à l'Irlande les lois anglaises, nomma l'évêque de Norwich, grand justicier, pour en diriger l'exécution; et, désirant de faciliter le commerce entre les deux royaumes, il ordonna qu'on frappât en Irlande une monnaie au même titre que celle d'Angleterre.

De retour dans la Grande-Bretagne, il voulut que le clergé régulier lui payât en quelque sorte ses succès; il convoqua tous les abbés et tous les autres chefs des ordres religieux établis dans son royaume; il leur imposa une taxe de plus de cent mille livres sterling (1210). Les cisterciens ou bénédictins dépendants de la célèbre et puissante abbaye de Cîteaux (*Cistertium*) en Bourgogne refu-

sèrent d'obéir ; ils réclamèrent leurs priviléges. Leurs maisons furent dépouillées de leurs biens. On leur défendit de correspondre avec les couvents de leur ordre situés hors de la Grande-Bretagne ; on n'excepta que l'abbaye de Beaulieu, que Jean avait dotée après la mort tragique de son neveu Arthur, et celle de Margam dans le Glamorgan, où le roi avait été reçu avec magnificence, en partant pour l'Irlande, et en revenant de cette île. En même temps le monarque ordonna à tous les ecclésiastiques anglais absents de son royaume d'y revenir sans délai, sous peine de voir leurs revenus saisis, et il renouvela les règlements relatifs à l'exercice de l'autorité du pontife de Rome dans la Grande-Bretagne (1211).

Jean n'eut pas de peine à remarquer que sa manière de traiter le clergé blessait moins qu'on ne l'aurait cru la nation anglaise, peu mécontente de le voir combattre contre ce pouvoir ecclésiastique, que l'erreur, les préjugés et d'anciennes habitudes lui montraient comme si redoutable. Il osa donc imposer encore une taxe sur ce même clergé, lorsqu'il marcha contre les Gallois, qui avaient ravagé quelques comtés voisins de leurs habitations. Il s'avança vers Conwai, brûla Bangor, et ravagea de grands territoires. Le prince des Gallois septentrionaux s'était retiré dans les montagnes de Caernarvan avec son peuple, leurs effets et leurs bestiaux. Jean n'aurait pu les forcer dans cet antique asile de la liberté bretonne. Mais du sommet de ces montagnes ils voyaient la flamme brûler les

maisons, les chaumières, les arbres, les récoltes des pays gallois dont ils ne pouvaient espérer de chasser des ennemis trop nombreux. Leur antique courage céda à l'amour de la patrie; ils consentirent à demander la paix. Le prince avait épousé Jeanne, fille naturelle de Jean. Elle vint, de la part des Gallois, négocier avec son père. Ils consentirent à rendre un nouvel hommage au monarque de la Grande-Bretagne, à remettre des otages, à céder les comtés de Flint et de Denbigh, à donner quarante chevaux et à livrer vingt mille têtes de bétail.

Jean, revenu triomphant de son expédition, convoqua à Northampton une assemblée générale. Il paraît que les évêques n'y furent pas appelés; ils étaient parties dans la grande affaire que l'on devait y traiter. Le roi refusa de rendre aux ecclésiastiques tous les biens qu'ils avaient possédés. Les députés du pape publièrent l'excommunication du roi, et repartirent.

Le pape irrité ne craint pas d'attenter aux droits les plus sacrés des rois et des peuples; il ose se proclamer l'arbitre suprême des souverains et des nations. Ne mettant plus aucune limite à cette prétention si audacieuse, il monte sur la chaire apostolique, élève la croix pontificale, et du haut du moderne capitole, il étend son bras, déclare qu'il dispense tous les sujets de Jean de leur serment de fidélité, et défend à tous les chrétiens d'approcher de celui qu'il a retranché de la communion des fidèles (1212).

Il écrit au roi des Français et à tous les autres souverains du continent; il les presse d'entrer dans les états de Jean, et de le poursuivre comme un ennemi de l'église; il dispense le prince des Gallois septentrionaux du serment qu'il a prêté; il l'engage à faire une irruption dans les comtés qui l'environnent. Le prince gallois se ligue avec d'autres chefs des anciens Bretons, s'élance de ses frontières, ravage les campagnes au nom de la religion la plus douce, la plus humaine, la plus pacifique, s'empare des châteaux, massacre les garnisons, brûle les villes, emporte un immense butin. Jean s'indigne de cette violation de la foi promise. Sa faiblesse le rend de plus en plus cruel: il fait mettre à mort les trente otages des Gallois. Il apprend par le roi d'Écosse qu'on trame une conspiration contre sa vie. Sa fureur fait place à la crainte; il se renferme dans le château de Nottingham; il veut que personne ne l'approche.

La terreur sort cependant de son âme, si facile à bouleverser. Il s'avance jusques à Chester, pour aller combattre les Gallois. On lui écrit que s'il va plus loin, les nobles qui l'accompagnent l'assassineront, ou le livreront à l'ennemi; il s'épouvante de nouveau, congédie ses troupes, et se hâte de retourner à Londres.

S'il n'avait eu à défendre sa couronne que contre le pontife romain, s'il n'avait dû lutter que contre l'ignorance et la superstition, il aurait peut-être surmonté tous les obstacles; mais les barons et les nobles abhorraient son gouvernement. Il ne leur

avait épargné aucun des crimes de la tyrannie: il avait débauché leurs femmes, enlevé leurs filles, ravi leurs biens, anéanti presque toute leur fortune par des taxes sans cesse renouvelées. Il allait les dépouiller encore d'une grande partie de leurs terres, en faisant rechercher la nature des titres qui leur avaient accordé d'anciens domaines de la couronne. Ils ne peuvent plus supporter un joug si odieux. L'excommunication a ébranlé les bases de l'autorité de Jean; ils vont la détruire: ils ne veulent plus d'un roi qu'ils méprisent autant qu'ils le haïssent.

Un grand nombre de ces nobles et barons forment une ligue redoutable; ils ne voient plus dans le prince qu'un assassin et un usurpateur. Ils déclarent le trône vacant, par un acte qu'ils revêtent de leurs sceaux et de leurs signatures. Ils disposent de la couronne d'Angleterre en faveur d'un monarque voisin, dont ils admirent depuis long-temps les grandes qualités; ils la donnent à Philippe-Auguste; ils l'invitent à venir en Angleterre, ils promettent de verser leur sang pour la défense du sceptre qu'ils lui confient.

Quelques précautions qu'eussent prises les conjurés pour tenir pendant quelque temps leur résolution secrète, Jean en est informé; mais il ignore les noms de ceux qui ont juré de renverser son trône. Ses alarmes n'en sont que plus vives: il croit voir un ennemi dans chaque chevalier. Il s'abandonne aux funestes conseils d'une peur qu'il ne peut repousser; il demande des otages aux uns, il

bannit les autres, il renferme ceux-ci dans des prisons où il périssent; ils saisit les terres, coupe les bois, démolit les châteaux de ceux qui s'enfuient; il ne sort plus qu'environné d'archers étrangers; il invente en quelque sorte dans son effroi tout ce que son plus mortel ennemi aurait pu lui inspirer pour le perdre.

Il essaie néanmoins d'obtenir quelque affection du peuple; il fait examiner la conduite des grands shérifs, soupçonnés de concussion, et des forestiers, accusés d'actes oppressifs; il renonce à une taxe odieuse établie sur les ports de mer; il reçoit les requêtes des veuves et des pauvres. Soins trop tardifs! efforts superflus! tous ses crimes sont présents à tous les esprits.

Il n'a pu arrêter les foudres spirituelles du pape, parcequ'il a refusé de rendre au clergé les biens qu'il réclamait. Il imagine un nouvel acte de violence et une indigne fourberie. Il contraint des abbés, des couvents, des ecclésiastiques séculiers, à lui donner des quittances de domaines qu'ils n'ont pas reçus, et envoie ces quittances au pontife de Rome.

(1213) Ce nouvel attentat aurait augmenté la haine et le mépris que les Anglais avaient pour lui, si ces sentiments avaient pu s'accroître. Il fut plus heureux auprès des étrangers; il parvint, en prodiguant l'argent, les pensions, les domaines et les promesses, à réunir, pour sa défense, son neveu, l'empereur Othon, le duc de Saxe, le duc de Limbourg, le duc de Louvain, Henri-Guillaume,

comte de Hollande, Ferrand, comte de Flandre, Théobald, comte de Bar et père du comte de Hollande, et Renaud de Dammartin, comte de Boulogne et de Mortagne.

Le nombre et la puissance des alliés de Jean ne changèrent pas les dispositions des Anglais. Langton et les évêques de Londres et d'Ely, que le roi avait exilés, allèrent à Rome pour solliciter Innocent III de déposer un monarque qu'ils lui représentèrent comme exécré de tous les habitants de la Grande-Bretagne.

Le pape convoque un concile de cardinaux et d'évêques, parle en maître de la terre, se place bien au-dessus du peuple-roi, vainqueur du monde, et dont les descendants sont prosternés à ses pieds, commande au nom du Dieu qui régit l'univers, juge les nations et les rois, prononce contre Jean une nouvelle sentence plus terrible que les premières, le dépose solennellement, donne sa couronne à Philippe-Auguste, lui enjoint d'exécuter ses ordres, et lui commande d'unir pour toujours l'Angleterre à la France.

Bientôt après, il fait publier dans toute l'Europe une croisade contre celui qu'il vient de chasser du trône. Il exhorte les barons, les nobles, les chevaliers, tous les chrétiens à prendre les armes contre le persécuteur de l'église. Il leur recommande de combattre sous les drapeaux de Philippe ; il leur accorde les mêmes indulgences qu'à ceux qui sont allés dans l'Orient défendre la Terre-Sainte contre les ennemis du Christ.

Philippe hésite un moment : les prétentions du pape l'effraient et l'irritent; il rougit de paraître les seconder; mais les Anglais l'appellent. Il croit être toujours assez fort pour défendre contre le pontife de Rome les droits de sa couronne et ceux des Français. L'ambition l'entraîne. Il assemble à Soissons un parlement, ou les états-généraux de France. Ils promettent de réunir toutes leurs forces pour le succès de son entreprise. Il avait marié Pierre de Dreux, son cousin et prince de son sang, avec Alix, héritière de la Bretagne. Tous les bâtiments de cette péninsule, si féconde en marins, étaient à sa disposition. Il fait construire d'autres vaisseaux dans différents chantiers; il en presse la construction. Un pirate redouté, nommé Eustache, abandonne Jean pour passer du côté de Philippe; il amène au roi de France cinq gros bâtiments et des matelots éprouvés. Philippe-Auguste rassemble d'ailleurs tous les vaisseaux qui peuvent se trouver dans ses ports, réunit à Boulogne dix-sept cents bâtiments, grands ou petits, déploie son pavillon sur la flotte la plus nombreuse qui ait obéi à un roi de France depuis Hugues-Capet, et ordonne à tous ses barons et vassaux de se trouver à Rouen avec leurs hommes d'armes, sous peine d'être regardés comme traîtres, et privés de leurs honneurs et de leurs domaines.

Ces immenses préparatifs produisent un effet auquel Philippe aurait dû s'attendre. Un noble orgueil national se réveille dans la Grande-Bretagne; un très grand nombre d'Anglais généreux, même

parmi ceux qui haïssent le plus leur monarque, s'indignent d'être donnés comme de vils troupeaux par un prêtre étranger. Philippe n'est plus pour eux que le ministre d'un pouvoir qu'ils ne veulent pas reconnaître. Il vient à la tête d'une armée; ils veulent le combattre.

Jean s'aperçoit de ce changement si heureux pour lui. Il avait cherché à se venger de Langton et de l'évêque de Londres, d'une manière bien peu digne d'un monarque: il avait coupé les bois de l'archevêché de Cantorbéry, et abattu le château de Staffort. Maintenant il va se conduire en roi. Il fait mener à Portsmouth, équipés, armés et munis de vivres, tous les vaisseaux de charge qui sont sur les côtes d'Angleterre. Sa flotte se trouve plus nombreuse que celle du roi de France, et relève ses espérances. Il ordonne, comme Philippe, à tous les comtes, barons, chevaliers, écuyers et vassaux, de se rendre avec leurs armes, leurs chevaux et leurs guerriers, au rendez-vous qu'il leur indique, sous peine d'être dégradés et déshonorés comme des lâches. L'évêque de Norwich amène cinq cents chevaliers: l'armée est bientôt de soixante mille hommes.

Le pape cependant ne croit pas avoir assez fait pour le siége de Rome; il redoute d'ailleurs, ou le succès de Jean, ou la trop grande puissance de Philippe; il se joue de ses promesses, des peuples et des monarques; il donne des instructions particulières à son légat Pandolfe. Jean voit le légat à Douvres. Pandolfe use avec avantage de la supé-

riorité de son esprit. Il parvient à montrer à Jean sa perte comme assurée, s'il ne se hâte d'avoir recours à la clémence paternelle du pape, et de se réconcilier avec le pontife; il lui peint avec force le pouvoir de Philippe, le mécontentement des Anglais, leurs vœux en faveur du roi de France. Il effraie sa faiblesse, il réveille toutes ses idées superstitieuses; il lui rappelle les prédictions menaçantes d'un ermite vénéré dans toute l'Angleterre; il lui fait voir le ciel et la terre armés contre lui. Jean épouvanté consent à tout ce que lui propose Pandolfe. Quel nouveau triomphe sa lâcheté va procurer au pontife de Rome!

Il jure d'observer les conditions que dicte le légat. Le roi accordera sa bienveillance à l'archevêque Langton; tous les prélats exilés reprendront l'exercice de leur autorité: on leur donnera huit mille livres pour payer leurs dettes et les frais de leur retour; on leur rendra tous leurs domaines; tous les vassaux, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui s'étaient ligués contre Jean seront rétablis dans leurs honneurs et dans leurs biens. Les hommages rendus au roi pendant l'interdit seraient regardés comme nuls. Le monarque s'engage à ne rendre aucune ordonnance de proscription contre des membres du clergé. Les contestations relatives aux dommages soufferts seront jugées par le légat, ou par le pape.

Mais que sont ces conditions à côté du spectacle que va présenter l'église des templiers de la ville de Londres?

Jean va rendre hommage au pape; il ne sera plus qu'un vassal du pontife romain. On prépare une grande solennité; on se rend en foule dans le temple: le légat y paraît avec tout l'appareil de la puissance. Jean, en présence des barons et d'autres nombreux spectateurs qui peuvent à peine retenir leur indignation, s'avance vers le légat, ôte la couronne royale de dessus sa tête, la présente au légat, ne veut la recevoir que de ses mains, déclare qu'il ne la tiendra que du pontife suprême, se proclame vassal et feudataire du pape, lui jure fidélité, s'oblige, pour lui et pour ses héritiers, à reconnaître la supériorité du siége de Rome, et s'engage à payer à ce siége apostolique, auquel il se soumet, un tribut annuel de sept cents marcs d'argent, pour le royaume d'Angleterre, et de trois cents pour le royaume d'Irlande. Douze barons et trois prélats ont l'ignominieuse audace d'ajouter leur serment à celui du lâche monarque qui vient de se dévouer à l'opprobre. Jean offre au représentant du pape, en signe de dépendance, une somme d'argent: le légat ose la fouler sous ses pieds. Les spectateurs frémissent de colère; ils ne peuvent supporter tant de bassesse et d'insolence. L'archevêque de Dublin, digne ministre du Très-Haut et digne citoyen de la Grande-Bretagne, proteste à haute voix contre tant d'outrages. Le légat impassible se retire froidement, emporte le sceptre et la couronne, les garde pendant cinq jours, ne les rend que comme une faveur du saint-siége, repart pour le continent, sans lever l'interdit, ni absoudre Jean de son excom-

munication ; et le prince, aussi cruel que vil, fait pendre l'ermite qui avait prédit sa chute du trône.

Ce monarque, si on peut encore lui donner ce nom, n'est plus cependant pour le pontife de Rome cet horrible assassin, ce tyran sanguinaire, cet usurpateur, cet ennemi de l'église contre lequel l'Europe entière devait s'armer : il s'est soumis au pape ; tout est oublié. Ce n'est plus qu'*un fils dévot de l'église romaine, un prince modeste, un roi très-bénin*. Une bulle du pape, publiée dans toute la chrétienté, lui donne tous ces titres, le met sous la protection du saint-siége, et défend au roi des Français d'attaquer l'Angleterre, relevant maintenant du diadème pontifical, changée en fief de l'église de Rome, et devenue comme une terre sacrée.

Combien Philippe-Auguste fut blessé de la conduite du pape ! Mais la lâcheté de Jean venait de soumettre les sceptres à la croix du pontife. L'Europe étonnée se taisait devant cette puissance colossale qui brillait de tant d'éclat au-dessus des sept collines ; et ce qu'il est important de remarquer, les peuples dans cette déplorable confusion d'idées, de sentiments et de principes, dans cette nuit encore si profonde dont l'ignorance et les préjugés entretenaient les ténèbres, dans ce dénuement si grand d'institutions tutélaires, ne voyaient pas sans une satisfaction secrète s'agrandir un pouvoir qui ne paraissait menacer que les têtes les plus élevées, et qu'ils pourraient implorer contre le despotisme des rois, et surtout contre les vexations des grands et des petits vassaux. Les nations étaient encore

loin du degré de civilisation où leur propre force devait leur suffire pour détruire la servitude.

Philippe connaissait sa position; il eut le courage de contenir son juste ressentiment, et sachant par lui-même combien les Français étaient avides de gloire militaire, il résolut de conduire la grande armée réunie sous sa bannière royale contre un vassal infidèle, Ferrand, comte de Flandre, qui s'était ligué avec ses ennemis les plus acharnés.

Il partit de Calais, prit Cassel, Ypres et quelques autres villes, assiégea Bruges, et fit entrer sa flotte, dont il tirait les provisions nécessaires à ses guerriers, dans le port de Damm, peu éloigné de la place investie, et qui à cette époque pouvait recevoir des bâtiments aussi peu considérables que ceux qui composaient la marine européenne.

Ferrand réclama le secours du roi d'Angleterre. Jean lui envoya cinq cents chevaliers et un gros corps de troupes, commandés par Guillaume-Longue-Épée, comte de Salisbury, et par Renaud, comte de Boulogne, et montés sur une flotte de huit cents petits vaisseaux et de cinq cents bâtiments d'un plus haut bord. Les Anglais s'avancèrent vers Damm : la flotte française leur parut si nombreuse qu'ils n'osèrent l'attaquer; mais apprenant que presque tous les combattants des vaisseaux français étaient à terre, et occupés au siége de Gand, entrepris par Philippe après la prise de Bruges, ils engagèrent le combat, brûlèrent cent vaisseaux, en prirent trois cents, et descendirent à terre pour s'emparer de la ville. Un détachement

de l'armée française que Philippe venait d'envoyer les obligea à se rembarquer précipitamment avec une perte considérable. Malgré ce succès, Philippe, obligé par la prise ou l'incendie d'une grande partie de sa flotte d'ajourner ses projets de descente en Angleterre, reçut des otages des habitants de Gand, d'Ypres, de Bruges, et retourna dans ses états.

Il y donna de nouveaux soins aux travaux qu'il faisait exécuter pour la sûreté, les approvisionnements et l'embellissement de sa capitale, et particulièrement pour la nouvelle clôture qui renfermait de grands quartiers de Paris au nord ainsi qu'au midi de la Seine, et qu'il avait fait commencer dès 1190.

Le comte de Flandre profita cependant de l'éloignement de Philippe, et, avec le secours des Anglais, reprit presque toutes les places qu'il avait perdues. Jean espéra que les forces de Ferrand, les troupes anglaises qui y étaient réunies, et la grande armée que l'empereur Othon devait conduire lui-même dans les provinces septentrionales de la France, occuperaient assez le roi des Français pour qu'il ne pût pas s'opposer au projet qu'il avait formé de porter la guerre vers le Poitou; mais la légèreté de son esprit, la mobilité de ses désirs et son habituelle imprévoyance se peignaient dans son nouveau plan. Il était assis sur un trône que tous les dangers menaçaient, et il voulait conquérir! Combien il était loin de s'attendre à tous les obstacles qu'il devait rencontrer! Les barons, les chevaliers et les vassaux de la couronne refusèrent

de combattre sous ses ordres, tant que la sentence qui l'avait excommunié ne serait pas annulée. Le roi d'Angleterre se hâta d'engager Langton et les évêques qui avaient été exilés à revenir sans délai dans la Grande-Bretagne : dégradant la dignité royale, il leur envoya des lettres de vingt-quatre grands vassaux, qui leur promettaient de les garantir de toute insulte. Une escorte alla au-devant des prélats : ils arrivèrent à Winchester; ils rencontrèrent le roi auprès de la cathédrale; ils le conduisirent dans la salle du chapitre. L'archevêque l'obligea à prêter un nouveau serment : « Je jure, » dit le prince, d'être toujours fidèle au pape, de » chérir, soutenir et défendre l'église et le clergé, » de renouveler les lois du roi Édouard, et de ren» dre tout ce qui peut avoir été enlevé aux ecclé» siastiques à l'occasion de l'interdit. » Les prélats allèrent ensuite avec le roi à la grande porte de l'église, et l'archevêque lui donna une absolution solennelle.

Dès le lendemain Jean publia une ordonnance, d'après laquelle chaque ville de ses domaines devait envoyer à Saint-Albans son bailli et quatre notables, afin de dresser un état de tous les dommages qu'avaient soufferts les évêques. Ne se sentant plus assez fort pour lutter contre le clergé, et n'espérant pas obtenir pour repousser les entreprises des évêques l'assistance de la nation, il résolut de ne jamais faire attendre la permission de nommer aux siéges qui viendraient à vaquer, d'abandonner entièrement aux chapitres et aux cou-

vents l'élection des prélats, et de ne leur recommander personne. Il se détermina d'autant plus aisément à prendre cette mesure, qu'il commençait à redouter l'orgueil, l'arrogance et l'ambition de Langton. Ce primat paraissait vouloir imiter Thomas Becket, voulait disposer de toutes les dignités ecclésiastiques, et affectait déjà d'agir en quelque sorte en souverain, même dans les affaires civiles.

Il se donna tant de soins pour se rendre favorable un clergé dont il s'était fait le feudataire, que lorsqu'il arriva à Portsmouth pour entreprendre l'expédition qu'il avait projetée, non seulement il y trouva les vassaux de la couronne réunis depuis long-temps, mais encore les quarante jours pendant lesquels, suivant les règles féodales, ils étaient obligés de servir leur suzerain étaient presque écoulés. Ces vassaux mécontents prétendirent avoir dépensé presque tout leur argent, et refusèrent de marcher s'ils n'en recevaient pas de l'échiquier du roi. Jean refusa leur demande, et dans l'espérance de les voir néanmoins suivre son étendard, il s'embarqua avec sa maison pour l'île de Jersey.

Geoffroy Fitz-Piers et l'évêque de Winchester, nommés par le monarque régents du royaume, convoquèrent un parlement à Saint-Albans. On y publia la réconciliation du roi avec l'église; on remit en vigueur les lois de Henri I^er^; on abolit les taxes que faisaient payer les forestiers, et dont on sentait d'autant plus le poids que les forêts étaient encore très multipliées dans la Grande-Bretagne.

Les vassaux cependant n'arrivaient pas à Jersey.

Jean revint en Angleterre; il rassembla des troupes, et, voulant punir les barons du nord qui l'avaient particulièrement abandonné, il s'avança jusques à Northampton. Il y trouva un sujet bien plus indocile que les vassaux du nord. L'archevêque de Cantorbéry s'y était rendu; il ne chercha pas à calmer le courroux du roi; il lui parla en maître. « Voulez-vous, lui dit-il avec hauteur, violer le ser» ment que vous avez fait lorsque je vous ai absous! » Avez-vous oublié que vous ne pouvez faire la » guerre qu'avec le consentement du clergé? Je vous » défends d'aller plus loin. » Quelque vivement blessé que fût le roi de tant d'arrogance, il fut contraint de dissimuler ce qu'il éprouvait; il répondit à Langton qu'il s'agissait d'une affaire séculière qui n'intéressait en rien le clergé. Il essaya le lendemain de marcher vers Nottingham; mais l'archevêque le suivit, le menaça de l'excommunication, et le monarque asservi fut obligé de congédier ses troupes.

Il somma néanmoins les barons de comparaître à la cour qu'il devait tenir à Wallingford. Les barons obéirent et se réconcilièrent avec le roi par les bons offices du cardinal Nicolas, évêque de Frescati, nouveau légat *à latere* du pape Innocent III.

L'obéissance de Jean convenait trop bien au pontife de Rome, pour que ce pontife suprême ne voulût pas lui conserver la couronne que ce prince avait soumise à la tiare. Il écrivit aux barons et aux autres grands vassaux, pour les conjurer d'être fidèles à un monarque placé sous la protection immé-

diate du siége apostolique. Le cardinal de Frescati leur parla dans le même sens; et ce fut dans l'église de Saint-Paul que, pour donner plus d'éclat à cette protection romaine, il reçut, au nom du pape, l'hommage du roi feudataire et la première année du tribut de mille marcs.

Les prélats et les nobles assistèrent à cette cérémonie, si terrible pour tous les Anglais amis de leur pays, si honteuse pour les autres (1214). On les réunit ensuite pour l'estimation des dommages éprouvés par les prélats. Il y avait de grandes différences entre les comptes présentés par les officiers du roi et ceux que produisaient les agents des évêques. Jean offrit de payer cent mille marcs et de donner caution pour ce qui serait dû par la couronne au-delà de cette somme. Les prélats avaient résolu de prolonger la discussion de cette affaire, afin d'obtenir tout ce qu'ils voudraient d'un roi fatigué de leurs lenteurs, et impatient de partir pour la France. Ils refusèrent d'abord la proposition du monarque, et néanmoins acceptèrent, après un grand nombre de conférences, une somme de seize mille marcs, à compte de celles qui leur seraient dues.

Jean cependant, pressé par ses alliés Raymond, comte de Toulouse, Gui, comte d'Auvergne, et le comte de Flandre, s'embarqua à Portsmouth, descendit à La Rochelle, s'avança dans le Poitou, fut joint par Savari de Mauléon, s'empara de plusieurs châteaux, soumit Geoffroy de Lusignan ainsi que plusieurs autres barons, et reçut l'hom-

mage de Hugues, comte de la Marche, et du comte d'Eu, frère de Hugues.

Du Poitou, il passa bientôt dans l'Anjou, réduisit Beaufort, ordonna qu'on fortifiât Angers, fit prisonnier un prince du sang de France, Robert, fils aîné du comte de Dreux, prit, avec ce prince, quatorze seigneurs français, et assiégea dans le Maine la forteresse de La Roche. Il était pressant d'arrêter ce torrent dévastateur qui menaçait la capitale. Le jeune Louis, fils du roi des Français, et le brave maréchal de France Henri Clément, marchèrent au-devant du roi d'Angleterre. Les Anglais étaient très supérieurs en nombre, et néanmoins, à peine Jean fut-il informé de l'approche de Louis, qu'il leva le siége de La Roche, abandonna ses tentes, son bagage, ses machines de guerre, traversa la Loire en désordre, perdit beaucoup de monde, et fit dix-huit lieues sans oser s'arrêter.

Mais un spectacle bien plus important va illustrer, dans la Flandre, les champs de Bouvines : l'héroïsme y va déployer tout son courage. Une ligue formidable s'était formée contre la France. De grands vassaux français avaient commis un crime horrible : ils avaient conspiré contre leur patrie. Les confédérés avaient tenu une assemblée à Valenciennes; on y avait résolu le partage de la France. D'indignes Français avaient, d'une main impie, signé la perte du pays dont la défense était leur premier devoir. Renaud devait avoir le Vermandois; le roi d'Angleterre, les provinces situées

au-delà de la Loire; Othon, la Champagne et la Bourgogne; et Ferrand, l'Ile-de-France et Paris. La France devait être effacée de l'Europe, ses lambeaux épars seraient soumis au joug de l'étranger; et les Français, asservis, auraient perdu jusques à leur nom.

Une armée de cent cinquante mille hommes était réunie dans la Flandre; l'empereur Othon la commandait en personne. Le danger était terrible: une bataille pouvait décider de l'existence de la France. Philippe voit l'abîme dans lequel on veut le précipiter; il le mesure d'un œil intrépide. Il ne peut rassembler que soixante mille hommes; mais ces soixante mille hommes sont tous des Français: il est sûr de la victoire. Cette noble assurance l'aurait seule rendu digne de leur commander. C'est dans ce moment solennel que, plein de confiance dans ses valeureux guerriers, et résolu de vaincre ou de mourir avec eux, il mérite le nom et d'Auguste et de Grand. Il s'avance vers Othon; il le rencontre auprès de Tournai et de ce village de Bouvines, dont le nom allait devenir immortel.

Le soleil qui devait éclairer le triomphe ou la mort de tant de braves s'était levé radieux. On avait atteint la fin de juillet: la chaleur est ardente. Il est dimanche; et les Français croient que, suivant un ancien usage, le combat ne commencera que le lendemain. Philippe allait donner quelques moments de repos à ses troupes, lorsqu'on lui annonce que les impériaux sont en mouvement et vont commencer l'attaque. Il prend ses armes; il

implore à haute voix le secours du Dieu des batailles; il prend le ciel à témoin de la justice de sa cause. On place auprès de lui un autel portatif; il y dépose sa couronne à la vue de toute l'armée. « Français, s'écrie-t-il, si vous pensez que quel-» qu'un, parmi vous, mérite mieux que moi de la » porter, je la lui cède sans peine; mais conservez-» la entière et défendez notre patrie. » Des cris s'élèvent de toutes parts. « Vive Philippe! vive le roi » Auguste! qu'il règne; que la couronne lui reste à » jamais; nous verserons tout notre sang pour la » lui conserver. » Tous se précipitent à genoux; ils demandent avec enthousiasme que leur roi, que leur père les bénisse. Philippe, attendri, étend vers eux ce bras qui va porter des coups si redoutables. L'armée se relève transportée. Le roi monte à cheval: Guérin, chevalier du Temple, et qui s'était distingué dans l'Orient, transmet et fait exécuter ses ordres. Les prêtres chantent des cantiques sacrés; les trompettes sonnent; le signal terrible est donné, et la bataille commence.

Trois gros corps d'élite de l'armée impériale ont ordre d'attaquer la personne du roi; ils doivent le tuer ou le faire prisonnier. Othon est à leur tête; auprès de lui est un char sur lequel brille un aigle d'or placé au sommet d'une pique, et que semble défendre un dragon artificiel ouvrant une gueule menaçante et agitant une queue énorme. Le comte de Saint-Pol attaque avec ardeur l'aile droite ennemie; l'empereur se précipite sur les chevaliers qui combattent aux côtés de Philippe. Le roi s'en-

gage dans la mêlée; le comte de Boulogne parvient jusques à lui. Un nombre immense d'impériaux entourent et attaquent le roi; il se bat en héros; mais un choc violent le renverse: embarrassé dans ses armes pesantes, il ne peut se relever; il est foulé aux pieds des chevaux. Le jeune comte de Bar, Pierre Tristan, Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, Girard de Trie, Lusignan, Coucy, Pierre de Meauvoisin, Barthélemy de Roie, Gautier Mortemar et plusieurs autres chevaliers français font des prodiges de valeur pour sauver les jours de leur roi. Galon de Montigni, d'une main, écarte à grands coups de sabre les ennemis qui veulent se jeter sur Philippe, et de l'autre ne cesse d'élever et d'abaisser la bannière royale, pour montrer le péril extrême dans lequel est le monarque. Ce signal de détresse enflamme d'une nouvelle ardeur les guerriers français qui l'aperçoivent; ils redoublent d'efforts pour percer les rangs ennemis et arriver jusques à Othon. Des flots de sang coulent de toutes parts. Combien de preux périssent auprès du prince! Combien de cadavres mutilés de chevaliers et de sergents d'armes s'élèvent en monceaux et forment une sorte d'horrible et héroïque rempart autour de lui! Le vaillant Eudes III, duc de Bourgogne, qui commande l'aile droite des Français, est presque écrasé sous son cheval, qu'une lance vient de percer.

Guillaume Desbarres, qu'on a surnommé l'Achille français, parvient enfin à traverser les rangs serrés des escadrons ennemis. Le roi venait de

se dégager de dessous les débris des cuirasses, les corps des héros morts si glorieusement pour leur prince et leur patrie, et les victimes immolées par leur courage, pendant qu'il combattait encore. Destaing l'aide à se relever et à monter sur son cheval, qu'il s'empresse de lui offrir. Philippe tend la main à Destaing, à Desbarres, rassure de la voix et du geste les Français qui l'entourent. Un grand cri de joie retentit dans tous les rangs de l'armée royale; il annonce aux amis et aux ennemis que Philippe est sauvé. Le roi s'élance au milieu des impériaux; il frappe comme la foudre; il renverse tout ce qui ose lui résister. Avec quelle furie guerrière le suivent les Français! Les premiers rangs ennemis sont brisés et dispersés. Bientôt paraît la nombreuse garde d'Othon : la chaleur du combat redouble. Matthieu de Montmorency enlève douze étendards; Étienne de Longchamp et Jean de Rouvrai s'emparent de l'aigle d'or élevé sur le char; quatre princes de la Germanie, le comte de Hollande, douze autres comtes, et vingt-cinq barons, rendent les armes aux Français. Les guerriers de Philippe parviennent jusques à Othon; on saisit la bride de son cheval; l'animal effrayé s'agite, se cabre, et emporte au loin l'empereur. Desbarres le poursuit, l'atteint, l'enlève de dessus son coursier, et l'emporte tout armé dans ses bras vigoureux : enveloppé par un grand nombre de Brabançons, il les disperse avec Saint-Valery. Othon, remonté sur un cheval rapide, s'enfuit vers les remparts de Gand. Le comte de Flandre est con-

traint de se rendre à Hugues de Mareuil. Le comte de Salisbury soutint encore le combat, à la tête de braves Anglais : Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, se jette au milieu de leur escadron ; sa lourde massue de fer les écrase ou les disperse ; il renverse Salisbury, que de Nesle fait prisonnier.

Les Allemands, les Brabançons, les Flamands et les Anglais fuient alors de tous les côtés ; ils jettent leurs armes et leurs enseignes. Le champ de bataille est jonché de morts, de mourants, de casques brisés, de tronçons de lances, de débris de cuirasses. Le comte de Boulogne ne cesse néanmoins de résister à Philippe victorieux : des soldats fidèles se pressent autour de lui, et croisent leurs lances redoutables. Il sort de cette forteresse vivante, se précipite avec impétuosité sur les cavaliers et sur les fantassins; il brave, il appelle la mort; il a horreur de la captivité. Blessé par Pierre de la Tourelle, abattu, froissé, accablé sous son cheval qui vient de perdre la vie, il demande Guérin, et lui rend son épée. Les Français triomphants poussent des cris de joie. La ligue est détruite, et la France sauvée.

Philippe-Auguste revient dans cette capitale qui devait être le prix de la perfidie. Le peuple accourt des villes et des campagnes; il borde en foule le chemin que doit suivre le roi; il veut contempler et bénir le libérateur de la France; il le salue par les plus touchantes acclamations, il le nomme son sauveur et son père. Philippe reçoit les mêmes hommages dans les murs de Paris; ses habitants ne

consultent que leur amour et leur enthousiasme, pour augmenter la solennité de l'entrée de leur roi. Philippe paraît glorieux à la tête de ses braves : à sa suite, on voit, sur un chariot, le parjure Ferrand chargé de chaînes. Des chants guerriers se mêlent aux accents de la reconnaissance : répétés par tous les Français, enseignés par les vieillards, appris par les enfants, ils rappelleront pendant long-temps, et les exploits des preux, et la victoire de Philippe, et la défaite de Ferrand et d'Othon.

Le roi d'Angleterre apprend à Parthenay le grand désastre de la ligue, la fuite de l'empereur, la destruction de son armée, la captivité des comtes de Flandre, de Boulogne et de Hollande; la terreur le saisit. On lui dit que Philippe s'avance vers le Poitou, à la tête de ses guerriers victorieux; on ajoute qu'il a déjà reçu l'hommage du vicomte de Thouars : ses alarmes redoublent; il conjure un légat du pape de négocier auprès du roi des Français. Philippe consent à une trève de cinq ans, et le monarque anglais respire.

Le roi Jean, de retour en Angleterre, y reçut une bulle, par laquelle le pape l'exemptait de toute excommunication qui n'émanerait pas du saint-siége; et Nicolas, son légat, dans un concile réuni à Saint-Paul, leva solennellement l'interdit qui avait été lancé sur toute la Grande-Bretagne. Mais un grand évènement se préparait en Angleterre. Les barons méprisaient leur monarque; ils regrettaient les anciennes prérogatives dont jouissaient les

grands d'Angleterre sous les princes saxons ou danois, et que Henri Ier avait confirmées pour leurs pères; ils étaient trop puissants, trop entourés de flatteurs, pour ne pas vouloir devenir plus puissants encore. Plus on est rapproché du pouvoir suprême, plus on croit facile de le saisir; moins on est ébloui par cet éclat du diadème, qui diminue avec la distance, plus on veut secouer une dépendance qui gêne et qui blesse l'orgueil.

Les barons ne voient dans le roi Jean qu'un prince cruel, lâche, emporté, irréfléchi, inconstant, suscitant sans prévoyance les tempêtes les plus dangereuses, et cédant sans résistance aux plus faibles orages, et passant rapidement d'un despotisme insensé à une servilité abjecte. Ils savent que les Anglais en rougissent et le détestent; ils croient être arrivés au moment le plus favorable pour faire triompher leurs prétentions: ils ont cependant le bon esprit de reconnaître qu'ils ne peuvent obtenir un succès durable qu'en servant la cause de toute la nation, en réunissant à leurs intérêts ceux du peuple, en réclamant ses droits, en s'appuyant sur sa force irrésistible; ils ont d'ailleurs dans le clergé de redoutables auxiliaires, et le chef de l'église d'Angleterre, l'ambitieux Langton, les excite par ses promesses, les anime par son audace.

Ils s'assemblent à Saint-Edmondsbury; ils se pressent autour du tombeau du saint roi, et jurent sur l'autel de demander à Jean la confirmation de la charte de Henri Ier, et, s'il refuse cette justice

au clergé, aux barons et au peuple de la Grande-Bretagne, de le contraindre par leurs armes à reconnaître et à renouveler les libertés de la nation.

(1215) Dès le commencement de l'année suivante, ils se rendent à Londres, font au roi la demande dont ils sont convenus, et lui rappellent que lorsqu'il a été absous à Winchester, il a promis de la leur accorder. Le roi s'irrite, et non seulement les refuse, mais exige d'eux qu'ils s'engagent par écrit à ne jamais faire de proposition semblable, ni à lui, ni à ses successeurs. Les barons paraissent inflexibles : le roi se trouble et s'effraie; il réclame un nouveau serment de fidélité de tous les Anglais. Il veut intéresser le clergé à sa défense; il donne une charte pour maintenir la liberté des élections dans toutes les églises séculières et régulières; il prend la croix, afin de jouir des priviléges accordés à ceux qui allaient combattre les ennemis du christianisme. Il envoie Guillaume Mauclerc à Rome; il implore contre ses barons la protection du pontife, son suzerain.

Quel était donc cet esprit d'un siècle d'ignorance et d'erreur? Quelle crainte inspiraient à l'Europe abusée les décisions de Rome sur les objets les plus étrangers à la religion du Christ? Les barons envoyèrent plusieurs députés auprès du pape. « La » confédération, dirent ces députés à Innocent III, » n'est pas seulement composée des barons, des » comtés septentrionaux, mais encore de toute la » nation. Et combien les confédérés n'ont-ils pas

» travaillé à défendre les libertés de l'église pendant » la durée de l'interdit! »

L'ambition sans bornes du pontife l'emporta sur les discours des députés. Innocent ne voulait perdre ni son patronage, ni sa suzeraineté, ni son espèce de souveraineté sur l'Angleterre. Il écrivit aux évêques et aux barons; il reprocha à l'archevêque de Cantorbéry et aux autres prélats d'avoir favorisé les dissensions des nobles avec le roi; il leur commanda de rétablir la paix publique. Il exhorta les barons à ne présenter leurs réclamations au monarque qu'avec soumission, ne leur promit ses bons offices qu'à cette condition, annula leur ligue, et leur défendit de la renouveler.

Cet acte d'autorité suprême blessa les évêques aussi bien que les barons de la Grande-Bretagne; ils ne voulurent voir dans leur prince qu'un honteux vassal du pape, auquel il avait livré leur indépendance; ils redoublèrent d'activité pour étendre l'insurrection, pour animer de plus en plus et les nobles et le peuple. Les seigneurs et un grand nombre d'autres confédérés se réunirent à Stamfort, y formèrent une armée, et marchèrent vers Oxford, où était le roi. Jean s'empressa de leur envoyer l'archevêque et le comte de Pembroke. Le comte et le primat rapportèrent les demandes des confédérés; ils réclamaient tous les anciens droits et tous les priviléges établis par les lois d'Édouard-le-Confesseur et par la charte de Henri I^er^. « Pourquoi, dit le » monarque, n'exigent-ils pas tout mon royaume? » et il refusa de consentir à leurs prétentions.

Les insurgés, bien décidés à ne pas céder au monarque, nommèrent pour leur général Robert Fitz-Walter; et, pour agir avec plus de force sur l'imagination de la multitude, ils donnèrent à Robert le nom de maréchal ou de connétable de l'*armée de Dieu et de la sainte église*. Ils ne purent réduire le château de Northampton, parcequ'ils n'avaient pas de machines de guerre; mais ils furent reçus dans celui de Bedford, et, marchant pendant toute une nuit, ils arrivèrent à Londres. Ils en trouvèrent les portes ouvertes, furent joints par leurs amis, s'emparèrent de la ville, placèrent des corps-de-garde et des sentinelles, s'assurèrent de ceux qui lui étaient suspects, menacèrent, par des circulaires, ceux des nobles qui ne s'étaient pas encore déclarés pour leur cause, de ravager leurs terres et de détruire leurs châteaux, et les virent accourir presque tous auprès d'eux.

Jean leur fit offrir d'abolir toutes les mauvaises coutumes qui s'étaient introduites sous son règne ou pendant celui de son frère Richard, et de réparer tous les torts qu'ils avaient soufferts. Les confédérés, bien éloignés de se contenter de ces concessions, les rejetèrent à l'instant où elles furent proposées. Jean manda alors le primat et ses suffragants; il leur demanda de frapper des foudres de l'église les rebelles qui avaient pris les armes contre un prince engagé dans une croisade et dont, par conséquent, la personne et [illegible] étaient sacrés. Mais Jean avait fait une [illegible] tant plus grande, qu'il n'avait pas le caractère é

cessaire pour la soutenir : il avait appelé auprès de lui un corps de soldats étrangers. « Je ne puis, » lui dit Langton, excommunier vos ennemis, tant » que vous paraîtrez soupçonner les sentiments des » Anglais, et que vous serez entouré d'aventuriers » de Flandre ou d'Allemagne. » Le roi, trompé par la ruse du primat, congédia sa troupe étrangère ; mais l'archevêque n'en refusa pas moins d'excommunier les insurgés, dont il était le véritable chef. Jean vit alors sa terrible position : tous ses sujets l'avaient abandonné. Sa vie ne lui parut pas plus assurée que sa couronne. Il offrit en vain de s'en rapporter à la décision du pape ; il demanda aux barons de choisir des commissaires : il en nomma pour soutenir ses intérêts. Des conférences furent ouvertes. La discussion ne fut pas longue ; l'opinion nationale entraînait tous les esprits ; les commissaires mêmes nommés par le roi partageaient les sentiments des insurgés. En très peu de jours, on rédigea les articles de deux chartes, nommées l'une *la grande charte*, et l'autre *la charte des forêts*, si nombreuses encore dans la Grande-Bretagne (1215). Ces chartes confirmèrent et étendirent les droits et les priviléges dont les barons et les prélats avaient joui sous les monarques saxons. Les Anglais les ont toujours regardées comme les bases de leur constitution et de leurs libertés. Elles marquent une des époques les plus remarquables dans l'histoire de la civilisation européenne. Elles ont eu, comme les lois de Louis-le-Gros, la plus grande influence sur l'affranchisse-

ment du monde. Montrons les dispositions les plus importantes de ces lois fondamentales.

L'église d'Angleterre sera libre, jouira de tous ses droits, de toutes ses libertés, et particulièrement de celle des élections, estimée très nécessaire dans l'église anglicane.

On se conformera à l'ancienne taxe des fiefs soumis à un service militaire et relevant de la couronne. L'héritier d'un comte ne paiera que cent marcs pour entrer en possession de son fief; l'héritier d'un baron, cent schellings, et les autres à proportion.

Celui qui aura en garde les terres d'un mineur ne pourra avoir sur ces mêmes terres que des profits et des services raisonnables.

Les gardiens des fiefs maintiendront en bon état les maisons, les parcs, les garennes, les étangs, les moulins, les revenus, et les rendront à l'héritier, lorsqu'il sera majeur, avec sa terre bien fournie de charrues et autres choses nécessaires, ou du moins autant qu'ils en auront reçu.

Les mêmes règles seront observées dans la garde, qui appartient au roi, des archevêchés, évêchés, prieurés, abbayes et églises. Ce droit de garde ne pourra être vendu.

Les héritiers mineurs seront mariés selon leur état, et les parents en seront informés avant que le mariage soit contracté.

Une femme devenue veuve recevra ce qu'elle aura eu en dot ou son héritage, sans être obligée de rien payer, non plus que pour le douaire qui

lui sera dû sur les biens qu'elle et son mari auront possédés. Elle pourra demeurer dans la principale maison de son mari, quarante jours après la mort de ce dernier. Si cette principale maison est un château fortifié, on pourra lui assigner quelque autre demeure où elle soit commodément jusques à ce que son douaire soit fixé. Elle y sera entretenue de tout ce qui sera raisonnablement nécessaire à sa subsistance, sur les revenus des biens communs d'elle et de feu son mari. Le douaire sera égal au tiers des terres que son mari aura possédées, à moins qu'il n'eût été réglé à une portion moins grande.

On ne pourra contraindre aucune veuve, par la saisie de ses meubles, à prendre un autre mari; mais elle sera obligée de donner caution qu'elle ne se remariera pas sans le consentement du roi, si elle relève de la couronne, ou celui de son seigneur immédiat.

Le roi ni ses baillis ne feront jamais saisir les terres ou les rentes des débiteurs, tant qu'ils auront des meubles pour payer leurs dettes. Celui qui les aura cautionnés ne sera point exécuté tant qu'ils seront en état de payer.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des juifs, et qu'il meure avant d'avoir payé sa dette, l'héritier mineur ne paiera pas d'intérêt pour cette dette avant sa majorité. Si la dette tombe entre les mains du roi, le monarque se contentera de garder le gage livré par le contrat.

Lorsque quelqu'un mourra débiteur, sa veuve

aura son douaire, les enfants auront une subsistance proportionnée au bien réel de leur père ; le seigneur recevra le service dû ; la dette sera payée sur le surplus de la succession.

On ne saisira les meubles d'aucune personne, pour l'obliger, à raison de son fief, à plus de service qu'il n'en doit.

On ne contraindra aucune ville ni aucune personne, par la saisie des meubles, à faire construire des ponts sur les rivières, à moins qu'elles n'y soient obligées par un ancien droit.

On ne fera aucune digue qu'aux rivières qui en ont eu sous le règne de Henri Ier.

On ôtera tous les filets destinés à prendre des saumons ou d'autres poissons dans la Midway, dans la Tamise, et dans les autres rivières d'Angleterre, excepté sur les côtes.

Cette disposition et les deux qui la précèdent paraissent indiquer de grandes vexations éprouvées de la part des agents de la couronne. Mais quoi qu'il en soit, poursuivons l'exposition des articles de la fameuse charte d'Angleterre.

Les comtés, les centaines, les *wapentacks* et les dizaines, qui ne font pas partie des terres de la couronne, demeureront fixés suivant l'ancienne forme.

Si quelqu'un tenant du roi un fief laïque vient à mourir, et que le shérif ou le bailli prouve que le défunt était débiteur du monarque, il sera permis de saisir et d'enregistrer ses meubles trouvés dans le fief, jusques à la concurrence de la somme

due. Cette opération sera faite sous l'inspection de voisins réputés gens d'honneur : le surplus de la valeur de la dette sera laissé entre les mains des exécuteurs du testament. Si le défunt ne doit rien au roi, le tout sera laissé à l'héritier, sauf les droits de la veuve et des enfants.

Lorsqu'un tenancier mourra sans faire de testament, ses effets mobiliers seront distribués par les plus proches parents et amis, avec l'approbation de l'église, sauf ce qui était dû par le défunt.

Aucun bailli ni connétable ne prendra le grain ni les autres effets mobiliers d'une personne qui ne sera pas de sa juridiction, à moins qu'il ne les paie comptant, ou qu'il ne soit convenu avec le vendeur du temps du paiement. Si le vendeur est de la ville du shérif ou du connétable, il sera payé dans quarante jours.

On ne pourra saisir les meubles d'aucun chevalier, sous le prétexte de la garde des châteaux, s'il offre le service, ou s'il donne un homme en sa place, en cas qu'il ait une excuse valable pour s'en dispenser lui-même.

Si un chevalier est commandé pour servir à l'armée, il sera dispensé de la garde des châteaux pendant tout le temps où il fera son service à l'armée, à raison de son fief.

Aucun shérif ni bailli ne prendra ni chariot ni chevaux, pour porter le bagage du roi, qu'en payant le prix ordonné par les anciens règlements; savoir, dix sous par jour pour un chariot à deux chevaux, et quatorze sous pour un chariot à trois chevaux.

On ne prendra les chariots des ecclésiastiques, des chevaliers ni des dames de qualité, non plus que du bois, pour l'usage des châteaux du monarque, que du consentement des propriétaires.

Le roi ne tiendra les terres de ceux qui seront convaincus de félonie qu'un an et un jour, après lesquels elles seront mises entre les mains du seigneur.

Si quelqu'un tient du roi une ferme, soit saccage, soit burgage, et quelques terres d'un autre, sous la réserve d'un service militaire, le roi n'aura la garde ni de l'héritier mineur ni de la terre appartenant au fief d'un autre; il n'aura même la garde de la ferme dépendante de la couronne qu'autant que cette ferme sera sujette à un service militaire.

Le monarque n'aura pas la garde d'un enfant mineur, ou de la terre que ce mineur tiendra d'un autre, sous le prétexte qu'il devra au roi une petite redevance, comme des épées ou des flèches.

Si quelqu'un relève d'une baronnie qui vienne à échoir au roi par confiscation ou autrement, et qu'il cesse de vivre, l'héritier ne donnera rien, et ne sera tenu de faire aucun autre service que celui auquel il aurait été obligé si la baronnie était restée dans la possession de l'ancien baron. Le roi, à raison de ladite baronnie, n'aura la garde noble d'aucun des vassaux, à moins que le vassal ne relève de la couronne pour un autre fief, sous l'obligation du service militaire.

Les patrons des abbayes qui dans le temps auront obtenu d'un roi d'Angleterre des chartres de patronage, ou dont le droit sera immémorial, auront la garde de ces abbayes pendant qu'elles seront vacantes.

On ne pourra pas être mis en prison sur l'appel d'une femme, pour la mort d'un homme autre que le mari de l'appelante. Personne ne pourra vendre ou donner une partie de sa terre, à moins qu'il ne lui en reste assez pour pouvoir faire le service dû au seigneur.

Il ne sera permis à qui que ce soit de donner sa terre à une maison religieuse, pour la tenir en fief de cette maison; et si quelqu'un est convaincu de l'avoir ainsi donnée, le don sera nul, et la terre confisquée au profit du seigneur.

Cette disposition devient très remarquable, lorsqu'on la compare à l'esprit du treizième siècle. Celles que nous allons rapporter montrent combien les forêts étaient encore immenses en Angleterre, combien la culture y était peu étendue, pourquoi les disettes y étaient si fréquentes, combien on était éloigné de l'état actuel d'un si grand nombre de contrées européennes où l'on est obligé de se donner tant de soins pour la multiplication des bois, et comment plusieurs habitudes, et particulièrement celle de la chasse, devaient continuer de rappeler dans la Grande-Bretagne celles des associations à demi sauvages.

Les possesseurs des francs-fiefs seront autorisés à cultiver et améliorer leurs terres situées dans

l'étendue des forêts. On détruira les bois plantés depuis le règne de Henri I^er^, excepté dans les domaines particuliers de la couronne. Ceux qui demeureront hors des forêts seront dispensés de comparaître devant les cours des forestiers, excepté dans quelques circonstances particulières. On annulera les proscriptions pour les transgressions relatives aux lois forestières. La peine capitale sera remplacée par une amende ou par un emprisonnement d'un an, pour ceux qui tueront une bête fauve sans en avoir le droit.

Tous les articles que nous venons d'indiquer peuvent servir à la peinture des mœurs du siècle: on peut les regarder comme des portions plus ou moins étendues de codes, civil, criminel, féodal, forestier et militaire. Mais voici des dispositions bien plus importantes, une sorte de déclaration des droits imprescriptibles des hommes réunis en société, des lois politiques, et une véritable constitution.

Aucune levée ou imposition, soit pour le droit de *scutage* ou de guerre, ou pour tout autre, ne pourra avoir lieu sans le consentement du *conseil* commun, ou parlement du royaume, excepté pour racheter le roi prisonnier, conférer la chevalerie au fils aîné du monarque, ou conclure le mariage de sa fille aînée. Lors de ce mariage, de cette cérémonie et de ce rachat, il ne sera levé qu'une aide raisonnable et modérée.

La ville de Londres jouira de ses anciennes libertés et coutumes, tant sur l'eau que sur la terre

Les autres villes, tous les bourgs et villages, les barons des cinq-Ports et tous les autres ports jouiront de leurs priviléges et anciennes coutumes, et enverront des députés au conseil commun, pour y régler ce que chacun devra fournir.

Lorsqu'on devra déterminer le droit de scutage dans le conseil commun, les archevêques, les évêques, les abbés, les comtes et les grands barons du royaume recevront une convocation particulière.

Les shérifs et baillis convoqueront tous ceux qui tiendront en chef des terres de la couronne, quarante jours avant la tenue de l'assemblée générale, et la convocation ou sommation indiquera les causes pour lesquelles l'assemblée sera convoquée.

On procèdera dans l'assemblée générale à la décision des affaires, selon les avis de ceux qui seront présents, quand même tous ceux qui auraient été convoqués ne s'y trouveraient pas.

Aucun seigneur ne pourra lever aucune somme sur ses vassaux ou tenanciers; excepté une taxe modérée qu'il pourra percevoir, pour être délivré de prison, pour faire son fils aîné chevalier, ou pour marier sa fille aînée.

Un tenancier libre ne pourra être mis à l'amende que pour de grandes fautes; l'amende sera proportionnée au crime, sauf la subsistance, dont il ne pourra être privé.

On sera tenu également de laisser aux marchands ce qui leur sera nécessaire pour entretenir leur commerce.

Lorsqu'un paysan ou une personne appartenant à la couronne seront mis à l'amende, on ne pourra pas toucher aux instruments servant au labourage.

Aucune amende ne sera imposée que sur le serment de douze hommes du voisinage, reconnus pour gens de bonne réputation.

Les comtes et les barons ne seront mis à l'amende que par leurs pairs, et selon la qualité de l'offense.

Les amendes d'un ecclésiastique seront proportionnées à la nature de la faute et au revenu des biens laïques qu'il possèdera.

La cour des communs plaidoyers ne suivra plus la personne du roi; elle demeurera fixée dans un lieu déterminé.

Le roi, ou le grand justicier, enverra tous les ans, dans chaque comté, des juges qui, avec les chevaliers des mêmes comtés, y tiendront leurs assises; on y portera les procès relatifs à l'expulsion, à la mort d'un ancêtre, à la présentation à des bénéfices.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une session ne pourront être jugés dans un autre lieu du circuit des mêmes juges. Le *gemot*, la cour du comté, ou le *shire-gemot*, sera tenu une fois par mois.

Le shérif, ou le bailli, tiendra son *tour*, ou sa cour, deux fois l'an et dans les lieux accoutumés. La première cour sera tenue après les fêtes de Pâques, et la seconde après celle de Saint-Michel. C'est pendant la seconde que l'on fera l'inspection des cautions ou sûretés dont les hommes libres se

servent; cette inspection sera faite sans aucune oppression, et de manière que chacun jouisse de toutes les libertés qu'il avait sous Henri Ier, et de celles qu'il peut avoir obtenues depuis le règne de ce monarque.

Les affaires dont les difficultés ne seront pas de nature à être résolues par les juges envoyés dans les comtés seront portées à la cour du banc du roi.

On portera également à cette cour du banc du roi les affaires relatives aux dernières présentations aux églises.

On n'accordera plus aucun *writ*, ou ordre appelé *præcipe*, et par lequel un tenancier *devrait* perdre son procès.

Quelles affreuses injustices suppose une telle déclaration!

On donnera gratuitement et on ne pourra jamais refuser les writs, ou ordres d'informer, à ceux qui désireront des recherches touchant la perte de la vie, ou d'un membre de quelque personne.

Aucun bailli, ni aucun de nos autres officiers ne pourra obliger personne à se purger par serment, sur leur simple accusation, à moins que cette accusation ne soit confirmée par des gens dignes de foi.

Quel aveu que celui qui est renfermé dans l'article suivant!

Le roi ne *différera*, ne *refusera*, ne *vendra* la justice à personne.

Mais voici la principale garantie des libertés anglaises.

On n'*arrêtera*, on n'*emprisonnera*, on ne *dépossèdera* de ses *biens*, *coutumes* et *libertés*, et on ne fera mourir personne, de quelque manière que ce soit, que par le *jugement des pairs*, suivant les lois du pays.

Les deux dispositions suivantes sont d'autant plus remarquables, qu'elles sont bien différentes de plusieurs de celles qu'ont adoptées depuis le treizième siècle les parlements anglais; elles montrent, relativement à leur objet, et combien les idées étaient libérales, et combien les manufactures et les arts industriels étaient peu avancés.

Les marchands qui ne seront pas publiquement prohibés pourront librement aller et venir dans le royaume, en sortir, y demeurer, le traverser par terre ou par eau, acheter, vendre, selon les anciennes coutumes, sans qu'on puisse leur imposer aucune taxe, ou *maltôte*, excepté en temps de guerre.

Les marchands qui appartiendront à la nation avec laquelle la guerre commencera, et qui se trouveront dans le royaume, seront mis en sûreté sans aucun dommage de leurs personnes ni de leurs effets, jusques au moment où le roi ou le grand justicier seront informés de la manière dont les ennemis traiteront les marchands de la Grande-Bretagne.

Si la nation ennemie traite bien les marchands anglais, les marchands de cette nation seront traités de même dans tout le royaume.

Il faut rapprocher de ces articles une disposi-

tion sans cesse réclamée par le commerce, et qui n'a été imitée dans les pays les plus civilisés de la terre qu'après le cours de cinq siècles, et l'une des plus grandes révolutions.

Il y aura dans tout le royaume, dit la charte consentie par le roi Jean, une même mesure pour le vin, pour la bière et pour le grain; cette mesure sera conforme à celle dont on se sert dans la ville de Londres. Les draps auront, dans toute la Grande-Bretagne, deux verges de largeur entre les deux lisières. Les poids seront les mêmes dans tout le royaume.

Il sera permis à toute personne de sortir du royaume et d'y retourner, sauf la fidélité due au monarque; excepté en temps de guerre, pour peu de temps, et lorsque cette prohibition sera nécessaire pour le bien commun de l'Angleterre.

Tous les priviléges et toutes les libertés que le roi accorde par les chartes, ou grande charte, à ses vassaux, seront maintenus par les laïques et par les clercs, à l'égard de leurs tenanciers.

Telle fut donnée cette charte solennelle qui, rédigée par les vassaux, maintint et consacra de nouveau la féodalité; mais qui, faite aussi pour le peuple, dont l'assentiment et la force étaient nécessaires au succès des projets des barons et des nobles, reconnut et posa les fondements de toutes les libertés. Avec un jury et un conseil commun, une nation finit toujours par être libre et prospère: elle ne cesse d'avancer dans la civilisation.

Mais ce n'était pas assez pour les barons d'avoir

obtenu cette charte, l'objet de tant de vœux; il fallait garantir la durée de leurs succès. Ils connaissaient le caractère de leur roi: faible, mais audacieux; lâche, mais plein d'orgueil; prêt à céder à la crainte, mais prompt à reprendre la hache de la tyrannie; inconstant dans ses plans, mais toujours avide du pouvoir absolu et altéré du sang de ceux qu'il haïssait. Ils ne voulurent rien négliger pour l'empêcher de revenir sur les concessions qu'on lui avait arrachées. Et combien de précautions dignes de toute l'attention des hommes d'état leur prévoyance leur inspire !

Ils ne se contentèrent pas du serment solennel prêté avec eux par le monarque; ils l'obligèrent à consentir aux arrangements suivants.

Ils choisirent vingt-cinq barons chargés spécialement de veiller à l'observation des chartes. Si le roi ou ses officiers en violaient quelque article, les vingt-cinq barons devaient nommer parmi eux quatre conservateurs de la loi fondamentale. Ces conservateurs devaient demander au roi de réparer, avant le terme de quarante jours, les violations de la grande charte, ou des chartes adoptées. Si le monarque manquait à cette réparation, les conservateurs en informeraient les vingt-cinq barons. Ces vingt-cinq élus pourraient, du consentement de l'assemblée générale, faire saisir les châteaux, les terres, toutes les autres possessions du prince, et les garder jusques au moment où ils auraient obtenu satisfaction, sauf la personne du roi, de sa femme et de ses enfants.

Tous les membres présents du parlement, ou conseil commun, jurèrent d'assister les vingt-cinq élus dans les mesures que ces délégués seraient obligés de prendre; ils promirent d'obéir à leurs ordres. Jean fit publier des writs qui obligeaient tous les shérifs et tous ses autres officiers à se conformer aux décisions des élus et à soutenir leurs résolutions, sous peine de voir, quinze jours après leur refus, leurs biens saisis et leurs bestiaux vendus au profit des chrétiens de la Palestine; et il fut arrêté que chaque comté nommerait douze chevaliers pour rechercher les usages et les pratiques dont les shérifs, les forestiers et les autres officiers du roi pourraient se rendre coupables contre les dispositions de la grande charte.

Mais on alla bien plus loin encore, tant était grande la méfiance des barons. Il fut convenu que, pour garantir l'exécution des ordres des vingt-cinq, les barons resteraient en possession de la ville de Londres, et que l'archevêque de Cantorbéry aurait la garde de la Tour. Terrible leçon pour les rois de la terre! Jean, en donnant ou acceptant la charte de bonne foi, aurait établi son trône sur la base la plus durable: il n'inspira aucune confiance; tout son pouvoir fut anéanti.

A peine eut-on adopté ces arrangements, qu'un grand nombre de nobles demandèrent la restitution de leurs terres. Jean nomma des commissaires pour examiner leurs réclamations. Il rendit le château de Rochester à l'archevêché de Cantorbéry; il accorda le pardon de tous les délits commis depuis

le jour de Pâques précédent. Il reçut l'hommage des barons. Mais quelles alarmes ne conçut-il pas, lorsqu'ils lui refusèrent de certifier cet hommage par un écrit signé et scellé par eux, et qu'il les vit se réunir dans un tournoi solennel pour célébrer leurs succès.

Ce prince, qui aurait pu être adoré d'une nation reconnaissante et heureuse, va tomber de faute en faute, de crime en crime, de malheur en malheur. Impatient des bornes qu'on a mises à son autorité, chaque jour il s'irrite davantage contre ce qu'il appelle son esclavage: bien loin de renoncer aux projets, aux maximes, aux actes qui l'ont entouré de dangers, bien loin d'embrasser avec sincérité la charte, qui seule peut le sauver, il ne médite que le renversement de cette charte tutélaire, il ne pense qu'à recouvrer son sceptre ensanglanté.

Ses favoris, presque tous étrangers, ne lui parlent que de l'insolence des barons. Son ressentiment devient extrême; il jure de se venger. Mais aucune force ne lui reste, et sa haine impuissante n'en est que plus furieuse. Contraint néanmoins d'en cacher la violence, il devient sombre, taciturne; il erre seul : tous ses traits portent l'empreinte d'un chagrin profond; et, pendant que la justice divine lui fait ainsi subir la peine de sa cruelle tyrannie, il apprend un évènement qui reporte la terreur dans son âme.

Plusieurs barons ou autres vassaux puissants étaient bien éloignés d'être satisfaits d'une charte qui fortifiait le trône d'un monarque qu'ils détes-

taient et dont ils ne voulaient plus. Ils avaient pris les armes, ravagé plusieurs cantons, particulièrement dans le nord de l'Angleterre, maltraité les shérifs et les autres officiers chargés de la perception des revenus publics, brûlé les maisons qui appartenaient au roi, démoli les murs de ses parcs et coupé les arbres de ses forêts. Les évêques, effrayés, proposent au roi d'avoir une entrevue à Oxford avec les mécontents. Les barons insurgés s'y rendent avec des suites nombreuses; le roi y envoie des députés, et, ce qu'on a de la peine à croire, il déclare qu'il ne va pas lui-même à l'entrevue, parceque sa vie pourrait ne pas être en sûreté.

Les commissaires du roi se plaignent de la violation de la paix publique, de l'infraction des derniers arrangements, des outrages faits à la majesté royale. Ils conjurent les évêques de publier une sentence d'excommunication contre les auteurs des troubles publics.

Le roi cependant, plus perfide que jamais, avait à peine juré d'observer la grande charte, qu'il avait protesté secrètement contre cet acte solennel; il avait appelé au pape des résolutions prises dans le conseil commun, envoyé à Innocent III une copie de cette charte qu'il appelait une usurpation violente sur les droits de son suzerain *lord Paramont* de la Grande-Bretagne, et demandé au pontife suprême de l'absoudre de son serment et de lui permettre de rejeter, aussitôt qu'il le pourrait, le joug honteux qu'il venait de s'imposer.

Innocent III lit la charte avec indignation; il s'emporte contre l'audace des barons qui ont osé imposer un pareil acte à un vassal du siége apostolique, et prendre les armes contre leur souverain, devenu soldat de Jésus-Christ. Il jure que leur insolence ne demeurera pas impunie; il annule la charte; il relève le roi de son serment; il commande aux barons de renoncer à des priviléges extorqués; il fulmine contre eux une sentence d'excommunication, si ses ordres ne sont pas promptement exécutés.

L'archevêque de Cantorbéry déclare que le pape a été trompé, refuse de publier la bulle, et part pour aller à Rome justifier sa conduite et celle des barons.

Pandolfe et l'évêque de Rochester suspendent de ses fonctions l'archevêque de Cantorbéry et publient la bulle d'Innocent. L'excommunication ne produit presque aucun effet.

Jean, en protestant contre la charte et en appelant à un pontife étranger, avait en quelque sorte prononcé sa déchéance. Tant de dissimulation aliène de lui tous les Anglais. Les barons se préparent à la guerre, achètent des armes, rassemblent des munitions, fortifient leurs châteaux, et lèvent des troupes dans tous les comtés.

Jean ne voit plus que des ennemis dans la Grande-Bretagne; il a recours à la plus dangereuse des ressources: il fait partir des émissaires pour la France, les Pays-Bas et la Germanie; il fait promettre à tous les aventuriers qui voudront s'engager à com-

battre sous ses bannières, une part dans les biens des Anglais; et, pour imiter davantage Guillaume-le-Conquérant, il veut qu'on leur assure cette part par des actes authentiques. Désirant de se dérober cependant à la haine et au mépris dont l'accablaient ces Anglais qu'il voulait soumettre à son despotisme et dépouiller de leurs domaines, il s'était retiré dans l'île de Wight. Il y passa trois mois, au milieu de pêcheurs et de matelots.

L'archevêque Langton arrive à Rome, et trouve le pape inflexible. Innocent III confirme sa suspension. La nomination du frère de Langton à l'archevêché d'York est annulée. Le pape charge les députés du chapitre de cette métropole de nommer au siége vacant Walter de Grey, évêque de Worcester. Il lui accorde le *pallium*, ornement distinctif des archevêques; et, ce qui est remarquable et prouve l'énormité des revenus des archevêchés d'Angleterre, c'est que, suivant plusieurs historiens, malgré son désir d'augmenter le nombre de ses partisans dans la Grande-Bretagne, il ne donna ce *pallium* qu'en recevant une caution pour le paiement d'une taxe de dix mille livres sterling.

On publie dans l'abbaye de Saint-Albans la suspension de l'archevêque de Cantorbéry; on la notifie à toutes les cathédrales et à toutes les autres églises de l'Angleterre. On publie aussi une bulle du pape qui excommunie les chefs des insurgés, les désigne par leurs noms et leurs titres, et jette un interdit sur leurs terres et sur la ville de Londres.

Pendant ce temps, les envoyés du roi avaient réussi à enrôler, pour son service, un très grand nombre d'aventuriers. Un d'eux en avait rassemblé jusques à quarante mille. Une tempête furieuse détruisit sa flotte et engloutit ses soldats; mais malgré cette perte énorme, Jean parvient à réunir une armée d'Allemands, de Flamands et de Brabançons. Son courage se rallume; il ne craint pas de tenir la campagne; il assiège Rochester, il fait rompre les ponts, il garde les passages; il oblige Robert Fitz-Walter à retourner vers Londres sans avoir pu jeter du secours dans la ville assiégée.

En vain le gouverneur, Guillaume d'Albiney, se défend en héros, les machines militaires du roi ruinent les fortifications. Les provisions manquent aux assiégés; ils dévorent leurs chevaux: mais cette faible et triste ressource est bientôt épuisée, et Rochester se rend à discrétion.

Le roi avait perdu beaucoup de monde; il avait éprouvé une longue résistance; sa colère s'allume et réveille sa cruauté. Savari de Mauléon ne parvient qu'avec la plus grande peine, et en lui faisant redouter d'horribles représailles, à l'empêcher de faire passer au fil de l'épée la brave garnison. Jean envoie le gouverneur et les principaux officiers dans différents châteaux; il n'accorde la vie qu'aux arbalétriers; il fait pendre tous les simples soldats.

La prise de Rochester et la nouvelle bulle du pape consternent les confédérés; plusieurs des insurgés abandonnent leur parti et embrassent celui

du monarque. Jean laisse une armée sous les ordres du comte de Salisbury et de Falcasius de Bréant, et marche vers le nord de l'Angleterre.

Salisbury et Bréant réduisent plusieurs châteaux, placent de nombreuses garnisons dans les environs de Londres, entrent en Essex, pillent les terres des barons.

Le roi arrive à Nottingham, portant partout le fer et le feu. Les mercenaires étrangers commettent les plus horribles cruautés. Les nobles du comté d'York, désespérés de tant de ravages, abandonnent leurs domaines aux féroces étrangers et se retirent en Écosse.

Le jeune Alexandre II, à peine âgé de dix-huit ans, et fils de Guillaume dit le Lion, régnait dans ce royaume de braves. Les nobles d'York rejettent le souverain qui les dévoue à la mort; ils rendent hommage à Alexandre, qui déjà avait fait une irruption dans le Northumberland, et y avait reçu la foi de la noblesse indignée contre Jean. Le monarque, ou plutôt le tyran de l'Angleterre, étend la destruction au-delà de la Tyne; il réduit en cendres Morpeth et plusieurs autres villes du Northumberland ou des comtés voisins. Digne chef de brigands sanguinaires, il leur donne l'exemple de tous les crimes qu'il commande: on le voit mettre le feu, de sa propre main, aux maisons dans lesquelles vient de s'arrêter un instant sa barbarie fatiguée et non assouvie.

Lorsque les comtés septentrionaux ne sont plus couverts que de sang, de cendres et de décombres,

il va porter l'orage dévastateur vers le pays de Galles.

(1216) La fureur de la vengeance transporte les barons; ils ne prennent conseil que de leur désespoir: ils envoient des députés au roi de France; ils lui offrent pour son fils Louis la couronne d'Angleterre; ils le conjurent de ne pas les refuser.

Philippe-Auguste accepte la proposition des barons; il en reçoit vingt-cinq otages. Il ordonne d'immenses préparatifs dans tous les ports de la France, et fait partir un détachement de sept mille hommes, commandé par Gilles de Melun. Les Français détruisent une flotte de pirates qui bloquaient la Tamise, arrivent à Londres, et, réunis aux insurgés, forcent le roi Jean à renoncer à l'attaque de la capitale et à se retirer vers les cinq Ports.

Le pape, qui ne peut pas espérer de trouver dans Louis la même soumission ou plutôt la même bassesse que dans le roi Jean, se hâte d'envoyer à Philippe-Auguste un légat, nommé Gualo: il défend au roi de France et à son fils de rien entreprendre contre l'Angleterre, qui fait partie du patrimoine de saint Pierre. Philippe ordonne qu'on continue de travailler à l'armement. Une flotte de sept cents petits vaisseaux est réunie: Louis met à la voile et descend à Sandwich. Jean, qui était à Douvres, se retire à Winchester. Le légat Gualo quitte la France, où il n'a pu réussir à faire redouter les menaces du pape, va joindre le roi Jean, et, du milieu de son camp, excommunie le prince Louis,

tous ceux qui défendent sa cause, et particulièrement le clergé de Londres et l'archevêque Langton qui l'avait engagé à célébrer les offices divins, malgré l'interdit jeté sur cette ville par le pontife de Rome, et publié par un abbé d'Abingdon. Voilà donc une guerre entreprise pour des intérêts purement temporels, et métamorphosée en guerre de religion. Tels devaient être les fruits déplorables d'un mélange aussi bizarre que sacrilége, d'idées justes, de sentiments pieux, de maximes sacrées, avec des prétentions inventées par l'ambition de Rome, soutenues par l'audace, adoptées par l'ignorance, et maintenues par la superstition.

Louis déclare à ses amis et à ses ennemis qu'il ne vient en Angleterre qu'appelé par un grand peuple accablé sous la tyrannie de l'assassin de son souverain et de l'usurpateur de son trône; il rappelle aussi que sa femme, Blanche de Castille, est petite-fille de Henri II; et, paraissant peu effrayé de l'excommunication du légat, il s'avance vers Londres et s'empare de Rochester.

Il arrive dans la capitale: il jure de laisser à chaque Anglais ses domaines, de rétablir les priviléges de la nation, de se conformer à la grande charte donnée et violée par Jean; et les barons, ainsi que les bourgeois, lui rendent hommage et lui prêtent serment de fidélité. Il exerce l'autorité souveraine sous le nom de fils aîné du roi de France; il nomme Langton son grand chancelier: il accorde des terres et des honneurs; il les confirme par des chartes. Le nombre de ses partisans augmente

chaque jour. Les Flamands, et tous les autres vassaux de la couronne de France, ne veulent pas porter les armes contre leur suzerain, et quittent le service de Jean. Ce prince, ne pouvant plus tenir la campagne devant Louis, met des garnisons dans ses forteresses, et se retire vers Bristol et Glocester. Louis soumet par lui-même ou par ses lieutenants tous ceux qui résistent encore dans les comtés d'Essex, de Suffolk, de Sussex, de Dorset: il entre dans Winchester; il apprend que Jean vient d'être abandonné par les comtes de Waren, de Salisbury, d'Arundel, d'Albemarle et d'Oxford, convoque à Londres une assemblée générale, y voit arriver Alexandre III, roi d'Écosse, et y reçoit le serment de ce prince pour ceux de ses domaines qui relèvent de la couronne d'Angleterre, ainsi que l'hommage des prélats, des chevaliers et des nobles de la Grande-Bretagne.

Cependant le comte de Pembroke, le comte de Chester et Foulques de Bréant, combattent encore avec succès pour le fils de Henri II. Les cinq Ports lui sont restés fidèles; ils équipent une flotte, s'emparent d'un renfort considérable envoyé à Louis, coupent toute communication par mer avec la ville de Londres, et montrent que des vaisseaux sont le véritable rempart des îles.

La forteresse de Douvres avait aussi résisté à la puissance de Louis: Hubert de Burgh, son vaillant gouverneur, ne cesse de faire des courses et de ravager les terres des barons insurgés. Louis vient investir lui-même cette place forte; Hubert la dé-

fend avec un courage héroïque. Le prince est repoussé avec perte dans plusieurs attaques: à chaque instant il faut qu'il se défende contre de terribles sorties. Rien ne peut diminuer l'activité du gouverneur, qui voit toujours dans le roi Jean le souverain auquel il doit être fidèle, et dans Louis un étranger armé contre sa patrie: ni les promesses ni les menaces ne peuvent affaiblir sa valeureuse constance. Les troupes de Louis font prisonnier Thomas de Burgh, frère du brave gouverneur. Louis le fait conduire sous les remparts de Douvres; on le montre à Hubert: le prince lui fait dire que s'il ne se rend pas à l'instant, la tête de son frère va tomber. Hubert frémit; mais «rien ne pourra, ré-»pondit-il, le rendre traître à sa patrie.» Louis, digne prince français, digne fils de Philippe-Auguste, admire la vertu d'Hubert et épargne la vie de son frère.

Mais quelles fautes vont susciter contre Louis des orages menaçants! Il n'admet presque aucun Anglais dans ses conseils; sa confiance et presque toutes les faveurs sont accordées à ses compatriotes ou à d'autres étrangers qui, dans une sorte de démence, traitent avec arrogance et même avec mépris ceux qui ont donné à Louis la couronne d'Angleterre. L'amour-propre humilié devient bientôt l'ennemi le plus dangereux. Les fiers barons commencent à se repentir d'avoir placé sur le trône de la Grande-Bretagne le fils de Philippe; le comte de Salisbury, Guillaume Mareschal, Walter Beauchamp, et plusieurs autres lords, quittent ses dra-

peaux. On répand les bruits les plus propres, non seulement à lui ravir l'affection des Anglais, mais encore à exciter leur haine. Le vicomte de Melun, l'un de ses principaux confidents, tombe dangereusement malade; il meurt après très peu de jours. Les mécontents se hâtent de raconter qu'il a désiré de voir dans son lit de mort quelques uns des barons; ils rapportent ses paroles suprêmes : « Je » ne puis mourir en paix, a-t-il dit, sans décharger » ma conscience et vous découvrir un terrible se- » cret. Louis ne regarde les seigneurs qui ont com- » battu pour lui que comme des traîtres infidèles à » leur légitime souverain; il ne veut avoir aucune » confiance en eux; il a résolu de les punir, de leur » ravir tout pouvoir, de les dépouiller de leurs » biens. » Les malveillants, secondés par les partisans de Jean, accueillent ou veulent paraître accueillir ces bruits absurdes : les méfiants y croient; les esprits s'échauffent. Les barons les plus irrités communiquent leurs craintes et leur indignation à leurs amis, à leurs confédérés : on s'exhorte à se tenir sur ses gardes, à saisir la première occasion de se détacher d'un prince ingrat et perfide. Un grand nombre de barons pensent à se réconcilier avec Jean : plus de quarante de ces grands vassaux, suivant les historiens anglais, lui font savoir qu'ils sont prêts à le reconnaître de nouveau.

Ce prince assemble une armée auprès de Lynne, et, dans l'espérance d'être joint par ceux que la conduite de Louis et l'insolence de ses courtisans ont aliénés, il se résout à s'approcher de la capi-

tale et à tenter le sort des combats. Il traverse le comté de Norfolk et celui de Lincoln; il veut passer dans des endroits marécageux et inondés par la mer lorsqu'elle est haute : il calcule mal sa marche; il s'engage imprudemment dans ces terres fangeuses et noyées. Il est surpris par une grande marée; il s'est avancé trop avant pour sauver son armée; il perd la plus grande partie de ses soldats, son bagage, son trésor et les joyaux de la couronne : il échappe avec peine au danger. Il se rend dans l'abbaye de Swinestead; il ne peut résister au chagrin profond qu'il éprouve. Une fièvre violente le saisit; on le transporte dans une litière au château de Scaford, et de là à Newark, où il meurt. Son corps, porté dans la cathédrale de Worcester, est déposé entre le tombeau de saint Oswald et celui de saint Walstan.

Henri, son fils aîné, n'avait encore que dix ans. La nation anglaise détestait la mémoire de Jean; elle redoutait l'armée d'étrangers mercenaires que ce roi haï et méprisé avait attirée en Angleterre, et dont lui-même soupçonnait souvent la fidélité. Mais Louis avait mécontenté les Anglais : ils le regardaient comme ennemi de leurs personnes; ils le croyaient plein de mépris pour leurs usages; ils ne doutaient pas qu'il n'approuvât la hauteur insolente et les exactions des Français. Le peuple se plaignait hautement de l'arrogance des étrangers; les nobles n'avaient plus de confiance dans le fils de Philippe. La mort de Jean achève de déterminer le plus grand nombre de barons à renoncer au

prince qui n'était pas né dans leur île, et dont ils croyaient avoir tant à se plaindre.

Le comte de Pembroke convoque un parlement à Glocester; il lui présente le jeune Henri: « Voilà » nôtre roi, lui dit-il. Un enfant innocent ne doit » pas être chargé des fautes de son père. Pourquoi » écarter du trône une famille devenue anglaise, » et qui le possède depuis long-temps? pourquoi » vouloir le conserver à un étranger qui veut ré- » duire l'Angleterre en esclavage? Sa conduite des- » potique ne lui a-t-elle pas fait perdre tous les droits » que vous lui aviez donnés? Ah! qu'il quitte un » royaume qu'il est si peu propre à gouverner. »

Tous les membres de l'assemblée s'écrient: « Que » Henri soit notre roi! » Les évêques de Bath et de Winchester le couronnent dans la cathédrale; en l'absence du primat, le légat assiste à la cérémonie. La couronne royale avait été perdue dans les marais inondés par la haute mer, où le roi Jean avait failli à périr: on se sert d'un fil d'or à la place du diadème. Le jeune monarque prête le serment ordinaire des souverains de l'Angleterre. Le légat exige que le nouveau roi rende hommage au siége de Rome; les barons présents n'osent pas s'y opposer; ils jurent fidélité à Henri; ils confient la personne du prince au comte de Pembroke, et le nomment régent du royaume.

Ce vassal puissant jouissait d'une grande réputation; tout le monde savait combien il était loyal, plein d'honneur, sage, prudent, habile: on se confiait à sa foi.

Il s'empresse de notifier le couronnement de Henri à tous les barons et à toutes les villes de la Grande-Bretagne; il assure une amnistie absolue à tous ceux qui abandonneraient le parti de Louis. Les promesses d'un homme aussi vénéré produisent l'impression la plus forte sur un grand nombre des confédérés, qui avaient appelé le fils de Philippe.

Louis cependant sort de Londres, et s'empare du château d'Hertford. Le gouvernement de cette place était regardé comme un droit héréditaire de Robert Fitz-Walter: Louis le donne à un Français, et compose d'étrangers la garnison de cette forteresse. Les Anglais s'irritent de plus en plus; on croit plus que jamais aux bruits répandus par les ennemis de Louis: les barons ne doutent pas que le fils de Philippe ne les voie comme des traîtres, auxquels il ne doit confier aucun poste important.

Louis imagine de recevoir de nouveau l'hommage des barons. Le légat assemble un concile ou synode à Bristol, et excommunie de nouveau le prince français. Une trève est accordée entre les deux partis. Louis tient un parlement à Oxford; le régent en convoque un autre à Cambridge. Le fils de Philippe consent à une prolongation de la trève, et va se concerter à Paris avec le roi son père.

Il revient dans la Grande-Bretagne; quelques uns de ses vaisseaux sont détruits par une flotte que les cinq Ports ont mise en mer. Le fils de Philippe-Auguste s'irrite dans cet échec, et rejetant tout ce

que la politique et l'humanité lui prescrivent, fait brûler l'un des cinq Ports, celui de Sandwich.

Quelque courte qu'eût été son absence, le régent en avait profité pour augmenter le nombre des partisans et des soldats de Henri.

(1217) Dès que la trève est expirée, il ordonne au comte de Chester d'assiéger Montsorel, dans le comté de Leicester. Louis donne au comte de Perche le commandement de vingt mille hommes, et l'envoie secourir Montsorel; le comte de Chester se retire à son approche. Le comte du Perche investit le château de Lincoln. Cette forteresse est trop importante pour que le comte de Pembroke ne se hâte pas de la secourir; il assemble ses troupes aussi secrètement qu'il le peut, et arrive à Newark, à quelques milles de Lincoln, sans que les assiégeants aient été informés de sa marche. Le comte du Perche, averti enfin de l'arrivée du régent, aurait dû pour seconder la brillante valeur française, et se servir avec avantage de sa nombreuse cavalerie, aller au-devant de Pembroke, et lui livrer bataille. Il fait une faute bien funeste aux intérêts du fils de Philippe; il reste dans la ville, déclarée depuis long-temps pour les confédérés, en fortifie les remparts, ne peut pas croire que le régent puisse les franchir, et continue le siége du château. Le régent passe en revue son armée; le légat qui l'avait suivi harangue les soldats, les remplit d'enthousiasme, leur donne une absolution générale, promet le ciel à tous ceux qui périront les armes à la main, et bénit avec solennité leurs glaives et

leurs enseignes. Pembroke, comme assuré de vaincre, approche avec audace de Lincoln, fait entrer un corps d'élite dans le château par une poterne, et donne l'assaut à une des portes de la ville. Dans le même temps et par ses ordres, Foulques de Bréant sort du château, et se jette avec furie sur les assiégeants; les Français et leurs alliés se battent avec le plus grand courage; mais la double attaque à laquelle ils ne s'étaient pas attendus porte le désordre dans leurs rangs : embarrassés dans des rues étroites, et chargés de tous les côtés, ils ne peuvent que vendre chèrement leur vie. Le comte du Perche fait des efforts admirables pour disputer la victoire; mais voyant que toute la bravoure de ses soldats et des Anglais fidèles à Louis est inutile, il ne veut pas survivre à son malheur, se précipite sur les épées ennemies, et meurt glorieusement. Le comte de Winchester, celui d'Hereford, Gilbert de Roux, Robert Fitz-Walter, quatre cents chevaliers anglais, et un grand nombre d'écuyers et de soldats de la Grande-Bretagne, sont faits prisonniers. La haine que l'on a pour les Français étouffe tous les sentiments généreux; ils sont taillés en pièces; la ville qui avait embrassé leur parti est livrée au pillage, et le légat déclare qu'il abandonne au vainqueur, comme excommuniés, tous les prêtres et tous les clercs de cette cité infortunée.

Louis apprend la funeste défaite de ses troupes, lève le siége de Douvres, qu'il avait recommencé, va à Londres, et réclame de son père les secours les plus prompts. Sa femme, Blanche de Castille,

presse le départ de nouvelles troupes françaises. On équipe une flotte pour les transporter en Angleterre; elle est battue par celle des Cinq-Ports: plusieurs bâtiments français sont pris ou coulés à fond. Louis est bloqué dans Londres par l'armée victorieuse du régent; les peuples de la Grande-Bretagne manifestent plus haut que jamais leur vif mécontentement. Le fils de Philippe reconnaît, mais trop tard, combien les Français qu'il avait amenés avec lui ont nui à ses intérêts: il voit que sa cause est désespérée; il propose un arrangement à Pembroke; mais il le demande digne de lui; il ne veut adopter aucune convention qu'en comprenant dans un traité honorable tous les Anglais qui ont voulu l'avoir pour roi; il déclare qu'il ne se séparera jamais de ceux qui lui ont été fidèles. Pembroke ne veut, ni attirer toutes les forces de Philippe-Auguste dans la Grande-Bretagne, ni forcer les barons et les autres Anglais qui n'ont pas quitté les drapeaux du prince français à continuer une guerre civile qui n'a fait éprouver que trop de calamités à sa patrie; il s'empresse d'accepter les propositions de Louis. Les conférences sont courtes, et l'on conclut le traité suivant.

Tous les partisans de Louis seront rétablis ou maintenus dans les droits et les possessions dont ils jouissaient avant les troubles. Les anciens priviléges de la ville de Londres seront conservés; le roi d'Écosse et le prince de Galles rendront ce qu'ils ont pris pendant la guerre, et recouvreront ce qu'ils ont perdu; on mettra en liberté tous les

prisonniers faits depuis l'arrivée de Louis; des commissaires règleront le prix de la rançon, ou l'échange des autres; les otages livrés à Louis seront libres, et on paiera à ce prince les sommes convenues à ce sujet; tous les Anglais qui avaient pris les armes ou s'étaient déclarés contre le roi Jean prêteront serment de fidélité au roi Henri; Louis rendra au jeune monarque toutes les places, toutes les villes, tous les châteaux et toutes les îles qu'il tient en Angleterre.

Le légat ratifie le traité au nom du pape, lève l'excommunication lancée contre Louis et ses partisans, leur donne une absolution entière, et le prince français revient auprès de son père.

Le jeune Henri fut reçu avec pompe dans sa capitale. Il jure de maintenir tous les priviléges de la nation.

Les ecclésiastiques recouvrèrent tous les fiefs qu'ils avaient possédés; mais ils n'avaient été compris dans le traité que pour cette restitution. Les censures de Rome pesaient toujours sur eux; le pape ne pouvait leur pardonner ce qu'il appelait leur rébellion à son autorité. Le légat suspendit de leurs fonctions tous ceux qui ne s'étaient pas conformés à l'interdit, les dépouilla de leurs bénéfices ou les obligea à racheter leur désobéissance par de grosses sommes d'argent; et le comte de Pembroke, malgré sa sagesse et sa fermeté, enveloppé dans les préjugés superstitieux qui dominaient avec tant de force sur les esprits, non seulement n'osa pas défendre des Anglais persécutés

par un pouvoir usurpateur, mais encore se crut obligé, pour ne pas attirer de nouveaux malheurs sur l'Angleterre, d'ordonner à tous les membres du clergé dont l'excommunication ne serait pas levée, de sortir du royaume, sous peine de prison.

(1218) Combien il se montra plus digne de l'affection de ses compatriotes, en prescrivant aux magistrats du royaume d'exécuter la grande charte et de punir tous ceux qui refuseraient de s'y conformer!

Il jugea aussi convenable, ainsi que l'évêque de Winchester et tous les membres du conseil du monarque, de faire sacrer une seconde fois Henri et de le faire couronner avec l'assentiment d'une assemblée générale bien plus nombreuse que celle qui avait assisté au premier couronnement du jeune prince. Cette nouvelle et solennelle consécration fut faite par le primat, archevêque de Cantorbéry, qui était de retour en Angleterre (1220).

Louis cependant, de retour en France, alla continuer la guerre contre le comte de Toulouse et les Albigeois. Nous avons vu Marmande obligée de se rendre à discrétion à ce prince (1219). On est révolté, en lisant dans l'histoire qu'un ministre de la religion de Jésus, un évêque de Saintes, ne rougit pas de conseiller à Louis de faire passer la garnison au fil de l'épée. Tant de barbarie irrite le duc de Bretagne et le comte de Saint-Pol; le cœur de Louis la rejeta avec indignation: la garnison sortit de la place. Mais à quel degré un horrible fanatisme ne peut-il pas avilir les plus nobles courages

et infecter de ses noirs poisons les âmes les plus généreuses! Malgré tous les efforts de Louis et de ses lieutenants, les soldats égarés massacrèrent les habitants de Marmande.

Le siége de Toulouse fut de nouveau formé; mais les croisés le levèrent une seconde fois, et le comte Raymond VI recouvra quelque temps après une partie de ses états.

Vers le même temps l'Angleterre avait perdu son sage et valeureux régent, le comte de Pembroke. On nomma pour le remplacer l'évêque de Winchester, et cet Hubert de Burgh qui avait si vaillamment défendu le château de Douvres, et que l'on fit grand justicier du royaume.

(1220) Le roi posa la première pierre de l'église de Westminster; et le primat, voulant rendre un hommage solennel à la mémoire de son prédécesseur Thomas Becket, fit ôter de la tombe le corps de cet archevêque, le fit placer dans une châsse d'or ornée de pierreries, et le présenta ainsi aux hommages du roi, du légat, des prélats, des barons, des nobles et d'un nombre immense d'Anglais et d'étrangers.

(1221) Mais il en est des grands mouvements qui agitent les nations comme des grandes commotions qui font trembler la terre: de nouvelles secousses troublent presque toujours le calme qui succède aux profonds et terribles ébranlements du globe. Le steward ou intendant de l'abbé de Westminster avait, dans une fête publique, fait attaquer les habitants de Londres par des villageois

qu'il avait rassemblés. Plusieurs Londonnais avaient été blessés. Les habitants de la capitale coururent aux armes; leur juge maire fit de vains efforts pour les apaiser. Un de leurs concitoyens, nommé Constantin Fitz-Arnulph, ancien partisan de Louis et des barons confédérés, homme riche, audacieux et chéri du peuple, harangua les Londonnais, enflamma leur ressentiment, leur offrit de se mettre à leur tête et d'aller raser les maisons de l'abbé de Westminster et de son intendant. On le suivit en foule; on fit retentir les airs du cri de guerre de Louis, *Montjoie! Saint-Denys!* On alla à l'abbaye : les maisons de l'abbé et du steward furent démolies, et les vainqueurs rentrèrent en triomphe dans la capitale.

Hubert de Burgh, le grand justicier, se renferma dans la Tour avec un corps de troupes; il manda le chef des insurgés. Constantin parut devant lui avec hardiesse, se défendit avec fermeté; mais malgré l'offre qu'il fit de quinze mille marcs d'argent pour sauver sa vie, Hubert le fit pendre avec deux des autres principaux chefs du tumulte. Plusieurs citoyens de Londres que l'on avait remarqués dans l'insurrection eurent les pieds et les mains coupés; les magistrats de Londres furent destitués, et remplacés par la seule autorité royale.

Ces actes sévères et si impolitiques d'un pouvoir arbitraire excitèrent une rumeur générale. Les punitions n'avaient été infligées que par l'ordre d'Hubert; on avait violé et la grande charte, si chère aux barons et à tous les autres Anglais, et

toutes les formes des jugements et toutes les précautions prescrites pour la sûreté de l'innocence, et toutes les règles tutélaires établies par les lois. Louis de France s'en plaignit comme d'une infraction au traité de paix. La sagesse, depuis la mort du comte de Pembroke, ne présidait plus aux délibérations du conseil de Henri III. L'esprit militaire d'Hubert dominait : on y tendait au despotisme, on y réclamait le pouvoir absolu. Aveuglés par leur ambition, les courtisans ne voyaient pas l'abîme dans lequel ils entraînaient leur roi. Une assemblée générale fut tenue à Oxford. On demanda avec force l'exécution de la grande charte; on rappela au roi qu'il avait juré solennellement de s'y conformer. Un aveugle courtisan osa répondre qu'on ne pouvait réclamer l'exécution d'une charte arrachée par la violence. L'archevêque de Cantorbéry, dont l'inauguration des reliques de Thomas Becket aurait seule montré le caractère, exposa avec énergie tous les dangers dans lesquels le roi allait être précipité s'il résistait à la voix de la nation. Sa fermeté sauva le monarque. Henri, quoique âgé seulement de seize ans, fut frappé des paroles du primat, adopta son avis, promit de faire observer la grande charte avec fidélité, fit publier les ordres nécessaires pour l'exécution de tous les articles de cette loi fondamentale qui seule pouvait le maintenir sur le trône, et le parlement, satisfait, accorda à Henri un subside très considérable pour secourir les chrétiens de l'Orient.

(1222) D'horribles tempêtes physiques marquèrent la fin de cette année et le commencement de la suivante. Non seulement des vents furieux et de très grandes averses tombèrent sur cette île de la Grande-Bretagne couverte de tant de bois, de marais et de terres incultes et à demi noyées, mais encore, malgré la saison, de violents orages électriques régnèrent dans les airs; le tonnerre fit entendre de forts et fréquents roulements; les campagnes furent ravagées par les torrents, les semences détruites, les arbres déracinés, des maisons, des châteaux et même des édifices renversés, et un grand nombre d'hommes et d'animaux privés de la vie.

(1223) Cependant, dans le mois de juillet qui suivit ces désastres, la France perdit Philippe-Auguste. Il mourut à Mantes, et fut enterré à Saint-Denys, où, suivant Félibien, le légat du pape et l'archevêque de Reims officièrent ensemble pour les funérailles royales, et célébrèrent en même temps la grand'messe à deux autels différents. Il avait gouverné la France pendant quarante-trois ans; il laissa de grands monuments de ce règne long et glorieux : il avait recouvré la Picardie et l'Artois; il avait réuni à la couronne la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, le comté de Châtellerault, celui d'Auvergne, un grand nombre de villes ou de châteaux du Berry et d'autres provinces. Il avait donné ainsi à la puissance royale cette supériorité si nécessaire pour préserver sa nation des vexations et de la tyrannie des

seigneurs féodaux; il avait mis de l'ordre dans le dédale des règles ou plutôt des caprices de la force, auxquels on donnait le nom de droits de la féodalité; il avait promulgué des lois touchant les fiefs, les prérogatives des seigneurs, les obligations des vassaux. Récompensant avec générosité les inventeurs des machines de guerre destinées à défendre ou attaquer les villes, il avait fortifié avec soin les places destinées à protéger ses états. On avait formé par ses ordres une troupe d'élite dont le chef portait le nom de roi, et dont les soldats, nommés *ribauds*, se distinguèrent long-temps par leur discipline. La tactique militaire avait fait quelques progrès par ses soins et son habileté.

Indépendamment du mur de clôture qu'il avait fait élever autour du faubourg du nord et du faubourg méridional de Paris, il avait construit de grandes halles dans cette capitale; il avait entouré de galeries couvertes le grand cimetière nommé des Innocents; il avait voulu donner des abris à ceux qui, dans leur douleur, venaient répandre des larmes, et adresser au ciel de tendres vœux, à la vue des tombes qui renfermaient ce qu'ils avaient le plus aimé. A sa voix un palais s'était élevé auprès de la grosse tour de Louvre; il avait favorisé et accéléré la construction de la belle cathédrale de Notre-Dame. Un prévôt avait été établi pour diriger la police de la première ville de son royaume; et pour montrer son affection pour cette cité, il avait statué, même avant son départ pour la Terre-Sainte, que les armoiries de Paris présen-

teraient l'azur et les fleurs de lis d'or qui composaient celles des rois de France, au-dessus du vaisseau d'argent destiné à désigner le grand commerce qu'il avait fait et qu'il faisait encore par la Seine et par l'Océan.

La gloire des écoles arabes établies en Espagne, et celle de l'école de Salerne, que les disciples de saint Benoît avaient fait fleurir avec tant d'avantage, et qui, réunie à celle du Mont-Cassin, rivalisait si heureusement avec ces écoles musulmanes de la péninsule espagnole, avaient répandu dans toute l'Europe le goût des sciences et la plus noble émulation.

A leur exemple, et depuis un grand nombre d'années, des hommes savants et studieux s'étaient réunis à Paris pour y cultiver et enseigner toutes les branches des connaissances humaines qui étaient connues à cette époque. Ils avaient créé cette université qui devait devenir si fameuse, et répandre tant de lumières. Philippe-Auguste avait un esprit trop élevé pour ne pas prévoir tous les bienfaits de cette institution. Il l'avait protégée, secondée, aimée, et, suivant l'esprit du temps, dotée de très grands priviléges. C'est pendant le règne de ce prince qu'Alexandre de Paris avait composé en vers de douze syllabes, nommés depuis *alexandrins*, un poëme en l'honneur d'Alexandre, le conquérant de l'Égypte et de l'Asie occidentale, ou plutôt de Philippe-Auguste, le héros des Français de cette époque. C'est aussi sous ses auspices, par ses soins et sa munificence, qu'on avait vu

fonder, sous le nom de léproseries et de maladreries, des hôpitaux consacrés à ceux qui souffraient de la lèpre, cette maladie terrible apportée par les croisés des contrées orientales. La postérité reconnaissante a placé Philippe-Auguste au rang des plus grands rois qui aient gouverné la France.

Mais ce qui suffirait pour immortaliser l'époque de son règne, c'est l'emploi de la boussole, de cet instrument qui devait diriger de hardis navigateurs sur tant de mers inconnues, donner à l'homme l'empire de l'Océan, découvrir à ses yeux un monde nouveau, lier par le commerce toutes les contrées du globe, et imprimer un mouvement si rapide aux progrès de la civilisation. Il paraît que cette boussole, connue depuis si long-temps à la Chine, et dans d'autres contrées orientales, n'a été inventée, portée ou du moins remarquée, et employée en Europe, que vers la fin du douzième siècle. On la nommait *marinette*, à cause de l'usage que les marins en faisaient; et d'après quelques auteurs du temps, et particulièrement d'après un roman écrit vers l'an 1200, et composé par Guyot de Provins, il semblerait que cet instrument a consisté, dans le premier temps où l'on s'en est servi, en une aiguille de fer ou d'acier, qu'on aimantait par le moyen d'une *pierre noire*, d'un aimant naturel, et qui pouvant flotter et se mouvoir librement sur la surface de l'eau d'un vase, par le moyen de corps légers auxquels on l'attachait, se tournait et restait dirigée vers le nord, ou plutôt vers le pôle magnétique encore inconnu.

Mais, malgré les efforts de Philippe et des hommes éclairés de son temps, combien les peuples étaient encore enveloppés d'épaisses ténèbres!

De ridicules et grossières solennités étaient recherchées; on célébrait des fêtes que, dans des temps plus éclairés, on aurait regardées comme des sacriléges : on accourait dans les églises à la *fête de l'âne* et à *celle des fous*. Dans la première, chaque antienne de l'office était terminée par l'imitation du braiment de l'âne, et pendant la seconde, les ministres inférieurs du temple, les chantres et les enfants employés au service des autels parodiaient burlesquement les cérémonies les plus sacrées, et jusque dans le sanctuaire accompagnaient par des chansons indécentes leur danse des plus lascives.

Louis VIII succéda à son père Philippe-Auguste. Sa valeur le fit surnommer le Lion. Il fut le premier roi de France, de la troisième race, qui n'eût pas été sacré sous les yeux de son père. On le sacra et on le couronna à Reims. Il était aimé, et la mémoire de Philippe-Auguste était chère au peuple français. Lorsqu'il revint à Paris après son couronnement, tous les habitants de la capitale sortirent au-devant de lui; les airs retentirent d'acclamations; des poëtes chantèrent des odes; des musiciens jouèrent de la vielle, du fifre, du psaltérion, de la harpe; le bruit du tambour se mêlait au son de ces instruments.

Le roi d'Angleterre, au lieu d'assister au sacre en qualité de duc de Guyenne et de pair de France,

fit sommer Louis VIII de lui rendre la Normandie. Louis, au lieu de lui répondre, publia l'arrêt rendu, sous le règne de son père, par la cour des pairs de France, et qui avait confisqué au profit de la couronne tous les fiefs relevant du roi des Français et possédés par le roi d'Angleterre (1223).

Henri III n'était pas assez tranquille sur le trône de la Grande-Bretagne pour s'occuper de cette publication. Hubert de Burgh, son grand justicier, et dont le caractère despotique s'aigrissait chaque jour, ne cessait d'augmenter le nombre des ennemis du jeune monarque. La grande autorité dont il jouissait ne pouvait le satisfaire. Il ne voulait pas se plier à recevoir les ordres de l'évêque de Winchester, véritable régent du royaume; il imagina de hâter la majorité du monarque; il obtint du pape une bulle qui déclara Henri majeur, et l'autorisa à prendre en main les rênes du gouvernement. Les barons refusèrent de reconnaître cette émancipation, formellement contraire aux lois du royaume, d'après lesquelles les rois n'étaient majeurs qu'à vingt et un ans. Hubert, trompé dans son attente, engagea le monarque à lui demander les forteresses confiées à ses soins; il lui remit la Tour de Londres et le château de Douvres. Plusieurs barons suivirent son exemple ainsi qu'il l'avait espéré; et dès que le jeune prince fut en possession de leurs forts, il rendit à Hubert le château de Douvres et la Tour de Londres.

Les barons, irrités de cette perfidie de Hubert, et ne pouvant supporter son insolence, s'éloignè-

rent de sa cour, et se retirèrent dans leurs maisons. On comptait parmi les mécontents le comte de Chester, celui d'Albemarle, Foulques de Briant, Robert de Vipont. Ils tinrent une assemblée à Leicester avec quelques autres barons; ils refusèrent d'assister à un parlement convoqué à Westminster. La crainte de l'excommunication dont le primat les menaça les contraignit à remettre au roi les châteaux de la couronne dont on leur avait donné la garde ou le gouvernement; mais ils conservèrent dans leurs cœurs un profond ressentiment contre le grand justicier.

Le roi de France cependant avait assemblé une armée aux environs de Tours, passé la Loire, pris Niort, Saint-Jean-d'Angely, La Rochelle, le Périgord et le Limosin : il menaçait de chasser entièrement les Anglais du continent. Le gouvernement de la Grande-Bretagne et les barons eux-mêmes ne virent que trop la nécessité de rassembler de grandes forces pour s'opposer aux armes victorieuses de Louis; mais le mécontentement de plusieurs grands vassaux l'emporta sur l'amour de la patrie. Guillaume d'Albemarle et Foulques de Briant levèrent des contributions sur les contrées voisines de leurs châteaux. Trois commissaires, délégués pour informer contre Foulques, le condamnèrent à payer cent livres sterling à ceux qu'il avait opprimés. Il envoya des soldats contre eux : deux s'échappèrent; mais le troisième, conduit au château de Bedfort, y fut traité avec indignité (1224).

Un parlement réuni à Northampton ordonna

de lever des troupes contre Foulques. On le somma de rendre Bedfort; il se retira dans le pays de Galles. Son frère resta dans le château, le défendit en désespéré, fut pris malgré son courage, pendu avec vingt-quatre chevaliers qui ne l'avaient pas abandonné, et le fort fut rasé. Foulques eut recours à la clémence du roi, qui lui accorda la vie.

Un autre parlement fut appelé à Westminster. Hubert de Burgh y parla vivement de la nécessité d'envoyer en France des troupes nombreuses; il demanda que les ecclésiastiques et les laïques payassent, pour cette expédition, le quinzième de la valeur de tous leurs mobiliers. L'assemblée l'accorda, à condition que le monarque ordonnât d'exécuter ponctuellement la grande charte. On envoya des commissaires dans les différents comtés; on les chargea de veiller à l'observation rigoureuse de toutes les dispositions de la loi fondamentale: et cette mesure fut si agréable à la nation, qui regardait la charte comme son palladium, que tout le monde paya avec joie le quinzième demandé. Les évêques excommunièrent tous ceux qui commettraient quelque fraude en levant cette taxe. Les cisterciens, ou religieux de Cîteaux, ajoutèrent à leur contingent un don gratuit de deux mille marcs; et les juifs firent un présent de cinq mille marcs au monarque conservateur de la charte si chérie du peuple.

Richard, frère du roi, et comte de Cornouailles, fut nommé général de l'armée qui allait partir pour le continent. Il mit à la voile avec une flotte de

trois cents bâtiments. Le comte de Salisbury et Philippe d'Albiney l'accompagnaient. Il débarqua à Bordeaux, où il fut joint par plusieurs volontaires; il mit le siége devant le château très fortifié de la Réole. Le comte de la Marche, général de l'armée française, s'avança pour le secourir. Richard, trop faible pour livrer une bataille, leva le siége, se retira au-delà de la Garonne, et ne put rien entreprendre d'important.

Pendant ce temps, le légat Othon arriva en Angleterre; il demanda qu'on convoquât une assemblée générale, malgré l'absence du roi, qui était malade à Marlborough. Il prononça une longue harangue devant le parlement, et au grand étonnement des membres de l'assemblée, il leur dit: « Le » saint-siége est accusé, depuis long-temps, d'ac» corder, pour de l'argent, les faveurs temporelles » et les grâces spirituelles; le devoir de tout bon » chrétien est de contribuer à ôter la cause de cette » imputation. Ce reproche ne vient que de l'extrême » indigence de l'église romaine. Secourez le siége » apostolique dans ses pressantes nécessités, mettez» le en état de distribuer ses indulgences généreu» sement et avec modération; accordez-lui deux » prébendes dans chaque cathédrale et deux cel» lules dans chaque monastère. » Ce singulier discours, rapporté dans tant d'historiens, scandalisa tous les membres de l'assemblée: ils ne daignèrent faire aucune réponse à Othon. Il s'en plaignit. On lui dit que l'absence du roi empêchait le parlement de délibérer sur sa proposition. Il demanda en vain

que la session fût continuée jusques à l'arrivée du monarque : l'assemblée se sépara.

Il fit alors un voyage dans le nord de l'Angleterre, et fatigua tant les églises, dans l'exercice des droits de légat, que le clergé s'en plaignit au pape. Othon fut rappelé; mais le pontife de Rome ordonna à l'archevêque de Cantorbéry de demander un nouveau parlement et une réponse à la proposition que son légat avait faite. Le roi, de l'avis des prélats, répondit que la demande du pape regardait toute la chrétienté, et qu'il se conformerait à cet égard à la conduite des rois ses voisins.

Henri cependant ne put continuer la guerre contre la France. Le pape avait défendu à tous les princes de la chrétienté de rien entreprendre contre les états de Louis VIII, qui commandait en personne la croisade prêchée au nom de l'église et avec tant de chaleur contre les Albigeois; et à cette époque aucun souverain de l'Europe n'aurait osé violer cette défense, tant la constance, l'audace, l'ignorance et l'erreur avaient élevé le pouvoir de Rome au-dessus des peuples et des rois. La Rome antique, victorieuse du monde, n'avait jamais été mieux obéie.

Dès le commencement de l'année 1224, Amauri de Montfort, fils et successeur du comte Simon, avait éprouvé tant de revers, en continuant la guerre contre le brave Raymond VII, fils de Raymond VI, comte de Toulouse, que, désespérant du succès de ses armes, il avait fait un traité avec Raymond et le comte de Foix. Il s'était ensuite retiré

dans l'Ile-de-France, et avait cédé à Louis VIII tous les droits qu'il croyait avoir encore sur les conquêtes des croisés, et que son père avait reçus du concile de Montpellier et du pape, qui, dans tant de circonstances, s'arrogeait le pouvoir de disposer des couronnes. Le légat du pontife de Rome confirme cette cession qu'Amauri renouvelle, et à laquelle adhère Gui de Montfort, oncle d'Amauri. Il excommunie Raymond VII; et le roi des Français, entraîné par l'esprit de son siècle, part à la tête d'une armée si nombreuse, qu'on a écrit qu'elle comprenait près de deux cent mille hommes.

Il va vers le Rhône, campe auprès d'Avignon, assiège la ville qui refuse de laisser passer ses troupes, s'en empare après trois mois, veut la châtier de la résistance qu'elle a osé lui opposer, et qui a tant retardé l'exécution de ses projets, en fait abattre les murs, combler les fossés, et démolir les trois cents maisons les plus élevées.

Il parcourt ensuite le Languedoc; et toutes les places devant lesquelles il se présente se soumettent à ses armes. Le jeune comte de Toulouse, en guerrier habile, lui oppose des mesures défensives plus terribles que des victoires. Partout où la grande armée de Louis doit passer, Raymond fait labourer les prés, ravager les champs, couper les arbres, détruire les magasins, brûler les subsistances, boucher les fontaines. Les croisés s'avancent comme dans un désert. La disette, la fatigue et la mauvaise qualité du peu d'aliments qu'ils peuvent se procurer font naître parmi eux des maladies

contagieuses, dont les effets deviennent chaque jour plus funestes. Le roi en est atteint, et y succombe à Montpensier, dans l'Auvergne. Ses courtisans, en le voyant étendu sur son lit de mort, rappellent ce que Philippe-Auguste leur avait dit plus d'une fois: « Les gens d'église engageront mon » fils à faire la guerre aux Albigeois; il ruinera sa » santé à cette expédition; il y mourra, et le » royaume demeurera entre les mains d'une femme » et d'un enfant. »

Réunissant la bonté à la valeur, il aurait pu devenir un grand roi, comme son père, s'il avait eu assez de caractère pour résister aux sollicitations du pape et aux insinuations du clergé.

Il avait donné *cent sous* à chacune des deux mille léproseries qui existaient en France, sous son règne.

Il avait voulu que Guérin, évêque de Senlis, siégeât comme chancelier parmi les pairs du royaume.

Ce fut aussi vers le règne de Louis VIII que la chevalerie brilla en France de son plus grand éclat. En rappelant quelques traits de cette institution, nous allons tracer en grande partie l'image des mœurs du siècle.

L'amour de Dieu et des dames était le premier devoir de la chevalerie. Dès que le fils d'un noble était sorti de l'enfance, on l'envoyait chez un grand vassal : il y était reçu comme page. On l'exerçait à monter à cheval, à chasser, à se servir de différentes armes; on lui apprenait les détails du service

de la table et de celui de la chambre. Rarement lui montrait-on à lire, encore moins à écrire; mais on lui recommandait de se rendre agréable aux dames et de les prévenir par les soins les plus attentifs et les plus respectueux. Les demoiselles recevaient ces soins avec bienveillance, mais avec modestie. Attachant un grand prix à préparer elles-mêmes, non seulement des gâteaux et des confitures, mais encore les onguents, les extraits, les baumes propres à guérir les blessures des guerriers, elles désiraient aussi d'exceller dans les travaux à l'aiguille; elles brodaient des tapis, des manteaux, des écharpes pour leurs pères, leurs frères et les jeunes pages.

A mesure que le jeune noble réussissait dans ses exercices, il devenait *damoiseau*, *varlet* et *écuyer*; il portait alors les différentes pièces de l'armure du chevalier auquel il était attaché, ses brassarts, ses gantelets, son heaume, son écu; il le revêtait de sa cuirasse, il plaçait le casque sur sa tête. Parvenu à être bachelier, qu'on a traduit par bas chevalier, il suivait au milieu des combats le chevalier, dont il brûlait d'imiter les brillants faits d'armes et d'égaler la haute valeur. Des cérémonies militaires et religieuses avaient marqué tous les degrés par lesquels il s'était élevé jusques au droit de verser son sang pour son Dieu, son roi, sa patrie, sa dame, le faible opprimé et l'innocence poursuivie: des cérémonies plus solennelles lui assuraient enfin ce titre de chevalier, désiré avec tant d'ardeur, et mérité par tant de constance. Il prenait le nom de

novice, veillait tout armé dans une église, assistait à de longues prières, entendait plusieurs sermons, toujours sous les yeux de prêtres attentifs à ses moindres gestes. Le jour de la réception arrivait: tous les parents, tous les amis du novice, tous les chevaliers des environs, étaient convoqués; ils le conduisaient au temple. Son habit était blanc comme la robe des néophytes et de ceux que l'on initiait dans les anciens mystères; le bouclier avec lequel il s'était déjà distingué était pendu à son cou; des dames, ou des demoiselles, attachaient sa cuirasse et toutes les pièces de son armure; on lui donnait des éperons dorés; le roi, ou le grand vassal, ou le plus ancien des chevaliers, ou le plus illustre des guerriers présents, lui ceignait une épée qu'il prenait sur l'autel, et que l'évêque ou un prêtre avait bénie; il lui donnait, sur l'épaule, un léger coup de son glaive; il l'embrassait, et en lui donnant l'accolade, il lui disait: « *De par* » *Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denys*, » je vous fais chevalier. »

L'écuyer que le novice avait choisi lui amenait alors son cheval de bataille: le nouveau chevalier s'élançait sur son palefroi, agitait sa lance, faisait briller son épée, se dressait sur ses étriers, et imitait, sur son destrier, tous les mouvements d'un combat.

Parvenu ainsi à l'ordre de la chevalerie, il était reçu avec honneur dans tous les châteaux. Les dames et les demoiselles allaient au-devant de lui; elles détachaient elles-mêmes son armure, et leurs

soins affectueux, ainsi que la vive et respectueuse reconnaissance du brave, donnaient naissance, ou ajoutaient chaque jour un nouveau charme à la galanterie française.

Mais si le chevalier, si honoré, devenait coupable d'une trahison ou d'une honteuse lâcheté, son châtiment était terrible. Condamné par ses pairs, il était conduit sur un échafaud dressé au milieu d'une place publique: on brisait ses armes, on foulait aux pieds les débris de son épée, on effaçait de dessus son bouclier les signes de sa valeur, on attachait ce bouclier noirci à la queue d'une jument, on le traînait dans la boue; des hérauts proclamaient, d'une voix lugubre, le crime du chevalier félon; on l'accablait d'injures; on maudissait son nom; on versait de l'eau chaude sur sa tête, comme pour anéantir le noble caractère qu'il avait profané; on nouait une corde sous ses bras, on le tirait violemment de l'échafaud: placé sur une civière, et couvert d'un drap funèbre, il était porté à l'église, où les prêtres récitaient autour de lui les prières destinées pour les morts. S'il avait le malheur de survivre à tant de honte, il allait s'ensevelir dans un cloître.

Louis VIII s'était toujours honoré de ce titre de chevalier; il l'avait mérité par sa loyauté et par sa vaillance; il en avait rempli fidèlement tous les devoirs.

Quelque temps avant sa mort, il avait fait un testament. Louis, son fils aîné, devait avoir la couronne; il avait donné des apanages aux trois plus

jeunes : l'Artois à Robert, l'Anjou et le Maine à Charles, le Poitou et l'Auvergne à Alphonse. Blanche de Castille, sa femme, pour laquelle il avait autant d'estime que d'affection, devait être non seulement tutrice du roi mineur, mais encore régente du royaume. Cette princesse, si recommandable par ses vertus, la supériorité de son esprit, son habileté dans le gouvernement, sa haute prévoyance, prend en effet les rênes de l'empire. Son fils Louis IX n'a encore que douze ans, mais il annonce déjà ce beau caractère et ces qualités éminentes qui doivent le rendre l'objet de la vénération du monde. Il est sacré à Reims, dont le siége était vacant, par l'évêque de Soissons, premier suffragant de cette métropole. Plusieurs grands vassaux ne cherchant qu'un prétexte pour parvenir à l'indépendance, et croyant pouvoir, sous un monarque enfant, secouer facilement le joug de la souveraineté, n'assistent pas au sacre et ne négligent aucune manœuvre pour exciter des troubles. « Il ne convient pas, disent-ils, que le royaume de » France soit gouverné par une femme, et surtout » par une étrangère. » Les barons, ou vassaux, non seulement n'espèrent plus d'obtenir les domaines qui pourraient leur convenir, mais encore ils ne doutent pas que la régente ne veuille recouvrer ceux qu'ils ont usurpés. Ils se réunissent en grand nombre, concertent leur plan, et se disposent à s'armer contre la reine et son fils. Blanche a besoin de toute sa prudence et de toute sa fermeté, pour conjurer l'orage qui menace la France. Ray-

mond VII, comte de Toulouse, qui, par l'habileté de ses mesures, était parvenu à ruiner, sans combattre, l'armée de Louis VIII, continue avec ardeur la guerre qu'il avait déjà faite avec tant de succès. Mais la fortune l'abandonne, et il est battu par les troupes de la régente. Philippe de France, frère du feu roi, avait succédé dans les comtés de Boulogne et de Dammartin au comte Renaud, dont il avait épousé la fille, nommée Mahaud. Il avait disputé à la reine Blanche, sa belle-mère, la régence du royaume. La préférence donnée à la mère du jeune monarque l'avait vivement irrité. Désirant de se ménager l'alliance et les secours de l'Angleterre, il avait fait entourer de murs épais et de hautes tours le bourg de Calais, déjà rendu considérable par les heureux effets de la pêche du hareng. Bientôt il ne garde plus aucun ménagement; il apprend que le roi son neveu doit revenir d'Orléans à Paris avec la régente sa mère; il forme le projet de les enlever. Il se concerte avec plusieurs mécontents. Son secret est trahi par Thibaut, comte de Champagne, qui ressentait depuis long-temps pour Blanche une passion très tendre, que n'avait pu refroidir le refus qu'elle avait fait de sa main lorsque la mort de Louis VIII l'avait rendue veuve; la régente et son jeune fils parviennent à se renfermer dans Montlhéry, et les Parisiens, dont ils étaient chéris, accourent en armes et les ramènent triomphants dans la capitale.

(1229) Le comte de Toulouse, malheureux dans ses nouvelles tentatives, est obligé d'accepter la

paix que lui offre la régente. Il n'avait qu'une fille, nommée Jeanne: cette héritière de tous ses états avait déjà neuf ans. Il est arrêté par le traité qu'elle épousera Alphonse de France, frère du roi, et troisième fils de Louis VIII. Si Alphonse et sa femme meurent sans enfants, les états de Raymond devront être réunis à la couronne de France. La jeune princesse doit être amenée à la cour de la régente pour y être élevée sous ses yeux. Raymond s'engage d'ailleurs à faire compter cinq mille marcs d'argent en dédommagement des frais de la guerre, à payer une contribution annuelle, et à souffrir que ses villes les plus fortes soient démantelées.

Ce prince infortuné était venu à Paris : il se présente devant la grande porte de Notre-Dame; il est encore excommunié, il ne peut être admis dans le temple : il jure, dans le parvis, l'observation du traité qu'il vient de signer. On le dépouille ensuite de ses habits; on l'introduit dans l'église, en chemise et nu-pieds; on le conduit dans le sanctuaire. Le cardinal Saint-Ange, légat du siége de Rome, auquel Raymond avait cédé ses domaines de Provence, l'attendait à l'autel; il lui donne l'absolution. Le prince ne sort de Notre-Dame que pour aller se déclarer prisonnier dans le Louvre, jusques après l'exécution de plusieurs articles du traité. Sa captivité cesse après six semaines; et le jeune roi le reçoit chevalier dans une fête solennelle.

Jeanne est fiancée avec Alphonse. Raymond revient à Toulouse; il renouvelle ses promesses en présence du légat. L'envoyé de Rome tient un con-

cile dans la capitale de Raymond : le synode établit un tribunal que l'on nomme d'inquisition, et que l'on charge de la recherche des hérétiques. Raymond ne peut s'y opposer ; il ne peut rien pour la défense de ses malheureux sujets. On commence de tous côtés des procédures. On arrête un des principaux Albigeois : on le nommait Guillaume ; on l'avait surnommé le pape des hérétiques. Le tribunal le condamne à être brûlé vif, et personne n'ose réclamer contre cette barbarie.

Les insurgés cependant poursuivent leurs desseins ; et Philippe de France, comte de Boulogne, est un des plus actifs et des plus acharnés. Ils feignent néanmoins de n'en vouloir qu'à Thibaut, auquel Alix, reine de Chypre et fille du frère aîné du père de ce prince, dispute le comté de Champagne. Thibaut répond en vain aux prétentions de la reine de Chypre que le mariage de son oncle avec la mère d'Alix n'était pas légitime, et que ce même oncle a donné tous ses états à son frère puîné. Les confédérés, parmi lesquels on compte avec Philippe de France les comtes de Guines, de Saint-Pol et de Nevers, et que soutiennent Hugues IV, duc de Bourgogne, et le comte de Bar, entrent dans la Champagne et la ravagent. Les Champenois, qui n'aimaient pas Thibaut, livrent eux-mêmes ses places aux confédérés ; il se détermine à en brûler plusieurs pour empêcher ses ennemis de s'y fortifier. La régente prend sous sa protection royale le comte de Champagne, grand vassal de la couronne : elle arrive avec son fils à la tête de ses guerriers.

Le jeune roi montre déjà tout son courage : ayant fait sommer en vain les confédérés de mettre bas les armes, et d'attendre la décision de sa mère et la sienne, il les attaque, les bat, les pousse de poste en poste, et les poursuit jusque sur le territoire de Laignes dans le Tonnerrois.

Les confédérés cessent leurs attaques contre Thibaut : le roi et la régente prononcent en sa faveur. Il conserve le comté de Champagne ; mais il est obligé, après un long temps, d'assurer à la reine de Chypre, sa nièce, une pension de deux mille livres, et à lui en faire compter quarante mille. Le comte ne sait où trouver une somme aussi forte : Blanche lui achète pour cette somme les comtés de Blois, de Sancerre, de Châteaudun et de Chartres.

Après avoir exercé l'autorité suprême du suzerain, elle ajoute ainsi de nouveaux domaines à la couronne de son fils ; elle diminue le nombre ou le pouvoir de ces grands vassaux si redoutables au peuple et au monarque. Le système de Hugues-Capet s'étend, se perfectionne, et la civilisation va montrer de nouveaux progrès.

Pendant ces évènements le roi d'Angleterre, déclaré majeur, avait commencé l'exercice de la puissance royale par un acte dont les monastères et même toute la nation se plaignirent hautement : voulant réunir de nouvelles sommes dans son trésor, et n'osant pas les demander au parlement qui lui en avait déjà accordé de très considérables, il avait eu recours à un moyen qui avait réussi à son oncle Richard lorsque ce prince était revenu de la Pa-

lestine; il avait exigé de tous ceux qui avaient obtenu une charte particulière une taxe, sans laquelle cette charte devait être regardée comme nulle. On reprocha cette mesure, qui ébranlait la stabilité de toutes les concessions, au grand justicier, dont l'ascendant sur le roi était absolu : il inspira une plus grande haine. La mort du comte de Salisbury rendit le ministre encore plus odieux. Salisbury, fils naturel de Henri II, était chéri de la nation comme le soutien du peuple contre la tyrannie de Hubert: le grand justicier l'avait invité à un festin; Salisbury, à la sortie du repas, fut saisi d'une maladie qui l'entraîna dans la tombe. Le peuple, désolé de sa mort, accusa le grand justicier d'avoir empoisonné le protecteur des opprimés (1227).

Henri, inconstant, capricieux, et d'une intelligence bornée, devenait de plus en plus l'esclave couronné de Hubert de Burgh. Ce favori, ne voulant pas de rival, obtint du monarque un ordre qui renvoyait l'évêque de Winchester dans son diocèse: s'irritant d'ailleurs de tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à son despotisme, il persuada à Henri III qu'il devait régner avec une autorité absolue. Le roi, d'autant plus avide du pouvoir arbitraire qu'il était avare et incapable de régner, s'abandonna si complètement aux funestes conseils de son ministre, que non seulement il exigea, sous les prétextes les plus frivoles, des sommes considérables de la ville de Londres, de plusieurs autres villes et de presque tous les monastères, mais en-

core révoqua la grande charte qu'il avait juré si solennellement d'observer, et brava l'animadversion publique; au point de donner, comme grande et ostensible récompense, le comté de Kent à l'auteur exécré de cette fatale révocation.

Les barons ne respirèrent plus que vengeance contre Hubert. Richard, comte de Cornouailles et frère du monarque, revint de la Guyenne; il appela à la cour des pairs d'une ordonnance du roi, ou plutôt de Hubert, qui maintenait un Walleran dans la possession de quelques terres du comté de Cornouailles. Le favori conseilla au monarque de faire arrêter son frère: Henri hésita. Richard alla se réunir à Guillaume Mareschal, comte de Pembroke, aux comtes de Chester, de Glocester, d'Hereford, de Warwick, et à plusieurs autres barons rassemblés à Stamfort avec un nombre immense de nobles et de vassaux armés. Les confédérés publièrent un manifeste; ils demandèrent le maintien de la grande charte et le renvoi d'un ministre perfide.

Hubert fut intimidé. Le roi convoqua une assemblée générale à Northampton, promit de gouverner suivant les lois du royaume, ajouta à l'apanage de Richard, parvint à le détacher des barons; et les confédérés, n'ayant plus de chef, se séparèrent comme persuadés de la bonne foi du monarque.

La crainte de voir les barons relever leurs bannières suffit cependant pour empêcher Henri de se rendre aux invitations des grands vassaux de France ligués contre la mère de Louis IX, et qui, réunissant au crime de combattre contre leur mo-

narque et leur nation, celui d'appeler des forces étrangères dans leur patrie, le pressaient de venir sur le continent joindre ses guerriers à leurs hommes d'armes.

Langton, archevêque de Cantorbéry, était mort; les moines de saint Augustin avaient élu un religieux de leur couvent pour succéder à Langton. Le roi et les évêques suffragants de l'archevêché n'avaient pas voulu reconnaître ce choix: l'affaire avait été portée devant le pape. Le roi, sans consulter le parlement, fit offrir au pontife de Rome le dixième de tout le mobilier de l'Angleterre et de l'Irlande. Le pontife suprême annula la nomination faite par les moines, et donna l'archevêché, de sa seule autorité, au chancelier de l'église de Lincoln. Le roi et les suffragants, sacrifiant les droits de l'église anglicane, reconnurent le chancelier; et un nonce du pape présenta au parlement une lettre du pontife qui pressait la levée du dixième (1228). Les membres de l'assemblée montrèrent un grand étonnement: ils voulurent s'opposer à la levée de la taxe; mais une sorte de terreur religieuse les fit céder à la volonté du pape.

Cette dîme fut levée avec une extrême rigueur: le peuple fut obligé de payer même pour les fruits de la terre qui ne paraissaient pas encore; et, suivant plusieurs auteurs de la Grande-Bretagne, le produit de cet impôt fut partagé entre le pape et le roi.

Malgré l'énormité des sommes que les Anglais avaient payées, Henri convoqua un parlement à

York, et obtint un subside considérable pour subvenir aux dépenses d'un grand et nouvel armement contre le roi de France et la régente Blanche de Castille (1230): il s'embarqua avec son armée, et arriva à Saint-Malo, où le duc de Bretagne vint le recevoir. Ce duc, nommé Pierre et surnommé Mauclerc, était fils de Robert II, comte de Dreux, prince du sang de France, et petit-fils de Louis-le-Gros; il avait épousé Alix, fille aînée de Guy de Thouars et de Constance, héritière de la Bretagne: il possédait, indépendamment du duché, les seigneuries de Fère-en-Tardenois, de Longjumeau, de Brie-Comte-Robert, et plusieurs autres grandes terres. Renommé par son esprit et son habileté, il était aussi ambitieux, aussi inquiet, aussi turbulent que son cousin le comte de Boulogne: il avait défendu Nantes contre Jean-sans-Terre, et avait mis ce prince en fuite; plus tard il avait taillé en pièces les troupes du vicomte de Léon et d'autres seigneurs de Bretagne, révoltés contre lui. Après avoir suivi le roi Louis VIII dans la croisade contre les Albigeois, il s'était lié avec le comte de Boulogne, et les autres princes ou grands vassaux confédérés, contre la reine Blanche et Louis IX; pardonné par le roi, dont il avait imploré la clémence, pour avoir trempé dans le complot de ceux qui voulaient enlever le jeune monarque sur la route d'Orléans à Paris, il était allé combattre contre le comte de Champagne avec le comte de Boulogne; repoussé avec ses confédérés par la valeur du jeune Louis, il avait commis un nouveau crime: il s'était allié

avec le roi d'Angleterre contre sa patrie et son roi; prince du sang de France, il n'avait pas rougi d'aller à Portsmouth rendre hommage à Henri III. Une assemblée de pairs et de barons, convoquée par Louis IX et la régente, venait de le déclarer coupable de félonie, et déchu du duché de Bretagne.

Il se hâta de livrer aux Anglais ses plus fortes places; il obligea une partie de ses barons à reconnaître Henri III comme duc de Normandie, et leur suzerain; mais plusieurs autres se refusèrent à ses propositions, fortifièrent leurs châteaux, et résolurent de se défendre.

Louis cependant accourut pour combattre Henri III et Pierre de Dreux. Il prit Bellesme, s'avança vers la Loire, s'empara d'Angers, et se préparait à empêcher les Anglais de se jeter dans le Poitou, lorsqu'il apprit que Henri n'avait pas quitté la ville de Nantes; descendant alors le long du bassin de la Loire, par le moyen de laquelle il pouvait recevoir si facilement des munitions et des renforts, il vint jusques à Ancenis, qu'il soumit à ses armes, et prit plusieurs autres places qui resserraient les quartiers des Anglais et de Mauclerc.

Pendant ces importants succès, Henri III, au lieu de les disputer à Louis, passait sa vie dans les murs de Nantes, ne s'occupant que de jeux et de fêtes, et plongé sans aucune prévoyance dans le délire d'une honteuse volupté! Quel spectacle différent présenta bientôt le jeune roi des Français! L'hiver régna, le froid devint rigoureux; le monarque et sa mère, qui l'avait accompagné, montrèrent la plus

grande vigilance pour la sûreté des quartiers, l'arrivée des subsistances, la santé des soldats, l'entretien de grands feux, la réunion de tous les secours, de toutes les précautions, de toutes les ressources.

Les mécontents français, bien éloignés de prévoir une insouciance aussi impolitique et aussi extraordinaire que celle de Henri, avaient recommencé d'exciter des troubles. Louis, ne redoutant pas beaucoup un ennemi tel que le roi d'Angleterre, crut devoir conduire ses guerriers contre les barons révoltés; un grand nombre de seigneurs normands sollicitèrent Henri de profiter du départ du roi de France. Le monarque anglais se contenta d'aller prendre Mirebeau dans le Poitou, et recevoir dans la Guyenne l'hommage des barons; il revint dans la Bretagne montrer la même indolence, s'abandonner aux mêmes plaisirs: fatigué de ses débauches, voyant sa santé altérée par ses excès, ennuyé même d'entendre parler de la guerre à quelques uns de ceux qui l'entouraient, il laissa s'évanouir toutes les espérances qu'il pouvait avoir encore, de recouvrer sur le continent français les états qui avaient appartenu à ses pères, ne voulut plus prolonger son séjour hors de l'Angleterre, et se hâta d'autant plus d'exécuter sa résolution, qu'il apprit que Louis et la régente avaient apaisé les troubles de leur royaume, et marchaient de nouveau contre lui.

Il laissa au duc de Bretagne les comtes de Chester, d'Albemarle, de Pembroke, quatre cents chevaliers,

et un corps de cavaliers ou d'hommes d'armes. Il avait par son indifférence, et des plaisirs dont l'attrait l'avait emporté même sur son avarice, dérangé ses finances à un tel degré, que, pour employer l'expression d'un auteur anglais, le parlement accorda à son indigence ce qu'il lui aurait refusé dans toute autre circonstance.

(1231) Mais voyez son imprudence, son avarice, son injustice, son ingratitude, et sa faiblesse. Le comte de Pembroke meurt dans la Bretagne: son frère Richard était son héritier. Le roi fait saisir la succession; il prétend que la veuve du comte est enceinte, le contraire est prouvé. Henri accuse alors Richard d'avoir entretenu une correspondance criminelle avec les ennemis du roi, et il ordonne arbitrairement de sortir du royaume au fils de celui à qui il devait sa couronne. Richard passe en Irlande, rassemble des troupes, ravage les terres du domaine royal. Henri inquiet, et bientôt alarmé, le rappelle, lui rend les biens de sa famille, et l'investit de la place de comte-maréchal, que le frère de Richard avait possédée.

Mais voici d'autres évènements tels qu'en produit toujours la haine des nations contre les étrangers qui veulent usurper leurs avantages ou leurs droits.

La cour de Rome regardait l'Angleterre comme un état subordonné à sa puissance. Les Romains et les autres Italiens qui venaient dans la Grande-Bretagne s'y croyaient dans un domaine du pape; les prêtres de Rome ou des autres contrées de l'I-

talie obtenaient les meilleurs bénéfices de l'Angleterre; leurs prétentions étaient même devenues si extraordinaires, qu'on avait ordonné aux évêques et aux collateurs laïques, de ne nommer des Anglais aux bénéfices vacants que lorsque les étrangers avaient été placés. Une clameur générale s'élève dans tout le royaume contre cet ordre; on le regarde comme un outrage contre la nation; il se forme de tous les côtés de nombreuses associations pour délivrer l'Angleterre du joug honteux des étrangers. Des lettres circulaires menacent les évêques et les chapitres de l'incendie de leurs maisons et de la destruction de leurs fermes s'ils favorisent les prêtres italiens. Un Romain nommé *Cincio*, et chanoine de Saint-Paul, est arrêté par des hommes masqués, renfermé pendant plusieurs semaines, et obligé de payer une rançon; on force les greniers des prêtres d'Italie; on donne aux pauvres le blé qu'on y trouve, et ces étrangers sont forcés de se retirer dans des couvents fortifiés, pour mettre leurs personnes en sûreté. Le pape écrit au roi; il le menace de l'excommunier, et de mettre son royaume en interdit. Henri, que l'effroi saisit si facilement, ordonne des recherches; il apprend que des écuyers, des chevaliers, et même des shérifs, des abbés et des évêques, sont membres ou à la tête des associations. Un jeune chevalier très brave, Robert de Twange, avait souvent été le chef des confédérés, sous le nom supposé de Guillaume Wither; il paraît devant le roi; il lui déclare qu'il a voulu délivrer l'Angleterre, et préserver ses

propres droits de l'usurpation des Romains. L'évêque de Londres et quelques autres prélats dévoués au pape, bien loin de faire partie des associations, en avaient excommunié les membres. Henri envoie à Rome le jeune chevalier, dont la fermeté ne lui déplaît pas, et le recommande par une lettre à l'indulgence du pontife. Le pape accuse le grand justicier Hubert de Burgh d'avoir protégé les associations dirigées contre les prêtres d'Italie. Robert de Twange, toujours plein de franchise et de loyauté, fait de vains efforts pour le justifier; l'évêque de Winchester avait fortement prévenu le pape contre un rival qu'il détestait; le pontife se réunit, auprès de Henri, aux nombreux ennemis d'Hubert.

L'orgueil et le despotisme de ce grand justicier avaient d'ailleurs non seulement inspiré une haine profonde à presque tous les pairs du royaume, et à la plus grande partie de la nation, mais encore avait commencé de déplaire au roi, et de fatiguer ce monarque si impérieux et si inconstant. L'évêque de Winchester est rappelé à la cour; il obtient facilement la bienveillance d'un prince avare et débauché, par de magnifiques présents et des festins somptueux; il parvient à entourer le monarque d'un grand nombre de ses parents ou amis. Le prince de Galles avait ravagé plusieurs contrées du royaume; l'évêque représente au roi qu'il est honteux de voir des montagnards à demi sauvages, et des guerriers presque nus et si peu nombreux, porter le fer et le feu dans les comtés anglais.

« Si vos finances suffisent à peine aux dépenses de » votre maison, ajoute le prélat, c'est la faute de » votre premier ministre. Vos revenus sont mal ad- » ministrés; votre trésor est dissipé; on donne les » fiefs de votre couronne sans faire verser aucune » somme dans votre échiquier; on dilapide les pro- » duits des bénéfices vacants et des terres qui vous » reviennent par des confiscations ou par la mort » des titulaires. En choisissant des officiers intègres, » vous verriez une sage économie s'établir; vos » coffres seraient pleins comme ceux de vos pré- » décesseurs, et vous auriez rarement besoin d'avoir » recours à l'assemblée de la nation (1232). » Henri, qui haïssait les parlements, et qui éprouvait une grande pénurie, adopte avec joie les observations de l'évêque; il ordonne qu'on fasse rendre compte à tous les shérifs, et à tous les autres officiers chargés de l'administration de ses revenus; on destitue et on emprisonne ceux qu'on trouve coupables. Le trésorier de la chambre est condamné à une amende; on donne sa place à un neveu de l'évêque. Le prélat, ambitieux et adroit, écarte tous ceux qui sont encore attachés à Hubert; et, quoique son rival eût été nommé grand justicier à vie, il détermine le roi à lui ôter sa place, et à la donner à un de ses favoris, dont il se croit sûr de la fidélité à ses intérêts; il persuade même à Henri de demander des comptes à Hubert. Le comte de Kent montre au monarque une patente par laquelle le roi Jean l'avait déchargé de tout l'argent qu'il avait reçu; l'évêque de Winchester lui fait observer que

cette patente ne peut concerner l'administration qu'il a dirigée depuis l'avènement de Henri III au trône. » Vous êtes d'ailleurs, lui dit-il, accusé d'un » autre crime; on vous reproche d'avoir donné au » roi des conseils pernicieux. » Hubert voit qu'il n'a plus l'affection de Henri, que l'évêque a juré de le perdre; il demande du temps pour préparer sa défense; il lui est presque impossible d'éclaircir un grand nombre de comptes importants. La haine de son ennemi lui fait craindre de monter sur l'échafaud; il se réfugie dans un asile qu'il regarde comme inviolable; il se retire dans le prieuré de Merton, de la province de Surrey. Mais le roi, excité par l'évêque, et passant, avec sa faiblesse et sa légèreté ordinaires, de la confiance aveugle qu'il avait eue pour de Burgh, au ressentiment le plus violent, ordonne au maire de Londres de faire enlever Hubert de sa retraite, et de l'en arracher mort ou vif. Le tocsin sonne dans la capitale; le lord maire assemble la populace; il lui commande, de la part du roi, de prendre les armes, et de l'accompagner dès le lendemain. Elle détestait Hubert depuis qu'il avait fait périr son chef Constantin; elle se prépare avec joie à exécuter les ordres de Henri. Des personnes sages s'empressent de faire observer à l'évêque le danger que peut faire courir à l'église et à la ville de Merton une populace arrivant en tumulte. Le prélat ne songe qu'à sa vengeance; il rejette toutes les observations. Plusieurs milliers d'hommes armés partent pour Merton. Hubert, à genoux devant l'autel, attend la

mort avec courage; on retrouve en lui le défenseur de Douvres. Le comte de Chester était son ennemi, mais il est généreux et ami de son pays; il dit au roi ce que l'évêque n'a pas voulu lui dire; il lui représente qu'un concours de tant d'hommes en armes et mal disciplinés peut amener une sédition; il lui fait craindre d'être accusé par l'Europe entière d'ingratitude envers un ministre qui lui a toujours été si dévoué. Le roi envoie un contre-ordre au lord maire. L'archevêque de Dublin, l'évêque de Chichester, se joignent au comte de Chester; ils obtiennent qu'Hubert aura le temps nécessaire pour se préparer à répondre à ses pairs.

Mais Henri cède bientôt à de nouvelles impulsions: il veut qu'un détachement de trois cents hommes s'empare de l'ancien grand justicier et le conduise à la Tour. On trouve le comte de Kent dans une chapelle: il tient d'une main une croix, et de l'autre le saint-sacrement. On l'entraîne avec violence; on entoure ses pieds d'une lourde chaîne. Le peuple le détestait, et cependant il ne voit qu'avec indignation ce traitement barbare. Un forgeron, à qui le chef du détachement ordonne de river les fers de Hubert, refuse d'y employer son bras, et adresse à ce sujet à tous ceux qui l'entourent une sorte de harangue pleine de noblesse et de fierté. L'évêque de Londres porte des plaintes au roi. Il menace d'excommunier tous ceux qui ont violé les priviléges de l'église; il demande la liberté du comte. Le roi commande qu'on ramène Hubert dans la chapelle où on l'a pris; il ordonne que des

milices investissent l'église, de manière qu'Hubert ne puisse ni s'échapper ni recevoir des aliments. Il lui fait faire des propositions honteuses. Le comte les rejette avec force : il préfère la mort à son déshonneur. L'estime qu'on avait eue pour lui se réveille : on oublie ses torts; on ne rappelle que sa valeur, ses talents et ses services; on s'irrite de ses souffrances. Henri cependant reste inflexible. Un mois se passe. Hubert ne peut plus se procurer des aliments : il va périr de faim; il se rend à un shérif. On lui redonne des fers; on le mène à la Tour.

Le roi apprend que le comte a déposé un trésor considérable entre les mains des chevaliers du temple; il le demande aux templiers. Les chevaliers, fidèles à la loyauté, refusent de le céder sans le consentement du comte. Hubert se hâte de le donner. Le trésor est à l'instant remis à l'avare monarque. Henri, content du don de ce trésor, déclare qu'il ne veut pas consentir à la mort d'un homme qui a si bien servi son père et lui-même. On intercède pour le comte. Hubert abandonne au roi toutes les terres de la couronne qu'il possède. Le comte de Pembroke et trois autres grands vassaux sont cautions de sa conduite; et le roi exige qu'il reste dans le château de Devizes, sous la garde de quatre templiers, jusques au moment où la mort de sa femme lui permettra d'entrer dans l'ordre du temple, dont la règle prescrit le célibat, ou que les pairs et les nobles l'auront déchargé de toute accusation (1232).

Le temps voit les mœurs changer, les lumières diminuer ou s'accroître; mais le caractère des sentiments et des passions est aussi peu variable que l'organisation humaine.

(1233) Pendant que tant de troubles ou plutôt tant de crimes agitaient l'Angleterre, on commençait à y cultiver, avec un très grand zèle et de nombreux concours, les sciences et les arts qui étaient alors regardés comme les plus nécessaires. Il semble que plus les mouvements politiques y étaient violents, et plus les esprits y étaient portés avec force vers des études assidues et des recherches difficiles. On montrait dans tous les genres du courage, de l'ardeur, de la persévérance, de l'ambition. La liberté, garantie par la *grande charte*, hâtait d'ailleurs les pas de la civilisation; et Henri lui-même paraissait pénétré de la gloire des lettres et de tous les avantages des progrès de l'instruction publique. Les élèves des écoles ou de l'université de Cambridge ayant eu quelques démêlés avec les habitants de cette ville, le roi écrit à leur maire et à leurs échevins: « Quel honneur et quels avantages, » non seulement votre ville, mais encore tout le » royaume, ne retirent-ils pas de votre florissante » académie! Rien ne contribue à la gloire d'une » nation plus que la science et les beaux-arts. Bien » loin de vous chagriner de la multitude d'élèves » qui accourent de toutes les provinces d'Angle- » terre et du continent, pour s'instruire dans vos » murs, vous devez en avoir une joie extrême. Je » m'en félicite, et je vous exhorte à traiter favora-

» blement une jeunesse destinée à polir le royaume » et à fournir de dignes ministres à l'état et à l'é- » glise. »

L'évêque de Winchester, cependant, au lieu de profiter de l'exemple d'Hubert, pour gouverner avec modération et se conformer aux lois, croit sa nouvelle puissance inébranlable; son caractère despotique se développe sans contrainte, et, dans son déplorable aveuglement, il va entraîner le roi sur le bord d'un abîme.

Il s'efforce de persuader à Henri que les nobles de la Grande-Bretagne sont bien éloignés de chérir son gouvernement; il lui montre son trône comme peu assuré, s'il laisse dans leurs mains les grandes places et les gouvernements; et, par un conseil des plus funestes et des plus étranges, il veut l'engager à leur ôter ces emplois importants et à ne les donner qu'à des étrangers qui seront toujours dévoués à ses intérêts.

Le roi a tant de haine pour les barons, qu'il se presse de suivre les avis de l'évêque. Il fait venir près de deux mille chevaliers de la Guyenne ou du Poitou, leur donne les plus grands emplois, dont il dépouille les barons anglais, leur confie même la tutelle des mineurs, et leur procure ainsi les moyens de faire les plus riches mariages. Les barons et les nobles témoignent le plus grand mécontentement. Un grand nombre de ces barons portent leurs plaintes au roi lui-même. Le grand maréchal comte de Pembroke se charge de parler en leur nom; il s'exprime avec fierté: «Bannissez,

» dit-il au monarque, les Aquitains et les Poitevins » qui dominent en Angleterre, qui en oppriment la » liberté, qui en abolissent les lois, ou attendez-» vous à voir vous et votre conseil désertés par les » Anglais. Nous ne voulons pas servir de jouets à » l'insolence des étrangers. »

L'évêque s'aperçoit de l'effet que produit sur le monarque le discours du grand maréchal : il le redoute ; il se hâte de prendre la parole. « Le roi, » dit-il avec hauteur, est le maître d'appeler à son » service autant d'étrangers qu'il lui plaît, pour dé-» fendre ses droits, imposer silence aux rebelles, » et réprimer l'orgueil de ceux qui ont la hardiesse » de venir l'insulter jusque sur son trône. »

Les ministres les plus dangereux pour leurs souverains ont toujours traité de révoltes les réclamations des droits les plus sacrés. Mais observez les effets de cette coupable impolitique.

Les barons sortent plus irrités contre l'évêque et le roi ; ils jurent de ne poser les armes qu'après avoir chassé les étrangers et rétabli la liberté de la nation. Le ministre favori appelle dans la Grande-Bretagne un plus grand nombre de guerriers du Poitou ou de l'Aquitaine. Le roi convoque un parlement à Oxford : la plupart des barons refusent de s'y trouver ; ils ne veulent pas, disent-ils, s'exposer aux insultes et aux trahisons d'étrangers perfides. On les somme plusieurs fois de venir prendre leur place dans l'assemblée générale; on leur promet d'avoir égard à leurs plaintes. Ils vont partir, lorsqu'ils apprennent que de nouvelles troupes

d'hommes armés arrivent du Poitou et de l'Aquitaine. Leur indignation redoûble ; ils ne ménagent plus rien; ils envoient une députation à Henri ; ils demandent qu'il chasse de ses conseils, et même du royaume, Pierre, évêque de Winchester, et tous les étrangers. « Si nous n'obtenons pas cette justice, » ajoutent-ils, nous serons obligés de vous exclure » vous-même du trône, et de choisir un prince plus » digne de porter le sceptre d'Angleterre. »

Henri frémit de crainte et de courroux. De tous les côtés la voix publique s'élève contre l'évêque et contre ses satellites : les orateurs sacrés deviennent eux-mêmes de courageux interprètes du vœu de la nation. L'effroi de Henri augmente : l'évêque le rassûre. Il était né dans le Poitou, il avait combattu dans la Terre-Sainte, il s'était distingué par sa valeur ; il vante ses talents militaires, il parle avec enthousiasme du courage de ses compatriotes. « Je » saurai bien, à la tête de ces braves guerriers, » dit-il, soumettre des traîtres assez insolents pour » traiter leur roi avec tant d'indignité. »

Henri, séduit par l'évêque, s'abandonne à tous les dangers du pouvoir arbitraire. On dépouille un Gilbert Basset de son fief : il réclame la justice du roi ; on l'insulte, on le nomme traître, on lui ordonne de s'éloigner de la cour, sous peine d'être pendu. On emprisonne Richard Siward, parcequ'il s'est marié sans la permission du monarque. On demande des otages à tous les seigneurs suspects. Le comte de Pembroke apprend qu'un complot est tramé pour lui ôter la vie ; il se retire dans le

pays de Galles. Ceux qui s'étaient confédérés avec lui vont armés au parlement. L'assemblée ne prend aucune résolution. Le roi fait sommer tous ceux qui lui doivent un service militaire de se trouver, en armes à Glocester. Les confédérés refusent d'obéir : on les déclare traîtres ; on brûle leurs villes, on ravage leurs terres, on donne aux étrangers leurs châteaux et leurs domaines couverts de cendres et de ruines. Les comtes de Cornouailles, de Chester et de Lincoln ont la lâcheté de se laisser corrompre par mille marcs d'argent. Baudouin, comte de Guines, vient se réunir au roi avec un corps de Flamands. Le grand maréchal se ligue avec les chefs des Gallois. Le roi marche pour assiéger un des châteaux du comte. La garnison se défend avec courage. Les assiégeants manquent de provisions. Henri va être obligé de lever honteusement le siége ; il négocie. Le comte-maréchal ordonne que le château soit livré au monarque. On jure, au nom du roi, de remettre le château au comte avant quinze jours, et de réparer, dans la plus prochaine assemblée générale, toutes les injustices commises par le gouvernement. Ce serment est violé.

Les membres du parlement assemblé à Westminster se plaignent de ce que tant de barons ou autres nobles ont été proscrits comme traîtres, sans aucun jugement légal ; ils supplient le roi de faire la paix avec les barons. L'évêque de Winchester ose dire que les lords anglais n'ont pas les mêmes priviléges que les pairs de France. A l'in-

staht les évêques se lèvent en courroux, et menacent le ministre de l'excommunier. Le prélat leur répond qu'il a été consacré par le pape, et qu'il ne peut être atteint par leurs censures. Les évêques alors excommunient tous ceux qui ont détruit l'affection du roi pour ses sujets. Henri les presse de lancer aussi leurs foudres spirituelles contre le grand maréchal, qui vient de reprendre son château : « Il n'a repris que ce qui lui appartenait, » s'écrient tous les prélats.

Henri réunit ses troupes à Glocester; il s'avance dans le pays de Galles. Le comte de Pembroke avait fait retirer tous les bestiaux des contrées parcourues par le monarque. L'armée royale manque de vivres : Henri la conduit dans le comté de Montmouth. Pembroke l'attaque pendant la nuit, la met en déroute, prend les bagages du roi, et l'oblige à se retirer à Glocester. Mais observez les chances de la guerre.

Le vainqueur veut attaquer le château de Montmouth. Le comte de Guines qui en commande la garnison se met en embuscade, fait prisonnier le grand maréchal, et le conduit vers le château. Une flèche le blesse mortellement; il expire. Les guerriers de Pembroke le délivrent, tuent, dispersent ou prennent les soldats du comte de Guines.

Hubert de Burgh s'échappe de sa prison de Devizes; il va joindre Pembroke.

Le grand maréchal défait un corps de royalistes, ravage les terres qui appartiennent aux conseillers du roi, met le feu à la ville de Shrews-

bury (1224). Le roi laisse toutes les contrées voisines de la Severne à la merci des confédérés, et se retire dans Winchester.

Son premier ministre, l'évêque de cette ville, engage le grand justicier d'Irlande et plusieurs autres grands personnages de ce royaume à ravager les domaines irlandais du grand maréchal. « Il ira » les défendre, leur écrit-il : si vous le prenez mort » ou vif, les lettres patentes que je vous envoie » vous garantissent le partage de ses biens. »

Ce que l'évêque avait prévu arrive. Les terres du grand maréchal sont ravagées. Le comte court en Irlande; il ne mène que peu de monde avec lui. Il ignore quels sont ses ennemis. Il arrive chez un de ses vassaux que l'évêque a séduit, et dont il est bien éloigné de soupçonner la fidélité. Ce guerrier déloyal et perfide lui promet de lever des troupes contre ceux qui ont porté le fer et le feu dans ses domaines, et l'attire dans une entrevue avec les autres agents du ministre, qu'il lui montre comme dévoués à ses intérêts. On y frappe Pembroke d'un coup de poignard, dont il meurt peu de jours après.

Pendant que le comte allait en Irlande, où il devait trouver sous un fer assassin cette mort qu'il avait bravée avec tant de valeur au milieu des combats, Henri tient de nouveau un parlement dans Westminster. La nation était indignée contre le ministre. Edmond, élu archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre, se lève avec tous ses suffragants, et, fort de l'opinion publique, il accuse

Pierre, évêque de Winchester, de tous les pernicieux conseils qui ont répandu le trouble et le mécontentement dans toute la Grande-Bretagne. « Et » quel danger, continue-t-il, de confier à de mer» cenaires étrangers la garde de votre sœur, de vos » trésors, des principales forteresses du royaume! » Si vous n'éloignez pas de perfides conseillers, je » serai forcé de vous excommunier, vous et tous » ceux qui vous entraînent dans des routes fu» nestes. »

Henri est de nouveau frappé de terreur; il demande un peu de temps pour délibérer. Les membres du parlement se séparent. Edmond est consacré, il renouvelle ses instances. Un cri général s'élève de toute la Grande-Bretagne contre le ministre. La légèreté de Henri se joint à ses craintes et à la sagesse des conseils qu'on ne cesse de lui donner : il abandonne l'évêque; il le renvoie dans son diocèse. Pierre de Rivaux perd la place de grand trésorier et la garde de plusieurs châteaux. Les étrangers sont chassés du royaume; des lords et des prélats anglais rentrent dans le conseil. On nomme trois évêques pour traiter de la paix avec le grand maréchal qu'on croit encore vivant.

Tout-à-coup on reçoit la nouvelle de son assassinat. On est frappé comme d'un coup de tonnerre : la nation entière le regrette; le roi lui-même laisse échapper des larmes feintes ou sincères.

Les Gallois signent la paix à condition que les barons entrés dans leur alliance seront rétablis dans leurs dignités, leurs places et leurs domaines.

Henri les accueille de la manière la plus gracieuse; il donne des marques particulières de faveur à Hubert de Burgh; il lui rend sa confiance. Il convoque un parlement à Worcester; il investit Gilbert de Pembroke de tous les biens que son frère a possédés; il l'arme chevalier, et lui remet le bâton de grand maréchal.

L'archevêque de Cantorbéry produit des copies des lettres écrites pour perdre le feu comte de Pembroke. Le parlement est saisi d'horreur et d'indignation : on somme les auteurs de ces lettres criminelles de comparaître, pour répondre sur ces pièces perfides et sur toute leur administration. L'évêque de Winchester et Pierre de Rivaux se réfugient dans la cathédrale de Winton, Séagrave cherche un asile dans une autre église, leurs autres complices se cachent dans des souterrains. On leur donne un sauf-conduit, à la prière du primat. Pierre de Rivaux paraît avec l'habit ecclésiastique, sous lequel il a un stylet et une cotte de mailles; il tombe à genoux, crie merci, demande et obtient un délai nécessaire pour présenter ses comptes. Séagrave est accusé par le roi lui-même d'avoir conseillé au monarque de bannir les nobles, et de faire mettre à mort Hubert de Burgh; il dit qu'il n'a fait qu'obéir à ses supérieurs. On le condamne à une amende de mille marcs et à la restitution de tous les fiefs de la couronne qu'on lui avait donnés. L'évêque de Winchester est obligé de sortir de la Grande-Bretagne; et le pape, alors en guerre avec les habitants de Rome, l'appelle auprès de lui,

dans l'espérance de se servir avec succès des talents militaires de l'ambitieux évêque.

Ainsi finit le grand drame dont le dénouement avait paru si long-temps devoir être le renversement du trône de Henri.

Pendant que les troubles civils ensanglantaient le vaste théâtre de ce drame terrible, la trève avec la France avait expiré.

Le besoin de l'instruction se faisait chaque jour sentir plus vivement dans l'Europe. L'amour de l'étude s'accroissait sensiblement en France. La classe des Français qui pouvaient ou voulaient se consacrer à la culture des sciences et des arts était encore peu nombreuse : mais elle n'en brillait que de plus d'éclat parmi des contemporains dont l'ignorance et les préjugés étaient encore le partage; elle n'en exerçait qu'avec plus d'autorité cet empire irrésistible de ceux qui savent sur ceux qui ne savent pas. Le gouvernement favorisait par le maintien ou l'augmentation de grands priviléges tous les établissements propres à entretenir, communiquer, ou accroître les lumières. L'université de Paris jouissait particulièrement de la plus grande considération, de l'influence la plus puissante, des droits les plus étendus. Une querelle s'était élevée entre des élèves de cette université et des habitants de la capitale. Le gouvernement avait fait marcher des hommes armés pour arrêter les effets d'une rixe devenue très grave : quelques élèves avaient été tués. L'université avait fait entendre des plaintes très vives; elle avait demandé

à la régente la punition des hommes armés qui avaient donné la mort aux élèves. On l'avait refusée. Elle avait cessé ses leçons, fermé ses écoles, et dispersé ses membres (1229). Plusieurs professeurs étaient allés s'établir à Reims, d'autres à Angers; d'autres avaient même abandonné la France et cédé aux invitations de Henri III, qui les appelait en Angleterre. La régente avait cherché les moyens les plus convenables de remplacer ces professeurs mécontents. Il existait, depuis treize ou quatorze ans, un nouvel ordre religieux destiné à la propagation de la foi chrétienne : on lui donnait le nom d'ordre *des frères prêcheurs*. Établi par Dominique de Gusman, chanoine d'Osma en Espagne, il avait reçu sa véritable institution à Toulouse : le pape l'avait approuvé. Dominique, son fondateur et son premier général, s'était fait remarquer, pendant la croisade contre les Albigeois, par l'ardeur de son zèle. Ses disciples ne l'avaient que trop imité. On l'avait vu figurer parmi ces ministres de la religion la plus douce, qui, méconnaissant les préceptes de leur divin maître, infidèles à ses maximes, rebelles à ses ordres, excités par des ambitieux, trompés par des pervers, et entraînés par un déplorable fanatisme, avaient prêché la foi de l'église romaine, tenant d'une main la torche des incendies, et de l'autre la croix sacrée que profanait leur aveuglement. Entièrement dévoués au siége apostolique, soumis sans réserve à toutes ses volontés, toujours prêts à exécuter tous ses ordres, Dominique et ses religieux avaient fa-

cilement obtenu des pontifes de Rome la protection la plus signalée. Son ordre, destiné à s'étendre rapidement et à élever un jour les chaires de ses missionnaires et les écoles de ses docteurs dans les quatre parties du monde, devait voir fleurir dans son sein un Thomas d'Aquin, un Albert dit le Grand, et plusieurs hommes justement célèbres par leurs vertus, leurs talents, leurs lumières. Mais l'histoire, toujours impartiale, en honorant la mémoire de ces hommes illustres, montre, au milieu des premiers disciples de Dominique de Gusman, le berceau de cette horrible institution qui, sous le nom d'inquisition, a répandu tant de maux sur l'Europe. Les véritables amis de la religion n'ont vu qu'en frémissant l'atroce barbarie de ce tribunal de sang, dont la France et quelques autres royaumes ont su se préserver, et dont une grande et généreuse nation cherche à effacer la trace. L'université de Paris leur avait cédé l'église de Saint-Jacques; et voilà pourquoi ces frères prêcheurs, que l'on nommait aussi *dominicains* à cause de leur fondateur, furent appelés *jacobins*. Dominique, que le pape Grégoire IX devait inscrire au rang des saints, était mort depuis plusieurs années : mais le nombre des religieux de son ordre s'était accru, et ils jouissaient d'une grande réputation d'instruction et d'éloquence. La régente leur avait confié les écoles de l'université, et ils en avaient rempli les chaires jusques en 1231, où la reine Blanche et son fils avaient cru devoir rendre ces écoles aux anciens professeurs, que l'on put

rappeler à leurs travaux, et réunir de nouveau dans les colléges de la capitale.

Ces évènements ont eu trop d'influence sur le bonheur ou le malheur des peuples et sur le développement de la civilisation, pour que l'histoire ne doive pas en conserver le souvenir.

(1233) Deux ans après que les dominicains eurent perdu les chaires de l'université de Paris, on leur remit, dans le Languedoc, le pouvoir terrible de l'inquisition établie, par les ordres du pape, contre les Albigeois. Dans leur rigueur si impolitique, ils exercèrent leur autorité d'une manière si cruelle, que les peuples des provinces méridionales de France se soulevèrent contre leurs atroces jugements. Ils furent chassés de Toulouse, de Narbonne et de presque toutes les villes du Languedoc. Pourquoi, pour le bonheur de l'humanité et la gloire de la religion du Christ, les inquisiteurs ne profitèrent-ils pas de cette leçon si forte?

Le duc de Bretagne cependant, n'ayant pu obtenir aucun nouveau secours du roi d'Angleterre, et étant abandonné du plus grand nombre de ses barons, vit qu'il ne pouvait éviter sa perte qu'en implorant la clémence de son suzerain. Il vint à Paris; il se soumit à toutes les conditions que la régente et le roi voulurent lui imposer. Il remit, pour trois ans, entre les mains du monarque, trois de ses châteaux forts; il s'obligea à rétablir dans leurs priviléges les barons de Bretagne, dont le pouvoir devait rendre celui du duc beaucoup moins redoutable; et, ce qu'il faut surtout remar-

quer avec soin, parcequ'on peut y reconnaître une des grandes causes qui portaient alors les souverains à favoriser les croisades par leurs encouragements et par leurs exemples, la régente et son fils exigèrent du duc qu'il allât, pendant cinq ans, combattre dans la Palestine, lorsque le fils qui devait lui succéder serait parvenu à sa majorité.

Dès que le duc Pierre eut signé le traité de sa réconciliation avec Louis, il envoya dire à Henri III qu'il renonçait à l'hommage qu'il lui avait prêté. Le roi d'Angleterre fit saisir le comté de Richemont et les autres terres que Pierre possédait dans la Grande-Bretagne; mais le duc équipa quelques vaisseaux, parcourut la Manche et les mers voisines, et s'empara de plusieurs riches bâtiments anglais.

Louis, pacificateur de la Bretagne, épousa à Sens Marguerite, fille de Raymond Bérenger, comte de Provence. La dot de cette princesse fut de vingt mille livres. Robert, un de ses frères, se maria, avec la fille du duc de Brabant, et reçut le titre de comte d'Artois.

Dès cette époque, le jeune roi aimait à passer une grande partie des moments que n'exigeaient pas de lui les affaires de son royaume dans les temples, où de pompeuses cérémonies présentaient une sorte de spectacle imposant, où la magnificence des ornements, l'éclat de l'illumination, le grand nombre de festons et de guirlandes, le concours de prêtres revêtus de longues robes blanches ou de tuniques mystérieuses, une majestueuse

observation de rites sacrés, charmaient les yeux des spectateurs, pendant que des prières touchantes, des discours dans lesquels respirait une sorte d'éloquence, les chants les plus mélodieux que l'on connût dans ce siècle, et le son des instruments dont on avait conservé ou recouvré l'usage, parvenaient jusques au plus profond des cœurs des fidèles réunis. Louis, dont l'âme sensible, cédant sans peine aux leçons insinuantes d'une mère attentive, s'était pénétrée d'une tendre piété, et dont le cœur noble et l'esprit élevé devaient rechercher tout ce que les beaux-arts pouvaient déjà faire naître d'un peu digne de leur heureuse destination, se plaisait à augmenter la splendeur de ces cérémonies, à écouter ces discours, à répéter ces chants. Blanche lui en donnait l'exemple. L'excellente Marguerite, qui adorait son époux, le suivait dans le sanctuaire; et le peuple, qui aimait et Louis et Blanche et Marguerite, était enchanté de voir leurs têtes couronnées s'incliner devant la puissance suprême du Dieu protecteur de l'innocence, de la faiblesse et du malheur.

C'était encore dans les cloîtres qu'on trouvait les hommes les plus instruits. Louis les recherchait; il souhaitait de s'instruire dans leurs entretiens; il les chérissait, il les honorait; et à l'ardent désir d'acquérir une gloire éternelle et céleste il joignait une constante envie de mériter une longue renommée et d'obtenir l'amour de ses sujets. Tous les savants étaient admis auprès de lui, et souvent à sa table frugale. Il fonda la maison de Sorbonne;

il combla de faveurs l'université, qui devait recevoir le titre de *fille aînée des rois*. Il distinguait surtout le célèbre dominicain Thomas, surnommé d'Aquin, parcequ'il était né dans cette petite ville de la Campanie, et que l'église romaine devait inscrire dans le catalogue des saints. Disciple d'Albert-le-Grand et d'Alexandre de Hales, que l'on nommait l'*irréfragable* et la *fontaine de vie*, saint Thomas devait recevoir les noms de *docteur angélique*, d'*ange de l'école*, d'*aigle des théologiens*. Auteur de l'office consacré à la fête de l'eucharistie, il a laissé d'ailleurs un immense ouvrage connu sous le nom de *Somme théologique*. Son érudition instruisait saint Louis, son esprit l'enchantait; le jeune monarque aimait jusques à ses distractions, et se plaisait à lui faire lire les histoires, les chroniques et les autres ouvrages qui l'amusaient le plus, ou qui lui paraissaient les plus utiles.

(1235) Près d'un an après son mariage, il voulut que celle qu'il aimait fût couronnée à Sens, dans la ville où il avait reçu sa main; et lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, il fut déclaré majeur. (1236) La reine douairière lui remit les rênes du gouvernement; elle ne fut plus que sa première sujette : mais l'affection la plus tendre, la reconnaissance et l'estime de son fils, lui conservèrent la plus grande influence dans le conseil. Un des derniers actes de sa régence avait été la convocation d'une assemblée solennelle de grands et de nobles qui se réunit à Saint-Denys, et dont l'objet fut de réprimer les entreprises du clergé sur l'au-

torité séculière, et particulièrement les usurpations des officialités ou juridictions spirituelles des évêques, qui, sous divers prétextes, évoquaient à leurs tribunaux les affaires temporelles les plus éloignées du for ecclésiastique.

Cette tendance des prélats à l'extension de leur puissance se manifestait dans un grand nombre de circonstances. L'université établie dans la ville d'Orléans, à l'instar de celle de Paris, renfermait beaucoup d'élèves, dont la plupart appartenaient aux familles des premiers vassaux ou barons. Ils eurent une vive querelle avec des Orléanais: cette querelle devint sanglante; plusieurs élèves perdirent la vie. On compta parmi les morts un neveu du duc de Bretagne et un neveu de Thibaut, comte de Champagne, qui venait de succéder sur le trône de Navarre au frère de sa mère, à Sanche VII, dit le Fort. Des barons ou nobles voisins d'Orléans voulurent venger la mort des élèves; ils entrèrent en armes dans la ville; ils y mirent le feu. L'évêque, empressé, non pas de calmer les esprits, d'arrêter l'effusion du sang et d'empêcher de nouveaux malheurs, mais de saisir une nouvelle occasion d'exercer son pouvoir et de le faire redouter, se joignit aux barons, mit la ville en interdit; et toute l'autorité du roi fut nécessaire pour faire cesser cette excommunication et rendre la paix aux citoyens et à l'université (1236).

Le roi d'Angleterre cependant avait obtenu de Louis, par la médiation du pape, une nouvelle trêve de cinq ans (1235). Ses conseillers, tâchant de

ramener en sa faveur les esprits des Anglais, l'avaient porté à ne confier les forteresses du royaume qu'aux barons ou chevaliers les plus affectionnés à leur patrie; ils l'avaient engagé à publier une ordonnance pour l'exacte observation de la grande charte. Il avait accordé aux églises paroissiales une dîme sur les foins et les moulins de tous les domaines de la couronne. Il avait acquis, par le moyen d'une pension de huit cents livres, les droits du comte de la Marche sur l'île d'Oléron. Il avait marié, avec l'empereur Frédéric II, sa sœur Isabelle, pour la dot de laquelle les nobles avaient payé un droit de *scutage* évalué à trente mille marcs d'argent; et enfin il avait épousé Éléonore, seconde fille de Raymond Bérenger, comte de Provence, et sœur de Marguerite, femme du roi de France Louis IX.

(1236) Dans le parlement qui fut convoqué à l'occasion du couronnement de cette princesse, on fit un statut relatif à plusieurs objets importants, et spécialement aux douaires et aux testaments des veuves, aux moyens de garantir les mineurs des usures de ceux envers lesquels leurs pères avaient contracté des dettes, et à la limitation des writs ou ordres particuliers du monarque.

On commençait à espérer les plus heureux succès des efforts du conseil, lorsque Guillaume de Savoie, élu évêque de Valence, et oncle maternel de la jeune reine, chercha, par les artifices les plus adroits, à s'insinuer dans la confiance du monarque. Ce prélat ambitieux parvint aisément à obte-

nir l'affection d'un prince aussi changeant, aussi léger, aussi facile à séduire que Henri : le roi ne voulut plus se conduire que par ses avis. Le joug des étrangers était trop insupportable aux Anglais, et le souvenir de l'administration détestée de l'évêque de Winchester et de ses compatriotes du Poitou était trop récent, pour que les barons et les nobles de la Grande-Bretagne ne se réunissent pas afin de détruire ou du moins de diminuer le crédit du nouveau favori. Un parlement fut convoqué à Londres : les barons y firent entendre des réclamations si fortes contre les étrangers, et particulièrement contre Guillaume de Savoie, que Henri en fut effrayé. Il se retira dans la Tour; il voulut que le parlement y tînt ses séances. Les membres de l'assemblée refusèrent d'aller délibérer dans une forteresse où commandaient ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis. Le roi, passant d'une frayeur à une autre, revint dans le palais et y présida l'assemblée.

Mais quel mauvais génie le poursuit, et paraît avoir juré sa ruine?

Guillaume de Savoie et les autres étrangers qui jouissent de la faveur du roi, veulent braver l'orage qui les menace. Henri, comme fasciné par un funeste enchantement, s'abandonne à leur maligne influence; il renvoie les principaux officiers de sa maison et de son conseil. Rivaux, Séagrave et d'autres anciens favoris sont rappelés à la cour : on rétablit tout ce qui avait contribué à leur disgrâce; on leur confie le château de Glocester et la garde

de la malheureuse Éléonore de Bretagne. Ces étrangers, aussi aveugles qu'implacables dans leurs ressentiments et insatiables dans leur avarice, engagent le roi à révoquer toutes les concessions qu'il avait faites aux nobles et aux barons anglais et qu'ils ne doutent pas d'obtenir ensuite pour eux-mêmes. Ils déterminent le pape, par leurs intrigues, à publier une bulle par laquelle le pontife de Rome, rappelant toutes ses prétentions temporelles et spirituelles et exerçant un pouvoir suprême sans limites, déclare les dons de Henri aussi injurieux à la dignité de la couronne que contraires à la souveraineté du saint-siége sur l'Angleterre, relève le monarque du serment par lequel il les a confirmés, et l'autorise à les reprendre.

On assemble un parlement à Westminster; on lui communique la bulle : les membres de l'assemblée la rejettent avec dédain, et soutiennent avec fierté l'indépendance de la Grande-Bretagne. Les nouveaux ministres du roi n'osent pas lutter contre la fermeté du parlement; ils cherchent d'autres moyens de satisfaire leurs passions honteuses. Un nouveau parlement est convoqué : le roi lui expose que son mariage et le couronnement de la reine ont épuisé le trésor royal; il demande un subside. « Les sommes accordées jusques à ce jour, » répond le parlement, au lieu d'avoir été employées » à combattre les ennemis du royaume, ont été » prodiguées à d'indignes étrangers, et n'ont servi » qu'à opprimer le peuple. »

Henri a recours aux promesses les plus propres

a plaire au parlement : il assure qu'il fera observer fidèlement toutes les dispositions de la grande charte; il consent à ce qu'on prononce une sentence d'excommunication contre tous ceux qui tenteraient de violer cet acte constitutionnel; il se soumet lui-même à cette sentence. Il déclare qu'il se conduira à l'avenir par les avis de conseillers nés dans la Grande-Bretagne, et il finit par demander qu'on lui accorde le trentième de la valeur des biens meubles.

Le parlement, entraîné par les promesses du roi et par l'admission de quelques Anglais dans le conseil, consent à ce subside; mais il excepte de la loi le mobilier appartenant aux prébendes des chapitres et aux églises des paroisses; il en excepte aussi l'argent, la vaisselle, les armes, les chevaux, les instruments de l'agriculture : il exige que le produit de la taxe soit déposé dans des abbayes, dans des églises, dans des châteaux qui doivent être désignés; et il ne vote d'ailleurs cet impôt que sous la condition expresse que le roi ne suivra plus les avis funestes d'étrangers qui ont opprimé et ruiné la nation.

Les précautions prises par le parlement sont inutiles : le subside est distribué aux parents de la reine et à d'autres étrangers. Guillaume de Valence gouverne toujours les conseils; le roi lui accorde les honneurs attachés au gouvernement de Richemont qui avait été donné au comte de Cornouailles, frère du monarque. Le mécontentement des Anglais devient si grand, que le prélat favori est obligé

de s'absenter : il va en Provence ou dans la Savoie; mais il en revient bientôt, et, croyant la haine des barons et des autres habitants de la Grande-Bretagne un peu calmée, il osé reprendre le timon des affaires.

Le charme sous lequel Henri est asservi ne l'empêche pas de concevoir de grandes alarmes : il veut fortifier son autorité par celle du pape; il demande un légat au pontife de Rome. Le pape envoie le cardinal Othon : son arrivée excite les plus grandes clameurs. Il se conduit avec prudence; il convoque un concile dans l'église de Saint-Paul de Londres; il y propose des mesures contre l'usage d'affermer les bénéfices et les églises, contre le mariage des prêtres et contre leur absence du chef-lieu de leurs bénéfices : il ne fait aucune démarche contraire aux droits de la nation. Mais Henri n'en continue pas moins de combler les étrangers de grâces et de dons; il repousse toutes les observations que son frère Richard lui fait à ce sujet.

Ces favoris parviennent cependant à engager dans leur parti deux grands personnages, le comte de Lincoln et Simon de Montfort, le plus jeune des fils de celui qui avait combattu à la tête des croisés contre les Albigeois. Ce Simon de Montfort était comte de Leicester et grand-maître d'Angleterre du chef de sa mère, fille de Robert-Fitz-Pernal. Son ambition était extrême; il désirait depuis longtemps une souveraineté; il avait tâché d'épouser tantôt l'héritière du comté de Boulogne et tantôt celle du comté de Flandre : il imagina d'obtenir la

main d'une sœur même du roi, d'Éléonore, veuve de Guillaume Mareschal, comte de Pembroke. Cette princesse, après la mort de son mari, avait fait vœu de vivre dans le célibat; elle n'avait pas pris le voile de religieuse, mais elle avait reçu de l'archevêque de Cantorbéry l'anneau bénit qui désignait la consécration à Dieu. Cet obstacle n'arrête pas Simon de Montfort. Il réunissait beaucoup d'habileté à un esprit supérieur et à un caractère ferme: il donne des espérances aux favoris étrangers; ils persuadent au roi de consentir au vœu du comte de Leicester. Henri donne sa sœur à Montfort, et la cérémonie du mariage se fait en sa présence, dans une chapelle de son palais. Les perfides conseillers du roi attachent aussi à leur parti le comte de Lincoln, par le mariage de sa fille avec Richard de Clare. Les barons, irrités de la défection des deux comtes, forment contre eux et contre les étrangers une confédération à la tête de laquelle on voit le comte de Cornouailles, dans laquelle s'engagent presque tous les nobles d'Angleterre, et que toute la nation encourage par ses vœux et son assentiment. Les confédérés prennent les armes et s'assemblent à Southwark: les habitants de Londres se joignent à eux. On demande à grands cris que les deux comtes et les étrangers soient exclus du conseil. L'effroi de Henri redouble; il a recours à la médiation du légat: il promet d'écarter tous les sujets de plainte. On convient d'une trêve; mais le comte de Cornouailles est gagné par les promesses du cardinal Othon. Les confédérés

n'obtiennent qu'une satisfaction imparfaite : les deux comtes néanmoins sont exclus du conseil.

(1238) Montfort se rend secrètement à Rome, obtient à force d'argent la confirmation de son mariage, revient en Angleterre, et y reçoit de Henri les plus grandes marques d'affection.

Le mécontentement des Anglais s'accroît d'autant plus que le roi paraît mépriser leurs plaintes. La haine contre le monarque ne connaît plus de bornes : on conspire contre sa vie. Un plan est formé : les conjurés se réunissent ; ils choisissent pour porter les premiers coups un noble, appelé Ribald, renommé pour son courage et pour son savoir. Ribald se rend à Wodestock, où était le monarque ; il feint d'avoir perdu la raison ; il demande que Henri lui rende la couronne qu'il lui a enlevée. Les officiers du roi veulent le chasser : Henri défend de maltraiter celui qu'il croit un insensé. Ribald parvient à se cacher dans la chambre du roi : Henri passe la nuit dans la chambre de la reine ; Ribald l'attend en vain. Il sort alors de sa retraite, pousse de grands cris, veut paraître agité par un transport de frénésie, et parcourt tous les appartements un poignard à la main. On le saisit ; il avoue son crime, il nomme des complices : on le condamne à mort, on l'exécute ; mais on n'ose arrêter ceux qu'il a dénoncés.

Il était bien peu d'Anglais qui ne désirassent la mort du monarque qui les opprimait, et dans le même temps tous les Français auraient donné leur vie pour conserver les jours de leur prince bien-aimé.

Dans toutes les circonstances Louis IX se montrait le père et le défenseur du peuple : on pouvait déjà reconnaître dans cet excellent prince le monarque dont les lois et les règlements devaient être si respectés, qu'on aurait regardé la désobéissance à ces *établissements de saint Louis* comme une offense envers le ciel ; on pouvait déjà prévoir que ses paroles seraient répétées comme des oracles, et que plusieurs souverains de l'Europe soumettraient leurs différents à ses décisions. Les grands baillis royaux secondaient la justice et la bonté du prince en défendant avec courage le faible contre le fort, et en prononçant avec intégrité sur les appels des tribunaux seigneuriaux, quelles que fussent la puissance du vassal et l'obscurité du plaignant.

Louis venait de donner une nouvelle preuve de sa piété et de son goût pour les arts en ordonnant de construire, dans son palais de Paris, une sainte chapelle dont on admire encore la riche, légère et élégante architecture, et où il voulait déposer des reliques précieuses que lui avait cédées l'empereur de Constantinople, lorsque le pape Grégoire IX, ennemi acharné de l'empereur Frédéric II, lui offrit de transporter la couronne impériale sur la tête du comte d'Artois, frère du roi des Français. Il avait un esprit trop supérieur, un sentiment trop profond de ses devoirs et de la dignité royale, une connaissance trop grande des droits des souverains, de ceux des peuples, et des usurpations des pontifes, pour ne pas refuser l'offre coupable de Grégoire. (1239) Il ordonna que l'on arrêtât les

levées d'argent que le pape avait voulu faire faire en France pour soutenir la guerre contre Frédéric II, et, malgré toutes les instances de Grégoire, il maintint avec fermeté l'ordonnance d'après laquelle on devait saisir le temporel des évêques qui troubleraient les juges séculiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Quel horrible contraste que celui que présentent le beau caractère et les nobles vertus de Louis, avec le fanatisme qui règne dans les états de Thibaut! On découvre en Champagne des Français qui partagent les opinions des Albigeois; ils sont au nombre de cent quatre-vingt-trois: on les arrête, on les condamne, on les brûle vifs sur le mont Aimé, près des Vertus; et le comte de Champagne, nouveau roi de Navarre, n'ose pas refuser d'assister, avec un grand nombre de prélats, à cet affreux spectacle.

Pendant qu'une atroce barbarie allumait ainsi, sur un mont champenois, un bûcher impie, au nom d'une religion qu'elle outrageait, le légat Othon ne cessait d'opprimer le clergé de la Grande-Bretagne. Soutenu par le roi, qui n'espérait qu'en lui, il demanda aux évêques un nouveau subside, pour les besoins de l'église de Rome. Les évêques le refusèrent avec aigreur. Il parvint à se faire donner par les couvents et les abbayes l'argent qu'il avait en vain demandé aux prélats; il déclara qu'il avait le droit d'excommunier ceux qui avaient pris la croix et qui refuseraient de racheter leur vœu par de l'argent. Il ordonna, au nom du pape,

que le cinquième de tous les revenus ecclésiastiques fût envoyé à Rome pour aider le pontife à faire la guerre à l'empereur. Grégoire osa même promettre les bénéfices de la Grande-Bretagne aux enfants et aux parents des Romains qui combattraient pour lui. Edmond, archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres et celui de Sarum, furent chargés de réserver pour le clergé de Rome trois cents des premiers bénéfices qui vaqueraient en Angleterre (1240). Edmond, bien loin de favoriser cette entreprise du pape, s'en plaignit au roi: sa réclamation fut vaine; il ne voulut plus garder la primatie de la Grande-Bretagne. Il se retira profondément affligé en Bourgogne, et y mourut dans l'abbaye de Pontigny.

Son départ donna plus de facilité au légat pour toutes ses entreprises. Ce cardinal convoqua un concile à Londres: il y demanda une nouvelle contribution pour l'église romaine. Le roi recommanda fortement sa proposition. A force d'instances, de promesses, de caresses et d'intrigues, le légat obtint ce que désirait Grégoire. Rappelé ensuite pour assister à des conférences relatives à la paix du siége apostolique avec l'empire, il emporta avec lui d'immenses trésors. Mais rencontré sur la mer par les Pisans, alliés de Frédéric II, il fut fait prisonnier, et les Pisans s'emparèrent de l'or et de l'argent réservés pour le pontife.

(1240) Quelque temps après, Louis IX tint à Saumur une cour plénière. Il crut devoir y déployer une si grande magnificence qu'on la sur-

nomma la *non pareille*. Il y donna la ceinture militaire à son frère Alphonse; il l'investit du comté de Poitou, de celui d'Auvergne, et des terres de l'Albigeois, déjà cédées par Raymond, comte de Toulouse, dont le prince Alphonse avait épousé la fille et l'héritière. (1241) Il conduisit lui-même son frère à Poitiers, et Alphonse y reçut l'hommage de ses vassaux. Hugues X, de Lusignan, comte de la Marche, devait ce même hommage à Alphonse, comme à son suzerain. Il avait épousé Isabelle, fille d'un comte de Montpellier, veuve du roi de la Grande-Bretagne, Jean-Sans-Terre, et mère de Henri III, ainsi que de Marie, femme d'Othon, empereur et roi de Germanie. Elle était fière, hautaine, pleine de courage, d'audace et de fermeté. Et quels malheurs ne pouvaient pas entraîner l'orgueil et l'envie dans ces temps d'ignorance et d'anarchie féodale, où les lois avaient si peu de force, où la violence pouvait si aisément remplacer la justice, et où les nations sans garantie étaient à la merci des passions, non pas seulement des souverains, mais encore des vassaux un peu puissants!

Elle s'indigne de l'hommage qu'on demande à son mari. « Quoi, lui dit-elle, moi, veuve d'un roi, » mère d'un roi et d'une impératrice, je serais ré» duite à prendre rang après une simple comtesse! » Vous plieriez le genou devant un simple comte! » Non, je ne vous verrai pas vous déshonorer par » une si grande lâcheté. Aux armes, comte de la » Marche! Mon fils et mon gendre soutiendront

» votre cause; je soulèverai tous les barons du Poi-
» tou, j'armerai tous mes anciens vassaux. S'ils suc-
» combent, songez que je vous reste. Moi seule, je
» saurai vous défendre. »

Hugues jure sur son épée de vaincre ou de mourir.

La comtesse se hâte d'appeler à son secours son fils le roi d'Angleterre. Henri venait d'être délivré d'une grande inquiétude: la malheureuse Éléonore de Bretagne, la véritable héritière de Henri II, était morte, après une longue captivité, dans le château de Bristol. Vers le même temps il était entré dans le pays de Galles, et une grande chaleur en ayant desséché les marais, il avait pu pénétrer au milieu des retraites des Gallois, et soumettre David, leur prince, aux conditions qu'il avait voulu lui imposer. Son frère Richard était revenu de la Palestine, la tête ornée des palmes de la victoire. Ce prince possédait la partie du Poitou qui n'avait pas été conquise par Philippe-Auguste.

Henri cède facilement aux instances de sa mère; il assemble un parlement, et lui demande les subsides nécessaires pour la grande expédition qu'il veut entreprendre. Les membres de l'assemblée le refusent; ils lui disent que la trève avec la France n'est pas expirée; ils lui reprochent d'avoir dissipé ses revenus, surchargé le peuple d'impôts injustes, et violé ses promesses relativement à l'exacte observation de la grande charte. Il agit cependant avec tant d'adresse auprès des principaux barons, il les flatte par tant de caresses, il les entoure de tant de

séductions, que le parlement lui accorde le trentième de tous les mobiliers du royaume.

Il lève en Irlande une taxe sur les villes, les bourgs et les domaines de la couronne; il demande un don gratuit au clergé; il s'allie avec Alexandre, roi d'Écosse, et lui donne sa fille Marguerite en mariage; il ordonne à tous les vassaux soumis au service militaire de se réunir à Winchester. L'archevêque d'York est nommé régent du royaume. On établit un conseil de régence. Henri s'embarque à Portsmouth avec la reine, son frère Richard, sept comtes et trois cents chevaliers; il emporte avec lui trente tonneaux remplis d'or, et débarque à Royan, sur le bord septentrional de la Gironde, et auprès de l'embouchure de ce large fleuve (1242).

Un grand nombre de seigneurs du Poitou et de la Saintonge viennent le joindre avec leurs hommes d'armes; le comte de Toulouse se ligue avec lui et avec le comte de la Marche. Il entre dans les domaines de Louis, et s'empare de plusieurs places du Languedoc.

Le roi des Français est bien loin d'être effrayé de cette ligue. Il sait que s'il éprouve des revers, cette ligue deviendra plus redoutable encore par l'accession des grands vassaux, qui, pendant sa minorité, ont porté les armes contre sa mère; mais il voit le danger avec calme, en mesure l'étendue avec habileté, et prend toutes les précautions d'une sage politique avec autant d'activité que de prudence. Il fait équiper, dans le port de La Rochelle, une flotte de quatre-vingts galères; et c'est auprès

de cette ville qu'il réunit une armée brillante, composée de quatre mille chevaliers, de vingt mille hommes d'armes ou archers, et d'un très grand nombre de fantassins. Il se met à leur tête, réduit plusieurs places du Poitou qui appartenaient au comte de la Marche, attaque Fontenay, et s'en empare malgré la vigoureuse résistance de ceux qui défendent cette place. Des ambassadeurs de Henri sont envoyés auprès de lui; ils lui demandent satisfaction des hostilités commises contre le comte de la Marche, allié de l'Angleterre. « Je suis »prêt, répond le monarque français, à renouveler »la trêve avec Henri à des conditions raisonna»bles; mais il n'a aucun droit d'intervenir entre le »roi de France et un vassal rebelle. » La guerre est déclarée. Henri s'avance vers Pons. Plusieurs nobles de Gascogne viennent se ranger sous ses bannières; il marche vers Saintes, et bientôt, apprenant les progrès des armes de Louis, il suit la grande vallée de la Charente, et s'approche de Tonney. On vient lui dire que l'armée française est peu éloignée. Il veut lui disputer le passage de la Charente; il s'empare du château de Taillebourg et du pont commandé par le château. Louis arrive. L'armée anglaise borde la rive gauche de la Charente; il ne peut l'attaquer qu'après avoir suivi un pont très étroit sur lequel les Anglais du haut des remparts du château font pleuvoir une grêle de pierres et de dards. Une bataille néanmoins lui paraît nécessaire pour le succès de la campagne. Il ne peut pas espérer de trouver un

passage plus favorable en présence d'un ennemi qui ne le perdra pas un moment de vue, le suivra dans toutes ses démarches, déjouera toutes ses ruses, dérangera toutes ses manœuvres. Il prend son parti en digne fils de Louis VIII et de Philippe-Auguste; il rassemble quelques braves, se précipite avec eux sur le pont, renverse les barricades, voit tomber à ses côtés la plus grande partie des valeureux Français qui le suivent, et ne parvient à l'extrémité du pont qu'avec huit chevaliers. Ses soldats veulent voler à son secours; ils se pressent, s'entassent, s'embarrassent entre deux parapets trop rapprochés, et, malgré tous leurs efforts, ne peuvent avancer. Les Anglais entourent le roi: les huit chevaliers expirent ou sont renversés de leurs chevaux, en voulant lui faire un rempart de leurs corps. Les flèches, les piques, les épées, se brisent sur son armure. Son courage s'accroît avec le péril; il combat en héros, il frappe, il écarte, il culbute ceux qui osent l'approcher. Des soldats cependant se dégagent de la foule, et se rangent autour de lui. D'autres guerriers affrontent tous les traits lancés des remparts du château, et arrivent dans des nacelles. Les Anglais étonnés reculent; les rangs des Français se reforment. Louis fond à leur tête sur ses ennemis. De nouveaux chevaliers, de nouveaux hommes d'armes, de nouveaux fantassins parviennent à chaque instant sur la rive gauche: Louis les encourage, les anime, les enflamme par de nouveaux prodiges de valeur, et la victoire est aux Français.

Le roi poursuit les Anglais jusques auprès de Saintes. Le comte de la Marche fait une sortie pour favoriser leur retraite. Les comtes de Cornouailles, de Norfolk, de Sarum, de Leicester, rallient leurs compatriotes. Le combat recommence : on se bat avec acharnement; mais Louis remporte de nouveau la victoire la plus éclatante. Henri marche à la hâte vers Pons, où il laisse une garnison très forte, et court se renfermer dans Barbezieux.

Le comte de la Marche consterné envoie son fils demander la paix et implorer la clémence du roi. Louis l'accueille avec bonté. Le comte se rend lui-même auprès du monarque : le roi le pardonne, et ne lui demande que la garde de trois châteaux forts. Le comte de Toulouse obtient de même de son suzerain la paix et son pardon.

Louis poursuivait ses succès contre Henri III, lorsqu'une maladie contagieuse se répand dans son armée, et l'attaque lui-même. Le roi d'Angleterre demande une trève de cinq ans : Louis l'accorde, garde ses conquêtes, et Henri s'engage à lui payer, pour les frais de la guerre, une somme de cinq mille livres sterling.

Habile politique aussi bien que valeureux chevalier, Louis employa les premiers moments de la trève à établir une règle qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait osé proposer. Plusieurs seigneurs possédaient des fiefs dans la France proprement dite et dans les états de Henri; ils se croyaient libres, lorsque les deux rois se faisaient la guerre!

de prendre les armes pour celui des deux princes qui leur promettait le plus d'avantages, en cédant à l'autre monarque la garde temporaire des fiefs dont il était le suzerain. Louis les convoqua, leur déclara qu'ils devaient renoncer à leurs fiefs de France, ou à ceux qu'ils possédaient dans les états du roi d'Angleterre, et la volonté du vainqueur de Taillebourg et de Saintes n'éprouva aucun obstacle.

Avec quel soin il profita de la paix qu'il venait de conquérir, pour protéger les faibles contre les forts, et faire fleurir la justice dans toute l'étendue du royaume, dont ses armes avaient reculé les frontières imposées par l'usurpation à des princes moins puissants, moins redoutés et moins aimés que lui!

Dans ces temps encore si éloignés de la civilisation moderne, et où la féodalité régnait avec tant d'empire, on ignorait, relativement à la division et à l'indépendance des pouvoirs politiques, ces principes si nécessaires au maintien de la liberté des nations. Quelque éclairé que fût Louis, il confondait, ainsi que son siècle, le devoir sacré de faire rendre la justice aux peuples avec l'exercice de l'autorité judiciaire; il croyait, en prononçant lui-même sur les différents de ses sujets, remplir l'une des plus touchantes obligations de la royauté: il se plaçait au milieu de ceux qui avaient recours à ses jugements, comme un père tendre au milieu de fils dont il veut entretenir la concorde et l'affection mutuelle. Il aimait à aller dans le bois

de Vincennes, dont le château lui servait souvent de résidence, s'asseoir à l'ombre d'un arbre touffu. L'herbe des champs était son trône; ses habits étaient simples : rien ne distinguait le héros victorieux, que la bonté avec laquelle il accueillait les infortunés qui venaient implorer son secours, et l'empressement de ces sujets si fidèles, ou plutôt de ces enfants si dévoués qui ne pouvaient cesser de contempler les traits augustes et chéris du souverain qu'ils adoraient. Ah! aucun ami de l'humanité, aucun admirateur d'un grand homme, ne traversera jamais ce bois de Vincennes sans rendre hommage à la mémoire du bon roi, et sans chercher, pour ainsi dire, des yeux ce sanctuaire agreste où des paroles de paix et de conciliation étaient écoutées avec tant d'amour, avec tant de respect, et comme les oracles de la justice céleste. Pourquoi le bonheur de celui qui ne pensait qu'à rendre les autres heureux était-il si souvent troublé? Pourquoi la crainte de voir diminuer son influence sur le fils qu'elle avait nourri, qui faisait sa gloire, et qu'elle aimait peut-être autant qu'elle en était chérie, inspirait-elle à Blanche des soucis, des inquiétudes et une sorte de rivalité impérieuse et tracassière, qui auraient dû être si étrangers à sa grande âme? Suivons l'excellent roi au milieu de ses chagrins domestiques. Sa mère ne pouvait s'empêcher de se montrer jalouse de la tendresse qu'il avait pour sa femme et de la confiance qu'il lui témoignait. On aimait à voir le grand monarque, le plus brave des chevaliers, toujours fils respec-

tueux, toujours époux le plus affectionné, ou plutôt toujours amant passionné de Marguerite, montrer dans son intérieur toute la simplicité de la vertu, dresser un petit chien à l'avertir de l'arrivée inattendue de sa mère, lorsqu'il était auprès de son épouse si chérie, et sortir par une porte secrète, pour ne pas déplaire à celle qui lui avait donné le jour.

Marguerite avait fait une fausse couche : on craignait pour sa vie; elle était mourante. Louis au désespoir s'empressait de la secourir. Blanche arrive; elle craint pour son fils le spectacle de la mort de celle qu'il aime plus que lui-même. « Vous » n'avez que faire ici, lui dit-elle, en voulant l'em» mener. Eh quoi! s'écria douloureusement Mar» guerite, ne me laisserez-vous jamais voir mon » cher seigneur ni en la vie ni à la mort?» Blanche sortit sans se laisser toucher : le roi suivit sa mère; Marguerite s'évanouit. Louis se hâta de rentrer par la porte secrète : Marguerite fut rendue à la vie.

L'amour ardent de la vertu, le plus entier dévouement à tous les sacrifices, l'accomplissement absolu des devoirs les plus rigoureux, et le désir extrême de remplir toutes les obligations qu'il se croyait imposées, le conduisaient souvent dans des oratoires secrets, où prosterné, sans témoins, devant la majesté de l'Éternel, il se soumettait à toutes les pratiques, à toutes les mortifications, que l'opinion de ses contemporains regardait comme les signes de la perfection chrétienne. Avec quel

plaisir l'homme le moins religieux, mais ennemi du pouvoir arbitraire, aurait vu à cette époque le plus grand monarque de l'Europe incliner sa tête, ornée des lauriers du triomphateur, devant le roi des rois, et reconnaître dans toute la sincérité de son âme la puissance infinie et éternelle du vengeur de toutes les injustices!

Quel nouvel éclat les qualités royales et privées de Louis recevaient en quelque sorte du contraste que présentait la conduite du roi d'Angleterre!

Ce monarque vaincu s'était réfugié à Bordeaux; il y passa l'hiver dans les plaisirs. Les fêtes, les festins, les dons qu'il fit aux nobles d'Aquitaine, épuisèrent les tonnes d'or qu'il avait apportées. Il réclama de nouveaux secours du régent, archevêque d'York. On demanda aux religieux de Cîteaux les laines que leurs immenses troupeaux leur donnaient dans une année; ils les refusèrent. Le régent obtint du parlement un subside considérable. Ce subside fut bientôt dissipé par Henri, sans que les dettes qu'il venait de contracter eussent été payées. L'archevêque essaya en vain d'emprunter de l'argent aux plus riches Anglais. Cet expédient, qui devait un jour être employé si fréquemment dans la Grande-Bretagne, n'eut aucun succès. Le roi crut devoir repasser en Angleterre, ratifia la trêve qu'il avait conclue avec le roi de France; et joignant à toutes ses fautes une jactance aussi absurde que ridicule, il ordonna que tous les seigneurs anglais vinssent à Portsmouth, au-devant de lui, et qu'on lui préparât une en-

trée solennelle dans Londres, comme s'il avait triomphé de ses ennemis.

Il avait projeté de marier son frère Richard, comte de Cornouailles, et veuf de la comtesse de Glocester, sœur du comte de Pembroke, avec Sanchia, troisième fille du comte de Provence, et sœur de sa femme ainsi que de Marguerite, reine de France. Les Anglais, craignant de voir revenir ou s'accroître le crédit des Provençaux et des Savoyards, avaient témoigné un grand éloignement pour cette alliance; mais malgré leur désapprobation Henri voulut exécuter son projet. La jeune princesse arriva conduite par sa mère. On donna plusieurs gouvernements au comte de Cornouailles; on lui assura une pension de cinq cents livres sterling, pour lui et ses enfants. Les noces furent célébrées avec une grande magnificence, malgré la pénurie du trésor: on compta jusques à trois mille plats sur les tables du festin royal, que suivirent des danses et des jeux, dans lesquels on employa, suivant l'esprit du temps, ces devises si chères aux chevaliers, et où *scientia*, substituée à *Sanchia*, ou *Santia*, fut la devise de la jeune princesse.

Henri épuisant toutes ses ressources, et passant avec sa légèreté ordinaire de l'avarice à la prodigalité, combla de présents la comtesse de Provence, sa belle-mère et belle-mère de son frère: enchanté de cette princesse, dont on vantait l'esprit et l'amabilité, il lui donna une pension de quatre cents marcs; fit de grandes largesses aux personnes qui

l'avaient accompagnée, et prêta quatre mille marcs à son mari, le comte de Provence.

Mais après le départ de la comtesse, combien les embarras de Henri redoublèrent! Il eut recours à de nouveaux expédients, aussi injustes qu'impolitiques. Il défendit l'exportation des laines des religieux cisterciens jusques au moment où ils consentirent à lui céder une année des tontes de tous leurs troupeaux. Nous n'avons pas besoin de faire observer combien les parlements de la Grande-Bretagne avaient encore des idées bien peu exactes de l'autorité législative, et de sa compétence pour juger des avantages ou des inconvénients des exportations et des importations.

Henri ordonna d'ailleurs que les shérifs rechercassent les veuves et les autres personnes qui s'étaient mariées sans la permission exigée par les lois, ainsi que ceux qui avaient désobéi à quelque règlement relatif aux nombreuses forêts royales. Il leur prescrivit de faire verser promptement dans le trésor royal le produit des amendes auxquelles les délinquants seraient condamnés; il chargea les juifs de taxes énormes; il confisqua les biens situés en Angleterre et appartenants à des Normands ou à d'autres Français.

(1244) Malgré toutes ces exactions, il se vit obligé de recourir au parlement, et, sous le prétexte de repousser les Gallois, qui avaient fait des excursions dans quelques comtés anglais, et le roi de Navarre, qui était entré en Gascogne, il demanda de l'argent à l'assemblée générale. Quelle

fut leur réponse? Les barons, les prélats et les autres membres de l'assemblée, après avoir nommé un comité de douze personnes, pour chercher les moyens les plus efficaces de prévenir de nouvelles infractions de la charte, demandèrent que quatre seigneurs fussent nommés conservateurs des libertés du royaume; qu'ils eussent l'inspection sur le trésor et sur l'administration des revenus de l'état; qu'ils pussent convoquer le parlement aussi souvent qu'ils le jugeraient nécessaire; qu'ils eussent l'autorité convenable pour terminer les différents qui naîtraient entre le prince et ses sujets; que tous les writs ou ordres royaux contraires à la grande charte fussent déclarés nuls; que tous ceux qui s'y opposeraient fussent excommuniés; que le chancelier et le justicier fussent inamovibles, qu'ils fussent nommés du consentement du parlement, qu'ils fussent choisis parmi les quatre conservateurs des libertés du royaume; que le parlement nommât deux juges pour la cour des *communs plaidoyers*, deux barons pour celle de l'échiquier, un juge pour les juifs; et enfin qu'on écartât de la personne du roi toutes les personnes suspectes de lui donner des conseils funestes à l'Angleterre.

Ces demandes, auxquelles le roi aurait dû s'attendre depuis long-temps, et qu'il aurait dû s'empresser de prévenir, l'enflammèrent de colère; il cacha cependant son ressentiment, fit beaucoup de caresses aux membres du parlement, renouvela ses promesses solennelles, mais ne trompa personne et ne put rien obtenir.

Innocent III, placé sur la chaire apostolique après la mort de Grégoire IX, voulut envoyer un légat en Angleterre. Ce ministre du pontife de Rome se nommait Martin; il demanda au clergé de la Grande-Bretagne une taxe de dix mille marcs, pour soutenir la guerre du pape contre l'empereur Frédéric II. L'empereur écrivit des lettres très fortes contre les prétentions du pape; il montrait le pontife de Rome comme voulant élever sa chaire sur les ruines de tous les trônes: ses lettres furent lues au parlement. La demande du pape fut refusée avec aigreur. Le légat exigea alors avec dureté les arrérages des taxes déjà accordées au siége apostolique; il donna tous les bénéfices vacants à des chapelains ou à des parents d'Innocent III. Il se conduisit avec tant d'insolence et de tyrannie que les Anglais résolurent de briser le joug honteux de Rome.

David, le prince du pays de Galles, avait remporté quelques avantages contre des troupes de Henri; mais, craignant de ne pouvoir pas résister long-temps aux guerriers de l'Angleterre, il avait offert au pape de se déclarer vassal du saint-siége et de payer à Rome le tribut de cinq mille marcs, que Henri lui avait imposé. Innocent avait chargé deux abbés gallois de prendre des informations sur les différents du roi avec le prince de Galles. Ces abbés, dignes délégués d'Innocent, eurent l'audace de citer le monarque devant leur tribunal. Henri donna des ordres pour rassembler une armée, et fit sommer David et les nobles gallois de se pré-

senter à sa cour de Westminster, de lui faire hommage et de rendre compte de leurs déprédations. David n'obéit pas: le roi entra dans la partie septentrionale du pays de Galles, pénétra jusques à la rivière de Conway, et fit construire le château de Garinac pour maintenir les anciens Bretons. Ces Gallois, renfermés dans les marais de leurs comtés, supportèrent avec une fermeté digne de leurs braves ancêtres les privations et la misère auxquelles ils furent réduits: David leur en donnait l'exemple; mais ils perdirent ce valeureux chef. La principauté de Galles devait appartenir à Roger de Mortimer, neveu de David. Les fiers descendants des anciens Bretons ne voulurent pas reconnaître un Anglais pour leur prince; ils choisirent deux fils de Griffin Ilewellyn et Goch, qui partagèrent la principauté, demandèrent la paix à Henri, l'obtinrent et se reconnurent ses vassaux.

(1245) Les exactions de Martin continuaient toujours; les barons et les autres nobles d'Angleterre ne pouvaient plus les supporter. Ils étaient indignés de voir les richesses du royaume sortir de la Grande-Bretagne pour aller à Rome seconder les projets d'un pontife avare et ambitieux; ils n'avaient vu que trop souvent les prélats entraînés par les séductions des légats: ils ne comptaient point sur l'intervention d'un roi qu'ils méprisaient. Ils prirent une résolution extraordinaire; ils ordonnèrent, de leur propre autorité, à tous les commandants des ports d'arrêter toutes les bulles et tous les mandements qui viendraient de Rome. Le

peuple applaudit à leur résolution : leurs ordres furent ponctuellement exécutés. On arrêta un courier du pape; il portait un écrit qui donnait à Martin le pouvoir de lever de l'argent sous divers prétextes. Martin se plaignit avec vivacité: le roi, toujours prêt à s'alarmer, ordonna qu'on rendît au légat l'écrit qu'on avait surpris; mais les barons et les nobles firent au monarque les remontrances les plus énergiques; on lui prouva que les revenus des bénéfices d'Angleterre qu'on avait donnés à des prêtres italiens étaient plus considérables que les revenus de la couronne. Le roi néanmoins n'osa pas suivre leurs conseils; il craignit de déplaire au pape, et, pour ne pas offenser Innocent, il abandonna aux seigneurs une des plus belles prérogatives de la royauté; il leur permit de nommer des ambassadeurs qui, au nom de la nation, iraient exposer leurs griefs à un concile qu'on allait tenir à Lyon.

Les barons et les nobles ne se contentèrent pas d'une mesure trop lente, trop éloignée, trop peu efficace, et, continuant de défendre la nation qu'abandonnait la lâcheté du roi, ils se réunirent sous le prétexte d'un tournoi, et envoyèrent un chevalier ordonner au légat de sortir du royaume. Martin demanda de quelle autorité on lui adressait un message insolent. « On vous l'adresse au nom de » toute la nation, répondit le chevalier; et, si dans » trois jours vous êtes encore en Angleterre, vous » serez mis en pièces. » Le légat demanda un passeport, se hâta de partir; et ce fut à l'occasion de ce

départ que le pape irrité dit ces mots que l'histoire a retenus pour l'instruction des rois et des peuples : « Je vois bien qu'il faut faire la paix avec » l'empereur pour humilier les petits princes ; lors» que le grand dragon sera apaisé, nous écraserons » facilement les petits serpents. »

(1245) Des ambassadeurs anglais sont cependant envoyés à Lyon, un au nom du roi, et six au nom de la noblesse ; ils remettent leurs lettres au pape au milieu du concile : Innocent III, étonné, garde le silence. Un des envoyés prend alors la parole ; il expose avec force tous les sujets de plainte de sa nation. « Le roi Jean, ajoute-t-il, n'a pas eu le droit » de soumettre son royaume au saint-siége ; aucun » roi d'Angleterre n'a pu rendre la Grande-Bretagne » tributaire sans le consentement du parlement. » Et, s'animant de plus en plus, il peint l'indignation avec laquelle les Anglais voient le pape détruire, par la rédaction de ses bulles, tous les droits de patronage, anéantir les priviléges de l'église anglicane, encourager les extorsions sans cesse renaissantes de ses nonces et de ses légats, et faire gémir la Grande-Bretagne sous la plus dure tyrannie.

Le pape leur promet en vain d'avoir égard à leurs plaintes ; ils protestent contre le tribut promis par le roi Jean, et repartent pour leur patrie.

Innocent s'aperçoit cependant du grand effet qu'ont produit sur le concile les discours fiers et énergiques des envoyés anglais : il publie deux bulles ; il permet aux patrons de jouir de leur droit de présentation ; il ordonne que, lorsqu'un béné-

fice d'Angleterre deviendra vacant par la mort d'un Italien, le titulaire soit remplacé par un Anglais. Mais, bien loin de renoncer au tribut et à la suzeraineté du siége apostolique sur la Grande-Bretagne, il prescrit impérieusement aux évêques anglais de souscrire la charte par laquelle le roi Jean s'est déclaré vassal et tributaire des pontifes; il le leur commande sous peine des plus fortes censures. Les prélats ont la faiblesse d'obéir. Henri se relève au contraire sur son trône, s'irrite contre le pape, jure de défendre les libertés de son peuple, et proteste qu'il ne paiera plus le honteux tribut.

Innocent méprise le ressentiment du monarque. Il demande aux prélats un certain nombre de chevaliers destinés à servir dans l'armée de l'église romaine; il lève sur ces évêques qui n'ont pas osé défendre leurs droits une taxe de six mille marcs; il exige le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques, le tiers de ceux qui sont supérieurs à cent marcs, la moitié des revenus de tous les bénéfices dont les titulaires ne résident pas; et, par toutes ces exactions, enlève à l'Angleterre, dans l'espace de trois ans, une somme de quatre-vingt mille marcs, égale, suivant plusieurs auteurs anglais, à la totalité de l'argent du royaume.

Mais combien tous ces trésors sont loin de suffire à son avarice! Il ne craint pas de demander les biens personnels des ecclésiastiques qui mourront sans tester, tous les biens acquis par la fraude et dont on ne connaîtra pas le légitime propriétaire, toutes les sommes produites par une usure, et tous

les legs faits pour une restitution ou pour de pieux usages.

Ce sont des dominicains que le pape choisit pour recueillir toutes ces richesses. Le roi n'a pas le pouvoir de l'empêcher; les évêques, fascinés par la terreur que leur inspirent les foudres de Rome, courbent servilement leur tête, et menacent d'excommunier ceux qui résisteront aux volontés du pape. De nouveaux ambassadeurs avaient été envoyés, par le roi et le parlement, au pontife romain; ils reviennent en Angleterre: le parlement était assemblé à Westminster; ils rendent compte de leur mission. Le pape les avait traités avec dédain; il leur avait déclaré qu'il agirait contre leur roi comme il avait agi contre Frédéric II. Les membres laïques du parlement frémissent de colère; ils se montrent dignes de la nation qu'ils représentent: mais les évêques menacent de mettre le royaume en interdit. Richard, le frère de Henri, a la bassesse de recevoir de l'argent du pape, et de prendre le parti de Rome contre son roi, son frère, le parlement et les plus grands intérêts de sa nation. Les abbés et le clergé du second ordre implorent en vain l'assistance du parlement: le courage des barons et des nobles s'affaiblit devant le pouvoir des évêques, égarés par une crainte superstitieuse qu'ils propagent. Le roi retombe dans sa pusillanimité; il cède, et abandonne tout projet de résistance.

Innocent forme de nouveaux projets contre Frédéric: il a besoin d'argent plus que jamais. Deux franciscains arrivent de sa part en Angleterre (1247);

ils demandent la permission de quêter pour le pape : mais à peine ont-ils obtenu cette singulière permission qu'ils changent de rôle ; ils ne prient pas, ils exigent ; ils ne sollicitent pas, ils commandent : ils demandent des sommes énormes aux évêques, aux abbés, aux monastères. Les évêques à la fin se lassent de leur obéissance ; leur intérêt, devenu plus pressant, l'emporte sur la crainte de Rome : ils ont recours au parlement. Les barons, qu'ils ont mécontentés, leur refusent leurs secours ; et rien ne peut soustraire les évêques aux véritables taxes que les franciscains leur ont imposées.

Pendant ces agitations et ces malheurs, un bien plus grand évènement se préparait en France. Le grand roi y avait résolu d'entreprendre une nouvelle croisade. Le plan de ces expéditions si mémorables, où l'Europe refluait vers l'Asie, n'avait jamais été conçu avec plus de soin, de prudence et d'étendue.

Il y avait sept ou huit ans que plusieurs grands vassaux de France s'étaient réunis sous les murs de Jafa, pour secourir les chrétiens de la Palestine et combattre les musulmans. A la tête des chevaliers et des autres guerriers français, on avait vu Hugues IV, duc de Bourgogne, et prince du sang de France, Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, le comte de Bar, le comte de Montfort, le comte de Vendôme, et Pierre de Dreux, dit Maucler, duc de Bretagne, qui, après avoir remis ses états à Jean I^er^, son fils, ne prenait plus que le titre de chevalier et le nom de *Pierre de Braine*.

Ces preux s'étaient couverts de gloire dans les champs de la Judée; ils avaient fait des prodiges de valeur; mais la division s'était mise parmi eux: aucun plan sage n'avait pu être suivi. Surpris par la garnison de Gaza, les Français avaient été vaincus: plusieurs braves avaient perdu la vie, d'autres la liberté; le comte de Bar avait été tué sur la rive asiatique.

Pierre Maucler étant parvenu néanmoins à obtenir une trève et la délivrance des prisonniers, les croisés étaient revenus en France.

Louis avait été très sensible à la mort du comte de Bar et de tant d'autres valeureux chevaliers de son royaume; il n'avait résisté qu'avec peine au désir secret de venger ses compagnons d'armes, et d'aller faire briller ses enseignes royales jusque sur les remparts de Jérusalem. Le premier du monde par ses vertus, le plus digne de porter la couronne, supérieur à son siècle par l'élévation de son esprit, qui recevait une nouvelle force de la beauté de son caractère, il s'abandonnait à cette piété qui exerçait sur lui un grand empire, parcequ'elle remplissait de douceur, de consolation et d'énergie son âme si pure et si aimante, et parcequ'avide de la véritable gloire, il en voyait dans le ciel tout l'éclat, toute l'étendue et l'éternelle durée. Cette piété, trompée par les erreurs du siècle, ne montrait à Louis la conquête d'une terre qui ne lui appartenait pas que comme l'expédition la plus agréable à la divinité; la guerre la plus juste, et l'hommage le plus recommandable rendu au Sauveur du monde,

auprès de son berceau sacré, sur le théâtre de sa vie divine, sur le mont qui avait vu consommer son immortel sacrifice, auprès de la pierre sépulcrale qui avait un instant recouvert son corps glorieux. Peut-être cependant la vigueur de son esprit, la droiture de son cœur et son amour pour la justice l'auraient-ils fait résister avec succès aux insinuations, si séduisantes pour lui, de cette piété égarée, si la politique qu'il tenait de ses pères, et qui avait reçu un nouveau développement de la grandeur de ses pensées, ne lui avait montré les croisades comme le moyen le plus efficace de diminuer la richesse, le pouvoir, l'influence des seigneurs rivaux de leur roi, de délivrer les peuples du joug de la féodalité, et de préparer pour eux des jours de liberté, de prospérité, et de bonheur.

Une maladie des plus graves le saisit pendant qu'il médite sur ces grands intérêts. Le danger augmente chaque jour; la nation éprouve les plus vives alarmes : tous les temples sont remplis de Français qui conjurent le ciel de sauver un roi pour lequel ils donneraient leur vie. La piété secondée par la politique du descendant de Hugues-Capet l'emporte dans l'âme de Louis; il promet à Dieu de partir pour la Terre-Sainte, s'il échappe à la mort qui le menace. Le monarque guérit: la nation est au comble de la joie (1244). Louis, fidèle à son vœu, s'occupe avec zèle des préparatifs de son expédition : il désire qu'elle soit décisive; il veut que la Terre-Sainte et les chrétiens de l'Orient n'aient plus rien à redouter des armes des

musulmans. Il ne néglige rien pour exciter en Europe un grand enthousiasme; il presse les différents souverains de porter leurs bannières sur les rives du Jourdain. Le caractère de ces princes, leur politique, et la situation de leurs états, les empêchent de céder à ses instances et de suivre son exemple.

Ne pouvant plus compter que sur ses propres forces, il redouble d'ardeur. En vain la reine Blanche emploie-t-elle toute son influence pour l'empêcher de quitter un royaume où elle craint que son absence ne fasse renaître tous les malheurs des discordes civiles et d'une guerre étrangère; en vain sa tendresse, alarmée par les dangers au milieu desquels un courage héroïque va porter le fils qu'elle chérit et le monarque si nécessaire à la France, lui dicte-t-elle tout ce qui peut ébranler la résolution de Louis; tous ses efforts sont vains. Louis persiste dans son projet, assemble un parlement, obtient son consentement pour la guerre lointaine qu'il a promise, reçoit la croix des mains de l'évêque de Paris, et ordonne que la croisade soit publiée.

Ses trois frères, Alphonse de Toulouse, Robert d'Artois et Charles d'Anjou, prennent la croix avec lui. La reine Marguerite, qui ne veut pas se séparer un moment de l'époux qu'elle aime avec tant de force, veut aussi se croiser. Jeanne de Toulouse, la femme d'Alphonse, demande la croix comme la jeune reine; plusieurs dames, épouses de vassaux puissants, arborent le signe du Christ, avec des

évêques, des abbés, et un nombre immense de barons, de vassaux, de chevaliers, et d'hommes d'armes. Quelques seigneurs néanmoins hésitaient encore: ils s'affligeaient de s'éloigner pour si longtemps de leurs femmes, de leurs enfants, de leur patrie. Le jour de Noël arrive. Les rois de France faisaient distribuer dans les fêtes solennelles, aux vassaux et aux chevaliers qui les suivaient à l'église, des manteaux uniformes qu'on appelait *livrées*. Louis ordonne qu'on brode des croix sur les manteaux qui doivent être donnés pendant l'office de la nuit; on les délivre pendant qu'il règne encore peu de clarté dans le temple; les lumières brillent bientôt après la distribution des manteaux; chacun voit la couronne sur l'épaule de son voisin: la gaieté française, le courage de ces nouveaux croisés, leur dévouement au monarque, ne leur permettent pas de ne pas se regarder comme volontairement engagés; ils donnent en riant à Louis le nom de *pêcheur d'hommes*, le félicitent du succès de sa pêche, et jurent de le suivre jusques aux extrémités du monde.

Plusieurs vassaux ou chevaliers n'avaient pas cependant l'argent nécessaire pour faire leurs équipages: le roi leur en donne, ou leur en prête. Ils vendent des terres et des châteaux: le clergé séculier et les abbés des monastères en achètent un grand nombre. Les habitants des villes et des bourgs, enrichis par le commerce, fournissent aux seigneurs des sommes considérables, pour délivrer les terres qu'ils possèdent de redevances

féodales; Louis achète aussi les domaines de plusieurs vassaux, et particulièrement des barons les plus puissants.

Il oblige tous les seigneurs qui ne doivent pas le suivre sur les mers et sur les rives orientales à prêter serment de fidélité à ses enfants; il nomme sa mère régente du royaume, et plein de confiance dans sa tendresse, dans ses vertus, dans son habileté et dans son expérience, il lui donne tous les pouvoirs de la royauté.

Blanche accompagne le roi jusques à Cluny; ses larmes coulent lorsqu'elle se sépare du roi, de ses autres enfants, de ses deux belles-filles, de tant d'autres personnes qui lui sont chères. Louis se jette aux pieds de sa mère, lui demande de le bénir, l'embrasse, retient ses pleurs, invoque Dieu, s'élance sur son coursier et part avec Marguerite.

Le jeune Jean, sire de Joinville, si célèbre par sa valeur, son attachement à Louis et la naïve et intéressante chronique qu'il a écrite, va partager le sort du roi auquel il s'est entièrement dévoué. Son amour pour son souverain, son amour pour la gloire, son amour pour son Dieu, remplissent son jeune cœur d'une ardeur aussi noble que vive; et cependant, touchant effet des douces habitudes de l'enfance, de la tendresse pour ses proches, de l'affection pour ses amis, de tous les souvenirs que réveille l'endroit où l'on a commencé de jouir de la vie, le brave et bon Joinville ne peut sans s'attendrir jeter un dernier regard sur ce château où il laisse sa famille, et que peut-être il ne reverra plus.

Louis, qui mérite si bien toute sa fidélité, trouve à Lyon le pape Innocent IV. Il a une longue conférence avec le pontife suprême; et, ce qui peint et le roi et son siècle, il désapprouve fortement, en monarque français, la conduite d'Innocent avec l'empereur, se confesse au pape, ne craint pas de lui dévoiler son âme si pure et si véritablement royale, et reçoit la bénédiction apostolique du chef spirituel de la chrétienté.

Il arrive à Aigues-Mortes. Cette ville, située auprès d'un bras et des embouchures occidentales du Rhône, est maintenant à une distance assez grande de la mer; elle en est séparée par des atterrissements, des sables, des marais, des étangs salés. Ses environs ont éprouvé les changements que l'on remarque auprès des embouchures des grands fleuves qui entraînent des terres limoneuses comme le Nil, ou des sables et des graviers, et forment à leur entrée dans la mer, et par les effets simultanés et contraires de leurs courants et des marées, ou des barres exhaussées et resserrées en digues, ou des plages sablonneuses et arides, ou des alluvions étendues et fertiles comme le Delta. Mais vers le milieu du treizième siècle, Aigues-Mortes était un port de mer. Louis s'y embarqua vers le mois de juin. Sa flotte était composée de cent vingt bâtiments qu'on appelait de gros vaisseaux, et de plus de quinze cents bâtiments moins considérables. (1248) Il cingle vers Chypre, où régnait un Français, Henri, fils d'Amaury de Lusignan. Cette île avait été indiquée comme le rendez-vous général

des croisés. Louis, du consentement de Henri, y avait fait préparer d'immenses magasins de vivres. Par ses soins paternels et par sa prévoyance attentive, les croisés sont dans l'abondance. Louis y prolonge son séjour et celui de l'armée plus qu'il ne l'avait pensé; il attend long-temps son arrière-garde, dont la traversée est contrariée par les vents.

Quelle était cependant la situation des contrées orientales où il voulait porter la guerre?

Un grand conquérant avait changé la face de l'Asie. La secousse qui avait renversé les trônes de l'Orient s'était répandue jusque dans l'Europe, et en avait ébranlé plusieurs royaumes.

Vers 1176, Yésoukai Bahadour régnait sur les Mogols ou Mongous, Turcs établis dans l'ancienne Transoxane, dont Samarcande est la capitale. Ceux auxquels il commandait habitaient les bords de la Selinga. Il laissa en mourant un fils âgé de treize ans, qu'on appelait Temudshin. Plusieurs hordes ou tribus refusèrent de le reconnaître pour leur chef; treize tribus seulement restèrent fidèles au fils de celui qui les avait souvent conduites à la victoire.

Quelques années s'écoulèrent, et Temudshin montra bientôt le plus grand courage. Toujours heureux dans ses expéditions, il soumit plusieurs tribus voisines, distribua à ses compagnons d'armes les dépouilles des vaincus, les traita en frères, s'en fit aimer et respecter. Il rétablit, à la tête des Tartares Khéraïtes, Togrul-Onk-Kan, qui avait

embrassé le christianisme des nestoriens, reçu le sacerdoce, et figure dans plusieurs histoires sous le nom de Prêtre-Jean. Sa renommée s'accroissait chaque jour parmi les Turcs et les Tartares : on célébrait ses exploits, on vantait son habileté, on redoutait ses armes.

En 1203, ou environ, les Mogols résolurent de se donner un chef suprême pour réunir leurs forces, concerter leurs opérations, attaquer avec plus d'avantage ou se défendre avec plus de succès. Ils se rassemblèrent sur les bords de la Selinga. Au milieu de ces braves et nombreux guerriers, un vieillard vénérable, fameux parmi les sages de la nation, s'écria, comme inspiré par la Divinité : « Mes frères, le grand Dieu du ciel m'est apparu; » je l'ai vu sur son trône de feu; il était entouré » des esprits célestes; il jugeait toutes les nations » de la terre; il a donné l'empire du monde à notre » chef Temudshin; il l'a proclamé roi des rois, » Dshingis-Kan. »

Tous les Mogols se lèvent avec enthousiasme, jettent des cris de joie, nomment avec transport Temudshin leur chef suprême, et jurent, en brandissant leurs sabres, de le suivre jusques aux extrémités de la terre.

Temudshin, que les Mogols ne nomment plus que le roi des rois, ou Dshingis-Kan, d'où est venu Gengiskan, ne peut contenir l'ardeur guerrière qui s'empare de lui; il veut conquérir le monde et n'accorder de paix qu'à ceux qui reconnaîtront sa puissance. Les Tartares Niu-Tche, ou

Jou-Tche, ou Jou-Tchi, étaient maîtres de la Tartarie orientale et des provinces septentrionales de la Chine; les Mogols eux-mêmes étaient leurs tributaires. Gengiskan ne peut souffrir cette sujétion honteuse; il va la détruire; il va donner à sa nation l'indépendance et l'empire. Aucun obstacle ne l'arrête; il traverse les déserts; il attaque les Tartares, les bat partout où il les rencontre, pénètre dans la Chine, défait les princes de la dynastie Sum, s'empare de Yen-King, leur capitale, et va montrer ses lances victorieuses jusques à l'extrémité de la Corée.

(1215) Il revient vers l'occident, conquiert le Thibet, menace les états du sultan de Khowaresmie, Ala-Eddin-Mohammed, fils de Takash, qui avait détruit l'empire des Gaurides et qui commandait à la Perse et à une grande partie de l'Indostan. Ala-Eddin s'avance contre le conquérant à la tête de quatre cent mille hommes. Le choc est terrible, l'Asie, pour ainsi dire, en retentit; mais Ala-Eddin est vaincu, et ses immenses états sont subjugués. Gengiskan vole de conquête en conquête; il envahit les contrées qui bordent la Caspienne; il met en fuite les Russes que le czar ose lui opposer; il brise, détruit, renverse, écrase, disperse: guerrier invincible, il remplit le monde de son nom; mais, barbare comme ses compatriotes, il couvre l'Asie de ruines, et meurt à soixante-six ans, sans avoir su ni former une grande nation, ni fonder un vaste empire (1227). Il avait passé sur la surface de la terre comme une immense et terrible

irruption de l'Océan; et lorsqu'il cesse de vivre, d'horribles débris sont les seuls monuments de sa redoutable apparition.

Ses enfants partagent ses états.

Un de ses petits-fils régnait à Caracorom ou Kara-Koroum, l'ancienne capitale des Tartares koraïtes, lorsque le roi des Français arriva dans l'île de Chypre.

Le descendant de Gengiskan menaçait l'empire de Bagdad, où le cinquante-sixième khalife occupait la chaire de Mahomet. Ce khalife se nommait Mostazem-Billah. Son indolence et ses débauches l'avaient rendu odieux; mais sa capitale avait conservé une grande partie de son ancien éclat. Les sciences et les lettres y étaient toujours cultivées avec succès par les Arabes. Mostanser, le prédécesseur du khalife, y avait fait construire un nouveau pont, et y avait fondé un collége magnifique, auquel on avait donné son nom. On y voyait fleurir le célèbre médecin et astronome Nasir-Eddin.

Dans une autre contrée musulmane, dans le royaume d'Alep, le troisième fils du fameux Saladin avait occupé le trône jusque vers la fin de 1216, et un petit-fils de ce redoutable monarque avait ensuite régné vingt ans. Naser Yousouf, arrière-petit-fils du conquérant, avait remplacé le dernier sultan, auquel il devait le jour. Des Kharismiens, chassés de leur pays par les Mogols, s'étaient jetés sur la Palestine. Yousouf, inquiet de leur irruption, s'était joint à Gauthier de Brienne,

comte de Jafa, et aux chevaliers de Saint-Jean, pour les repousser. Battu dans un premier combat, il les avait taillés en pièces dans une seconde bataille.

Le second fils de son bisaïeul, de ce Saladin dont le nom avait fait trembler l'occident de l'Asie et le nord de l'Afrique, avait succédé à son père dans le royaume d'Égypte. Il avait enlevé à son frère aîné les royaumes de Damas, de Baalbek et de Jérusalem; il l'avait obligé de se contenter de commander dans Samosate. Ses débauches et son avarice l'avaient rendu odieux. Son fils lui avait succédé, à l'âge de neuf ans, sous la régence de son oncle, le sultan de Samosate, que les émirs d'Égypte avaient appelé au gouvernement. Un frère de Saladin s'était emparé du royaume de Damas, était entré en Égypte à la tête d'une armée, avait ôté la régence à son neveu, le sultan de Samosate, et enlevé le trône à son petit-neveu. Il se nommait Malek-el-Adel-Seifeddin-Aboubèkre: les Européens le connaissaient sous le nom de Saphadin.

(1197) Les chrétiens de la Palestine ayant reçu des renforts de l'Allemagne, conduits par Frédéric-le-Catholique, duc d'Autriche, avaient rompu la trêve que Richard II, roi d'Angleterre, avait conclue avec Saladin. Saphadin avait réduit Jafa, malgré une longue et vigoureuse résistance. Amaury II de Lusignan, roi de Chypre, avait été couronné roi de Jérusalem, après avoir épousé Isabelle, fille d'Amaury Ier. Il avait battu Saphadin entre Tyr et Sidon, pris Baruth, Giblet et quel-

ques autres places ; mais le duc d'Autriche étant mort, et les croisés allemands, mécontents des autres chrétiens, étant repartis pour leur patrie, Amaury avait été obligé de renoncer à de nouvelles conquêtes. Il était mort en 1205.

(1210) Jean de Brienne, second fils d'Érard II, comte de Brienne, arriva, quelques années après, à Saint-Jean-d'Acre. Il épousa Marie, née du premier mariage de la reine Isabelle avec Conrad, marquis de Montferrat. Couronné dans cette ville roi de Jérusalem, il se distingua par plusieurs exploits.

De nouveaux croisés arrivèrent de la Germanie. Ils étaient conduits par Léopold VI, dit le Glorieux, frère de Frédéric-le-Catholique, et duc d'Autriche et de Styrie. André II, roi de Hongrie, était avec le duc. Les croisés, n'espérant pas néanmoins de pouvoir conquérir Jérusalem, imaginèrent de profiter de l'absence de Saphadin, et de porter la guerre en Égypte ; ils s'emparèrent de la tour du phare et du port de Damiette, pendant que Saphadin était en Syrie, où il mourut peu de temps après la prise de ce port, situé sur le bras oriental du Nil.

(1218) Malek-el-Kamel, fils aîné de Saphadin, et nommé Méledin par les historiens chrétiens, lui succéda en Égypte. Malek-el-Moadham-Shafferdin, nommé Coradin par les Européens, et second fils de Saphadin, monta sur le trône de Damas. Il s'empressa de fortifier le Thabor et de faire démolir les murs de Jérusalem, afin d'empêcher les chré-

tiens de le conserver s'ils s'en emparaient. Il prit Césarée, insulta en vain, auprès de cette ville, le fameux château des Pèlerins, bâti par les templiers sur le sommet d'un rocher, et marcha au secours de son frère. Il attaqua vivement les lignes des chrétiens qui assiégeaient la ville de Damiette, dont ils avaient pris le port; mais il fut repoussé par la valeur des croisés, et particulièrement des templiers, des chevaliers de Saint-Jean et des Allemands, commandés par le brave et généreux duc d'Autriche (1219). Les croisés virent avec d'autant plus de joie cette noble émulation des chevaliers du Temple et de l'hôpital Saint-Jean, que plus d'une fois, au lieu de cette union touchante, ces guerriers avaient été divisés par de funestes rivalités; leurs querelles étaient souvent devenues sanglantes; et, suivant le moine Matthieu Pâris, une des grandes causes d'une jalousie trop peu digne de preux chevaliers et de soldats du Christ était l'inégalité de leurs richesses territoriales et des dons qu'ils avaient reçus : les chevaliers de Saint-Jean possédaient dix-neuf mille manoirs, et les templiers n'en avaient que neuf mille.

Quoi qu'il en soit, Damiette fut prise. Le sultan d'Égypte l'enleva aux chrétiens deux ans après, et les contraignit à se retirer dans la Palestine; il les y suivit, s'empara de Jérusalem et de plusieurs autres villes, et, revenu dans son royaume, bâtit au-dessus de Damiette une ville à laquelle il donna le nom de Mansurah.

(1228) Cependant l'empereur d'Occident, le roi de Germanie, Frédéric II arriva à Ptolémaïde. Il venait remplir la promesse qu'il avait faite de combattre contre les infidèles; mais l'excommunication lancée contre lui existait encore. Le pape, son ennemi, avait adressé des brefs au clergé et aux fidèles de la Terre-Sainte. Les chevaliers des ordres militaires et les autres chrétiens de la Palestine, prévenus contre lui et dévoués au pontife, refusèrent de combattre avec l'empereur. Frédéric ne put conduire contre les musulmans que les guerriers qui l'avaient suivi. Plein de courage et d'indignation, il prit Joppé, obligea le sultan d'Égypte à consentir à une trève de dix ans, à lui céder à perpétuité Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Séide, entra en vainqueur dans la cité sainte, plaça lui-même sur sa tête la couronne de Jérusalem, qu'il regardait comme la dot de sa femme Iolande, fille de Jean de Brienne, et, le front orné de ce nouveau diadème, que la crainte de déplaire au pape empêcha le clergé de lui donner, il repartit pour l'Europe (1229). Le sultan d'Égypte lui avait fait présent d'une tente immense, divisée en plusieurs pavillons, et dont un des plafonds représentait le ciel et montrait les mouvements des astres, opérés par des ressorts cachés.

Il est curieux de rapprocher de la courte description de ce présent ce que Bertrand de Comps, grand-maître de Saint-Jean, écrivit, en 1239, à Roméo de Villeneuve, premier ministre du comte de Provence, et l'un des hommes qui ont le plus

honoré une illustre maison dont les siècles n'ont pu ternir l'éclat. Roméo lui avait annoncé qu'il faisait équiper un vaisseau pour aller au secours des croisés. « Munissez-vous, lui répondit le grand-» maître, de provisions pour un an; embarquez-» les chevaux et les mulets qui vous seront néces-» saires : tous ces objets sont d'un prix excessif dans » la Palestine. Surtout n'apportez pas de joyaux, » excepté des couvre-chefs bordés. »

Quelques années après (1237), le même sultan Méledin s'empara de Damas, dont il chassa son frère Saleh-Ismaïl, auquel il donna Baalbeck.

Malek-el-Saleh-Nodgemeddin Ayoub, son fils aîné, devint après lui sultan de Damas, battit les croisés auprès de Gaza, apprit que son oncle Saleh-Ismaïl, aidé du prince d'Édesse, était remonté sur le trône de Syrie, revint sur ses pas, s'arrangea avec eux, s'empara de Jérusalem avec leur secours (1239), prit la route de l'Égypte, appelé par tous les musulmans indignés des débauches de son frère, entra dans le Caire, et ceignit le cimeterre de sultan qu'on avait arraché à son frère (1240).

Son oncle, le sultan de Damas, conclut une trêve avec les chrétiens. Il leur rendit la cité sainte, Ascalon et Tibériade; il désira même de les avoir pour alliés dans l'expédition qu'il méditait contre son neveu le sultan d'Égypte (1241). Mais bientôt Nodgemeddin, suivi de Khouaresmiens ou Kharismiens, venus des bords de la Caspienne et qui avaient commis d'horribles dégâts dans la Syrie, prit d'assaut Jérusalem (1245), que le fer et le feu

ravagèrent, recouvra le royaume de Damas, s'avança jusqu'à Émèse ou Hems, dont il entreprit le siége; mais, attaqué par une maladie grave, se retira sur les bords du Nil.

(1249) Tel était l'état de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, lorsque Louis, ayant reçu dans l'île de Chypre toutes les troupes qu'il attendait, résolut de commencer la guerre contre les musulmans.

Il avait d'abord voulu aller dans la Terre-Sainte reprendre Jérusalem, et enlever aux mahométans le sépulcre de Jésus; mais toute la Palestine avait été ravagée : presque toutes les villes en étaient démantelées. Il pouvait être facile au roi de France de s'emparer de ce pays si souvent couvert de sang, de cendres, de ruines, et dénué de places fortes; mais, après le départ du monarque vainqueur, quelles sûretés donner aux chrétiens contre le redoutable sultan d'Égypte et de Syrie auquel Jérusalem obéissait? C'était la puissance de ce sultan qu'il fallait détruire ou affaiblir, c'était dans le cœur de ses états qu'il fallait l'attaquer, c'était dans le Caire, sa capitale, qu'il fallait l'obliger à céder la Palestine, qu'après les victoires des Français il ne serait plus en état de chercher à recouvrer.

Louis, après avoir long-temps pesé tous ces motifs, se détermine à faire briller l'oriflamme et son étendard royal jusques au fond du Delta. Et voyez comment, au moment de commencer une expédition dont les préjugés du siècle pouvaient

seuls voiler l'injustice, la droiture du roi, sa loyauté, son noble et chevaleresque courage, ne cessent de se manifester avec éclat. Il envoie un héraut au sultan, et le fait défier suivant toutes les règles prescrites par la chevalerie.

Nodgemeddin reçoit avec fierté le cartel de Louis. Malgré sa maladie, il assemble une flotte considérable à l'embouchure du bras du Nil sur lequel Damiette est située; il range le long du rivage de la mer, et des deux côtés de cette embouchure pélusiaque, un nombre immense de cavaliers et de fantassins: il paraît à la tête de son armée, revêtu d'une armure d'or. Mais, malgré toute sa fermeté, il ne peut lutter plus long-temps contre sa maladie; il est obligé de se retirer au Caire.

Le lendemain du départ du sultan, la flotte française découvre les tours de Damiette. Tous les chefs montent sur la galère du roi: Louis paraît au milieu d'eux comme un héros céleste; ses cheveux blonds flottent sur ses épaules; la douceur et la majesté de ses traits inspirent l'amour et le respect; la simplicité de ses armes ajoute à cet air guerrier qui seul aurait enflammé le courage des moins braves. « Marchons avec confiance, » leur dit-il; si Dieu nous accorde la victoire, la » gloire du nom chrétien remplira l'univers; si nous » succombons, le ciel nous accordera la couronne » du martyre. » Les chefs lui répondent par des acclamations que toute l'armée répète avec enthousiasme: il donne le signal.

L'oriflamme brille à la tête de la flotte: tous les

bâtiments se dirigent vers le rivage. Louis veut descendre le premier; il se précipite dans la mer, son écu pendu à son cou, et sa main élevant sa redoutable épée au-dessus des flots qui atteignent ses épaules. Avec quelle ardeur tous les Français le suivent! Les musulmans défendent leur pays avec acharnement: la victoire est disputée pendant deux jours; enfin la bravoure française l'emporte. Les musulmans prennent la fuite, la garnison et les habitants de Damiette y mettent le feu et l'abandonnent; les Français s'en emparent, éteignent les flammes et fortifient la ville.

Louis veut profiter de la consternation des vaincus et marcher vers le Caire; malheureusement il cède à l'avis de ceux qui proposent d'attendre les troupes que son frère, le comte de Poitiers, lui amène de France. L'inaction, l'oisiveté, la chaleur du climat, celle de la saison, l'abondance qui règne dans la ville, amortissent la terrible impétuosité des Français; l'amour du plaisir les entraîne: ils se livrent à la débauche. Des hommes corrompus et avides d'argent les favorisent: la présence du saint roi n'arrête pas leurs désordres; et, suivant le sire de Joinville, l'ami de Louis et témoin oculaire, des gens même du monarque tiennent des lieux de prostitution jusques à l'entour du pavillon royal.

Le comte de Poitiers arrive enfin avec ses guerriers: l'armée remonte le Nil et s'avance vers le Caire. Les musulmans défendent leur pays avec autant d'habileté que de courage; chaque jour est

marqué par un combat: Louis est toujours victorieux; mais il perd un grand nombre de guerriers, et sa marche est retardée.

Nodjemeddin venait de mourir dans sa capitale; son fils, dont il avait redouté l'ambition, était retenu prisonnier dans un château du Diarbékir. Le sultan avant de cesser de vivre avait confié le gouvernement de l'Égypte, jusques à l'arrivée de son fils, à Fakardin, musulman renommé par sa sagesse, et le plus vaillant de tous les guerriers de l'islamisme. Ce Fakardin avait combattu dans la Palestine sous les yeux de l'empereur Frédéric II, qui avait admiré sa bravoure et l'avait fait chevalier: le musulman reconnaissant avait fait peindre sur ses bannières les armes de Frédéric. Il répond par les plus grands exploits à la confiance de Nodjemeddin. Malek-el-Moadham-Turan-Shah, fils du dernier sultan, et connu des Européens sous les noms de Turquemin et d'Almoadin, est proclamé souverain de l'Égypte; il prend le commandement de l'armée mahométane. Sa présence ranime le courage de ses troupes.

Les fatigues et les suites de la débauche multiplient les maladies parmi les chrétiens; leur valeur ou plutôt leur audace est néanmoins toujours la même. Un Bédouin leur indique un gué: ils passent un canal qui communique avec le Nil; ils traversent le bras de ce fleuve qui les sépare de l'armée du nouveau sultan; ils surprennent l'ennemi, égorgent ses premières gardes, pénètrent au milieu de son camp, portent partout la terreur et la

mort. Fakardin était dans son bain; il monte à cheval presque nu; il veut rallier les troupes d'Almoadin: il est percé d'un coup de lance, et tombe sans vie.

(1250) Le comte d'Artois, emporté par son ardeur guerrière, et malgré les conseils de Guillaume de Sonnac ou Sénai, grand-maître des templiers, poursuit les fuyards, entre avec eux dans la ville de Mansourah, et y trouve la mort.

Le fameux Pierre de Dreux, dit Maucler, et ancien duc de Bretagne, avait suivi le comte d'Artois jusque dans la ville ennemie; il parvient à s'échapper. Il arrive auprès du roi, couvert de blessures; le sang sortait de sa bouche; il se tenait avec peine accroché à l'arçon de sa selle: il annonce à Louis la mort du comte d'Artois. Combien le vainqueur déplore la funeste valeur de son frère!

Mais de quel désastre cette perte doit être suivie! Quel grand nombre de Français ont péri ou perdu leur liberté depuis leur descente en Égypte! Combien de ces généreux croisés ont reçu la mort ou des fers dans le dernier combat, et dans les murs de Mansourah, où Hugues IV, duc de Bourgogne, et Guillaume de Châteauneuf, grand-maître de Saint-Jean, ont été faits prisonniers ou plutôt esclaves! On a écrit que Louis avait perdu la moitié de son armée.

La *furie* française avait cependant répandu un tel effroi parmi les musulmans qu'ils n'osent attaquer le camp de Louis. Les tentes des croisés sont remplies de braves malades ou blessés: le roi les

visite, les encourage, les console; il prie avec ceux qui vont cesser de vivre. Ils ont été bénis par le monarque qu'ils révèrent; ils meurent contents. Au milieu de tant de malheurs le cœur de Louis est navré, mais son âme reste calme et supérieure à tous les évènements.

Bientôt les vivres, les secours, les médicaments, commencent à manquer: ils ne peuvent venir que de Damiette, ils ne peuvent arriver que par le Nil. Les musulmans, répandus sur les deux rives du fleuve, tuent à coups de flèches les conducteurs des bateaux, et s'emparent des cargaisons. La famine règne: le nombre des malades s'accroît; plusieurs de ceux qui ne sont pas encore étendus sur un lit de douleur tombent d'inanition; et, pour comble de maux, la contagion ajoute ses ravages à ceux de la famine.

A peine peut-on jeter hors du camp les cadavres des morts; l'air en est infecté. Celui dont le génie, les vertus héroïques et les soins paternels peuvent seuls sauver l'armée, le roi lui-même, est atteint par la maladie.

On ne peut plus résister à tant de fléaux; la retraite est résolue. Mais comment conduire jusques à Damiette tant de malades, de blessés, de guerriers exténués par la disette, sous un soleil ardent, et en présence d'une armée redoutable? On les distribue dans des barques: le roi monte avec peine sur un cheval; les croisés les moins faibles forment l'arrière-garde, et doivent protéger la retraite. Mais à peine les Français se sont-ils mis en marche que

les musulmans les assaillent de tous les côtés: des nuées de flèches tombent sur eux; les ennemis les attaquent de près avec leurs lances, leurs cimeterres, leurs masses d'armes. Louis retrouve une force nouvelle dans son admirable courage; sa faiblesse disparaît comme par une espèce d'enchantement. Il veut défendre jusques à son dernier soupir ses braves ou plutôt ses enfants: entouré de chevaliers dignes de combattre avec lui, il se jette comme un lion furieux sur les musulmans; il les repousse. Les Français reprennent leur marche. Les ennemis reviennent à la charge; Louis se précipite de nouveau sur eux et les écarte. Les croisés continuent leur retraite sous la protection de leur roi.

Mais les attaques des musulmans se renouvellent sans cesse. Les forces de Louis et de ses chevaliers s'épuisent; ils ne peuvent plus résister à des ennemis dont le nombre va toujours croissant. L'épée du héros, cette épée si redoutable, s'échappe de la main affaiblie de Louis; il allait être tué à la tête d'un pont: Geoffroy de Sergines reçoit les coups que l'on porte à son roi, le tire de la mêlée, et l'emporte presque sans vie. Gauthier de Châtillon, comme un autre Horatius Coclès, défend seul la tête du pont; il immole tous ceux qui veulent l'approcher; il fait des prodiges de valeur; il étonne les musulmans; mais il tombe percé de flèches. Les musulmans se précipitent vers une maison où l'on avait porté Louis, et où il était mourant: quelques chevaliers veulent le défendre. Un

officier du monarque s'écrie sans commandement: « Rendez-vous, ou le roi va périr. » A l'instant les chevaliers jettent leurs armes; on les charge de fers, et le roi des Français, le plus grand homme de son siècle, se trouve prisonnier du musulman Almoadin! Quelle suite terrible d'une grande imprudence!

La nouvelle de la prise de Louis arrive à Damiette. Le désespoir s'empare de la reine; elle accouche d'un fils qu'elle nomme Jean Tristan: sa douleur devient à chaque instant plus vive; elle ne peut repousser les terreurs qui l'assiègent; elle a perdu son royal défenseur; elle croit sans cesse voir arriver d'horribles ennemis. Un vieux chevalier montait la garde à la porte de sa chambre; elle se jette à ses pieds : « Jurez-moi, dit-elle, d'exécuter » ce que je vais vous demander. —Je le jure.—Si les » ennemis s'emparent de la ville, coupez-moi la » tête avant qu'ils puissent me prendre. — J'y son- » geais, » lui répond le chevalier.

Le sultan cependant fait proposer au roi de lui donner la liberté, ainsi qu'à tous les Français prisonniers, si on lui rend toutes les places et tous les châteaux forts de l'Égypte et de la Syrie: Louis refuse cette condition. Le sultan se conduit en barbare; on menace le roi d'un supplice horrible nommé *bernicles*, et dans lequel tous les membres étaient tirés, violemment disloqués et brisés. Louis ne montre aucune crainte, et persiste dans son refus; on se réduit à lui demander la reddition de Damiette, et huit cent mille besants d'or, dont

chacun, suivant le sire de Joinville, valait la moitié d'un *lion* ou *franc* d'argent: le roi accepte ces deux propositions. Mais cet arrangement déplaît à des émirs ambitieux et jaloux du sultan; ils répandent le bruit qu'Almoadin veut garder les huit cent mille besants d'or pour lui et pour ses favoris; ils soufflent l'esprit de mécontentement et de révolte parmi les guerriers qu'ils commandent; ils ajoutent qu'Almoadin va se servir des Français dont il aura rompu les fers, pour se défaire des musulmans qu'il soupçonne; il doit surtout avec leur secours détruire une milice qu'il redoute, celle que son père Nodjemeddin a créée, et qui se compose d'hommes aussi beaux que braves, levés dans la Circassie. On nommait *Mamelouks*, c'est-à-dire *hommes de guerre soldés*, les guerriers de cette milice fière et ombrageuse. Et voyez ce qu'il en coûte à un monarque pour vouloir s'entourer d'étrangers nombreux et armés : à peine les faux bruits semés par de perfides émirs sont-ils parvenus aux Mamelouks, qu'ils s'indignent et se soulèvent. Almoadin n'était pas aimé des Égyptiens, personne ne le défend; il se sauve dans une tour de bois, élevée sur le bord du Nil : les Mamelouks lancent des feux grégeois sur la tour, qui s'embrase avec rapidité. Almoadin en sort au milieu des flammes; il se jette dans le Nil; il veut s'échapper en traversant le fleuve à la nage, mais on le perce de flèches; on le saisit, on le ramène à terre, on lui arrache le cœur. Un des barbares court vers le roi, et lui présentant d'une main ensanglantée ce cœur

encore palpitant, « Que me donneras-tu, ose-t-il lui » dire, pour ce que je t'apporte? Voilà le cœur de » ton ennemi; il t'eût fait périr toi et les tiens, » avant que tu fusses arrivé à Damiette. » Louis d'un regard terrible repousse cet affreux présent.

Il tombe cependant au pouvoir des émirs; la division se met parmi eux : les uns lui demandent insolemment leur part des huit cent mille besants d'or, et d'un bras féroce menacent sa tête et celles de ses chevaliers; les autres admirant sa fermeté, comme ils ont admiré sa valeur au milieu des combats, lui offrent de régner sur eux.

Ils s'accordent enfin, et ratifient le traité conclu avec le sultan massacré. Louis rend Damiette pour sa rançon; il promet de payer huit cent mille besants pour celle de ses frères et des autres Français, et après avoir conclu une trêve de dix ans, et laissé dans le camp des musulmans son frère Alphonse et quelques chevaliers, comme garants du premier paiement, il part pour Damiette.

Quelle joie il éprouve, lorsqu'il revoit sa Marguerite! La reine est près de succomber à son bonheur.

Il ne trouve pas dans la caisse royale les sommes nécessaires pour le premier paiement auquel il s'est engagé. Tous les Français échappés à la fureur des musulmans, et rassemblés à Damiette, s'empressent d'apporter au monarque le plus chéri le peu d'argent qui peut leur rester encore. La reine, la comtesse de Toulouse, et toutes les dames qui ont suivi la croisade, vendent leurs joyaux à des juifs.

Les sommes nécessaires pour le premier paiement sont recueillies; on les envoie aux musulmans: les otages sont libres. Un trésorier du roi se vante d'avoir fait gagner quelque chose au monarque, en trompant les émirs sur le poids des monnaies : Louis s'empresse d'ordonner qu'on restitue aux musulmans ce bénéfice coupable, et si indigne des Français.

Le roi arrive enfin à Saint-Jean-d'Acre, avec tous ces Français qui lui sont si chers. On lui témoigne la plus vive allégresse; mais quel profond chagrin il éprouve, lorsqu'il passe en revue cette armée qui a acquis tant de gloire, et souffert tant de malheurs, et qu'au lieu de plus de trente-cinq mille combattants qu'il avait amenés de France, il n'en trouve que six mille!

Il renvoie dans sa patrie ses deux frères Alphonse, comte de Poitiers, et Charles, comte d'Anjou; mais malgré toutes leurs instances, il suit l'avis du grand-maître des templiers, Renaud de Vichiers, ancien précepteur de France, et se résout à passer encore quelque temps sur la terre sacrée.

(1251) Il veut ne pas laisser sans espoir les chrétiens de la Palestine, et forcer les musulmans à remplir les conditions du traité auquel ils ont souscrit. Ces barbares, nés au milieu des rochers du Caucase, ou d'autres âpres contrées, ces féroces Mamelouks, ces farouches émirs avaient massacré plusieurs des chrétiens qu'ils avaient trouvés dans Damiette; ils avaient envoyé au loin dans les déserts de l'Égypte ceux qu'ils voulaient forcer par

des travaux insupportables, au milieu de sables brûlants, à augmenter le prix de leur délivrance; ils avaient même, sous différents prétextes, retenu auprès d'eux plusieurs des croisés dont ils avaient touché la rançon. Louis parvient à mettre un terme à tant de vexations, d'injustices et de cruautés. Combien il réunit autour de lui de chevaliers et de simples soldats qui, sans sa tendre sollicitude, ses soins multipliés, sa constance, ses menaces, et la terreur que son nom inspire aux musulmans, n'auraient peut-être jamais vu tomber leurs fers!

Il relève les remparts de plusieurs villes chrétiennes; il ramène, par l'ascendant irrésistible de ses vertus, la paix et la concorde parmi les princes chrétiens de la Syrie et de la Palestine, et particulièrement parmi les deux ordres militaires du Temple et de Saint-Jean, que tant de valeur avait illustrés, que tant de richesses avaient rendus si puissants, et dont la noble, religieuse et chevaleresque émulation avait si souvent dégénéré en rivalité funeste.

Le vieux de la montagne, ce prince si redouté, ce chef de jeunes fanatiques, dont le poignard faisait trembler les rois et les sultans de l'Orient au milieu de leurs gardes les plus dévouées, est étonné de ne pas recevoir du roi des Français les présents que la crainte arrachait aux souverains de l'Égypte et de l'Asie occidentale. Deux de ses envoyés, ou plutôt de ses terribles satellites, se présentent à Louis: leur audace ne connaît pas de bornes. « Comment, lui disent-ils, avez-vous pu différer

» ce que vous devez à celui devant lequel tous les » sceptres s'inclinent? c'est par sa permission que » vous vivez. Le roi de Hongrie, le sultan d'Égypte, » les princes de l'Orient, sectateurs du prophète ou » du Christ, ont reconnu sa puissance; et depuis » que vous êtes en Asie vous ne lui avez adressé » ni présents ni remerciement : hâtez-vous de ré- » parer votre faute, ou vous n'échapperez pas à la » mort. Si je ne craignais pas de blesser le droit » des gens, leur répond Louis, je vous ferais jeter » dans la mer; je vous laisse la vie, pour que vous » disiez à votre prince que si avant quinze jours il » ne me fait pas oublier ses imprudentes menaces, » j'irai le punir de ses assassinats. » Les envoyés se retirent remplis de respect et de crainte; de nouveaux ambassadeurs arrivent à la hâte, offrent à Louis des présents magnifiques, et lui présentent l'anneau et la chemise du prince, comme les marques solennelles du désir qu'il a de contracter l'alliance la plus étroite avec le roi des Français.

Cependant les Mamelouks, tout-puissants en Égypte, après avoir successivement élevé sur le trône et dépouillé du commandement la belle-mère d'Almoadin, et leur compatriote Azzedin-Moëz-Ibegh qu'elle avait épousé, reconnaissent pour leur sultan, Malek-el-Ascraf-Musa, fils de Yousouf, roi d'Yémen, et petit-fils du sultan Kamel (Méledin, ou Melek-el-Quemel des Européens). Ce jeune prince n'a que six ans : Ibegh gouverne sous son nom.

(1250) Dès la mort d'Almoadin, Malek-el-Naser

Yousouf, petit-fils du fameux Saladin, et sultan d'Alep, était devenu sultan de Damas, par le choix des Syriens, soulevés contre la domination cruelle et tyrannique des Mamelouks. Ce Yousouf voyant le sceptre de l'Égypte entre les mains d'un enfant, et ne doutant pas que les Égyptiens ne soient disposés à secouer le joug des Mamelouks, offre au roi des Français de s'allier avec lui, pour conquérir l'Égypte (1253). Ibegh et les émirs mamelouks redoutent trop cette alliance pour ne pas s'empresser de réparer toutes les infractions faites à la trêve de dix ans: Louis se croit obligé de la confirmer, et de l'observer avec fidélité. Yousouf entre néanmoins à la tête de son armée dans la Palestine, la traverse, arrive en Égypte, livre bataille aux émirs, dispute long-temps la victoire, est battu, blessé à la tête, et obligé de se retirer dans ses états. Les émirs vainqueurs lui envoient des ambassadeurs; on négocie. Yousouf fait la paix avec les Mamelouks, qu'on nommait *marins*, parcequ'ils régnaient sur la partie de l'Égypte la plus voisine de la mer, et dont les émirs étaient appelés amiraux, à cause du même voisinage; il leur cède toute la Syrie située entre l'Égypte et le Jourdain. Les Mamelouks, ne craignant plus l'alliance de Louis avec le sultan de Damas, n'observent plus la trêve, et Louis ne voit que des ennemis à combattre du côté du Delta et vers les rives de l'Oronte.

Il apprend d'ailleurs que sa mère la reine Blanche a cessé de vivre, et malgré tous ses vœux pour les chrétiens de l'Orient, il ne peut pas rester plus

long-temps éloigné du royaume dont le bonheur lui a été confié.

Il s'embarque avec la reine et ceux qui l'avaient suivi; il laisse l'Asie et l'Afrique dans l'admiration de sa valeur et de ses vertus. Dans les villes de la Syrie, de l'Anatolie, de l'Égypte, sur les bords du Tigre, de l'Euphrate, et de la mer Rouge, sur les montagnes du Liban et du Caucase, sous les tentes des habitants des déserts, on célébrait ses exploits, on vantait sa bonté; il devait être pendant des siècles l'objet de l'entretien des chrétiens et des mahométans, dans le palais du riche comme dans la cabane du pauvre, au sein des camps comme au milieu des bazars et des cités commerçantes.

Il arrive en Provence, se rend à Paris, est accueilli dans toute la France avec les transports de la joie la plus vive, et va avec Marguerite à l'abbaye de Maubuisson, que Blanche avait fait bâtir, arroser de ses larmes pieuses et orner de palmes de l'Idumée la tombe de la mère chérie qui avait tenu avec tant d'habileté les rênes du royaume.

C'est en revenant de l'expédition d'Égypte et de Palestine, qu'étant à Saint-Gilles, il donne une ordonnance relative à l'administration du Languedoc, et dont l'histoire doit avec soin rappeler le souvenir (1254). « S'il arrive, dit le royal auteur de cette » ordonnance, quelque cas pressant pour lequel il » conviendrait de défendre l'exportation des den- » rées, le sénéchal assemblera un conseil non sus- » pect, auquel assisteront quelques uns des prélats, » des barons, des chevaliers, et des *habitants, des*

» *bonnes villes*, de l'avis desquels il fera cette dé-
» fense, et quand elle aura été faite, il ne pourra la
» révoquer sans un conseil semblable. »

(1254) Pendant son absence, la tranquillité de ses états avait été troublée par les *pastoureaux*. On appelait ainsi des habitants des campagnes, des cultivateurs, des pasteurs, des bergers, que les discours véhéments d'un Hongrois nommé Jacob, et sorti des cloîtres de Cîteaux, avaient remplis d'enthousiasme et de fanatisme; il avait prêché la croisade non aux grands et aux riches, dont le ciel, disait-il, rejetait l'orgueil, mais aux pauvres et aux petits, auxquels Dieu réservait la gloire de délivrer le roi, et d'arracher les lieux saints aux mains des musulmans. La vierge et les anges, dans des visions célestes, lui avaient commandé de réunir ces fidèles chéris du ciel, et de les conduire vers la Terre-Sainte; le nombre de ses disciples, hommes, femmes ou enfants, monta bientôt à plus de cent mille; il leur distribua des drapeaux, et leur donna des chefs qui répétèrent ses vives exhortations. On avait commencé de supporter avec peine le despotisme, les richesses et la vie licencieuse du clergé; des idées de réforme se glissaient dans des esprits auxquels le commerce, l'industrie, les voyages, les croisades, les communications plus fréquentes avec les peuples de l'Orient, donnaient en quelque sorte chaque jour des lumières nouvelles. Bientôt les chefs des pastoureaux crièrent contre les moines, les chanoines, les évêques, et la cour de Rome; ils remplirent, quoique laïques, les fonctions du sa-

cerdoce. Le libertinage s'introduisit dans les réunions de ces hommes grossiers, ignorants et oisifs. Lorsque Jacob prêchait, des satellites qui l'entouraient étaient prêts à se jeter sur ceux qui oseraient le contredire: un clerc d'Orléans eut la hardiesse de vouloir argumenter contre lui, un coup de hache lui fendit la tête. Jacob vint à Paris; il se décora dans Saint-Eustache des habits pontificaux; il parla avec arrogance. La populace l'accueillit avec de grandes clameurs; quelques prêtres furent massacrés par des fanatiques furieux; les membres de l'université furent obligés de se barricader dans leurs colléges. Des scènes semblables eurent lieu dans un grand nombre d'autres villes, et particulièrement à Bordeaux, à Orléans, à Amiens. La régente se conduisit avec une grande prudence; elle ordonna qu'on favorisât le départ de tous ceux qui voudraient s'embarquer ou sortir du royaume par terre; elle ne fit arrêter que quelques chefs trop séditieux. Le besoin de vivres, l'ennui, le dégoût d'une vie errante, ramenèrent un grand nombre de ces pastoureaux dans leurs chaumières, où ils reprirent leurs travaux champêtres; et Louis ne trouva que de faibles traces des désordres suscités par Jacob, dit le maître de Hongrie.

Tous les jours de Louis étaient marqués par des actes de bonté ou de justice. Citons au hasard deux exemples, qui d'ailleurs peignent les mœurs et les usages du siècle.

Un vassal de son frère, le comte d'Anjou, réclamait de ce prince la possession d'un château. Les

officiers du comte avaient jugé en sa faveur: le vassal appela au roi. Le comte Charles, irrité de son appel, ordonna qu'on le mît en prison. Les plaintes du condamné parvinrent à Louis; il obtint à l'instant sa liberté: mais il n'avait pas assez d'argent pour soutenir son procès contre le comte; on craignait de plaider pour lui. Le roi lui prêta de l'argent, et lui donna un défenseur. L'affaire fut examinée avec soin; le frère du roi fut condamné, et le vassal recouvra son château.

Quelque temps auparavant, un horrible évènement, dont la peinture devait faire éprouver tant de fortes émotions et couler tant de larmes au Théâtre-Français, avait, suivant plusieurs historiens, attiré les regards de l'Europe consternée sur la famille dont Raoul de Coucy avait été le chef. Ce Raoul, vaillant et beau chevalier, avait suivi le roi en Afrique; il avait combattu en héros à la bataille de Mansourah. Blessé mortellement en voulant sauver les jours du comte d'Artois, il était près d'expirer dans les bras d'un écuyer fidèle; il aimait la belle Gabrielle de Vergy, l'épouse du seigneur de Fayel; elle était, suivant l'expression employée alors par les chevaliers, *la dame de ses pensées*. Il rassembla ses forces près de s'éteindre; il écrivit un billet avec son sang; il ordonna à son écuyer de renfermer son cœur dans un vase d'abord après sa mort, et de le porter avec son dernier adieu à la dame de Fayel. L'écuyer ne put se dérober aux regards du mari de Gabrielle. Fayel, emporté par une jalouse rage, s'empara du vase et du billet, ordonna

qu'on préparât secrètement le cœur de Raoul, le fit servir à la malheureuse Vergy, la regarda, avec une joie infernale, se nourrir de cet horrible mets, et lui montra ensuite le vase et le billet de Coucy. Gabrielle, frappée comme de la foudre, et hors d'elle-même, mourut bientôt de faim et de douleur.

Enguerrand de Coucy, frère et héritier du valeureux Raoul, avait commis un grand crime : il avait fait pendre, comme braconniers, trois jeunes Flamands qui s'exerçaient à tirer de l'arc dans une de ses forêts. Le délit était affreux; mais le souvenir de Raoul, du chevalier de Gabrielle, et au moins du défenseur du comte d'Artois, attachait une sorte d'intérêt au coupable; Enguerrand d'ailleurs réclamait un de ces déplorables priviléges établis par la féodalité. Louis ordonna, malgré cet intérêt et cette réclamation, que Coucy fût enfermé dans la tour du Louvre. Enguerrand, amené devant le roi, demanda que, suivant la coutume observée à l'égard des barons, il lui fût permis d'appeler auprès de lui ses parents et de prendre leur conseil. Presque tous les pairs ou barons présents étaient parents de l'accusé; ils se levèrent, descendirent du tribunal, et allèrent se ranger autour d'Enguerrand. Le roi lui-même était parent de Coucy, dont la grand'mère était Alix de Dreux, princesse du sang de France. On voyait d'ailleurs parmi les pairs le duc de Bourgogne, le comte de Champagne, roi de Navarre, le comte de Bar, le comte de Soissons. Les barons, conseillers d'Enguerrand, délibérèrent long-temps, et, revenus ensuite auprès du roi, ils

déclarèrent que le sire de Coucy demandait à se défendre les armes à la main. Louis répondit qu'on ne pouvait accorder le combat à ceux qui avaient usé de violence envers les faibles, les pauvres, les églises et les personnes auxquelles on devait une protection particulière. Il fut inflexible à toutes les prières qu'on lui adressa; et ne se trouvant pas entouré d'un assez grand nombre de juges pour prononcer une peine capitale, il permit que, d'après une *loi de compensations* qui existait encore, le criminel rachetât sa vie par une somme de douze mille livres parisis, qui fut employée à établir un hôpital à Pontoise, à bâtir des écoles et à construire un monastère; mais il condamna d'ailleurs Enguerrand à fonder trois chapelles, où l'on prierait pour ses trois innocentes victimes.

Cependant la paix durait toujours entre la France et l'Angleterre. Mais combien ce royaume de la Grande-Bretagne avait été de nouveau agité! On y vit arriver de Provence Pierre de Savoie, comte de Richemont, qui obtint un gouvernement considérable; et trois frères utérins de Henri, Gui de Lusignan qui reçut une très grosse somme et s'en retourna dans sa patrie, Guillaume de Valence auquel le roi donna le gouvernement d'Hertford, et Aymar qui fut pourvu de riches bénéfices. Ils furent suivis de Béatrix, comtesse de Provence, devenue veuve, et de son frère Thomas de Savoie, alors comte de Flandre du chef de sa femme. Le roi les accueillit avec joie, et, manquant d'argent pour fournir aux dépenses de sa maison, il fit en-

lever aux marchands anglais ou étrangers les provisions dont il avait besoin.

Les monnaies avaient diminué d'un tiers de leur valeur, par les altérations que leur avaient fait subir les juifs et les Flamands qui faisaient le commerce des laines en Angleterre: on défendit de se servir de ces monnaies altérées, et l'on ordonna de les porter à l'atelier monétaire du roi, où elles devaient être échangées. Richard, voyant les grands bénéfices de la refonte des espèces, demanda avec tant d'instance au roi, son frère, le paiement d'une somme qu'il lui avait prêtée, que Henri fut obligé de lui accorder pour sept ans les deux tiers de la ferme des monnaies.

(1248) Le roi, réduit à la plus grande pénurie, sollicita du parlement un nouveau subside; mais il n'en reçut que des reproches sur son peu d'économie, ses profusions envers les étrangers, les impôts dont il accablait le commerce, les bénéfices qu'il laissait vacants pour en percevoir les revenus, et les places les plus importantes qu'il donnait à des hommes sans talents et sans probité.

Bien loin néanmoins de chercher à calmer le ressentiment des barons et des autres membres de l'assemblée générale de la nation, il parut favoriser plus que jamais les étrangers qu'il aimait, et, ayant convoqué un nouveau parlement, il se plaignit avec hauteur de ce qu'on voulait lui imposer des lois. « Chacun est libre, dit-il, de choisir, garder ou renvoyer à son gré, ses confidents, ses » conseillers, les officiers de sa maison. Je veux user

» du même droit : je ne consentirai pas à être traité » comme un esclave par mes propres sujets. Bien » loin de changer mes officiers et mes conseillers, » suivant votre volonté, je saurai me conduire en » maître, et vous montrer que votre devoir est de » m'obéir. » Il leur promit cependant de réformer les abus, et leur demanda un subside, afin qu'après l'expiration de la trève avec la France il pût recouvrer les provinces que ses ancêtres avaient possédées dans le continent. Les barons lui répondirent avec fierté qu'ils ne se réduiraient pas à l'indigence pour satisfaire l'avarice des étrangers, dans le vain projet de conquêtes imaginaires.

Le roi fut donc contraint de vendre sa vaisselle et ses joyaux. Ce furent les citoyens de Londres qui les achetèrent; et comme ils avaient toujours refusé de l'argent au monarque sous le prétexte de leur pauvreté, Henri, fâché contre eux et usant d'un droit de féodalité bien tyrannique, défendit tout commerce à la cité de Londres, établit une nouvelle foire à Westminster qui en était séparé, alla passer les fêtes de Noël dans sa capitale, et en exigea, non seulement les étrennes d'usage, mais un don extraordinaire de deux mille livres sterling.

Cependant son frère Richard, que Henri savait toujours prêt à se mettre à la tête des mécontents, avait fait un voyage mystérieux à Rome; le comte de Glocester, plusieurs autres lords et plusieurs prélats l'avaient accompagné. Il avait vu le pape à Lyon; il avait eu avec le pontife des conférences secrètes. Henri, toujours soupçonneux, voulut ne

rien négliger pour se garantir des complots qui pourraient être dirigés contre sa personne : il imagina de prendre la croix, et de se revêtir du caractère encore si respecté de soldat du Christ; il espéra d'ailleurs obtenir des subsides pour équiper la flotte qui devrait le conduire en Orient (1250). Le pape lui accorda en effet, pour trois années, le dixième de tous les revenus ecclésiastiques, tant de la Grande-Bretagne qu'en Irlande.

Le produit de cette taxe était bien loin de suffire à ses besoins et à ses prodigalités. Il retrancha une partie des dépenses de sa maison ; il mit un impôt sur les juifs, qu'aucune loi ne garantissait de l'arbitraire; il révoqua les aliénations des biens de la couronne qui ne parurent pas assez régulières; il fit rechercher avec soin toutes les fautes qui pouvaient faire condamner à des amendes; il poursuivit pour des usures une compagnie de marchands italiens, et les obligea à payer une somme très forte.

Vers le même temps de grands fléaux, bien remarquables dans l'histoire physique de l'Europe, frappèrent l'Angleterre : une tempête affreuse bouleversa les airs et les flots dans le mois d'octobre; des tremblements de terre la précédèrent et la suivirent. Pendant une nuit obscure, où les nuages les plus épais voilaient le ciel, la mer parut en feu; les vagues, soulevées avec violence, se heurtaient, s'amoncelaient, se brisaient avec un bruit horrible: l'Océan envahit ses rivages. Les vaisseaux furent écrasés sur les côtes et même dans les ports; les

édifices les plus solides ne purent résister au choc des vents et de la mer; et, dans la ville de Winchelsey, trois cents maisons et quelques églises furent renversées par les flots.

Quelques mois après cette tempête, un orage violent fondit sur les environs de Windsor et sur plusieurs autres contrées. Le château où étaient la reine et ses enfants parut plusieurs fois près de s'écrouler; l'ouragan bouleversa les plaines et les montagnes; plusieurs bergers et leurs troupeaux périrent; des laboureurs, surpris au milieu des champs, reçurent la mort auprès de leurs charrues; des averses immenses firent déborder les rivières, et les eaux couvrirent de plusieurs pieds des hauteurs au-dessus desquelles on ne les avait jamais vues s'élever.

(1251) Henri maria sa fille Marguerite avec le jeune roi d'Écosse, nommé Alexandre comme son père. Les cérémonies du mariage eurent lieu dans la ville d'York : elles furent très solennelles; plus de mille chevaliers assistèrent au festin royal. Henri arma Alexandre chevalier; Alexandre reçut une promesse de cinq mille marcs pour la dot de la princesse, rendit hommage à son beau-père pour le Lothian, mais refusa de reconnaître la dépendance de l'Écosse du royaume d'Angleterre, avant d'avoir délibéré à ce sujet avec son parlement.

(1252) Peu de temps après les fêtes de ce mariage, Henri crut devoir se disposer à partir pour la Terre-Sainte. Il mit un impôt sur ses domaines, sur les biens de la couronne aliénés, sur les con-

trées récemment conquises dans le pays de Galles; le pape, par de nouvelles bulles, lui accorda le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques, le dixième du revenu de toutes les terres possédées par les prélats, les produits des compositions en argent auxquelles on se soumettrait pour ne pas aller dans l'Orient, et tout ce que les pontifes suprêmes prétendaient avoir sur les biens volés, les usures et les legs pieux.

Le clergé refusa d'obéir aux bulles du pape. Henri convoqua un parlement à Londres. Les pairs et les évêques manifestèrent la plus grande opposition à ses désirs. « Nous ne pouvons nous départir, lui dit l'évêque d'Ély, de la résolution unanime du parlement; nous ne voulons pas trahir » la cause commune et le salut public. Ouvrez les » yeux, sire, sur les suites funestes des croisades » et pour les souverains et pour leurs états; voyez » la France épuisée de sa noblesse et de son argent, » pour une déplorable expédition; voyez son roi » prisonnier du sultan d'Égypte. »

Isabelle d'Aubigny, comtesse d'Arondel, lui parla avec une noble fermeté. « La violation de la » grande charte, lui dit-elle, est la véritable source » de l'opposition que vous trouvez dans le parlement. N'attendez rien de cette assemblée, qu'après avoir regagné sa confiance et son affection » par le rétablissement de ses priviléges. — Je ne » vous croyais pas, lui répondit le roi, si ennemie » de l'autorité royale. — Non, sire, continua la » comtesse, je ne suis pas votre ennemie. En vous

» rappelant les droits de la nation, je suis bien loin » de vous disputer les vôtres : ceux des peuples » maintiennent ceux des rois. Vos prédécesseurs, » qui ont donné ou renouvelé la grande charte, le » savaient bien ; vous le savez aussi, sire, vous qui » avez tant de fois promis de l'observer. Pensez à » la parole que vous avez donnée ; songez que vous » avez prêté un serment qui met Dieu contre vous, » et le rend garant envers vos peuples de votre fidé- » lité à votre promesse. »

Combien de malheurs Henri pouvait prévenir en suivant les patriotiques conseils de l'illustre comtesse !

Il vit bientôt arriver des députés de la Gascogne, qui venaient se plaindre des vexations de leur gouverneur Montfort, comte de Leicester. Le comte les suivit de près : il reprocha au roi d'écouter des plaintes frivoles contre un homme qui l'avait servi avec fidélité, et qui avait dépensé sa fortune pour bien remplir une place où tant d'autres s'étaient enrichis. Henri l'assura de toute sa confiance, lui fit présent d'une somme considérable, et l'engagea à retourner sans délai dans son gouvernement ; mais l'archevêque de Bordeaux, député par les habitants de la Guyenne, assura le roi que si Leicester retournait dans cette province, on y verrait éclater une insurrection générale. Henri, que les sinistres effets de la conduite qu'il avait tenue rendaient chaque jour plus facile à effrayer, ordonna que Leicester fût jugé par les pairs, d'après les lois du royaume. Leicester comparut de-

vant eux. Les barons, gagnés par le prince Richard, le comte de Glocester, et plusieurs autres amis très puissants de Leicester, le déclarèrent innocent. L'archevêque de Bordeaux, traité avec mépris, avait à peine pu produire les pièces relatives à l'accusation. Leicester s'était défendu avec hauteur. Le roi laissa échapper contre lui quelques mots injurieux. Leicester lui demanda avec arrogance le prix de tous les services qu'il lui avait rendus. « Je ne suis pas obligé, lui dit le roi dans » un transport de colère, de tenir les promesses » que j'ai faites à un traître. » Leicester devient furieux ; il méconnaît tous ses devoirs : « Vous en » avez menti, » ose-t-il dire au prince. Le roi veut le faire arrêter ; mais, déplorable effet où l'avaient placé l'oubli de ses serments et la violation de cette grande charte si chère à la nation ! il voit un grand nombre de barons prêts à défendre Leicester. Il pâlit, dissimule son ressentiment, craint pour ses jours, redoute de venger la majesté royale outragée, la dégrade au point d'écouter des propositions d'accommodement, les adopte, paraît se réconcilier avec le coupable et insolent Leicester, et le renvoie au milieu des Gascons indignés, et qui courent aux armes.

Leicester attaque les seigneurs de la Guyenne ; mais, aveuglé par sa haine contre eux et son désir de vengeance, il se laisse renfermer dans Montauban, et ne peut en sortir qu'en rendant tous les prisonniers qu'il a faits et en cédant trois châteaux forts aux insurgés.

Dans le dépit que lui donne sa disgrâce, le comte abandonne la Guyenne et sort des états de Henri.

La confusion, l'anarchie et la guerre règnent dans la province. Alphonse X, roi de Castille, réclame une partie de la Guyenne, cédée par Henri II, roi d'Angleterre, et la reine Éléonore à son prédécesseur Alphonse VIII, qui avait épousé leur fille. La province, en haine de Henri, se soulève en faveur d'Alphonse, excepté Bordeaux et les environs de cette ville. Le pape excommunie Gaston de Béarn et les autres partisans du roi de Castille, et Henri se détermine à passer dans la province insurgée (1253). Il lève un nouvel impôt sur ses propres domaines; il fait sommer tous ceux dont les fiefs étaient sujets au service militaire et produisaient quinze livres de rente, de se présenter pour être armés chevaliers; il vend des dispenses, relativement à l'exécution de quelques ordonnances rendues contre les juifs. Il assemble un parlement à Westminster; il lui expose la nécessité de prendre des mesures vigoureuses pour recouvrer la Guyenne. Les débats se prolongent long-temps. Les barons consentent enfin à accorder au roi un droit de *scutage*, et les prélats à payer les taxes prescrites par les bulles du pape.

Mais tous les membres du parlement se plaignent vivement de la violation de plusieurs articles de la charte. Henri, qui ne peut plus se passer de leur secours, convient que, dans quelques circonstances, il a trop étendu les prérogatives de la cou-

ronne ; il promet de réformer sa conduite ; il assure qu'il observera avec la plus grande exactitude les dispositions des deux chartes connues sous le nom de grande charte du royaume. Il fait plus : il veut donner à ses promesses la plus grande solennité ; il se rend à l'église, avec tous les membres du parlement, revêtus de leurs habits de cérémonie ; les évêques et les abbés sont en habits pontificaux ; chaque membre tient un cierge allumé ; le roi a la main sur son cœur. L'archevêque de Cantorbéry prononce à haute voix les plus terribles anathèmes contre tous ceux qui s'opposeraient directement ou indirectement à l'exécution de la grande charte, et violeraient, diminueraient ou changeraient quelqu'un de ses articles. Lorsque l'archevêque a terminé ses redoutables imprécations, la grande charte est lue et proclamée. Le monarque élève la voix, et tendant sa main vers l'autel : « Ainsi Dieu me soit en aide, dit-il, et ainsi » que je suis homme, chrétien, chevalier et roi, » je jure l'observation de la charte dans tous ses » articles. » Chaque évêque, chaque abbé, chaque membre séculier du parlement jette sur la terre son cierge renversé, et s'écrie avec force : « Ainsi » soit éteint, ainsi aille porter sa noire fumée dans » les enfers quiconque violera les dispositions de » la charte qui vient d'être lue. »

Et cependant quel funeste caractère que celui de Henri ! A peine le parlement fut-il séparé, que Henri voulut secouer la loi à laquelle il venait de jurer si solennellement de se soumettre. Ses per-

fides favoris lui conseillèrent de s'adresser au pape. Mais, craignant les effets que pourrait produire pendant son absence le mécontentement des habitants de Londres, il leur rendit leurs chartes particulières et augmenta leurs priviléges.

Il nomma la reine régente du royaume; il confia les sceaux de l'état à son frère Richard.

Arrivé peu de temps après à Bordeaux, il réduisit, avec les Anglais, les villes de Fronsac et de la Réole, et força Gaston de Béarn, le chef des insurgés, à se retirer auprès du roi de Castille.

Néanmoins, le monarque espagnol menaçant de passer les Pyrénées, Henri demanda des secours à la reine et au prince Richard. Un parlement fut convoqué. Les nobles résolurent de se rendre à Portsmouth pour passer dans la Guyenne. Les évêques promirent des sommes considérables, et même ceux de Londres, de Winchester et de Worcester s'engagèrent, ainsi que l'archevêque de Cantorbéry, à servir en personne.

On demanda une taxe aux barons et aux prélats d'Irlande assemblés à Dublin; on ordonna aux vassaux militaires du même royaume de s'embarquer incessamment pour la Guyenne; on enjoignit à tous les Anglais vassaux militaires du roi, et dont le revenu montait à vingt livres, de se réunir à Portsmouth; on envoya des writs aux shérifs, afin que, conformément à la grande charte, ils fissent élire deux chevaliers par comté, pour un nouveau parlement auquel on devait demander des secours proportionnés à la gravité des circonstances.

(1254) Cependant un traité fut négocié entre Henri et Alphonse. Le monarque espagnol renonça à ses prétentions sur la Gascogne. Henri promit de donner sa fille en mariage au frère d'Alphonse, de secourir le roi de Castille contre le roi de Navarre, d'engager le pape à commuer le vœu qu'Alphonse avait fait de porter les armes dans la Palestine, dans l'obligation de combattre les musulmans d'Afrique, de rétablir dans tous leurs biens Gaston de Béarn et les autres insurgés, et d'envoyer son fils Édouard, alors âgé de seize ans, à Burgos, où le roi Alphonse l'armerait chevalier, et où il épouserait la sœur du monarque castillan.

Édouard fut accueilli en Espagne avec les plus grands honneurs. Il revint à Bordeaux joindre le roi son père.

Henri désira, pour s'en retourner dans son royaume, d'aller par terre jusques à Boulogne ou Calais; il envoya des députés à Louis pour lui demander la permission de traverser la France. Le roi des Français alla au-devant du roi d'Angleterre jusques à Chartres et le conduisit à Paris, où il le reçut avec une grande magnificence. Henri était accompagné de plus de mille gentilshommes. Des bals, des festins et des fêtes marquèrent tout le temps de son séjour dans la capitale française, et la cour de Louis fut embellie par la présence des quatre sœurs, filles du comte de Provence, Marguerite, reine de France, la reine d'Angleterre, la comtesse d'Anjou, et l'épouse de Richard, comte de Cornouailles.

Henri, de retour en Angleterre, voulut faire une entrée brillante dans sa capitale. Les habitants de Londres lui firent présent de cent livres et d'une pièce de vaisselle d'argent artistement travaillée. Peu de temps après, le roi de France lui envoya un éléphant que lui avaient procuré les nouvelles relations des Français avec les contrées orientales.

(1255) Henri, malgré tous les subsides qu'il avait eus, fut bientôt accablé de dettes. Le pape lui ayant offert, pour son second fils Edmond, la couronne de Naples qu'il voulait ravir aux enfants de l'empereur Frédéric II, il se soumit à toutes les conditions que le pontife voulut lui imposer. Il s'engagea, en faveur d'Innocent, pour des sommes immenses; il lui envoya tout l'argent qu'il trouva dans l'échiquier, tout celui qu'il put enlever aux juifs en les opprimant avec violence, et tout celui qu'il put emprunter, à des intérêts excessifs, de son frère Richard et de plusieurs commerçants d'Italie. Alexandre IV, qui venait de succéder à Innocent, lui fit porter, par l'évêque de Bologne, un anneau qui désignait l'investiture du royaume de Naples et de Sicile. Henri, après avoir fait recevoir cette investiture par son fils Edmond avec beaucoup de pompe, demanda au parlement un subside pour une expédition en Italie. Le parlement ne voulut l'accorder qu'à condition que tous les articles de la grande charte seraient scrupuleusement exécutés, qu'il nommerait le grand trésorier et le grand justicier, et que ces deux fonctionnaires suprêmes,

seraient indépendants du monarque. Henri prorogea le parlement et passa en Écosse, dont le roi était mort, et où sa fille, veuve de ce prince, se plaignait de la régence.

Revenu en Angleterre après avoir contribué à calmer les troubles de l'Écosse, il se trouva dans l'impossibilité de payer les sommes qu'Innocent IV avait empruntées en son nom. Malgré l'extrême embarras de Henri, le nouveau pape Alexandre imagina de tirer encore de l'argent de l'Angleterre. Son nonce, nommé Rustan, publia une bulle d'après laquelle on devait lever en Angleterre, en Irlande et même en Écosse, une dîme pour les besoins du pontife de Rome et pour ceux de Henri. Le parlement fut convoqué; le roi renouvela la demande d'un subside. Il avait imaginé de ne pas appeler les barons qui lui avaient paru le plus opposés à ses désirs. Mais la nation était irritée : les membres présents au parlement déclarèrent qu'ils ne pouvaient rien accorder en l'absence de ceux qui avaient droit de voter avec eux.

Henri avait en vain essayé d'emprunter de nouvelles sommes de son frère, le comte de Cornouailles; il laissa un libre cours aux exactions du nonce; et l'indignation que les bulles inspiraient aux Anglais retomba sur le monarque.

Les dettes contractées par la cour de Rome, au nom du roi d'Angleterre, montaient cependant, suivant le calcul d'Alexandre, à cent trente-cinq mille cinq cent quarante marcs, sans y comprendre les intérêts. Le pape fit faire un grand nom-

bre de billets comme pour des sommes reçues de commerçants de Sienne et de Florence. Rustan proposa aux membres du clergé d'Angleterre de souscrire ces billets, chacun pour une somme proportionnée au revenu de son bénéfice. « Nous ne » nous laisserons pas réduire en esclavage par le » pape, » répondirent-ils avec fierté. Henri voulut menacer l'évêque de Londres de son ressentiment. « Je n'ignore pas, dit le prélat, que le roi et le » pape sont mes supérieurs; mais s'ils m'ôtent ma » mitre, je mettrai un casque à la place. » Rustan renouvela sa demande; elle fut de nouveau refusée. « Toutes les églises, osa-t-il dire, appartiennent » à sa sainteté; elle peut en disposer à son gré. » Les prélats, irrités de cette absurde prétention, s'écrièrent qu'ils souffriraient plutôt la mort, que de changer de résolution.

Rustan reconnut son imprudence, tâcha de les apaiser, leur dit qu'il allait retourner à Rome, et leur promit de faire tous ses efforts pour engager le pape à modérer ses demandes.

Le doyen de Saint-Paul le suivit pour soutenir les droits du clergé. Le pape voulut absolument que les billets fussent souscrits; il agréa seulement que les montants de ces billets fussent déduits sur les dixièmes qui pourraient être accordés au roi, et le clergé anglican se crut obligé d'obéir.

(1256) Le pontife de Rome écrivit aux barons et aux chevaliers pour les engager à consentir aux subsides demandés par Henri. Les instances du pape leur firent soupçonner que les subsides étaient

destinés pour Alexandre. Ils les refusèrent de nouveau. Henri ne put qu'obtenir du clergé, avec le secours du pape, la continuation des dîmes. Il établit des taxes sur Londres et sur les autres villes du royaume; il les étendit sur les Gallois. Mais ces braves et anciens Bretons entrèrent en armes dans les comtés voisins de leurs asiles, et les ravagèrent. Le pape voulut presser Henri d'envoyer des troupes en Italie. Le roi ne put que lui faire parvenir cinq mille marcs. Alexandre renouvela néanmoins tous ses efforts pour tirer de l'Angleterre épuisée la valeur des dettes contractées au nom de Henri. Des bulles accordèrent au monarque les revenus des évêchés vacants, ceux des bénéfices dont les titulaires étaient absents, une évaluation des dîmes plus favorable au trésor royal, les biens immeubles de tous les ecclésiastiques qui mourraient sans faire de testament, et une taxe extraordinaire sur le clergé. Quelles usurpations de l'autorité civile! quels usages d'une prétendue suzeraineté! quel asservissement du clergé d'Angleterre! quelle dégradation de la royauté! quelle ambition, quelle avarice du pontife de Rome!

L'élection de Richard, frère du roi, et nommé roi des Romains, après la mort de Guillaume, comte de Hollande, fut un nouveau fléau pour la malheureuse Angleterre. Ce prince, qui possédait d'immenses et riches domaines, qui jouissait d'une grande partie de la ferme des monnaies, et qui obtint des juifs de très fortes sommes, en leur procurant une exemption de taille pour cinq ans,

fit sortir de la Grande-Bretagne, lors de son couronnement, la somme énorme de sept cent mille livres sterling. Il ne restait presque plus de numéraire dans un royaume dont le commerce était encore borné aux laines de ses troupeaux, à l'étain de ses mines, et à quelques autres objets.

(1257) Une nouvelle calamité désola cette Angleterre si maltraitée. Les récoltes furent mauvaises, et la famine ravagea le royaume.

Henri voulut introduire les lois et les cours de judicature d'Angleterre dans les contrées du pays de Galles qui lui avaient été cédées. Les Gallois étaient trop attachés à leurs anciennes coutumes pour se soumettre à ce changement. Llewhellyn, prince de Galles, assembla un gros corps de cavalerie et d'infanterie, remporta plusieurs avantages sur des troupes du roi, et investit le château de Gannock. Le monarque convoqua en vain les barons et les vassaux militaires. Il ordonna en vain à un corps d'Irlandais de descendre dans l'île d'Anglesey, de laquelle les Gallois tiraient une grande partie de leurs provisions. Il revint sans succès des frontières du pays de Galles.

Ne pouvant plus penser à l'expédition de Sicile, il envoie à Rome des ambassadeurs qui renoncèrent, en son nom et au nom de son fils Edmond, à toute prétention sur la couronne de Sicile et de Naples. Le pape, au lieu d'accepter la renonciation, enjoignit aux prélats de la Grande-Bretagne, sous peine d'excommunication, de payer toutes les dîmes accordées au roi.

La patience des Anglais était parvenue à son dernier terme. Le clergé s'élève avec force contre des impôts insupportables. Le peuple, réduit au désespoir par la famine, s'écrie avec violence qu'il est temps d'arrêter cette avidité insatiable qui a privé la nation de toutes ses richesses. Les nobles, indignés, se plaignent de l'insolente tyrannie du pape, et de l'obstination avec laquelle le roi, malgré toutes ses promesses, ne donne qu'à des étrangers les premières places de l'état. Ils tiennent des conférences particulières; ils résolvent de repousser enfin une odieuse oppression, de chasser ces arrogants et avides étrangers, et de forcer le roi à se conformer à la charte qu'il a jurée (1258).

Combien Henri va se repentir de ne pas avoir observé cette grande charte avec fidélité!

Écoutons particulièrement à ce sujet Matthieu Paris, célèbre bénédictin de l'abbaye de Saint-Alban, historien contemporain, et qui réunissait des connaissances, bien rares dans le treizième siècle, en théologie, en poésie, en mathématiques, en architecture et dans l'art de peindre.

Une grande confédération réunit les barons et les autres nobles. On remarque à leur tête Simon de Montfort, comte de Leicester et grand steward, Humphroy de Bohun, grand connétable, Roger Bigod, grand maréchal, et Richard de Clare, comte de Glocester.

Henri convoque un parlement, et reprenant ou voulant paraître reprendre ses projets sur la Sicile, demande un subside pour l'expédition d'Ita-

lie. Les pairs et les députés des communes lui répondent avec hauteur : « Quand cesserez-vous de » nous épuiser tantôt par vos frères et vos alliés, » et tantôt par vos enfants? Qu'avons-nous à faire » de la couronne de Sicile? Et quelle gloire ou quel » avantage peut en retirer votre majesté? Ne con- » naît-elle pas les artifices des papes, l'infidélité » des Italiens, et la puissance de celui qui occupe le » trône sur lequel vous voulez placer votre fils Ed- » mond? D'ailleurs, comment nous résoudre à nous » dépouiller de nos biens, pour augmenter la puis- » sance d'un roi qui nous ravit nos libertés, et » qui, bien loin de tenir ses serments, donne » chaque jour de nouvelles atteintes à nos pri- » viléges? »

La terreur s'empare de l'âme de Henri; il promet de changer de conduite. « Nous ne pouvons » plus compter sur vos paroles, disent les mem- » bres du parlement; nous voulons corriger les abus » introduits sous votre règne, de manière à n'avoir » plus rien à craindre de votre inconstance. » Henri, dont les craintes redoublent, consent, par un écrit signé de sa main, à la nomination de vingt-quatre commissaires qu'il choisira avec le parlement, et qui rédigeront les articles de la réformation, à laquelle il se soumettra. Il veut que son fils Édouard signe le même engagement.

Le troisième jour de l'assemblée, les barons se présentent couverts de leurs armures. Le roi, effrayé, leur demande s'il est prisonnier. « Non, sire, » lui répond Roger Bigod; nous ne voulons que

» chasser d'Angleterre les Poitevins et les autres » étrangers, et réparer les désordres. »

Le monarque consent à tout; il indique une nouvelle assemblée à Oxford. Les barons s'y rendent armés, et accompagnés d'hommes d'armes qu'ils ont levés. On nomme les vingt-quatre commissaires; le parlement en choisit douze. A leur tête est Simon de Montfort. Ces douze élus et ceux que le roi a nommés proposent que le roi confirme de nouveau la grande charte; que la place de grand justicier ne soit donnée qu'à un homme recommandable par ses talents et son intégrité; que les vingt-quatre commissaires réunis en conseil choisissent le chancelier, le trésorier et les juges; que le parlement s'assemble au moins une fois dans l'intervalle de trois ans pour faire les lois avantageuses au royaume. Le parlement adopte les propositions des commissaires; le roi et le prince Édouard jurent solennellement de les observer.

Le comte de Warenne néanmoins refuse de signer ces statuts d'Oxford, qu'il regarde comme contraires aux prérogatives royales. Henri, fils de Richard, roi des Romains, proteste contre les articles adoptés et contre toutes les résolutions qu'on pourrait prendre en l'absence de son père. « Si » votre père, lui dit le comte de Leicester, refuse » de concourir avec le parlement à des mesures » aussi salutaires à l'Angleterre, il ne conservera » pas dans le royaume le plus petit domaine. »

Guillaume de Valence, fils du comte de La Marche, et frère utérin du roi, ne veut pas consentir

à un règlement qui blesse l'honneur et l'autorité du monarque. « Votre résistance, lui dit Leicester, » vous fera perdre toutes les terres et tous les châ» teaux que vous tenez des bienfaits de la couronne. » — Je saurai les défendre, répond Guillaume. — » Votre tête répondra de votre obéissance, » s'écrie Leicester.

Guillaume, son frère Aymer, élu évêque de Winchester, et ses deux autres frères, Gui et Geoffroy, se réfugient dans un château. Les membres du parlement se séparent. Les barons montent à cheval et poursuivent les quatre frères. Le roi emploie son intervention en faveur des fils de sa mère; il offre de donner caution de leur soumission aux statuts d'Oxford. Les barons proposent qu'on exile Gui et Geoffroy, et demandent d'avoir la garde de Guillaume et d'Aymer, jusqu'à l'entière pacification de l'Angleterre. Aymer et Guillaume préfèrent de sortir du royaume avec leurs frères. Les barons séquestrent les biens des quatre fils du comte de La Marche; ils leur accordent une pension pour leur subsistance. On enlève à ces étrangers sept mille marcs d'argent. Ils s'embarquent à Douvres. Les barons prient le pape d'ôter à Aymer l'administration de Winchester, et engagent les moines de Saint-Swithin d'élire un nouvel évêque, comme si le siége épiscopal était devenu vacant.

Ils se réunissent après avoir chassé ces étrangers si odieux à la nation; ils prêtent un serment solennel : ils jurent de soutenir les statuts d'Oxford au péril de leur fortune et de leur vie. Les habi-

tants de Londres, avides de saisir une occasion de montrer combien ils détestent le roi, adhèrent à l'association des barons. Le roi ne peut que suivre les volontés du conseil des vingt-quatre commissaires. Ils font jurer au peuple d'obéir à leurs ordonnances, et de traiter comme des ennemis publics tous ceux qui résisteront à leur autorité.

La monarchie n'existe plus; Henri n'est plus roi que de nom : et voilà les effets de sa mauvaise foi.

Mais les statuts d'Oxford, en changeant la forme du gouvernement et en établissant une république aristocratique, dont les chefs étaient les vingt-quatre commissaires, n'avaient pas donné une constitution nouvelle analogue au nouvel ordre de choses. La grande charte, n'ayant plus de rapports convenables avec la nouvelle puissance exécutive, ne pouvait plus garantir les libertés publiques. On était trop éloigné, à cette époque, de connaître les véritables théories de la haute législation, pour penser à organiser convenablement le véritable pouvoir exécutif qu'on venait de créer, et à l'entourer des limites nécessaires. La république aristocratique qu'avait produite, sans qu'on s'en doutât, le ressentiment des barons et du peuple contre un roi méprisable et parjure, devait donc dégénérer promptement en tyrannie, et cette tyrannie devait être la plus funeste de toutes, celle où le tyran a plusieurs têtes.

On vit bientôt, en effet, les vingt-quatre gouverneurs, au pouvoir desquels on n'avait donné

aucun contre-poids, non seulement ne conférer les places qu'à leurs parents et à leurs amis, mais, marchant d'usurpation en usurpation, convoquer, sans le consentement du roi et même à son insu, des parlements dans l'un desquels ils firent condamner à un bannissement perpétuel les étrangers chassés du royaume, ne demander la signature du roi que pour mieux détruire toutes ses prérogatives, et se substituer tout-à-fait au monarque, en écrivant au pape qu'il ne pouvait plus être question de l'expédition de Sicile.

Richard, roi des Romains, irrité contre les barons, leur écrit qu'il part pour l'Angleterre, et qu'il veut mettre un terme aux troubles qui agitent sa patrie. « Nous ne souffrirons pas que vous ren» triez dans le royaume, lui répondent-ils, avant » que vous ayez juré d'observer les statuts d'Ox» ford. » Richard proteste qu'il ne fera pas le serment qu'on lui demande, et qu'il débarquera en Angleterre. Les gouverneurs équipent une flotte et lèvent une armée. Richard, qui n'est point assez fort pour lutter contre eux, consent à ce qu'on exige de lui : on lui permet de passer la mer. Il arrive à Douvres avec la reine son épouse, deux comtes allemands et huit chevaliers ; il ne peut pas entrer dans le château. On le conduit à Cantorbéry. Il paraît devant les pairs réunis dans la grande salle de l'archevêché : il prend sa place. Le comte de Glocester, qui préside, l'appelle par son nom de comte de Cornouailles, et l'invite à s'avancer pour prêter son serment. Richard pro-

nonce les paroles suivantes : « Moi Richard, comte » de Cornouailles, je jure, sur les saints évan- » giles, de concourir de bonne foi et de m'em- » ployer soigneusement, avec les autres pairs du » royaume, à la réforme des abus que de perni- » cieux conseillers ont introduits, et à l'éloigne- » ment ainsi qu'à la punition de ces dangereux » perturbateurs du repos public. Je promets de » garder inviolablement mon serment : et si je » viens à l'enfreindre, je consens à mon bannisse- » ment hors du royaume et à la confiscation de » tous les domaines que j'y possède. »

Après cette sorte de victoire, le conseil des vingt-quatre voit combien il est de sa politique, pour contre-balancer avec avantage les efforts du roi, qui veut recouvrer ses prérogatives, de faire succéder un traité de paix à la trêve avec la France. Le comte de Leicester, chargé de négocier avec Louis, vient sur le continent. Il est convenu que Henri renoncera à toutes ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou, et les grands fiefs qui en relèvent ou qui en dépendent, et que le roi des Français lui abandonnera ce qu'il possède au-delà de la Garonne, l'Agénois, le Quercy, le Limosin, et la partie de la Saintonge située au-delà de la Charente.

Henri se rend à Abbeville, auprès du roi des Français. Les états de France y étaient assemblés. Il signe le traité; il s'incline devant le trône de Louis, il plie les genoux devant le suzerain des contrées françaises qu'on lui a cédées; il se dé-

clare son homme-lige ; il lui rend hommage ; il prend place parmi les pairs de France, en qualité de duc de Guyenne (1259).

On a blâmé Louis d'avoir accepté ce traité ; on a défendu et accusé de nouveau sa mémoire. Mais si les guerres d'Orient pouvaient lui être utiles, n'avait-il pas besoin de la paix en France, pour accomplir ses nobles, grands et généreux desseins ? N'avait-il pas l'esprit trop élevé pour ne pas voir que l'entreprise des barons anglais, secondée par leur nation, devait, comme toutes les insurrections, produire cette effervescence extraordinaire plus ou moins durable, et qui donne aux états une force si dangereuse contre tous ceux qui osent les attaquer dans ces moments de crise redoutable? D'ailleurs écoutez Joinville, l'ami et le confident du grand roi. « *Je sais bien, dit Louis,* » *que les devanciers au roi d'Angleterre ont perdu* » *tout par droit la conquête que je tieing ; et la terre* » *que je li donne, donnè je pas pour chose que je* » *sois tenu à li ni à ses hoirs, mès pour mettre* » *amour entre mes enfants et les siens qui sont* » *cousins germains ; et me semble que ce que je li* » *donne, employè je bien, parcequ'il n'était pas* » *mon home, si en entre mon hommage.* » Le duc de Guyenne fut, en effet, soumis au roi de France. Henri reconnut les appels. Son exemple en imposa à tous les grands vassaux : aucun d'eux n'osa prétendre à une indépendance dont ne jouissait pas un vassal aussi puissant que le roi d'Angleterre.

Les vingt-quatre gouverneurs de la Grande-Bretagne continuent cependant de montrer cette énergie que les insurrections impriment aux esprits toutes les fois qu'elles se prolongent. Les bénéfices les plus riches de l'Angleterre étaient possédés par des prêtres italiens, auxquels on envoyait en Italie le montant du fermage de leurs revenus. Les gouverneurs ordonnent que tous ceux qui tiennent à ferme les bénéfices des étrangers en déposent les revenus entre les mains de receveurs de l'état, sous peine d'avoir leurs maisons rasées.

Mais les inconvénients de la puissance exécutive, confiée à plusieurs personnes, sans un grand nombre de précautions qu'on ne soupçonnait pas dans le treizième siècle, commencent à se faire sentir (1260). On jalouse l'influence excessive du comte de Leicester. Le comte de Glocester en parle peu favorablement dans ses entretiens particuliers; il insinue que Leicester veut chasser Henri du trône et y placer le prince Édouard, fils du roi. Henri, effrayé, n'ose pas revenir en Angleterre : son fils le rassure. Le comte de Glocester accuse alors ouvertement Leicester de plusieurs malversations; mais Richard croit devoir le réconcilier et avec Leicester et avec Édouard, son neveu.

Henri était revenu à Windsor. Jean de Dreux, duc de Bretagne, vient épouser Béatrix, seconde fille de Henri : les gouverneurs, qui désirent de laisser à Henri tous les honneurs de la royauté et

n'en veulent conserver que le pouvoir, font recevoir le duc de Bretagne avec magnificence.

Henri cependant ne pouvait plus supporter la dépendance dans laquelle il était des gouverneurs: son avarice et son orgueil blessés raniment son courage; il veut reprendre son sceptre, annuler les statuts d'Oxford, et soumettre les fiers barons à son autorité. La solennité de ses promesses, la sainteté de ses serments, la crainte de l'excommunication à laquelle il se dévoue en devenant parjure, suspendent pendant quelque temps sa résolution secrète; mais il espère dans le secours de Rome. Les papes s'étaient arrogé le pouvoir sacrilége, et qui devait être à tant d'époques si funeste aux peuples et aux rois, d'annuler les serments les plus sacrés: Henri s'adresse à Alexandre; il le conjure de le délier de la promesse qu'il a faite à ses barons, en prenant à témoin le saint nom du Très-Haut. Alexandre meurt; mais son successeur, Urbain IV, se hâte de déclarer nuls les serments du monarque.

Henri, excité par la bulle du pape, parvient à gagner par des émissaires cachés plusieurs des principaux fonctionnaires du royaume. Le parlement était réuni à Londres; il cède à un mouvement d'audace, et se rend au milieu de l'assemblée. « Puisque vous n'avez voulu, dit-il au parle-» ment, ni payer mes dettes ni augmenter mes re-» venus, ainsi que vous l'aviez promis lorsque j'ai » signé les statuts d'Oxford, je ne suis plus obligé » de tenir mes serments. Je ne veux plus me servir

» des conseillers que vous m'avez donnés ; je romps » des liens honteux. Je saurai soutenir la dignité de » ma couronne et défendre mon autorité (1261). »

La plus grande surprise règne dans l'assemblée. Le roi se retire dans la Tour ; il s'empare de tout l'argent qui se trouve à la monnaie ; il casse tous les officiers nommés par les gouverneurs.

Le trouble et la confusion sont dans tout le royaume. Les esprits s'échauffent ; les barons se divisent : la guerre civile va ensanglanter de nouveau l'Angleterre.

Le prince Édouard accourt de Paris, n'approuve pas la conduite de son père, en redoute les suites, et s'efforce d'écarter les terribles discordes dont sa patrie est menacée.

Le comte de Glocester et celui de Leicester se réunissent plus que jamais ; ils renouvellent le serment de maintenir les statuts d'Oxford : le plus grand nombre de barons se rattachent à eux. Les effets d'un étonnement soudain, et l'idée que l'audace du roi avait donnée de ses ressources, diminuent bientôt ; le parti du roi s'affaiblit : les barons lui déclarent que s'il n'éloigne pas de sa personne ceux qui lui ont conseillé le parjure, ils emploieront la force pour les en écarter. Henri retombe dans sa faiblesse et dans ses irrésolutions : il ne fait donner aucune réponse aux barons ; il n'ose sortir de la Tour. Ses frayeurs redoublent ; il fait publier la bulle du pape. Quels que fussent les préjugés et les erreurs superstitieuses du siècle, la publication de la bulle fait regarder Henri, par toute la nation,

comme un homme sans foi, et sur les promesses duquel on ne peut pas compter. Les barons ne se contraignent plus; ils forment le projet de surprendre le roi à Winchester. Henri se renferme de nouveau dans la Tour: les barons se préparent aux hostilités; les gouverneurs des cinq Ports équipent une flotte pour défendre les côtes contre tout secours étranger.

Le roi des Romains offre néanmoins sa médiation: on l'accepte. Il porte son frère à promettre d'observer les statuts d'Oxford, et plusieurs barons à se relâcher sur les articles de ces statuts qui déplaisaient le plus au monarque. Mais le comte de Leicester proteste contre tout arrangement avec un prince qui ne craint pas de rompre les nœuds les plus sacrés, et se retire en France: plusieurs grands vassaux partagent ses sentiments. La tranquillité n'est rétablie qu'en apparence; les feux des discordes civiles sont prêts à éclater.

(1262) Le roi des Romains repassa cependant en Allemagne, et Henri crut devoir aller dans la Guyenne, où il fut retenu pendant long-temps par une maladie dangereuse.

Pendant son absence Leicester et ses amis, que les derniers arrangements n'avaient pas satisfaits, renouvelèrent leurs manœuvres avec d'autant plus de succès, que le comte de Glocester était mort, que Leicester n'avait plus de rival, et que le roi n'avait pas encore confirmé les statuts d'Oxford.

A peine le monarque, informé des mouvements des partisans de Leicester, fut-il revenu en Angle-

terre, que les barons lui demandèrent la confirmation des statuts avec hauteur, et même avec d'audacieuses menaces. Le roi les traita de rebelles, et les étonna par sa fermeté; mais ils n'en persistèrent pas moins dans leurs projets.

(1263) Édouard avait levé quelques troupes, qu'il avait conduites contre le prince de Galles, qui favorisait la cause des barons; les Gallois s'étaient retirés dans les montagnes inaccessibles de leurs contrées septentrionales. Le prince avait désespéré de parvenir jusques à eux; il était revenu à Londres.

Manquant d'argent pour payer ses guerriers, il se porta à un acte de violence aussi impolitique qu'extraordinaire et coupable: il alla, à la tête d'un fort détachement, enlever de la maison des templiers dix mille livres sterling qui y avaient été mises en dépôt par des bourgeois de Londres à qui elles appartenaient; et malgré les justes clameurs des habitants de la capitale, il conduisit dans le château de Windsor l'argent dont il venait de s'emparer. Le ressentiment des bourgeois de Londres n'empêcha pas Henri d'exiger qu'ils prêtassent serment de fidélité à ce même Édouard; il demanda le même serment au parlement convoqué à Westminster. Tous les membres de l'assemblée le prêtèrent, excepté Gilbert de Clare, fils du feu comte de Glocester, et partisan zélé du comte de Leicester. Henri adressa aux shérifs des ordres, d'après lesquels toutes les personnes soumises à leur juridiction jurèrent d'employer leur fortune et leur vie

au soutien du roi, et, après sa mort, à celui de son fils Édouard. Mais les ecclésiastiques des paroisses, entièrement dévoués aux barons, ne montraient au peuple le serment qu'il venait de prêter que comme arraché par la force, et ne cessaient de l'exhorter à défendre ses libertés contre la tyrannie d'un prince gouverné par des étrangers aussi avides qu'insolents.

Le peuple devient furieux contre Henri. Leicester convoque alors une assemblée de barons à Oxford; on y décide de soutenir les statuts par les armes. Le comte est nommé général; il se trouve bientôt à la tête d'un grand nombre de troupes. On pille les maisons des ecclésiastiques italiens; on les chasse de leurs bénéfices : on ravage les terres et les châteaux de Roger de Mortimer et des autres seigneurs qui s'étaient opposés à l'autorité des vingt-quatre gouverneurs. Le peuple manifeste surtout sa colère contre l'évêque de Norwich et le justicier, qui avaient publié les bulles par lesquelles le pape avait annulé le serment du roi.

Le comte de Leicester s'empare de Glocester, de Worcester et de plusieurs autres places, et, faisant porter devant lui l'étendard royal, il place des gouverneurs et met des garnisons dans tous les châteaux du roi qui sont sur sa route. La capitale se déclare pour lui. La populace, qu'il est si difficile de contenir lorsqu'un grand mouvement révolutionnaire l'entraîne, et qui porte si rapidement à l'excès tous les sentiments qui l'animent, poursuit les étrangers qu'on déteste : plusieurs brigands,

mêlés à la multitude irritée, entrent sous divers prétextes dans les maisons des riches citoyens et les pillent. Henri cherche un asile dans la Tour; le prince Édouard se retire à Windsor avec quelques chevaliers français. La reine veut aller par eau joindre son fils : elle s'embarque sur la Tamise; mais, lorsqu'elle est près de passer sous une des arches du pont, le peuple l'injurie, jette de grosses pierres dans la barque, qui est près de couler bas, et ce n'est qu'au milieu des plus grands dangers qu'elle parvient à se réfugier dans le palais de l'évêque.

Leicester, après avoir affermi les cinq Ports dans les intérêts des insurgés, conduit son armée vers Londres. Le roi est forcé d'accepter toutes les conditions qu'on lui propose. Il est convenu que les statuts d'Oxford seront inviolablement observés; les plus fortes places du royaume seront remises aux barons; tous les étrangers auxquels les barons ne permettront pas de rester dans le royaume seront bannis de la Grande-Bretagne.

Édouard, mécontent, va à Bristol; il ordonne aux habitants de se pourvoir, à leurs frais, de munitions de guerre et de bouche; ils se soulèvent, et l'investissent dans le château où il est sans troupes et sans provisions. Il demande une entrevue à l'évêque de Worcester; il l'engage à obtenir des insurgés qu'ils le laissent aller auprès de son père; il espère, dit-il, lui faire voir qu'il doit donner satisfaction aux barons; il prie l'évêque de l'accompagner; il désire de l'avoir pour témoin de ses démarches auprès du roi. Le prélat obtient des insur-

gés qu'ils laissent passer le prince. Édouard part pour Londres avec l'évêque; mais, à une certaine distance, le prince s'échappe et court se renfermer dans le château de Windsor. Les barons se préparent à l'assiéger. Ne pouvant pas espérer de se défendre avec succès, il va au-devant de Leicester: il veut négocier; il est obligé d'accepter les conditions qu'on lui propose; il remet aux barons le château de Windsor, et les étrangers qui en composaient la garnison sont conduits au bord de la mer et contraints de s'embarquer.

Leicester, enivré de ses succès, se conduisit avec une grande imprudence; non seulement son orgueil et son insolence révoltaient un grand nombre de nobles, mais encore les peuples se plaignaient des violences et des vexations de ses troupes. Et combien cependant la haine que le roi avait inspirée était au-dessus de l'animosité des peuples contre Leicester et l'armée dont il maintenait si mal la discipline!

Le roi des Français avait convoqué à Boulogne les états de son royaume. L'insurrection des barons anglais lui paraissait depuis long-temps dangereuse pour la France; il craignait que leurs usurpations ne réveillassent l'esprit d'indépendance des barons français, et ne renversassent tous les projets qu'il avait si heureusement commencé d'exécuter pour l'affaiblissement du régime féodal, la restauration des droits légitimes de sa couronne et l'affranchissement de sa nation. Il désirait de réconcilier les barons anglais avec leur monarque, et de

procurer une paix durable à l'intérieur de la Grande-Bretagne. Il avait imaginé de profiter des états de Boulogne pour parvenir à ce but si politique et si analogue à ses sentiments généreux. Il fit sommer le roi d'Angleterre, comme duc de Guyenne, le comte de Leicester, et les autres barons ou grands vassaux anglais qui possédaient des terres dans le royaume de France, de se trouver à l'assemblée des états.

Henri vint à Boulogne avec la reine, ses deux fils et un grand nombre de seigneurs d'Angleterre. Louis fit de vains efforts pour engager les barons de la Grande-Bretagne à se désister de prétentions incompatibles avec les justes prérogatives de la royauté. Leicester, bien plus jaloux de son autorité que de la liberté de ses compatriotes, se refusa à tout arrangement; il repartit pour l'Angleterre. Henri le suivit; mais redoutant pour la reine de nouveaux outrages et de nouveaux dangers, il la laissa auprès de sa sœur, la reine des Français.

Un nouveau parlement anglais s'étant réuni à Westminster, Leicester voulut faire remplacer par des amis des barons ceux des vingt-quatre gouverneurs qui étaient morts ou qui s'étaient déclarés pour le parti du roi: il éprouva de la résistance. Son arrogance et sa tyrannie avaient augmenté le nombre des partisans du roi.

Le prince Édouard surprit Windsor; Henri s'y rendit; plusieurs comtes et plusieurs barons l'y suivirent et promirent de lui être fidèles. Il rassembla quelques troupes et voulut surprendre le château de

Douvres; mais sa tentative fut vaine, et ne servit qu'à faire dire aux mécontents qu'on ne pourrait jamais compter sur ses promesses. On l'accusa d'appeler de nouveau des soldats étrangers. Henri fit publier que jamais il ne réclamerait leur secours; mais, dissipant toutes ses frayeurs habituelles, et ne voulant plus voir que des rebelles dans les insurgés, il défendit aux peuples de payer les taxes que les barons voudraient leur imposer; il ordonna aux habitants de Londres de chasser de leur ville le comte de Leicester et ses fauteurs; et après avoir obligé les barons des cinq Ports à lui prêter serment d'obéissance, il conduisit son armée vers Londres, où il avait un assez grand nombre de partisans.

Leicester se posta à Southwark pour l'empêcher d'entrer dans la capitale. Édouard arriva de Windsor. Henri et son fils attaquèrent le comte. Les Londonais, amis du roi, voulant couper la retraite à Leicester, fermèrent les portes du pont et en jetèrent les clefs dans la Tamise. Mais ceux des habitants de la capitale qui favorisaient les barons et qui étaient bien plus nombreux, rompirent les portes. Ils coururent au secours de Leicester. Le roi et le prince Édouard furent obligés de se retirer; et Leicester rentra dans la ville, aux acclamations du peuple.

On se détermina néanmoins à conclure une trêve, pendant laquelle on continua de négocier. La renommée du roi des Français était si grande, l'Europe et l'Asie avaient une si grande vénération pour la justice et les lumières du grand roi, que Henri

et les barons désirèrent de s'en rapporter à son arbitrage. Leur convention, à cet égard, fut confirmée par les serments du roi et des insurgés. Quel éclatant hommage rendu aux vertus de Louis! Quel triomphe digne de la grande âme de ce monarque!

Il accepta de prononcer sur la grande affaire que l'on voulait soumettre à sa décision. Henri, le prince Édouard, plusieurs membres de leur conseil et les chefs des insurgés vinrent en France. Le comte de Leicester, grièvement blessé par une chute de cheval, resta seul en Angleterre.

Louis ne voulut prononcer sur de si grands intérêts qu'au milieu des états du royaume. Il les convoqua à Amiens. Digne représentant de la justice éternelle, il allait décider du sort d'un grand peuple, et peut-être de l'Europe entière; il allait, en arbitre suprême, tracer la limite entre l'autorité légale et le despotisme, entre la liberté et l'anarchie. Jamais monarque n'avait rempli de fonction plus auguste. Et qui a ainsi élevé le tribunal de Louis au-dessus des nations et des rois? Le respect qu'on avait pour sa sagesse. Jamais Louis n'a dû paraître plus grand que dans ce moment solennel où, se plaçant à une grande hauteur, et portant sa vue au-delà de plusieurs siècles, il voit la marche du temps, les progrès de la civilisation, les droits des peuples, les véritables intérêts des princes et les bases du bonheur des nations. Dans le jugement qu'il va porter, il dévoilera tous les secrets de sa haute et noble politique; il montrera

pour les esprits supérieurs et attentifs, tout ce qu'il désire de faire pour délivrer les trônes et les peuples d'une indépendante et tyrannique féodalité.

Il proclame sa sentence arbitrale ; il ne veut pas que les barons continuent de dépouiller le monarque des prérogatives que la grande charte lui a laissées; il ordonne que les statuts d'Oxford soient annulés. Le roi d'Angleterre recouvrera tous ses droits ; il nommera tous les grands officiers de la couronne ; le conseil de vingt-quatre gouverneurs n'existera plus : mais la grande charte sera observée fidèlement; toutes les libertés de l'Angleterre et toutes les *louables coutumes* établies avant le parlement d'Oxford seront conservées avec soin.

Malheureusement la perfection n'appartient pas à la nature humaine. Des considérations particulières, des affections personnelles, l'envie de favoriser les Français, la crainte de rendre Henri trop dépendant de ses vassaux, le portent, sans qu'il s'en doute, à ajouter à son jugement une clause funeste. Il décide que Henri pourra confier les places et les dignités de son royaume aux étrangers aussi bien qu'aux Anglais. Cette clause blesse trop vivement les barons et toute la nation anglaise. On voit dans le retour des étrangers le renouvellement de toutes les vexations, de toutes les humiliations, de toutes les tyrannies. On rejette la sentence de Louis, et les hostilités recommencent.

Henri et Simon de Montfort, fils du comte Leicester, ravagèrent les terres de Roger de Mor-

timer. Llewellyn, prince de Galles, se joignit à eux. Ils réduisirent le château de Radnor; le comte de Derby prit et pilla Worcester. Édouard alla au secours de Mortimer, et poursuivit jusques à Glocester les deux jeunes Montfort. Les partisans du roi avaient le dessus dans les provinces septentrionales et occidentales, qui étaient attachées à Richard, roi des Romains et frère du monarque; mais les comtés du centre du royaume étaient dévoués à Leicester et à Derby, qui y possédaient de grandes terres; et le jeune comte de Glocester jouissait du plus grand crédit dans la capitale et dans les comtés voisins.

Londres était toujours gouvernée par Thomas Fitz-Thomas. Il engagea facilement ses concitoyens à former une association pour défendre leurs libertés et soutenir les insurgés. Tous les habitants de la ville âgés de plus de douze ans jurèrent d'observer les règles de cette association, dont l'acte fut signé par le maire, les communes de Londres, Leicester, Derby, Glocester, le grand justicier, les barons des cinq Ports et quatorze autres barons. Le peuple de la capitale fut partagé en différentes bandes, qui nommèrent leur général et leur maréchal, et qui s'obligèrent à se rendre en armes sous leurs drapeaux au premier signal de la grosse cloche de Saint-Paul.

Elles firent des excursions dans le voisinage de Londres, pillèrent les maisons et les terres qui appartenaient au roi des Romains et aux seigneurs fidèles à Henri; et, entraînées par ces mouvements

violents et révolutionnaires qu'il est si difficile d'arrêter, par les préjugés superstitieux du siècle, par la haine générale qu'on avait contre les juifs et l'envie qu'on portait à leurs richesses, elles pillèrent les boutiques de ces juifs, détruisirent leurs maisons, les dépouillèrent de leurs meubles et de leurs habits, les tinrent renfermés pendant plusieurs heures, et, dans leur atroce fanatisme, en massacrèrent plus de cinq cents. Ajoutons, pour faire frémir les provocateurs des guerres civiles, qu'un baron, dont le nom Jean Fitz-Jean a été voué à l'exécration, bien loin de chercher à calmer la fureur des bandes qu'il commandait, les excita à d'horribles meurtres, tua de sa main Kok Ben Abraham, le plus riche hébreu d'Angleterre, et s'empara de ses trésors, que le comte de Leicester ne rougit pas de partager.

Un grand nombre de confédérés étaient réunis à Northampton. Le roi assiégea la ville : une partie des fortifications fut renversée. Simon de Montfort eut, dans une sortie, son cheval tué sous lui : il fut fait prisonnier par le prince Édouard. Les confédérés se soumirent. Henri prit ensuite la ville de Leicester, Nottingham, Tutbury, parcourut les comtés de Derby et de Stafford, ravagea les terres de ses ennemis, s'approcha de la capitale, défit les troupes du comte de Leicester qui bloquaient le château de Rochester, s'empara du château de Tunbridge, marcha à Winchelsea, et força un ou deux barons des cinq Ports à lui prêter un nouveau serment de fidélité.

Les autres barons de ces ports montèrent sur leurs vaisseaux, et s'emparèrent de toutes les munitions qui arrivaient par mer pour les partisans du roi. Henri et Édouard allèrent à Lewes, dans le comté de Sussex. Alors se montra de nouveau le comte de Leicester, aux guerriers duquel s'étaient joints quinze mille Londonais; il envoya des députés au monarque. « Les confédérés n'ont pas » pris les armes, disent-ils à Henri, pour renoncer » à leur fidélité envers vous: ils ne veulent que » remédier aux abus du gouvernement; ils sup- » plient votre majesté de concourir avec eux à ce » grand ouvrage: elle les trouvera aussi soumis que » les flatteurs qui travaillent à sa ruine, et qui, par » leurs infâmes calomnies, arrachent son affection » à ses loyaux sujets. »

Le prince Édouard et le roi des Romains ne répondent au discours des députés que par des reproches et des défis. Les barons s'irritent: ils déclarent qu'ils renoncent à leur serment, et qu'ils ne regardent le roi que comme un ennemi de la nation.

Des deux côtés on se prépare à une grande bataille. Le prince Édouard commande l'aile droite de l'armée royale, le roi des Romains l'aile gauche, et le roi se met à la tête du centre. L'armée des insurgés est aussi divisée en trois corps, que commandent Henri de Montfort, le comte de Glocester et le comte de Leicester. A la gauche des confédérés, et en face du prince Édouard, sont les Londonais. On donne le signal du combat. Édouard,

depuis long-temps irrité contre les habitants de Londres, se précipite sur eux avec tant de furie, qu'il les contraint à prendre la fuite dans le plus grand désordre. Enflammé par sa colère et égaré par le succès, il les poursuit à une grande distance; il s'éloigne de son père à plus de quatre milles. L'habile Leicester profite de cette faute de l'imprudent Édouard : il se jette, avec le jeune comte de Glocester, sur le centre ennemi, que l'aile droite des royalistes ne soutient plus, et sur la gauche, commandée par le roi des Romains. Richard fait en vain les plus grands efforts : l'aile gauche qui est sous ses ordres est taillée en pièces. Leicester fait prisonnier le roi des Romains, Jean Comyn, Robert de Brus, et un grand nombre d'autres seigneurs. Le centre résiste encore avec courage : Philippe Basset l'anime par son exemple et fait des prodiges de valeur; mais enfin cet héroïque chevalier est accablé par le nombre, après avoir reçu vingt-quatre blessures : le centre est contraint de céder au vainqueur. Le roi, dont le cheval est tué sous lui, peut à peine se retirer dans le prieuré de Lewes, où il tombe entre les mains des insurgés.

Édouard cependant revient de sa poursuite : il voit le champ de bataille jonché des cadavres des royalistes. Ses guerriers sont frappés d'une terreur soudaine : ils apprennent que Henri et Richard sont au pouvoir des confédérés. Le comte de Warenne, Guillaume de Valence, Gui de Lusignan et Hugues Bigod prennent la fuite avec sept mille

hommes, arrivent à Pevensea, et s'embarquent pour le continent. Le comte de Leicester rappelle ses troupes victorieuses du pillage du camp et de la poursuite des fuyards; il rétablit l'ordre dans leurs rangs. Il amuse Édouard par des propositions de paix, envoie des détachements derrière le prince, lui coupe la retraite, et l'oblige à se soumettre aux conditions qu'il veut lui imposer.

Il est convenu que les statuts d'Oxford seront observés avec fidélité. Quatre évêques ou barons seront choisis pour en modifier quelques articles; s'ils ne peuvent s'accorder entre eux, on s'en rapportera à l'arbitrage du comte d'Anjou, frère du roi des Français, et de quatre grands vassaux de France. Le prince Édouard et son cousin le prince Henri, fils du roi des Romains, resteront comme otages entre les mains des barons, jusques au moment où tous les arrangements seront terminés par l'autorité parlementaire.

A peine l'*accord* de Lewes est-il ratifié, que le roi ordonne de mettre en liberté les barons faits prisonniers à Northampton. Il défend à tous les Anglais, sous les peines les plus sévères, de porter les armes sans une permission émanée de lui, et qu'il n'accorde qu'aux partisans de Leicester. Il livre à ce comte les villes et les châteaux de la couronne; il donne les gouvernements des comtés à ceux que Leicester lui désigne.

Malgré toutes ces soumissions, le comte le tient étroitement resserré; il fait transférer au château de Douvres le prince Édouard et le prince Henri.

Et voilà dans quel précipice ont entraîné Henri son avarice, sa faiblesse, son despotisme, son inconstance, ses parjures et les perfides conseils de ses favoris.

Les barons cependant veulent changer la forme du gouvernement, ne laisser au monarque que les honneurs de la royauté, se réserver le pouvoir suprême. Ils sont assez éclairés sur leur position pour voir qu'ils ne pourront rien qu'avec l'assentiment de la nation, et qu'ils ne l'obtiendront qu'en défendant ses droits et en augmentant même ses libertés. Ils vont convoquer un parlement, au nom du roi prisonnier; mais pour augmenter dans ce grand *conseil commun* le nombre de leurs partisans, donner plus de force aux décisions de l'assemblée, et rendre la nation favorable à leurs projets, ils se déterminent à augmenter le nombre des députés, qui viennent dans les parlements se réunir aux grands vassaux et aux prélats, et stipuler pour les intérêts du peuple. Ils doublent le nombre des *chevaliers* ou *notables*, *francs-bourgeois*, *tenants en soccage et en bourgage*, *soc-men*, *freeholders*, qui représentent les comtés, indépendamment des députés que la ville de Londres, toutes les autres villes, tous les bourgs et villages, les cinq Ports, et tous les autres ports devaient envoyer au parlement ou conseil commun du royaume, en vertu des articles quinze et seize de la grande charte. Ils font signer au roi des writs, d'après lesquels on élit dans chaque comté quatre chevaliers, pour aller siéger au parlement.

Les suffrages de cette assemblée sont d'autant plus favorables aux vues des barons, qu'ils avaient forcé le roi à faire nommer dans chaque comté un certain nombre d'officiers ou magistrats appelés *conservateurs*, et chargés de maintenir les privilèges du peuple.

Le parlement approuve le plan de gouvernement qui lui est proposé.

D'après le règlement qu'on adopte, le parlement doit élire trois commissaires renommés pour leur prudence et leur sagacité. Les trois commissaires doivent choisir un conseil de neuf barons. Toute l'administration des affaires et la nomination de tous les officiers publics seront confiées à ce conseil des neuf. Les membres de ce conseil ne pourront être changés qu'avec le consentement du roi et des trois commissaires. Leurs délibérations ne seront valables que lorsqu'elles auront réuni au moins six suffrages. Si elles n'obtiennent qu'un moindre nombre de voix, la décision sera référée aux trois grands commissaires. Le roi ne pourra changer ces commissaires suprêmes qu'avec le consentement des barons.

Par cet acte remarquable, fruit de la présomption, de l'avidité, de l'incapacité et de la perfidie de Henri, le gouvernement monarchique de l'Angleterre se trouve évidemment changé en république royale de nom, et aristocratique de fait. Le roi et le prince Édouard, menacés d'une prison perpétuelle, sont forcés de donner leur adhésion à ce gouvernement qui renverse le trône. Le par-

lement nomme commissaires supérieurs le comte de Leicester, le jeune comte de Glocester et l'évêque de Chichester. Leicester est véritablement le monarque de l'Angleterre. Non seulement il a pris le sceptre de son roi, mais il le tient dans les fers.

Cependant la reine, qui était restée en France, veut délivrer son fils et son mari et rétablir la couronne brisée de la Grande-Bretagne. Elle emprunte de l'argent, elle lève des troupes, elle équipe une flotte, elle réunit un grand nombre de volontaires français ou allemands à Damme en Flandre; elle engage même le roi des Français à rassembler une armée destinée à marcher contre les barons anglais. Leicester redoute la puissance de Louis; il oblige son prisonnier à écrire au roi de France. Henri conjure Louis de ne pas compromettre les jours de son fils et de son neveu, et de ne pas replonger l'Angleterre dans le sang et le désordre, en faisant passer la Manche aux troupes françaises. Leicester enjoint à tous les vassaux militaires de se réunir à Londres. Chaque hameau doit fournir un nombre d'hommes armés, proportionné à sa population. Les villes et les bourgs doivent envoyer de la cavalerie, de l'infanterie et des provisions pour quarante jours. Leicester se dispose à commander lui-même la flotte des cinq Ports.

Mais on apprend que la reine ne peut plus payer les troupes rassemblées autour d'elle, qu'elles se sont séparées, et que le roi des Français ne pense pas à traverser la Manche.

Un obstacle d'un autre genre s'oppose cepen-

dant aux projets des barons. Le cardinal Guido Fulcodi, légat du pape, part de Rome pour lancer contre eux les foudres pontificales, s'ils ne renoncent aux statuts d'Oxford, et ne rendent la liberté aux princes. Les barons lui font défendre, sous peine de mort, d'entrer dans la Grande-Bretagne. Il s'arrête à Boulogne, et les cite devant lui. Ils lui envoient trois évêques et deux autres commissaires. Ces délégués proposent de s'en rapporter à la décision de deux d'entre eux et de deux seigneurs français que choisirait le roi de France. L'un des délégués avait d'ailleurs une lettre par laquelle le roi Henri promet de ratifier tout ce qui serait décidé par ces arbitres. Le cardinal rejette les propositions des commissaires; il ordonne aux trois évêques d'aller en Angleterre publier une bulle d'excommunication contre les barons et d'interdiction contre le royaume. Les prélats ont à peine passé la mer, qu'ils écrivent au légat que les marins des cinq Ports ont enlevé les bulles, et déchiré tous leurs papiers. Le légat venait d'être nommé pape à la place d'Urbain IV; il veut que les censures ecclésiastiques soient publiées à Reims, et part pour la capitale du monde chrétien.

Les succès de Leicester vont toujours en croissant. Il va sur les frontières du pays de Galles réduire Roger Mortimer, Roger Clifford et d'autres seigneurs armés contre lui. Il traîne à sa suite le monarque prisonnier, et néanmoins promulgue avec appareil les ordres qu'il le contraint de donner. Ses adversaires avaient rompu ou fortifié les

ports de la Saverne. Llewellyn son allié tombe sur leurs derrières, et, placés entre deux ennemis, ils sont forcés de se soumettre, et de remettre au comte leurs châteaux et la garde de leurs terres.

Leicester était parvenu au plus haut de sa destinée : il avait su vaincre et obtenir le pouvoir suprême ; mais il ne pouvait pas le conserver. La captivité de Henri lui montre à chaque instant que si la force peut donner le pouvoir, l'affection des peuples peut seule le maintenir, et néanmoins il ne cesse d'exciter par sa fierté et par son despotisme et la haine et l'envie. Le jeune comte de Glocester, qui avait montré tant d'enthousiasme pour lui, maintenant blessé par son arrogance, ne voit plus en lui qu'un ambitieux qui, sous les apparences du patriotisme, marche vers le trône, et dont le caractère ferme et altier rendrait sa tyrannie bien plus terrible que celle de Henri. On lui dit que Leicester a fait enfermer le comte de Derby dans la tour de Londres pour des malversations. Il est traité froidement par le comte. Il ne doute pas que l'impérieux Leicester n'ait formé la résolution de le perdre : il croit devoir prendre des mesures pour sa sûreté ; il favorise les mécontents des contrées voisines du pays de Galles, dans les cœurs desquels ne cesse de régner un secret et profond ressentiment. Leicester soupçonne cette intelligence et la redoute ; il ordonne à tous ceux qui ont posé récemment les armes prises contre l'observation des statuts de se retirer en Irlande (1265). Au lieu d'obéir, ils se réfugient dans

les terres de Glocester. Les ennemis de Leicester augmentent; ils parlent haut; ils publient les desseins d'usurpation qu'ils supposent à celui dont l'orgueil les offense; ils donnent pour preuve de ces desseins coupables la cruauté avec laquelle il traite ses captifs, son roi, le prince Édouard, le roi des Romains, et Henri, fils de Richard. Leurs discours répétés dans les divers comtés font une si grande impression sur les esprits, que, malgré son audace, Leicester en conçoit des alarmes. Il convoque un parlement à Westminster. Chaque comté y envoie deux *chevaliers* ou *notables*, et chaque ville ainsi que chaque bourg y députe deux bourgeois.

Le comte accuse Glocester de protéger les seigneurs des *marches* ou frontières anglaises du côté du pays de Galles. Il demande des otages de sa fidélité. Glocester se retire en courroux de l'assemblée; il va dans les comtés occidentaux avec un corps nombreux de partisans.

Trois évêques présentent les conditions auxquelles le prince Édouard sera mis en liberté; le roi est obligé de jurer qu'elles seront remplies. Le prince cèdera le château de Bristol au comte de Leicester, et la moitié de son palais de Westminster à Pierre de Montfort; il promettra de livrer pour trois ans les châteaux des marches galloises, d'abandonner pour cinq ans la garde de tous ses autres châteaux, de ne rien négliger pour engager les dissidents à reconnaître la nouvelle administration, de s'opposer à l'introduction des étrangers, d'observer ces conditions sous peine de la confiscation

de ses biens, et de consentir à ce que son cousin Henri soit retenu comme otage jusques à la fin de l'année.

Le prince Édouard signe l'acte présenté par les évêques. On l'amène dans la grande salle du parlement; on lit à haute voix la convention qu'il vient de signer; neuf évêques prononcent une sentence d'excommunication contre tous ceux qui tenteraient de la violer. On déclare le prince libre, et néanmoins on lui laisse une forte garde ainsi qu'au roi son père.

On ordonne qu'un nouveau serment de fidélité soit prêté au roi par toute la nation. Fitz-Thomas, maire de Londres, et les aldermen de cette capitale prêtent ce serment dans l'église de Saint-Paul; ils disent au monarque qu'ils lui seront fidèles tant qu'ils pourront compter sur sa protection.

Cependant le comte de Glocester se déclare le soutien de tous ceux qui ne peuvent supporter l'insolence, la tyrannie et les vexations de Leicester; il fortifie ses châteaux, rassemble ses guerriers, et concerte de grandes mesures de défense avec Mortimer et plusieurs autres seigneurs. Leicester marche contre lui, conduisant toujours à sa suite le roi et le prince Édouard; il fait proposer un arrangement, qui est refusé. Glocester pense que rien ne pourrait être plus utile à ses vues que de délivrer Édouard; il parvient à faire informer le prince de son projet. Édouard monte à cheval comme pour se promener dans les environs d'Hereford; entouré, comme à l'ordinaire, des gardes que Leicester lui

a donnés, il ne cesse de courir à toute bride, et de fatiguer leurs chevaux moins vigoureux que le sien. Il était parvenu à les harasser, lorsqu'il aperçoit sur une colline le signal convenu: il échappe comme un trait à ses gardes, qui ne peuvent le suivre. Roger Mortimer et plusieurs hommes d'armes sortent d'un bois où ils s'étaient mis en embuscade, et le conduisent au château de Wigmore.

On se hâte de répandre la nouvelle de la délivrance du prince: tous les seigneurs des marches galloises prennent les armes, s'emparent des châteaux qu'on leur avait enlevés, parcourent tout le pays depuis Hereford jusques à Chester. Un grand nombre de volontaires viennent se ranger sous les étendards du prince: Jean Giffard, guerrier renommé pour sa valeur, amène à Édouard un gros corps de cavalerie et d'infanterie que sa bravoure a attaché à sa fortune; Guillaume de Valence, Jean de Warenne, Hugues Bigod, nouvellement débarqués en Angleterre, accourent auprès du prince avec les guerriers qu'ils ont levés sur le continent. Tous les feux de la guerre civile sont allumés dans la Grande-Bretagne.

Édouard, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance jusques à Worcester, sur les rives de la Saverne; Glocester avait fait rompre tous les ponts de cette rivière. Leicester, malgré son habileté, n'avait prévu ni le prompt accroissement des forces d'Édouard, ni les manœuvres militaires de ce prince; il se trouve renfermé entre le fleuve et le pays de Galles, et il est bientôt d'autant plus séparé de

Londres et de l'Angleterre proprement dite, qu'Édouard suit le cours de la Saverne et s'empare de Glocester. Quelque critique que soit sa position, son courage ne l'abandonne pas; il a recours à son allié Llewellyn, prince des Gallois. Llewellyn, fidèle à ses promesses, lui envoie un grand nombre de ses guerriers. Leicester, à la tête de ces intrépides montagnards, va vers Monmouth: Jean Giffard le suit, l'atteint et le défie; Leicester refuse le combat, et se rend à Newport.

Ne pouvant plus espérer de traverser la Saverne, il avait conçu la grande et belle idée d'embarquer ses troupes à Newport, de passer le bras de mer ou large canal de Bristol, qui est une continuation de la Saverne, de débarquer dans le Sommerset, de rétablir ainsi ses communications avec les divers comtés dont il avait convoqué tous les vassaux militaires, de tomber sur le prince Édouard, de le placer entre lui et les Gallois ses braves alliés, et l'enfermer à son tour. Pour exécuter ce projet, digne d'un grand capitaine, il avait besoin des vaisseaux de la ville de Bristol, qui ne l'avait pas abandonné; il avait envoyé l'ordre de conduire ces vaisseaux à Newport. Mais ses ennemis le devinent et le préviennent: Glocester, avec une flotte de galères qu'il avait eu la précaution de rassembler, bloque dans le large canal de Bristol l'embouchure de la rivière d'Avon, sur laquelle sont situés la ville et le port de Bristol; les bâtiments attendus par Leicester ne peuvent sortir de cette rivière; et Édouard, qui s'est avancé jusques à Newport, n'at-

tend que l'arrivée du jour pour attaquer Leicester.

On voit se réveiller, dans cette campagne, le génie de cette stratégie romaine que César avait rendue si fameuse, non seulement dans les Gaules, mais encore dans la Grande-Bretagne.

Dans quel danger est cependant Leicester! Sa fermeté est inébranlable : la nuit est sombre; des nuées orageuses augmentent l'épaisseur des ténèbres : il se hâte de profiter de l'obscurité profonde; il décampe sans bruit, se jette dans les bois et les montagnes de Galles, où l'ennemi ne peut oser le poursuivre, et parvient à Hereford.

Un de ses envoyés échappe à l'ennemi, et fait connaître à son fils, Simon de Montfort, à quelle extrémité il est réduit.

Simon rassemble à Londres un gros corps de troupes, auquel se joignent seize bannerets avec leurs hommes d'armes, et marche vers la Saverne à grandes journées; il prend Winchester, Oxford, Northampton. Il est près de se replier sur l'armée d'Édouard, et de tâcher de l'envelopper de concert avec son père; mais, par une imprudence inconcevable, il campe à Kenilworth sans aucune précaution : aucune garde avancée ne garantit sa sûreté; aucun détachement ne va s'assurer de la situation et des mouvements de l'ennemi. Des espions qu'Édouard a dans l'armée de Simon l'avertissent de tant de négligence : il part de Worcester, combine sa marche de manière à arriver pendant la nuit au camp de Simon, surprend ses guerriers endormis, les fait prisonniers sans éprouver de

résistance, et le comte d'Oxford ainsi que plusieurs autres grands vassaux tombent en sa puissance.

Le chef dont ils avaient suivi les étendards parvient à s'échapper dans le château; mais quelles suites bien plus funestes encore va avoir son imprudence impardonnable!

Son père, sans cesse prêt à profiter des manœuvres de son ennemi, avait passé la Saverne pendant l'absence d'Édouard; il avait campé à Kemsey, d'où il était venu pendant la nuit à Évesham, presque assuré de faire le lendemain sa réunion avec son fils. La plus grande espérance était rentrée dans son âme: il allait recevoir un puissant renfort; il avait échappé à la position la plus dangereuse; il avait rouvert ses communications avec la capitale et les comtés du centre, de l'est et du midi. Édouard, toujours vigilant, toujours digne rival de Leicester, toujours instruit à temps des manœuvres et souvent des projets du comte, part au coucher du soleil, se dirige vers Bridgenorth, et, après avoir fait deux ou trois milles, tourne vers Évesham, et y arrive avant le lever du soleil. Leicester prend d'abord l'armée d'Édouard pour celle de son fils, dont il ignore la défaite; mais il distingue bientôt les bannières de Glocester et de Mortimer, et, dans ce moment terrible, son courage ne peut lutter contre un noir pressentiment. Il monte sur une éminence; il observe le nombre et la disposition de ses ennemis; il s'écrie: «Que Dieu ait pitié de »nos âmes; nos corps sont destinés à périr.» Il surmonte néanmoins toute indigne faiblesse, donne

ses ordres en grand capitaine, et n'a jamais paru plus digne de commander aux braves.

Il veut que le roi se couvre d'une armure qui empêche qu'on ne le reconnaisse. Environné de tous les côtés, il range ses guerriers en cercle très serré, il se met à leur tête. « Combattez avec con» fiance, valeureux soldats, leur crie-t-il avec au» dace; je réponds de votre vie et de votre li» berté. »

Édouard l'attaque avec fureur; Glocester le charge d'un autre côté avec impétuosité; les Gallois mêmes ne peuvent soutenir l'effort des guerriers d'Édouard : ils prennent la fuite. Leicester, toujours intrépide, maintient le combat avec une admirable opiniâtreté. Le roi est blessé à l'épaule; il court le plus grand danger; il crie aux soldats de son fils, « Je suis votre roi Henri, de Winchester. » Édouard entend sa voix, vole vers lui, l'entraîne hors de la mêlée, le met en sûreté. Leicester, toujours menaçant, ne cesse de disputer la victoire; son cheval est tué sous lui; il se relève, combat à pied : son épée se brise; il demande quartier; on le lui refuse; il est tué sur le champ de bataille. Son fils Henri partage son sort; Gui, un autre de ses fils, tombe au pouvoir d'Édouard; presque tous les barons de son armée sont faits prisonniers ou périssent courageusement les armes à la main. Les soldats, découragés, n'opposent plus de résistance, et la victoire d'Édouard est complète.

On trouve parmi les morts le corps de Leicester. Ceux qui avaient tremblé devant ce comte traitent

indignement son cadavre; Roger Mortimer lui fait couper la tête, et l'envoie à sa femme.

Mais le plus grand nombre des Anglais, oubliant son orgueil et son ambition, ne voient en lui qu'un héros qui s'est sacrifié pour la conservation de la grande charte et le maintien des libertés de la nation. On rappelle la pureté de ses mœurs, sa sobriété, sa tempérance, les sentiments religieux et la piété qu'il avait puisés, avec son amour pour la liberté, dans les leçons du savant évêque de Lincoln, Robert-Grosse-Tête, son précepteur et ensuite son ami et son conseiller. Le peuple veut l'honorer comme un martyr, l'invoquer comme un saint. Édouard lui-même, par un sentiment généreux bien digne d'un grand prince, fait recueillir les restes inanimés de son oncle Leicester, y réunit ceux de Henri de Montfort, né de la sœur du roi son père, et pour lequel il avait toujours eu une tendre affection, et ordonne qu'on leur fasse des obsèques dignes de leur rang et de leur valeur.

La victoire d'Évesham change la face de l'Angleterre. Ceux qui avaient été opprimés deviennent persécuteurs. Le roi, aussi cruel qu'il a été lâche, aussi vindicatif qu'il a été faible, et toujours avide d'argent, veut sacrifier ses ennemis. Il convoque un parlement à Winchester; il fait confisquer, au profit de la couronne, les biens des insurgés, et l'on décide qu'on assiégera la capitale, toujours attachée aux mécontents, et qu'elle sera détruite.

Les Londonais se soumettent; on brise les bar-

ricades de leurs portes, les chaînes que l'on tendait dans les rues; ils sont obligés de payer des sommes énormes pour racheter leurs chartes et leur magistrature. Le lord maire et plusieurs de ses associés abandonnent la plus grande partie de leurs biens. On saisit les domaines des confédérés; on les poursuit de comté en comté; le roi est implacable. Les passions viles ou féroces qui l'agitent l'aveuglent; il ne voit pas les nouveaux abîmes que sa barbare impolitique creuse autour du trône sur lequel il est remonté.

Simon de Montfort, l'aîné des fils de Leicester, gardait Richard, roi des Romains, dans ce château de Kenilworth auprès duquel son imprévoyance avait porté un coup si fatal à la cause de son malheureux père. Il cherche à faire oublier sa faute et à satisfaire son désespoir. Il va combattre encore pour un parti presque éteint. Mais il ne souillera pas sa main d'un crime pour venger la mort du père qu'il a poussé dans la tombe, lorsqu'il aurait voulu répandre tout son sang pour lui. Non seulement il respecte les jours de son oncle, le roi des Romains, qui est en son pouvoir, mais encore il brise ses fers, il le délivre sans rançon, et donne également la liberté à plusieurs seigneurs faits prisonniers à la bataille de Lewes.

Il laisse ensuite une forte garnison dans le château de Kenilworth, rassemble les débris de l'armée de son père, va dans le comté de Lincoln, s'empare de l'île d'Axholm, formée par les rivières de Dun et de Trepta, et fortifie, au milieu des

bois de sapins qui la couvrent, un asile où ses amis viennent le joindre en grand nombre.

Édouard marche contre eux, les attaque avec vigueur; et, malgré l'héroïsme avec lequel ils se défendent, malgré la forte position de leur retraite, malgré tous les retranchements dont ils l'ont environnée, il les contraint à se rendre. La vie leur est assurée; et la cour du roi prononcera sur leurs domaines.

Montfort comparaît devant la cour; le roi des Romains le défend avec ardeur. « Après la bataille » d'Évesham, dit-il, j'aurais été mis à mort par la » garnison de Kenilworth, si Montfort n'avait ex- » posé ses jours pour sauver les miens; il a fait ces- » ser ma captivité sans vouloir de rançon; je lui » dois la vie et la liberté, acquittez la dette de ma » reconnaissance : amnistie entière à mon libéra- » teur. » La cour allait se conformer aux désirs de Richard. Glocester s'y oppose. On craint de lui déplaire; on décide que Montfort sortira du royaume, qu'il jouira d'une pension de cinq cents marcs, que tous les autres insurgés trouvés dans l'île d'Axholm jureront de ne plus porter les armes contre le roi, et recevront leur pardon.

(1266) Montfort néanmoins s'échappa secrètement du palais d'Édouard, alla joindre une escadre sortie des cinq Ports, en fut proclamé commandant, et répandit l'alarme sur les côtes de la Manche. Édouard prit d'assaut Winchelsea et soumit les autres ports en leur promettant la confirmation de leurs priviléges. Quel temps de préjugés, de bar-

barie et de servitude, que celui où l'on ne pouvait espérer quelque prospérité qu'en se soustrayant à la condition générale d'un peuple asservi!

Un corps d'insurgés ravageait encore dans les comtés septentrionaux les terres des partisans du roi. Henri, le neveu du monarque et le fils du roi des Romains, les battit et les dispersa. Mais ils se réunirent à d'autres mécontents, s'emparèrent de l'île d'Ély, dans le comté de Cambridge, et firent des excursions dans les contrées voisines.

Adam Gourdon, célèbre à cette époque par sa force et son courage, se soutenait avec une centaine de cavaliers dans les bois touffus des hauteurs voisines d'Alton et de Farham. Il inquiétait les comtés de Berk et de Surrey, voisins de Windsor et de Londres. Édouard le surprit au milieu de ses forêts dans un moment où il s'était écarté de tous ses compagnons. Gourdon se prépara à se défendre seul. Le brave et généreux Édouard, en digne chevalier, ordonna à sa troupe de s'éloigner. Un combat singulier commença entre le prince et Gourdon; l'un et l'autre montrèrent autant de vigueur que d'adresse et de courage. Un accident du terrain fit glisser Gourdon : il tomba. Édouard pouvait disposer de sa vie; mais toujours noble et loyal guerrier, il releva son adversaire, lui accorda son affection comme son estime, l'attacha à sa personne, et Gourdon fut toujours son chevalier le plus fidèle et le plus dévoué.

Vers le même temps, le roi crut devoir aller assiéger en personne le château de Kenilworth. Les

commandants de ce château, pleins de confiance dans la nature de leurs fortifications, dans la valeur de la garnison, composée de près de deux mille hommes, dans la promesse que Montfort leur avait faite d'amener à leur secours une armée d'étrangers, résolurent d'autant plus de se défendre, qu'ils avaient en abondance des provisions de guerre et de bouche. Un sergent d'armes les somma de se rendre. Le gouverneur eut la barbarie de lui faire couper une main. Le roi, étonné de cette féroce insolence, écouta les avis de ceux de ses conseillers qui pensaient que la guerre civile ne cesserait pas tant qu'on maintiendrait la confiscation des biens de ceux qui avaient combattu contre le monarque. Il convoqua un parlement dans la ville même dont il investissait le château. On y porta une nouvelle loi, que l'on nomma le *dictum de Kenilworth*. D'après cet acte, les biens confisqués devaient être rendus à leurs premiers possesseurs, sauf une retenue proportionnée à la nature de leur offense envers le roi. Henri de Hastings, gouverneur du château assiégé, devait, en punition de sa cruauté envers le sergent, payer une somme égale à sept années de revenu de ses domaines.

Les assiégés continuèrent néanmoins de se défendre. Mais leurs provisions s'épuisèrent; des maladies graves les saisirent. Presque toute espérance de succès s'évanouit. Ils promirent de se rendre dans quarante jours, si personne ne venait les secourir, et à condition qu'ils conserveraient leurs vies, leurs membres, leurs armes et leurs chevaux.

Après l'expiration de ce long terme, on les vit sortir de la place, épuisés par les fatigues, la famine, les maladies, et semblables à des spectres.

La prise de Kenilworth persuada à Henri qu'il n'avait plus rien à craindre pour son autorité; il oublia ses malheurs, ses dangers, ses promesses. A mesure que ses affaires prospéraient, il se montrait de plus en plus prêt à reprendre ses projets despotiques. Ce n'était pas cependant pour augmenter la puissance royale que Glocester avait joint ses armes à celles d'Édouard; il n'avait voulu que s'opposer à l'ambition de Leicester, et l'empêcher d'usurper la couronne. Il vit que si les mécontents étaient écrasés, le roi deviendrait absolu, et il voulut préserver la nation, les vassaux de la couronne et lui-même d'un malheur qui entraînerait les plus funestes calamités. Il demanda, qu'en exécution du bill ou du dictum de Kenilworth, les insurgés fussent mis en possession de leurs domaines. Henri, toujours si prompt à passer de la terreur à la présomption, toujours si prêt à violer ses promesses et ses serments, toujours si envieux de se placer au-dessus des lois, refusa imprudemment la demande de Glocester. Le comte, sous prétexte d'une querelle avec Mortimer, se retira dans ses terres, vers les frontières du pays des Galles, fit un traité avec Llewellyn, qui saisissait toutes les occasions d'affaiblir la puissance du roi, se ligua secrètement avec plusieurs seigneurs du voisinage, et promit son assistance aux insurgés de l'île d'Ély.

Henri convoqua un parlement pour obtenir un

subside et pouvoir entreprendre une nouvelle expédition contre les insurgés; le comte de Glocester ne s'y rendit pas. Quelques seigneurs que le roi lui envoya pour l'engager à venir prendre sa place dans la grande assemblée de la nation le trouvèrent occupé à lever des troupes. Ils lui en témoignèrent leur étonnement. Il leur dit qu'elles n'étaient destinées que contre Mortimer, et leur donna même une lettre par laquelle il assurait le roi qu'il ne prendrait jamais les armes contre lui.

(1267) Le parlement accorda le subside. Henri partit avec ses troupes pour le comté de Cambridge. Les insurgés défendirent avec tant de valeur la position avantageuse qu'ils avaient fortifiée, que le roi résolut d'attendre, pour continuer ses attaques, le prince Édouard, qui combattait, dans le nord de l'Angleterre, contre les barons mécontents. Pendant ce temps le comte de Glocester, à la tête des guerriers qu'il avait levés, non seulement dans ses domaines, mais encore dans les contrées galloises, s'avança avec rapidité vers Londres. Les magistrats nommés par Henri, alarmés de cette arrivée inattendue, et incertains des intentions du comte, consultèrent le légat du pape. D'après son avis ils reçurent le comte avec un petit nombre de ceux qui l'accompagnaient. Glocester continua de ne manifester aucune intention hostile : mais peu de temps après on vit arriver très près de Londres un parti d'insurgés du nord. Une autre troupe, composée d'insurgés d'Ely, parut sous le commandement de Robert de Willoughby; les magistrats firent en

vain lever les ponts-levis. Glocester n'eut pas de peine à gagner les habitants, qui n'avaient aucune confiance dans Henri; il s'empara des portes, fit entrer ses troupes et celles des insurgés, installa les nouveaux magistrats qui furent nommés par le peuple, fit construire des tourelles entre la Tour et la ville, et somma le légat de rendre cette forteresse dans laquelle il s'était retiré. Le cardinal, investi dans la Tour, voulut d'abord excommunier les insurgés et jeter un interdit sur les églises de Londres; mais, apprenant qu'on méprisait ses censures, il se rendit à discrétion. Glocester, maître de la Tour et de la capitale, publia un manifeste : il déclara qu'il ne poserait les armes qu'après avoir obligé le roi à tenir des promesses qu'il avait toujours violées.

Henri n'aurait pu résister à Glocester : mais Édouard était aussi aimé et admiré pour sa valeur, que son père était haï et méprisé. Il avait la véritable force des rois, l'affection et l'estime. Il vint camper à quelques milles de Londres; un grand nombre de volontaires se rangèrent sous ses étendards. Glocester ne put pas livrer bataille à une armée trop supérieure à la sienne. Il ne s'était pas attendu à voir les belles qualités du fils faire oublier la dureté, le despotisme, la lâcheté et la mauvaise foi du père; il fut forcé de négocier. Il ne put obtenir que l'oubli du passé pour lui et pour la capitale.

Ses troupes étant congédiées, les insurgés d'Ély furent obligés de se rendre. Henri s'avança jusques à Shrewsbury. Llewellyn fut contraint de de-

mander la paix. Les terres conquises de part et d'autre furent rendues. Les marches galloises durent conserver leurs anciennes coutumes; Llewellyn et ses descendants porter le titre de prince de Galles, recevoir l'hommage des barons gallois, tenir leur principauté de la couronne d'Angleterre, et donner au roi vingt-cinq mille marcs.

Pendant que la Grande-Bretagne gémissait sous tant de tyrannies, de désordres, de guerres et de destructions, elle était illustrée par les admirables travaux d'un des plus grands hommes qui aient honoré l'humanité, multiplié les progrès des lumières, et hâté l'accroissement de la civilisation. Roger Bacon, cet être privilégié, cet esprit si supérieur à son siècle, était né, en 1224, à Ilchester, dans le comté de Sommerset. Il avait étudié à Oxford et à Paris; il était entré dans l'ordre des cordeliers de Saint-François. Un amour ardent pour l'étude et une application réfléchie et constante l'élevèrent à un si haut degré de connaissances, que ses contemporains n'en voulaient attribuer les résultats qu'à une puissance surnaturelle. L'ignorance, la sottise et l'envie lui firent pendant longtemps interdire les leçons publiques, et le condamnèrent à être renfermé dans sa cellule. L'éclat de son génie perça néanmoins les ténèbres qui l'environnaient, et parvint jusques à Clément IV, qui voulut avoir une copie de ses ouvrages. Il proposa à ce pontife, pour la réformation du calendrier, un plan qui devait être adopté, trois cents ans plus tard, par Grégoire XIII. Mathématicien, physicien,

chimiste, il a, pour ainsi dire, tracé la route que la raison humaine devait, pendant plusieurs siècles, suivre dans ses progrès. Précurseur de Bacon de Vérulan, de Descartes, de Newton, il a rempli ses ouvrages d'inventions et de germes de découvertes sur les réfractions des verres, le pouvoir de leur courbure pour agrandir ou diminuer l'image des objets, les télescopes, les microscopes, les miroirs à facettes, la chambre obscure, la nature de la poudre à canon. Vrai philosophe, il a montré comment l'esprit humain devait dissiper les erreurs et rechercher la vérité.

Peu de temps après la pacification de l'Angleterre, le légat déclara au parlement que le pape avait résolu de publier une nouvelle croisade. Il exhorta les Anglais à contribuer de leurs personnes et de leurs biens au succès de cette grande expédition (1268). Le prince Édouard, son cousin Henri, le comte de Warwick, celui de Pembroke, cent vingt chevaliers et un nombre immense d'autres guerriers, reçurent la croix des mains du légat.

(1269) Un froid des plus violents régna l'hiver suivant sur toute l'Angleterre; la Tamise fut prise dans toute son étendue, et les voitures la traversèrent sur la glace, même auprès de son embouchure.

Le roi de France cependant se préparait plus que jamais à l'exécution de cette croisade, à laquelle les princes et tant de chevaliers anglais venaient de se consacrer entre les mains du légat, et dont

il avait toujours conservé le désir et le projet dans son cœur. Dès 1267, il avait déclaré ses grands desseins à ce sujet dans un parlement qu'il avait convoqué à Paris. Il avait concerté avec cette assemblée les mesures qu'il voulait prendre, et pour le succès de son expédition, et pour la tranquillité du royaume pendant son absence. Il avait reçu la croix des mains du légat du pape, et un nombre immense de vassaux, de chevaliers, de nobles, de guerriers, s'étaient fait inscrire parmi ceux qui brûlaient de combattre sous les bannières d'un roi aussi chéri que vénéré. Il avait une haute estime pour la valeur et l'habileté d'Édouard. Il engagea ce prince à venir à sa cour; il lui communiqua ses vues, il lui témoigna le désir de le voir se réunir à lui; et pour lui donner plus de facilité d'accomplir les promesses qu'il avait faites en recevant le signe des croisés, il lui prêta trente mille marcs d'argent.

Édouard, revenu en Angleterre, ne négligea rien de ce qui pouvait hâter son départ pour l'Orient. Son père imagina, pour tâcher de persuader que son intention était d'observer fidèlement la grande charte, de rendre des honneurs solennels à la mémoire du roi saint Édouard, dit le Confesseur, et à qui les Anglais rapportaient le fond de toutes les lois favorables à leurs libertés. Il fit faire, avec le plus grand soin, une châsse très riche; il y renferma les reliques de saint Édouard. Il voulut qu'on les transférât avec pompe; il réunit pour cette cérémonie presque tous les nobles et les prélats

d'Angleterre, et porta sur ses épaules, avec son frère le roi des Romains, les reliques du roi protecteur des droits de la nation.

Il convoqua ensuite un parlement pour décider des mesures les plus propres à secourir les chrétiens de la Terre-Sainte. L'assemblée arrêta que l'on emploierait à cet objet le vingtième de la valeur du mobilier des laïques et le dixième du revenu des ecclésiastiques.

Le comte de Glocester avait pris la croix; mais, se défiant de Henri, il avait refusé de venir siéger au parlement, et ne paraissait pas disposé à quitter la Grande-Bretagne. Édouard craignait l'influence que le comte pourrait exercer en Angleterre. Il le pressa d'accomplir son vœu; Glocester refusa; le roi des Romains interposa sa médiation : il fut convenu que Glocester aurait huit mille marcs et un vaisseau pour son passage, s'il accompagnait Édouard, et qu'il recevrait deux mille marcs s'il préférait d'aller séparément dans la Terre-Sainte. Il consentit à remettre deux de ses châteaux entre les mains de Richard, jusques au moment où il serait embarqué, et il s'engagea, sous peine de payer vingt mille marcs, à ne causer aucun trouble en Angleterre, s'il ne pouvait se mettre en route pour la Palestine.

Le prince Edmond, le jeune fils de Henri, non seulement remit aux habitants de la capitale les droits que son père l'avait autorisé à lever sur eux, mais encore il obtint du roi le renouvellement ou la confirmation de tous leurs anciens priviléges :

la capitale reconnaissante lui fit un présent de cinq cents marcs.

Un nouveau parlement ayant décidé que la présence du monarque était indispensable en Angleterre, Henri remit à son fils Édouard sa croix et le subside qu'il avait obtenu. Édouard confia son fils à son oncle le roi des Romains; il chargea de la garde de ses domaines l'archevêque d'York, Roger de Mortimer et deux autres barons, et il s'embarqua avec son frère Edmond, son cousin le prince Henri, le comte de Glocester, Guillaume de Valence, Thomas de Clare, Roger de Cliffort, plusieurs autres grands vassaux, un grand nombre de jeunes seigneurs, et un corps considérable de troupes (1270).

Il mouilla sur les côtes d'Espagne, assista aux noces de son neveu Ferdinand, fils d'Alphonse X, roi de Castille, se rembarqua sur les rivages espagnols, passa le détroit de Gibraltar, et vogua vers les parages africains.

Louis cependant n'avait pas voulu quitter la France sans y consacrer, par un acte solennel, les libertés de l'église gallicane et les droits de la puissance civile. Il avait, dans l'année précédente (1269), publié la pragmatique sanction, qui rendait aux cathédrales et aux abbayes le droit d'élire leurs évêques et leurs abbés, ne permettait au siége de Rome de mettre des taxes sur les églises de France que dans une *urgente nécessité*, et réprimait toutes les entreprises du clergé sur l'autorité séculière.

Il avait créé soixante notaires royaux pour l'authenticité des contrats et la sûreté des propriétés.

On a écrit qu'il avait aussi établi trois maîtres de requêtes, chargés de faire arriver jusques à lui les demandes, les réclamations et les plaintes, de la manière la plus avantageuse à ceux dont le bonheur lui était confié.

Convaincu, comme tous les grands rois, que le plus grand bienfait que les peuples puissent recevoir est un recueil de bonnes lois, il avait publié le code connu sous le nom d'*Établissements de saint Louis*. Ce code était le fruit des méditations de plusieurs personnes probes et habiles, chargées de surveiller l'administration de la justice, la conduite des juges et l'exercice de la police du royaume: Louis l'avait pour ainsi dire inspiré, y avait travaillé, l'avait examiné avec soin, et l'avait approuvé.

Dans ces *Établissements* le législateur avait donné des règlements pour la sûreté et les progrès du commerce que venaient de créer ou d'animer les fréquentes communications avec l'Asie et l'Afrique, et dont le grand roi prévoyait toute l'influence sur la prospérité de la France, le bonheur de ses sujets, l'affranchissement des peuples, l'affermissement de sa couronne. Le vagabondage avait été sévèrement défendu; des patrouilles régulières devaient parcourir les grandes routes et les campagnes: on avait rendu les habitants des villages et des hameaux responsables des crimes commis sur leur territoire. Le clergé devait chasser des églises les criminels qui s'y réfugiaient, et, s'il voulait leur donner un asile, les officiers du roi devaient aller

les saisir jusques au pied des autels. Un grand nombre de péages avaient été supprimés.

Il s'était réuni à son frère Alphonse pour favoriser la construction du Pont-Saint-Esprit, commencé sur le Rhône, en 1265, par les habitants de Saint-Saturnin-du-Port, aujourd'hui *Pont-Saint-Esprit-du-Rhône*, et qui ne devait être achevé qu'après quarante-quatre ans de travaux.

Il avait mis à la tête de ses escadres un grand officier, auquel il avait donné le titre d'*amiral*, emprunté des Arabes.

Il avait fait décider, dans un parlement tenu en 1265, que sa monnaie aurait cours dans les domaines de tous ses vassaux, et que ses tribunaux connaîtraient seuls des contraventions aux règles monétaires. Il avait fait frapper des *agnels* d'or fin, dont la valeur était de douze sous six deniers, et dont la taille était de 59 $\frac{1}{6}$ au marc.

Remarquons, pour montrer rapidement un des indices de l'état commercial d'un pays, que le marc d'or valait donc trente-six livres dix-neuf sous sept deniers, que celui d'argent valait deux livres quatorze sous sept deniers, et que le rapport de la valeur de l'argent à celle de l'or était comme un à treize et demi ou environ.

Ce code, si remarquable pour l'époque où il fut promulgué, avait introduit de la clarté et de l'ordre dans cette multiplicité de lois, de règles, de coutumes et d'usurpations féodales, qui, comme un vaste, funeste et ténébreux réseau, s'étendait sur la France et sur toute l'Europe; il avait fixé les res-

sorts des juridictions royales et seigneuriales, les attributions des tribunaux de divers degrés, la nature des causes et des délits dont ils devaient connaître, l'ordre des appels, depuis le juge du simple châtelain jusques à la cour suprême du monarque. Un œil attentif aurait vu facilement dans les dispositions de ce code, protecteur des droits et de la justice, les germes de la libération des bourgeois, et les premiers éléments de cet ordre de la nation qui, destiné à réunir l'industrie, la richesse, les lumières, la propriété et le nombre, devait être appelé, par le petit-fils du grand roi, à jouir dans les états du royaume de tous les droits nationaux. La peine du talion avait été abolie, pour adoucir ce qui restait de barbare dans les mœurs d'un peuple sorti de sauvages forêts. On avait voulu augmenter l'impartialité des juges, en leur défendant d'acheter des biens dans l'étendue de leurs juridictions. Louis avait fait entrer, non seulement dans les tribunaux inférieurs, mais encore dans ses parlements ou cours suprêmes, des hommes voués à l'étude des lois, afin d'éclairer la justice de barons, de chevaliers ou de nobles qui souvent ne savaient ni écrire ni lire. Il avait donné plus de force aux lois qui suspendaient les guerres particulières de seigneur à seigneur. Ces discordes si fatales à la paix publique, au commerce, à l'industrie, à la culture des champs, aux droits de l'humanité, la force de son ascendant les avait même fait cesser pendant des semaines entières : on nommait ces heureuses semaines les *semaines du roi*, les *semaines le roi*.

Et quel plus bel hommage aurait pu être rendu à celui que l'on regardait comme l'image d'un dieu de paix sur la terre, que de donner son nom à ces jours sacrés, où la faiblesse et le malheur respiraient sous l'égide vénérée du monarque!

«Finalement, dit Joinville, le royaume se multiplia tellement par la bonne droiture qu'on y voyait régner, que les domaines, censives, rentes et revenus du roi, croissaient tous les ans de moitié.»

Et combien cependant les mœurs du siècle de ce Louis si aimé avaient besoin d'être radoucies. On frémit quand on pense que l'esprit de ce treizième siècle l'avait emporté sur la bonté naturelle du monarque, et avait égaré sa justice au point de dicter dans le nouveau code deux dispositions terribles: d'après l'une de ces dispositions, on devait brûler les femmes qui suivraient sciemment et volontairement les bandes de voleurs et de meurtriers; et la seconde condamnait à la potence celui qui forcerait les portes de sa prison, quand même il serait innocent du crime dont on l'aurait accusé.

Et quelle puissance avait encore le régime féodal, puisque Louis avait été obligé de conserver dans ses *Établissements* un des priviléges les plus anarchiques, usurpés par les barons ou grands vassaux depuis qu'ils avaient reconnu pour leur roi Hugues-Capet, le septième aïeul de Louis IX! Le cinquantième article portait que si le roi *véoit* le jugement de sa cour, c'est-à-dire refusait de faire juger un différent entre ses vassaux, celui qui se

plaindrait de ce refus aurait le droit de poursuivre son droit par les armes, et de contraindre ses vassaux particuliers à marcher sous sa bannière, même contre le monarque.

Louis avait aussi voulu, dès 1261, abolir par une loi adoptée dans un parlement les duels judiciaires; ses efforts trop peu puissants contre l'esprit militaire de la nation, la fierté des seigneurs et des nobles, une ancienne habitude et des préjugés religieux, n'avaient eu que de faibles succès. On employait ces duels dans les causes civiles comme dans les affaires criminelles: dans les premières celui qui succombait était condamné à une amende, et voilà pourquoi on disait, *les battus paient l'amende;* dans les secondes le vaincu était pendu mort ou vif. Et voici les cérémonies qui consacraient pour ainsi dire cette injuste et féroce institution, dans laquelle on voyait des hommes adroits, forts, exercés au maniement des armes et peu attachés à la vie, prendre pour une somme d'argent la place de ceux qui se méfiaient de leur courage, de leur vigueur ou de leur dextérité.

On faisait subir aux deux champions un interrogatoire sévère; on les exhortait à renoncer à leur projet; on les conduisait dans une église dont les murs présentaient les emblèmes de la mort: ils prêtaient un serment terrible; on creusait une fosse devant eux; on les étendait dans une bière; on les couvrait d'un drap funèbre; on récitait sur eux les prières des funérailles; on leur déclarait que le vaincu serait traîné par les pieds hors de la lice, et

attaché à un gibet. S'ils persistaient dans leur désir sanguinaire, on les menait au lieu du combat; un héraut lisait la sentence qui condamnait à être suspendu à une potence, mort ou vivant, celui qui succomberait. Les juges donnaient le signal, et les deux contendants se précipitaient l'un sur l'autre.

Sans cesse occupé du perfectionnement de l'instruction publique, si nécessaire à l'exécution des lois, au bonheur de ses sujets et au succès de ses grandes vues politiques, il avait fondé une université à Bourges, augmenté celle de Toulouse, comblé de bienfaits celle de Paris, donné au collége institué par Robert de Sorbonne un vaste emplacement, des maisons et des livres précieux.

Villehardouin, maréchal de Champagne et historien de l'empire de Constantinople, Guillaume de Lorris, premier auteur du célèbre *roman de la Rose*, et le dominicain Vincent de Beauvais, à qui l'on a dû un ouvrage immense intitulé *Speculum majus*, un traité sur l'éducation des princes et d'autres travaux, avaient reçu de Louis de grands encouragements.

Il avait établi dans sa capitale, avec les soins les plus touchants, l'hôpital des *Quinze-Vingts*, pour les hommes les plus malheureux, pour des aveugles indigents. Aidé par les conseils de l'habile Jean Pitard, son ami, son confident, son chirurgien, qui l'avait accompagné en Égypte et en Syrie, il avait protégé d'une manière particulière l'enseignement de la médecine et de la chirurgie, pour

les progrès de laquelle Jean Pitard préparait, sous les auspices de son roi, l'établissement d'un collége particulier.

Tant de bienfaits, dignes d'un grand monarque dans un siècle bien plus éclairé que le treizième, avaient inspiré à tous les Français tant d'affection et de reconnaissance, que, lorsqu'il avait cru devoir solenniser avec magnificence le mariage de sa fille Élisabeth avec Thibaut II, roi de Navarre et comte de Champagne, et celui de son fils aîné Philippe avec Isabelle d'Arragon, les habitants de Paris avaient spontanément tapissé toutes les rues de la capitale, orné leurs maisons de guirlandes, et témoigné, par tous les signes de la joie la plus vive, combien ils partageaient la satisfaction de leur monarque. « Beau-fils, » avait-il dit à Philippe, je te prie que tu te fasses » aimer du peuple de ton royaume; car vraiment » j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse, ou » quelque lointain étranger, qui gouvernât bien et » loyalement, que tu le gouvernasses mal à point » et en reproche. »

Et cependant il allait quitter, et peut-être pour toujours, ce peuple de France qu'il chérissait si vivement et dont il était adoré. Tous les travaux auxquels il s'était livré, les maladies qu'il avait eues, les fatigues qu'il avait éprouvées, les maux de sa longue et dure captivité, avaient affaibli sa santé d'une manière alarmante : à peine pouvait-il supporter le poids de son casque et celui de sa cuirasse.

Il croit néanmoins devoir entreprendre la nouvelle croisade: il faut que son vœu s'accomplisse; il veut se sacrifier pour son peuple chéri.

Il médite sur le rivage vers lequel il devra préférer de diriger sa flotte. Les chrétiens sont trop faibles dans la Palestine pour qu'il veuille commencer par débarquer sur cette terre sainte. Ira-t-il de nouveau en Égypte?

Cette fertile contrée obéissait à Bibars, surnommé Bondochar.

Depuis que Louis avait quitté ces rives du Nil, où il avait laissé une si grande vénération pour son héroïsme, le Caire et le Delta avaient été le théâtre sanglant de ces révolutions qui ne font que remplacer un despote par un autre, et renouveler ces grands crimes si familiers aux oligarchies. Le mamelouck Azzeddin-Moez-Ibegh, nommé Atbek ou Elmelek par les Européens, avait repris le titre de sultan, après l'avoir arraché au fils d'Yousouf, roi d'Yémen, de la race des Ayoubites (1254). La femme qui l'avait élevé sur le trône, se voyant près d'être répudiée, l'avait fait étouffer dans le bain. Une autre femme d'Ibegh avait fait périr cette coupable sultane, et donné le cimeterre du souverain à Noureddin Ali, qu'elle avait eu d'Ibegh, et que Guillaume de Tripoli a surnommé Almanzor (1257). Une partie des mamelloucks baharites ou marins avaient voulu un sultan de la dynastie des Ayoubites. Les troubles civils avaient duré long-temps. L'Égypte avait été agitée ensuite par la crainte d'une irruption des Tartares mongols,

qui ravageaient la Syrie. Ces Mongols avaient pris Damas et égorgé les habitants d'Alep. Malek-el-Naser Yousouf, sultan d'Alep et de Damas, était devenu prisonnier de leur kan Houlagou. L'émir Koutouz avait persuadé aux autres émirs que Noureddin Ali était trop jeune pour les défendre. Les principaux de ces émirs si puissants l'avaient nommé sultan à la place de Noureddin, que l'on avait renfermé dans le sérail (1259). Ce Koutouz, à qui les Arabes, les Francs et Guillaume de Tripoli ont donné divers noms, avait remporté sur les Mongols une grande victoire, porté ses armes jusques à Damas, et repris sur les Tartares la plupart des villes de Syrie. Houlagou, le kan des Mongols, irrité de sa défaite, avait fait périr le sultan Yousouf. Les royaumes d'Alep et de Damas s'étaient fondus dans celui d'Égypte (1260).

Cet Houlagou ou Holagu Ilecou, si cruel contre ses ennemis, aimait néanmoins à protéger les sciences, et particulièrement l'astronomie, si chère aux habitants des contrées sur lesquelles il régnait, et où, pendant les nuits, le ciel est si serein. Il avait rassemblé des astronomes à Maragha de Perse, y avait fait élever un magnifique observatoire, et l'avait confié à l'astronome Nassiredin. Son frère Cobilai, fondateur, en Chine, de la dynastie des Yven, nomma président du tribunal des mathématiques Cocheou-King, grand astronome, lequel fit construire des instruments plus exacts que les anciens, et dresser un superbe gnomon de quarante pieds chinois, terminé par une plaque ver-

ticale de cuivre, au milieu de laquelle était un trou du diamètre d'une aiguille.

Koutouz, revenu triomphant au Caire, avait été tué dans une chasse par l'émir Bibars Bondochar, qui lui avait succédé.

Cet ambitieux, avide de conquêtes, guerrier intrépide, général habile, capable de tous les crimes pour accroître ou conserver son pouvoir, avait soumis des émirs rebelles, qui s'étaient rendus indépendants dans la ville de Damas et dans d'autres villes de la Syrie (1261). Commandant en personne trente mille cavaliers contre les chrétiens de la Palestine, furieux d'avoir en vain assiégé Saint-Jean-d'Acre, défendu par la valeur des chevaliers du Temple et de ceux de Saint-Jean, il avait ravagé le territoire de cette ville, celui de Tripoli, celui du château de Krac ou des Curdes, le littoral qui restait presque seul aux chrétiens, et couvert de ruines cette fameuse ville de Tyr, qui, après avoir régné sur les mers et fait rechercher son alliance par les nations, devait tomber sous le sabre d'un mamelouck.

Césarée et plusieurs autres villes chrétiennes avaient cédé à ses armes. La place forte de Saphad venait d'être achevée : sa construction avait coûté plus de douze cent mille besants. Vainqueur des templiers défenseurs de cette forteresse, et dont la trahison avait rendu le grand courage inutile, il avait, dans sa barbare cruauté, et malgré la capitulation, fait écorcher vifs des religieux de Saint-François, et tomber les têtes de six cents chrétiens

qui avaient refusé d'embrasser l'islamisme (1266). Il avait livré au pillage Antioche et pris la ville de Jafa.

(1269) Ce tyran féroce avait, sur un simple soupçon, ordonné qu'on massacrât quatre-vingts émirs, instruments de sa puissance. Ne voulant pas être reconnu dans les courses qu'il faisait déguisé, pour reconnaître par lui-même la disposition des esprits, il avait fait pendre, pour l'avoir décelé, un malheureux qui s'était prosterné devant lui. On avait dit qu'il se proposait d'aller en pèlerinage à la Mecque : un émir était venu le prier de permettre qu'il l'accompagnât ; il lui avait fait couper la langue au milieu de la place publique ; et, pendant le supplice, un satellite avait crié : « Tel est » le châtiment que mérite un téméraire qui a osé » sonder les secrets du sultan. »

Louis brûlait de venger les chrétiens de la Terre-Sainte et l'humanité outragée par Bondochar. Il aurait voulu se hâter de débarquer une seconde fois sur les rives du Nil ; mais une négociation commencée depuis long-temps avec un prince africain inspire au roi des Français l'idée d'ajourner pour quelques moments la punition de Bondochar.

Omar, sultan de Tunis, entretenait avec Louis une correspondance secrète ; il cherchait à donner une nouvelle activité aux relations commerciales de ses états avec la France ; il voulait attirer sur ses rivages la plus grande partie du commerce de l'Europe avec l'Afrique. Ne négligeant rien pour

faire réussir ce projet, dont le succès pouvait être si favorable à sa puissance, et connaissant le zèle ardent de Louis pour le triomphe et la propagation de la religion chrétienne, il avait laissé entrevoir au roi qu'il ne serait pas éloigné d'embrasser la croyance du monarque français, lorsqu'il pourrait sans danger abandonner l'islamisme. Louis s'était flatté de l'espoir de le déterminer à recevoir le baptême : « Quelle consolation pour moi, s'était-» il écrié, si j'étais le parrain d'un prince maho-» métan ! » Aura-t-il Omar pour allié fidèle, il attaquera l'Égypte avec un bien grand avantage ; il pourra, en quelque sorte, conquérir sur la rive du Nil les grands objets des vœux des croisés, la ville de Jérusalem et la Terre-Sainte, qui obéissent au sultan du Caire, et qu'il pourra forcer ce musulman à lui céder. Si le sultan de Tunis trompe son espérance, s'il se déclare son ennemi, il attaquera sa capitale : les richesses qu'elle renferme serviront à la conquête de la Palestine ; la possession de Tunis par les Français diminuera les communications des musulmans d'Afrique avec les musulmans d'Espagne, arrêtera leurs courses maritimes, et rendra la Méditerranée libre pour le passage des secours destinés aux croisés. Louis se décide à commencer la croisade en voguant vers Tunis.

Son ambitieux frère Charles d'Anjou, roi de Naples, lui promet une armée qu'il espère composer facilement des mécontents de son nouveau royaume. Il ne doute pas que ces mécontents, qu'il verra avec

plaisir s'éloigner de ses états d'Italie où il les redoute, ne forment sur les rivages africains des établissements importants, qui augmenteront l'étendue de sa domination, et dont les escadres garantiront les côtes des Deux-Siciles des incursions des musulmans; il ne cesse de montrer à Louis les motifs les plus capables de l'engager à conserver ses vues sur Tunis.

Le roi fait son testament; il lègue des sommes considérables aux pauvres, aux hôpitaux, aux églises. Son fils aîné Philippe doit avoir la couronne de France; il donne des apanages à ses cadets; Jean Tristan a en partage Crépi et le comté de Valois; Pierre, le Perche et le comté d'Alençon; Robert, dont la maison de Bourbon est descendue, le comté de Clermont en Beauvoisis. Il avait marié trois de ses filles, Élisabeth au roi de Navarre, Blanche à Ferdinand, prince héréditaire de Castille, Marguerite au duc de Brabant: il lui restait Agnès, trop jeune encore pour être mariée, et qui plus tard devait épouser Robert II, duc de Bourgogne; il lui assigne une dot de dix mille livres.

Il ne veut pas que Marguerite, sa compagne chérie, partage de nouveau ses dangers; il lui offre la régence du royaume; elle refuse: il nomme régents Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denys, et Simon, sire de Nesle, qui, de même que Matthieu, jouissait d'une très grande estime.

Il convoque à Paris un parlement ou une assemblée générale; il y donne audience à des ambassadeurs du Levant: ils dépeignent avec force les mal-

heurs des chrétiens de la Palestine ; ils implorent son secours. Un légat du pape, Simon de Brie, cardinal de Sainte-Cécile, prononce un discours pathétique. Le roi demande qu'on attache de nouveau sur son cœur le signe vénéré des soldats du Christ. On donne cette croix avec solennité à ses trois fils Philippe, Jean Tristan, comte de Valois, et Pierre, comte d'Alençon, à son frère Alphonse, comte de Toulouse, à son gendre Thibaut II, roi de Navarre, à son neveu Robert, fils du comte d'Artois, tué à la Massoure, au comte de Flandre, au duc de Bretagne, à Matthieu III, baron de Montmorency, au sire de Montpensier, à Gui VII, sire de Laval, et à un grand nombre d'autres vassaux de la couronne.

Les épouses des jeunes princes et de plusieurs seigneurs se préparent à les suivre.

Louis va à Saint-Denys, se prosterne au pied des autels de l'arbitre suprême des destinées, part pour la croisade, passe par Melun, Sens, Auxerre, Vézelay, Saint-Gilles, rassemble ses guerriers, arrive à Aigues-Mortes, s'embarque avec ses trois fils et près de soixante mille hommes, relâche en Sardaigne, s'avance vers l'Afrique, et le 17 juillet aborde dans la baie de Tunis (1270).

On ne conçoit pas comment il n'avait pas pensé à ne quitter l'Europe que pendant l'hiver. Lorsque ses pavillons flottent près des rivages africains, la chaleur était excessive, et les rayons d'un soleil sans nuages inondaient les sables brûlants des environs de Tunis.

Les Français débarquent à trois lieues de cette ville, et dressent leur camp. On trouve une vallée ombragée par quelques arbres et arrosée par quelques ruisseaux. On y place les pavillons des princesses, des autres dames, des malades, et de tous ceux qui ne devaient pas combattre.

Un héraut de Louis annonce à Omar l'arrivée du monarque; il lui rappelle qu'il a paru désirer le baptême des chrétiens. « Je vais le recevoir à la »tête de cent mille hommes,» répond le sultan, qui ne déguise plus sa pensée. Le roi ordonne que les hostilités commencent : ses vaisseaux n'étaient pas en sûreté dans la baie; il veut qu'on attaque le port. Le fort qui le défend ne peut résister à la valeur des Français; le port sert d'asile à la flotte du roi. On assiège la ville; une armée entière en forme la garnison; le siége se prolonge. Une chaleur ardente ne cesse de régner; la terre brûlante refuse les fourrages nécessaires aux chevaux; les fontaines et les puits se dessèchent; les citernes sont épuisées; il n'y a plus assez d'eau pour étancher la soif dévorante des Français; des exhalaisons pestilentielles s'élèvent dans un air embrasé; des maladies cruelles et contagieuses se répandent dans le camp des croisés. Le roi est forcé d'ordonner que l'on transporte les tentes françaises auprès de Carthage, où l'on espère trouver une eau douce plus abondante et un air plus frais; le siége n'est continué que par des détachements qui se renouvellent.

A chaque instant de nombreux partis africains

harcellent les croisés et auprès de Carthage et autour des remparts de Tunis. La valeur des Français les repousse : mais combien de sang chaque succès fait répandre!

L'inquiétude se mêle à tous les maux qu'on éprouve; l'armée napolitaine ne paraît pas, et le bruit se répand que Bondochar arrive au secours de Tunis à la tête d'un nombre immense de guerriers. Les croisés ne peuvent plus penser qu'à se défendre; d'assiégeants ils deviennent en quelque sorte assiégés : ils se renferment dans leur camp, ils l'entourent de fortes palissades; ils attendent au milieu de leurs retranchements les renforts que le roi Charles doit leur amener. Chaque jour leurs yeux se tournent vers la mer : ils ne découvrent aucune voile; ils ne voient pas flotter de loin les pavillons de Sicile; le camp est investi par les Africains. Habitués au climat qui détruit les Français, ils ne cessent d'attaquer les croisés épuisés par la faim, la soif, la fatigue et les maladies : la nuit même il n'est aucun repos pour les croisés. Les nombreux musulmans se relèvent pour renouveler les combats; et c'est auprès des ruines de cette Carthage si puissante, si fameuse, une des reines du monde, la rivale redoutable de Rome, la patrie d'Annibal, auprès de ces décombres qui ont servi d'asile à Marius proscrit, auprès de ces monuments des coups du sort, que languissent dans une étroite enceinte le plus grand roi de l'Europe, les plus braves chevaliers, les guerriers les plus intrépides d'une grande nation.

La contagion se répand dans tous les rangs de l'armée; les blessés et les malades tombent de tous côtés sous les coups de la mort. Un mois s'est écoulé, et la moitié de l'armée a péri.

Tristan a cessé de vivre sur cette Afrique musulmane où il a vu le jour. Philippe ne peut se débarrasser de la maladie qui le tourmente, et pour comble de malheurs un flux de sang et une fièvre violente saisissent le monarque.

Les progrès du mal sont rapides. Louis voit la mort devant lui; il la contemple avec calme. Étendu sur son lit de douleur, il appelle auprès de lui les principaux de son armée : « Mes amis, leur dit-il, » j'ai fini ma course; ne me plaignez pas. Il est na» turel que, comme votre chef, je marche le pre» mier; vous devez tous me suivre; tenez-vous prêts » au voyage. Guerriers français, défenseurs d'une » religion sainte, ne déshonorez jamais par une vie » licencieuse la croix que vous portez. Que votre » courage redouble! Vous allez voir arriver l'armée » de mon frère. »

Il demande Philippe; il lui tend la main, il le serre tendrement dans ses bras affaiblis, et d'une voix défaillante, il lui dit : « Mon fils, aime Dieu » de tout ton cœur; sois doux et compatissant pour » les pauvres; soulage-les tant que tu pourras; ne » mets sur ton peuple de taille ni de subside que » les moins onéreux, et seulement pour les affai» res très pressantes; recherche les compagnies » des prudents; fuis les mauvais; ne souffre pas » que personne dise devant toi des paroles de mé-

» disance ou d'impiété ; fais justice, mon fils, et à » toi et aux autres ; tiens ta promesse. Si tu as le » bien d'autrui, rends-le promptement ; conserve la » paix. Si tu es forcé de faire la guerre, ménage le » malheureux peuple ; aime-le, mon fils ; veille sur » les juges ; informe-toi souvent de la manière dont » ils rendent la justice. Je te donne telle bénédic- » tion que jamais père puisse donner à son fils, et » je prie Dieu qu'il te garde de tous maux. »

Il a rempli ses devoirs de monarque et de père ; il ne voit plus que le ciel. Il reçoit les sacrements de l'église, veut qu'on l'étende sur la cendre, presse contre sa poitrine le signe du salut, ferme les yeux au monde, prononce ces paroles d'un psaume : « J'entrerai dans votre maison, et je vous adore- » rai dans votre saint temple. » Le séjour céleste s'ouvre en quelque sorte devant lui, et son dernier soupir s'exhale vers la Divinité le 25 août 1270.

A l'instant un cri de douleur s'élève dans l'armée : on a perdu son chef, son roi, son père, son sauveur ; la consternation abat tous les esprits.

Et cependant aux gémissements des croisés on entend bientôt répondre de loin le son des instruments militaires et des acclamations de joie. La mer se couvre de vaisseaux pavoisés ; c'est la flotte de Sicile. Mais un morne silence continue de régner dans le camp : Charles ne voit sur le rivage que des signes de désolation ; il se trouble, s'alarme, se jette dans une barque, se hâte de descendre sur la rive, court à la tente royale, voit son frère sans vie, se précipite sur son corps inanimé,

l'arrose de ses larmes. Tout le camp retentit de nouveaux sanglots: princes, seigneurs, chevaliers, soldats, tous pleurent le monarque protecteur qui leur est ravi si loin de leur patrie; et, au moment des plus grands dangers, ils célèbrent sa gloire, ses vertus, ses bienfaits, et, dans leur touchante vénération, ils lui donnent le titre de *saint*, que l'église catholique doit un jour confirmer.

Par une faute bien extraordinaire, Omar n'attaque pas les croisés pendant qu'ils sont dans le découragement et dans la stupeur.

On s'occupe cependant du salut de l'armée. Philippe III, successeur de son père, reçoit le serment de fidélité de tous les Français du camp; il envoie porter en France la déplorable nouvelle de la mort du saint roi; il confirme les régents du royaume; il nomme généralissime de l'armée, avec l'assentiment de tous les croisés, son oncle, le roi Charles, dont on connaît les talents militaires et la fermeté.

On tente un coup hardi; on hasarde une bataille. La gravité des circonstances, la nécessité de vaincre ou de périr, le souvenir du saint roi, la présence de ses restes chéris, la confiance dans la protection de ce nouvel habitant des cieux, électrisent les croisés: les musulmans ne peuvent résister à leur valeur; le cercueil de Louis est orné des palmes de la victoire. Omar vaincu adopte l'arrangement le plus avantageux aux vainqueurs; il consent à une trêve de dix ans. Le port de Tunis doit être franc; les marchandises qu'on y apportera ne paieront pas de droits de douanes. Les Français

habitants de Tunis, et qu'on avait chargés de chaînes au moment de l'arrivée de Louis, sont mis en liberté; ils pourront avoir des églises: les musulmans pourront embrasser le christianisme. Le sultan de Tunis paiera un tribut annuel au roi Charles des Deux-Siciles; deux cent mille onces d'or seront comptées aux croisés pour les dédommager des frais de la guerre. Louis triomphe encore après sa mort.

Le prince Édouard arrive avec ses vaisseaux: les croisés s'embarquent; les Français, les Anglais et les Napolitains cinglent vers la Sicile : on porte avec respect les reliques de Louis. On arrive dans la rade de Trapani; les rois de France, de Sicile et de Navarre, le prince Édouard, leurs principaux vassaux, descendent à terre. Une tempête violente s'élève subitement et bouleverse la rade: dix-huit vaisseaux et un grand nombre de petits bâtiments sont fracassés; quatre mille hommes périssent victimes de la tempête.

Vers le commencement du printemps, Édouard remonte sur ses vaisseaux avec sa femme et ses guerriers; il va débarquer à Saint-Jean-d'Acre, où il est reçu avec des acclamations par les Français, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, et les autres chrétiens de la Palestine.

Philippe avait été retenu en Sicile par les suites de la maladie qu'il avait eue à Tunis; son beau-frère, Thibaut II, roi de Navarre, était mort dans cette île peu de jours après son débarquement. Le roi des Français se met en route pour les états que

désormais il doit gouverner : de nouveaux malheurs doivent tomber sur lui avant qu'il revoie le palais de ses pères. Sa femme, Isabelle d'Arragon, veut traverser à cheval une petite rivière de Calabre : elle était grosse; elle fait une chute; elle meurt. Son oncle Alphonse, comte de Toulouse, et Jeanne, épouse du comte, succombent aux fatigues du voyage et aux effets multipliés de tous les maux qu'ils ont subis. Philippe arrive à Viterbe avec le roi Charles de Sicile; un crime ajoute à ses douleurs : Henri, fils du roi des Romains, et frère du prince Édouard d'Angleterre, est lâchement assassiné dans une église par ses cousins, Simon et Gui de Montfort, fils du feu comte de Leicester; et les meurtriers échappent à tous les efforts du roi de Sicile pour les faire arrêter.

Philippe revoit enfin le sol de sa patrie. Mais quel triste appareil marque ses pas au milieu de la France veuve de Louis! Six cercueils forment son cortége; il conduit dans sa capitale éplorée les restes de sa femme, de son père, de son frère Tristan, de son beau-frère, de son oncle et de sa tante de Toulouse. Son entrée dans son royaume n'est qu'une marche funèbre; une touchante reconnaissance mêle à ce deuil profond une sorte de solennité religieuse. On porte avec respect devant Philippe les reliques du saint roi : les peuples accourent en foule; ils bordent à genoux les routes qui dorénavant seront sacrées pour eux; ils réclament l'intercession de celui qui les a tant aimés et qui leur a fait tant de bien. On arrive auprès de

la capitale; tous les habitants sortent au-devant de leur bienfaiteur: Philippe et ses deux frères, Pierre et Robert, portent sur leurs épaules le cercueil de leur père; ils le déposent à Saint-Denys. Des monuments devaient s'élever dans tous les endroits où, depuis le palais de Paris jusques à la basilique du saint protecteur des Gaules, le roi et les princes s'étaient reposés, et avaient présenté leur précieux fardeau à la vénération publique: ces monuments d'architecture arabe, ornés de lis et surmontés de croix, devaient rappeler pendant plus de cinq siècles et la piété filiale des enfants de Louis, et le concours des Français, et les vertus du grand roi, et les funestes résultats de la croisade en Afrique, et les terribles effets des préjugés et de l'erreur.

Et dans cette époque si remarquable que nous examinons, quelle contrée de l'Europe a été exempte de malheurs?

En 1216, Henri Ier de Flandre étant mort à Constantinople, où il avait remplacé sur le trône impérial son frère Baudouin Ier, les barons latins élurent pour empereur d'Orient Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, et mari d'Yolande, sœur de Baudouin et de Henri. Pierre était fils de Pierre de France et d'Isabelle, héritière de Courtenay, et petit-fils de Louis VI dit le Gros et roi des Français.

Dès qu'il eut appris son élection, il partit pour Rome, où il désirait d'être couronné par le pape. Honorius III, après beaucoup d'hésitation, lui donna la couronne impériale; mais, pour montrer qu'il

ne plaçait sur sa tête que le diadème d'Orient et non celui d'Occident, il voulut que la cérémonie eût lieu dans l'église de Saint-Laurent, hors des murs de la ville.

Pierre s'embarqua à Brindes sur des vaisseaux de Venise, fut arrêté sur le continent par Théodore l'Ange Comnène. Théodore trompant la bonne foi de Pierre, tailla en pièces sa petite armée, et le fit périr dans les fers (1218).

(1204) Théodore Lascaris, époux d'Anne, fille d'Alexis l'Ange, était passé dans l'Anatolie, après la prise de Constantinople; couronné empereur à Nicée, il avait étendu sa domination en Asie jusques au Méandre. Un autre prince de la maison des Comnènes, nommé Alexis, régnait à Trébizonde et dans la Colchide, près des rives méridionales de la mer Noire. David, frère d'Alexis, commandait dans la Paphlagonie. Chaque jour l'empire grec tombait de plus en plus en lambeaux. Théodore Lascaris se conduisit cependant en grand prince : il établit dans ses états une sage police; il défendit son empire en habile général contre les efforts souvent renouvelés des Latins et des Turcs; il régna avec honneur jusques en 1222.

Après la mort de Pierre de Courtenay, les barons réunis à Constantinople nommèrent régent de l'empire Conon de Béthune, sénéchal de Romanie. Le fils aîné de Pierre préféra le comté de Nevers à l'empire de Bysance. Son frère Robert fut couronné dans Sainte-Sophie (1221); il fut indolent et voluptueux. Un quatrième empereur, Théodore l'Ange

Comnène, se déclara indépendant dans Thessalonique. Jean Ducas Vatace, successeur de son beau-père Théodore Lascaris sur le trône de Constantinople, attaqua Robert, le vainquit, et ne lui laissa que le territoire de Bysance.

De cet empire colossal que Constantin avait créé, il ne restait, en quelque sorte, qu'une ville et un nom. L'empire, auquel il n'avait donné pour fondement aucune grande institution, ne s'était soutenu que par sa masse; la force détruisait chaque jour l'ouvrage de la force; la magie de ces mots *empire des Grecs* n'existait même plus dans Constantinople asservie par les Latins; elle était passée à Nicée, à Thessalonique et à Trébizonde. Robert fut obligé de demander la paix à Vatace, et de subir des conditions humiliantes : il survécut peu à son malheur.

(1228) Son frère Baudouin II lui succéda; mais ce jeune prince n'avait que onze ans. Les barons confièrent la régence à Jean de Brienne, qui avait été roi de Jérusalem, et qui commandait en Italie les troupes du pape : on lui donna le titre d'empereur (1231). Il avait déjà quatre-vingt-trois ans; mais, malgré son grand âge, il joignait de la vigueur, du courage et de la fermeté, à une probité inaltérable et à une grande prudence; il gouverna les faibles restes de l'empire de Constantin jusques à sa mort, arrivée en 1237. Baudouin était allé en Flandre demander des secours contre les Grecs; il se hâta de revenir prendre les rênes de l'empire; il remporta de grands avantages sur les

Grecs de Nicée. Vatace assiégeait Constantinople pour la troisième fois : Baudouin le battit, et le contraignit à consentir à la paix (1240).

Vatace tourna alors ses armes contre les Bulgares, et leur enleva plusieurs villes. Vaillant, habile, et chéri de ses sujets, il aurait, dans des temps plus heureux, relevé la gloire de l'empire des Grecs.

(1255) Théodore II, son fils, prit en lui succédant le nom de Lascaris. Michel, roi des Bulgares, reprit plusieurs des places que Vatace lui avait enlevées ; mais, vaincu ensuite par Théodore, il lui demanda la paix et l'obtint. Théodore ternit son courage par des cruautés ; heureusement il régna peu. Jean Lascaris, son fils, monta sur son trône, à l'âge de six ans (1259). Les grands firent assassiner George Muzalon, qu'un testament de Théodore avait désigné régent, et choisirent, pour le remplacer, Michel Paléologue. Ce régent eut le titre d'empereur, comme Jean de Brienne ; il fut même couronné à Nicée (1260). Il envoya le césar Alexis Stratégopule contre un Michel qui s'était emparé de l'Épire. Alexis, passant auprès de Constantinople, conçut l'idée de s'en emparer, crut l'occasion favorable, la saisit, attaqua la ville pendant la nuit, surprit les Latins, et se trouva maître de cette grande capitale (1261). Baudouin II eut à peine le temps de se sauver dans une barque, se réfugia dans l'île de Négrepont, passa ensuite en Italie, où il mourut en 1273, ne laissant qu'un fils nommé Philippe, et qui, un an après, em-

porta dans la tombe le titre presque ridicule d'empereur d'Orient.

La prise de Constantinople mit fin, dans cette capitale, à la domination des Latins.

A peine Michel Paléologue fut-il instruit du succès inattendu du césar Alexis, qu'il accourut dans la ville conquise : il y fit son entrée; et, fidèle aux exemples atroces laissés par un si grand nombre de ses prédécesseurs, ne craignant pas d'ensanglanter le trône sur lequel il venait de s'asseoir, et méprisant tous les serments qu'il avait prêtés entre les mains du jeune Lascaris, il fit aveugler ce prince infortuné.

Sur les confins de cet empire de Nicée, devenu celui de Constantinople, on voyait s'écrouler un autre empire, celui d'Iconium.

Peu de temps après 1220, un musulman, d'un grand et beau caractère, avait régné sur cette partie de l'Asie Mineure : on l'a nommé Alaeddin-Kaikobad. Après avoir reculé les limites de ses états et étendu sa domination dans l'Arménie, dans la Mésopotamie et jusque dans la Géorgie, il avait publié de sages lois et les avait fait observer avec exactitude. Son fils Gaiatheddin-Kaikosrou avait rebâti la ville de Césarée en Cappadoce. Il s'intitulait, ainsi que le prouvent ses monnaies, *très grand sultan*, *appui du monde et de la religion;* mais cet *appui du monde* ne put résister au torrent des Mongols, ils le vainquirent, lui enlevèrent Erzeroum, dans l'Arménie, et le soumirent à un tribut (1244). Ses deux fils se firent une guerre

opiniâtre. Les Mongols favorisèrent le cadet; l'aîné se réfugia auprès de Michel Paléologue : livré aux Mongols par cet empereur, il ne devait pas voir briser les fers qu'ils lui donnèrent (1261). Son frère, devenu, par sa captivité, seul sultan d'Iconium, sous la dépendance des Mongols, fut étranglé par ordre du Tartare auquel ils avaient confié le gouvernement de ses états (1267). Son fils n'avait que quatre ans : les Mongols lui laissèrent le titre de sultan ; lorsqu'il eut vingt ans, et qu'ils commencèrent à le craindre, ils le firent périr (1283). Le fils de son frère aîné voulut rétablir l'empire ; il prit courageusement les armes ; mais il fut tué dans une bataille, et l'empire d'Iconium disparut (1294).

Comment aurait-il pu lutter contre ces redoutables Mongols, lorsque Bagdad même avait succombé à leur puissance !

Houlagou, frère de Mangou, kan de ces Tartares belliqueux, avait demandé au khalife Mostazem-Billah de lui donner un corps de troupes pour l'expédition qu'il avait projetée contre les *Assassins* ou Bathéniens de Perse (1256). Le successeur de Mahomet les lui avait refusées avec une grande hauteur ; Houlagou avait détruit les Assassins avec ses propres forces.

Pouvant maintenant satisfaire sa vengeance, il marche à Bagdad ; il l'assiège. On a écrit que cette ville renfermait seize cent mille habitants. Quelque exagéré que puisse être ce nombre, la population de Bagdad était immense ; elle aurait pu repousser

les Tartares. Mais le khalife était indolent et débauché; on le méprisait: il n'est pas défendu avec courage; on désespère de son salut; on le trahit; on s'arrange avec l'ennemi: le khalife se livre lui-même à Houlagou. Les assiégés ouvrent leurs portes; mais ils tâchent en vain de fléchir le vainqueur. Les Mongols pillent pendant sept jours la riche ville de Bagdad; ils la livrent ensuite aux flammes: cruels autant qu'avides, ils enveloppent le khalife dans un feutre; ils le traînent dans les rues jusques au moment où ce malheureux prince a cessé de vivre au milieu de cet affreux supplice. Ainsi périt le cinquante-sixième et dernier successeur de Mahomet, ainsi s'éteignit la dynastie des Abassides, ainsi finit le khalifat dans la six cent cinquante-sixième année de l'hégire, au milieu des cendres et des ruines (1258).

Sept ans auparavant un autre général de Mangou avait porté la désolation dans le Thibet; les villes avaient été détruites et rasées. L'année suivante le kan avait voulu, disait-on, embrasser la religion du Christ, pour réunir les forces des chrétiens aux siennes contre les musulmans qu'il voulait subjuguer. Le bruit de cette conversion était parvenu jusques à Louis IX: les vues de ce prince étaient trop supérieures à celles de son siècle pour qu'il ne voulût pas profiter de ce grand changement; il espérait, non seulement favoriser les progrès d'une religion pour laquelle il avait combattu et souffert avec tant d'héroïsme, mais encore se ménager un puissant auxiliaire contre les musulmans, et ouvrir de nouvelles routes au commerce,

dont il pressentait toute l'influence et tous les bienfaits. Il envoie à Mangou deux religieux, Guillaume Ruysbroek ou Rubruquis, de l'ordre de Saint-François, et un autre religieux; ils demandent au kan, au nom de leur roi, la permission de prêcher l'évangile dans ses vastes états. Les envoyés parlent le latin, que les Tartares ne comprennent pas; ils ne peuvent pas se faire entendre. Le kan n'avait aucune idée de ce christianisme que l'on disait qu'il avait embrassé: les religieux montrent au kan une croix et une image de la Vierge; ils se revêtent de chapes d'une étoffe précieuse; ils se prosternent; ils encensent la croix et l'image; ils chantent une antienne. Mangou croit qu'ils lui rendent hommage de la part du roi des Français; il paraît content de cette soumission; il leur fait boire du *cosmos* ou lait de jument aigri: il les charge de remettre à Louis de beaux chevaux et quelques autres présents; il leur donne pour ce prince une lettre dans laquelle il prend le titre de *fils de Dieu* ou plutôt de *fils du ciel*, de *souverain des seigneurs de la terre*, et ordonne au monarque français de se conformer exactement à la créance et aux lois du grand Gengiskan, son grand-père, sous peine de perdre son amitié et sa protection.

Ce kan régnait sur presque toute l'Asie; il veut achever de la soumettre. Il forme la résolution de détruire la dynastie des *Songs*, qui commandait à la partie méridionale de la Chine; il charge son frère Kublaï de cette expédition. Il le suit bientôt à la tête d'une armée; il assiège une place du Se-

Tchun, et reçoit la mort en montant à l'assaut. Les chefs des Mongols se rassemblent pour élire le successeur de Mangou; ils choisissent Kublaï (1259).

Le nouveau kan cède à son frère Houlagou les provinces occidentales de son immense empire.

Cet Houlagou ne possédait qu'une partie du vaste empire établi par son grand-père Gengiskan, et cependant il régnait sur le Khorasan ou l'ancienne Bactriane; Ispahan et l'Irak persique, ou l'ancien pays des Parthes; Shiras et le Pars, ou la Perse; Shuster, autrefois Suse, et le Kurzistan, ou ancienne Susiane; Tauris et l'Ader-bidgiane, ou la Médie; Bagdad et l'Irak arabique, ou la Chaldée et l'Assyrie, ou le Kurdistan; le Diarbek; Mosul et l'Al-Jazireb, ou la Mésopotamie; et le pays de Roum.

La mort lui enlève toutes ces couronnes; et, du consentement des chefs des Mongols, son fils Abaka lui succède.

Pendant que l'islamisme éprouvait de si grandes pertes dans l'Asie occidentale, le sort des armes lui était peu favorable dans la péninsule européenne.

Les rois de Léon et de Castille, dès le commencement de notre seizième époque (1189), ayant réuni leurs troupes, avaient passé la Sierra-Moréna, et ravagé les environs de Séville jusques à l'embouchure du Guadalquivir; deux ans plus tard (1191), les rois de Navarre et d'Arragon s'étaient ligués avec eux contre les Maures relégués vers le midi au-delà de la Guadiana. Jacoub-aben-Jousef, mira-

molin, roi ou empereur de Maroc, fut si alarmé du progrès des armes chrétiennes, qu'il publia la *gacie* (1191), espèce de croisade pendant laquelle les musulmans qui tuaient plusieurs chrétiens ou qui mouraient en combattant devaient obtenir du ciel le pardon de tous leurs péchés. La publication de cette *gacie* enflamma le courage des Maures! le bruit de cette proclamation religieuse et guerrière retentit jusque sur les bords de la mer Rouge et vers les sources du Nil. Un grand nombre d'Arabes et d'Éthiopiens vinrent se réunir aux Maures; ils crurent, dans leur enthousiasme, marcher de nouveau à la conquête de toute la péninsule: leur ardeur était extrême. Le miramolin marche vers Alarcos à la tête de ses fanatiques soldats (1195): sa nombreuse armée couvre toute la campagne; elle s'avance comme un torrent impétueux. Alphonse, roi de Castille, ne peut retenir son bouillant courage; il n'attend pas les troupes que lui amènent les rois de Léon et de Navarre; il se précipite sur les Maures. La valeur de ses guerriers ne peut les sauver; la bataille est perdue par les chrétiens: tous leurs chevaliers périssent; vingt mille hommes tombent sous le fer des musulmans.

Le miramolin s'empare de Calatrava et de plusieurs autres places; il passe avec audace la chaîne de montagnes qui borde au midi le bassin du Tage; il s'empare de la Nouvelle-Castille: la ville de Tolède est la seule qui lui résiste.

Alphonse, fugitif et blessé, se retire dans la Castille de Burgos; les Maures y font des incursions:

les horreurs de la guerre, les destructions, les incendies, la famine, la peste, tous les fléaux s'y accumulent. Les rois de Léon et de Navarre, abandonnant honteusement leur allié vaincu, et préférant, dans une sorte de délire politique, de satisfaire d'anciennes rivalités à garantir leurs propres états du redoutable ennemi commun des chrétiens, ne rougissent pas de ravager cette Vieille-Castille si malheureuse. Tout accable l'infortuné Alphonse; sa fermeté seule lui reste.

(1196) Il marche contre le roi de Léon avec ce qu'il peut réunir de guerriers. Les deux armées se rencontrent : plus sages que leurs rois, elles ne veulent pas tourner l'une contre l'autre des lances qu'elles destinent à repousser les musulmans; elles demandent la paix à grands cris. Les deux monarques cèdent. Le roi de Léon, Alphonse IX, avait été contraint, par un concile de Salamanque, de renvoyer sa cousine germaine, Thérèse de Portugal, qu'il avait épousée, malgré sa parenté, et qui avait pris le voile dans un monastère : il demande et obtient la main de Bérengère, fille du roi de Castille.

Le monarque castillan n'a pu cependant pardonner au roi de Navarre sa funeste défection; il lui enlève les provinces d'Alava, de Guipuscoa et de Biscaye, et les réunit à sa couronne (1200).

Alphonse, roi d'Arragon, était mort peu de temps après la grande victoire du miramolin : don Pèdre III, son fils aîné, lui avait succédé; son autre fils, nommé Alphonse, gouvernait, en son

nom, la Provence depuis 1185. Il avait épousé Gersende de Sabran, petite-fille et héritière de Guillaume, comte de Forcalquier : à la mort de son père, il était devenu comte de Provence. Son beau-père, malgré une première donation faite en faveur de Gersende, avait donné une partie de ses possessions à André de Bourgogne, dauphin de Viennois, qui venait d'épouser Béatrix, sœur de Gersende. Alphonse II soutient ses droits par les armes; le comte de Toulouse se range du côté du comte de Forcalquier. Le roi don Pèdre vient au secours de son frère : un traité de paix négocié par ce monarque termine ce différent (1202).

Deux ans après cet arrangement, don Pèdre épousa Marie, fille et héritière du comte de Montpellier. Le divorce était alors si commun, surtout parmi les têtes couronnées, que don Pèdre s'engagea par son contrat de mariage à ne jamais répudier Marie, et à ne jamais épouser une autre femme pendant la vie de cette princesse.

Les rois d'Arragon ne portaient les ornements de la royauté, et ne prenaient même le titre de roi, que lorsqu'ils s'étaient mariés ou lorsqu'ils avaient été armés chevaliers : don Pèdre désira d'ajouter un sacre et un couronnement solennel à cette inauguration. Il alla à Rome; le pape ne le couronna qu'à une condition : le monarque s'engagea, pour lui et pour ses successeurs, à payer à la chambre apostolique un tribut annuel de deux cent cinquante *doubles* ou écus d'or. Mais les Arragonais, qui n'attachaient aucune importance à la cérémo-

nie du sacre, protestèrent contre une obligation qui les blessait, et refusèrent les subsides nécessaires pour le paiement du tribut.

(1204) Dans la même année Alphonse III, roi de Castille, donna quinze serfs à l'église de Dax; il prit, dans le diplôme expédié à ce sujet, le titre de roi Alphonse, régnant dans la Castille, à Tolède et dans la Gascogne, et cet acte fut publié, non seulement avec le consentement de la reine et de deux enfants de sa première femme, mais encore avec la souscription et la confirmation de l'archevêque de Tolède, des évêques de Ségovie, de Burgos, de Palencia, de Bayonne et de Bazas, de Gaston, vicomte de Béarn, d'Arnaud Raimond, vicomte de Tartas, et d'autres grands vassaux de Gascogne.

Cependant autant les sciences florissaient parmi les Maures de Cordoue, de Séville et de Grenade, autant elles étaient negligées et même abandonnées parmi les chrétiens de la péninsule. Les Espagnols catholiques n'auraient pu trouver des maîtres que parmi les musulmans leurs voisins, et ils craignaient de leur confier l'instruction de leurs enfants. Le roi de Castille voyant chaque jour les maux de l'ignorance s'augmenter dans ses états, imagina de fonder une université à l'instar de celles de France, d'Italie et des autres contrées de l'Europe. Il l'établit à Palencia, et il ne négligea aucun moyen d'y attirer des professeurs habiles d'Italie ou de France.

(1208) Bientôt après il réconcilia Sanche VII, roi de Navarre, avec le roi d'Arragon (1209). Ce roi

de Navarre, qui avait succédé à son père Sanche VI, était passé en Afrique, séduit par de grandes promesses de l'empereur de Maroc (1199). Le prince musulman lui avait offert la main de sa fille, et devait lui donner pour dot tout ce qu'il possédait dans la péninsule. Le roi Sanche n'avait rapporté de son voyage dans la Mauritanie qu'une maladie cruelle, triste reste de celle qu'il avait eue à Maroc.

Le roi de Castille ne cessait de penser à la terrible défaite que les musulmans lui avaient fait éprouver. Il n'était occupé que des moyens de réparer ses pertes, de relever la gloire castillane, et de porter jusque dans le fond de l'Andalousie ses bannières triomphantes. La trêve qu'il avait conclue avec les Maures allait expirer. Il sollicite des secours en France, en Italie et même en Germanie; il obtient du pape, pour les croisés d'Espagne, les mêmes concessions spirituelles que pour les croisés de la Palestine ou de l'Égypte (1211). Don Pèdre, roi d'Arragon, réunit ses forces aux siennes. Sanche, roi de Navarre, sort de la retraite à laquelle ses douleurs et ses infirmités l'avaient condamné, et prend les armes contre ces musulmans de qui il a tant à se plaindre. Un nombre immense de chrétiens se réunissent autour des trois rois. On a écrit qu'ils étaient plus de deux cent mille; Alphonse les commande. On s'avance au-delà du Tage; on traverse la chaîne de montagnes qui borde du côté du nord le bassin de la Guadiana; on franchit ce fleuve; on s'enfonce dans les gorges de la Sierra-Moréna; on veut aller chercher les Maures jusque

dans l'Andalousie, briser leur sceptre, les repousser dans l'Afrique, délivrer à jamais la péninsule du joug de l'islamisme, faire triompher la croix dans toutes les Espagnes. On suit avec enthousiasme l'étendard sacré du Christ : on se croit, en quelque sorte, dans les champs de la Palestine. L'ardeur des Espagnols est extrême. Ils courent à la victoire ou au martyre; ils vont entrer dans le bassin du Guadalquivir; ils y arrivent auprès des sources de ce fleuve; ils descendent le long de la vallée au-dessus de laquelle dominent les montagnes de *las Nevadas*, ou des neiges de Tolosa, dont le sommet est si exhaussé que, malgré sa situation près du 38e degré de latitude, il est couvert de neige pendant une si longue partie de l'année. Ils entendent déjà les clameurs des musulmans qui s'approchent; dans leur civique et religieuse fureur, ils remercient le ciel de leur livrer leurs ennemis.

Jacoub était mort : mais son fils et son successeur Mehemed-el-Nasir avait hérité de son audace; il avait réuni une des plus fortes armées qui eussent fait briller leurs lances auprès des colonnes d'Hercule : on a prétendu que sa cavalerie seule était de cent cinquante mille hommes. Plein de confiance dans la valeur et dans le nombre de ses guerriers, à peine apprend-il que les Espagnols descendent vers Udéna, qu'il envoie des courriers dans toute la Mauritanie et dans toutes les contrées mahométanes de la péninsule. Il veut que tous ses sujets apprennent que les chrétiens vont tomber dans ses filets, et qu'il va traîner à sa suite

trois rois chargés de fers. Annonçant avec arrogance les plus vastes projets de conquête, il avait menacé le pape de faire flotter ses étendards sur tous les clochers de Rome, et de placer ses chevaux dans le sanctuaire de l'église de Saint-Pierre.

La bataille va décider du salut des Espagnes; le signal est donné : les deux multitudes chrétienne et musulmane se choquent avec violence; on se mêle; on combat avec acharnement; le sang coule par torrents; les cadavres jonchent la terre; le jour est près de finir, et la victoire est encore incertaine. Elle se déclare enfin pour les chrétiens; Alphonse est vainqueur, et l'Espagne catholique est sauvée. Plus de cent mille hommes ont reçu la mort des braves. Les Espagnols sont convaincus que le ciel s'est déclaré pour eux par d'éclatants miracles. Alphonse écrit au pape et lui raconte les prodiges opérés en faveur des croisés, et une fête solennelle, sous le nom de triomphe de la croix, doit rappeler tous les ans à Tolède la grande journée de Tolosa et d'Udéna (1212).

Le roi de Castille cède aux princes croisés la part qu'il devait avoir dans le butin. Les Espagnols veulent profiter de leur victoire et affranchir l'Andalousie; ils descendent le long du Guadalquivir; ils prennent d'emblée plusieurs villes : mais tant d'hommes armés vainqueurs ou vaincus ont bientôt épuisé la province dans laquelle ils se sont entassés : les vivres manquent; la famine règne; les maladies succèdent à ce fléau; les trois rois sont forcés de consentir à une trêve et de se séparer.

Les malheurs qu'engendre la famine se répandent dans toutes les Espagnes. Don Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède, celui qui a écrit une histoire de son temps, distribue tous ses revenus aux pauvres. Le roi de Castille ajoute vingt villages aux domaines de son église, et lui donne ainsi qu'à ses successeurs la charge de grand chancelier du royaume (1213).

Le roi de Léon tombant sur les Maures, consternés de leur grande défaite, leur enlève dans le bassin du Tage la ville d'Alcantara, qu'ils regardaient comme leur boulevart le plus redoutable; il la donne à l'ordre de Calatrava. Plusieurs chevaliers de cet ordre militaire s'établissent dans cette place, et y forment bientôt un ordre particulier, soumis à la règle de Cîteaux, comme celui de Calatrava, et auquel on donne le nom d'Alcantara (1213).

A peine le roi don Pèdre d'Arragon est-il revenu dans ses états, qu'il traverse les Pyrénées, va au secours du comte de Toulouse, et se trouve à la bataille de Muret, où nous avons vu qu'il perdit la vie. « Simon de Montfort, dit en racontant ce funeste évènement Jayme ou Jacques Ier, fils et » successeur de don Pèdre, était à Muret, et avait » avec lui près de mille chevaliers. Le roi mon père » vint contre lui avec plusieurs seigneurs de son » royaume, dont quelques uns furent tués dans » l'action, les autres prirent la fuite. Don Nunès » Sanche (fils du comte de Roussillon), Guillaume » de Moncade et quelques autres ne s'y trouvèrent » pas : ils avaient envoyé prier le roi de les atten-

» dre, ce qu'il ne voulut pas faire. Le roi, cette nuit, » avait couché avec une de ses maîtresses, et il était » si fatigué que, lorsqu'il entendit la messe avant » le combat, il ne put demeurer debout durant » l'évangile, et fut obligé de s'asseoir. Avant la ba- » taille, le roi mon père voulait que Simon se ren- » dît à discrétion, et c'était une condition qu'il exi- » geait. Simon et ceux qui étaient avec lui la trou- » vant trop dure, eurent recours au sacrement de » pénitence, reçurent le corps de Jésus-Christ, et » déclarèrent qu'ils aimaient mieux mourir en rase » campagne, que renfermés dans la ville. Ils sorti- » rent ensuite pour livrer bataille. Les troupes du » roi ne surent pas bien se ranger, et autant par » leur mauvaise ordonnance que pour leurs pé- » chés, elles furent vaincues. Ainsi mourut mon » père; car c'est de cette manière qu'en ont tou- » jours usé mes ancêtres dans les batailles qu'ils » ont données, et que j'en userai dans celles que » je donnerai, vaincre ou mourir. »

Ce n'était pas seulement par sa valeur que don Pèdre s'était distingué sur le trône; il avait cultivé la poésie provençale, et comblé de bienfaits les poëtes de Provence et du Languedoc.

(1214) Le roi de Castille ne lui survécut pas long-temps. Il termina dans un village une vie qu'il avait rendue célèbre par son affection pour ses sujets, son zèle pour les progrès de l'instruction, sa reconnaissance pour les gens de lettres, son courage, son habileté dans les armes, son dévouement à la gloire de son pays. Il laissa un fils

nommé Henri, et quatre princesses : l'aînée, nommée Bérengère, avait épousé le roi de Léon ; la seconde était Blanche, la digne mère de Louis IX. Alphonse, peu de temps avant sa mort, mécontent du roi de Léon, avait voulu que, si son fils Henri mourait sans enfants, ses états appartinssent à son petit-fils Louis de France. Il n'était que le troisième roi de Castille de son nom ; mais des historiens, comprenant dans la même série les rois de Léon et de Castille, l'ont souvent appelé Alphonse VIII, et même Alphonse IX.

Henri fut proclamé d'abord après les funérailles de son père : il n'avait que dix ans. Sa sœur Bérengère avait épousé Alphonse IX, roi de Léon, dès 1197. Trois ans après, elle en avait eu un fils nommé Ferdinand. Mais le pape n'avait pas voulu accorder au roi de Léon et à Bérengère la dispense que rendait alors nécessaire la parenté très proche du monarque et de la princesse. Informé qu'ils avaient refusé de se séparer, il les avait excommuniés, et avait mis leur royaume en interdit en 1202. Alphonse et Bérengère avaient été enfin obligés de céder à l'autorité du pontife de Rome.

Ils se séparèrent vers le temps de la mort du roi de Castille, après avoir eu quatre filles depuis la naissance de Ferdinand. Le pape, en déclarant leur mariage nul, avait reconnu la légitimité de leurs enfants.

Bérengère, descendue du trône de Léon, vint en Castille prendre les rênes du gouvernement pendant la minorité de son jeune frère Henri. Don

Alvar de Lara, dont l'ambition était extrême, parvint à persuader à Bérengère d'abdiquer la régence, qu'il désirait avec ardeur (1215). Il se mit à sa place, gouverna tyranniquement, souleva la nation contre lui, et faisait la guerre à Bérengère, dont il redoutait le retour à la régence, lorsqu'une tuile étant tombée sur la tête de Henri pendant qu'il jouait dans une cour du palais épiscopal de Palencia avec de jeunes seigneurs, on apprit que le jeune roi n'avait vécu que peu de jours après son accident.

(1217) Bérengère fut proclamée reine, retira son fils Ferdinand des mains du roi de Léon, et abdiqua la couronne de Castille en sa faveur. Ferdinand reçut à Najar, sous un grand chêne, l'hommage d'un nombre immense de Castillans. Il fut proclamé de nouveau, quelques mois après, au milieu des états du royaume, assemblés à Valladolid. La reine sa mère y renonça une seconde fois au trône. Ferdinand, couronné dans une grande place, fut conduit à l'église, où il jura de conserver les priviléges et les libertés de la nation, et reçut le serment de fidélité du clergé, des nobles et des députés des cités, ou des principales villes.

Quelques seigneurs castillans s'adressèrent à Philippe-Auguste, et, en vertu du testament d'Alphonse III, demandèrent pour leur roi le fils de Blanche, Louis, le petit-fils de Philippe et d'Alphonse. Philippe-Auguste ne crut pas de sa politique de profiter du testament d'Alphonse III.

Neuf ans auparavant Raimond Bérenger IV avait

succédé dans les comtés de Provence et de Forcalquier à son père, Alphonse II. Ce comte Alphonse avait attiré un grand nombre de troubadours à sa cour, que son goût pour les fêtes et la galanterie avait rendue brillante. Un de ces troubadours les plus distingués était Élias, né dans l'Agénois. Il chantait la beauté de Gersende de Sabran. Il en reçut un établissement considérable à Barjols, près de Riez. Mais il entra chez les hospitaliers établis pour la construction de ponts sur le Rhône, à l'exemple de saint Bénezet leur fondateur, qui avait bâti celui d'Avignon.

Raimond Bérenger IV n'ayant que neuf ans à la mort d'Alphonse II, le roi don Pèdre, son oncle et son tuteur, l'avait emmené dans l'Arragon (1209). Lorsque ce monarque mourut, Gersende de Sabran prit le gouvernement des états de son fils, qui était toujours absent (1213). De grands mouvements eurent lieu dans la Provence. Alix de Forcalquier, mère de Gersende, et son fils Guillaume de Sabran, prétendirent que le comté de Forcalquier leur appartenait. Ils prirent les armes pour soutenir leurs droits. D'un autre côté Guillaume de Baux, qui s'était fait donner par l'empereur Frédéric II le titre de roi d'Arles, leva des troupes pour faire valoir les prérogatives de sa nouvelle couronne (1214). On combattit dans plusieurs contrées de la Provence. Au milieu de ces agitations et de ces désordres, les villes que leur position, le commerce et l'industrie de leurs habitants avaient rendues les plus riches, imaginèrent

de secouer le joug du comte de Provence et de ses vassaux. A l'imitation des républiques d'Italie, Nice, Marseille, Arles, Aix et Avignon se déclarent indépendantes. Raimond Bérenger, déjà âgé de dix-neuf ans, s'échappe de la cour d'Arragon, et arrive dans ses états (1217). Mais pendant combien de temps et avec quelle peine il sera obligé de lutter et contre les deux Guillaumes qui lui disputent au moins une grande partie de la Provence, et contre les cités commerçantes, qui veulent conserver leur liberté!

(1224) Quelques années s'écoulent, et Ferdinand III, roi de Castille, étant parvenu à dissiper les troubles de son royaume, commence la guerre qu'il projetait depuis long-temps contre les Maures. La veille de son mariage avec Éthisa ou Béatrix, fille de Philippe, empereur d'Allemagne, il s'était armé lui-même chevalier, parcequ'il n'y avait alors, disent les historiens d'Espagne, personne plus digne que lui de faire cette cérémonie. Les rois d'Arragon, de Léon et de Portugal suivent son exemple. Les musulmans, vivement attaqués sur quatre points de leurs frontières, ne peuvent se défendre contre les efforts simultanés des quatre monarques; et depuis les contrées méridionales voisines des embouchures de la Guadiana et du Guadalquivir, jusques aux confins septentrionaux du royaume de Valence, les chrétiens sont victorieux.

Pendant l'expédition de Ferdinand, la Castille est gouvernée par sa mère Bérengère, digne sœur

de Blanche, régente de France, et mère de saint Louis.

Le valeureux roi de Castille avait franchi la Sierra-Moréna. Il va s'avancer dans la vallée où coule le Xénil, qui se jette dans le Guadalquivir; il menace Grenade. Les habitants de cette grande et belle ville offrent de lui rendre treize cents esclaves chrétiens. Il leur accorde la paix.

(1225) Peu de temps après il l'accorde aussi au roi de Séville, qui s'oblige à lui payer un tribut annuel de trois cent mille maravédis.

(1227) Deux ans plus tard, le roi de Baéça lui remet la citadelle de cette ville, se déclare son vassal, et se retire à Cordoue, qui fait partie de ses états. Les habitants de cette ville ne voient en lui qu'un traître, font instruire son procès, et sa tête tombe sur un échafaud.

Dans la même année, Ferdinand, de retour à Tolède, pose la première pierre de la belle métropole de cette ville. Il veut employer à élever ce monument de sa piété et de sa magnificence une grande partie des richesses que la victoire lui a données dans l'Andalousie. Il fait placer des médailles d'or et d'argent sous les fondements de ce temple célèbre.

Son père Alphonse IX, roi de Léon, après avoir érigé l'université de Salamanque, reprend les armes contre les Maures, que leurs divisions en différents royaumes continuaient de rendre plus faciles à vaincre. Il entre dans le bassin de la Guadiana, prend Mérida, remporte une victoire com-

plète sur Aben-Hou, roi de Grenade, et enlève Badajoz.

(1230) A peine est-il revenu dans son royaume, qu'il cesse de vivre. Ayant toujours conservé une grande aversion contre son fils Ferdinand, il l'avait déclaré, par un testament, inhabile à lui succéder, et, par une seconde disposition, aussi bizarre que la première était injuste, il avait laissé le royaume de Léon sans partage à ses deux filles Sanche et Douce, nées de son premier mariage avec la princesse Thérèse de Portugal, qu'il avait répudiée. Ferdinand, par sa sagesse, par sa fermeté, par l'affection des Léonois, prévient tous les mauvais effets du testament de son père. La princesse Thérèse, qui avait pris le voile dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, consent à un accommodement. Les deux infantes renoncent à la couronne d'Alphonse IX; Ferdinand assure à chacune de ces princesses une pension de trente mille ducats d'or, et réunit les deux couronnes de Léon et de Castille.

L'accroissement de sa puissance lui donne de nouveaux moyens de faire la guerre aux Maures et de les repousser vers le détroit. L'archevêque de Tolède et l'évêque de Placencia commandent avec succès des corps d'armée en Andalousie; ils assiègent et prennent plusieurs places. L'infant Alphonse, le fils aîné du roi et héritier de son brillant courage, pénètre avec six mille hommes aux portes de Séville. Quarante mille Maures défendent la ville. Leur roi dédaigne le petit nombre des Es-

pagnols ; il croit que sa seule présence va les disperser ; il les attaque sans ordre : mais les Espagnols ont juré de vaincre ou de mourir ; les quarante mille Maures sont taillés en pièces (1235).

Les expéditions dans lesquelles Ferdinand commandait en personne et les soins qu'il donnait à la guerre ne l'empêchaient pas d'améliorer l'administration intérieure de ses royaumes ; il parcourait souvent ses états, il en visitait toutes les contrées ; il établit dans chaque province un *adelantado* ou gouverneur chargé de maintenir l'ordre, de présider à l'administration de la justice, et de commander les troupes de son arrondissement.

Il créa la charge d'amirauté, et lui soumit toutes les escadres, qui étaient alors composées de galères à un ou plusieurs rangs de rameurs, avec un mât auquel on attachait une voile carrée, de barques plus ou moins grandes, et de navires à un pont ou à deux ponts et demi, qui portaient un grand mât et plusieurs voiles, et dont quelques uns, comme par exemple ceux de la ville de Valence, présentaient à la poupe une tour à plusieurs étages.

Il donna un nouvel éclat à la charge d'*alferez-mayor* ou de grand enseigne du royaume, que les princes chrétiens d'Espagne avaient établie, à l'imitation des rois maures de Cordoue ; il investit ce grand officier du droit de commander l'armée en l'absence du monarque ; il le nomma chef des chevaliers, le chargea de toutes les affaires relatives à la chevalerie, et le constitua protecteur des femmes, des veuves et des orphelins.

Il voulut que le *mayor-dome mayor* ou grand-maître de sa maison eût dans son département la concession des grâces et la distribution des bienfaits.

On observait encore sous ce monarque une cérémonie particulière, lorsque l'on installait un des grands officiers de la couronne : on mettait trois morceaux de pain dans une coupe; le roi et le récipiendaire s'invitaient trois fois à manger de ce pain; le roi en prenait un morceau; le grand officier en prenait un autre : les assistants le saluaient par trois acclamations, et on lui remettait sa bannière et son écu.

Ferdinand cependant continue avec de nouveaux succès la guerre contre les Maures; il s'empare de Cordoue, que les musulmans possédaient depuis plus de cinq cents ans. Cette ville, fameuse par sa mosquée dont la longueur était de plus de deux cents mètres et que décoraient plus de trois cents colonnes, renfermait plus de trois cent mille habitants (1236). Cette conquête paraît si importante à toute la chrétienté, que Ferdinand ajoute à ses titres celui de roi de Cordoue et de Baéça, et que le pape lui permet de lever un subside sur le clergé de ses royaumes.

Quelques années auparavant, Jayme Ier, roi d'Arragon, avait aussi fait éprouver de bien grandes pertes aux Maures. Ceux des îles Baléares avaient pris quelques navires catalans : don Jayme les fait demander. « Quel est ce roi d'Arragon? » dit avec mépris le prince musulman. — « Celui qui a dé-

» fait les Maures à la bataille de Murandal, » répond avec fierté l'envoyé d'Arragon. La tête du chrétien est près de tomber par l'ordre du Maure irrité. Don Jayme accourt, remporte une victoire éclatante, prend d'assaut la ville de Majorque, fait prisonnier le roi musulman et son fils, veut le punir par un affront, le saisit par la barbe, et néanmoins le traite ensuite avec générosité (1229).

Il montre la même grandeur d'âme envers un autre prince musulman. Abu-Zéit, roi de Valence, renversé de son trône, donne une grande marque d'estime au monarque chrétien ; c'est dans l'Arragon qu'il vient chercher un asile. Don Jayme se montre digne de la noble confiance du Maure, lui témoigne tous les égards que l'on doit au malheur, et lui assure une fortune considérable (1230).

La magnificence de ses dons prouvait l'affection des Arragonais pour lui. Les rois d'Arragon ne pouvaient, en effet, lever aucun impôt sans le consentement des états ; et ce n'était même que bien rarement que ces états accordaient le *bovatico* ou l'impôt sur les bêtes à cornes.

Sanche VII, roi de Navarre, accablé sous le poids des ans et des infirmités, se détermine à priver de sa succession son neveu Thibaut, comte de Champagne, dont il était mécontent, et à adopter pour son fils et pour son héritier le roi d'Arragon. Trois ans après don Sanche meurt (1234) ; don Jayme cède à Thibaut ses droits sur la Navarre ; et Thibaut promulgue un code uniforme, destiné à remplacer des lois particulières presque

aussi multipliées que les villes de son royaume.

(1237) Vers la même année, don Jayme veut profiter de la révolution survenue dans le royaume de Valence. Depuis long-temps la conquête de ce beau pays était l'objet de ses vœux. Il avait obtenu du pape la publication d'une croisade, dans laquelle s'étaient engagés plusieurs seigneurs du Languedoc, les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il commence avec ardeur une expédition dont le résultat peut être si avantageux à l'Arragon et si funeste aux Maures; il les attaque avec audace; il s'expose aux plus grands périls comme un simple chevalier; il rappelle par sa brillante valeur les exploits des anciens preux. On le voit partir avec cent cavaliers, faire conduire devant lui un convoi de vivres, passer fièrement devant une armée ennemie, qui n'ose l'attaquer, et parvenir à ravitailler une forteresse menacée. Dans une autre circonstance, il n'avait avec lui que dix-huit cavaliers; un escadron musulman se montre; on presse le roi de se retirer: « Je mourrai et je ne fuirai pas, » dit Jayme. Son intrépidité étonne les Maures : ils hésitent; un gros de chrétiens arrive; le roi s'élance contre eux; ils fuient épouvantés (1237).

Il peut enfin investir Valence (1238). Depuis long-temps cette ville était fameuse et parmi les Maures et parmi les chrétiens; on ne cessait de vanter sa grande population, le courage de ses habitants, la politesse de leurs mœurs, la somptuosité des édifices, l'abondance des eaux qui se

distribuaient dans les places et dans les maisons, la pureté du ciel, la douceur du climat, la fertilité des campagnes, la beauté des jardins, le charme des bosquets d'orangers, de limoniers, de citronniers, le nombre immense d'excellents poissons qui peuplent ses étangs. Le roi d'Arragon brûle de la conquérir ; il ne veut pas attendre, pour l'investir, l'arrivée des nouvelles troupes qu'on lève dans ses états, ni celle des guerriers de France et d'Angleterre qui veulent combattre sous ses enseignes ; dans sa courageuse impatience, il se présente avec deux mille hommes sous les murs d'une ville que défendent plus de cinquante mille lances ; et son nom seul en impose aux musulmans.

Un grand nombre de chevaliers et de soldats viennent successivement se réunir à lui ; on remarque parmi ces braves ceux que conduit Pierre Amel, archevêque de Narbonne. L'armée de Jayme est bientôt composée de soixante mille combattants. La reine Yolande de Hongrie veut partager les travaux et la gloire de son époux : elle vient au camp ; presque toujours à cheval à côté du roi, elle charme par son intrépidité et le monarque et les guerriers. Jayme, toujours audacieux chevalier, ne cesse d'exposer sa vie : une flèche le frappe au front, mais sa blessure est légère.

On se sert à ce siége de Valence, suivant quelques auteurs, d'une espèce de bombes appelées *cohètes*, composées de plusieurs parchemins placés l'un sur l'autre, et remplies des matières combustibles les plus propres à mettre le feu, lorsque

la mèche qu'on y avait attachée les faisait éclater dans les endroits où on les avait lancées.

Le siége cependant dure depuis six mois. Les assiégés manquant de vivres, et accablés de fatigues, proposent une capitulation. Le roi paraît disposé à consentir aux conditions qu'ils demandent. Des députés de Valence se rendent au camp. Mais remarquez l'esprit du siècle et des deux peuples de la péninsule. Pendant qu'on négocie, deux guerriers maures, montés sur de superbes chevaux, viennent la lance en arrêt dans le camp des chrétiens: on les laisse pénétrer jusques auprès de la tente du roi. Ils demandent que deux chevaliers arragonais entrent en lice avec eux; ils veulent combattre pour la gloire de leur nation. Plusieurs guerriers espagnols se présentent; on accorde la préférence à don Simon Tarrassone, Arragonais, et à don Pèdre Clariana, Catalan. Au premier coup de lance l'un des musulmans renverse Tarrassone; Clariana s'avance avec fierté contre le second Sarrasin; le Maure évite le combat, et rentre dans Valence.

On signe le traité. Valence et toutes les autres villes situées entre l'Arragon et le fleuve de Xucar sont cédées à don Jayme. On adopte une trève pour huit ans. Tous ceux qui voudront abandonner Valence sortiront avec leurs équipages, leurs meubles, leur argent, tout ce qu'ils voudront emporter.

Cinquante mille Maures, hommes, femmes ou enfants, aiment mieux quitter leur patrie que de vivre dans une ville soumise à des chrétiens. Des

Arragonais et des Catalans les remplacent. On leur distribue les terres de ceux qui ont préféré l'exil à l'humiliation. Don Jayme donne des lois à son nouveau royaume : elles sont écrites en langue romane, qui de France avait passé en Catalogne et dans presque toutes les contrées arragonaises.

Voilà donc deux grands pays enlevés aux musulmans, presque tout le royaume de Valence, et celui de Cordoue et de Baéça. Il ne leur reste en quelque sorte dans la péninsule qu'une partie de l'Andalousie, et les provinces de Murcie et de Grenade.

Presque tous les princes chrétiens envoient des ambassadeurs au roi de Castille et à celui d'Arragon, pour les féliciter sur leurs victoires, et les engager à poursuivre leurs conquêtes. Mais ces deux monarques écoutent une sage politique. Ils suspendent leurs entreprises. Ils avaient besoin d'une trêve pour donner du repos à leurs troupes, rétablir l'ordre dans leurs états, et laisser respirer des peuples accablés depuis long-temps sous les fléaux d'une guerre cruelle.

Ferdinand profite de cette trêve si nécessaire pour visiter de nouveau tous ses royaumes. Il écoute toutes les plaintes ; il protège les faibles ; il défend les petits contre les vexations des grands. Sa demeure est toujours accessible : le plus malheureux est celui qui peut lui parler avec plus de facilité. Il est pour les Castillans ce que Louis IX est pour les Français.

(1239). Trois ans après la prise de Cordoue par

ce monarque mourut à Maroc Avenzoar ou Aben-Zoar, médecin arabe, né à Séville, et dont la réputation a traversé les siècles. Depuis la conquête de la péninsule par les musulmans, les bords du Guadalquivir, du Tage et de l'Ebre avaient vu briller les lumières de la science, comme ceux du Tigre et du Nil. Les écoles fondées avec magnificence et protégées avec soin n'avaient cessé d'y fleurir. La médecine y avait été particulièrement cultivée avec de grands succès. Des chaires avaient été élevées à Séville, à Murcie, à Tolède, à Sarragosse, à Coïmbre. L'école de Cordoue surtout, parvenue à un très haut degré de splendeur, y avait attiré un grand nombre d'étrangers. On avait compté plus de trois cent mille volumes dans la bibliothèque de cette ville. On avait, dès la fin du douzième siècle, ouvert plus de soixante-dix autres bibliothèques dans l'Espagne musulmane. Almérik avait produit cinquante-deux auteurs de médecine, Murcie soixante-deux, et Cordoue cent cinquante. Les écrits de Galien et d'autres médecins grecs, sauvés des flammes de la bibliothèque d'Alexandrie, et traduits en arabe à Bagdad, par des juifs, des nestoriens, ou d'autres chrétiens de Syrie, avaient servi aux leçons des professeurs musulmans des Espagnes. Ces médecins maures de la péninsule, auxquels l'esprit du temps interdisait l'anatomie, avaient recherché avec soin, dans les débris des cimetières, les ossements qui pouvaient leur donner des idées plus justes et complètes de la charpente du corps humain. Avenzoar, doué d'un

esprit supérieur et d'un génie hardi, avait publié *Al-Theissar*, ou la *Pratique abrégée de la médecine*, et plusieurs autres ouvrages. Son disciple Averrhoès, fils d'un principal magistrat de Cordoue, commentateur zélé d'Aristote, met au jour plusieurs ouvrages, et comme pour laisser un monument de cet amour du merveilleux si naturel aux Arabes, de cette astrologie et de cette uroscopie qu'ils regardaient comme les branches principales de la médecine, il donne au public un abrégé de l'Almageste de Ptolémée.

Un berger de l'Andalousie, Mahomet Alhamar, avait pris le parti des armes, et par son courage et par son habileté s'était élevé aux premiers grades militaires. Il s'était emparé de plusieurs places, en avait formé une souveraineté particulière, et ajoutant à ses états la ville de Grenade, il venait de fonder un nouveau royaume dans une des plus belles contrées de la péninsule (1239). Murcie et son territoire lui obéissaient. Mais son gouvernement déplut aux Murciens. Ils se détachèrent du nouveau royaume de Grenade, et reconnurent pour leur monarque le musulman Hudiel. Quelles suites funestes n'entraînent pas les divisions intestines!

Alhamar attaqua le roi de Murcie. Hudiel n'ayant pas assez de forces pour lui résister, implora le secours du roi de Castille, livra ses places fortes aux guerriers de Ferdinand, le reconnut pour son suzerain, ne se réserva que la moitié des revenus de sa frêle couronne.

(1241) Peu de temps après, une faction puis-

sante contraignit le rival qu'il avait tant redouté à recourir au même appui. Le roi de Grenade se déclara, comme celui de Murcie, feudataire de la Castille. Il s'engagea à suivre à la guerre le monarque castillan, à servir sous ses ordres, à se trouver comme vassal aux états généraux du royaume, dont celui de Grenade ne serait plus qu'une partie, à partager avec le roi de Castille, de Léon et de Cordoue les tributs qu'il levait.

Pendant que la victoire avait augmenté à un si haut degré la puissance des rois de Castille et d'Arragon, le cousin de don Jayme, Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, avait tâché de recouvrer et d'accroître la sienne.

Après avoir enlevé Nice aux Génois, il avait essayé de s'emparer de Marseille et d'y faire reconnaître son autorité. Devenu beau-père de Louis IX, roi des Français, et de Henri III, roi d'Angleterre, il espéra faire rentrer facilement sous son obéissance les villes qui avaient proclamé son indépendance. Il offrit aux Marseillais d'approuver la forme de gouvernement qu'ils avaient préférée, à condition qu'il jouirait dans leur cité du droit de battre monnaie, de quelques autres droits régaliens, et qu'une somme annuelle lui serait comptée par leurs magistrats. Les fiers descendants des Phocéens rejetèrent avec hauteur les propositions du comte.

(1236) Bérenger fut un peu plus heureux auprès des habitants de la ville d'Arles. Ils n'avaient pas su se garantir des dissensions, ces mortelles enne-

mies des républiques. Ils se soumirent à Bérenger; mais ils réduisirent son autorité à celle d'un podestat ou premier magistrat.

Sa cour néanmoins était une des plus brillantes de l'Europe. L'habileté d'un parent dévoué et d'un ministre fidèle, l'illustre Romée de Villeneuve, suppléait à la modicité de ses revenus, Bérenger lui donna la ville de Vence, et plusieurs châteaux dans les territoires de Nice et de Grasse. La postérité a décerné une grande estime à Romée.

Bérenger en mourant déclara Béatrix, sa quatrième fille, héritière de Provence, et laissa l'administration de ses états à Romée de Villeneuve et à Albert de Tarascon. Le roi de France fit avancer des troupes, et réclama la Provence comme appartenant à sa femme Marguerite, fille aînée et héritière de droit de Bérenger IV. Raimond VII, comte de Toulouse, rassemblait ses guerriers pour forcer Béatrix à tenir la promesse que Bérenger lui avait faite, et à lui donner sa main (1245). Romée et Albert négocièrent avec succès auprès de Louis et de Raimond. Béatrix épousa Charles de France, frère de Louis IX. Le roi des Français céda à son frère toutes ses prétentions sur la Provence, et lui donna les comtés d'Anjou et du Maine (1246).

Le roi de Castille cependant ne cessait de rouler dans sa tête le grand projet d'achever la conquête des Espagnes. Il ne restait plus à l'empereur de Maroc, dans la péninsule, que le royaume de Séville. Ferdinand veut former le siége de la capitale.

Séville était alors une des plus belles villes de l'Europe. L'architecture des Arabes y avait déployé toute son élégance, toute sa richesse, toute sa magie. Une tour énorme par sa largeur s'y élevait jusques à la hauteur de deux cent vingt mètres. L'édifice d'Europe le plus élevé de nos jours, le clocher de Strasbourg, n'a que cent quarante-deux mètres de hauteur; et la plus grande pyramide d'Égypte n'en a que cent quarante-six. Les campagnes qui environnent Séville étaient couvertes de forêts d'oliviers, et arrosées par des ruisseaux qui, descendus des hautes montagnes, allaient se jeter dans le Guadalquivir, après avoir serpenté sous les ombres épaisses de ces oliviers touffus. Ces champs, aussi fertiles qu'agréables, s'appelaient encore les Jardins d'Hercule, dont la mythologie avait placé les colonnes non loin de l'embouchure du fleuve qui baignait les remparts de Séville. On comptait dans ces campagnes si favorisées par la nature plus de cent mille fermes, ou moulins à huile, ou magasins du commerce. On y voyait près de vingt mille bourgs, villages ou hameaux.

(1247) Ferdinand dresse ses tentes autour de la ville royale et si riche des musulmans. Les Maures se défendent avec un grand courage. Ils combattent avec acharnement pour les derniers restes de leur grande et ancienne puissance. Le siége dure long-temps. Les chrétiens et les Maures l'immortalisent par des actions d'éclat. Les Espagnols l'ont comparé à celui de Numance; les musulmans veulent s'attacher aux derniers moments de leur exis-

tence la gloire inaltérable des valeureux défenseurs de leur patrie. Plus d'un an s'écoule : leur intrépidité est la même. Mais la famine les contraint à capituler (1248). Cent mille habitants sortent de la ville où ne flotteront plus les étendards de l'islamisme. Ils se retirent avec d'immenses richesses, ou sur les rivages africains, ou dans les villes d'Espagne qui obéissent encore à des chefs musulmans Ferdinand accorde tant d'avantages à ceux qui veulent s'établir à Séville, que bientôt elle retrouve et sa population et son opulence. Il habite ce palais somptueux des rois maures, dont les bosquets d'orangers et de myrtes sont rafraîchis par des eaux limpides et embaumés par les parfums des fleurs et des arbustes les plus odorants.

Mais bientôt il quitte ce séjour voluptueux pour reparaître sous les armes. Il ne veut les poser qu'après avoir achevé de rendre la péninsule aux chrétiens.

Il descend le Guadalquivir; il s'empare de San-Lucar; Xérès se soumet, et la ville même de Cadix reconnaît sa puissance. Mais la mort, qui détruit tant de grands projets, l'arrête au milieu de sa course victorieuse.

(1252) A peine a-t-il cessé de vivre, que les peuples qui le vénéraient l'honorent comme un saint, et croient voir des miracles s'opérer autour de sa tombe, qu'on entoure à genoux.

On a attribué à ce monarque, dont les vertus et les hautes qualités rappelaient si bien sa parenté avec le grand roi des Français, l'établissement du

conseil souverain de Castille, tribunal suprême et dépositaire des lois fondamentales du royaume. On est touché lorsqu'on lit l'éloge consacré à la mémoire de Ferdinand par son fils et son successeur Alphonse X. Dans sa piété filiale, le royal panégyriste ne veut rien oublier. Non seulement il célèbre dans son père la valeur du guerrier, l'habileté du général, la gloire du libérateur, la sagesse de l'administrateur, la bonté du monarque, mais encore la grâce, l'adresse et les talents du chasseur, du poëte et du musicien.

Cet Alphonse, qu'on a surnommé l'Astronome à cause de son amour pour les sciences et particulièrement pour l'astronomie, fut proclamé à Séville roi de Castille, de Léon, et des autres royaumes que Ferdinand le Saint avait réunis. Son goût pour l'étude lui fit donner le titre de *sage*, par lequel les Grecs distinguaient ceux qui se livraient à la contemplation et à la culture des sciences; mais combien il devait peu mériter la réputation d'un sage monarque, malgré un esprit étendu et des lumières qui, vers la fin du treizième siècle, auraient illustré un particulier. Il n'avait pas cette réflexion constante et profonde, source et résultat du génie, et sans laquelle il n'y a pas de véritable habileté.

Il débuta par des opérations désastreuses. Le trésor royal avait été épuisé par les guerres où il avait secondé son père et dirigé des entreprises importantes avec autant de talent que de bravoure. Il ordonna un changement dans les monnaies; le

désordre se mit dans le commerce et dans les transactions; les esprits s'aigrirent; le prix des denrées s'éleva au-dessus de leur valeur réelle; les murmures éclatèrent; il fixa le prix des denrées; il envenima la plaie au lieu de la guérir.

Il éprouva combien il est difficile à un monarque de recouvrer le premier des biens, l'amour de ses sujets, lorsqu'il l'a perdu par de grandes fautes dès le commencement de son règne. Il ne négligea rien néanmoins pour faire renaître cette affection dont son cœur et son esprit lui faisaient sentir le besoin.

Il accorda les plus grands priviléges à l'université de Salamanque; il y fonda huit chaires; il y en établit une de musique. Mais les chrétiens d'Espagne étaient encore trop éloignés des Maures. Leurs chevaliers, suivant leurs historiens, auraient cru s'avilir s'ils n'avaient pas employé tout leur temps à se battre et à courtiser les dames.

Poursuivant avec ardeur les projets de son père, Alphonse X entra dans le royaume des Algarves, si voisin de l'Andalousie, et n'en laissa aucun château fort au pouvoir des musulmans.

(1257) Sa réputation s'était répandue avec éclat en Europe, et particulièrement dans la Germanie. On le préconisait comme le plus savant, le plus éloquent, le plus habile, le plus brave des princes. On allait disposer de l'empire. Plusieurs électeurs le nommèrent roi des Romains; il en accepta le titre; mais il eût la bonne politique de ne pas se presser d'aller en Allemagne recevoir une hou-

velle couronne, et de ne pas abandonner des royaumes où sa présence était si nécessaire.

(1258) De grandes pluies et des fontes de neige subites ayant produit dans le bassin du Tage une de ces inondations extraordinaires et dévastatrices dont on conserve long-temps la mémoire, et presque tous les ponts ayant été emportés par la violence des courants, Alphonse fit rebâtir celui de Tolède; et, pour savoir quels étaient à cette époque les évènements le plus profondément gravés dans le souvenir des Espagnols et particulièrement de leur monarque, il n'est pas inutile de rapporter que l'inscription mise sur ce pont de Tolède et destinée à transmettre à la postérité la date de sa construction, présentait l'année, non seulement de l'ère de Jésus-Christ, mais encore de celle de Moïse, de celle d'Alexandre, de celle de César, et de celle de l'invasion des Maures dans la péninsule.

Alphonse désirant de perfectionner la langue de sa patrie, voulut que dans la rédaction des actes publics cette langue espagnole ou plutôt castillane remplaçât la langue latine (1260). On a dû approuver cette ordonnance d'Alphonse. Mais il négligea de prendre les précautions nécessaires pour que ce changement ne nuisît pas à l'étude du latin, dans lequel étaient écrits à cette époque les ouvrages les plus importants dans les lettres. On est étonné qu'il n'ait pas prévu que ce défaut de culture et d'intelligence de la langue latine amènerait bientôt parmi les laïques et surtout parmi

le clergé une ignorance fâcheuse des belles-lettres, un oubli des auteurs classiques de Rome, une altération très grande du bon goût; et comment concilier cette faute du monarque avec le zèle qui le porta à demander au sultan d'Égypte les savants les plus habiles dans la physique et dans l'astronomie, et à leur donner dans ses états les établissements les plus avantageux.

On ne comptait plus, en quelque sorte, dans la péninsule que des Maures tributaires. Les rois de Grenade et de Murcie étaient de véritables vassaux du monarque castillan. Les rois de Castille, d'Arragon, de Navarre et de Portugal, régnaient seuls dans les Espagnes : leurs couronnes étaient seules indépendantes, et les deux plus puissants de ces quatre princes chrétiens étaient ceux de Castille et d'Arragon.

Mais tout d'un coup les Espagnes retentissent du bruit d'une grande catastrophe survenue dans cet empire de Maroc où le trône n'était garanti par aucune loi fondamentale. Le sceptre de la Mauritanie vient d'être enlevé par la force à la dynastie des Almoades; il est dans les mains d'une nouvelle dynastie. Les mérins de Bucar règnent sur les rivages africains. Le nouveau miramolin veut consolider sa puissance en lui donnant de l'éclat; il veut la consacrer, pour ainsi dire, aux yeux d'un peuple ardent, guerrier et envahisseur, par la magie des conquêtes; il veut venir en Espagne relever sur les tours de Séville, de Cordoue et de Valence, les étendards de l'islamisme. On ne parle dans toute

la péninsule que de ses immenses préparatifs. Les rois maures de Grenade et de Murcie secouent le joug de la Castille et commencent la guerre. Plusieurs villes repassent sous la domination de leurs armes.

Les rois de Castille et d'Arragon assemblent leurs états; ils exposent les dangers dont les Maures menacent les chrétiens. Les membres des états de Castille comme ceux des états d'Arragon, confiants dans la force de leurs lances, dans leur valeur chevaleresque, dans le souvenir de leurs victoires, veulent, avant tout, ne pas trahir la cause des libertés publiques; ils refusent au monarque le droit de lever certains tributs; ils demandent le rétablissement de plusieurs anciens priviléges (1261); ils n'accordent que les subsides nécessaires à la défense de leur pays et à la gloire des armes de leur roi.

Cependant les Maures de Grenade assiègent Xérès. Le gouverneur don Garcie Gomez défend la ville avec autant de valeur que de prudence; les assiégeants l'admirent. On ne cesse de lui offrir la capitulation la plus honorable; il ne répond que par les sorties les plus vigoureuses. Dans un assaut terrible, il combattait sur le haut des remparts; dans l'ardeur qui le transporte, il tombe du haut des murailles dans un fossé profond. Les Maures se précipitent vers lui, le transportent dans leur camp avec les plus grandes précautions, pansent avec les soins les plus attentifs ses nombreuses blessures, parviennent à conserver les jours du héros

ennemi, et donnent au monde un de ces nobles, magnanimes et touchants exemples qu'on aime tant à retrouver au milieu des horreurs de la guerre (1262).

Alphonse a promis d'exempter de l'impôt appelé *martiniéga* tous ceux qui serviraient à leurs frais, et qui s'engageraient à venir tous les ans au camp du roi avec des armes et un cheval, pour combattre, pendant trois mois, sous les enseignes du monarque. Par cette promesse il a réuni à son armée un grand nombre de volontaires; il entre dans l'Andalousie (1263); il reprend les villes enlevées par les Maures; il porte la désolation dans le royaume de Grenade.

Quatorze ans auparavant le roi d'Arragon avait remporté sur la résistance des grands de ses royaumes un avantage bien funeste. Il était parvenu, malgré leurs efforts, à chasser du royaume de Valence les Maures qui n'avaient pas voulu abandonner leur patrie, et qui y cultivaient les campagnes, et particulièrement les terres concédées aux grands, avec beaucoup plus d'habileté et de constance que les chrétiens (1249).

Il s'était arrangé avec le roi de France, relativement aux prétentions de l'un et de l'autre monarque sur des territoires situés au nord et au midi des Pyrénées. Un traité avait été signé à Corbeil (1258). Louis IX avait cédé à don Jayme les droits de souveraineté sur les comtés de Barcelone, de Vich, de Girone, d'Ampurias, de Bésalu, d'Urgel, de Cerdagne et même de Roussillon, et le roi

d'Arragon avait abandonné au roi de France tous les droits qu'il prétendait avoir sur les villes et pays de Sault, de Termenois, de Carcassonne, de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Nîmes, de Grèze en Gévaudan, de Milhau, de Rouergue, d'Albigeois, de Quercy, de Lauragais et de Toulouse.

Ce traité avait été suivi d'une loi bien importante pour la prospérité du commerce et la sûreté des transactions. La valeur des monnaies, qui jusques à cette époque n'avaient eu d'autre prix que celui que chaque roi y avait attaché au commencement de son règne, avait été déterminée et rendue permanente (1259).

Mais trois ans plus tard, don Jayme avait fait une nouvelle et grande faute : il avait détaché de ses états, sous le nom de royaume de Majorque, les trois îles Baléares, le comté de Roussillon et la seigneurie de Montpellier ; il avait donné ce royaume à don Jayme, son second fils, et avait forcé don Pèdre, l'aîné de don Jayme, à confirmer cette concession.

L'autorité qu'il conserve sur don Jayme empêche néanmoins qu'on ne s'aperçoive de la diminution de forces qui devait résulter d'un démembrement impolitique. Il part de son royaume de Valence, entre dans la Murcie qui le touche, se conduit avec habileté, n'effraie pas les habitants des campagnes, conserve leurs maisons, garantit les mûriers destinés à nourrir les vers à soie, principale source de la grande richesse des Murciens, se ménage des intelligences parmi eux, fait solli-

citer les musulmans des villes de lui ouvrir leurs portes, leur promet un gouvernement paternel de la part des chrétiens, et parvient à s'emparer de tout ce royaume de Murcie qu'il remet cependant au roi de Castille, d'après une convention faite avec ce prince, et qu'il observe avec fidélité.

Voilà donc le roi de Castille et de Léon qui règne sur les royaumes de Cordoue, de Séville et de Murcie. Le roi de Grenade ne conserve son trône qu'en se soumettant de nouveau à un tribut annuel; et tous les projets du nouveau miramolin sont dissipés par les Arragonais et les Castillans.

(1266) Don Ferdinand, fils aîné du roi don Alphonse, qui voyait briller tant de couronnes sur sa tête, épousa Blanche de France, fille de Louis IX et petite-fille de la fameuse régente de France, Blanche de Castille. Philippe-le-Hardi, fils aîné du roi des Français, conduisit lui-même sa sœur à Burgos. Les noces y furent célébrées avec une grande magnificence. Plusieurs princes du sang de France y avaient accompagné celui qui devait un jour régner sur eux. On y vit le roi d'Arragon, et Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre et gendre d'Alphonse, et au milieu de ces princes chrétiens parut le roi musulman de Grenade, redevenu vassal de la couronne de Castille (1269).

Mais des malheurs succèdent aux fêtes du mariage. Alphonse abusait trop souvent de la supériorité de son esprit; il se permettait des railleries amères. Les grands de son royaume étaient trop fiers pour les supporter avec patience. Depuis long-

temps ils étaient offensés de la hauteur et de la dureté du roi. Toujours prêts à conquérir l'indépendance qu'ils ambitionnent, plusieurs de ces grands écoutent facilement don Philippe, frère du roi, et qu'avait irrité contre le monarque le refus de payer ses pensions et celles de ses partisans. Ils lèvent avec ce prince l'étendard de la révolte. N'écoutant que leurs coupables passions, ils réclament les secours du roi de Navarre; ils engagent le roi de Grenade à se délivrer de la suzeraineté de la Castille, et à réunir ses armes aux leurs; ils vont même dans leur criminel délire jusqu'à s'adresser au miramolin d'Afrique, le plus dangereux ennemi de leur patrie. Alphonse, aidé de Fernand Pérez, dont on ne peut corrompre la foi, déconcerte les projets des révoltés. Les grands rebelles prennent la résolution de se retirer à Grenade; et aussi infidèles à leur pays qu'à leur monarque, ils ravagent les contrées de la Castille, qu'ils traversent pour arriver dans l'Andalousie; ils se réservent néanmoins, en traitant avec le prince musulman, de ne pas combattre contre la Castille, mais ils le suivent, lorsqu'il veut ramener sous son obéissance les Maures de Malaga et de Cadix (1270).

Avant cette guerre civile, le roi d'Arragon avait reçu des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople et du kan des Tartares mongols, qui, voulant susciter partout des ennemis au sultan d'Égypte et de Syrie, avaient pressé Alphonse de porter ses armes dans la Palestine. Séduit, malgré son grand âge et ses infirmités, par un faux

zèle et une vaine gloire, le monarque arragonais avait résisté aux instances de sa famille et de ses sujets ; il s'était embarqué sur une flotte considérable ; la tempête avait dispersé ses vaisseaux : celui qu'il montait avait été jeté sur les côtes de Provence. Il était revenu dans ses états, et avait renoncé à son entreprise (1269).

Mais il devait, l'année suivante, voir un crime horrible déshonorer le fils qu'il chérissait le plus. Don Pèdre, son fils aîné, don Sanche, un autre de ses fils, conçoivent l'un pour l'autre une aversion terrible ; de l'aversion ils passent à la haine, et de la haine à la fureur. Ces frères ennemis, au mépris des lois divines et humaines, prennent les armes l'un contre l'autre ; ils ensanglantent leur patrie. Don Pèdre assiège don Sanche dans Pomar ; il est près de prendre la ville ; don Sanche va tomber dans les mains de son frère : il donne ses armes à un écuyer qui fait une sortie. Les guerriers de don Pèdre croient combattre contre don Sanche, qui, pendant cette attaque, se déguise en berger, s'échappe de la ville et s'enfuit. Les soldats de don Pèdre font l'écuyer prisonnier ; on le reconnaît, on le menace, il a la lâcheté de découvrir le déguisement du prince fugitif. On poursuit don Sanche ; on le trouve sur le rivage du Cinga, qu'il n'avait pu passer. Don Pèdre ordonne qu'on renferme son frère dans un sac, et qu'on le jette dans la rivière (1270). Et si la nature, avare de sang, retient dans les mains du père le glaive du monarque, les fiers Arragonais laissent à la justice éternelle la

punition du forfait exécrable qui a fait maudire le premier meurtrier de nos histoires sacrées! et le fratricide devait un jour tenir de sa main sacrilége le sceptre d'Arragon!

Mais quelle contrée de la terre n'a pas gémi sous le redoutable fléau de cette ambition délirante qu'aucun crime ne révolte ni n'effraie! Nous allons retrouver les jeux sanglants de cette ambition sur un vaste théâtre.

Quatre-vingts ans avant l'assassinat de don Sanche, Henri VI, fils de Frédéric Ier dit Barberousse, et de Béatrix de Bourgogne, avait succédé sur le trône de la Germanie à son père, que nous avons vu périr en Asie auprès de Séleucie (1190). Quelque désir qu'eût eu ce Frédéric Barberousse de jouir dans toute son étendue de l'autorité souveraine, il avait toujours témoigné un grand respect pour les prérogatives des princes, les droits des diètes et les libertés de la nation germanique; il n'avait formé aucune entreprise sans le consentement des diètes; on trouve dans toutes ses chartes l'énonciation de l'assentiment des princes; il avait révoqué un péage accordé par l'empereur Henri III, parceque les princes n'y avaient pas consenti; il avait déclaré que si le ministère de l'empire (*ministerium imperii*) lui appartenait, l'autorité souveraine (*auctoritas*) appartenait aux diètes.

Mais il n'avait rien négligé pour réunir, en faveur de ses plans, les suffrages des membres des états. Il avait augmenté le nombre des princes, afin que chacun d'eux eût un pouvoir moins dan-

gereux pour la couronne impériale ; il avait affranchi un grand nombre de villes de leur domination ; les bourgeois étaient admis à la chevalerie. Il avait tâché d'introduire en Allemagne les lois romaines, le droit féodal de la Lombardie, et les maximes des jurisconsultes de Bologne, qui s'étaient efforcés de faire adopter l'axiome despotique, *Tout ce qui plaît au prince doit avoir force de loi.* Il n'avait pas manqué, suivant la rigueur des lois féodales, de priver de leurs fiefs les vassaux qui ne fournissaient pas leur contingent militaire, ou qui ne se rachetaient pas de l'arrière-ban par l'abandon de la moitié de leurs revenus. Ayant fait administrer avec exactitude ce qui lui restait des anciens domaines impériaux, ayant recueilli avec soin les subsides du clergé et les rétributions des abbayes, et jouissant du droit d'hypothéquer des abbayes libres et immédiates, pour sûreté des sommes qu'il empruntait d'autres états de la Germanie, et que ces abbayes étaient obligées de rembourser pour recouvrer leur indépendance, il avait porté les revenus ordinaires de la couronne à soixante talents d'or ou six millions d'écus, somme que, suivant plusieurs auteurs, aucun souverain n'a levée en Europe, avant la découverte de l'Amérique et l'établissement d'un grand commerce avec les Indes orientales. Il aimait la magnificence ; le cérémonial de sa cour était fastueux comme celui des empereurs des Grecs ; des boîtes d'or ou d'argent renfermaient les sceaux attachés à ses chartes. Et, ce qu'il faut remarquer avec soin,

comme des traces profondes du caractère des anciens Germains, les duels étaient si fréquents parmi les soldats, que Barberousse leur avait défendu de porter leurs armes, même dans les camps, sans la permission de leurs officiers.

Dès que la nouvelle de sa mort fut parvenue en Angleterre, Henri-le-Lion, l'ancien duc de Saxe et de Bavière, qui s'y était retiré, espéra un meilleur sort; il crut pouvoir, sous le règne de Henri VI, ne pas attendre la fin de l'exil qu'on lui avait imposé; il revint en Allemagne, rassembla des troupes, et envahit les possessions du duc de Saxe, Bernard III d'Anhalt. Son audace augmenta l'animosité des princes d'Allemagne contre lui. Deux diètes lui déclarèrent successivement la guerre. Le nouveau roi des Romains rassemblait ses guerriers pour le dépouiller des terres allodiales de Brunswick et de Lunebourg, débris de son ancienne puissance. Il reconnut sa témérité, s'empressa de se soumettre, et donna deux de ses fils pour gages de sa fidélité; l'oncle de Henri VI, le comte palatin Conrad, intercéda pour lui. Le roi des Romains se laissa fléchir. La diète de Fulde révoqua le décret qui avait banni Henri-le-Lion, et ce prince put enfin jouir, dans le pays qui l'avait vu naître, d'un peu de repos, et des biens que la fortune ne lui avait pas enlevés.

Welfe ou Guelfe d'Est, sixième du nom, marquis de Toscane, avait cédé dès 1169, à la maison impériale de Souabe, cette marche de Toscane, le duché de Spolette, et plusieurs autres fiefs qu'avait

possédés la fameuse comtesse Mathilde ; il s'en était néanmoins réservé l'usufruit ; mais ce prince étant mort en Allemagne dans un âge très avancé, Henri VI disposa de son héritage en faveur de son jeune frère Philippe.

Plusieurs grands intérêts l'appelèrent bientôt en Italie. Guillaume II, dit le Bon, petit-fils de Roger II, roi de Sicile, avait cessé de vivre (1189) ; il n'avait pas laissé d'enfants. Sa couronne appartenait à sa tante, Constance, fille posthume de Roger II et épouse de Henri VI ; mais Tancrède, comte de Lecce, fils naturel de Roger, duc de la Pouille, mort sans enfants légitimes avant son père le roi Roger II, avait été reconnu successeur de Guillaume II, son cousin germain ; il était parvenu à faire reconnaître son autorité par des barons de la Pouille qui avaient refusé de se soumettre à lui. Henri VI résolut de le combattre, et de le faire descendre du trône sur lequel devait monter sa femme Constance ; il vint à Rome, où il voulait d'ailleurs recevoir la couronne impériale.

Clément III venait de mourir : un cardinal âgé de quatre-vingt-trois ans avait été élu à sa place, et avait pris le nom de Célestin III. Il s'empressa non seulement de sacrer Henri VI et sa femme Constance, mais encore de donner à l'impératrice l'investiture du royaume de Sicile (1191). Mais sous quels affreux auspices commencèrent les règnes de Constance et de Henri ! Les Romains étaient depuis long-temps ennemis implacables des habitants de Tusculum. La haine contre ces ennemis

qu'ils détestaient l'avait emporté sur leur amour pour leur indépendance : ils avaient cédé à Clément III les droits régaliens que leur sénat exerçait en leur nom, à condition que la ville de Tusculum fût sacrifiée à leur vengeance. Cette atroce condition d'un traité si indigne du chef de la religion de Jésus n'avait pas pu être encore exécutée ; Tusculum n'était pas au pouvoir du pape. Henri paie son sacre et l'investiture de sa femme par un horrible présent : il donne Tusculum au pontife. Célestin ne craint pas de déshonorer sa vieillesse par un forfait : il livre Tusculum aux Romains. Ces furieux, trop dignes successeurs des féroces fondateurs de leur ville, s'élancent vers Tusculum, en surprennent les malheureux habitants, massacrent les uns, mutilent les autres, et renversent de fond en comble cette cité infortunée. Quelques proscrits, échappés à la mort, n'ont d'autre asile que de misérables huttes qu'ils forment avec des branches d'arbres; et on a écrit que ces cabanes grossières ont été l'origine de la ville de Frascati. Quel siècle que celui où le chef suprême de la religion est complice d'un si grand crime !

Henri poursuit son projet de conquêtes. Il entre dans la Pouille, prend plusieurs places, attaque Naples, est obligé d'en lever le siége, repart pour l'Allemagne, et laisse l'impératrice à Salerne. Les habitants de cette ville, dévoués à Tancrède, lui livrent l'impératrice : ce prince généreux renvoie Constance à son époux. Il continue la guerre avec

les lieutenants de l'empereur (1192). Les succès sont variés. Tancrède perd son fils aîné; il en meurt de chagrin (1194). Il avait réuni à beaucoup de bonté et de valeur des connaissances assez étendues pour son siècle, en mathématiques, en astronomie et en musique. Son fils Guillaume III lui succède, sous la tutelle de Sibylle de la Médaria, veuve de Tancrède.

Toutes les villes qui avaient obéi à son père le reconnaissent avec joie. Mais Henri VI arrive avec des troupes nombreuses; il s'empare de toutes les places de la Pouille, de la Calabre et des autres provinces siciliennes du continent; il passe le détroit, prend Messine, parvient en vainqueur jusques à Palerme, promet de traiter favorablement Guillaume et sa mère, nomme le jeune prince comte de Lecce et prince de Tarente, est reçu dans la capitale après ses promesses solennelles, et se fait couronner roi de Sicile.

Deux mois après, Constance, impératrice et reine, accouche à Jesi, dans la marche d'Ancône, d'un fils auquel on donne le nom de Frédéric. Elle avait près de quarante ans; et on a écrit, qu'afin de ne laisser aucun doute sur sa grossesse, elle voulut donner le jour à son enfant dans un pavillon dressé au milieu de la place publique.

Bientôt cependant Henri se joue de la foi qu'il a donnée. Il s'était montré cruel en punissant les habitants de Salerne, qui avaient livré l'impératrice à Tancrède; il ne donne plus de bornes à sa férocité: il viole toutes les promesses qu'il a faites

aux Siciliens; il leur enlève les priviléges dont ils ont joui sous ses prédécesseurs. Il convoque un parlement à Palerme; il fait lire des lettres qu'on a regardées comme fabriquées par ses ordres; elles dénoncent une conjuration formée contre lui: il fait arrêter un grand nombre de prélats, de comtes, de barons, de nobles; les uns ont les yeux crevés, les autres sont pendus, les autres expirent dans les flammes. Aussi lâche sacrilége que tyran sanguinaire, il veut qu'on ouvre les tombeaux de Tancrède et de son fils Roger; il fait arracher la couronne royale du front de leurs cadavres, rempli d'une joie barbare pour avoir ainsi assouvi son impie vengeance sur les restes du prince magnanime qui lui avait renvoyé sa femme sans rançon. Il enlève aux misérables Siciliens, prend dans le palais royal de Palerme, et retire des endroits les plus cachés, des richesses immenses, charge cent soixante bêtes de somme d'or, d'argent, de pierres précieuses, d'étoffes de soie, et repart pour l'Allemagne, laissant dans tous les cœurs une haine mortelle, et traînant après lui, chargés de fers, le malheureux enfant Guillaume III, l'infortunée reine Sibylle, ses trois filles, l'archevêque de Salerne, et un grand nombre de barons et d'otages de différentes villes.

(1195) C'est au milieu de cette pompe horriblement triomphale qu'il arrive dans la Pouille: il y tient un nouveau parlement, envoie Constance en Sicile, se remet en route avec son déplorable cortége, arrive enfin en Allemagne, ordonne froide-

ment qu'on crève les yeux à ses prisonniers, n'épargne que l'archevêque de Salerne, relègue la reine Sibylle et ses trois filles dans l'abbaye d'Andlau en Alsace, fait aveugler le jeune Guillaume, et le renferme dans une forteresse du pays des Grisons.

(1196) Tant de parjures et de tyrannie produisent en Sicile l'effet le plus terrible; les habitants de ce royaume prennent les armes. Plusieurs historiens ont même écrit que l'impératrice Constance avait encouragé leur insurrection contre un époux qu'elle détestait.

Dans le même temps, le pape Célestin III presse Henri d'aller dans la Palestine secourir les chrétiens et combattre les musulmans. Le bras sanglant d'un parjure devait-il lever l'étendard de la croix de Jésus?

Henri consent à partir pour l'Orient; il espère que les croisés de la Germanie l'aideront à soumettre les Siciliens et les autres insurgés du continent. Il arrive dans la Pouille, se saisit des principaux conjurés, fait clouer une couronne sur la tête de celui qu'ils avaient élu leur chef, condamne les autres à divers supplices, vient à Messine, et y trouve la mort (1197).

On a prétendu que Constance, pour sauver sa vie, l'avait empoisonné. Quoi qu'il en soit, la joie la plus vive éclate en Sicile, à Rome, dans toute l'Italie, lorsqu'on apprend qu'on est délivré d'un monstre redoutable.

Son barbare despotisme avait été contenu pour l'Allemagne par l'assemblée des états; ils avaient,

par exemple, décidé que, malgré ses prétentions, l'empereur n'aurait qu'un tiers dans les mines d'or et d'argent de la Germanie.

Il leur avait fait une proposition bien remarquable : il leur avait offert d'incorporer le royaume de Sicile dans l'empire germanique, d'ériger en seigneuries héréditaires et allodiales les fiefs qui relevaient de la couronne sicilienne, et de renoncer à la dépouille des membres du clergé, s'ils voulaient rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Plus de cinquante princes avaient accepté l'offre de Henri, et le pape lui-même avait paru la favoriser : mais aucune instance ne put vaincre l'opposition du duc de Saxe, du margrave de Brandebourg, et de quelques autres grands princes ; et le pontife de Rome vit bientôt combien ce changement serait contraire à sa politique, et combien il serait nuisible à ses intérêts de renoncer pour toujours au droit qu'il s'était arrogé de confirmer l'élection des empereurs.

L'empire romain et le royaume de Germanie continuèrent donc d'être électifs. Les principaux princes d'Allemagne, les princes les plus puissants, exerçaient déjà une influence plus particulière sur l'élection du monarque, *ad quos principaliter electio spectat*, lit-on, à leur sujet, dans les registres du pape Innocent III. La formule *elegi et subscripsi* était néanmoins employée par tous les princes séculiers et ecclésiastiques, les abbés, les margraves et les landgraves ; les comtes se contentaient de la formule *j'ai consenti; consensi et subscripsi.*

L'archevêque de Cologne et à son défaut l'archevêque de Trèves jouissaient du droit de sacrer le roi des Romains et de Germanie, et c'était à Aix-la-Chapelle, l'ancienne capitale de Charlemagne, que le monarque devait recevoir l'onction et la couronne des mains de l'archevêque.

Frédéric II, appelé aussi Frédéric Roger, fils de Henri VI et de Constance, n'avait que trois ans lors de la mort de son père; il avait néanmoins été élu roi des Romains deux ans auparavant. Les états d'Allemagne le reconnurent en conséquence pour leur souverain; et les principaux d'entre eux confièrent la tutelle du jeune roi et la régence de l'empire au frère de Henri VI, Philippe, duc de Souabe et de Franconie, et marquis de Toscane. Le nouveau régent s'empressa de faire part au pape de cet arrangement.

D'un autre côté, l'impératrice Constance fit demander au pontife de Rome l'investiture du royaume de Sicile et de ses dépendances pour le jeune Frédéric. Célestin III, qui redoutait de voir son vassal revêtu de l'autorité impériale, fit beaucoup de difficultés pour accorder cette investiture: il exigea que Constance affirmât, par serment, que Frédéric était son fils; et il finit par demander dix marcs d'argent pour lui, et dix autres marcs pour les cardinaux.

Célestin III mourut peu de temps après avoir accordé cette investiture; on lui donna pour successeur Innocent III, de la famille des comtes de Ségni. Dès le lendemain de sa consécration, Inno-

cent montra avec quelle persévérance il s'efforcerait d'accroître l'autorité des pontifes, et avec quelle fermeté il la défendrait. Il ne craignit pas de blesser les droits d'un roi des Romains encore enfant; il voulut que les sénateurs et tous les officiers qui jusques à cette époque avaient été institués par les empereurs leur prêtassent serment de fidélité: il reçut l'hommage lige du préfet de Rome; il lui donna l'investiture de sa charge en le revêtant d'un manteau; il lui fit jurer de se démettre de sa place dès qu'on le lui demanderait. Les Romains, fatigués de leurs agitations et encore plus de la domination allemande, obéirent sans résistance à la volonté d'Innocent; et, dès ce moment, a dit un historien justement célèbre (Muratori), l'autorité impériale s'évanouit dans la ville de Rome.

A peine Innocent III se vit-il maître de la capitale de l'empire, qu'il travailla avec succès à recouvrer les anciens domaines du saint-siége.

(1198) L'impératrice Constance mourut à Palerme; elle avait, par son testament, désigné le pape pour la régence de la Sicile et la tutelle de son fils. Innocent se chargea de cette double fonction: il prévoyait sans peine que le jeune Frédéric gouvernerait un jour la Sicile; mais il redoutait de voir le diadème impérial sur la tête d'un vassal et d'un voisin qui, armé de toute la puissance de roi de Germanie et de chef de l'empire, pourrait facilement faire trembler son suzerain, et soustraire les empereurs à l'autorité des pontifes. Héritier de l'ambition de Grégoire VII, rempli de ses prin-

cipes, décidé à les faire valoir, réunissant à un esprit étendu, à une sagacité rare, à un caractère inébranlable, une grande constance dans le travail, une connaissance approfondie des lois, des usages, des droits, des prétentions, et une habileté rare en politique, persuadé ou voulant paraître convaincu que toute autorité sur la terre émanait de la sienne, il ne cessait de comparer aux deux grands luminaires célestes la puissance pontificale et le pouvoir royal, qui, semblable à la lune, dont toute la lumière vient du soleil, n'a de force que celle qu'il reçoit de l'autorité sacerdotale suprême.

Il connaissait le courage et les talents de Philippe; il savait avec quelle noble fermeté il soutiendrait la majesté de l'empire, l'indépendance du diadème de son neveu, les prérogatives du royaume d'Italie, et les droits que son frère Henri VI lui avait donnés à l'héritage de la comtesse Mathilde, et que les foudres spirituelles de Célestin n'avaient pas pu lui faire abandonner. Il conçoit une grande et audacieuse entreprise; il forme le projet d'enlever l'empire à la maison de Souabe ou de Hohenstauffen; il le médite avec soin; il le communique avec précaution; il l'appuie par les plus grandes promesses. Il parvient à gagner Adolphe, archevêque de Cologne; Henri, comte palatin du Rhin, fils de Henri-le-Lion, et chef du parti des Guelfes, saisit avec avidité une occasion de venger son père et sa famille: l'archevêque de Trèves les seconde. Ils se réunissent à Andernach avec quelques évêques et quelques abbés de Westphalie; et ils élisent

roi des Romains Bertholde, duc titulaire de Zœhringen, ennemi personnel de Philippe, et chef d'une maison qui détestait celle de Hohenstauffen. Bertholde accepte la couronne; mais très avare, et trop prudent pour vouloir lutter contre Philippe, qui commande à presque toutes les troupes de l'Allemagne, et dispose de tous les trésors ramassés par son père et par son frère, il abdique la royauté pour une somme de onze mille marcs d'argent.

Philippe assemble alors une diète à Erfort; il lui parle de tous les orages d'une longue minorité, que les prétentions d'Innocent III, l'influence de ce pontife, l'ambition et le ressentiment des Guelfes, rendraient plus dangereux encore; il leur propose de le mettre à la place de son neveu, trop enfant pour pouvoir de long-temps sauver la Germanie menacée de tant de côtés: il demande qu'on l'élève sur le trône de Frédéric-Barberousse et de Henri VI. L'assemblée applaudit au vœu de Philippe. Une nouvelle diète est convoquée à Mulhausen dans la Thuringe; les archevêques de Trèves, de Magdebourg et de Besançon, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le duc de Bavière, le margrave de Brandebourg, et presque tous les autres princes séculiers et ecclésiastiques se trouvent à l'assemblée. On élit Philippe roi des Romains et de Germanie (1199); on le conduit à Mayence, où il doit être couronné. Mais on se souvient de l'excommunication lancée contre Philippe par Célestin III: aucun des prélats qui ont concouru à son élection n'ose le sacrer; tous craignent de voir tomber sur eux

ces foudres qu'Innocent III est toujours prêt à lancer. L'évêque de Sutri, légat du saint-siége, consent néanmoins à donner à Philippe l'absolution de l'anathème qui pèse encore sur sa tête; et l'archevêque de Tarentaise sacre et couronne le nouveau monarque.

Innocent III apprend par Philippe et par la diète que le diadème vient d'être placé sur le front du fils de Barberousse; il s'indigne d'un choix qui maintient sur le trône impérial la famille qu'il veut proscrire; il tonne du haut de sa chaire pontificale; il prononce en souverain des souverains; il condamne l'élection de Philippe; il désavoue son légat; il déclare nuls et l'absolution et le sacre du frère de Henri VI; il ordonne qu'on procède à une nouvelle élection. Les partisans des Guelfes et les prélats, saisis de crainte, se rassemblent sous l'influence d'Innocent; ils reçoivent aveuglément ses inspirations ou plutôt ses ordres. On leur propose un des fils de Henri-le-Lion, un frère du comte palatin, un neveu de Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, Othon de Brunswick, comte de Poitiers. On assure le clergé que le nouveau roi renoncera au droit de réclamer la dépouille des ecclésiastiques. Le monarque anglais, qui veut venger sa captivité sur le frère de son persécuteur, sacrifie une somme énorme : il fait distribuer, suivant quelques historiens, cent cinquante mille marcs d'argent; Innocent triomphe; Othon est élu; il est sacré par l'archevêque de Cologne; il reçoit les hommages des Guelfes et des prélats tremblants

sous la main du pontife; et Innocent prononçant solennellement entre Othon et Philippe, déclare que l'empire appartient à Othon, parcequ'il a eu les suffrages de ceux que l'élection regarde principalement (*ad quos principaliter spectat electio*), parcequ'il a été sacré par l'archevêque de Cologne, qui seul a le droit de donner l'onction royale aux rois de Germanie, à cause de l'ancienne dignité de son église; et remarquez ce qu'ajoute Innocent, parcequ'il est reconnu par le souverain pontife, duquel dépend l'affaire de l'élection des empereurs dans son origine et dans son accomplissement, (*principaliter et finaliter*), les papes ayant seuls transféré l'empire des Grecs aux Latins, et donnant seuls aux rois des Romains la couronne impériale.

Mais tous les manifestes d'Innocent ne peuvent ébranler la plus grande partie de l'Allemagne: elle reste fidèle à Philippe. Ce prince ne néglige rien pour combattre avec avantage contre son rival; il distribue aux nobles de Franconie et à ceux de Souabe les nombreux domaines que sa maison possède dans ces duchés. Il s'attache le roi de Bohême; il s'allie avec le roi de France, Philippe-Auguste; il rassemble une armée nombreuse; et dès la première campagne il obtient des succès d'autant plus grands, que le roi d'Angleterre vient à mourir, et que Jean-Sans-Terre, son successeur, abandonne Othon et se déclare pour Philippe.

Othon était perdu si, vers l'extrémité de la Germanie, il n'avait été secouru par le roi de Bohême,

mécontent de Philippe, et si, d'un autre côté, son beau-frère Waldemar II, roi de Danemarck et des Slaves ou Vandales, n'avait cru utile à ses vues sur l'Allemagne septentrionale et à ses projets d'agrandissement, de lui envoyer de grands secours.

Marmald, duc de la Romagne, était entré cependant dans la Sicile, à la tête d'un grand nombre d'Allemands et d'autres guerriers, et y avait disputé au pape la régence du jeune Frédéric II.

Il avait perdu une grande bataille entre Palerme et Montréal (1200). Mais il avait relevé son influence en s'unissant à l'archevêque de Palerme, qui était grand chancelier du royaume.

La reine Sibylle, veuve de Tancrède, s'était échappée de sa prison avec ses filles. Réfugiée en France, elle avait marié sa fille aînée, nommée Albérie ou Albinie, avec Gautier de Brienne, frère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Gautier vint à Rome, avec Albérie, réclamer le comté de Lecce et la principauté de Tarente promis à Sibylle, lorsque cette princesse s'était rendue à Henri VI. Innocent lui promit ces domaines; et Gautier de Brienne s'engagea à combattre les ennemis de Frédéric.

Pendant qu'à la tête d'un petit nombre de braves Français, il battait auprès de Capoue un corps d'Allemands commandé par le comte Diépold, contribuait à la conquête du comté de Molise, pénétrait jusques au fond de la terre d'Otrante, et s'emparait de Tarente et du château de Lecce, Marmald, à qui la plus grande partie de la Sicile obéis-

sait, fut attaqué de la pierre, voulut subir l'opération de la taille, que l'on pratiquait déjà en Italie, et succomba aux suites de cette opération, qui ne fut pas faite avec assez d'habileté.

(1201) La victoire continuant de favoriser les armes de Philippe, il renferma son rival dans les états de Brunswick (1204). Tous les partisans d'Othon tremblèrent. L'archevêque, qui s'était déclaré le premier pour ce prince, fut aussi le premier qui l'abandonna. Les autres prélats, entraînés par son exemple, et moins effrayés des menaces du pape que des armes victorieuses de Philippe, reconnurent le fils de Barberousse; et le frère même d'Othon, Henri, comte palatin du Rhin, se soumit au roi, dont les troupes étaient près d'envahir ses états.

Philippe désira d'être élu une seconde fois; et l'archevêque de Cologne lui donna une nouvelle onction royale.

Innocent, irrité de voir renverser ses projets, fit déposer l'archevêque qui avait osé sacrer un prince excommunié par Célestin III. Il avait trop d'esprit cependant pour ne pas céder à la nécessité. Il dissimula son ressentiment; il négocia avec les états de Germanie.

Philippe avait épousé la belle Irène, veuve de Roger, fils de Tancrède, et fille d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople. On fit espérer au pape que son neveu épouserait une princesse née d'Irène et de Philippe. Innocent consentit à recevoir une ambassade solennelle du corps germani-

que; il donna l'absolution à Philippe; il le reconnut pour roi de Germanie et pour roi des Romains.

Il ne voulut pas néanmoins paraître avoir entièrement abandonné Othon de Brunswick. Il désira qu'il eût une entrevue avec Philippe. Le roi des Romains offrit à Othon le duché de Souabe, la main d'une de ses filles et une dot immense (1207). Othon refusa ces propositions, et le légat du pape ne put obtenir qu'une trève d'un an.

Pendant ces évènements, la Sicile avait été en proie à la guerre civile et à la guerre étrangère; la république de Gênes avait éprouvé l'un des plus grands malheurs qu'un état puisse subir après la perte de la liberté. Son gouvernement n'avait cessé de changer de forme. Les consuls, abolis en 1190, et remplacés par un podestat annuel qui devait être étranger, pour éviter des factions trop dangereuses, avaient été rétablis l'année suivante; on les avait obligés deux ans après à abdiquer leur dignité; et un étranger, élu podestat, avait rétabli un peu de calme parmi les citoyens. Une flotte génoïse, envoyée en Sicile au secours de l'empereur Henri VI, rencontra à Messine la flotte des Pisans, que la jalousie du commerce avait rendus leurs ennemis acharnés. Les Pisans qui avaient débarqué attaquèrent les Génois qui vinrent à terre, en firent un grand nombre prisonniers, et pillèrent leurs magasins. Les Génois restés sur leurs bords prirent treize vaisseaux de Pise, et mirent aux fers tous ceux qui se trouvèrent sur ces

bâtiments. Le podestat de Gènes mourut. On nomma des consuls. Bientôt après on destitua ces magistrats, et les Génois voulurent, pour la troisième fois, être gouvernés par un podestat (1202). On choisit un noble Milanais; il désira de réconcilier sa république avec celle de Pise. Accompagné de plusieurs nobles de Gènes, il eut une entrevue avec un Visconti, podestat de Pise, et des nobles Pisans. Boniface, marquis de Montferrat, et le comte Aldobrandin étaient médiateurs. Mais les deux républiques ne purent pas s'accorder.

Les Pisans, qui désiraient depuis long-temps d'étendre leur domination vers l'Orient, pour donner à leur commerce un nouveau degré de prospérité, profitèrent des troubles de la Sicile, et s'emparèrent de Syracuse. L'heureuse position de cette ville augmenta la jalousie de Gènes contre Pise. Les Génois résolurent d'enlever cette place à leurs rivaux; ils se liguèrent avec Henri, duc ou comte de Malte; et les vaisseaux maltais s'étant réunis aux leurs, ils arrivèrent devant Syracuse, l'emportèrent d'assaut, et eurent la barbarie de massacrer les Pisans qui étaient dans cette ville.

Dans la partie du continent voisin dépendante du royaume de Sicile, Gautier de Brienne s'empara de Terracine. Le comte Diépold essaya en vain de la reprendre. Gautier de Brienne l'assiégea dans un château; mais portant la valeur jusques à la témérité, et la confiance jusques à l'aveuglement, il fut surpris dans son lit par le comte Diépold, qui avait trouvé les guerriers de Brienne

endormis et les avait massacrés. Il voulut en vain se défendre; il fut amené dans le château couvert de blessures, et y mourut peu de jours après.

(1205) Ce fut dans la même année que le doge de Venise, Henri Dandolo, cessa de vivre à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Constantinople, où son génie, sa gloire et la puissance de sa république lui avaient donné le premier rang après l'empereur.

A peine ce grand homme eut-il été remplacé par Pierre Ziani, que le sénat nomma un podestat et quatre provéditeurs pour aller gouverner à Constantinople le quartier cédé aux Vénitiens. Les Grecs ne pouvant pas supporter la domination de Venise, la république ne les ménagea plus. Le doge et le sénat déclarèrent qu'ils abandonneraient aux citoyens de leur patrie la souveraineté des îles de l'Archipel dont ils pourraient s'emparer, et ne réservèrent à la république que l'hommage et la suzeraineté. Plusieurs Vénitiens enrichis par le commerce, armèrent des vaisseaux pour profiter du décret du doge et du sénat.

Un corsaire génois avait réuni neuf galères, et courait sur les vaisseaux de Venise; le doge envoya contre lui Renier Dandolo. Renier prit le corsaire, et le fit pendre. Les Génois, aussi jaloux des Vénitiens que des Pisans, regardèrent la punition du corsaire comme une insulte. Ils armèrent contre Venise. Leur allié Henri, duc de Malte, fit une descente dans l'île de Candie, qui appartenait aux

Vénitiens. Renier Dandolo lui enleva quatre vaisseaux, le chassa de l'île, et reprit la capitale.

(1208) L'année suivante, la trêve conclue entre Philippe et Othon étant expirée, Philippe, à la tête d'une armée nombreuse, marche contre son rival: Othon ne paraît pas pouvoir échapper au danger qui le menace. Mais Othon de Witelspach, comte palatin de Bavière, nourrissait une haine secrète contre Philippe; ce prince lui avait refusé la main d'une de ses filles, et avait ensuite empêché son mariage avec une princesse de Pologne. Il exerce sur Philippe une vengeance atroce; il assassine le roi des Romains dans la ville de Bamberg.

Philippe ne laisse que des filles. La guerre civile ensanglante depuis trop long-temps la Germanie: les partisans de la maison de Hohenstauffen ou de Souabe, auxquels on donnait le nom de *Gibelins*, parceque les princes de Souabe descendaient de l'ancienne famille de *Ghibling*, désirent eux-mêmes trop vivement la paix pour ne pas s'entendre avec les *Guelfes* ou amis de la maison d'Othon. Les uns et les autres se réunissent à Halberstadt; ils se rassemblent ensuite à Francfort, et Othon IV y est élu à l'unanimité roi des Romains et de Germanie. Le prince promet avec solennité de ne rien entreprendre contre le droit d'élire leurs monarques qui appartient aux états, d'abroger les lois étrangères, de faire observer les lois provinciales établies par Charlemagne ou par ses successeurs, et d'abolir les péages récemment établis.

Les états reçoivent son serment, et s'empressent

de faire le procès à l'assassin de Philippe. On le juge d'après les lois de Bavière : il est mis au ban de l'empire, dégradé de tous ses honneurs, et condamné au dernier supplice. Le comte de Calendin, maréchal héréditaire et grand prevôt d'Allemagne, chargé, en cette qualité, de l'exécution du décret de la diète, poursuit le coupable, l'atteint sur les bords du Danube, et, ce qui doit paraître bien extraordinaire, l'immole lui-même à la justice.

Une nouvelle diète se réunit à Altenbourg : Othon IV y reçoit l'hommage des Bohêmes et des Polonais. Il reçoit aussi dans la diète de Wurtzbourg les députés des villes d'Italie; ils lui présentent, comme des emblèmes de leur soumission, des clés d'or et des boucliers aux armes de leurs villes.

Innocent III, enchanté de voir triompher les Guelfes, veut fortifier leur puissance : son légat propose à cette même diète de Wurtzbourg le mariage d'Othon avec la jeune princesse Béatrix, fille de Philippe, dernier roi des Romains. Les états demandent qu'Othon n'assiste pas à leur délibération; il sort de l'assemblée : le mariage est résolu à l'unanimité; mais la consommation en est ajournée, à cause de la trop grande jeunesse de la princesse.

(1209) Bientôt la diète d'Augsbourg accorde à Othon les troupes et les subsides nécessaires pour aller recevoir à Rome le diadème impérial. On arrête le nombre des princes de chaque classe qui doivent suivre le roi avec leurs contingents; on

détermine les taxes que doivent payer ceux qui sont dispensés de traverser les Alpes.

Othon part à la tête d'une grande armée : il est sacré roi d'Italie à Monza ; il s'avance vers Rome.

Le pape avait sous sa tutelle, depuis la mort de Philippe, le neveu de ce prince, le jeune Frédéric II, roi de Sicile et de Naples. Ses sentiments n'ont pas changé pour la maison de Souabe, dont Frédéric II réunit tous les droits ; mais ce qui domine le plus dans son esprit, c'est la crainte de voir le roi de Naples et de Sicile être son empereur et non pas son vassal. Quelque favorable qu'il soit à Othon IV, il résout de défendre Frédéric II contre le roi des Romains ; il ne négligera pas non plus de profiter d'une circonstance aussi heureuse pour recouvrer ou conserver ce qui dans le temps a appartenu à la comtesse Mathilde, et peut donner au siége apostolique une puissance temporelle si influente. Il place donc la couronne impériale sur la tête d'Othon ; mais il lui fait promettre, non seulement de défendre les droits de l'empire, mais encore de protéger l'église et son chef visible, de rendre au siége de Rome les allodiaux de la comtesse Mathilde, particulièrement le duché de Spolette et la marche d'Ancône, de renoncer à la dépouille des prélats décédés, et de ne rien entreprendre contre Frédéric, duc de Souabe et de Franconie depuis la mort de son oncle, et roi de Sicile et de Naples.

(1210) Othon ne tarde pas à se repentir du serment qu'il a prêté. Il déclare que le premier des

engagements qu'il a contractés est de maintenir les droits de l'empire, et que les autres promesses qu'on a exigées de lui sont incompatibles avec ce devoir. Se regardant comme dégagé de ces obligations, qu'il n'a pas pu contracter, il chasse les milices du pape des terres patrimoniales de la comtesse Mathilde. Il donne à son cousin Azon, marquis d'Est, la marche ou le marquisat d'Ancône. Il ordonne au roi des Deux-Siciles de venir recevoir l'investiture impériale pour le duché de la Pouille et pour celui de Calabre. Le jeune prince ne s'étant pas conformé au décret impérial, Othon le déclare déchu de tous les fiefs relevant de l'empire, et s'empare de la Calabre et de la Pouille. Il revient vers Rome avec ses troupes, et ne redoutant aucun obstacle, il somme le pape d'annuler le concordat de 1122, et de lui rendre le droit de nommer aux grands bénéfices.

FIN DU TOME SIXIÈME.

00037660

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016